This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

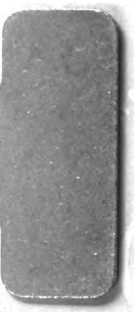

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DE METZ.

LETTRES, SCIENCES, ARTS, AGRICULTURE.

XXVIIIe ANNÉE. — 1846-1847.

Buck-Black
Ser. 1
V. 28
1846/47
(New)
Reprod
LIBRARY
MAR 25 1966
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
BERKELEY

METZ.

AU BUREAU DE L'ACADÉMIE, RUE DE LA BIBLIOTHÈQUE,
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

PARIS.

CHEZ DÉRACHE, LIBRAIRE, RUE DU BOULOY, 7.

1847.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ.

XXVIII^e ANNÉE.

Digitized by Google

METZ. TYPOGRAPHIE DE S. LAMORT,

Rue du Palais, 10

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DE METZ.

LETTRES, SCIENCES, ARTS, AGRICULTURE.

XXVIII^e ANNÉE. -- 1846-1847.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DES 2-SÈVRES

METZ.

AU BUREAU DE L'ACADÉMIE, RUE DE LA BIBLIOTHÈQUE,
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

PARIS.

CHEZ DÉRACHE, LIBRAIRE, RUE DU BOULOY, 7.

1847.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE

DU 9 MAI 1847.

AS182
A4M35
1846/47

DISCOURS

DE M. EMMANUEL MICHEL, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Un homme aux idées grandes, au cœur généreux, à la volonté forte, s'est servi pendant plus de trente années, de son crédit et de son autorité pour fortifier, embellir, enrichir la ville de Metz. Cet homme était le maréchal de Belle-Isle.

Comme soldat, comme diplomate, comme ministre, il a des droits au souvenir de la France entière. Comme gouverneur de Metz et fondateur de l'Académie royale de cette ville, il a des titres particuliers à la reconnaissance de la cité.

Charles-Louis-Auguste Foucquet de Belle-Isle, né en 1684, était le petit-fils de Nicolas Foucquet, de ce célèbre sur-intendant des finances, qui après être arrivé au faîte

Digitized by Google

des honneurs et des richesses, en fut précipité violemment et alla mourir dans un cachot. Louis XIV avait frappé assez rudement ce malheureux ministre : la colère du grand roi ne s'étendit pas sur son petit-fils, et le jeune Foucquet de Belle-Isle, à peine sorti de l'adolescence, obtint un régiment de dragons. A l'âge de vingt-quatre ans, il était déjà brigadier des armées du roi.

En 1708, il s'était distingué au siége de Lille, où il reçut un coup de feu dans la poitrine ; et dès-lors il annonça les talents supérieurs que les diverses positions où il s'est trouvé dans la suite n'ont fait que développer.

Charles-Louis-Auguste Foucquet, devenu comte de Belle-Isle, avait quarante-trois ans : il était maréchal-de-camp des armées du roi, mestre de camp général des dragons et gouverneur de la forteresse d'Huningue, quand, en 1727, il fut appelé au commandement d'un camp de plaisance auprès de Metz.

Les troupes désignées pour ce camp arrivèrent toutes à leur destination le 10 juillet de cette année. Elles consistaient en vingt bataillons d'infanterie et en vingt-six escadrons de cavalerie. Elles occupèrent le même jour les postes qui leur avaient été marqués sur deux lignes ; ayant leur droite au village de Richemont, sur la route de Metz à Thionville, la Moselle par derrière et en front la rivière d'Orne qui, se jetant à peu de distance de Richemont dans la Moselle, forme une espèce de presqu'île. On ne pouvait pour un aussi grand rassemblement de cavalerie, choisir un pays plus abondant en fourrages ; pour un camp d'exercice une situation plus riante. Les troupes restèrent campées jusqu'au 10 août et retournèrent ensuite à leurs quartiers.

Dès ce moment Foucquet de Belle-Isle appartient au beau pays que traverse la Moselle ; dès ce moment il se consacre à la ville de Metz.

A cette époque, Metz avait pour gouverneur le vieux

Digitized by Google

maréchal d'Alègre, ancien officier général qui s'était distingué dans les dernières campagnes de Louis XIV. Sa santé affaiblie ne lui permettait plus de veiller et d'être présent à son gouvernement. Après la levée du camp de Richemont, le comte de Belle-Isle fut chargé, en l'absence du maréchal d'Alègre, du gouvernement de la province de Metz.

Après la mort du maréchal d'Alègre, en 1733, le comte de Belle-Isle fut définitivement pourvu de la charge de gouverneur et de lieutenant-général pour le roi, des villes et des évêchés de Metz et de Verdun.

Les fonctions de gouverneur et de lieutenant-général pour le roi dans une province ne se bornaient pas à l'exercice même le plus étendu de l'autorité militaire. Le gouverneur était en outre investi du droit de rassembler la noblesse du pays et les magistrats des villes dépendant de son commandement. En un mot, il réunissait en sa personne des pouvoirs immenses comme chef des troupes et comme administrateur des villes.

Lorsque M. de Belle-Isle vint, en l'absence du maréchal d'Alègre, remplir les fonctions de gouverneur, la ville de Metz était bien loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui.

La place d'Armes, renfermée entre le vieux palais, l'évêché, la cathédrale et les constructions contiguës à cet admirable monument, était sans communications directes soit avec la place de Chambre, soit avec la porte de Thionville.

Toute l'île sur laquelle sont construits le théâtre et l'hôtel de la préfecture, n'était qu'un vaste terrain, espèce de cloaque servant de marché au bois et aux chevaux. Seulement, sur la pointe septentrionale de cette île, s'élevait l'hôtel Fabert.

L'espace compris entre le Pontiffroy et le pont des Morts, au-delà de la Moselle, était une triste grève n'évoquant

Digitized by Google

d'autre souvenir que celui des sorciers qu'on y avait brûlés autrefois.

Des masures occupaient les lieux qui forment aujourd'hui les places de Saint-Martin, du pont Sailly et des Charrons.

La colline sur laquelle s'est assis l'immense ouvrage du fort Belle-Croix, était plantée de vignes. Quelques maisons agglomérées au pied de ce coteau, sur les bords de la Moselle et du petit ruisseau qui va s'y jeter, formaient l'ancien village de Saint-Julien.

Telle était la ville de Metz quand M. de Belle-Isle vint remplir, en 1727, les fonctions de gouverneur. C'est pendant les trente années de son administration que s'effectuèrent les grands changements que sans son infatigable activité un siècle tout entier n'eût peut-être pas réalisés.

En 1728, commencèrent les travaux du fort de la Double-Couronne. La première pierre en fut solennellement posée le 30 septembre de cette année par le comte de Belle-Isle lui-même. Vingt bataillons d'infanterie campés dans la plaine du Ban-Saint-Martin, furent pendant plusieurs campagnes occupés à ces immenses travaux de fortification.

Trois ans plus tard on commença le fort Belle-Croix ; cinq ans furent employés à la construction de ce formidable ouvrage.

Des redoutes et des courtines, des écluses et des digues, des ponts et des portes furent construits ou réparés et complétèrent le système de défense conçu en 1698 par Vauban et exécuté par Cormontaigne, sous la direction de M. de Belle-Isle.

Des casernes, des hôpitaux, des arsenaux, des magasins de toute espèce s'élevèrent successivement pour assurer et faciliter toutes les branches du service militaire.

M. de Belle-Isle n'était pas seulement préoccupé des moyens de fortifier la ville de Metz. Il voulait surtout que les fortifications et les bâtiments militaires contribuassent

Digitized by Google

à son embellissement. Les constructions du Fort présentent une admirable ligne architecturale qui se développe depuis l'hôpital militaire jusqu'au pont des Morts.

C'est surtout lors de la construction du rempart qui porte encore aujourd'hui son nom, que M. de Belle-Isle montra sa sollicitude pour concilier les nécessités de la défense de la ville et l'agrément de ses habitants. Dans une lettre du 17 novembre 1736, il disait :

« Ce nouveau rempart va procurer un grand embellis-
» sement qui sera également utile et commode pour les
» habitants, en procurant non-seulement plusieurs dé-
» bouchés, mais aussi des emplacements pour bâtir des
» maisons tout le long de la nouvelle rue qu'il faut former
» parallèlement audit rempart, laquelle aura quatre cents
» toises de long et aura en face la plus belle vue de Metz,
» attendu que le nouveau rempart ne sera que de six à
» sept pieds plus élevé que le rez-de-chaussée et que les
» différents étages des maisons de cette nouvelle rue verront
» la Moselle, la Double-Couronne et toute la campagne. »

Honneur à ces esprits élevés qui comprennent que la beauté peut se concilier avec le solide et l'utile !

C'est principalement pour les constructions intérieures de la ville que M. de Belle-Isle montrait une énergie persévérante, comme le prouve sa correspondance avec les trésoriers des finances, en leur qualité de grands voyers. Voulant mettre la circulation intérieure en harmonie avec l'enceinte des fortifications nouvelles, il avait fait dresser un plan général d'alignement. Des places furent créées, des rues tracées, des communications établies entre tous les points de la ville. Les volontés opposantes vinrent se briser contre son dévouement au bien public.

Il a créé cette place à laquelle on a donné le nom de Napoléon : il a nivelé le sol sur lequel on a élevé une statue au maréchal Fabert.

Digitized by Google

C'est à lui qu'on doit aussi la transformation de ce terrain fangeux que l'on appelait autrefois l'île du Saulcy et qui maintenant est la place de la Comédie.

Il fit planter à la pointe méridionale de cette place le joli quinconce qui a pris le nom de Jardin-d'Amour. Les petits détails préparent souvent les grandes choses. M. de Belle-Isle se trouvant en son château de Bizy, aujourd'hui résidence royale, écrivait le 9 novembre 1753, au maître échevin de la ville de Metz et lui annonçait qu'il lui envoyait un élagueur pour ces jeunes plantations qui forment maintenant un ombrage majestueux et sont un des plus beaux ornements de la cité. Puisse l'élagage que ces arbres magnifiques ont souffert en 1847, leur être aussi profitable que celui qu'ils ont reçu un siècle auparavant par les soins de M. de Belle-Isle!

C'est lui encore qui conçut l'idée de faire élever un théâtre, et il se donna bien des peines, non-seulement pour sa construction, mais encore pour sa régie. Auparavant, les habitants de Metz étaient réduits à aller dans un jeu de paume, entendre de mauvais acteurs.

Le théâtre fut commencé en 1738; les travaux interrompus par la guerre de 1741, furent repris en 1750. Sa construction et son administration furent soumises à bien des vicissitudes. Enfin, il fallut, en 1754, avoir recours à une régie administrée au nom de la ville. Ce fut un avocat au parlement, M^e^ Roucour, syndic de la municipalité et administrateur des hospices, qui fut placé à la tête de la direction théâtrale. Malgré son activité, malgré les soins qu'il prenait pendant son séjour à Paris, de choisir des artistes distingués, tant pour la scène que pour le corps de ballet; enfin, malgré le haut patronage de M. de Belle-Isle, et les efforts de M. de Caumartin, intendant de la province, la tiédeur des habitants, pour le théâtre, ne fit qu'augmenter, et le 28 mars 1756, le

Digitized by Google

bureau de la ville demanda à M. le gouverneur à être déchargé de l'entretien du spectacle. La ville promit, en compensation, de faire travailler activement à l'achèvement de la place d'Armes et de celle de la Comédie.

M. de Belle-Isle, alors à Paris, fit, sous la date du 3 avril 1756, une réponse curieuse, que la crainte d'abuser des moments de l'assemblée, ne nous permet pas de citer en entier, nous en rapporterons seulement un passage :

« Il est fâcheux, dit M. de Belle-Isle, que les habitants » de Metz aient si peu répondu aux soins que je m'étais » donnés, pour leur procurer un spectacle qui eût fait » honneur à la ville, en amusant les principaux citoyens » et y attirant des étrangers ; ce que l'on doit rechercher » dans la capitale d'une frontière aussi considérable. »

Cependant M. de Belle-Isle consentit à décharger la ville de l'entretien du spectacle, et l'autorisa à traiter avec un directeur, en lui accordant une subvention. La subvention n'a pas toujours suffi pour faire marcher le spectacle.

Ni les honneurs ni les travaux ne pouvaient détourner M. de Belle-Isle de son affection et de son vif intérêt pour la ville de Metz.

Les magistrats de la cité l'avaient félicité sur une nouvelle grâce que le roi venait de lui faire ; il leur répondit par sa lettre datée de Versailles du 25 mai 1756 :

« Ce qui me touche le plus de cette grâce, c'est que » S. M. a bien voulu y ajouter, en me laissant la liberté » de continuer à aller, tous les ans, passer quelque temps » dans votre ville, pour y suivre les différents ouvrages » entamés ou projetés ; car je suis fort éloigné de vouloir » perdre de vue ce qui peut contribuer à ses avantages » et à son agrément. »

M. de Belle-Isle ne voulait pas seulement fortifier et embellir la ville de Metz, il voulait encore la faire monter

Digitized by Google

à un haut degré de prospérité ; il se plaisait, comme nous l'avons vu, à l'appeler la capitale d'une frontière considérable. Il avait compris qu'il ne suffisait pas d'entasser fortifications sur fortifications, et de percer des rues et des places, mais qu'il fallait développer chez les habitants l'activité industrielle et commerciale. Reprenant donc un projet qui avait été déjà mis en avant en 1380 et en 1610, il proposa de joindre par un canal navigable la Sarre à la Moselle ou à la Seille ; il voulut aussi réunir par des canaux la Moselle à la Marne et la Marne à la Seine. L'exécution de ces projets eût achevé de mettre la ville de Metz en communication facile avec tous les pays d'alentour. Le commerce se développant sur une grande échelle, eût pu élever la ville de Metz au rang des notabilités commerciales, et en faire, pour le nord-est de la France, ce que l'industrieuse ville de Lille est pour les provinces du nord. Par sa position admirable, Metz aurait pu devenir le port-franc ouvert à tout le commerce de l'Allemagne.

Les chemins de fer se croiseront prochainement sous les murailles de Metz : de bons citoyens rêveront encore à la prospérité rêvée autrefois par le maréchal de Belle-Isle. Mais il ne suffit pas qu'une ville ait une situation toute favorable au développement de l'industrie, il faut encore que les habitants aient cet élan qui pousse aux grandes entreprises, cette confiance qui met les capitaux en circulation, cette émulation qui vivifie tout, cet esprit large qui applaudit à l'élévation des fortunes particulières, cette audace enfin, qui ne s'effraie pas du tourbillon des affaires. La population messine est pleine de courage et de générosité ; que l'ennemi s'approche, elle se lève en masse ; que les pauvres souffrent, elle ouvre, sans hésiter sa bourse. Mais s'il s'agissait de fonder une de ces grandes opérations industrielles, capables de créer une ère nou-

Digitized by Google

velle de prospérité pour la ville ; si, pour atteindre ce but, il fallait le concours de tous, un peu des capitaux de tous, peut-être ferait-on un vain appel ? C'est qu'il manque souvent aux cités et aux nations, ce qui manque à beaucoup d'hommes, la conscience de leurs propres forces et la noble ambition de s'en servir avec éclat.

Dans le siècle dernier, les fonctions de gouverneur militaire n'étaient pas seulement des postes d'honneur accordés à de braves et dignes officiers, soit comme repos à la fin d'une belle carrière, soit comme position transitoire et nouveau degré à l'avancement. Les gouverneurs conservaient leur commandement quoiqu'ils fussent employés d'une manière plus active dans les armées, dans les ambassades et même dans les conseils du roi. Pendant leur absence, ils exerçaient toujours leur autorité sur la province qui leur était confiée.

En 1730, M. de Belle-Isle commanda le camp de la Meuse, où il reçut la visite du duc de Lorraine. Il fit à son hôte les honneurs d'une manière splendide : un repas de quatre-vingt-treize couverts fut offert au prince lorrain et à sa suite ; les convives furent divisés en quatre tables servies avec la plus grande délicatesse. Après le banquet, M. de Belle-Isle fit manœuvrer la belle cavalerie qu'il commandait, et le prince lorrain rendit hommage à l'instruction et à la tenue des troupes françaises.

La paix dont la France jouissait depuis sept ans, fut troublée en 1733 : M. de Belle-Isle fut chargé d'occuper Nancy. L'année suivante, il fut, en qualité de lieutenant-général, investi du commandement d'un corps de troupes destiné à pénétrer en Allemagne ; il s'empara de Trèves le 8 avril 1734, et de la forteresse de Trarbach, le 2 mai suivant. A l'attaque de cette forteresse, il fut blessé légèrement d'un éclat de palissade. La prise de Philisbourg fut pour lui une occasion de déployer ses talents et son courage.

Digitized by Google

Pendant l'hiver, il eut le commandement des troupes des trois évêchés, de la Sarre et du Hunsrück ; et le 1er janvier 1735, se trouvant à Paris, il reçut, des mains de Louis XV le collier de l'Ordre du Saint-Esprit. Après cette haute marque de distinction, il retourna à l'armée d'Allemagne.

Dans l'année 1737, M. de Belle-Isle vint passer quelque temps à Metz, pour donner ses soins aux affaires de son gouvernement.

La mort de l'empereur d'Allemagne Charles VI jeta le trouble dans toute l'Europe ; l'élection de son successeur fut vivement débattue.

M. de Belle-Isle, nommé maréchal de France en 1741, joua bientôt un grand rôle lors de cette élection. Il avait conçu le projet de faire monter sur le trône impérial Charles Albert, électeur de Bavière ; il fut chargé de mettre à fin ce projet et nommé ambassadeur à la diète de Francfort. Louis XV s'était uni au roi de Prusse et au roi de Pologne pour faire triompher ce candidat.

Au commencement du mois de mai 1741, le maréchal de Belle-Isle vint à Metz, et il en partit avec une suite nombreuse pour l'Allemagne.

Le 26 du même mois, il rejoignit le roi de Prusse, qui se trouvait à la tête de son armée près d'Ohlau, dans la Silésie. Le maréchal de Belle-Isle était accompagné du chevalier son frère, du marquis de Valori, ministre de France, des chevaliers d'Harcourt, de Thiers, de Courten et de plusieurs autres seigneurs français. Frédéric-le-Grand avait envoyé à l'ambassadeur de France, au gouverneur militaire de Metz, cent vingt chevaux pour le conduire à son camp. Le 28, le maréchal de Belle-Isle eut audience de sa majesté prussienne. Il lui exposa les sentiments de Louis XV pour l'avantage et la tranquillité du corps germanique ; le désir sincère de sa majesté très-chrétienne de

Digitized by Google

voir régner la plus profonde union parmi les membres qui le composaient ; la disposition où elle était d'y contribuer par ses bons offices ; les souhaits qu'elle formait pour que les états de l'empire fussent bientôt d'accord sur le choix d'un digne chef, et enfin la satisfaction qu'elle ressentirait à donner des marques de son amitié à la maison royale de Prusse et électorale de Brandebourg.

Il était assez singulier que ce fût le gouverneur militaire d'une province enlevée par la France à la grande confédération allemande, qui vînt parler de l'union du corps germanique.

Toutefois, le roi de Prusse répondit au maréchal de Belle-Isle dans des termes qui témoignaient de sa confiance entière dans les bonnes dispositions du roi de France, et l'ambassadeur français fut, pendant son séjour au camp, traité ainsi que sa suite de la manière la plus courtoise.

Les envoyés de la Grande-Bretagne et de la Hollande s'étaient aussi rendus au camp du roi de Prusse pour amener un accommodement entre ce prince et la maison d'Autriche. Ils ne réussirent pas et Frédéric-le-Grand finit par s'emparer de la Silésie.

Le maréchal de Belle-Isle se rendit ensuite à la diète de Francfort ; il y réussit complétement, et Charles Albert, le candidat de la France, fut proclamé empereur d'Allemagne.

Cette élection avait été projetée, préparée et consommée par la prudence, par l'activité et par la haute influence du maréchal de Belle-Isle. Ce résultat pouvait avoir les conséquences les plus heureuses pour la France. L'énergie de Marie-Thérèse détruisit bientôt cet ouvrage.

Le maréchal de Belle-Isle n'avait pas seulement coopéré comme ambassadeur et ministre plénipotentiaire, à l'élection de Charles Albert ; il avait encore, comme maréchal de

Digitized by Google

France, pris part aux mesures militaires qui pouvaient affermir l'autorité impériale entre les mains de ce protégé de la France.

Il avait assisté au grand conseil des maréchaux où l'on avait décidé que quatre armées seraient formées, et dans la campagne de 1742, il fut chargé d'un commandement important. Sa retraite de Prague est l'un des plus beaux faits qui honorent l'armée française. Le maréchal de Belle-Isle fut forcé d'abandonner cette ville. L'armée sous son commandement traversa, au mois de décembre, trente-huit lieues d'un pays couvert de neige ou de marais glacés : sans provisions de bouche et sans magasins, le maréchal de Belle-Isle fit vivre ses soldats dans un pays dévasté ; sans cavalerie, il put résister aux troupes légères qui le harcelaient nuit et jour, et par l'énergie qu'il sut communiquer à ses troupes, il parvint à les ramener à Egra, après onze jours de marches les plus pénibles. Cette retraite a été mise au-dessus même de la retraite des dix mille sous la conduite de Xénophon.

Lorsque Louis XV quitta son armée de Flandre et courut au secours de l'Alsace menacée, il fut arrêté à Metz par une maladie qui fit craindre pour ses jours. Le maréchal de Belle-Isle était alors dans son gouvernement et assista à tout ce drame que l'on a raconté tant de fois.

L'année suivante, en 1745, traversant avec son frère une langue de terre dépendant du Hanovre, il fut arrêté par un bailli de village, fait prisonnier contre le droit des gens et transporté en Angleterre. Il ne sortit des prisons de l'ennemi que pour aller, pendant les années 1747, 1748 et 1749, commander un corps d'armée en Italie. Les travaux de la guerre ne l'empêchaient pas de s'occuper des embellissements de la ville de Metz, et le 11 janvier 1749, il écrivait de son quartier-général de Nice, à Messieurs du bureau des finances de la généralité, pour les engager à

Digitized by Google

presser la démolition de plusieurs masures et l'élargissement de plusieurs rues.

A la fin de cette année, il fut chargé avec le duc de Richelieu de prendre des mesures pour la pacification de la Corse. Cette île, toujours en révolte contre les génois, avait été pendant longtemps agitée par un célèbre aventurier, le baron de Neuhof, né à Metz en 1690, qui se fit couronner roi des Corses sous le titre de Théodore I^er^.

La ville de Metz célébra avec grande pompe, en 1751, la naissance du duc de Bourgogne. Le maréchal de Belle-Isle, en sa qualité de gouverneur, ordonna dans cette circonstance un luxe de fêtes que les annalistes du temps ont décrites avec enthousiasme.

Au milieu des soins de son gouvernement et malgré l'activité de sa carrière militaire, le maréchal de Belle-Isle savait goûter le bonheur intérieur de la famille. Sa digne compagne, modèle d'affabilité et de grâces, répondait aux sentiments d'affection que son excellent époux avait pour la ville de Metz. Ils se plaisaient tous deux à inspirer à leur fils unique le dévouement qu'ils portaient avec tant d'ardeur à cette cité, et tous les habitants à leur tour étaient animés pour eux du plus sincère attachement.

Le souvenir de Madame la maréchale de Belle-Isle passera à la postérité en s'attachant aux monuments élevés sous ses auspices. En 1731, elle posa avec le comte de Bavière la première pierre du fort Belle-Croix : ce fut elle aussi qui posa avec l'évêque de Saint-Simon la première pierre de l'église du Fort.

La beauté de son caractère, la bonté de son cœur, la douceur de ses manières, lui attiraient toutes les sympathies dans la ville de Metz; et quand elle accompagna, à Francfort, en 1741, le maréchal de Belle-Isle, ambassadeur de France à la diète, elle s'acquit aussi parmi les étrangers l'estime et l'affection générale, par la politesse et la

Digitized by Google

dignité qu'elle fit éclater dans toutes les occasions où elle fut obligée de représenter.

Son affection pour la ville de Metz avait cette vivacité que les femmes savent si bien exprimer : dans une lettre écrite de Plombières, où elle prenait les eaux, et datée du 3 septembre 1753, elle disait au maître échevin de la ville de Metz : « il y a longtemps, monsieur, que je me » regarde comme citoyenne de la ville de Metz et que j'ay » pour elle tous les sentiments que cette qualité inspire, » je la regarde de plus comme l'objet de l'attachement » de M. de Belle-Isle. Si j'osois, monsieur, je dirois que » depuis un an, j'y adjoutte les sentiments de mère. »

La ville de Metz, appréciant les services du maréchal de Belle-Isle et voulant sans doute s'assurer du dévouement de l'intendant M. de Caumartin, donna à ce dernier une marque éclatante d'attachement lors de la naissance de son fils.

Dans un divertissement qui eut lieu à cette occasion, le poëte, faisant allusion à madame la maréchale de Belle-Isle, a fait parler la déesse Junon en ces termes :

« Quelle est cette auguste mortelle
» Dont la vertu soutient la dignité ?
» Les cœurs volent au devant d'elle,
» Le respect marche à ses côtés ;
» Du héros de nos jours, c'est l'épouse fidèle,
» L'esprit se tait pour l'admirer.
» Heureux enfant, suivez ses traces,
» Puissiez-vous hériter des vertus et des grâces
» Qui la font partout adorer. »

Ces allégories et ces fêtes ne sont plus guère de mode aujourd'hui, on nous pardonnera de les rappeler comme monuments du temps passé.

Des jours de deuil allaient bientôt se lever pour le maréchal de Belle-Isle. Sa digne compagne, dont la santé

Digitized by Google

allait s'affaiblissant depuis plusieurs années, mourut à Paris, le 5 mars 1755, à l'âge de 46 ans. Cette mort frappa douloureusement la ville de Metz, et cette douleur retentit dans toutes les parties du gouvernement du maréchal.

Les magistrats de la cité lui adressèrent aussitôt, sous la date du 7 mars, une lettre de condoléance dans laquelle on trouve le passage suivant: « Nous osons dire que nos » regrets les plus amers sont moins causés par les bontés » de Madame la maréchale pour une ville dont elle se » regardait comme la mère, que par toutes les vertus » qu'elle rassemblait. »

La ville de Sierck s'associa vivement à ces regrets si justement sentis. Elle se rappela qu'après le désastre occasionné par le terrible orage du 16 juillet 1750, la main généreuse de madame de Belle-Isle avait adouci plus d'une infortune, et le 17 mars elle s'empressa de faire célébrer solennellement un service funèbre pour la bienfaitrice du pays.

Le 16 avril suivant, la ville de Montmédy fit aussi célébrer un service funèbre en l'honneur de madame de Belle-Isle. L'abbé de la célèbre abbaye d'Orval, officia pontificalement, et l'oraison funèbre de l'illustre défunte fut prononcée dans cette triste cérémonie par l'abbé Dupont, premier vicaire.

La ville de Metz voulut surtout témoigner solennellement de ses regrets ineffaçables pour la perte de madame de Belle-Isle; et le 5 mars 1756, anniversaire de sa mort, elle fit célébrer, avec pompe et à ses frais, un service funèbre qui fut suivi de l'éloge de madame de Belle-Isle, prononcé avec émotion, au milieu d'un concours immense de peuple, par le père Bergeron.

Ces manifestations publiques et spontanées durent être des consolations pour le cœur du maréchal; il est si doux

Digitized by Google

de sentir que ceux que l'on aimait et que l'on regrette, étaient si vivement aimés et sont si profondément regrettés. Mais la plus grande consolation du maréchal était dans son fils unique le comte de Gisors.

Louis-Marie Foucquet, comte de Gisors, était né le 27 mars 1732. Dès sa plus tendre enfance, il avait appris de son père et de sa mère à chérir la ville de Metz. La cité tout entière l'avait pour ainsi dire adopté, en donnant à une rue qui fut percée en 1738, le nom de Gisors, qui rappellera à toujours des souvenirs glorieux.

Après avoir suivi avec succès les cours du collège de Louis-le-Grand, à Paris, le jeune comte, préparé à la carrière militaire par les exemples et par les leçons de son père, entra encore enfant dans un régiment et rejoignit l'armée du midi.

En 1744, on s'était emparé du comté de Nice. Pour pénétrer en Italie, il fallait escalader les retranchements de Villefranche et de Montalban. « On trouvait ceux de » la forteresse de Montalban, a dit Voltaire, au milieu » des rochers qui forment une longue suite de remparts » presque inaccessibles. On ne pouvait marcher que par » des gorges étroites et par des abîmes sur lesquels plon- » geait l'artillerie ennemie, et il fallait, sous ce feu, » gravir, de rocher en rocher. » C'est là que le comte de Gisors monta sa première tranchée ; il n'était âgé que de douze ans. Il avait dans les veines, de ce sang français qui, aux dernières guerres de l'empire s'est montré dans les bataillons des pupilles.

L'ardeur guerrière du jeune comte de Gisors n'était pas seulement soutenue par le souvenir de son père, elle s'animait encore par l'exemple de son oncle, le comte de Belle-Isle. Ce fut cet intrépide lieutenant-général qui, en 1747, entreprit de forcer le col de l'Assiette où, selon Voltaire, « vingt et un bataillons piémontais l'attendaient

Digitized by Google

» derrière des retranchements de pierre et de bois hauts » de dix-huit pieds, sur treize pieds de profondeur, et » garnis d'artillerie. »

Après des assauts répétés inutilement pendant deux heures, au milieu d'un feu terrible, qui moissonna les plus braves de l'armée française, « Belle-Isle désespéré, » ajoute Voltaire, arrachait les palissades et, blessé aux » deux mains, il tirait des bois encore avec les dents, » quand enfin il reçut le coup mortel. »

Le maréchal de Belle-Isle était venu en 1748, prendre le commandement de l'armée d'Italie, et renouveler la guerre dans ces montagnes où son frère avait péri. Le comte de Gisors combattit avec courage sous les yeux de son père, et lors de la journée de Vintimille, il se plaignit amèrement de ce que l'on avait fait marcher d'autres régiments avant celui qu'on lui avait confié.

Gisors avait, en 1753, épousé mademoiselle de Nevers, fille de M. le duc de Nivernois, et il avait été, à la même époque, nommé colonel du régiment de Champagne, l'un des plus anciens et des plus renommés de l'infanterie française.

Louis XV voulant récompenser les services du maréchal de Belle-Isle et de son fils, avait accordé une autre grâce au jeune comte de Gisors, en le nommant son gouverneur et son lieutenant-général pour les évêchés de Metz et de Verdun, y compris Sarrelouis, Thionville et Montmédy, en survivance du maréchal de Belle-Isle. Nous avons raconté autre part la solennité avec laquelle le parlement reçut le serment du comte de Gisors, comme gouverneur et comme conseiller d'honneur de cette cour souveraine.

L'union qui avait toujours existé entre le maréchal de Belle-Isle et le parlement, se manifesta hautement dans cette occasion ; et le comte de Gisors, par sa conduite

Digitized by Google

et par ses discours, montra tout ce que la ville de Metz devait attendre de son affection et de son courage.

Combien était touchante cette solennité dans laquelle un colonel de 21 ans, acceptait, avec modestie, d'éminentes dignités, proclamait publiquement son tendre attachement pour la ville de Metz, dont il avait éprouvé, disait-il, les bontés dès sa plus tendre enfance, et prenait l'engagement de sacrifier sa vie pour payer tant de bonté et tant d'amour! Il a tenu sa parole, il a versé tout son sang pour la France.

Mais, avant de retracer un jour funeste et mémorable, jetons un coup-d'œil sur la vie active du jeune gouverneur, du jeune conseiller d'honneur au parlement de Metz.

Le comte de Gisors mit à profit les loisirs de la paix, pour visiter les principales cours du nord, et se préparer, par une instruction forte, aux hautes destinées qui semblaient lui être préparées.

Après avoir visité l'Angleterre, il arriva, au mois de mars 1754, à Berlin, et fut reçu avec distinction, à Postdam, par le grand Frédéric. Le roi et la reine de Prusse ainsi que les princes de la famille royale, temoignèrent au jeune officier général l'estime qu'ils avaient pour son père et pour lui-même.

Frédéric fit manœuvrer les régiments qu'il avait rassemblés autour de sa capitale, alla passer la revue de ses troupes en Poméranie, et revint visiter le camp établi près de Magdebourg. Plusieurs princes et le comte de Gisors accompagnèrent Frédéric dans toutes ses excursions, et assistèrent à toutes ces revues. Quels enseignements pour le jeune officier général français, que ces manœuvres commandées par le prince qui passait alors pour le premier tacticien de l'Europe!

De la cour du roi de Prusse, le comte de Gisors suivi

Digitized by Google

des officiers qui l'accompagnaient, se rendit à Varsovie, où il fut accueilli par Auguste III, roi de Pologne, ce faible souverain, qui n'avait d'autre vertu politique, que celle de se laisser conduire par sa femme. Le comte de Gisors y était arrivé le 28 septembre, et il assista le 30 du même mois, à l'ouverture de la diète générale du royaume ; il suivit avec assiduité, non pas les travaux, car il n'y en eut pas, mais les discussions de cette assemblée des représentants de la nation polonaise. Il ne quitta Varsovie qu'après que la diète se fut séparée, faute de pouvoir s'entendre. On sait que cette diète fut des plus tumultueuses, et ne fut qu'un champ clos où toutes les passions politiques vinrent se combattre, sans rien faire pour les intérêts du pays. Le comte de Gisors dut être frappé de ces premières convulsions du royaume de Pologne, signes précurseurs de son démembrement ; témoin de ce triste spectacle, il aura pu apprendre qu'une nation se suicide, quand, ayant l'ennemi à ses portes, elle épuise ses forces dans des tiraillements intérieurs et dans des discussions politiques.

A la fin du mois de novembre, le jeune voyageur arriva avec sa suite à Stockolm : la couronne de Suède était portée alors par Adolphe Frédéric, prince sage qui protégeait les sciences et les arts, et faisait fleurir le commerce. Le marquis d'Havrincourt, ambassadeur de France, présenta le comte de Gisors au roi et à la reine, qui le reçurent de la manière la plus gracieuse. Il visita tout ce qu'il y avait de plus remarquable à Stockolm et dans les environs, ainsi que les mines situées dans le voisinage de cette capitale.

Gisors se proposait de faire un voyage à Saint-Pétersbourg : soit que la rigueur de l'hiver ne permît pas d'exécuter ce projet, soit que la faible santé de sa mère lui fît craindre de trop s'éloigner de la France, il continua son

Digitized by Google

odyssée volontaire, en allant visiter la cour de Danemarck, et arriva à Copenhague au mois de janvier 1755 ; il fut accueilli avec bienveillance par le roi Frédéric V, prince éclairé, aimé de la nation danoise.

Ce fut pendant son séjour à Copenhague qu'il écrivit aux magistrats de la ville de Metz, la lettre suivante, datée du 11 février 1755.

« Messieurs,

« Il a été bien agréable pour moy de recevoir au fonds » du nord, des marques de votre souvenir et des nouvelles » assurances des sentiments que vous voulez bien me con- » server. Je puis dire aussi avec vérité que mon attache- » ment pour la ville de Metz m'a non-seulement accom- » pagné mais même conduit dans tous les pays où j'ai été » depuis un an. Le principal objet de mes voyages étant » de pouvoir, en répondant aux grâces dont le roi m'a » comblé, me mettre en état de seconder le zèle et le » soin de mon père pour une ville que je chérys avec » lui à tant de titres. Je vous prie d'être persuadés aussi » des sentiments avec lesquels je suis particulièrement, » messieurs, votre très-humble serviteur.

» *Signé* FOUCQUET DE GISORS. »

L'original de cette lettre écrite en entier de sa main se trouve à la bibliothèque de Metz.

Bientôt il apprit que sa mère était menacée d'une fin prochaine. Sans hésiter, il se met en route, mais il faut traverser le détroit du Belt, et se faire un passage au milieu de montagnes de glaces. Comme César et comme Pierre-le-Grand, il confie sa fortune à un frêle esquif conduit par un seul matelot, il laisse sur le rivage tous ceux de sa suite : « Mes amis, leur dit-il, il est inutile de vous » exposer, vous reviendrez en France quand vous le

Digitized by Google

» pourrez; pour moi l'état de ma mère et la douleur » de mon père me rappellent. »

Cet excellent fils n'arriva que pour pleurer sur la tombe de la femme tant aimée qui lui avait donné le jour.

La guerre l'appela à la tête de son régiment de Champagne. A la journée d'Hastembeck, le 26 juillet 1757, Gisors, en brave colonel, donna à ses soldats l'exemple du courage et du dévouement.

La brigade de Champagne se couvrit de lauriers dans cette bataille. Elle força une batterie retranchée de huit pièces de canon et de deux obusiers. On voulut en reporter tout l'honneur au comte de Gisors, il réclama en faveur de l'officier qui avait principalement conduit l'attaque. Les gens de cœur ne veulent que de la gloire acquise par eux-mêmes; ils n'ont pas besoin de se couvrir de la gloire des autres.

Chargé de porter à Louis XV la relation de ce combat, Gisors fut reçu par le roi, au château de Compiègne, le 7 août suivant, et fut décoré de sa main de la croix de Saint-Louis.

A la fin de cette année, 1757, un de ces revers dont les nations les plus braves ne sont pas exemptes, jeta la France dans la consternation. Le roi de Prusse attaqua impétueusement l'armée française, le 5 novembre, et la mit complètement en déroute. Le comte de Gisors n'assistait pas à cette triste journée de Rosbach, il était du nombre de ces officiers de l'armée du duc de Richelieu, à qui des congés avaient été accordés pour passer leur quartier d'hiver à Paris. A la nouvelle de la défaite de Rosbach, tous les officiers reçurent l'ordre de rejoindre leurs régiments, et le comte de Gisors retourna à l'armée.

La France voulait tenter un grand coup contre l'Allemagne. Le maréchal de Belle-Isle, en qualité de ministre secrétaire-d'état de la guerre, prit toutes les mesures que

Digitized by Google

sa haute prudence militaire et son activité, crurent nécessaires pour assurer le succès de nos armes.

Il fut décidé que l'armée, destinée à agir en Allemagne, sous les ordres du comte de Clermont, serait de 85000 hommes, divisés en deux corps.

Il se tint de fréquents conseils chez le maréchal de Belle-Isle, afin de donner à l'infanterie française une organisation meilleure; on voulut assurer un sort plus heureux aux officiers et procurer plus de bien être aux soldats. Déjà, sur la proposition du ministre de la guerre, il avait été accordé une solde plus forte et une ration extraordinaire à chaque soldat pour les campagnes d'hiver.

Le comte de Gisors, qui était brigadier des armées du roi, fut mis à la tête du régiment des carabiniers. C'était une cavalerie d'élite, dont le colonel d'honneur était un prince du sang. Les soldats étaient tirés des différents régiments de l'armée et devaient avoir une taille de cinq pieds cinq pouces au moins, une bonne conduite et une tournure distinguée. Ils montaient tous des chevaux noirs provenant du Danemarck et du Jutland. Les officiers avaient le privilége de porter les insignes de leur grade dans l'armée, quoiqu'ils occupassent un grade inférieur dans le régiment. Ainsi la plupart des capitaines portaient des épaulettes de lieutenant-colonel. Ils jouissaient en outre d'un bien plus beau privilége; c'était le seul régiment de l'armée française où la vénalité des emplois n'était pas tolérée.

En temps de guerre, le régiment des carabiniers était porté à 1560 cavaliers. Cette troupe s'était distinguée à Fontenoy; et à la retraite de Prague, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle, les carabiniers, habitués à combattre à pied et à cheval, avaient encore rendu de grands services après avoir été démontés. Le comte de Gisors était digne de les commander.

Il était à la tête de cette cavalerie, lorsque le 25 juin

Digitized by Google

1758, l'armée française sous les ordres du comte de Clermont, se trouva en présence de l'armée hanovrienne commandée par le prince Ferdinand de Brunswick, l'un des plus célèbres généraux de la guerre de sept ans.

Après un combat acharné, les ennemis pénétrèrent dans la plaine en refoulant l'infanterie française. La réserve n'arrivait pas ; les carabiniers étaient depuis cinq heures exposés à un feu meurtrier. Le comte de Gisors demandait avec instance que l'on fît avancer la cavalerie. Enfin l'ordre fut donné au régiment des carabiniers et aux deux brigades de cavalerie de Royal-Roussillon et d'Aquitanie de charger sur cette masse compacte d'infanterie qui arrivait en colonnes serrées et allait couper en deux l'armée française. Toute cette cavalerie se lança avec intrépidité sur l'ennemi et fit des prodiges de valeur. N'étant pas soutenue, elle ne put culbuter des bataillons qui tenaient ferme comme un rocher ; elle fut foudroyée par la mousqueterie et par l'artillerie. Gisors ramena en vain à plusieurs reprises ses braves carabiniers à la charge ; trois de ses escadrons furent presque entièrement écrasés, et lui-même frappé mortellement resta sur le champ de bataille. L'affreuse déroute de Crevelt avait commencé.

Le prince Ferdinand de Brunswick fit relever le comte de Gisors et le fit transporter dans la petite ville de Neuss, où tous les soins lui furent prodigués. Ferdinand de Brunswick, vainqueur généreux, apporta lui-même au jeune colonel des carabiniers les plus attentives consolations. Gisors, sur son lit de douleur, eut encore assez de force pour écrire quelques lignes à son malheureux père et lui annoncer sa fin prochaine. Oh ! sans doute, dans sa longue agonie il pensa aussi à la France, à sa jeune épouse, à la ville de Metz qu'il confondait dans le même amour. Ses jours étaient comptés. Comme Bayard, il avait vécu sans peur et sans reproche ; comme Bayard, il était tombé

Digitized by Google

sanglant et vaincu au pouvoir des ennemis; comme Bayard, il mourut en chrétien : il avait alors vingt-six ans.

La nouvelle du désastre de Crevelt et de la mort du comte de Gisors, se répandit avec rapidité et vint glacer tous les cœurs français. Ces tristes événements affligèrent surtout la patriotique ville de Metz; au milieu des sentiments de la douleur générale, elle avait à pleurer la perte d'un brave qu'elle considérait comme un de ses enfants. Toutes les villes dépendant du gouvernement du comte de Gisors s'associèrent à ces lugubres sympathies : les populations se pressèrent dans les temples pour rendre les devoirs funèbres à la mémoire de ce jeune héros qui n'avait pu racheter au prix de sa vie le salut de l'armée et était mort sans la consolation d'expirer dans la gloire d'un triomphe.

On a comparé la mort du comte de Gisors à celle du fils adoptif d'Auguste. Cette comparaison serait-elle trop ambitieuse? Marcellus devait hériter de l'empire du monde : Gisors ne devait hériter que du gouvernement militaire de Metz. Mais Marcellus ne donnait que des espérances : Gisors avait déjà donné des preuves de son dévouement à la patrie. Marcellus était tué par la bévue d'un médecin hydropathe : Gisors versait son sang au champ d'honneur. Pourquoi ne dirait-on pas pour Gisors ce que Virgile a dit pour Marcellus : « Donnez-moi à pleines mains des lys et » des roses, que je couvre sa tombe de brillantes fleurs. »

Les plus hautes et les plus affectueuses consolations cherchèrent à adoucir la profonde affliction du maréchal de Belle-Isle. Le roi et la reine, tous les princes et les princesses de la famille royale s'empressèrent de visiter en personne le malheureux père et de lui exprimer leurs regrets. Le parlement de Metz et les magistrats municipaux lui adressèrent des lettres de condoléance. Il répondait au parlement : « Si quelque chose, Messieurs, était propre à

Digitized by Google

» apporter du soulagement à l'horreur de ma situation, » ce serait assurément les sentiments que vous voulez » bien me témoigner sur la perte affreuse que j'ai faite et » l'amitié que vous aviez pour mon fils. Mais tout ne sert » qu'à augmenter mes regrets et à me rendre plus mal- » heureux encore. »

Il répondait aux magistrats de la cité : « Je suis bien » touché, Messieurs, du nouveau témoignage que vous » venez de me donner de toute la part que vous prenez à » ma dernière perte et à l'amertume de la douleur que » j'en conserverai le reste de ma misérable vie. »

Malgré les douloureuses afflictions qu'il avait éprouvées, malgré les soixante-quatorze ans qui pesaient sur sa tête, le maréchal de Belle-Isle ne perdait rien de son activité pour le ministère de la guerre dont il était chargé, rien de son affection pour la ville de Metz, dont il restait toujours le gouverneur.

Les rapports fréquents du maréchal gouverneur avec les magistrats de la cité, avaient quelquefois dû nécessairement élever entre eux quelques nuages. Ils n'altérèrent jamais le dévouement du maréchal aux intérêts de la ville ; ni le respect de tous ses habitants pour la personne de monsieur de Belle-Isle.

Ainsi en 1754, le maréchal prétendait qu'aux termes d'un arrêt du conseil de 1666, il avait seul le droit de convoquer les trois ordres, et que, sans son consentement, le maître échevin ne pouvait le faire.

En 1760, M. de Belle-Isle avait présenté à l'agrément de la ville, un de ses protégés pour occuper la place de receveur des deniers communaux. Les échevins et le conseil ne repoussaient pas le candidat, mais ils voulaient lui imposer des conditions fort sévères. Le maréchal de Belle-Isle fut froissé de cette opposition. Me Roucour, syndic et député de la ville, étant alors à Paris, fit connaître ce mécontent-

Digitized by Google

tement aux magistrats qu'il était chargé de représenter et dans sa lettre du 2 juin 1760, on trouve le passage suivant : « Quoi, messieurs, vous forcerés Monsieur le maréchal, ce gouverneur, ce ministre qui nous a comblés dans » tous les temps de ses bontés, dont la protection nous a » été si avantageuse, qui nous est plus nécessaire que » jamais, vous forcerés, dis-je, Monsieur le maréchal de » Belle-Isle que vous nommés tous les jours à si juste » titre le père de la patrie, à nous retirer ses bienfaits. » Car enfin sans parler de tout ce que nous luy devons, » de qui tenons-nous ce que nous semblons luy disputer » aujourd'huy. N'est-ce pas par ses sages conseils, par ses » soins et par sa protection, que nous sommes parvenus » à réunir au domaine de la ville les charges de receveur » dont les titulaires absorbaient par des taxations à leur » profit la meilleure partie. »

Cela se passait précisément à l'époque où M. le maréchal de Belle-Isle s'occupait de fonder généreusement à Metz un établissement qui pût donner du lustre à la ville toute entière.

Sous le titre de Société d'Étude, des amis des arts et des sciences se réunissaient depuis quelques années, pour conférer sur les objets qui pouvaient intéresser l'avancement des sciences en général, et l'utilité du pays en particulier. Le maréchal de Belle-Isle voulut donner de l'extension et de l'autorité aux travaux des membres de cette société, en la transformant en académie royale. Non-seulement il obtint les lettres-patentes nécessaires pour la création de cette institution, mais il la dota d'une somme de soixante mille livres, et mit à la disposition de cette société, pour ses réunions, une des salles du château du gouvernement.

Les médailles accordées par les sociétés scientifiques, portent ordinairement l'effigie du souverain. Par une faveur spéciale, Louis XV voulut que les médailles délivrées par

Digitized by Google

l'Académie royale de Metz, portassent d'un côté l'effigie du maréchal de Belle-Isle, et de l'autre, ses titres ainsi que sa qualité de fondateur. Les jetons distribués aux membres présents dans les assemblées, devaient aussi porter l'effigie du maréchal de Belle-Isle, et au revers, des emblêmes et devises académiques.

L'académie royale de Metz fut installée et tint sa première séance le 19 novembre 1760. Cette cérémonie se fit avec un éclat et une solennité qu'il serait trop long de retracer. Dans cette première réunion, la société indiqua la nature et l'objet d'une partie de ses travaux, en offrant une médaille d'or de la valeur de 400 livres, à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question : Quel est le vrai principe de la fécondité des terres ?

Cette société s'occupa principalement « de l'agriculture, » de l'art de faire le vin, de l'aménagement des forêts, » des moyens d'assurer la navigation de la Moselle, et de » l'histoire des antiquités du pays. »

Pour faire apprécier la nature et l'importance de ses travaux, il suffit de citer quelques-uns des anciens membres de cette société : Les célèbres ingénieurs Peronet et Gardeur-Lebrun, les savants jurisconsultes Lacretelle, Emmery et Rœderer, les infatigables et érudits bénédictins François, Casbois, Maugérard et Tabouillot, les numismates Dupré de Geneste et Michelet d'Ennery, le conseiller au parlement Boutier, agronome instruit, le baron de Tschudy, naturaliste aussi profond qu'il était littérateur aimable.

Le maréchal de Belle-Isle ne jouit pas longtemps de la satisfaction d'avoir créé l'académie royale de Metz : deux mois s'étaient à peine écoulés depuis l'installation de cette société, lorsqu'il mourut à Paris, le 26 janvier 1761, à l'âge de 77 ans.

La fondation de l'académie fut pour ainsi dire l'acte de dernière volonté par lequel le maréchal de Belle-Isle chercha,

Digitized by Google

dans l'intérêt de la ville de Metz, à perpétuer l'œuvre à laquelle il s'était consacré pendant son long gouvernement.

L'ancienne académie, fidèle au souvenir et aux traditions de son illustre fondateur a, pendant trente ans encore, consacré ses talents et son influence à la propagation de tout ce qui pouvait être utile au pays. Ainsi l'on doit reconnaître que pendant un laps de plus de soixante années, la haute intelligence du maréchal de Belle-Isle a étendu ses effets bienfaisants sur la ville de Metz.

L'académie actuelle est inspirée des mêmes sentiments que son aînée ; elle s'honore de la prendre pour modèle ; elle a, pour les intérêts messins, le même dévouement, les mêmes espérances. Elle voudrait, comme le maréchal de Belle-Isle, que la cité qu'il affectionnait tant, fût à toujours appelée par ses amis et par ses ennemis : Metz, la forte ! Metz, la belle ! Metz, la riche !

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1846-1847,

PAR M. C. ROBERT, SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

Votre secrétaire vous l'a dit l'an dernier: On ne médit plus des Académies... Cette observation, en quelque sorte physiologique, n'est que trop juste à mon sens. Je crains, je vous l'avoue, que cette quiétude ne soit, pour les sociétés savantes, un signe de l'indifférence publique, ou l'avant-goût des jouissances réservées d'ordinaire aux grandeurs déchues!

L'influence des académies ne pouvait en effet que décroître sous l'action absorbante de la centralisation, et en présence des moyens puissants dont dispose, sur le même terrain, la presse périodique. L'homme d'études n'a plus besoin, comme jadis, du patronage d'un cercle choisi. La pensée marche seule..... Qu'une œuvre littéraire se produise, qu'un progrès se manifeste dans les sciences ou dans les arts, en huit jours le feuilleton a fait son rapport, et la France a jugé.

L'Académie royale de Metz, dont les revenus sont très-modiques, loin de faire imprimer en temps utile ses propres

Digitized by Google

travaux et ceux qu'on lui soumet, ne peut en livrer au public qu'une très-faible partie et seulement une fois par an; elle ne doit donc pas s'étonner si des découvertes écloses même dans son sein, prennent leur essor sans s'incliner devant son tribunal. Par ce temps de vie rapide, quel est en effet l'écrivain qui consentira à retarder ainsi le plaisir d'être lu? Quel est l'inventeur qui imposera à son œuvre un sommeil d'un an? Un an! mais c'est la vie de bien des découvertes utiles, et l'*actualité* n'est-elle pas de nos jours un mérite qui, trop souvent, dispense des autres! Nos balances, il faut le reconnaître, s'ajustent lentement, et nos jugements parfois, ne sont plus que de l'histoire. En nous reportant au dix-huitième siècle, cette situation devient plus frappante, et nous serions tentés d'être jaloux des conditions admirables dans lesquelles se trouvait notre devancière, l'ancienne Société royale de Metz. Les richesses intellectuelles lui arrivaient de toutes parts, et son action s'étendait en France loin des limites du pays Messin. En 1784, par exemple, vingt-deux auteurs s'étaient mis sur les rangs pour une seule des questions de son concours, et deux mémoires avaient été jugés dignes de partager le prix. L'un était dû à Lacretelle aîné qui habitait alors Paris. L'autre venait du fond de la Picardie; au bas de la lettre close qui l'accompagnait, on lisait: *De Robespierre, avocat en parlement, demeurant à Arras.*

Vos concours, dont il vous sera rendu compte tout à l'heure, sont bien loin d'offrir un tel empressement!

Notre sphère d'activité est donc fort limitée; en exceptant les ouvrages imprimés, desquels je n'ai pas à m'occuper, peu de chose nous est venu du dehors et de nos nombreux correspondants. C'est presqu'exclusivement sur vous-mêmes que roule l'œuvre académique: juges du camp aujourd'hui, demain vous entrez en lice, et si, dans ce contrôle réciproque de vos pensées et de vos travaux, une vive lu-

Digitized by Google

mière vient encore à jaillir, l'honneur tout entier en revient à vous, Messieurs, et à la cité. Aussi ne faut-il pas accuser ma confraternité si vos noms se retrouvent à chaque pas du compte-rendu que le règlement m'impose pour l'année qui expire aujourd'hui.

Avant d'aborder la nomenclature de vos travaux, permettez-moi de jeter un coup-d'œil rapide sur votre passé, pour y puiser ce fait remarquable, que l'Académie a toujours poursuivi son but général, l'*utile*, avec l'intelligence la plus complète, je devrais dire avec la prescience la plus heureuse des besoins de chaque époque. A qui en douterait, il suffirait de montrer la direction de vos efforts dans les différentes périodes de votre existence nouvelle qui date de 1819.

Ainsi, dès votre début (honneur en soit rendu à nos fondateurs qui m'écoutent), la nécessité d'encourager l'instruction industrielle fut vivement sentie par vous. Tout Metz sait quel brillant enseignement fut donné sous votre patronage; des membres distingués de l'Académie, et plusieurs d'entre eux siégent aujourd'hui à l'Institut de France, ont mis les sciences positives à la portée des masses, et enrichi vos mémoires d'inestimables travaux. Constatons en passant, Messieurs, que la nouvelle Académie ne faisait, en cela, que poursuivre l'œuvre de l'ancienne Société royale de Metz, œuvre que les orages de la révolution avaient seuls interrompue. Une citation vous en convaincra : parmi les trop rares documents qui nous restent de cette époque, se trouve le récit de la séance tenue en 1769, le jour de la Saint-Louis. Le directeur de la Société développa longuement cette pensée : « Que le plus sûr garant de l'esprit de citoyen était l'instruction de toutes les classes. » Les autres discours furent empreints du même esprit, et notre célèbre numismate Dupré de Geneste, alors secrétaire perpétuel, termina lui-même son compte-rendu par ces paroles : « La théorie des

Digitized by Google

arts utiles doit être enseignée à ceux qui n'ont d'autre ressource que le travail et l'industrie. »

En créant les cours industriels, vous avez donc honoré la mémoire de vos pères, en même temps que vous accomplissiez un progrès que l'opinion publique devait bientôt réclamer impérieusement sur tous les points de la France.*

Plus tard, lorsque la Cité eut institué régulièrement l'enseignement que vous aviez créé, l'Académie put se reposer sur ses lauriers. Vous avez accordé alors une bienveillante préférence à l'archéologie, et vous devanciez encore, dans cette circonstance, l'élan général qui ne porta que quelques années après, les hommes éclairés vers cette étude. Après des convulsions telles que celles qui ont transformé notre pays il y a un demi-siècle, les nations reconstituées et rendues aux loisirs de la paix, se reportent volontiers en arrière; semblables à l'enfant qui retrouve une famille, elles aiment à ressaisir un à un les chaînons qui les rattachent au passé !

Cette douce science des souvenirs domina quelque peu vos assemblées pendant plusieurs années; c'est alors que votre musée archéologique fut formé, que les monnaies et les débris de tous les âges furent étudiés et décrits. Ceux de vos mémoires qui contiennent ces travaux sont classés, aujourd'hui parmi les livres rares et les plus recherchés. Mais il n'est pas de mine qui soit inépuisable, et l'archéologie locale eut bientôt atteint, grâce à vous, une position élevée dans laquelle il ne vous restait plus qu'à la maintenir.

On commençait d'ailleurs, vers cette époque, à invoquer le secours de la science, pour arracher au sol tout ce qu'il doit à la main qui le cultive. L'Académie se montra

* A l'époque où l'enseignement industriel fut créé à Metz, Paris seul jouissait d'un semblable bienfait, grâce à M. Ch. Dupin. Les cours professés à Metz ont été rapidement adoptés par un grand nombre de villes.

Digitized by Google

encore au premier rang des sociétés savantes, et fit les plus constants efforts pour donner à l'agriculture la vie et la force : primes, médailles, publications, expériences, conseils aux laboureurs, achats d'instruments aratoires, rien ne fut épargné. Récemment enfin, la société a puissamment concouru à l'organisation des comices. — Aujourd'hui que cette sorte de représentation a été donnée à l'agriculture, votre responsabilité est grandement amoindrie et n'agit plus au premier degré : aux comices, appartiennent plus particulièrement les expériences, la visite des fermes et l'enseignement pratique. A vous, société départementale, un rôle plus théorique et par conséquent plus en rapport avec votre organisation ; à vous, une centralisation active, à vous enfin, le soin d'appeler sur les plus dignes les récompenses généreusement offertes par l'administration du pays.

L'agriculture, comme l'archéologie, comme la propagation des sciences positives et industrielles, a donc à son tour abdiqué tout privilége, et vous pourrez désormais partager équitablement vos efforts entre les quatre branches de vos études : les *lettres,* les *sciences,* les *arts* et l'*agriculture.*

J'ai tenu, Messieurs, à constater cet équilibre, avant de vous montrer les heureux résultats qu'il a produits pendant l'année académique 1846-1847.

Littérature, Philosophie, Economie sociale.

M. Faivre vous a raconté les impressions qu'il a ressenties lorsque parut le tableau qui représentait l'apothéose de Napoléon. C'était un sujet que pouvait aborder la plume sérieuse de notre confrère. En voyant ces guerriers couronnés sur un amphithéâtre de nuages, et semblant une cour céleste prête à recevoir son Dieu, il se demanda ce

Digitized by Google

que voulait dire, au fond, cette allégorie? La mort du grand homme n'avait-elle d'autre idée à réveiller dans les masses que celle de l'élysée d'Homère? — Ce mensonge poétique a donné occasion à M. Faivre de vous présenter quelques considérations sur la vie future. Notre confrère s'afflige de l'indifférence qu'on rencontre trop souvent dans notre siècle pour l'avenir qui nous attend, et y trouve une cause profonde de démoralisation. Votre règlement ne permettait pas que cette doctrine reçût tous ses développements; l'auteur s'est renfermé dans les étroites limites qui lui étaient imposées.

— Au commencement de l'année, M. Macherez vous a lu quelques-unes de ces fables dont vous aimez la philosophie et le tour piquant. Dans vos dernières séances, notre confrère a complété son tribut poétique en vous faisant hommage d'une *Epître au peuple français* et du premier chant d'un poème intitulé *Clovis;* le ton élevé de ce dernier morceau a prouvé que l'auteur maniait aussi avec succès le vers alexandrin.

— M. Blanc, qui lit avec tant de charme, vous a fait connaître les plus jolis passages d'un recueil intitulé *Poésies populaires.*

— Vos mémoires, qui vont s'imprimer, seront enrichis, grâce à M. l'abbé Maréchal, de la traduction de l'héroïde connue sous le nom de *Cantique de Débora.* La langue hébraïque est cultivée avec succès par les savants et les théologiens d'outre Rhin, mais ne jouit pas en France du droit d'aînesse qui lui appartient dans les études philologiques; et cependant les beautés de la littérature biblique ont servi de modèle aux deux Racine, à J.-B. Rousseau, à Châteaubriand, à Lamartine et à Voltaire lui-même, dans son plus beau chant de la Henriade.

« Rien n'est plus difficile, dit notre savant confrère » M. Gerson-Lévy, que de reproduire dans nos langues

Digitized by Google

» modernes les expressions figuratives d'une langue morte » depuis le retour de la première captivité, c'est-à-dire » depuis vingt-quatre siècles. Combien de synonymies dont » les nuances nous échappent, combien de mots dont le » sens ne peut être conjecturé que par le secours des lan- » gues contemporaines ! »

Le cantique de Débora peut être considéré comme un des passages de la Bible les plus difficiles à interpréter : les idées qui semblent au premier abord décousues et même incohérentes ont fait échouer la plupart des traductions tentées jusqu'à ce jour. M. Maréchal a démontré victorieusement la liaison des trois parties distinctes de cette ode sublime. Mettant à contribution les versions Syriaque, Chaldaïque, Arabe et Grecque, il a su triompher des difficultés du texte. Sa traduction respire le génie antique des saintes écritures.

— Le paupérisme et les moyens d'y remédier, tel est le titre d'une communication de M. de Saint-Vincent qui a provoqué dans votre sein une discussion intéressante. Les pensées élevées de l'auteur, l'importance de son sujet et le point de vue indépendant auquel il s'est placé, ont conquis vos suffrages unanimes, et vous avez ordonné l'impression de cette dissertation, l'une des plus importantes que vous ayez entendues depuis longtemps. Les chapitres lus à l'Académie et qui font partie d'un travail plus étendu, traitent *de la moralisation des classes pauvres, de l'abus des liqueurs enivrantes, des améliorations à apporter au système pénitentiaire,* enfin *des devoirs des classes aisées envers les classes pauvres.*

— Vous devez à M. Alfred Malherbe une analyse critique des ouvrages qui traitent de l'émigration en Amérique. Depuis cinquante ans, plus de trois millions d'Européens ont trouvé asile dans les états de l'Union, et cependant la population du vieux monde devient de jour en jour plus exubérante. Comme tous les hommes sérieux, M. Malherbe

Digitized by Google

a compris que le temps était venu où le fait de l'émigration devait être gravement médité : il cite particulièrement l'opinion du major Packenham et celle de M. Van der Straten, ancien secrétaire de la légation belge à Washington. Il pense avec ces auteurs, et contrairement à l'avis de M. de Tocqueville, que l'Est de la confédération est déjà encombré, et que les émigrants doivent aujourd'hui se diriger vers les vastes domaines de l'Ouest. Ce travail est terminé par des considérations qui prouvent combien l'Europe aurait intérêt à envoyer ceux de ses enfants qu'elle ne peut nourrir, non plus dans l'Union où ils contribuent au développement d'une puissance *manufacturière* déjà redoutable, mais dans quelque partie du globe où ils pourraient s'établir, sans danger pour la mère patrie. L'Algérie et l'Amérique centrale du sud paraissent à notre confrère remplir les conditions désirables.

— Messieurs, l'Académie n'est pas restée étrangère aux préoccupations qu'a fait naître cette année la question des subsistances. Tandis que l'autorité administrative et que les conseils de la Cité pourvoyaient aux besoins présents, notre compagnie s'est émue du soin de l'avenir ! M. André vous a soumis, dans votre séance extraordinaire du 11 mars, un *système de prévoyance pour la subsistance des classes pauvres*. La théorie de notre confrère se recommande et par le point de vue philantropique qui la domine et par une appréciation fort nette de la situation exceptionnelle de notre département dans lequel le prix des céréales est tantôt le plus bas, et tantôt le plus élevé de toute la France. Toutefois, comme ce travail suppose la solution d'une des plus graves questions de notre époque, celle des *réserves*, vous avez voulu, avant de l'accueillir dans vos mémoires, le renvoyer à l'examen d'une commission. Le jugement de l'Académie demeure donc suspendu. Mais qu'il me soit permis, en attendant, d'exprimer en votre

Digitized by Google

nom les sympathies les plus vives pour tous les efforts qui tendront, comme ceux de M. André, à guider les sociétés modernes vers des voies de salut, encore cachées peut-être, mais qui existent, n'en doutons pas.

Histoire, Archéologie.

Je ne vous parlerai pas de quelques ouvrages historiques qui vous ont été soumis ; ils appartiennent au domaine public et vous n'avez pas jugé qu'il dût vous en être rendu compte. Vous avez cependant chargé votre secrétaire de vous faire un rapport sur *les Tablettes historiques de l'Auvergne,* consciencieuse publication due à la plume infatigable de l'un de vos correspondants, M. Bouillet, de Clermont-Ferrand.

— M. Munier vous a offert un travail fort curieux sur le calendrier républicain et sur les fêtes décadaires. Cette époque est séparée de nous par tant d'événements qu'il semble qu'elle appartienne déjà à l'histoire..... M. Munier, après avoir rappelé que l'ère républicaine commençait le 22 septembre 1792, à neuf heures dix-huit minutes du matin, analyse l'esprit de ces institutions et termine en citant un rapport à la Convention, dans lequel Fabre d'Eglantine a eu la singulière idée de décorer d'une origine antique un des termes les plus connus du néologisme révolutionnaire. Fabre rapporte que les anciens désignaient la Gaule lyonnaise sous le nom de *Braccata,* expression qu'il ose traduire par *culottée,* d'où il conclut que le reste des Gaules jusqu'au Rhin se faisait honneur, dès le temps de César, de porter la dénomination contraire.

— M. de Saulcy, membre correspondant de l'Académie, vous a fait, dans votre séance du 26 juillet, une communication verbale sur une découverte qui venait d'avoir lieu

Digitized by Google

à Marseille et dont l'appréciation lui avait été confiée par M. le ministre de l'instruction publique. Je regrette que les limites nécessairement restreintes d'un compte-rendu, ne me permettent pas de remettre sous vos yeux des détails que vous avez entendus avec le plus vif intérêt.

Je vous rappellerai seulement qu'il s'agissait d'une table en pierre de 50 centimètres de largeur, toute couverte de caractères dont l'interprétation avait vainement exercé le zèle des archéologues de Marseille et celui de quelques étrangers. M. de Saulcy reconnut au premier coup-d'œil que l'inscription était phénicienne et qu'elle remontait à six cents ans environ avant l'ère chrétienne. Un texte phénicien et un texte beaucoup plus considérable que tous ceux retrouvés jusqu'à ce jour, était déjà une bonne fortune pour un philologue tel que notre ancien collègue; mais quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il reconnut, légèrement modifiés, des passages importants du Lévitique et du Deutéronome. Bien des conséquences découlent de cette découverte..... Les phéniciens auraient-ils adopté la loi de Moïse? et, s'il en est ainsi, que penser du témoignage des Romains qui nous représentaient la religion carthaginoise comme barbare et sanguinaire?

Confiée à des hommes tels que M. de Saulcy, l'archéologie est un admirable levier.

— M. Victor Simon a écrit quelques pages intéressantes au sujet d'un ouvrage de M. Beaulieu, intitulé: *Antiquités de Vichy-lès-Bains*. M. Beaulieu est un de vos correspondants, et déjà l'hommage qu'il vous a fait de l'*Archéologie de la Lorraine* vous a permis d'apprécier une plume exercée et habile. Votre rapporteur décrit et commente plusieurs objets antiques fort curieux et cite une figurine sur le socle de laquelle on lit *Pestika*, nom qui dériverait du celtique *pesk*, poisson, peskêta, pêcher: ce petit monument serait donc un souvenir du culte des pê-

Digitized by Google

cheurs des bords de l'Allier, tandis que de nombreuses figures de Vénus anadyomène prouveraient qu'une des sources de Vichy, qui passe pour entretenir la fraîcheur du teint, avait été, par une même croyance, consacrée jadis à la déesse de la beauté.

— On s'est beaucoup entretenu cette année, dans le monde savant, des cachets des médecins oculistes romains; dès 1839, l'Académie avait porté elle-même son attention sur ces curieux éléments de l'archéologie médicale. M. Sichel, ophtalmologiste et antiquaire distingué, a chargé M. Michel Lévy de vous offrir la description de cinq pierres gravées inédites, qui appartiennent à cette branche de la sigillographie. Le travail de M. Sichel établit que Celse et Galien connaissaient des maladies que la médecine moderne prétend avoir découvertes; mais, en compensation, si les cachets des oculistes romains témoignent quelquefois du savoir, de ces antiques praticiens, les titres pompeux de leurs collyres prouvent presque toujours qu'ils étaient quelque peu charlatants.

L'antiquité n'a pas seule été l'objet de votre sollicitude:

— Votre questionnaire archéologique vous est revenu avec de bons renseignements sur nos édifices religieux.

— M. du Coëtlosquet vous a communiqué un fragment d'une notice sur la cathédrale de Metz, qu'il doit publier dans quelques jours. Cette monographie remonte au berceau du glorieux édifice et le suit avec amour jusqu'à ses dernières restaurations.

— Les villages effacés de nos cartes et qui n'existent plus que dans les traditions écrites du moyen-âge, ont été l'objet des recherches de M. Clercx qui a rendu le nom de Verquilliacum à un emplacement que signalent, au-dessus du cimetière de l'Est, des débris de constructions d'une ancienneté respectable.

— La Société des recherches utiles de Trèves a offert à

Digitized by Google

l'Académie royale de Metz une description des monuments et des églises de l'antique capitale de la première Belgique. Cet ouvrage, écrit en allemand, a été analysé par votre président, qui en a fait ressortir toute l'importance. Les magnifiques plans qui l'accompagnent sont dus à M. Schmidt et lui donnent un mérite géométrique et architectural qui manque trop souvent en France aux publications archéologiques. Vous avez retrouvé avec plaisir dans le texte la plume de M. Wittembach, l'un de vos plus anciens correspondants étrangers.

Il serait à souhaiter que la ville de Metz, qui elle aussi est riche en monuments de tous les âges, fût bientôt dotée d'une aussi bonne monographie.

— La joaillerie Messine, aux quinzième, seizième et dix-septième siècles, a été, de la part de M. Michel, l'objet d'une communication digne de la puissante corporation des orfèvres qui a donné à la cité tout à la fois des artistes et des magistrats. Le même académicien a déposé sur votre bureau quelques extraits des registres des anciennes paroisses de Metz. Ce ne sont que de simples récits intercalés entre les actes de baptême, mais récits datés jour par jour, ce qui est inappréciable pour une histoire locale.

— Au terme de vos travaux, M. Dufresne vous a communiqué un volumineux manuscrit *illustré*, dans lequel il a réuni les armoiries des évêques de Toul, les fac-simile de leurs signatures, et de nombreux documents paléographiques et historiques d'autant plus précieux que les archives de cette ville ont été complètement détruites en 1793. M. Clercx a examiné ce travail et vous a fait remarquer que son auteur avait relevé des erreurs échappées au P. Picard et avait reculé de près d'un siècle la date assignée par Menestrier à l'introduction du chapeau dans les armoiries ecclésiastiques. M. Dufresne possède une collection unique des sceaux religieux de la ville de Toul; leur des-

Digitized by Google

cription, qu'il doit mettre incessamment sous les yeux de l'Académie, comptera assurément parmi les monuments que la sigillographie, jalouse de la numismatique, commence à élever de toutes parts.

Enfin, Messieurs, votre Secrétaire vous a remis une note sur les monnaies du moyen-âge, découvertes, en 1846, dans les environs de la ville.

Sciences.

Vos mémoires, grâce aux travaux de M. Schuster, empruntent chaque année à l'annuaire du bureau des longitudes quelque chose de son puissant intérêt. M. Schuster vous a donné le résultat des observations météorologiques qu'il dirige à l'école d'application avec d'excellents instruments et suivant toutes les règles de la science. Ce document, pour l'année 1846, n'a pas moins de trente pages, et présente le tableau jour par jour, heure par heure, de la pression atmosphérique, de la température, des vents et de la pluie.

— Des échantillons minéralogiques, rapportés de Corse, ont été offerts à l'Académie par M. Scoutetten. M. Victor Simon s'est chargé de les examiner et vous a signalé de beaux fragments de diorite orbiculaire, roche qui n'est décrite que depuis peu d'années. Votre rapporteur a comparé, à cette occasion, la syenite de la Corse, avec la syenite des Vosges, qui, selon lui, se rapproche davantage, par sa cristallisation et ses propriétés, de la syenite égyptienne dont l'obélisque de Luxor forme un si magnifique échantillon.

— M. Soleirol, dans un manuscrit fort étendu et accompagné de planches, a présenté une étude des carrières qui fournissent l'excellente chaux hydraulique du pays Messin. On comprendra toute l'importance de ces recherches quand on saura que l'auteur y fait connaître la loi constante qui

Digitized by Google

règle la superposition des couches calcaires, loi qu'il a vérifiée à plus de quatorze kilomètres de la ville. Des coupes font voir que la connaissance d'un certain nombre de bancs permet de déterminer quels sont ceux qui leur succèdent.

Le mémoire qui vous a été soumis, a le mérite, rare dans notre siècle, d'avoir été vingt ans sur le métier. Il intéresse à la fois l'industrie du chaufournier et le forage des puits en terrain liasique.

— M. Ibrelisle vous a offert un manuscrit traitant du froid et de son action sur l'économie animale. Ce travail, dans lequel l'élégance du style le dispute à l'intérêt technique, fera partie de vos Mémoires. Vous avez entendu avec intérêt le rapport qui vous en a été fait par M. le docteur Cazalas, qui l'a examiné sous le triple point de vue de la physiologie, de la pathologie et de la thérapeutique. M. Ibrelisle démontre par des citations nombreuses et authentiques que le froid, sous différentes formes, a été, de tout temps et dans tous les pays, mis à profit comme moyen prophylactique et curatif; l'hydrothérapie, trop exaltée par les uns, trop dénigrée par les autres, n'est, suivant lui, qu'un emploi régularisé et perfectionné des usages anciens.

— L'inhalation de l'éther sulfurique a récemment excité à un haut degré l'attention publique. Endormir, éteindre la douleur, cette cruelle compagne des opérations chirurgicales, tel était le résultat tenté par Jackson..... Mais cette découverte devait, à son début, et par son importance même, inspirer l'effroi et rencontrer le doute : il importait donc que les hommes dont l'opinion a du poids, se hâtassent de déterminer quelle était la puissance réelle de l'éther et comment il agissait sur l'organisme.

M. le docteur Hénot a, l'un des premiers, accompli ce devoir. Il vous a rendu compte, dès le mois de décembre, d'une opération à laquelle il venait de procéder ; encore

Digitized by Google

sous l'impression de la réalité, il a su nous faire assister en quelque sorte aux étranges phénomènes de l'éthérisation. Notre confrère vous a depuis fait plusieurs communications sur le même sujet, et a posé les limites en deçà desquelles il est permis d'avoir recours à ce puissant procédé. Cette grave question a été longuement discutée dans votre sein et vous avez décidé que l'aperçu plein de sagesse, que vous devez à M. Hénot, trouverait place dans les publications de l'Académie.

— Avant de quitter les sciences médicales, il ne me reste plus qu'à constater que MM. Scoutetten et Ibrelisle ont examiné et commenté, l'un le traité d'hygiène publique et privée par M. le docteur Levi, l'autre le traité de *thérapeutique* et *matière médicale* par M. le docteur Dieu. Ces ouvrages importants sont imprimés et ont reçu la sanction de l'opinion publique; il serait donc superflu de rapporter ici le jugement de vos commissaires.

Beaux-arts; arts chimiques et mécaniques.

L'architecture, et particulièrement l'architecture religieuse, a fixé l'attention de l'Académie. A vous, Messieurs, qui étudiez incessamment les plus beaux temps de l'art chrétien, il appartient mieux qu'à personne d'apprécier le style qui convient aujourd'hui à nos églises. D'excellents préceptes ont été posés à ce sujet par votre commission des concours.

— M. Michel a traduit la vie de Becker, ce marchand de draps de Manheim qui, trompé par un amateur de médailles, étudia, pour se venger, l'art antique et se l'appropria si bien que ses contrefaçons numismatiques sont, depuis un demi-siècle, la terreur de tous les collectionneurs d'Europe. A cette occasion notre confrère est entré dans des considérations intéressantes sur l'art de la gravure.

Digitized by Google

— Une méthode d'écriture publiée par M. Dembour, agrégé-artiste, a l'avantage de reproduire un choix judicieux des principes sanctionnés par l'usage. Les modèles sont exécutés avec habileté, et l'éditeur a eu l'heureuse pensée d'en choisir le texte dans nos meilleurs moralistes.

— M. Bodin a bien voulu se charger de vous faire connaître périodiquement les publications spéciales aux arts mécaniques et à l'industrie *manufacturière*. Le cingleur d'Anzin, la turbine de M. Kœchlin et d'autres appareils perfectionnés, lui ont paru mériter votre attention; il vous a signalé aussi des articles remarquables, tels que celui publié dans le Journal des Usines, par M. Morin, sur les effets du marteau à vapeur. Au milieu des immenses et complexes progrès de la mécanique pratique, analyser, concentrer et faire connaître, est une œuvre des plus méritoires; on ne peut donc savoir trop de gré aux hommes qui acceptent ce soin, surtout lorsqu'ils pourraient, comme M. Bodin, entretenir l'Académie de leurs propres travaux.

— M. Camus, mécanicien, originaire de Metz, vous a envoyé, de Paris, une note sur la trempe de l'acier.

Agriculture. — Économie rurale.

L'Académie royale de Metz est ordinairement chargée de désigner les agriculteurs et les agronomes auxquels sont décernées les primes départementales. En 1845, la distribution avait eu lieu à Metz, dans cette enceinte, et tout le département avait été appelé à la fois au bénéfice des subventions ministérielles. L'année dernière, M. le Ministre a jugé, avec raison, qu'il fallait éviter aux cultivateurs un déplacement préjudiciable à leurs travaux, et a décidé que chaque arrondissement concourrait à son tour, et que la distribution aurait lieu dans le canton choisi

Digitized by Google

par le Comice. La récompense est ainsi décernée là où le progrès a eu lieu, là où l'exemple est surtout efficace et peut être suivi. — Vous avez, conformément aux conclusions de votre commission, donné la priorité à l'arrondissement de Briey, dont le Comice était le plus nombreux après celui de Metz. Votre Président et votre Secrétaire ont tenu à honneur d'aller porter eux-mêmes à Villers-la-Montagne, les encouragements du gouvernement. La réception cordiale qui les attendait, a prouvé que la meilleure intelligence règne entre les Comices agricoles et la Société départementale. Le compte-rendu de cette solennité sera imprimé dans vos mémoires.

L'Académie a rehaussé l'éclat de la fête agricole de Villers-la-Montagne, en accordant, sur ses propres fonds, quatre médailles d'argent du plus grand module, aux agronomes de l'arrondissement que recommandaient à son choix des améliorations notables, obtenues par de grands travaux d'art.

Vous aviez décidé, dans votre séance extraordinaire du 14 mars, que quatre nouvelles médailles d'honneur seraient décernées aujourd'hui, pour des travaux analogues, aux agriculteurs de l'arrondissement de Sarreguemines; mais l'examen préparatoire et la constatation des droits n'ont pu avoir lieu à temps. Ces médailles serviront en partie à l'emploi des 1 000 fr. que le Conseil général, sur la proposition de M. le Préfet, a bien voulu vous accorder pour l'exercice courant. Elles ne seront distribuées qu'en automne.

— M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, vous a demandé un état statistique de la culture du mûrier et de l'*élève* du vers-à-soie, dans le département de la Moselle. Les documents que vous avez réunis à cette occasion ont prouvé que l'industrie *séricicole* n'avait pas encore repris le développement qu'elle avait atteint en Lorraine, au milieu du dernier siècle, alors qu'un

Digitized by Google

moulin pour dévider les cocons, avait été établi sur la Seille. Toutefois, les efforts qui sont tentés dans l'arrondissement de Metz et à Bouzonville, sont loin d'être sans avenir.

— M. Ch. Bouchotte a déterminé les différentes espèces de vignes cultivées en grand dans le département de la Moselle, et les a classées suivant la quantité et la qualité de leurs produits. Des boutures réunies par le même membre, ont été transmises à M. le duc Decaze, pour la collection du Luxembourg.

— M. Pelte, l'un de vos agrégés-cultivateurs, vous a offert deux mémoires. L'un traite des avantages que l'agriculture retirerait des baux à long terme. L'autre est relatif à l'action utile que l'Académie pourrait exercer, en faisant visiter par ses délégués un petit nombre de fermes confiées à de jeunes agriculteurs. Les principes le mieux appropriés à la nature du sol et aux conditions de l'exploitation, seraient ainsi enseignés sur place; la mise en pratique de ces principes pourrait être suivie d'année en année. M. Pelte paraît craindre que l'agriculture spéculative et théorique n'ait aujourd'hui ses dangers; le mode qu'il propose aurait peut-être l'avantage de déterminer les concessions réciproques que doivent se faire la science et la pratique.

— MM. Génot et Altmayer, tous deux membres correspondants de l'Académie, vous ont transmis leurs observations sur la maladie des pommes de terre. L'agriculture s'arme de tous côtés contre l'ennemi inconnu qui menace de nouveau nos campagnes dans leur principale subsistance; MM. Génot et Altmayer sont du nombre de ceux sur lesquels on doit compter dans cette lutte. Constatons, en passant, que la dissertation de M. Altmayer est des plus rassurantes, et qu'il a constamment pensé que la pourriture du tubercule n'était pas due à sa dégénérescence, mais à l'état exceptionnel du sol et de l'atmosphère, pendant les années 1845 et 1846.

Digitized by Google

— M. Victor Simon a fait un extrait judicieux de quelques-unes des nombreuses publications d'agriculture que l'Académie reçoit annuellement. Ce travail analogue à celui que fait M. Bodin, pour les arts mécaniques, avait été recommandé par un vote intervenu dans une de vos séances spéciales. — M. V. Simon vous a offert également un aperçu général de l'agriculture du département, et des améliorations qu'elle réclame. Notre confrère recommande l'emploi des bœufs pour le labour, et voudrait que les ânes fussent l'objet de plus de soins. Il se prononce pour les baux d'une durée de douze ans, et conseille aux propriétaires de donner plus de développement aux plantations, et d'en assurer le succès en y intéressant les fermiers. Il discute la chance de réussite de la garance dans les terrains d'alluvion des bords de la Moselle, et termine par un chapitre intitulé *Réformes importantes*, dans lequel il émet le vœu de voir livrer à certains travaux d'agriculture les enfants que les tribunaux reconnaissent avoir agi sans discernement.

— Vous avez examiné un mémoire de M. L. Watrin, sur la préparation des engrais et sur l'emploi de nouveaux appareils. L'Académie accueille toujours avec intérêt les communications qui touchent de si près aux intérêts agricoles : utiliser toutes les substances *fertilisantes*, est un grand problème que les constructions publiques et que les constructions privées devraient avoir en vue, et, sous ce rapport, nous sommes loin de la Flandre. — M. Terquem, rapporteur de votre commission, a discuté le système de M. Watrin, au double point de vue de la chimie et de la mécanique, et vous a fait connaître l'état actuel de la question des engrais. L'Académie a décidé qu'il serait donné acte à M. Watrin de sa communication.

Digitized by Google

Personnel de l'Académie.

Messieurs, la mort ne nous a pas épargnés..... Henri Fournel, l'un des plus jeunes d'entre nous, a cessé de vivre. M. Gasté, médecin en chef de l'armée d'Afrique, a succombé à ses fatigues.

D'autres pertes, moins douloureuses pour nos cœurs, mais aussi regrettables pour l'Académie, ont eu lieu cette année : M. Didion a été appelé à Paris. M. Didion avait dirigé vos travaux dans les fonctions de président, et récemment il honorait vos mémoires d'un travail de la plus grande importance pour la balistique, cette science ardue des Newton et des Euler* !

M. Rodolphe, chef d'escadron d'artillerie, dont le commerce et les connaissances spéciales vous étaient également précieux, est passé de la classe des membres titulaires dans celle des *associés libres non résidants*.

M. Piot, ingénieur des mines, a quitté Metz et l'Académie. Enfin M. Preux, appelé à diriger le parquet de la cour royale d'Amiens, nous a laissé le regret de l'avoir possédé trop peu de temps.

— Sept membres titulaires nouveaux ont été admis dans votre sein. Ce sont :

MM. Hénot et Michel-Lévy, chirurgien et médecin en chef de l'hôpital militaire d'instruction. Leur position scientifique est trop bien établie pour qu'il soit nécessaire que je redise, avec vos rapporteurs, tout ce que l'Académie est en droit d'attendre de leur concours.

M. Dieu, professeur de l'histoire naturelle des médicaments au même établissement. Votre commissaire, M. Ibrelisle, a hautement apprécié les ouvrages de M. Dieu, auxquels il n'a reproché que trop d'érudition.

* Ce mémoire a été couronné par l'Académie des sciences.

Digitized by Google

M. Auguste Prost, qu'appelaient à l'Académie son goût pour les arts et ses travaux sur les monuments religieux du pays Messin.

M. Vincenot, professeur de mathématiques, auteur d'un *Traité théorique et pratique du tracé des engrenages*. M. Vincenot n'était pas un étranger pour vous. M. Terquem, chargé d'examiner ses titres, vous a rappelé que bien jeune encore, il avait quitté les cours de la Sorbonne pour venir subir un brillant examen devant un jury composé de membres de l'Académie. Cet examen lui valut la chaire qu'il occupe aux écoles municipales.

M. Virlet, professeur d'artillerie à l'École d'application et successeur dans ce haut enseignement de nos anciens confrères MM. Piobert et Didion.

Enfin, M. Emy, capitaine d'artillerie, chimiste distingué, que recommandait encore à vos suffrages une monographie inédite de la clef et de la serrure depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. Ce qu'un parail travail a exigé de recherches est immense, et il fallait, pour le mener à fin, unir la sagacité du mécanicien à la patience de l'archéologue.

— M. le docteur Ibrelisle, que sa santé avait, depuis longues années, éloigné de nos séances, est venu reprendre sa place parmi nous.

— Le titre de membre correspondant a été accordé à M. Brandeis, de Tours, sur le rapport de M. Félix Maréchal, et à M. Delacour, sous-directeur au ministère des cultes, sur la proposition de M. le baron d'Huart.

Des associés étrangers ont aussi été admis. Ce sont trois savants de Trèves : MM. de Florencourt, président de la société récemment formée dans cette ville pour les *recherches utiles ;* Schmidt, architecte, membre de la même société, et Reichensperger, conseiller de justice, homme d'un haut mérite connu de plusieurs d'entre nous.

Digitized by Google

Telles sont les mutations qu'a subies le personnel de l'Académie.

Messieurs, mon compte-rendu est terminé. Il ne me reste plus qu'à vous rappeler que l'Académie a pris récemment plusieurs résolutions importantes : ainsi elle a décidé que les nombreux objets de collections qui lui appartiennent seraient définitivement abandonnés au musée de Metz. A l'avenir, les médailles, les antiquités, les échantillons de minéralogie ou d'histoire naturelle que recevra l'Académie, seront exposés pendant un an dans la salle des conférences, puis décrits et offerts au maire de la ville. De son côté, le conseil municipal a témoigné de sa sollicitude pour notre compagnie en lui accordant une subvention extraordinaire.

L'Académie doit aussi, comme société d'agriculture, des remercîments au Conseil général et au Préfet de la Moselle dont elle a pu apprécier le bienveillant appui.

Digitized by Google

MÉMOIRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES.

NOTICE

SUR

DOMINIQUE-HENRI-LOUIS FOURNEL,

Professeur d'histoire naturelle,

PAR M. ALFRED MALHERBE.

MESSIEURS,

L'Académie, en me chargeant de l'entretenir de M. Fournel, dont la perte récente est venue l'affliger, m'a offert l'occasion de payer un nouveau tribut à celui qui a laissé un si grand vide dans des sociétés où je l'avais pour collègue. Je ne dois pas toutefois me dissimuler mon insuffisance pour une pareille mission, car j'ai à considérer moins l'homme que le savant en vous parlant, Messieurs, du professeur dont la trop courte carrière fut aussi modeste qu'utile, et en essayant de vous tracer une esquisse de ses travaux.

Dominique-Henri-Louis Fournel, né le 23 mars 1813, à Génicourt, près Verdun, entra très-jeune encore au collége royal de Metz et s'y fit remarquer par une intelligence

Digitized by Google

précoce ainsi que par un esprit de justesse et d'observation qui plus tard devait s'appliquer aux branches de l'histoire naturelle. A seize ans, il avait terminé ses études et recevait le diplôme de bachelier-ès-lettres. Alors, Messieurs, l'Université n'avait pas encore compris que l'étude des sciences naturelles doit faire partie de toute bonne éducation, et que les avantages résultant de cette étude ne consistent pas seulement dans la culture de l'esprit considérée en elle-même, ni dans les nombreuses applications pratiques qu'elle peut fournir, mais que l'influence qu'elle exerce sur nos facultés est peut-être d'une importance encore plus grande; qu'elle nous accoutume à chercher les causes des effets dont nous sommes frappés, et que plus qu'aucune autre science, l'histoire naturelle exerce notre intelligence dans la méthode, partie de la logique sans laquelle toute investigation est laborieuse et toute exposition obscure. Aussi, cette science se trouvait-elle exclue de l'enseignement destiné à la jeunesse et était-elle presque inaccessible pour ceux qui ne voulaient pas en faire leur occupation principale. Fournel dut donc étudier seul dans le silence du cabinet et seul il parvint à acquérir à force de travail les connaissances nécessaires à celui qui veut approfondir les merveilles de la création.

Dans ses diverses excursions, la botanique et l'entomologie lui offraient une riche moisson de plaisirs et d'études; peu à peu il se familiarisa avec toutes les plantes; il put bientôt les déterminer et les classer avec méthode. C'est ainsi qu'il parvint successivement à former un herbier de la Moselle, augmenté par suite d'échanges des plantes du midi de la France, de celles des Vosges, des Alpes, de l'Algérie et de diverses autres localités. Cet herbier, fruit de tant de labeurs et se composant de 12 à 15000 plantes tant indigènes qu'exotiques, ainsi que la collection d'entomologie formée par Fournel et se composant de près de

Digitized by Google

3 000 espèces d'insectes, ont été acquis récemment par la ville de Metz et se trouvent aujourd'hui déposés dans son museum.

Mais toutes les branches des sciences naturelles sont sœurs ; aussi, Messieurs, Fournel qui avait une aptitude si grande pour tout genre de travail, étudia-t-il la géologie, la paléontologie, et les divisions de la zoologie.

A cette époque, la Société d'histoire naturelle prenait naissance dans quelques réunions périodiques de plusieurs amis des sciences ; Fournel y fut admis et il en devint bientôt l'un des membres les plus zélés et les plus instruits. A l'âge de vingt ans, il était professeur d'histoire naturelle dans l'un des grands pensionnats de notre cité, et quelques années après il obtenait le même titre au collége royal de Metz et aux écoles municipales.

La ville ayant créé une chaire de botanique au jardin des plantes, Fournel fut chargé de ce nouveau cours et chaque semaine, dans la belle saison, il conduisait ses élèves qui étaient pour lui autant d'amis, dans les vallons ou sur les collines boisées de nos environs, afin d'y explorer la nature et de lui surprendre en quelque sorte ses secrets intimes.

C'est en 1836, Messieurs, que le professeur Fournel publia la Faune de la Moselle ou Manuel de Zoologie contenant la description des animaux libres ou domestiques observés dans le département de la Moselle. Cet ouvrage appartient plus spécialement à l'Académie royale de Metz, car il lui est dédié comme un hommage de reconnaissance de la part de l'auteur.

Le premier volume traite des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des poissons et des mollusques.

La deuxième partie, publiée en 1840, traite des animaux articulés jusqu'aux hexapodes inclusivement. Fournel se proposait, ainsi qu'il l'annonçait dans cet ouvrage, de

Digitized by Google

faire paraître une troisième partie relative aux autres animaux articulés ; malheureusement ce travail n'a pas été achevé.

Messieurs, un catalogue des roches du département de la Moselle fut publié, en 1837, par Fournel et prouva que le jeune professeur avait exploré les entrailles de notre sol, comme il avait su étudier les plantes et les autres productions qui en couvrent la surface. Ce catalogue est suivi de dialogues sur les formations du pays messin, pour servir d'introduction à la géologie populaire.

La même année, nos mémoires s'enrichirent d'une notice de Fournel sur les graminées qui croissent naturellement dans notre département, considérées comme plantes fourragères. Cet opuscule est écrit avec autant de clarté que de concision.

La botanique, dit Tournefort, ne serait qu'une simple curiosité si elle ne se rapportait fréquemment à la médecine; et, quand on veut qu'elle soit utile, c'est la botanique de son pays qu'on doit le plus étudier. Fournel, se rappelant, sans doute, ces paroles de l'illustre maître s'appliqua à l'étude des espèces de champignons des prés et des bois qui causent fréquemment de si funestes accidents ; il chercha à faire reconnaître les espèces douteuses, nuisibles et vénéneuses. Mais il comprit qu'il ne suffisait pas pour être vraiment utile d'indiquer le danger; que, dans la pratique, il se commettrait de fréquentes erreurs; qu'il fallait donc indiquer le remède en même temps que le mal. Il s'adjoignit alors M. le docteur Haro, et publia dans le volume de nos mémoires pour 1838, un tableau des champignons observés dans les environs de Metz, précédé de quelques considérations sur leur nature, leur emploi domestique, les accidents qu'ils produisent dans certains cas et les moyens de les prévenir ou d'y remédier. On doit sans doute regretter qu'un travail d'une utilité pratique aussi

Digitized by Google

incontestable n'ait pas été complété par des planches coloriées avec soin, représentant les diverses espèces de la localité, comme cela a eu lieu dans les grands ouvrages de Bulliard et de M. Roques, sur les champignons et les plantes vénéneuses de France; mais il ne faut pas perdre de vue, Messieurs, que ce travail intitulé: *Premier mémoire,* ne contient que la synonymie des espèces et l'indication des localités dans lesquelles elles se trouvent; quant aux descriptions, elles devaient former l'objet de mémoires subséquents qui n'ont pas été publiés.

Tout incomplet qu'est demeuré ce travail, il n'en est pas moins fort utile pour notre contrée. Les auteurs y rappellent que l'empoisonnement n'est pas toujours le résultat de l'usage des champignons vénéneux; que les meilleures espèces, les champignons de couche, dont on est le plus certain, peuvent, dans quelques circonstances, acquérir les qualités les plus funestes, ils regardent enfin comme ne devant pas être rangés au nombre des substances alimentaires, cette plante que Néron appelait viande des dieux, parce que l'empereur Claudius auquel il succéda, était mort pour en avoir fait usage et avait été mis ensuite au nombre des dieux.

Messieurs, depuis plusieurs années, Fournel était professeur d'histoire naturelle, lorsque, en 1840, l'université, modifiant son programme de 1833, régla de nouveau l'enseignement de l'histoire naturelle, de manière à ce que les élèves des collèges pussent acquérir cette connaissance générale des lois de la nature, sans laquelle il n'y a point d'éducation libérale. « Cet enseignement, dit le programme » de 1840, formera, pour ainsi dire, une théodicée na» turelle montrant aux élèves la main de la divine pro» vidence partout empreinte dans le plan de ce monde » et dans l'organisation des êtres qui l'habitent. » Fournel comprit cette belle mission, et son cours d'histoire natu-

Digitized by Google

relle, dont la partie zoologique a été publiée en 1844, l'atteste suffisamment. Tantôt en effet, le professeur explique à ses élèves les fonctions de cet admirable système nerveux qui résume en lui et porte au plus haut degré, sous le point de vue physiologique, le double caractère de l'unité et de la variété, que la pensée une et féconde du Créateur a imprimé à ses œuvres et à l'organisation animale en particulier; tantôt il approfondit le mécanisme de la locomotion chez les vertébrés et les articulés, puis les facultés instinctives de l'homme et des animaux, ainsi que les divers modes d'expression qui s'y rattachent d'une manière naturelle; tantôt enfin dans une intéressante leçon sur la distribution géographique des animaux, l'auteur passe en revue l'influence des circonstances extérieures, de la végétation et de la configuration du globe, ainsi que l'influence directe ou indirecte de l'homme sur la répartition des espèces.

Le temps a manqué à Fournel, pour compléter son œuvre; il se proposait de publier deux autres volumes, l'un destiné au règne végétal, l'autre au règne minéral.

Toutefois, l'ouvrage que nous possédons n'en demeurera pas moins un excellent guide pour la jeunesse des écoles, qui pourra y puiser des connaissances précieuses à tout âge; car n'oublions pas et répétons même avec le père de notre école philosophique, « qu'aborder de front toutes les don-» nées de l'univers, penser à comprendre les rapports des » choses, à les traduire et à les expliquer, c'est entrer » dans le sein de *Dieu*, c'est s'y complaire avec appétence » des brillants résultats de cette célèbre sentence : *Con-» naître la raison des choses.* »

Je ne dois pas omettre, Messieurs, les divers rapports que Fournel a publiés, soit dans les bulletins de la société d'horticulture, dont il était le secrétaire, soit dans les bulletins de la société d'histoire naturelle de la Moselle, au

Digitized by Google

sein de laquelle il a rempli les mêmes fonctions pendant plusieurs années. Souvent aussi, Messieurs, l'Académie l'a nommé membre de ses commissions, et partout son zèle et son intelligente activité étaient d'un puissant secours, partout sa parole était d'un grand poids dans nos discussions scientifiques.

Les travaux de Fournel, vous le comprenez, Messieurs, l'avaient fait connaître hors de sa ville natale; aussi plusieurs sociétés savantes l'accueillirent-elles avec empressement, et fut-il reçu successivement membre correspondant de la société des sciences de Liége, de la société linnéenne de Normandie, de la société d'émulation des Vosges, et de la société philomatique de Verdun.

Fournel avait publié en 1846, dans les mémoires de la société d'histoire naturelle de la Moselle, la première partie d'un catalogue des coléoptères de la Lorraine, et il a laissé à son collègue et collaborateur, M. Géhin, quelques matériaux, pour continuer ce travail, dont la seconde partie a été récemment publiée par la même société.

Ah! Messieurs! pourquoi faut-il qu'une aussi belle intelligence ait été moissonnée à la fleur de l'âge, et que notre collègue ait été enlevé aussitôt à ses amis et à cette famille si respectable et si intéressante, dans le sein de laquelle les arts sont cultivés avec tant de succès.

Je ne vous rappellerai point, Messieurs, cette mort aussi prompte que funeste, qui est venue frapper Fournel, le 25 août dernier, au milieu de tant de travaux et de généreuses pensées. Ces souvenirs vous sont trop présents, trop pénibles, et la sympathie que la famille de Fournel a trouvée dans tous les cœurs, comme les regrets toujours aussi vifs, toujours aussi profonds, que notre collègue a laissés dans le sein des diverses compagnies auxquelles il appartenait, sont l'hommage le plus digne de sa mémoire, et un éloge bien plus éloquent que mes faibles paroles.

Digitized by Google

ÉLOGE

DE L. F. GASTÉ,

Médecin en chef de l'armée d'Afrique,

PAR M. LE DOCTEUR CAZALAS.

MESSIEURS,

Arrivé au terme de sa pénible mission, le 25 juillet 1842, par suite des fatigues excessives d'une inspection médicale en Algérie, l'illustre baron Larrey, une des gloires les plus pures de la France, rendait le dernier soupir à Lyon.

Le 10 octobre 1845, la ville d'Alger et l'armée d'Afrique ont vu finir une autre existence qui leur était chère, celle d'Antonini, un des médecins philosophes les plus remarquables de notre époque ; et cette mort était le résultat de la même cause que celle de Larrey.

Ces deux victimes, d'un dévouement religieux à l'accomplissement de leurs devoirs, ne suffisaient pas encore pour démontrer que l'inspection médicale de tous les points de l'Algérie, occupés par nos troupes, était un fardeau, sous le poids duquel, un seul homme, quelle que fût sa puissance physique et morale, devait nécessairement succomber. Le 21 juillet 1846, quatre ans après la mort de Larrey, neuf mois après celle d'Antonini, votre collègue Gasté, dont vous m'avez chargé de retracer la carrière, payait,

Digitized by Google

comme eux, de sa vie, le renouvellement téméraire de la même entreprise; et le corps des officiers de santé de l'armée avait à déplorer un de ses membres les plus considérés, un de ses chefs les plus habiles.

Une plume plus exercée que la mienne, ferait ressortir, avec plus d'art, les qualités de l'homme dont je dois vous entretenir; j'oserai cependant en parler, comptant sur votre bienveillante indulgence, et rassuré moi-même, par la certitude que, si mon langage est au-dessous de mon sujet, il se ressentira, du moins, du juste respect dont je suis pénétré pour Gasté, et pour l'Académie, qui a bien voulu m'honorer de son choix.

Léonard-Fulcran Gasté naquit à Tours, chef-lieu du département d'Indre-et-Loire, le 3 mai 1791. Son père exerçait les délicates fonctions de notaire; sa mère, qui lui a survécu, passe pour un modèle de piété. Ils jouissaient d'une aisance honnête, qui leur permettait de subvenir d'une manière honorable à l'éducation et à l'établissement de leur famille, composée de trois enfants. Ils placèrent leur fils au collége de Tours, et c'est là que Gasté fit ses premières études. Mais, par suite de ces révolutions qui s'opèrent si fréquemment dans les fortunes de certaines professions, son père éprouva des pertes tellement considérables, que bientôt il se vit dans la triste obligation de choisir entre l'improbité ou un état voisin de l'indigence; il n'hésita point, il accepta, avec résignation, cette dernière condition, préférant léguer à ses enfants un nom honorable que des biens mal acquis. Le jeune Gasté fut retiré du collége avant d'y avoir terminé ses études. Ce malheur ne le découragea point, et déjà à cette époque de sa jeunesse, il préludait à cette puissante énergie qu'il devait déployer, plus tard, dans le cours de sa carrière. En quittant l'université, il ne voulait pas que son instruction première restât incomplète. Pour s'affranchir de toute dépendance, il se mit à donner des leçons,

Digitized by Google

travailla dans un bureau, et les modestes profits de son travail lui permirent de continuer ses études sous un maître particulier. Cette position précaire, lui rendait le présent à peine supportable, et lui faisait redouter l'avenir ; il résolut d'en sortir, et voulut d'abord s'attacher à la profession de son père ; mais un instinct tout particulier semblait l'appeler ailleurs, et le dirigea vers l'étude des sciences médicales. Il fut adressé à l'un des médecins les plus instruits des hôpitaux de sa ville natale, qui ne tarda pas à découvrir en lui les qualités nécessaires pour fournir un jour un médecin distingué. Guidé par cet honorable protecteur, il fit, à Tours, sous la direction de bons maîtres, ses premières études médicales. Touchant à sa vingtième année, n'ayant rien à attendre de sa famille, sa position n'était point brillante ; l'espoir d'un meilleur sort, tant pour lui que pour les siens, lui inspira l'idée d'entrer dans la carrière de la médecine militaire. Recommandé par ses maîtres, qui avaient reconnu sa capacité et l'étendue de ses connaissances, le 21 juillet 1811, il fut nommé chirurgien sous-aide major au 105^{e} régiment de ligne, et fit, avec ce corps, les pénibles campagnes de 1811, 1812 et 1813, en Espagne. En 1814, il suivit, avec le même grade, la fortune et les diverses chances de la grande armée dont il partagea les fatigues et les privations. Au mois de mai 1815, en lui conférant le grade d'aide-major, dans le même corps, on récompensa le zèle et le dévouement dont il avait déjà donné tant de preuves ; et, c'est en cette qualité qu'il assista à la bataille de Waterloo, cette lutte à jamais mémorable, qui faillit lui coûter la vie. Après les désastres que venait d'éprouver notre glorieuse armée, et qui avaient décidé du sort de la France, le 29 septembre de la même année, il devint victime d'une mesure générale prise à cette époque, il fut mis en non activité et à demi-solde. Le 1er janvier 1816, il fut replacé comme aide-major dans la légion d'Indre-et-

Digitized by Google

Loire, organisée dans sa ville natale. Le 9 février suivant, on le remit en non activité, sans traitement ; et deux mois après il recevait une commission de chirurgien sous-aide-major, pour l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg. Après avoir honorablement rempli les fonctions d'aide-major, il se trouva donc forcé, pour rentrer au service, de descendre d'un grade. Cette mesure injuste, qui n'atteignit, dans l'armée, que le corps des officiers de santé, et que partagèrent d'ailleurs, un grand nombre de médecins et de chirurgiens distingués, Gasté l'accepta sans se plaindre, je dirai même, presque avec satisfaction, car il comprit sur-le-champ, le bien qui pouvait en résulter pour son avenir. En effet, le séjour de courte durée qu'il faisait dans chaque localité où le devoir l'appelait, ses nombreux et continuels déplacements, l'avaient presque entièrement distrait des études théoriques ; le temps, dans tous ses voyages, était à peine suffisant, pour l'accomplissement rigoureux de ses occupations pratiques. En arrivant à l'école de Strasbourg, Gasté était déjà praticien, mais son érudition était bornée dans les sciences médicales. L'occasion était favorable, pour conquérir ce qui lui manquait sous ce rapport ; il respirait dans une atmosphère de science, il était entouré de bons maîtres qui le distinguèrent bientôt au milieu de ses jeunes camarades. Après deux années d'un travail continu et persévérant, il fut en état de soutenir un concours brillant, qui lui valut les applaudissements de ses maîtres et de ses compétiteurs, et le fit proclamer premier lauréat. Le jugement que ses professeurs avaient porté de lui, était tellement flatteur, que l'orateur, chargé du discours d'usage, à la distribution générale des prix, le qualifiait déjà de *médecin distingué*.

Le premier prix, remporté par Gasté à l'hôpital de Strasbourg, le conduisit immédiatement au Val-de-Grâce, à cette école célèbre, berceau régénérateur de la médecine

Digitized by Google

moderne, où se sont formés tant de professeurs, tant de praticiens habiles. Au Val-de-Grâce, Messieurs, jaloux de légitimer ses premiers succès, il se mit au travail avec une nouvelle ardeur; et au concours suivant, à cette école, de même qu'à l'hôpital de Strasbourg, le premier nom proclamé fut encore celui de Gasté, bien que, dans cette double épreuve, il eût eu à lutter contre des compétiteurs profondément instruits. Ce nouveau succès, dont personne ne fut jaloux, ne servit qu'à l'encourager sans faire naître, dans son cœur, cet amour-propre qui semble endémique dans la médiocrité, et dont ne peuvent pas toujours se défendre même un grand nombre d'hommes de mérite. L'hôpital de la garde royale était, à cette époque, un poste envié, qu'on réservait généralement aux capacités d'un ordre supérieur; Gasté était digne d'y arriver, il y fut admis, le 15 février 1819, sans autre recommandation que celle de ses talents et de ses services. Et pourtant, cette position si recherchée était bien modeste au fond, car, pour être de la garde royale, elle ne l'élevait pas au-dessus du grade de sous-aide. Mais l'accomplissement de ses devoirs lui laissait assez de temps pour donner un libre essor à ses occupations favorites, à son goût pour l'étude de la littérature médicale, ainsi qu'à la pratique de son art. Mais il se trouvait au centre du grand foyer intellectuel, qui lui permettait de puiser, aux meilleures sources, une instruction solide et variée; et ces considérations scientifiques étaient, pour lui, bien au-dessus de celles qui pouvaient se rattacher à son avancement, auquel il ne songeait qu'incidemment. Il était heureux; sa position satisfaisait son ambition.

Les distinctions qu'il venait d'obtenir étaient des titres qui devaient nécessairement bientôt lui faire franchir l'humble position de sous-aide; elles lui avaient acquis un droit incontestable à la possession du grade supérieur.

Digitized by Google

Huit mois plus tard, en effet, le 13 octobre de la même année, il recevait, pour la légion du Bas-Rhin, une commission d'aide-major, grade qu'il obtenait pour la seconde fois, et dont on l'avait si injustement dépouillé.

La vie nomade et accidentée d'un régiment était loin de pouvoir procurer à Gasté le calme et la stabilité que réclament sans cesse les études sérieuses du médecin ; il comprit aussitôt qu'un théâtre de ce genre ne convenait nullement à son amour pour le travail ; aussi s'empressa-t-il de solliciter un poste en rapport avec ses goûts. Il reçut la promesse de quitter, à la première occasion, la chirurgie régimentaire ; et le 6 décembre suivant, sur un rapport du conseil de santé des armées, le ministre de la guerre le désignait pour diriger, en qualité de médecin-adjoint, le service médical de l'hôpital militaire de Calvi (Corse).

Il ne séjourna que quelques mois dans cette localité, trop peu importante pour un homme de sa valeur ; le 18 avril 1820, il fut rappelé en France, et attaché, dans son grade, aux salles militaires de l'hôpital civil de Neuf-Brisach, où il fut justement apprécié par les autorités civiles et militaires, où il eut l'occasion de rendre des services importants et où il commençait à jouir d'un repos, d'un bonheur, achetés déjà au prix de tant de voyages dispendieux et pénibles. Mais ce repos, ce bonheur ne devaient avoir qu'une durée bien éphémère ; la guerre se rallumant en Espagne, on ne pouvait pas oublier Gasté au fond de l'Alsace ; le concours de son talent était nécessaire dans cette expédition. Au mois de janvier 1823, en même temps qu'il fut élevé au grade de médecin ordinaire, il reçut l'ordre de se rendre à l'armée des Pyrénées orientales, et fut attaché au quatrième corps, avec lequel il fit les campagnes de 1823 et de 1824. A son retour d'Espagne, d'honorables souvenirs l'attiraient vers la ville qu'il avait tant regrettée, il obtint, sans difficulté, de retourner

Digitized by Google

à Neuf-Brisach, en qualité de médecin ordinaire, mais avec le traitement du grade inférieur; il y resta jusqu'en 1827. « Ce fut alors seulement, dit l'honorable et modeste docteur Richet, que je connus Gasté. Appelé à le remplacer dans un service qu'il avait organisé avec le plus grand soin, je lui succédai aussi dans une nombreuse clientelle, dans les fonctions de médecin cantonnal et dans celles de médecin des douanes, qu'on s'était empressé de lui offrir. C'est dans ces services, ajoute-t-il, que je trouvai les traces du savoir, du zèle et de l'infatigable activité de mon prédécesseur. »

Cependant le poste de Neuf-Brisach devint, à son tour, d'une importance trop faible pour le grade et la capacité de Gasté: le 11 juin 1827, le ministre le désigna comme médecin en chef de l'hôpital militaire de La Rochelle. Au mois de septembre 1831, les besoins du service l'obligèrent à quitter cette ville où son savoir et les bonnes qualités de son cœur lui avaient procuré d'excellentes relations et acquis l'estime générale; il fut appelé, avec le même grade et les mêmes fonctions, à l'hôpital militaire de Calais, et plus tard à celui de Belle-Isle-en-Mer. — En 1839, une des positions les plus difficiles de la médecine des armées devint vacante: il s'agissait de la nomination d'un médecin aux salles militaires de l'hôpital civil de Montpellier, lequel devait partager le service médical avec les plus illustres professeurs, avec les plus célèbres praticiens de cette antique école qui a conservé et perpétué, avec tant d'éclat, au milieu des révolutions nombreuses qu'ont subies, depuis plusieurs siècles, les systèmes en médecine, qui a conservé et perpétué, dis-je, la juste et sage doctrine médicale établie et professée par le vieillard de Cos. Le terrain était périlleux pour le médecin élu, car les résultats de sa pratique devaient y être comparés à ceux des premiers praticiens de l'Europe; c'était là un brevet de vie ou de mort

Digitized by Google

pour celui qui serait appelé à une semblable épreuve. Gasté ne fut pas jugé indigne d'une si grande faveur ; il fut nommé à l'hôpital Saint-Eloi de Montpellier ; et les statistiques qu'il publia plus tard sur son service, ont pleinement justifié la confiance dont l'avait honoré le ministre de la guerre.

L'exercice de la pratique médicale ne suffisait point à son ardeur insatiable pour l'étude ; il sentait en lui l'étoffe d'un professeur, et à différentes reprises il avait sollicité son admission dans l'enseignement de la médecine militaire ; toujours il avait échoué, bien que les lauriers de Strasbourg et de Paris lui donnassent des droits incontestables à cette faveur. En 1836, époque mémorable pour le corps des officiers de santé de l'armée, parut une ordonnance organique, en vertu de laquelle, toutes les chaires de professeurs seraient désormais données par la seule voie du concours. Dès ce moment, les difficultés s'aplanirent pour Gasté ; il entrevit, de loin, les chances d'arriver au terme de ses vœux, puisque le travail et le mérite personnel étaient des titres suffisants pour aborder la carrière du professorat. Habitué de bonne heure aux succès, et fort de son instruction, acquise par de persévérantes études, il résolut d'affronter les chances du concours et attendit patiemment l'occasion favorable de se lancer dans l'arène. En 1839, la chaire de pathologie médicale était devenue vacante à l'hôpital militaire d'instruction de Metz. Occupée, jusqu'alors, par des hommes d'un mérite supérieur, cette chaire était convoitée par plusieurs médecins distingués. Elle était en rapport parfait avec la direction spéciale qu'il donnait, depuis longtemps, à ses études. Gasté subit, avec le talent d'un professeur consommé, toutes les épreuves du concours, dont il sortit victorieux, malgré le savoir et le mérite de ses nombreux compétiteurs : quelques jours après, le ministre de la guerre sanctionnait la décision unanime du jury

Digitized by Google

du Val-de-Grâce. A peine arrivé à Metz, et avant d'avoir pris part à l'enseignement de sa chaire, il fut nommé, à peu près en même temps, médecin principal et en chef de l'hôpital militaire, professeur de clinique médicale et membre de la Légion-d'Honneur. C'est dans ce centre de lumière qu'il est resté jusqu'en 1845, sachant allier, avec distinction, la pratique médicale avec l'enseignement clinique. Il était content de cette position, qui lui permettait de donner un libre cours à son infatigable activité, de partager son temps entre ses devoirs, ses travaux scientifiques et les douces joies de la famille. Son amour pour l'étude, la part active qu'il prenait à vos travaux, ne l'empêchaient point de s'acquitter des importantes fonctions qui lui étaient confiées, de manière à mériter l'approbation du conseil de santé et du ministre.

A Metz, Gasté pensait avoir trouvé la stabilité qu'il recherchait en vain depuis le début de sa carrière ; il n'avait d'autre ambition que celle de jouir longtemps de l'emploi qu'il avait obtenu au prix de tant de pénibles labeurs. Mais hélas, la Providence avait décidé qu'il en serait autrement! L'armée d'Afrique venait de perdre son médecin en chef. Ce poste éminent qu'il n'avait point sollicité, qu'il n'avait point désiré même, lui fut offert ; il l'accepta par devoir. Dans le mois d'octobre 1845, il partit, entouré de sa famille. Ce départ faisait présager, à ses amis, de sinistres résultats.

Déjà en 1844, pendant son séjour à Metz, le ministre de la guerre, comptant autant sur son zèle que sur sa capacité, lui avait confié l'inspection médicale d'un arrondissement d'inspection en France ; et la manière distinguée dont il s'était acquitté de cette mission, lui avait valu des éloges mérités ; elle n'avait sans doute pas été étrangère à la faveur dont il fut l'objet lors de son élévation à la position de médecin en chef de l'Algérie.

Digitized by Google

A peine arrivé dans ce pays, fatal à presque tout européen nouvellement débarqué, qui veut braver les dangers du climat, on l'a vu commencer sa tâche avec cette fermeté qui, chez les âmes fortes, loin de faiblir en présence du péril, s'exalte et grandit avec lui. Depuis quelques mois seulement il avait touché le sol algérien, lorsque le ministre le désigna comme inspecteur médical de toutes nos possessions du nord de l'Afrique. Il connaissait les funestes effets des deux inspections précédentes sur les hommes qui en avaient été chargés; mais les sévères leçons du passé n'ébranlèrent point son courage; il accueillit avec empressement cette nouvelle mission, qui devait d'ailleurs lui fournir l'occasion de se rendre familières toutes les parties du service auquel désormais il allait consacrer son zèle et son ardeur. Homme de famille, idolâtre de ses enfants, mais avant tout esclave de ses devoirs, il impose silence à ses plus tendres affections; il abandonne, sur son lit de douleur, l'une de ses filles chéries, pour se diriger, par mer, sur la province de Constantine, où devait commencer son inspection. Il parcourt, pendant quarante jours, à pied ou à cheval, tantôt escorté et quelquefois sans escorte, les différentes localités de cette province, occupées par nos troupes, et dans chacune d'elles, après les fatigues d'une attention soutenue pendant le jour, il profitait de la nuit pour la rédaction de ses rapports; partout sa vie était la même, partout le travail remplissait tous ses instants.

De retour à Alger, au lieu de goûter un repos suffisant pour compenser ses fatigues, il ne reste que deux jours au sein de sa famille; il part pour la division d'Oran où l'attendent de nouvelles difficultés, de nouveaux travaux. Pendant la traversée, il est poussé, par la tempête sur Djemmaa-Ghazaouat, qui jouit d'une célébrité si triste et qui rappelle à tout cœur français de bien lugubres pensées. De Djemmaa-Ghazaouat, escorté par une fraction importante

Digitized by Google

de l'armée, il gagne promptement, toujours à cheval, Lalla-Maghrina, où, oubliant toute prudence et sa sécurité personnelle, accompagné de quarante soldats indigènes, il part pour Tlemcen, malgré une pluie diluviale qui ne cessa de tomber toute la journée. Gasté ne voyait dans ce trait de courage que l'accomplissement d'un devoir. A quelques lieues de Lalla-Maghrina, comme on aurait pu le prévoir, sur quarante hommes d'escorte, il n'en comptait plus que cinq ; les autres s'étant dispersés, avaient complétement disparu : heureusement qu'il ne paya pas de sa vie cet acte de courage qui l'honore, mais qui était téméraire. Avant d'arriver à Tlemcen, et sous l'influence de la pluie continuelle qui l'inondait, il éprouva une première atteinte d'une affection rhumatismale qui, légère en apparence, n'était que le prélude du mal qui, quelques jours plus tard, devait lui ravir l'existence. Il impose à ses souffrances le même silence qu'à ses affections de famille ; malgré la persistance de la douleur, il explore la province d'Oran avec la même activité qu'il avait déjà déployée dans celle de Constantine.

Rentré, pour la seconde fois, à Alger, affaissé par de si rudes épreuves, il avait besoin d'un repos prolongé ; il refusa d'obéir à son instinct comme aux sages conseils de sa famille et de ses amis : il reprend presqu'aussitôt la mer pour se rendre à Tenez. De Tenez, défiant une chaleur de 39 à 40 degrés centigrades, il part pour Orléansville, et puis pour Milianah. En suivant les bords du Chélif, dévoré par les rayons d'un soleil brûlant, il éprouva tous les phénomènes de l'asphyxie par défaut d'air ; et lors de son arrivée à Milianah, la mort menaçait de frapper sa victime. Mais, grâces aux soins affectueux des personnes qui l'entouraient, trois jours après, il faisait son inspection dans l'hôpital militaire. A partir de ce jour, malgré l'affaissement qu'il éprouvait, malgré de continuelles souf-

Digitized by Google

frances, malgré les conseils de ses amis, n'écoutant que la voix de son courage, il marche toujours, visite successivement Médéah, Coleah, Bouffarick, Douera, et arrive enfin définitivement à Alger, après un pénible voyage de quatre mois, que la chaleur écrasante de juin et de juillet avait encore rendu plus fatiguant.

A Alger, pressé d'arriver au terme de sa mission, oubliant encore ses souffrances et ses fatigues, sans prendre le repos dont il avait tant besoin, il poursuit son inspection sans relâche; mais, à peine atteint-il son but, que cette terrible maladie qui, chaque année, décime notre belle armée, la dyssenterie, à forme adynamique, le frappe mortellement. Déjà deux fois, à Orléansville et à Milianah, il avait été averti par les avant-coureurs de la funeste affection qui devait entraîner sa mort. Un autre homme se serait arrêté, lui continue toujours sa marche vers le but que lui marquait le devoir; il l'atteignit à peine, pour jouir quelques instants encore des caresses de ses enfants, pour se trouver, à l'heure suprême, entouré de son excellente famille!

Après avoir heureusement disputé tant de victimes à la mort, il est tombé lui-même, dans la force de l'âge, doué d'une constitution qui semblait à l'épreuve de tous les excès de travail et de fatigue, il est tombé, dis-je, dans l'abîme dont il avait arraché les autres. Son courage, pendant sa douloureuse maladie, n'a pas failli un seul instant; jusqu'au dernier moment, il s'est montré calme et résigné; doué d'un caractère noble, il déploie toute sa grandeur dans cette dernière lutte; au milieu des larmes de sa famille, il étudie, avec une énergie surhumaine, les progrès rapides du mal dont il connaissait, à l'avance, l'issue funeste. Etendu sur son lit de mort, il écrivait encore, et lorsque les forces l'ont abandonné, il dictait à son secrétaire l'expression de ses pensées; ce n'est que quelques instants avant sa mort qu'il a cessé de diriger lui-même l'administration des

Digitized by Google

moyens thérapeutiques dont on lui conseillait l'usage. Il est arrivé au terme de la vie sans se plaindre, sans exprimer d'autres regrets que celui de quitter sa famille et ses amis ; il semblait ne souffrir que des douleurs de ceux qui l'entouraient. Il s'est éteint sans murmure : l'homme de bien, au moment suprême, se détache de la terre, et son âme élevée vers le Créateur, ne songe qu'à la légitime espérance d'un bonheur éternel, à la juste rémunération que lui ont méritée les œuvres de sa vie.

En laissant sa dépouille mortelle loin de sa patrie, sur cette terre d'Afrique, où sa tombe sera privée d'une fleur, d'une larme, déposées par une épouse et des enfants chéris, il n'aura point éprouvé de regrets, car il savait que la tombe la plus glorieuse est celle où le devoir nous ordonne de descendre ; il pouvait penser également, que si ses restes inanimés sont placés loin de nos yeux, sa mémoire sera toujours dans le cœur et dans l'esprit de tous ceux qui avaient pu apprécier son mérite et les exemples qu'il nous a légués comme homme, comme médecin, comme savant et comme citoyen.

Bien que le fer ennemi n'ait pas directement tranché le fil de sa vie, nous pouvons dire que Gasté est mort au champ d'honneur, puisqu'il a succombé dans l'accomplissement d'une mission si redoutable. Ce qu'il a été dans cette inspection, il l'avait été dans toutes les positions antérieures, c'est-à-dire admirable par son zèle éclairé, son activité à toute épreuve, et un dévouement sans bornes : ce sont ces qualités qui avaient déterminé les choix dont il avait été successivement l'objet, et qui l'avaient progressivement conduit à un des postes les plus élevés de la médecine militaire ; ce sont aussi ces mêmes qualités qui, portées à l'excès, ont été la cause de sa perte prématurée.

Je viens, Messieurs, de vous montrer Gasté comme homme du devoir ; eh bien ! cette activité physique dont

Digitized by Google

il a si souvent abusé, ne s'est jamais exercée aux dépens de son activité intellectuelle ; il était à la fois homme d'action et homme de science. A l'époque où il fit ses premiers débuts dans la carrière médicale, il était difficile aux jeunes gens de se livrer aux études théoriques, toute leur ardeur suffisait à peine à l'accomplissement de leur mission pratique ; et pourtant Gasté recueillait ça et là quelques matériaux qui devaient lui servir plus tard. Vous l'avez vu, fort jeune encore, remporter les premiers prix à Strasbourg et au Val-de-Grâce ; et en même temps qu'il recueillait les lauriers de cette dernière école, il conquérait, avec distinction, son grade de docteur à la faculté de médecine de Paris. Débarrassé des occupations spéciales des concours et du doctorat, il donna un aliment nouveau à son esprit avide de travail ; il observait les faits partout où il pouvait les rencontrer, les recueillait avec une minutieuse exactitude, les classait avec méthode, et les publiait dans les meilleurs journaux de médecine de l'époque.

L'ancien journal universel des connaissances médicales, contient, de lui, vingt-huit à trente mémoires ou observations qui ont trait aux différentes parties de la médecine. Parmi ces publications, qu'un travail de la nature de celui-ci ne permet pas d'analyser complétement, je me contenterai de vous signaler : 1° Un mémoire intéressant et fort estimé, sur la scarlatine, maladie grave et contagieuse qui, sous forme épidémique, décime quelquefois, de même que la variole, les populations qu'elle frappe ; 2° un travail étendu et remarquable sur les maladies qu'il avait observées en Catalogne, pendant son séjour en Espagne ; 3° des notices et plusieurs comptes-rendus des affections morbides qui avaient fait l'objet de ses méditations dans les hôpitaux de Neuf-Brisach et de La Rochelle. On trouve dans le journal universel et hebdomadaire de médecine et de chirurgie pratiques, plusieurs articles que l'on peut con-

Digitized by Google

sulter avec fruit, sur les fièvres intermittentes, sur les maladies observées à l'hôpital de La Rochelle, et sur les épidémies considérées en général, question difficile et délicate, qu'on ne saurait aborder que muni de connaissances très-étendues et d'un bon esprit philosophique; question à l'élucidation de laquelle il a puissamment contribué. Toujours au courant de la science de sa profession, il ne pouvait point rester étranger à la révolution opérée par l'illustre Broussais, dans la pratique médicale; et les annales de la médecine physiologique renferment plusieurs de ses écrits qui peuvent attester, au besoin, que de bonne heure, il avait compris les avantages que le médecin instruit pouvait tirer de la doctrine du Val-de-Grâce, à laquelle il avait puisé avec cette réserve, avec cette circonspection qui caractérisent l'homme sage et éclairé. Attaché, à plusieurs reprises, à des établissements situés sur le bord de l'Océan, il ne pouvait y séjourner longtemps, sans s'assurer, par des recherches expérimentales, des effets que l'eau de la mer est capable de produire, appliquée à l'extérieur, sur l'homme sain ou malade; et le livre qu'il a publié sur les bains de mer de La Rochelle, prouve avec quel talent il savait traiter les questions scientifiques les plus difficiles, quand elles lui offraient l'attrait de la nouveauté.

Une fois admis au sein de votre académie, il vous a fait hommage d'une esquisse sur les principaux changements qui surviennent dans le physique et le moral de l'homme et de la femme depuis la naissance jusqu'à la décrépitude; travail que vous avez honoré d'une place dans vos annales.

En 1844, dans la séance générale et publique de la société des sciences médicales de la Moselle, dont il était un des membres les plus distingués, il lisait *une notice historique* sur le baron Larrey. Le sujet était grave, digne,

Digitized by Google

mais il n'était pas au-dessus du talent de l'orateur. Il ne se doutait probablement pas alors que, deux ans après, il irait chercher la mort dans les mêmes lieux et dans les mêmes circonstances que l'homme justement célèbre dont il racontait la vie.

En 1838, il adressa à l'académie royale de médecine un long travail sur le *calcul appliqué à la médecine*, comme complément de la théorie, des faits et du raisonnement, sur lesquels doivent être fondées la pathologie, la thérapeutique et la clinique, en réponse à celui présenté à la même compagnie savante, par M. Risueno d'Amador, sur le *calcul des probabilités appliqué à la médecine*. Dans cet ouvrage, où l'auteur a montré une grande puissance de raisonnement, il cherchait à démontrer la valeur qu'on doit accorder à la statistique, considérée comme le point de départ d'un calcul de probabilités appliqué à la vie humaine, à la pathologie, à la thérapeutique, et attaquait, avec une logique sévère et réservée, les opinions du savant professeur de Montpellier.

Mais, parmi tous les écrits de Gasté, le plus important est sans contredit son abrégé de l'histoire de la médecine, ouvrage écrit avec élégance et concision, qui, à lui seul, suffirait à la réputation d'un homme, et qui démontre, jusqu'à l'évidence, que si son auteur se complaisait quelquefois dans l'observation des faits isolés, il avait aussi le pouvoir de s'élever jusqu'aux hautes régions de la philosophie médicale.

Son énergie physique et intellectuelle augmentait au lieu de diminuer avec les progrès de l'âge. Vous l'avez vu, à quarante-huit ans, à cette époque de la vie où la plupart des hommes commencent à sentir le besoin du repos, où le professeur est le plus souvent à la veille de s'éloigner des exigences de l'enseignement, où il importe à l'homme avancé dans sa carrière de ne pas compromettre son passé ni son avenir, vous l'avez vu, dis-je, ne pas craindre de

Digitized by Google

se mesurer avec des jeunes gens, riches de cette science théorique, qui fait briller et réussir; vous l'avez vu sortir vainqueur de la lutte à l'unanimité des suffrages.

Une fois professeur à Metz, indépendamment des travaux qu'il continuait à publier dans les recueils périodiques; des observations multipliées qu'il faisait rédiger, sous ses yeux, par ses nombreux élèves; des rapports fréquents qu'il adressait au conseil de santé sur le service dont il était chargé; sur les maladies épidémiques, et sur les cas extraordinaires qui s'offraient à son observation, il rassemblait des matériaux pour la composition d'un ouvrage de clinique dont il se proposait d'enrichir bientôt la littérature médicale.

Sans cesse occupé de recherches scientifiques, Gasté, dans le cours de sa carrière militaire, n'a jamais laissé échapper l'occasion de signaler des injustices à l'autorité et d'appeler l'attention du ministre sur les besoins du corps auquel il appartenait, et, à l'époque de sa mort, il s'occupait sérieusement d'un travail à ce sujet. « Aussi, dit M. Malle, Gasté méritait-il d'être placé à côté de ceux qui ont non-seulement illustré la médecine des armées, mais encore à côté de ceux qui ont droit à sa reconnaissance pour s'en être constitués les défenseurs. » Nous le voyons constamment déplacé par les exigences de la guerre ou du service; nous le voyons partout avec le même zèle pour l'accomplissement de ses devoirs et la même ardeur pour l'étude; et comme le disait l'orateur, dans un discours du Val-de-Grâce, « partout il est au-dessus des éloges! partout il entraîne par son exemple! partout il écrit! » La nature l'avait doué d'une constitution robuste, que les travaux n'avaient point altérée et qu'entretenait la sobriété la plus régulière; elle semblait devoir résister à tous les excès de l'étude. Il avait une mémoire qui servait merveilleusement la soif de science qui lui était naturelle. En quelques lieux que le jetât la fortune, son premier soin

Digitized by Google

était de rechercher les hommes et les objets qui pouvaient l'instruire ; et les courts loisirs que lui laissaient ses devoirs il les consacrait à l'étude ; quatre ou cinq heures de sommeil, par jour, suffisaient à cette puissante nature pour réparer les fatigues de dix-sept à dix-huit heures de travail. Cette activité dévorante, qu'il avait constamment déployée en Europe, il voulut la continuer en Afrique ; mais hélas ! vaincu bientôt par la puissance énervante du climat, son existence ne tarda pas à s'y briser.

Un homme aussi passionné pour l'étude, devait nécessairement trouver de nombreuses sympathies parmi les corporations savantes. Partout où il trouve une Société académique il demande de prendre part à ses travaux, et aussitôt il en devient un des membres les plus actifs. Il était correspondant de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin ; de la Société médicale et d'émulation Paris ; de la Société de médecine de Niort ; de la Société médicale d'Indre-et-Loire ; de la Société royale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse ; de la Société de médecine de Lyon ; de la Société royale de médecine de Marseille ; de la Societé des sciences physiques, chimiques et arts industriels de Paris ; de la Société des sciences médicales de la Moselle et de l'Académie royale de médecine de Paris.

Engagé, fort jeune encore, dans la carrière médicale, et plein de confiance en ses propres maîtres, il en adopta, sur parole, les sentiments et les systèmes. Transporté bientôt hors des écoles, et livré de bonne heure à ses propres forces dans l'exercice de la pratique médicale, il rencontra, dans les hôpitaux, un maître nouveau, la nature, qui, l'éclairant sur la valeur des doctrines qu'il avait reçues, lui en fit rapidement comprendre toute l'imperfection. Dans son esprit, toutes les vérités médicales s'enchaînent, proviennent les unes et les autres d'une source commune, la constitution qui est propre à l'homme ; toutes se prêtent

Digitized by Google

un mutuel appui. Placé entre plusieurs sectes, il ne fut point esclave d'un système absolu ; il ne fut ni matérialiste ni vitaliste exclusif: il comprit que la matière et le principe vital qui l'anime sont solidaires dans les manifestations vitales, soit physiologiques soit pathologiques. Guidé par les saines doctrines d'Hippocrate, il établit la différence qui existe entre les forces auxquelles obéit aveuglément la matière brute, et celles qui régissent, avec tant d'harmonie, l'organisme vivant. Il reconnut, à l'exemple de Bichat, que l'homme n'accomplit les merveilleuses fonctions qui lui sont dévolues par les lois de la nature, qu'en vertu de deux propriétés fondamentales, le mouvement et le sentiment.

Mais le mouvement et le sentiment ne seraient d'aucun secours à l'homme, si celui-ci n'avait pas, dans sa propre substance, une puissance particulière capable de les diriger, afin d'en faire des instruments à son service, capable de mettre en jeu et de donner une direction convenable à tous les autres instruments. Or, cette puissance dont il est impossible de méconnaître l'existence, cette puissance suprême que l'homme tient de son Créateur, est l'âme, principe, qui, distinct de la matière, répandu dans toutes les parties de l'organisme vivant, préside à l'accomplissement de toutes les fonctions, de tous les actes les plus secrets de notre économie, comme à l'élaboration de nos pensées les plus intimes. Mais, ce principe qui anime l'agrégat vivant, est-il semblable à nos organes ? est-il matériel comme eux ? Non, sans doute ! La matière est divisible, elle peut changer de forme ; mais elle ne peut pas sentir, elle ne peut pas penser. Il y a donc en nous-mêmes une autre substance que la substance matérielle, une substance indivisible, sans forme, incorruptible, substance qui est encore plus nous-même que la matière, substance dont la nature et l'origine seront toujours un mystère pour l'homme. Gasté reconnut cette dualité de composition dans l'organisme animé ; il admit,

Digitized by Google

dans l'homme, un principe vital, conservateur et curateur, sensible et vigilant, qui, voyant toutes les modifications morbides qu'éprouve l'organisme vivant, tend toujours à le ramener à son type physiologique ou normal.

La doctrine de Gasté est, au fond, celle que professaient les plus illustres médecins, Hyppocrate, Galien, Van-Helmont, Stahl, Bordeu, Cabanis, Bichat et Broussais lui-même, cet esprit si fier, si indépendant, dédaignant presque toujours les routes battues, matérialiste d'abord, mais qui a reconnu plus tard, dans l'homme, un principe vital régissant la matière.

Qu'est-ce donc que ce principe vital, si ce n'est l'âme elle-même, et comme lui indivisible, incorruptible, immatérielle? Gasté n'était point un de ces esprits bornés, qui, méconnaissant la divine main qui les a formés; frappés des admirables fonctions, des actes merveilleux qu'accomplit incessamment notre organisation complexe, semblent rougir d'avoir une âme, d'être quelque chose au-dessus d'un bloc de marbre ou d'un fragment de terre, et qui considèrent le principe vital ou l'âme comme le résultat de l'agrégation, de la distribution accidentelle des molécules de la matière. Sans adopter aveuglément toutes les idées des médecins vitalistes, il comprenait que c'est la force vitale qui dirige, d'après des lois particulières aux corps organisés, tous les phénomènes physiologiques et pathélogiques de la vie. A l'égard de la cause première de la création, il n'en recherchait point l'explication, il s'humiliait devant la toute-puissance du Créateur.

Mais, Messieurs, ce qui rehausse infiniment l'éclat de son mérite, c'est une simplicité, une modestie qui ne se démentirent jamais, et qui croissaient avec l'âge et le travail. En apparence sévère, il était doux avec les siens, inoffensif et obligeant envers tous; jamais une parole de haine, un acte de vengeance ne lui ont peut-être échappé;

Digitized by Google

jamais l'envie, l'injustice, la mauvaise foi n'arrachèrent un murmure d'aigreur à cette âme sans fiel, à cette âme de paix et de vérité, à cette âme généreuse qui avait eu quelquefois à souffrir de l'injustice et de la perversité des hommes. Avec quelle grandeur d'âme il pardonnait, il oubliait les injures! quel intérêt, quelle tendresse il témoignait à ses malades! à quel point il portait le désintéressement et la bienfaisance! Cette bienfaisance il l'a poussée fort loin envers des personnes de sa famille.

Sincère dans toutes ses actions, il l'était particulièrement dans l'expression de ce sentiment qui unit l'homme au Créateur; il était religieux sans ostentation comme sans déguisement. Il fallait vivre intimement avec lui pour apprécier l'étendue de ses bonnes qualités. Il ne trouvait que du bonheur au sein de sa famille; son affection pour elle et son dévouement à ses amis étaient aussi forts que son amour pour la science.

Tel était, Messieurs, l'homme que la médecine militaire, que l'armée ont perdu; tel était l'écrivain, le savant, le professeur, l'ami plein de bonté qu'a ravi à vos vœux unanimes une mort si prématurée. Il laisse après lui une veuve respectable et plusieurs enfants, dont les soins et les caresses ont adouci les derniers moments de sa vie. Son unique fils, à peine âgé de dix-neuf ans, engagé comme lui dans la carrière de la médecine militaire, donne déjà, pour l'avenir, les plus belles espérances; puisse-t-il avoir senti et ne jamais oublier que le nom qu'il porte est la plus belle partie de son héritage!

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR

LE CANTIQUE DE DÉBORA,

PAR M. L'ABBÉ MARÉCHAL.

MESSIEURS,

La poésie, sœur de la peinture et de l'harmonie, sait, par ses images variées et par ses mélodieux accords, prêter des charmes à nos pensées et à nos sentiments. Tour à tour gracieuse et sublime en ses mouvements, audacieuse et naïve en ses expressions, elle s'ouvre par les sens un chemin vers nos cœurs, et y produit les plus vives impressions. Interprète fidèle de la vie, des sensations et de l'époque du poète, le chant de sa lyre ne communique-t-il pas à notre âme tantôt ses joies ou ses douleurs, tantôt les triomphes ou les calamités de la patrie? Auxiliaire puissante de la religion, la poésie ne sait-elle pas nous peindre la vertu sous des couleurs aimables, comme elle peut stigmatiser le vice par des traits brûlants? La plus noble destination de cet art sublime est de rendre les hommes meilleurs en resserrant, par son céleste langage, les doux liens qui unissent l'homme au Très-Haut, et qui le rendent juste et bon envers ses semblables. Un poète de

Digitized by Google

l'Allemagne a exprimé ces vérités en strophes harmonieuses : *

« Qu'il soit loué haut le Seigneur ! Il a donné la poésie à l'homme mortel ; la poésie, image bornée, mais immortelle et brillante de son art immortel ! Chantez l'homme d'élite, vous qui tous êtes voués aux vibrations de la harpe, célébrez la fille de l'Eternel, la divine poésie ! elle instruit les peuples, elle civilise les mondes !... Gloire à Jéhovah !... Il nous a donné ici-bas le langage des cieux ; en le bégayant, nous nous sommes exercés aux chants divins de la sagesse qui ennoblit les âmes ! »

Après avoir indiqué la haute mission de la poésie, nous donnerons 1° une traduction littérale de l'ode citée avec le détail des beautés poétiques qu'elle renferme ; 2° nous expliquerons, d'après les règles de l'exégèse, les diverses parties de ce chant de victoire.

ARTICLE PREMIER.

La Bible nous atteste que les Hébreux excellèrent dans la poésie, et que, des diverses espèces qui la constituent, l'ode fut celle qu'ils cultivèrent avec le plus de talent. Dans tous les âges, ce peuple observa, comme un devoir, l'usage d'offrir à l'Éternel, dans de solennels cantiques, l'expression de sa reconnaissance pour les succès qu'il avait remportés sur ses nombreux ennemis : de là les chants de triomphe de Moyse, de Débora, de David.... Nous allons expliquer l'une de ces odes héroïques, celle de Débora. Le ps. 67, qui tend à l'imiter, lui est inférieur en mérite. Le chant de David est le chant cérémonieux d'un cortège d'état ; dans l'hymne de la prophétesse tout est présent, vivant et agissant. Ce morceau de poésie se compose de trois parties bien distinctes : 1° l'introduction, depuis le

* Voyez Herder, histoire de la poésie des Hébreux ; 2e partie, ch. 1er.

Digitized by Google

v. 2 jusqu'au 11e; on y décrit la marche triomphale du Seigneur, et le récit est souvent interrompu par des invocations au peuple ou aux chefs des tribus; 2° le tableau de toutes les circonstances qui ont précédé et accompagné la bataille, l'énumération des combattants et des trophées de la victoire, depuis le v. 12 jusqu'au 23e: dans cette partie, l'éloge est successivement mêlé au blâme; 3° la description ironique du retour glorieux et de la mort de Sisera, depuis le v. 24 jusqu'au 30e. Sans doute que toute l'assemblée d'Israël chantait en chœur le v. 31 qui termine cette ode. Malheureusement le temps nous a ravi plusieurs lumières de l'histoire qui auraient servi à donner l'intelligence des poésies sacrées. Souvent nous ignorons bien des détails qui se liaient au sujet principal, et qui fournissaient à l'ensemble de la composition ses plus beaux ornements. C'est ce que nous éprouvons, sous certains rapports, à l'égard du célèbre cantique de Débora. Néanmoins nous allons essayer de répéter d'une voix timide l'écho du chant sublime de cette prophétesse, qui, sous l'ombre des palmiers, jugeait les tribus d'Israël.

PREMIÈRE PARTIE.

v. 2. Israël s'est vengé! Le peuple est allé volontairement au combat, louez le Seigneur!

3. Rois, écoutez! princes, prêtez l'oreille; je chanterai Jéhovah! C'est au son des instruments que je veux chanter Jéhovah, le Dieu d'Israël!

4. Quand tu partis de Séhir, et que tu arrivas des campagnes d'Edom, alors, ô Jéhovah! la terre frémit, les cieux et les nuées versèrent des torrents d'eau!

5. Devant la face de Jéhovah les montagnes se fondirent; il se fondit le Sinaï devant la face de Jéhovah, devant le Dieu d'Israël!

Digitized by Google

6. Aux jours de Samgar, fils d'Anath; aux jours de Jahel, les grandes routes étaient désertes; tous ceux qui les suivaient jadis marchaient sur des sentiers détournés.

7. Elles étaient désertes les assemblées d'Israël! elles étaient désertes jusqu'à l'instant où je me suis levée, moi, Débora! jusqu'à l'instant où je me suis levée, moi la mère d'Israël!

8. Ils ont choisi des Dieux nouveaux, et aussitôt la guerre est venue assiéger leurs portes, et pas un bouclier, pas une lance, ne se voyaient parmi les quarante mille d'Israël!

9. Mon cœur vous loue, ô chefs d'Israël; volontaires d'entre le peuple, glorifiez tous Jéhovah!

10. Vous qui êtes montés sur des ânesses éclatantes, vous qui êtes assis sur le tribunal, vous qui marchez à pied dans les rues, publiez un hymne.

11. Près des fontaines où s'étendait la voix des ennemis, là aussi célébrez la bonté de Jéhovah, sa bonté sur les habitants des campagnes d'Israël; car c'est par Jéhovah que le peuple est rentré dans ses demeures.

Le sujet de l'ode qui nous occupe est l'affranchissement du peuple d'Israël, suite de la défaite qu'ont essuyée les Chananéens, par le secours du Très-Haut. C'est l'idée que le poète propose en peu de mots dès l'exorde même. Après avoir appelé sur un si mémorable événement l'attention des rois et des princes des nations voisines, il commence à louer le Seigneur, non en célébrant le bienfait qu'il vient d'accorder à son peuple, mais les prodiges qu'il opéra jadis pour le retirer de l'Egypte: « Lorsque tu partis de Séhir..., alors ô Jéhovah! la terre frémit, l'eau tomba du Ciel... » Dans la mention inattendue d'événements si merveilleux, respire le génie libre et ardent de l'ode; et cependant le rapport, la comparaison tacite du bienfait nouvellement reçu avec cette délivrance miraculeuse, ne présente aucune

Digitized by Google

obscurité. Ainsi, le chant de Débora commence par la même description que Moyse emploie au Deutéronome, ch. 33, v. 2, Habacuc, au ch. 3, v. 3, 4, et qui est imitée par David, ps. 67, v. 8, 9 : « Dieu, lorsque tu t'es mis en marche devant ton peuple, lorsque tu as passé à travers le désert ! alors la terre a tremblé, les cieux ont répandu leurs eaux devant le regard de Dieu, et le mont Sinaï aussi a versé ses eaux devant le regard du Dieu d'Israël ! » Débora peint le Ciel et le mont Sinaï qui se fondent en eau, pour se préparer ainsi un passage jusqu'aux nuées d'où s'écoulèrent les eaux qui ont gonflé les torrents de Kison et de Kedoumim, circonstances qui lui ont procuré la victoire. Au reste, la plupart des chants de triomphe commencent comme les trois que l'on vient de citer : cela ne présente rien de surprenant ; car tous les poëtes hébreux marchaient sur les traces de Moyse, de même que les poëtes grecs prenaient Homère pour leur modèle ; ces derniers, il est vrai, reconnaissaient le chantre de l'Iliade, pour un génie supérieur ; mais les premiers déclaraient que leur législateur était un poëte inspiré par l'esprit divin. Le livre des Juges est basé sur cette pensée : « Ils ont choisi des dieux nouveaux, et aussitôt la guerre est venue assiéger leurs portes. » La prophétesse attribue au culte des idoles, toutes les calamités du pays. — Mue par le Saint-Esprit, Débora prononce ici son éloge ; elle se nomme la mère d'Israël. Ce nom de mère annonce une autorité mêlée de douceur et de bonté ; celui de mère de la patrie, précise des services signalés rendus au peuple. Depuis longtemps Débora rendait des oracles et prononçait des jugements en présence du peuple ; et ne venait-elle pas de signaler son courage durant cette mémorable campagne des tribus d'Israël contre les princes Chananéens ? Ainsi, cette héroïne se nommait avec droit la mère de la nation juive ; mais, notre mère à nous, la mère des chrétiens, la protectrice de l'Église,

Digitized by Google

c'est toi, ô Marie! — « La terre de ce vieux monde ne porte pas seule tes temples; mais celle encore que devina l'intrépide génois, celle-là aussi nourrit des hommes fidèles à ton culte.

« O Vierge! ô dame! ô toute sainte! que de beaux noms pour toi en toute langue! Plus d'un peuple superbe se place avec orgueil sous ta glorieuse tutelle. » *

Les chefs et les subordonnés doivent tous s'associer au chant de victoire, car tous ont pris part au combat: il y a là une délicatesse de sentiment et d'expression qu'on est étonné de trouver à une époque aussi reculée. Les chefs assis sur leurs sièges de justice, et les gens du peuple qui marchent à pied dans les rues, ont tous des droits égaux aux fruits de la victoire, c'est-à-dire à la liberté, à la paix, à la gloire et à la prospérité.

Dans une ode sur la délivrance de Vienne, Filicaja s'est inspiré avec bonheur, par la lecture des cantiques de Moyse et de Débora. Voici son exorde: « Debout, muse, debout! fais vibrer tes cordes les plus belles, et, pour le triomphe du grand Dieu des vengeances, compose une riche guirlande d'hymnes solennels. Qui se vantera de lui résister, à lui qui, pour combattre, dispose des tremblements de terre, des tempêtes, des fracas et des traits de la foudre. C'est lui qui rompit l'armée de Thrace, l'écrasa, l'anéantit; la regarder, la dissoudre et la dissiper....., n'a demandé qu'un instant, un seul instant, car il peut tout; et elle est dégarnie de remparts, la cité qui se confie en elle-même, et qui n'a point Dieu pour défense. »

DEUXIÈME PARTIE.

V. 12. Anime-toi! anime-toi, Débora! réveille l'esprit

* Manzoni, théâtre et poésies.

Digitized by Google

et chante la victoire ! Lève-toi, Barac, fils d'Abinoham, va chercher les captifs !

13. Et une petite troupe est allée avec lui au-devant des forts ; le peuple de Jéhovah est allé avec moi au-devant des puissants !

14. Les premiers sont venus d'Ephraïm sur Amalec ; puis tu es arrivé, toi, Benjamin, avec tes peuples. Des chefs de guerre sont venus de Makir, et ceux qui portaient le bâton de revue sont descendus de Zabulon.

15. Les princes d'Issachar étaient aussi avec Débora ; et semblable à Barac en ardeur guerrière, Issachar s'est élancé dans la vallée. Dans la tribu de Ruben, on tenait de longs et nombreux conseils.

16. Que fais-tu là, Ruben, assis entre tes clayonnages ? Serait-ce pour écouter le bêlement de tes troupeaux ? Dans la tribu de Ruben, on tenait de longs et nombreux conseils.

17. Gad au-delà du Jourdain, est resté tranquille, et Dan aussi ; sans cela pourquoi habiterait-il des navires ? Aser n'avait rien à redouter sur le rivage de la mer, aussi est-il resté dans ses baies.

18. Mais le peuple de Zabulon a joué sa vie contre la mort ! Et lui aussi, le vaillant Nephtali, sur le haut de ses monts.

19. C'est contre eux qu'ils sont venus, les rois, et qu'ils ont combattu ! Ils ont combattu à Thanak, près des eaux de Meguiddo, les rois de Chanaan ! Mais ils n'ont pas eu l'argent qu'ils convoitaient.

20. Du haut du ciel, les étoiles de leurs orbites ont combattu contre eux ; les étoiles ont combattu contre Sisera.

21. Ils ont été entraînés par les torrents de Kison et de Kedoumim ! Le Kison les a entraînés ! Terrasse les forts, ô mon âme !

22. Alors, ont trépigné les pieds des chevaux ! Ils ont trépigné quand ils fuyaient devant les héros !

Digitized by Google

23. Maudite soit Méroz, dit le messager de Jéhovah; prononcez l'anathème sur ses habitants; ils ne sont pas venus au secours de Jéhovah, au milieu de son armée de héros!

Pour dire la vérité, cette seconde partie est enveloppée de beaucoup de nuages, qui nuisent considérablement à la beauté de l'hymne, et qui ne peuvent être dissipés, tant que l'histoire ne nous fournira pas de lumières plus abondantes. — Jérémie a dit d'un héros: il s'avance le front haut comme le Thabor entre les montagnes. D'après le récit de Volney*: « A environ deux lieues au S. E. de Narsa (Nazareth), est le mont Thabor, d'où l'on a une des plus riches perspectives de la Syrie. Cette montagne est un cône tronqué de quatre à cinq cents toises de hauteur; le sommet a deux tiers de lieue de circuit..... De là, l'on découvre au sud, une suite de vallées et de montagnes qui s'étendent jusqu'à Jérusalem. A l'est, l'on voit, comme sous ses pieds, la vallée du Jourdain et le lac de Tabarié, qui semble encaissé dans un cratère de volcan; et au-delà, la vue se perd dans les plaines du Hauren, puis tournant au nord, elle revient par les montagnes de Hasbéya et de la Quasmié, se reposer sur les fertiles plaines de la Galilée, sans pouvoir atteindre la mer. » — Les eaux du Kison et du Kedoumim s'échappent du Thabor; près de ces torrents, furent livrés les combats entre les Hébreux et les Chananéens. Pour perpétuer la mémoire de son éclatant triomphe, la réunion d'Israël fut convoquée sur le Thabor, et ce mont de la valeur et de la liberté sera éternellement célèbre par le cantique de Débora. — Puisque Jéhovah part de ce mont Sinaï en dieu guerrier prêt à combattre, ses légions devaient nécessairement l'accompagner, et c'est ainsi que le dépeint l'héroïne dans son chant

* Voyage en Syrie.

Digitized by Google

de gloire, où les étoiles elles-mêmes sont rangées en bataille et combattent pour Israël. De plus, la victoire sur les troupes de Sisera, fut remportée dans la saison des pluies, et les torrents étaient tellement grossis, qu'ils entraînèrent dans leur cours les Chananéens. Voilà pourquoi la prophétesse mentionne les nuages qui versent de l'eau, et introduit les étoiles, qui annoncent la pluie, en qualité de cohortes alliées d'Israël; puis elle décrit le mont Thabor où le peuple était placé, et précise clairement le théâtre des combats et des succès. — Le v. 20 de l'hymne de Débora a été imité par Filicaja; le poète, après avoir peint, avec de sombres couleurs, la défaite des Turcs, adresse au Seigneur, une magnifique invocation :

« Quel frisson courut dans les os du prophète et de l'ignoble Anubis, alors que ta toute-puissance fit monter tes fureurs vengeresses sur les ailes des vents et sur les nues ! Byzance courba sa tête orgueilleuse ; Pélion et Ossa tremblèrent. Les escadrons ennemis tournant vers le ciel leur regard superbe, virent rangées en bataille et l'arc tendu, les nuées et les tempêtes ; et aussi les étoiles combattre, vêtues de cet acier dont elles s'armèrent le jour où elles combattirent les peuples de Chanaan. — Alors, chez le peuple de l'aurore, j'ai vu les étendards trembler, trembler les boucliers, et les glaives palpiter. Semblable au malade qui se dresse, somnolent, pour marcher, et qui tombe au premier pas ; il sent que toute sa force, toute son haleine lui est enlevée ; rompu, mis en déroute, il se presse, il s'amoncelle, et remplit les vallons d'hommes, de chevaux couverts de blessures, de cadavres et d'agonisants. Et de ce mémorable exploit, à qui revient la gloire ? Loin de moi de le taire : les armes furent nôtres, et, Seigneur, le bras fut le tien.

» Vers toi donc, puissant vainqueur des Thraces, vers toi qui, en un clin-d'œil, as détruit la puissance du barbare,

Digitized by Google

et aux décrets de qui obéissent en esclaves, la fortune et le destin, j'élève ma voix dans toute l'allégresse de ce triomphe ; j'invite les siècles passagers à célébrer tes louanges. Tu es le prudent et le fort..., la gloire combat toujours à ton côté, et la victoire est enrôlée à ta solde. »

Débora prend toutes les mesures, pour que le triomphe et la délivrance d'Israël ne soient jamais oubliés par son peuple : aussi, le souvenir s'y est-il perpétué. Anime-toi, Débora, exalte-toi, afin que tu puisses tracer le tableau de cette glorieuse campagne ! Et ce tableau, avec toutes ces circonstances merveilleuses, se déroule sous nos yeux dans son bel ordre de bataille. Après l'appel de Barac, la marche commence, et l'on voit arriver successivement les diverses tribus qui ont suivi l'héroïne. Elle habitait les montagnes d'Ephraïm, et c'est là aussi que s'est formé le noyau de l'armée. Toutes les descriptions du texte prouvent que les anciens de plusieurs tribus avaient marché avec elle, et excité le reste des leurs à les suivre. C'est pour mieux honorer la valeur des guerriers d'Issachar, que Débora les compare à Barac ; elle rend ensuite un éclatant témoignage aux intrépides soldats de Zabulon et de Nephtali, qui ont joué leur vie contre la mort : c'est par ce dévouement généreux qu'on assure le triomphe d'un peuple. La pensée noble, l'expression énergique, *Jouer sa vie contre la mort*, nous rappelle une belle apostrophe, consignée dans le poème de Fontenoy :

> Vous qui gardez mon roi, vous qui vengez la France,
> Vous, peuple de héros, dont la foule s'avance,
> Accourez, c'est à vous de fixer les destins ;
> Louis, son fils, l'état, l'Europe, est en vos mains.
> Maison du roi, marchez, assurez la victoire.

Les pieds des chevaux ont trépigné, quand ils fuyaient

Digitized by Google

devant les héros. Lord Byron* a peint, par ces traits, l'allure rapide du cheval : « le giaour éperonne les flancs de son coursier ; il fuit, il fuit, on dirait qu'il y va de sa vie. Rapide comme le djérid lancé par une main vigoureuse, le cheval bondit sous le fer qui le touche. Ils ont dépassé le roc, et le galop sonore ne s'entend plus sur la rive. »

On voit par le ch. 4e du Livre des Juges, que différentes tribus se sont arrêtées sur la plate-forme du mont Thabor ; viennent ensuite les railleries adressées aux tribus pusillanimes, qui ont négligé de marcher au secours de leurs frères. Zabulon n'est opposé à Aser et à Dan, que parce qu'il habitait sur les côtes de la mer, ce qui ne l'a pas empêché d'arriver au combat. Débora ne donne, aux chefs ennemis, le titre de rois, que par ironie et par mépris ; elle ne les élève ainsi, que pour rendre leur fuite plus honteuse, et afin de les anéantir d'une manière plus frappante. C'est dans le même esprit qu'elle parle plus loin de la mère de Sisera et de ses nobles dames. Enfin l'héroïne, après avoir tracé le sombre tableau d'un champ de bataille, fait retentir l'hymne de la victoire. On rencontre un morceau du même genre, dans Lamartine** :

..... des concerts,
De cette plaine en deuil s'élèvent dans les airs :
La harpe, le clairon, la joyeuse cymbale,
Mêlant leurs voix d'airain, montent par intervalle,
S'éloignent par degrés et, sur l'aile des vents,
Nous jettent leurs accords, et les cris des mourants...,
De leurs brillants éclats, les côteaux retentissent.
Le cœur glacé s'arrête, et tous les sens frémissent ;
Et dans les airs pesants, que le son vient froisser,
On dirait qu'on entend l'âme des morts passer !

* Deuxième série, le Giaour.

** Nouvelles méditations poétiques.

Digitized by Google

Tout-à-coup, le soleil dissipant le nuage,
Eclaire, avec horreur, la scène du carnage;
Et son pâle rayon, sur la terre glissant,
Découvre à nos regards de longs ruisseaux de sang,
Des coursiers et des chars brisés dans la carrière,
Des membres mutilés épars sur la poussière,
Les débris confondus des armes et des corps,
Et des drapeaux jetés sur des monceaux de morts.

TROISIÈME PARTIE.

V. 24. Bénie entre toutes les femmes, Jahel, l'épouse d'Héber le Kénéen! bénie soit-elle en sa tente!

25. Il a demandé de l'eau Sisera; elle lui a donné du lait. Dans un vase magnifique, elle lui a présenté la crême.

26. Sa main gauche s'est avancée vers le clou et sa main droite s'est approchée du lourd marteau. Elle a frappé Sisera! Elle lui a transpercé les tempes!

27. Il s'est étendu! il s'est tordu sous ses pieds, il est tombé! Là où il s'était tordu, il est retombé; il est resté pâle et sans vie!

28. Elle regarde par la fenêtre, la mère de Sisera, elle a crié à travers les grilles, « Pourquoi son char tarde-t-il à venir? Pourquoi les roues de ses attelages roulent-elles si lentement? »

29. Les plus sages de ses compagnes lui ont répondu, et elle s'est aussitôt dit à elle-même :

30. « N'aurait-il pas trouvé du butin à faire ou à partager? Une jeune fille, deux jeunes filles pour chaque guerrier et des vêtements de couleur pour Sisera? Du butin en vêtements de couleur, brodés à doubles broderies, du butin en parures de couleur pour orner le cortége triomphal. »

31. Périssent ainsi tous tes ennemis, ô Jéhovah! mais

Digitized by Google

que tes amis! oh! que ceux-là soient semblables au soleil, quand il paraît dans toute sa magnificence!

On reconnaît des accents vraiment lyriques dans la traduction que nous a laissée Lefranc de Pompignan :

A sa mère qui l'appelle
L'écho répète ces cris :
Dieu d'Azor, grands dieux, dit-elle,
Quand me rendrez-vous mon fils?
En vain ma vue incertaine
Errant au loin dans la plaine
Cherche ce fils glorieux;
Je ne vois point la poussière
Voler sous la marche altière
De son char victorieux. —
Calmez, répond alors l'épouse du barbare,
Calmez l'indigne crainte où votre âme s'égare;
Votre fils, mon époux, est vainqueur aujourd'hui.
Sans doute en ce moment, entouré de captives
Dans leurs troupes plaintives
Il choisit les beautés qu'il réserve pour lui.
Il destine pour mes fêtes
Leurs plus riches vêtements;
Il sèmera sur nos têtes
Leurs perles, leurs diamants.
Que nos ennemis gémissent
Mais que ces lieux retentissent
Des exploits de nos guerriers;
Que pour des têtes si chères
Les épouses et les mères
Entrelacent leurs lauriers. —
Elles parlent; la mort tenait déjà sa proie.
Meure ainsi tout mortel que ta haine foudroie.
Grand Dieu! ton peuple seul est fait pour la grandeur;
Qu'aux yeux des nations de sa gloire étonnées
Ses vertus couronnées
Du soleil qui se lève égalent la splendeur.

Digitized by Google

Le ps. 67e, v. 3-4, offre un passage parallèle à celui du v. 31 : « Il faut que les méchants s'anéantissent devant le regard de Dieu comme la cire se fond devant le regard du feu! Et les justes se réjouiront; ils tressailleront de bonne heure devant le regard de ce Dieu. » Asaph termine son beau psaume 72, v. 27-28, par une sentence analogue à celle du chant de Débora. Nous trouvons dans le second livre des rois*, cette image fort gracieuse, qui semble tirée du v. 31 ; « Un prince juste, un roi dans la crainte de Dieu, s'élevera comme l'aube matinale, il s'élevera comme le soleil du matin; les nuées brumeuses disparaîtront devant son éclat, et de tendres plantes sortiront de la terre humectée par une riche rosée. »

La troisième partie contient la description de l'événement final plus développée et ornée des couleurs les plus éclatantes de la poésie. C'est une peinture fidèle et saisissante de la mort de Sisera; c'est un tableau magnifique de la ruine des vaines espérances conçues par sa mère. On trouve d'abord une description imitative et amplifiée de l'agonie de Sisera expirant, tableau tout-à-fait dans l'esprit du temps. Le contraste du discours de la mère de ce général, qui s'adresse aux autres femmes, avec la description qui précède, en rend encore l'ironie plus saillante. Quelle apparence de vérité, quel langage convenable, quelle peinture naturelle dans cette attente inquiète d'une mère, et dans ces vaines espérances du triomphe de son fils, qui s'offre à sa vive imagination. Comme toutes les parties de ce tableau sont liées avec art, comme elles se prêtent une force mutuelle pour produire un grand effet*! D'abord les gestes et les paroles de cette femme expriment avec une parfaite vérité la sollicitude maternelle, et l'état d'une

* Ch. 23, v. 3, 4.

* Voyez Lowth, leçons sur la poésie sacrée des Hébreux, tome 1, leçons XII.

Digitized by Google

âme balancée entre l'espérance et la crainte. Elle regarde par la fenêtre, la mère de Sisera; elle a crié à travers ses grilles : « Pourquoi son char tarde-t-il à venir? Pourquoi les roues de ses attelages roulent-elles si lentement? » Bientôt, impatiente de tout retard, elle va au-devant des consolations de ses compagnes, et enivrée des douceurs de la fortune, son cœur s'enfle et s'abandonne à la légèreté et à la vanité naturelles à son sexe; aussitôt elle s'adresse la parole à elle-même : « N'aurait-il pas trouvé du butin à faire, du butin à partager? Oui, déjà une captive... que dis-je... deux captives pour chaque guerrier, des vêtements de couleur brodés à doubles broderies; des parures de couleur pour orner le cortège du vainqueur! » — Afin de mettre le comble à de telles beautés, viennent encore se réunir une admirable régularité dans la construction des périodes, puis la force, l'éclat, la justesse des expressions, une rare élégance dans les répétitions, et au milieu de la pompe du style, qui en est la suite, brille la plus grande concision. Enfin une apostrophe subite et inattendue caractérise la ruine cruelle de toutes ces brillantes espérances : « Périssent ainsi tous tes ennemis, ô Jéhova! » Cette pensée frappante exprime bien plus énergiquement le désastre, que ne sauraient le faire les plus riches ornements de la poésie; voyez comme cette sentence contraste vivement avec l'invocation touchante que l'héroïne adresse au Seigneur en faveur des justes : « Mais que ceux qui t'aiment, oh! que ceux-là soient semblables au soleil, quand il paraît dans sa magnificence! » Cet anathème contre les ennemis d'Israël joint au vœu patriotique de Débora, est comme le sceau de son hymne de gloire, et l'ensemble de ce chant prouve qu'il est aussi bien conduit, qu'il est national, lyrique, local et conforme à l'esprit de ces temps antiques.

La mort d'Hassan, décrite par lord Byron * présente

* Deuxième série, le giaour.

Digitized by Google

certains traits de ressemblance à celle de Sisera : « La main d'Hassan, séparée de son corps, serre encore d'une étreinte convulsive ce glaive qui a trompé son courage ; son turban fendu en deux à l'endroit le plus épais, a roulé sur la poussière ;.... sa poitrine est déchirée par d'innombrables blessures ; il est étendu par terre, la face tournée vers le ciel.... La mère d'Hassan regarde à travers ses jalousies ; elle vit au-dessous d'elles les verts pâturages, humides de la rosée du soir ; elle vit les étoiles qui commençaient à poindre : « Voici venir le crépuscule ! sans doute le cortége n'est pas loin. » Dans son inquiétude, elle ne put rester au bosquet de son jardin ; mais elle monta sur la tour la plus élevée, et regarda à travers le grillage : « Pourquoi ne vient-il pas ? Ses coursiers sont rapides, et les ardeurs de l'été ne leur font point peur. Pourquoi le fiancé n'envoie-t-il pas le présent qu'il a promis ? Son cœur est-il refroidi, ou son cheval barbe, moins agile ? Oh ! injustes reproches ! Voilà un tartare qui atteint la crête de la montagne voisine ; le voilà qui en descend la pente ; il est maintenant dans la vallée ; il porte le présent à l'arçon de sa selle. — Comment ai-je pu accuser la lenteur de son coursier ? Mes largesses récompenseront son empressement et ses fatigues.

« A la porte du château, le tartare mit pied à terre, mais il avait peine à se soutenir ; la douleur était empreinte sur son visage basané, mais c'était peut-être le résultat de la fatigue ; il avait des taches de sang sur ses vêtements, mais elles pouvaient provenir des flancs de son coursier. Il tire le présent de dessous sa veste. Ange de la mort ! C'est le cimier brisé d'Hassan ! Son calpac fendu, son cafetan sanglant ! « Femme, ton fils a épousé une fiancée redoutable ! Ils m'ont épargné, non par clémence, mais pour apporter ce gage ensanglanté. Paix au brave dont le sang a coulé ! Malédiction sur le giaour ! Car ce crime vient de lui ! »

Sans doute les beautés incontestables de cette description

Digitized by Google

décèlent la puissante intelligence, l'imagination brillante, et la sensibilité profonde de lord Byron. Néanmoins, si l'on compare ce fragment au tableau parallèle de notre troisième partie, pourra-t-on méconnaître que ce dernier est plus concis, que sa gradation est plus belle, son ensemble plus hardi; en un mot, que la marche du poète hébreu est plus lyrique que celle du poète anglais?

Pour résumer ce premier article, disons d'abord que le début de notre cantique est majestueux, qu'il est admirablement lié avec le fait principal, et que le dénouement est amené avec non moins de talent. Il existe, de plus, une étroite connexion entre l'exorde et la sentence finale de l'hymne, sentence qui en est comme la couronne lyrique. Ainsi, en étudiant ce poème oriental, on peut se convaincre que son auteur, tout en suivant de divines inspirations, n'a point perdu de vue les grands principes de l'art. Aussi, en contemplant la belle ordonnance de son œuvre, sommes-nous saisis d'un sentiment invincible d'admiration:

> Semper ad eventum festinat; et in medias res,
> Non secùs ac notas, auditorem rapit..... *

On peut en second lieu s'expliquer la grande influence que la poésie exerçait à l'époque des juges. On reconnaît, en effet, qu'outre le caractère de l'inspiration divine, cette poésie étant passionnée, imitative et accompagnée du son des instruments, elle devait impressionner les âmes avec succès, lorsqu'elle célébrait de ces actions vivantes qui avaient pour objet ou pour but le culte du Très-Haut et la prospérité nationale.

* Art poétique d'Horace.

Digitized by Google

ARTICLE II.

PREMIÈRE PARTIE.

V. 1. On croit que Débora composa ce cantique, et le communiqua à Barac: l'héroïne parle en son nom aux v. 3 et 7.

V. 2. La version syriaque porte: « pro vindictâ quâ vindicatus est Israël canticum populare canite domino. » On lit dans le texte original: « in ulciscendo ultiones per Israël, in offerendo se voluntariè populus benedicite domino. » Bénissez le Seigneur de ce que Israël s'est vengé de ses ennemis, de ce qu'il a secoué le joug des Chananéens. Ce peuple s'est porté avec ardeur au combat, et a offert avec libéralité des sacrifices au Très-Haut. Le verbe פָּרַע (parah), que la vulgate n'a pas rendu, signifie révéler, mépriser, dépouiller, se venger. — V. 4. On trouve un passage parallèle au Deuteronome ch. 33, v. 2: « Dominus de Sinaï venit et de Sehir ortus est. » Je célèbre ta grandeur, ô Jéhovah! quand tu parus sur les montagnes de Sehir, dans le pays d'Edom, quand tu fis éclater ta majesté en nous donnant ta loi sur le mont Sinaï. Ce début imposant cadre parfaitement avec le v. 3 dans lequel on convie les rois et les princes à venir écouter les louanges du Seigneur. Voyez une locution semblable à celle du v. 3, au psaume 48, v. 2. David a exprimé aux ps. 67, v. 8, ps. 96, v. 4, 5, les circonstances mentionnées au v. 4. — V. 6. Samgar avec sa valeur et Jahel, la femme intrépide, n'ont pu résister aux Chananéens. De leur temps, on vit les chemins déserts, il n'y avait plus de liberté, le commerce était interrompu; les étrangers ne venaient plus trafiquer dans le pays d'Israël. Voyez Isaïe, ch. 23, v. 8; lamentations, ch. 1, v. 4. Dieu menace son peuple, au Lévitique (ch. 26, v. 22), que ses chemins ne se-

Digitized by Google

ront plus libres, s'il s'abandonne au culte des idoles. Lorsque la nécessité obligeait à des voyages, on prenait des sentiers détournés pour ne pas rencontrer l'ennemi. — V. 7. On lit dans l'hébreu, « cessaverunt pagi; » et dans le paraphraste chaldéen, « desolatæ sunt urbes. » Le mot פְּרָזוֹן (perozon) est rendu dans les lexiques par ville sans murailles, bourg, d'où villageois par métonymie. On trouve encore ce terme au ch. 3, v. 14 d'Habacuc רֹאשׁ פְּרָזָיו (rosch perozav): on a traduit ces mots par chef de son armée, et les Septante ont mis κεφαλὰς δυνάστων, chef des puissants. Le grec porte au v. 7 ἐξέλιπον δυνατοὶ, comme la vulgate, « cessaverunt fortes. » D'habiles hébraïsans enseignent que perozon signifie rang, rangée de maisons ou d'hommes, des phalanges formées de plusieurs rangs. Ce sens du radical paraz concilie les deux sens précités. Ce sont au v. 7 des bourgs, ou des réunions d'hommes venus de ces bourgs, des assemblées. Dans Habacuc, c'est le chef des phalanges, de l'armée. Les villages, les villes qui ne sont pas fortifiées ont cessé d'être habitées; les terres demeuraient incultes, et le laboureur, pour conserver sa vie, était obligé de se réfugier dans les places entourées de murs. — V. 8. Le syriaque porte « hasta non videbitur; et l'hébreu, « si conspicietur lancea, » c'est-à-dire qu'il faut lire lo (non) pour im (si). Rien de plus extraordinaire que le moyen dont Dieu s'y prit pour détruire l'injuste domination de Jabin. Une femme intime ses ordres à Barac; celui-ci prend 10000 hommes qui se retirent sur le mont Thabor où ils sont aussitôt assiégés par une armée nombreuse. Tout-à-coup ils fondent de cette hauteur sur les troupes de Sisera, qui, saisies de frayeur, prennent la fuite. Y a-t-il rien de plus nouveau que cette manière de faire la guerre. L'hébreu et les LXX portent « elegit deos novos; » ἐξελέξαντο θεοὺς καινοὺς; dès que les hébreux ont adoré des dieux étrangers, ils sont assujettis à des ennemis impitoyables

Digitized by Google

qui ne leur permettent plus le moindre usage des armes. Nous lisons dans le premier livre des rois (ch. 13, v. 21), que les Philistins ayant réduit en servitude les Israélites, les obligèrent à n'avoir parmi eux aucun ouvrier en fer, de sorte qu'ils allaient chez les Philistins pour faire forger les instruments du labourage. On pourrait aussi expliquer ce passage: on ne voyait pas une lance parmi les 40 000 d'Israël, de cette sorte: personne ne s'était levé pour conduire au combat les 40 000 Israélites; privé de courage, chacun se tenait dans une place fortifiée, et n'osait en sortir. — V. 9. Le texte original porte, « cor meum ad legislatores Israël: » Ces législateurs sont les juges, les princes du peuple qui publiaient des lois nouvelles et faisaient observer les anciennes. On lit dans les LXX, ἡ καρδία μου εἰς διατεταγμένα τῷ Ἰσραήλ, mon cœur est aux phalanges d'Israël, il se sent porté à leur donner de justes louanges. — V. 10. Grotius fait observer que, d'après le Deutéronome, ch. 17, v. 16, il y avait peu de chevaux en Judée, et ils n'y devinrent communs que sous le règne de Salomon. Avant lui, les juges, les rois et les princes avaient pour montures des ânesses ou des mules. Voyez ce qui est dit des enfants de Jaïr et d'Abdon (Jug. c. 10, v. 4; c. 12, v. 14), de Balaam (Nomb. c. 22, v. 21), d'Absalon et de David (2 R. c. 18, v. 9, 3 R. c. 1, v. 33). Nous lisons dans St.-Math. (c. 21, v. 57) que Notre Seigneur Jésus-Christ fit son entrée à Jérusalem monté sur une ânesse. Il paraît par le paraphraste Chaldéen qu'on couvrait ces montures de riches étoffes, car il porte au v. 10: « equitantes super asinas stratas in omnibus generibus pictorum vestium. » « Il existe, dit Buffon,... dans l'orient de l'Asie et dans la partie septentrionale de l'Afrique une belle race d'ânes, qui, comme celle des plus beaux chevaux, est originaire de l'Arabie: cette race diffère de la race commune par la grandeur du corps, la légèreté des jambes et le lustre du poil. Ils sont de couleur uniforme, ordinairement d'un

Digitized by Google

beau gris de souris, avec une croix noire sur le dos et sur les épaules; quelquefois ils sont d'un gris plus clair avec une croix blonde; ils sortent des ânes sauvages ou onagres, dont il est souvent parlé dans l'Ecriture, et qui étaient autrefois fort communs en Palestine. » On lit dans le texte original: « qui habitatis juxtà Middin »; et on place cette ville dans la tribu de Juda (Jos. c. 15, v. 61); mais il est plus naturel de rendre ce mot par un tribunal de justice avec la vulgate et les LXX: « sedentes super tribunal, » καθήμενας ἐπὶ κριτηρίου. — V. 11. La version grecque porte ἀπὸ φωνῆς ἀναχρουμένων ἀναμίσον ὑδρευομένων· ἐκεῖ δώσουσι δικαιοσύνας, « à voce agitantium in medio haurientium aquam, ibi dabunt justitias. » Au lieu des cris et des menaces des ennemis qui venaient fondre sur ceux qui cherchaient à puiser de l'eau, on n'entendra plus que les louanges du Seigneur. Donner la justice est un hébraïsme, pour: publier la gloire, la puissance de Jéhovah; on publiera ses louanges dans les bourgs comme dans les villes, parce qu'on jouira dans tout le pays d'une paix profonde. Chacun retournera tranquillement dans sa demeure. Les habitants des villages qui avaient été dispersés reviendront cultiver leurs champs.

DEUXIÈME PARTIE.

V. 12. L'hébreu et les LXX portent « captiva captivitatem tuam, » αἰχμαλώτισον αἰχμαλωσίαν σου. O Barac, réduis en captivité tes ennemis, ceux qui tenaient Israël en servitude. — V. 13. On lit dans le texte original: « tunc dominabitur evasor fortibus populi: Dominus dominabitur mihi inter fortes. » Les Israélites, ce peuple auparavant méprisé; les débris de cette nation opprimée, se voient au-dessus des princes de Chanaan; le peuple du Seigneur, ou le Seigneur lui-même a terrassé ces fiers ennemis qui mettaient toute confiance en leurs forces. Le Chaldéen porte: « Tunc des-

Digitized by Google

cendit unus [Barac] in exercitu Israël et fregit fortitudinem fortium gentium. Ecce non ex fortitudine manus eorum fecit hoc; sed dominus fregit, anté populum meum fortitudinem vivorum osorum. » La leçon de l'hébreu suppose qu'on lit יִרַד (ierad, dominabitur); en le faisant dériver de רָדָה (rada, dominus), on trouve le futur en pihel ieradda, et par apocope ierad. Les septante ont lu יָרַד (iarad, descendit) et ont mis τότε κατέβη κατάλεμμα τοῖς ἰσχυροῖς· λαὸς κυρίου κατέβη αὐτῷ ἐν τοῖς κραταιοῖς ἐξ ἐμοῦ, « tunc descendit residuum fortibus: populus domini descendit ei in potentibus ex me. » La version syriaque porte, « tunc descendit salvator...: » la lecture iarad nous paraît plus naturelle que celle ierad. — V. 14. On lit dans le texte original: « de Ephraïm radix eorum in Amalec: posteà Benjamin in populis tuis. De Makir descenderunt legislatores, et de Zabulon trahentes virgâ scribœ. » Le paraphraste Chaldéen a mis: « Ex domo Ephraïm surrexit Josué filius Nun in anteriori, inivit bellum in domum Amalec: post eum surrexit rex Saül ex domo Benjamin et occidit domum Amalec et inivit bellum in reliquis gentibus. Ex tribu Makir descenderunt signati in bello; et ex tribu Zabulon scribentes in calamo scribœ acuti. » Selon D. Calmet, le premier héros est Josué qui défit Amalec, après la sortie d'Egypte (Ex. c. 17, v. 10) et le deuxième est Aod qui tua Eglon, roi des Moabites, alliés des Amalécites. (Jug. c. 3, v. 12, 13.) Débora compare la victoire de Barac à celle des Juges précédents, Josué, Aod. Les septante de l'édition de Complecte portent λαὸς Ἐφραὶμ ἐτιμορήσαντο αὐτοὺς ἐν κοιλάδι, ἀδελφός σου Βενιαμὶν ἐν λαοῖς σου, le peuple d'Ephraïm les a châtiés dans la vallée, et ton frère Benjamin dans le partage de son peuple, c'est-à-dire que ces deux tribus avaient humilié les Chananéens, l'un dans les vallées où ils étaient si redoutables par leurs chariots de guerre que Ephraïm désespérait de les soumettre (Jos. c 17, v. 16.)

Digitized by Google

Benjamin a également réduit les Chananéens qui se trouvaient dans les limites que Josué lui avait désignées : il paraît que les auteurs de la version de Complecte auront lu homeq, vallée, au lieu de hameleq. L'édition de Rome porte ἐν τῷ Αμαληκ au lieu de ἐν κοιλάδι. D'après Herder, le mont qu'habitait Débora s'appelait Amalec, et faisait partie d'une chaîne de montagnes d'Ephraïm. De Makir sont sortis les législateurs, « de Makir egressus est interpres ; » dit le Syriaque. Le partage de Makir était au-delà du Jourdain au pied des montagnes de Galaad. Des interprètes pensent que des chefs vinrent de Makir pour combattre les Chananéens. Calmet prétend que l'affaire entre Barac et Sisera fut promptement décidée, et que les tribus éloignées n'y prirent aucune part. Zabulon s'est distingué par des docteurs appliqués à l'étude, ou, selon la Vulgate, par de vaillants officiers. Les écrivains qui maniaient le roseau ou plutôt le style avec lequel on traçait des lettres sur les tablettes de buis ou sur celles enduites de cire, portent le nom de סֹפֵר (sopher) ; on le donne 1° aux scribes et aux légistes ; 2° à ceux qui sont habiles dans la science des livres saints, par ex. à Esdras ; 3° aux officiers civils et militaires des princes, comme les secrétaires d'Etat, les chanceliers, etc. Le verbe סָפַר (saphar) signifie écrire, compter, narrer, rapporter. On trouve l'éloge des fonctions de scribe dans l'Ecclésiastique au ch. 10, v. 15 et dans St. Math. (ch. 13. v. 52.) Le terme שֵׁבֶט (schebet) signifie style, roseau, verge, bâton, sceptre, tribu. Il est sorti de Zabulon des chefs qui conduisent les troupes avec le bâton du scribe ou de l'officier ; bâton est ici une marque d'autorité (Voy. Gen. c. 49, v. 10.) Ce passage et le v. 18 indiquent que Zabulon se distingua dans cette guerre contre Sisera. Issachar est descendu de la cime du Thabor avec impétuosité, et s'est élancé dans la plaine où se donna la

Digitized by Google

bataille. Débora loue les braves de cette tribu, d'avoir obéi à sa voix, et de s'être exposés au danger avec Barac. Pour relever la victoire miraculeuse remportée sur les Chananéens, Débora fait voir qu'il n'y a eu qu'environ cinq tribus qui s'en soient mêlées, toutes les autres s'étant tenues tranquilles. Les principaux de Ruben étaient divisés par des contestations fâcheuses, les uns étant disposés à marcher au secours de Barac, les autres étant d'un avis contraire. On lit dans l'hébreu, « in portionibus Ruben magnœ erant cogitationes cordis; » la version syriaque porte « magni sunt declaratores cordis, » et les LXX ont mis μεγάλοι ἐξικνούμενοι καρδίαν, « magni penetrantes corde; » dans les partages, dans les familles de Ruben il y a des hommes d'une prudence consommée, de grands politiques. Le style de la Bible place dans le cœur, la science, la valeur, la sagesse. Le texte original porte ensuite: « cur sedistis inter duas causas (בֵּין הַמִּשְׁפְּתָיִם ben hammi schephetaüm) ut audires sibilos gregum. » On lit dans les versions syriaques et arabes, « cur sedes inter vias, » et le Chaldéen a rendu les deux mots hébreux par inter terminos in divisione viæ.

Les termes schephaththaïm ou mischphethaïm ont pour racines שָׁפַת (schaphath), disposer, arranger; ils désignent les lieux, les objets qui servent à limiter, à disposer: ces mots ne se trouvent que quatre fois dans la Bible, savoir: au v. 16, dans la Genèse, ch. 49, v. 14; au ps. 67, v. 14, et dans Ezéchiel, ch. 40, v. 43. On voit que, dans ce dernier endroit, il s'agit de crochets qui sont employés pour y suspendre les victimes, et le Chaldéen a bien rendu ce mot par uncinus. Dans la Genèse, il a été pris pour les deux limites du partage d'Issachar, savoir: la mer Méditerranée et le lac de Tibériade. Quelques interprètes ont rendu le terme hébreu du ps. 67 par les deux pierres du foyer, d'autres par les frontières. Les LXX

Digitized by Google

ont mis κλήροι, sortes, termini, dans les passages de la Genèse et du ps. 67. Comme il nous semble que le v. 14 de ce psaume est le parallèle du v. 16 de notre cantique, il faut traduire le mot hébreu avec les versions syriaque et chaldéenne par l'embranchement des deux chemins qui conduisaient les troupeaux, soit aux fermes, soit aux abreuvoirs, ou plutôt par les clayonnages qui servaient à disposer le bétail sur deux rangs dans les étables, ou à le parquer dans les champs. Ainsi nous rendrons, dans les deux versets cités, nos termes hébreux par clayonnages; et le sens du ps. 67, v. 13 et 14, sera celui-ci : Les rois des armées se sont enfuis! ils se sont enfuis, et l'habitante de la maison a partagé le butin. Pourquoi vous reposez-vous entre vos clayonnages? Le plumage du pigeon a le doux éclat de l'argent; de ses ailes jaillit le jaune étincelant de l'or! Ce passage n'est-il pas visiblement emprunté à l'hymne de Débora. L'ironie, concernant ceux qui sont demeurés chez eux au lieu d'aller combattre l'ennemi, est rendue dans le ps. 67 en traits plus délicats. La prophétesse reproche sans détour, à la tribu de Ruben, de préférer le bêlement des troupeaux aux cris des batailles, et même elle les raille de ce que, pendant les temps d'épreuve, ils admiraient le plumage argenté et les réflets d'or de leurs pigeons, tandis qu'une femme, l'habitante de la maison (Débora, Jahel) distribue le butin des Chananéens. — V. 15. La version syriaque porte : « Gad in adversâ Jordanis ripâ commoratur. Comparez le v. 15 avec la Genèse, c. 49, v. 17-20, et le Deutéronome, c. 33, v. 20, 21, 22, 24 et 25.

Le pays de Galaad était habité par la demi-tribu de Manassé et une partie de Gad : elles restèrent en repos comme Ruben. La tribu de Dan possédait Joppé, et le partage d'Aser était le long des côtes de la Méditerranée. — V. 18. Le flambeau de la liberté, qui s'était allumé

Digitized by Google

dans les tribus de Nephtali et de Zabulon, finit par éclairer tout le pays d'Israël, du temps de Débora. Isaïe prédit, pour l'époque du Messie, une liberté plus salutaire, qui devait s'étendre à tous les peuples par la prédication de l'Evangile. Voyez Isaïe (c. 9, v. 1-4) et St. Mathieu (c. 4, v. 15, 16). On lit dans l'hébreu et les LXX (super altitudines agri), ἐπὶ ὕψη ἀγροῦ, ce que la Vulgate a rendu par (in regione Merome). La plate-forme du Thabor dominait la plaine environnante : c'est là que Barac combattit contre Sisera. Il est fait mention des eaux de Merom dans Josué (c. 11, v. 5) : elles étaient au sud du Thabor et se rendaient à la Méditerranée. Pour bien comprendre la seconde partie du cantique, il faut admettre plusieurs combats dans des localités assez éloignées les unes des autres, savoir : 1° au pied du mont Thabor, 2° à Thanac, 3° à Meguiddo, et 4° avec la Vulgate à Mérom. Barac avec 10000 hommes d'Issachar, d'Ephraïm, de Benjamin, descendit du Thabor pour attaquer Sisera, v. 15. Zabulon et Nephtali combattirent les Chananéens à Thanac, à Méguiddo, v. 19, et à Mérom, v. 18. Par ce moyen, on peut concilier ce qui est dit au ch. 4, v. 14 du livre des Juges, avec ce qui est marqué au ch. 5, v. 8, des 40000 d'Israël, et aux v. 18 et 19, des princes Chananéens vaincus à Mérom, à Thanac et à Meguiddo, par les tribus de Zabulon et de Nephtali. Meguiddo était une ville située au sud-est du Thabor, et Thanac était à cinq ou six lieues de cette montagne. On lit dans les LXX, δῶρον ἀργυρίου οὐκ ἔλαζον, (munus argenti non acceperunt), les Israélites tuèrent leurs ennemis sans leur permettre de racheter leur vie, ou plutôt les Chananéens n'ont point obtenu l'argent qu'ils convoitaient.

V. 20. Dans le livre de la Sagesse (ch. 5, v. 18 et ch. 17, v. 5), on représente Dieu qui suscite les créatures pour le venger des Egyptiens, et la flamme pure des étoiles

Digitized by Google

qui ne pouvait éclairer la nuit effroyable qui les enveloppait. Grotius, Estius, Calmet, enseignent que Débora compare ici les anges aux étoiles à cause de leur nature spirituelle et lumineuse. Ces esprits célestes combattirent pour Israël contre les troupes de Sisera. Les anges et les saints sont quelquefois comparés aux étoiles; voyez Daniel (ch. 12, v. 34); la première épître aux Corinthiens (ch. 15, v. 41, 42), et l'Apocalypse (ch. 1, v. 20). On sait de plus que les anges ont jeté la frayeur parmi les ennemis des Hébreux (2e liv. des Mac., c. 10, v. 29, c. 11, v. 8). D'autres, comme Josèphe, Rabbi Kimkhi, R. Salomon, etc... entendent ce passage de l'influence que les étoiles exercent sur les météores de l'atmosphère; le premier de ces auteurs (ant. l. 5, c. 6) mentionne une violente tempête, la grêle, la pluie qui donnaient dans le visage des Chananéens, et les empêchaient de combattre : les Israélites regardèrent cela comme un effet de la protection divine. Débora fait ici allusion au miracle arrivé du temps de Josué (ch. 10, v. 12). On lit dans la version syriaque: « Bellum gesserunt sidera è locis suis, bellum de cœlo contrà Sisera in torrente Kison. » Voyez le ps. 82, v. 10 et 21. La traduction arabe porte : « Abduxit eos torrens Kison et rapuit eos torrens Karmin. » Les torrents de Kison et de Kedoumim ont entraîné les cadavres des ennemis ; ô mon âme, foule aux pieds les corps des braves, « conculcabit anima mea robur. » Des interprètes disent que le Kison est nommé Kedoumim, parce qu'il coule de l'Orient à l'Occident ; Kedem, veut dire Orient en hébreu. D'autres auteurs distinguent deux torrents qui sortent du mont Thabor, le Kison qui se jette dans la Méditerranée, près du mont Carmel, et le Kedoumim qui se rend dans le Jourdain. — V. 22. Pressés par les cavaliers, les pieds des chevaux ont produit, en galoppant, un bruit sonore, semblable à celui du marteau qui bat l'enclume. « Tunc quassatæ sunt

Digitized by Google

calces equi à plausu, plausu fortium. On se rappelle ici le vers si connu, de Virgile : Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum. » Les versions syriaque, arabe et grecque, entendent cet endroit de la corne du cheval, tombée par l'impétuosité de sa course : « Tunc ceciderunt ungulæ equorum præ clamore fortium. » En Arabie, en Tartarie, et dans certaines provinces de la Russie, il y a d'excellents chevaux qu'on ne ferre jamais. — V. 23. Les uns placent la ville de Meroz dans la tribu de Nephtali, d'autres pensent que Méroz est la même ville que Mérom, ville située sur les eaux de ce nom, v. 18. Des rabbins enseignent que Méroz est l'ange des Chananéens, maudit par l'ange des Hébreux. Selon Tostat, celui-ci serait l'ange Saint-Michel ; selon le paraphraste chaldéen, ce serait Barac ; d'autres croient que c'est le Grand-Prêtre ; Herder, l'entend de Débora.

TROISIÈME PARTIE.

V. 24. Débora invite Israël à louer cette femme, de son acte de courage et de patriotisme. Jahn* dit à ce sujet : « Jahel verò omnium quæ contigerant ignara, Sisseram bonâ fide ad quietem capiendam vocavit... ast cogitans posthac, perduellionis esse crimen, hostem populi, sub cujus tutelâ, vivebat, salvare, dormientem occidit, et laudem, non quidem sanctitatis, sed fortitudinis et pietatis in patriam retulit. » — V. 25. Le sephel, d'où vient le terme sympule, est un vase en argile ou en bronze, qui était employé dans les sacrifices chez les Lydiens, les Toscans, les Romains. Plusieurs relations de voyages en Orient, nous apprennent qu'on sait y donner au lait, une qualité enivrante. C'est sans doute de ce lait qu'avait bu Sisera,

* Introd., p. 2, cap. 3.

Digitized by Google

quand il fut tué dans la tente de Jahel. — V. 28. En Orient, les fenêtres des femmes sont fermées avec des treillis (prov. c. 7, v. 29). Le texte hébreu n'exprime pas que c'est l'épouse de Sisera qui répond à la mère de ce général. — V. 30. On lit dans l'hébreu : « Nonne invenient, dividentspolia? puella, duæ puellæ capiti viri: spolia discolorium ipsi Sisera : spolia discolorium accupicta : discolor utrinque accupicta in collum spolii (vel in collum victoris). » La version Syriaque a mis : « Super collum prædantium... , » et au v. 31 : « Amici... tui sint velut ortus solis in fortitudine suâ : » Que ceux qui aiment le Seigneur, augmentent toujours en gloire, comme le Soleil augmente en clarté, à mesure qu'il s'élève sur l'horizon, ou qu'ils soient comme le Soleil, lorsqu'il s'avance dans sa force, qu'il darde ses rayons dans les plus beaux jours d'été. Les livres saints comparent souvent les justes au Soleil. Voyez l'Ecclésiastique (c. 17, v. 16 ; c. 23, v. 21) ; et St.-Math. (c. 13, v. 43). — V. 32. Le pays d'Israël jouit de la paix, la quarantième année depuis la délivrance procurée par Aod. La servitude des Hébreux, sous Jabin, avait duré vingt ans (Jug., c. 3, v. 3), et la paix conquise par la victoire de Barac, le même temps : ce juge fut enseveli à Cadès de Nephtali, sa patrie.

Digitized by Google

L'APOTHÉOSE DE NAPOLÉON,

PAR M. B. FAIVRE.

MESSIEURS,

Il fut un temps où l'Académie royale de Metz n'était qu'une modeste société d'études. Dans un sens, ce temps est regrettable. Je me suis pris souvent à penser qu'une réunion d'humbles amis de la science, plus occupés de s'instruire eux-mêmes que d'instruire les autres, aurait bien son charme, et aussi, je crois, son utilité. On exercerait au dehors une moindre action ; mais le foyer concentrerait plus de chaleur, et, sans éclat, rayonnerait peut-être davantage. Dans tous les cas, il y aurait, à coup sûr, plus de bonheur et de profit pour le petit nombre de chercheurs laborieux et ignorés qui la composeraient, et le bonheur vaut bien l'honneur.

Or, si l'Académie se réduisait aujourd'hui à ce petit cercle que je disais, on n'aurait pas honte de soumettre à ses confrères quelqu'une de ces réflexions qui nous passent à tous par la tête quand nous sommes de loisir, et qui, tout au plus bonnes pour l'oreille d'un ami, sont tout-à-fait indignes de l'honneur d'une communication officielle. On causerait ; on dirait ingénument ce qu'on a appris, ce qu'on

Digitized by Google

a observé, ce qu'on approuve et ce qu'on blâme. Les séances seraient, avec simplicité, d'honnêtes entretiens.

Pour ma part, si l'Académie n'était qu'une société d'études, j'y raconterais de mon mieux comment un jour, planté sur mes deux pieds devant certaine estampe, je me mis à penser à Napoléon et à l'autre monde.

Cette estampe représentait les débris d'un navire échoué au pied d'un rocher, sur la pente duquel on distinguait une tombe avec une épée et un petit chapeau, puis près de là quelques personnages dans l'attitude de la douleur. Le petit chapeau en disait assez, et je comprenais de reste que ce rocher c'était l'île Sainte-Hélène. Mais ce qui attirait surtout mon attention, c'était une autre scène qui se passait dans le haut du tableau, sur un amphithéâtre de nuages. Là on voyait rangés d'innombrables guerriers de toutes armes, couronnés de lauriers, et qui, s'inclinant avec respect vers le tombeau, semblaient une cour céleste prête à recevoir son roi, ou plutôt son dieu.

Moi, Messieurs, j'étais là devant, bras pendants, bouche béante, lisant écrit en gros caractères: « *Apothéose de Napoléon,* » et je ruminais en moi-même: Apothéose!... Quoi donc, est-ce qu'ils en font un dieu, comme on fit un dieu autrefois de Claude et de Domitien? Et ce ciel de guerriers, est-ce l'élysée d'Homère, ou le paradis d'Odin? Qu'a-t-on voulu faire?

— Une allégorie, me dit quelqu'un; il n'y faut pas chercher tant de finesse.

— D'accord; mais une allégorie signifie quelque chose, c'est l'image ou l'enveloppe de quelque vérité. Et celle-ci, à quelle vérité sert-elle de voile? Nous donne-t-elle une idée du sort actuel de cet homme extraordinaire? Croyez-vous de bonne foi, tandis que son corps repose embaumé sous le dôme des Invalides, que son âme à cheval passe des revues sur les brouillards de l'Océan?

Digitized by Google

— Allégorie, reprend-on en souriant, pur jeu de l'imagination.

— Après tout, vous avez raison. A quoi bon disputer? Ce n'est qu'un jeu en effet. Et c'est ainsi que nous jouons avec les vérités les plus graves et les plus terribles, comme ces enfants qu'un peintre représente jouant dans un cimetière avec des têtes de morts!

Oui, c'est l'éternelle destinée de l'homme, dont nous faisons, comme des païens, un badinage poétique. C'est cette grande éternité, si redoutable par son incertitude même, que nous traitons si légèrement, si follement, comme si elle appartenait au fantastique domaine des rêves et des fictions! Messieurs, permettez-moi de me supposer encore quelques instants au milieu d'un petit groupe d'amis, plus indulgents et plus patients qu'il ne vous conviendrait de l'être; je continuerais à babiller, et j'ajouterais:

Dans cette prétendue apothéose de Napoléon nous voyons se manifester un des plus tristes caractères de notre époque: l'ignorance ou l'oubli des vérités acquises les plus incontestables sur l'éternel avenir de l'homme.

Je dis que cela est triste, parce que le matérialisme est une doctrine de brutes ou de désespérés, qui entraînerait la ruine de la société, si l'esprit humain n'échappait par l'inconséquence aux funestes suites de ce dogme hideux.

Et si l'on m'objectait que l'*apothéose*, comme toutes les inventions poétiques de ce genre que je reproche à notre siècle, témoigne au contraire de sa foi dans l'immortalité de l'âme, je répondrais que cette foi, sans la croyance au jugement et à la rémunération, est une foi vaine qui ne peut enfanter que le désordre et la mort.

Ne plaisantons pas, Messieurs, les idées n'ont ni forme ni couleur, elles ne se pèsent ni ne se mesurent; et cependant ce sont les idées qui gouvernent le monde. Or, une des idées qui importent le plus au salut de l'humanité et

Digitized by Google

au maintien de l'ordre social, c'est celle-ci : Après cette vie il y a une autre vie, et dans cette autre vie, qui ne doit pas finir, le bien sera récompensé, le mal sera puni. — Cela est simple, et cela est vrai ; ce n'est pas une vaine spéculation, mais une de ces vérités de tous les temps et de tous les lieux, qui ont leur racine dans la conscience, et que l'art des sophistes ni la fureur des passions ne détruiront jamais.

Et, je le répète, il ne faut pas plaisanter, car il n'est nullement indifférent que cette vérité soit vivante et éveillée dans les âmes, ou qu'elle y dorme bercée par les préoccupations du bien-être présent et par les mensonges d'une poésie fade et maniérée.

J'entends beaucoup parler de progrès. Pour les uns, le progrès ce sont les chemins de fer et les allumettes chimiques ; pour les autres, ce sont les pénitentiaires et les salles d'asile : toutes choses excellentes sans doute, mais qui ont leurs défauts et leurs abus possibles. Le perfectionnement des arts et celui des institutions sont infiniment désirables assurément : mais enfin les allumettes chimiques peuvent bien, à toute force, multiplier les incendies, les pénitentiaires multiplier les récidives ; et, tandis que les salles d'asile rendent peut-être les mères un peu moins soucieuses de leurs enfants, les chemins de fer peuvent bien accroître cette agitation et ce tournoiement qu'on appelle assez naïvement la vie de notre époque.

Messieurs, on ne pense pas, ou du moins on ne pense guère, au seul progrès vrai et sûr, au seul qui ne puisse engendrer ni l'excès ni l'abus, au progrès et au perfectionnement moral de l'homme.

Cependant remarquez qu'on peut bien fabriquer trop de sucre ou trop d'indiennes, et qu'il peut y avoir trop de machines à tisser ou trop d'usines pour la préparation du fer ; mais, on dira tout ce qu'on voudra, il ne peut y avoir

Digitized by Google

trop d'honnêtes gens, ni des gens trop honnêtes. Et voilà, croyons-le bien, le progrès par excellence, celui qu'il faut souhaiter, hâter et favoriser de tout son pouvoir. Multiplier les honnêtes gens, les bonnes gens, les bons citoyens, les bons pères de famille, les grands cœurs sur qui l'on peut compter à la vie et à la mort, tel est le but qu'il faut poursuivre sans relâche.

Les plus mauvaises lois seront excellentes, les plus mauvais gouvernements seront parfaits, quand il y aura beaucoup de braves gens; et, comme on sait, la réciproque n'est pas vraie.

Tout se réduit donc à ceci : *Faire beaucoup de braves gens.*

Hé bien, de même qu'un excellent moyen de faire beaucoup de mauvaises consciences, beaucoup d'égoïstes, de lâches et de fripons, beaucoup de mauvais citoyens et de mauvais pères de famille, c'est de détruire la croyance dans une autre vie, et dans la rémunération rigoureuse du bien et du mal moral; de même, un excellent moyen de faire beaucoup de bonnes consciences, beaucoup de braves gens, beaucoup de citoyens vraiment dignes de ce nom, c'est de réveiller, de répandre et de fortifier la croyance dans une autre vie et dans la rémunération rigoureuse du bien et du mal moral.

Cela est entendu, je pense. Cependant que faisons-nous, de bonne foi? Nous, gens de progrès, hommes éclairés; nous, sur qui l'immense population de nos champs et de nos ateliers a les regards fixés?

Ce que nous faisons? Nous montrons, presque universellement, la plus profonde indifférence pour cette autre vie. Nous agissons comme s'il n'y avait point d'autre vie, ou comme s'il importait peu qu'il y en eût; c'est-à-dire comme s'il était indifférent de faire bien ou de faire mal, sauf les gendarmes et le procureur du roi.

Digitized by Google

Entre autres circonstances où nous devrions professer hautement notre foi dans l'immortalité de l'âme et dans la rémunération des œuvres, il en est une qui m'a toujours inspiré de décourageantes réflexions ; c'est le convoi funèbre de nos proches et de nos amis. Je le demande, dans ces solennelles occasions lit-on sur nos visages que nous voyons en esprit notre parent, notre ami, tremblant au pied du tribunal suprême? Que dis-je? le voyons-nous déjà jugé, déjà condamné peut-être, et expiant douloureusement des fautes connues ou secrètes, sur la réalité desquelles il s'est fait tant de fois illusion? Est-ce cette pensée-là qui fait le sujet des conversations animées et bruyantes, qui inspire les attitudes distraites, les airs légers, les bâillements, les signes d'impatience?

Non, avouons-le, dans notre pensée, notre ami ne vit plus ; il est mort corps et âme. Ou bien, s'il n'est pas mort tout entier, il jouit évidemment d'un sort heureux. A nous les regrets de sa perte, à lui les joies d'une vie meilleure ; et, pour le bien dire, voilà tout le fond de notre croyance. Dans l'opinion commune, l'immortalité de l'âme est un problème, et un problème rempli de doutes et d'obscurités ; mais, si l'âme survit au corps, cette seconde vie est meilleure que la vie présente. Ainsi, gémissons sur la perte d'un homme qui a rendu des services, d'un ami dont le commerce était doux et commode ; mais, du reste, consolons-nous, il est aujourd'hui délivré des ennuis et des peines de la vie, il est heureux, il est plus heureux que nous. Félicitons-le, et ne pleurons que sur nous-mêmes. Quant à l'idée de rémunération, on l'écarte, ou plutôt on ne la considère que sous une de ses faces : le prix des travaux, la récompense des bons désirs et des bonnes actions.

Mais qu'est-ce à dire? La justice ne consisterait-elle qu'à récompenser? Dieu ne considère-t-il dans l'homme que le bien, et n'aurait-il pour le mal que de l'indifférence?

Digitized by Google

Etrange doctrine ! Nous admettons l'universalité des lois physiques, nous croyons fermement qu'il n'y a pas dans l'univers un atôme qui n'obéisse aux lois absolues que le Créateur a imposées à la matière ; et nous voudrions nous persuader que dans l'ordre moral il y a des actes indifférents, des actes qui échappent aux lois absolues que Dieu a imposées à la conscience ! Ainsi dans l'ordre physique les lois de Dieu sont parfaites ; dans l'ordre moral elles sont tronquées et boiteuses. Dieu a consommé son ouvrage dans l'ordre inférieur des choses ; et dans l'ordre supérieur des êtres libres il l'a laissé ridiculement imparfait ! Quel nom donner à une telle philosophie ?

Messieurs, j'aime mieux cette formule : « Pas un de nos actes, pas un de nos désirs, pas un soupir de nos cœurs n'est indifférent ; tout est pesé, apprécié, rémunéré, par un juge souverain, à qui rien n'échappe, et à qui nul ne peut se soustraire. » Admirable frein ! Admirable aiguillon ! Pensée salutaire qui me soutient et me guide, en me remplissant à la fois de crainte et d'espérance ! Pensée qui me suit, quand j'accompagne à sa dernière demeure quelqu'un de ceux qui m'ont été chers en ce monde ! Le regret de sa perte cède à la réflexion soucieuse du jugement qu'il subit ; mon front s'incline devant la majesté du juge, devant la miséricordieuse sévérité de sa loi ; j'adore et je prie.

Et je prie surtout ; car qui est pur devant Dieu ? A qui appartient-il de se présenter avec confiance devant son saint tribunal ?

Ah ! Messieurs, si dans une pompe funèbre, tous les visages portaient empreint le cachet de cette foi, la foule serait frappée ; elle croirait à son tour au jugement ; elle vivrait dans la crainte, et les consciences droites deviendraient moins rares.

D'ailleurs, une chose mènerait à une autre. La pensée

Digitized by Google

du jugement éveillant celle du juge, inspirerait l'étude de la loi et l'amour du législateur. Alors, se déroulerait un ordre admirable de choses visibles et de choses invisibles, domaine sacré de la conscience, où se résout le grand problème de la destinée humaine, et sur lequel reposent les fondements de l'édifice social. Mais ici je touche aux limites mêmes du cercle dans lequel le réglement a circonscrit le champ de nos discussions. Je m'arrête et m'empresse de conclure.

L'erreur capitale de notre époque, j'ose le dire, c'est de renfermer toute la vie de l'homme entre la naissance et la mort. Un problème est insoluble, si l'on néglige une des données de la proposition. Or, la conscience crie que l'homme ne meurt pas tout entier, et qu'il est jugé sur le seuil du tombeau ; et cependant cette effrayante donnée est négligée dans presque toutes les solutions de nos théoriciens, et bien plus encore dans la solution pratique à laquelle s'arrête chacun de nous, dans sa recherche du bonheur. Faut-il s'étonner que tant de gens se trompent ?

Non, le seul moyen de cheminer droit en ce monde, c'est de marcher le regard invariablement fixé sur le terme fatal où finit l'épreuve et où commence la vie réelle avec sa redoutable alternative. S'arranger le mieux possible pour cette autre vie, c'est s'arranger parfaitement pour la vie présente. Qui cherche la félicité éternelle, trouve la seule félicité passagère qu'il nous soit donné de goûter ici-bas. Mais vouloir trouver la solution du problème humain dans les seuls éléments de l'existence terrestre, c'est vouloir construire un triangle avec deux côtés, c'est tourner sans fin dans un cercle sans issue.

Le seul de nos souverains, à vrai dire, qui ait tenu fixé constamment son regard sur l'éternité, c'est saint Louis. Si Napoléon se fût tourné vers le même pôle, il eût ajouté son génie à l'héroïsme du saint roi ; la postérité n'eût pas

Digitized by Google

seulement admiré son règne, elle l'aurait béni ; et les peintres pourraient, avec raison et vérité, placer son image, non pas sur le front de la Grande-Armée, mais au milieu des grandes âmes qui, pendant leur vie mortelle, ont régné sur leurs passions avec un sublime empire, et qui recueillent aujourd'hui la seule vraie gloire, celle de s'être vaincues elles-mêmes, et généreusement consumées dans l'amour de Dieu et de leurs semblables.

Digitized by Google

ÉLOGE HISTORIQUE

DE LOUIS-JOSEPH PIROLLE,

HORTICULTEUR FRANÇAIS,

Né à Metz en 1773 et mort à Paris en 1845.

PAR M. VICTOR PAQUET.

(MÉMOIRE COURONNÉ.)

Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable.

—

On peut être héros sans ravager la terre.

(Boileau.)

Louis-Joseph Pirolle dont j'entreprends l'éloge est né dans la paroisse Saint-Gengoulf, commune et district de Metz, département de la Moselle, le 18 mars 1773, et mort à Paris le 16 septembre 1845. Son père, Dominique Pirolle, et sa mère, dame Bourguignon, appartenaient à la classe laborieuse de ces bons cultivateurs qui comprennent que l'instruction est le plus beau patrimoine de l'homme et qui ne négligent rien pour en faire acquérir à leurs enfants.

Pirolle ne fut pas un de ces génies destinés à bouleverser le monde. Quoi qu'il en soit, si nos moyens égalaient notre zèle, nous ne désespérerions pas d'intéresser vivement les amis de la civilisation et de l'humanité en leur racontant la vie simple et frugale de l'agronome distingué à l'utile et modeste gloire duquel on s'associerait certainement autant qu'à celle, plus éclatante, il est vrai, mais souvent moins pure, d'un conquérant ou d'un homme politique. En effet,

Digitized by Google

jusqu'ici le public ne s'était guère occupé que des noms des littérateurs, des artistes, des hommes politiques, des guerriers, etc. Mais il commence enfin à s'enquérir sérieusement des hommes utiles, des agriculteurs auxquels seuls, tous comptes faits, nous devons la civilisation, la richesse, le bien-être et la puissance.

La famille de Pirolle avait pensé que son jeune enfant pouvait espérer une brillante carrière dans l'art militaire, et ce n'était pas trop de présomption, puisqu'à dix-neuf ans, le grade de capitaine lui était conféré. Mais rarement le génie d'un enfant se conforme à des vocations arrangées ou imposées à l'avance. Pirolle n'était pas d'ailleurs né pour la discipline militaire; il lui fallait l'air des champs et une vie solitaire, à peine sut-il marcher que l'observation des plantes devint son unique passion. Il rassembla des centaines de végétaux indigènes qu'il cultivait dans le jardin de son père avant de savoir écrire. Les jours de congé et pendant les vacances, Pirolle aidait son père dans les opérations manuelles d'un art qu'il a plus tard contribué à élever à la dignité de science. Il enterrait lui-même dans le sable les artichauts et les choux-fleurs jusqu'au dessus du collet, près des fruits; là ils attendaient la main qui venait successivement les cueillir à la grande satisfaction de l'enfant qui débutait dans la carrière par la mise en application d'un des bons procédés d'une culture bien entendue, les cardons, légèrement empaillés par les mains délicates et encore peu exercées du jeune Pirolle, attendaient aussi en blanchissant et en acquérant des qualités inconnues jusqu'alors, que l'on vînt les mettre à profit; les chicorées, les carottes, les salsifis, les navets, le céleri, traités de la même manière se conservaient et procuraient, jaugés dans le sable, une ressource très-commode et très-abondante pour y moissonner à volonté et à chaque moment, soit qu'il plût, soit qu'il gelât. Voilà quels étaient les loisirs de notre jeune écolier!

Digitized by Google

Olivier de Serres a dit, dans son excellent *Théâtre d'agriculture* ou *ménage des champs :*

« Mon inclination et l'estat de mes affaires m'ont retenu » aux champs, en ma maison et faict passer une bonne » partie de mes meilleurs ans, durant les guerres civiles du » royaume, cultivant mes terres par mes serviteurs, comme » le temps l'a pu porter. En quoi Dieu m'a tellement béni » par sa sainte grâce, que m'ayant conservé parmi tant de » calamités, dont j'ai porté ma bonne part, je me suis tel- » lement comporté parmi les diverses traverses de ma pa- » trie, que ma maison ayant été plus logis de paix que de » guerre, quand les occasions s'en sont présentées, j'ai » rapporté ce témoignage de mes voisins, qu'en me conser- » vant avec eux, je me suis principalement adonné chez » moi à faire mon ménage. Dans ce misérable temps-là à » quoi ussè-je pu mieux employer mon esprit qu'à recher- » cher ce qui est de mon humeur. »

C'est là ce qu'a fait Pirolle; et, si, cédant à l'entraînement général et à la fougue de la jeunesse, il s'occupa un moment de politique, il ne tarda pas bientôt à comprendre qu'il était préférable d'adopter le genre de vie d'Olivier de Serres, il quitta donc Metz et se rendit à Paris où il se livra tout entier à la culture des arbres, des plantes utiles et des fleurs d'agrément.

L'horticulture ou le jardinage, comme on disait autrefois, est une noble et belle profession qui épure les goûts des hommes, elle corrige leurs défauts, leur penchant au mal, les garantit de toutes les séductions, leur fait respecter leurs devoirs et les aide à supporter les oublis ou les retours de la fortune; elle fait plus encore, elle donne ce que la fortune elle-même ne sait pas donner, ce que très-souvent même elle fait perdre à ceux qu'elle favorise de ses largesses, je veux dire le repos de l'esprit, la paix du cœur, l'estime des hommes, la tranquillité des ménages et le bon-

Digitized by Google

heur d'entendre sans émotion et sans trouble intérieur cette voix de la conscience qui prédit une justice éternelle. Si cette puissante influence de la culture des plantes sur le cœur humain pouvait être contestée par quelques esprits superficiels, Pirolle serait une preuve incontestable de la vérité de cette même influence. En effet, nous l'avons vu obligé pour ainsi dire de fuir son pays où le poursuivait la haine des partis. Il vient se fixer à Paris, au sein d'une population remuante, d'une jeunesse turbulente, avide d'émotion, il y avait tout à parier que notre jeune messin se laisserait entrainer par le courant des commotions politiques de l'époque *; il n'en fut rien. Pirolle consacra tout son temps et toutes ses pensées à la culture de ses jardins, à l'étude de ses plantes et à la rédaction des notes qui devaient plus tard servir à confectionner les précieuses publications dont nous parlerons plus loin:

Pirolle avait beaucoup étudié; c'est aux connaissances variées qu'il avait acquises qu'il faut attribuer la facilité avec laquelle il raisonnait sur l'art qu'il pratiquait, car ne l'oublions pas, les connaissances, même les plus diverses aplanissent beaucoup les voies pour l'étude d'une science que l'on veut approfondir. Son style est plein de vivacité comme celui de Montaigne auquel il ressemble un peu par ses allures et aussi par ses négligences et ses incorrections. Il procède souvent comme lui par des phrases incidentes trop longues; il a comme lui de ces mots frappants que l'on retient pour leur justesse et leur précision. Dans tous ses livres, c'est lui qui parle, qui consulte, on le voit agir sans cesse, on le suit à son foyer, dans ses entretiens familiers, dans ses difficultés avec les sociétés d'horticulture. Il est impossible de lire les écrits de Pirolle sans envier le sort de l'homme voué à une si belle carrière, amoureux comme lui de son sort, et sa-

* 1815-1816.

Digitized by Google

chant allier au modeste soin de son ménage les sentiments élevés qui se montrent dans tous ses livres.

On a d'autant plus de plaisir à lire les divers ouvrages de Pirolle qu'indépendamment du mérite que leur donne la matière dont ils traitent et le plan d'après lequel ils sont conçus, l'auteur se reporte toujours avec complaisance aux lieux où il a vu le jour et où il a puisé le goût des travaux de la campagne. Ainsi, par exemple, il indique de préférence dans *l'horticulteur français,* la houette des messins ses compatriotres, comme étant l'instrument le plus commode pour biner ; il cite avec un juste éloge le baron Charles de Tschudy, ses plantations magnifiques et ses découvertes horticoles et notamment la greffe ingénieuse qu'il a inventée et qu'il a appliquée en grand sur les arbres verts. Il a soin de dire à l'article *greffe Collignon* qu'elle est ainsi nommée à la mémoire de Collignon, de Metz, élève jardinier du Muséum. Mais c'est surtout aux articles tulipes, rosiers, renoncules, dahlias et quelques autres plantes favorites, dont Pirolle faisait une étude toute spéciale que nous retrouvons avec cette rectitude d'esprit, cette merveilleuse sagacité qui l'ont heureusement guidé dans tous ses travaux agronomiques. Citons quelques passages de *l'horticulteur français :*

« ..... On m'appellera fou-tulipier si l'on veut, mais » je ne puis résister à mes palpitations de plaisir et d'admi- » ration quand toutes ces belles plantes d'amateurs sévères » sont dans toute la pompe de la toilette qu'ils exigent » d'elles. Si Vénus a choisi les roses pour orner son boudoir » et ses festins, les muses et les grâces ont bien sûrement » choisi les tulipes d'amateurs pour orner le sacré Vallon » et les bords du Céphise.

» J'ai vu mon ami Méhul, au milieu des sublimes ins- » pirations d'Erato, quitter la lyre qu'elle lui avait donnée, » et venir admirer avec moi nos tulipes en fleurs. Les

Digitized by Google

» oreilles si délicates de ce digne chantre de la gloire et » de l'amour, cédaient alors, pendant des heures entières, » toutes leurs facultés aux yeux de ce trop rare mortel, » et jamais il ne quitta sans regret le champ de son ad- » miration.

» J'ai vu nos dignes amis les van Spaendonck, les van » Daël, s'arracher de leurs ateliers et poser les pinceaux » du dieu des arts et du goût pour admirer avec nous les » formes si nobles, les couleurs si vives et les coups de » pinceau divers que la nature, qui s'est surpassée dans » cette plante, n'a sans doute donnés à la tulipe que pour » offrir des modèles à ceux de ses enfants qu'elle a moulés » pour les beaux-arts. »

Cet éloge de la tulipe n'a rien d'exagéré, car le caractère distinctif de cette fleur est de réunir le simple et le beau; association rare et bien digne assurément de notre admiration. Hé bien! quand une seule fleur peut à juste titre exciter en nous ce sentiment, on devine ce que doivent éprouver les connaisseurs devant plusieurs milliers de variétés auxquelles la nature a prodigué tous les dons, toutes les grâces, tous les trésors de sa riche palette. Telle était la collection de Pirolle. Figurons-nous un vaste parc ou carré, planté en tulipes ornant la terre avec leurs feuilles d'un vert uni et glauque, du centre desquelles s'élèvent des tiges libres, fermes, couronnées par un beau vase qui pourrait bien avoir servi de modèle à celui dans lequel la jeune et ravissante Hébé présentait le nectar au maître des Dieux! A la régularité de cette corolle enchanteresse, ajoutons la symétrie des étamines qui en garnissent l'intérieur, le velouté des pétales, le port élancé, noble et gracieux de chaque fleur et l'élégance de ses contours, nous aurons une faible idée de l'effet que produisait sur l'imagination des curieux, l'ensemble de toutes les nuances de ce brillant tableau, lorsque par une belle matinée, le

Digitized by Google

soleil se dégageait des nuages et qu'un doux zéphir venait agiter sur leurs colonnettes mobiles, toutes ces fleurs qui balançaient amoureusement alors leurs élégants chapiteaux diaprés de pourpre, d'ivoire et d'azur sur un fond argenté. Les plantes se courbaient comme pour se rapprocher, puis s'éloignaient pour se rapprocher encore ; au milieu de ces jeux et de ces contrastes inouis qu'ils provoquaient, Pirolle tombait en extase, il était sourd à toutes les questions, insensible à tout ce qui se faisait autour de lui ; il ne voyait, il n'admirait, il ne parlait que du rapide échange et des joyeuses caresses qu'il observait attentivement, espérant d'elles quelques-uns de ces heureux adultères qu'il convoitait et qu'il poursuivait dans l'espoir qu'un mystérieux hyménée pourrait réaliser au sein d'une fleur et déposer dans son ovaire l'embryon d'une nouvelle variété, que cet heureux et passionné cultivateur attendait patiemment pendant dix ou douze ans, quelquefois davantage, afin de s'assurer si, dans les délicates nuances du grain obtenu, du *bâtard* mis au monde, il ne se serait pas trouvé une fleur plus remarquable, plus distinguée, ou réunissant quelque qualité de forme ou de couleur inconnue jusqu'à ce jour. C'est ainsi que Pirolle était parvenu à se créer la plus riche et la plus rare, je dirai même l'unique collection qui fût en Europe, car jamais un seul oignon n'en a été vendu ou distrait pendant la vie de Pirolle, ce qui donnait à sa collection une valeur que les grands amateurs comme lui pouvaient seuls apprécier. Quand on a vu un *champ de tulipes* comme celui dont nous parlons et que la teinte des plantes est relevée par une terre noire et bien sillonnée ainsi que par une bordure gracieuse en gazon d'un vert amoureux, on se souvient alors de la guerre des Titans, comme le fait observer Pirolle lui-même, et l'on s'imagine voir l'Olympe entier déguisé sous toutes ces fleurs.

Pirolle rend un juste hommage au talent d'un de ses

Digitized by Google

compatriotes, M. l'abbé Lefaucheur, qui a fait connaître qu'on obtient toujours, dans la culture des tulipes, une très-belle végétation, lorsqu'on veut amender tous les ans ses parcs à tulipes avec quatre bons doigts de gravois pilés, mêlés par moitié avec du mâchefer aussi pilé.

A l'article *poire d'Austrasie*, Pirolle fait observer que cette poire a été obtenue de semis, dans le jardin de son père, à Montigny, et qu'elle fut appelée la *Jaminette*, d'abord, en mémoire du propriétaire, dont le jardin avait été acquis; celui-ci refusa cet honneur, et le nom de *poire d'Austrasie* prévalut. Des greffes furent données à tous les amateurs, et Pirolle père eut tant de plaisir à propager ce fruit délicieux, qu'il le greffa lui-même chez plusieurs de ses amis et de ses voisins; mais la flatterie, l'adulation, qui gâte tout, abusa de la bonté patriarcale qui répandait ce fruit, et dès cette époque, le charlatanisme se faisant courtisan, la poire fut supposée arriver au monde, et fut offerte à une grande et puissante souveraine, qui trouva ce fruit délicieux, et permit qu'il portât son nom.

A l'article *poire Sylvange*, Pirolle n'oublie pas de dire que cet excellent fruit a été trouvé dans un bois du pays messin, et qu'un amateur faisait venir chaque année, de Metz à Paris, où il demeurait, une provision de ces poires.

La vie de Pirolle fut toujours partagée entre les travaux du cabinet et les opérations manuelles auxquelles il s'est si heureusement livré dans ses jardins. Il a commencé l'œuvre à l'accomplissement de laquelle on est presque parvenu aujourd'hui, c'est-à-dire à populariser, à répandre le goût, à faire enfin, que la culture des plantes soit un besoin pour tout le monde. Ce titre seul, donnerait à Pirolle des droits à la reconnaissance de ses concitoyens, auxquels il a rendu d'éminents services; car l'agronomie contribue puissamment, je dirai presque uniquement, à l'accroissement du bien-être moral et matériel de la société.

Digitized by Google

C'est par leurs œuvres qu'on loue les grands hommes, on me pardonnera donc de m'étendre un peu longuement sur celles de Pirolle. C'est lui qui a remanié complètement le *Bon Jardinier*. Depuis *Augustin Alleitz*, créateur de de l'*almanach du Bon Jardinier,* qui a paru pour la première fois en 1775, dans le format des petits livres dont il porte le nom ; cet ouvrage a été beaucoup augmenté par *De Grâce,* et surtout par *Mordant De Launay*. Pirolle, chargé de la rédaction de l'édition de 1821, suivit le système des divisions qu'avaient ébauché et développé successivement ses prédécesseurs, auxquels il se plaisait à reconnaître la part due à chacun d'eux, dans le mérite de l'ouvrage. Pirolle conserva respectueusement beaucoup des descriptions physiologiques de l'estimable Mordant De Launay ; mais il leur donna une tournure moins scientifique, et conséquemment beaucoup plus attrayante pour les cultivateurs et les amateurs. Il y ajouta de précieux renseignements sur l'organisation des plantes, l'influence des éléments sur la végétation et sur la culture. L'*almanach du Bon Jardinier* était alors imprimé en caractères très-petits ; l'éditeur comprenait parfaitement, qu'un ouvrage élémentaire qui s'adresse tout particulièrement à une classe d'hommes, pour la plupart, retirés des affaires, ou faisant de l'horticulture un délassement à des occupations plus sérieuses, doit être imprimé en caractères un peu plus forts que ceux des éditions précédentes du Bon Jardinier, qui était alors un fort volume in-12, de *deux millions quatre-vingt treize mille lettres**. Pirolle remania complètement cet ouvrage, afin de faire entrer le même nombre d'articles dans le cadre du livre. Cet auteur est le seul qui, après *Mordant De Launay,* ait marqué son passage à la rédaction du *Bon Jardinier,* par une amélioration de quelque importance.

* *Journal d'horticulture pratique,* par Victor Pâquet ; t. 1^er^, p. 420.

Digitized by Google

Quelque minime que soit l'indemnité offerte pour l'édition de chaque année, Pirolle déclare qu'il s'en serait contenté, s'il avait pu concilier l'intérêt du public et celui de l'éditeur ; mais comme il en était alors autrement, il préféra abandonner la rédaction d'un ouvrage, plutôt que de transiger avec ses convictions. En 1824, il publia le *Jardinier amateur* ou l'*Horticulteur français**, ouvrage en un fort volume in-12. C'est un traité complet de jardinage, dans lequel les matières sont présentées par livres, divisions et sections séparés, telles qu'elles se présentent dans l'ordre de la théorie et de la pratique.

La Bruyère, en parlant des ouvrages de l'esprit, dit : « On se nourrit des anciens, on les presse, on en tire » le plus que l'on peut, on en renfle ses ouvrages, et » quand enfin, l'on est *auteur* et que l'on croit marcher » tout seul, on s'élève contre eux, on les maltraite ; » semblable à ces enfants drus et forts d'un bon lait qu'ils » ont sucé, qui battent leur nourrice. » Si cette critique est vraie pour les œuvres de l'esprit, elle l'est assurément plus encore pour les travaux d'un grand nombre de *savants* et de nomenclateurs, qui font disparaître tous les agréments de la science par des systèmes non moins absurdes que leur langage. Il semble que, nouveaux Erostrates, certains hommes ne cherchent à acquérir de la célébrité, qu'en renversant ce que leurs devanciers ont élevé ; on les voit se répandre dans le champ de la science, comme autrefois les Goths et les Vandales, dans les belles contrées de l'Italie. Quelques-uns de ces hommes, si énergiquement qualifiés de brouillons, finissent quelquefois par obtenir, à force de crieries et de vanteries, une place dans une académie, et une chaire de professeur, dans une école publique ; c'est à

* Depuis la mort de Pirolle, un libraire vend le même ouvrage, sous le titre de *Manuel du Jardinier*, sans date ni dédicace.

Digitized by Google

quoi ils aspirent. En opposition à de tels faits, on remarque avec plaisir, je dirais presque avec étonnement, tant nous sommes peu habitués aujourd'hui à une grande modestie, la déférence avec laquelle Pirolle parle des maîtres qui l'ont précédé, et dont cependant, il ne nous transmet les ouvrages qu'en les perfectionnant. Formé à l'école de l'illustre André Thouin, il semble s'effacer lui-même, dans sa naïve admiration pour le grand cultivateur, à l'exemple duquel il a fait, par ses écrits et ses exemples, tant de bien à sa patrie. Partout, on sent l'homme aux fortes convictions, partout, il nous prouve que le vrai mérite est modeste, et que la vanité est le partage des médiocrités prétentieuses. Quand Pirolle parle de lui, il expose ses actes et ses services avec simplicité, mais la gloriole du savant ou de l'auteur, ne perce jamais dans ses écrits. Son *Horticulteur* est dédié au célèbre A. Thouin, et les termes de cette dédicace sont d'une modestie remarquable et d'une affectueuse admiration.

« Je crois, dit Pirolle à son maître, avoir suivi vos » précieux conseils sur le plan et les divisions des di- » verses cultures auxquelles s'adonnent les paisibles amis » des plantes utiles et agréables ; je crois encore avoir » mis à profit, pour mes lecteurs et pour moi, les leçons » que j'ai écoutées avec tant d'intérêt à vos cours, et » celui que je dois à la bienveillance particulière dont » vous voulez bien m'honorer.

» Si j'ai réussi dans cette entreprise, je m'estimerai » heureux sans doute ; mais déjà le vif plaisir que j'éprouve » à faire hommage de mes travaux et de mes veilles, à » l'homme de bien dont le monde civilisé vénère si jus- » tement les vertus et les lumières, sera toujours pour » mon cœur la plus douce des récompenses. »

Cet ouvrage a eu deux *suppléments*, formant des brochures dans lesquelles Pirolle parle des plantes ou des pro-

Digitized by Google

cédés nouveaux de culture, inconnus lors de l'impression du volume dans lequel sont exposés les principes généraux.

Nous ne manquons pas d'excellents livres sur l'horticulture ; quelques-uns même sont faits par des hommes supérieurs à Pirolle pour leur science ; mais les auteurs ont presque toujours circonscrit leur exposition à une seule contrée, à un seul climat, à un seul système de culture, et n'ont pas eu cette généralité de connaissances qui permettait à Pirolle de comparer entre elles les cultures des différentes provinces. Il a de plus qu'eux, une expérience moins limitée, moins locale, il compare les temps et les lieux, il est plus riche de faits, il ne se borne pas à les énoncer d'une manière didactique et impérative, il les juge ; c'est un esprit supérieur qui saisit l'ensemble d'une entreprise et qui aborde les détails avec facilité. Il n'a jamais omis la reproduction de ce que présentent d'intéressant les livres qui l'avaient précédé. On voit aussi qu'il a recueilli une riche moisson de faits nouveaux dans les ouvrages récents, soit dans sa correspondance, soit enfin par ses observations propres ; et néanmoins l'auteur a su les reproduire avec une liberté d'allure, et un enchaînement facile qui éloignent toute idée de compilation et donnent à son ouvrage tous les caractères d'un travail original. Il est en un mot maître de son sujet, et comme homme pratique, il a habilement fondu les produits de son érudition avec le résultat de ses observations. Tout didactiques que soient ses livres, il a su leur donner cette vie que la plupart des auteurs n'ont pu imprimer aux leurs.

Pirolle a été, en 1827, l'un des fondateurs de la société d'horticulture de Paris, au sein de laquelle les passions ne tardèrent pas à s'agiter, et les intérêts privés à déclarer la guerre aux intérêts généraux de la science. Pirolle résista avec courage ; mais bientôt l'anarchie devint si grande, le mouvement fut si rapide, les injustices si flagrantes, que

Digitized by Google

Pirolle abandonna le champ des discussions stériles, préférant, comme il nous l'a dit un jour, se livrer seul à l'étude des mystères de la nature, que de prendre part à des réunions plus ou moins scientifiques, où sous prétexte de discuter les intérêts de l'art, on accorde des primes au bavardage, à la verve avocassière et aux discours bourrés de généralités aussi vieilles que le monde.

Nous avons déjà eu, en effet, l'occasion de faire voir que pour Pirolle la science agronomique n'était pas, comme pour tant d'autres, une science de mots: avec une intelligence aussi élevée que la science, écrire sur l'agriculture ou sur le jardinage, c'était étudier les besoins réels de ces deux sciences, les discuter savamment, opposer clairement le remède au mal et arriver insensiblement du médiocre au moins mauvais, et du mieux au bien.

Si l'esprit calme et méthodique des personnes qui se livrent aux travaux des champs les tient en dehors des sensations et des sentiments qui agitent le cœur des hommes qui se livrent aux arts d'agrément, il ne faut pas en conclure que la marche exacte et régulière en apparence des procédés qu'ils mettent en pratique, n'exige pas de variété dans les combinaisons ni de jugement dans l'exécution. L'homme des champs, l'agronome, le cultivateur, peu importe le titre qu'on lui donnera, naît avec le goût ou l'amour des plantes, comme on naît artiste, militaire, homme d'Etat, jurisconsulte, etc. Pirolle nous fournit la preuve de cette vérité; rien n'a pu l'empêcher de suivre la vocation de son père parce qu'il était né sans doute pour se faire un nom dans la culture des plantes. Son père était d'ailleurs un cultivateur distingué et sa collection de tulipes était une des plus estimées, non-seulement à Metz, mais dans tout le royaume français. Méhul qui était aussi fou tulipier que grand compositeur, se félicitait que cette précieuse et riche collection ne fût pas perdue pour la science horticole ni

Digitized by Google

pour les amateurs passionnés comme lui de cette fleur. Il apprit bientôt que Pirolle fils était en but (vers 1814) « aux » lâches attaques de ses ennemis. Je le déplore sincère- » ment » disait-il ; un peu plus tard on lui annonça que le jardin de Pirolle père, avait été dévasté et que les tulipes n'avaient été sauvées du pillage qu'en les arrachant au plus vite, mais sans ordre et sans en conserver les noms. « La » bonne foi et la générosité » répondit Méhul « ne sont » pas des vertus communes parmi les fleuristes en bou- » tique ; ceux qui ont dévasté le jardin du papa Pirolle, » attestent cette triste vérité. Je vais vous faire part des » projets de Pirolle fils à mon égard, avant que d'avoir » détruit son jardin. Il tenait fortement à la belle collection » de son père parce qu'il est grand amateur de tulipes et » surtout par un amour de piété filiale. Il se promettait des » consolations dans la culture des fleurs d'un père chéri et » respecté. Comme il connaît ma passion pour les tulipes » et ma probité, son dessein était de me confier ces trésors » jusqu'au moment où il pourrait se fixer soit à Paris, soit » dans une autre localité. Il voulait, aux mêmes condi- » tions, recueillir sa collection d'oreilles d'ours. Voilà ce » qu'il m'a écrit. Mon cousin Tirman estimait la collection » du papa Pirolle à plus de mille écus. Madame Pirolle » ne regrette-t-elle pas de voir passer en des mains étran- » gères des objets si précieux. Jamais le digne père n'a » voulu accepter le moindre cadeau. J'apprendrai avec » bien du plaisir par vous, Monsieur, que Madame Pirolle » ne repousserait pas des témoignages de ma reconnais- » sance. Je vous prie, Monsieur, d'assurer Madame Pirolle » de ma respectueuse amitié. J'ai aimé son mari, j'aime » son fils et je serai heureux dans toutes les circonstances » si elle a la bonté de me considérer comme ami. »

Dans une autre lettre, Méhul dit qu'il donnerait toutes les tulipes de Hollande et de Tripet pour celles du papa

Digitized by Google

Pirolle. Mais le pillage de cette belle collection avait été poussé si loin que sur deux cent cinquante oignons qui furent envoyés à Méhul, Pirolle fils reconnut à peine trente variétés de la collection de son père, et le vol de ces fleurs d'élite avait été commis par des hommes qui se connaissaient en bonnes plantes, puisque sur ce qui avait échappé au pillage et au pêle-mêle de la collection, on ne reconnut que deux seules fleurs qui fussent bonnes et quatre de troisième ordre, le reste était tout ce qu'il y avait de plus commun.

Pirolle était une de ces âmes fortes que les difficultés et les résistances peuvent à peine comprimer un moment et qui semblent n'acquérir par là que plus de ressort et d'énergie. Aussi dans sa course pénible et laborieuse, il n'a jamais cédé au découragement. Son indépendance lui fit constamment préférer une existence éprouvée par toutes sortes de traverses et dont la plus grande partie s'écoula dans la gêne et les privations; il ne tenait qu'à lui pourtant, avec cette complaisance qui fait tant d'amis, de vivre au sein des grandeurs mondaines. Il ne le voulut pas et il est d'autant plus beau à cet homme de bien d'avoir été indépendant dans ses écrits, qu'il était pauvre, et qu'il eût sans doute mieux valu pour sa popularité et pour son existence matérielle, de flatter, durant sa vie, les passions qui se chargent ordinairement de l'apothéose de leurs complaisants adulateurs; mais Pirolle s'y refusa toujours et ses amis ne soupçonnaient peut-être pas ses tourments secrets. Ils s'étaient tellement accoutumés à le voir lutter contre la mauvaise fortune et contre l'ingratitude des horticulteurs commerçants qu'il avait servis par ses écrits ou par ses conseils, qu'ils le croyaient sans doute rompu à la tâche. Lui-même semblait avoir accepté le malheur comme un hôte de son foyer et s'être familiarisé avec lui. En effet, la gêne continuelle dans laquelle Pirolle a toujours vécu remonte aux premières

Digitized by Google

années de sa jeunesse. Je vais le démontrer par quelques citations puisées dans la correspondance de son ami Méhul à M. Lefaucheur, digne prêtre du diocèse de Metz. Le 14 août 1815, Pirolle avait l'intention de retourner à Metz, sinon pour y rester, au moins pour embrasser encore une fois sa digne mère. Méhul devait l'accompagner, mais des raisons de force majeure l'en empêchèrent, et dans une lettre du 29 avril 1816, Méhul écrivait de Paris, à M. Lefaucheur : « La situation des affaires de Pirolle fils est telle » qu'il n'a pu se rendre à Metz. Il en est vivement affecté ; » il aurait voulu voir encore une fois sa respectable mère » et la satisfaire sur le désir qu'elle avait de revoir encore » une fois son fils. J'ai pressé souvent Pirolle d'entreprendre » ce voyage, mais chaque fois, j'ai été obligé de recon- » naître qu'il avait de fortes raisons pour rester à Paris. » Malgré ses moyens, son activité et de fort bonnes con- » naissances il ne peut parvenir à se procurer une place ; » il semble qu'un pouvoir surnaturel fasse échouer tous » les projets au moment de leur réussite. Vingt fois je l'ai » vu à la veille de surmonter sa mauvaise étoile et vingt » fois des circonstances imprévues l'ont écrasé. »

Pline disait que les jours comptés à cette multitude infinie d'hommes répandus sur la terre, sont en si petit nombre qu'il n'excusait pas seulement, mais qu'il louait même les larmes de Xercès qui, après avoir attentivement regardé cette prodigieuse armée qu'il commandait, ne put s'empêcher de pleurer le sort de tant de milliers d'hommes qui devaient sitôt succomber. Pirolle paraissait être continuellement sous la puissance de cette pensée et vouloir nous engager par l'exemple à faire un bon usage de ce peu de moments qui nous échappent si vite. S'il ne put les employer à des actions d'éclat que la fortune ne laissa pas toujours à sa portée, il les donna au moins entièrement au travail manuel et à l'étude. S'il n'a pas été en son

Digitized by Google

pouvoir de vivre aussi longtemps qu'il aurait pu l'espérer, il a laissé au moins des ouvrages qui ne permettront jamais d'oublier qu'il a vécu en bon, en honnête et en laborieux citoyen, car il travaillait beaucoup, parce qu'il croyait et disait que la vie n'est point à nous, que nous la devons à la patrie; que nés dans une société dont nous voulons partager les douceurs et les avantages, nous sommes obligés d'y contribuer comme les autres; que nous ne pouvons sans injustice rejeter sur autrui les travaux d'où dépendent la santé, la tranquillité publique et le bien-être des populations, et garder pour nous tout le plaisir d'en jouir. Il croyait honteux de se reposer avant d'avoir travaillé; il regardait le repos comme une récompense qu'il fallait avoir méritée et à laquelle la nature nous défendait de prétendre avant le temps qu'elle a prescrit.

Son inclination et son attachement pour l'agriculture et spécialement pour l'horticulture passent tout ce qu'on pourrait dire. Pour ses tulipes, ses roses et ses dahlias, les plus durs travaux lui paraissaient pleins de charmes; pour ces trois genres de plantes le sommeil lui devenait comme inutile. Veilles, repos, divestissements, études, tout était sacrifié pour ses chères fleurs à l'époque de leur épanouissement. Dés l'aube du jour, il courait à son jardin, situé, à cette époque, assez loin de chez lui, emportant un carafon de vin dans une de ses poches et un petit pain dans l'autre. La journée s'écoulait au milieu des tulipes!

Pirolle avait une érudition assez étendue sur toutes les branches des connaissances humaines, mais c'est surtout en agronomie qu'il n'avait pas de maître. Les écrits des anciens lui étaient familiers et il était au courant de tout ce que l'on a écrit sur le règne végétal depuis un demi-siècle. Toutes ses connaissances, acquises par la lecture et les voyages, avaient passé au creuset de son expérience et de sa pratique; il avait longtemps cultivé, essayé toutes les

Digitized by Google

nouveautés afin de les apprécier par leurs résultats utiles ; c'est ce qui explique l'âge déjà avancé qu'il avait lorsqu'il a publié ses premières observations.

Depuis cinquante ans l'horticulture attire de plus en plus l'attention des hommes éclairés ; on voit croître chaque jour, dans les classes les plus élevées de la société, le nombre des personnes qui en font l'objet principal de leurs occupations, ou qui tout au moins s'y livrent comme une diversion à des études et à des travaux d'un autre genre. Il y a un véritable courant qui emporte les hommes de loisir et d'intelligence vers la vie des champs et qui tend à les rapprocher de ceux qui les cultivent. Ce mouvement dont il serait facile de suivre les traces dans presque tous les départements de notre belle France, a été sinon provoqué, au moins singulièrement secondé par les écrits des hommes dont l'existence a été déplacée par les crises politiques qui se sont succédé depuis plus d'un demi-siècle. Des gens accoutumés à la bruyante activité des affaires publiques ont été tout-à-coup condamnés aux ressources de la vie privée. L'agriculture et l'horticulture ont toujours été le refuge des partis vaincus, et chaque révolution a augmenté le nombre de ceux qui se sont appliqués à la culture de la terre. Pirolle savait cela parfaitement et il a fait quelques excellents articles sur les agréments de la vie rurale. Ces articles sont disséminés dans divers recueils et notamment dans le *Bulletin* de la *société d'agronomie pratique* et dans les *Annales des jardiniers-amateurs* qui ont fait suite à la première publication. Pirolle s'est attaché à démontrer que la vie des champs exerce sur la population l'influence la plus salutaire. Il croit avec raison que la campagne est de nature à remédier, en grande partie du moins, à l'ébranlement moral que causent les revirements de fortune et les commotions politiques, et à substituer aux biens matériels qui unissent les hommes dans les grandes villes, des rapports de bienveillance mutuelle, entre les di-

Digitized by Google

verses classes de la société en conciliant parfaitement une supériorité morale d'un côté avec une dépendance volontaire de l'autre. Pirolle a dit avec la même raison qu'il est difficile d'évaluer avec justesse le bien que peut produire la présence d'une famille riche ou simplement aisée au milieu d'une population de cultivateurs pauvres et ignorants. Cela est vrai. L'homme riche ou instruit qui se fixe à la campagne et cultive ses terres, exerce une action véritablement conservatrice tout en stimulant le progrès et l'émulation autour de lui. En vivant au milieu des populations robustes et énergiques des compagnes, en se les attachant par ses bienfaits, ses services, ses lumières, ses conseils, on acquiert un moyen assuré de dominer le mouvement qui entraîne les sociétés, de manière qu'il soit progressif et améliorateur au lieu de devenir destructeur et révolutionnaire, comme nous le voyons si souvent dans les grandes villes où les passions politiques et les intérêts mercantiles sont un perpétuel élément de discorde, tandis qu'au sein des campagnes on voit la hiérarchie sociale se raffermir sur des bases solides et durables.

En culture plus qu'en toute autre chose, peut-être, nous sommes étonnés de n'éprouver souvent que fatigues, aridité, ennui, lorsque nous pensions ne trouver que des jouissances. Combien de personnes n'ont-elles pas été séduites d'abord par l'étude d'une fleur ou par la culture d'une plante : l'une et l'autre en apparence si facile, et qui bientôt ont été rebutées par les difficultés d'exécution qu'elles y ont trouvées. Pirolle a constamment cherché à diminuer le nombre de ces déceptions fâcheuses, en mettant tous ses livres à la portée des plus simples intelligences.

Le *Traité spécial et didactique du dahlia* *, publié

* A Paris, Fortin; broc. in-12 de 148 pages.

Digitized by Google

en 1840, est un ouvrage consciencieusement fait et qui ne laisse rien à désirer sur la plante dont parle l'auteur. En 1841, a paru un *supplément* à cet ouvrage sous le titre de *Revue des dahlias* en 1840 **. Ces deux petits volumes sont le fruit d'une étude approfondie du sujet, et il était impossible de rencontrer un homme plus compétent que Pirolle pour parler du dahlia, plante à l'étude de laquelle il s'est constamment livré avec le même zèle qu'à celle des tulipes.

On attribue aussi à Pirolle une petite brochure ayant pour titre : *Traité abrégé de l'acacia, du mélèse et de leur culture*, avec une dissertation sur la chicorée sauvage considérée comme fourrage, par M. P....., agronome ***. Ce petit livre est une compilation d'articles publiés d'abord dans les journaux du département de la Moselle. Nous ignorons si c'est bien Pirolle fils qui en est l'auteur; nous avons de fortes raisons pour penser que Pirolle père en est l'auteur.

Le *Calendrier du Jardinier français* **** est de Pirolle. C'est un extrait du *Jardinier-amateur* publié à la même époque. Pirolle a fait quelques descriptions dans le bel ouvrage intitulé : *Les Roses peintes, par Redouté.* Il a signé beaucoup d'articles dans les publications périodiques et les ouvrages scientifiques publiés depuis 1825 à 1840; mais c'est particulièrement dans les premiers volumes des *Annales de la société d'Horticulture* de Paris (1827 à 1832), dans le *Journal des Jardins*, ou *Journal de la société d'Agronomie pratique* (1829 à 1830), que Pirolle a écrit le plus de bons articles. C'est lors de

** A Paris, Cousin; broc. in-12 de 128 pages.

*** A Metz, chez Verronnais, imprimeur, à l'Aigle-d'Or, place Napoléon; prix, 30 cent. (sans date).

**** A Paris, chez Roret, 1825.

Digitized by Google

la chute de ce dernier ouvrage qu'il entreprit seul la publication des *Annales des Jardiniers-amateurs*, qui n'a cessé qu'à sa mort. Cet ouvrage contient d'excellents articles de fond ; il est seulement à regretter que l'auteur n'ait suivi aucun ordre méthodique et qu'il ait régné une si grande confusion dans les livraisons qui ne paraissaient jamais à l'époque dont elles indiquaient la date. Si on faisait aujourd'hui une table générale alphabétique des matières contenues dans les huit ou dix volumes de cette collection, ce serait une des publications les plus précieuses de l'époque à consulter; mais sans une table toute recherche devient matériellement impossible par suite des tâtonnements qu'elle exige, et les *Annales* sont forcément inutiles au plus grand nombre des personnes qui ont à disposer de fort peu de temps.

Pirolle avait parfaitement étudié le caractère et le cœur des hommes ; ses écrits sont semés de réflexions judicieuses sur toutes sortes d'abus qu'il a stigmatisés tantôt avec l'arme du ridicule, tantôt avec l'emportement et l'indignation qu'une injustice excite chez tout homme franc et de bonne foi. Je citerai comme exemple le fait suivant : en 1841, à la distribution des prix qui eut lieu à la suite d'une exposition de fleurs, à Paris, deux prix furent accordés *ex æquo*, l'un à un bon vieillard dont la simplicité de mœurs et la réputation d'excellent cultivateur étaient proverbiales, l'autre à un jeune homme aux manières élégantes, chez lequel les précieuses qualités du bon vieillard n'étaient encore qu'à l'état d'embryon, donnant tout au plus quelques chances de développement. Celui-ci fut le premier appelé pour venir recevoir des mains du président la récompense accordée par le jury. Le tour du bon vieillard vint ensuite, et le président lui dit : « Votre collection » d'œillets est belle, est admirable, elle dispute le prix » à celle de M. *****, aussi la société a-t-elle décidé qu'elle

Digitized by Google

» vous décernerait le même témoignage de sa satisfaction » et de son admiration. »

Voici à ce sujet, les réflexions pleines de bon sens publiées par Pirolle :

« Nous demandons à M. le Président et à sa Commission, » s'il était à la fois juste et honnête, entre deux concurrents » reconnus comme parfaitement égaux, de proclamer et » de récompenser d'abord, le plus jeune d'au moins vingt » ans, si ce n'est de trente, qui d'ailleurs est un nouveau » cultivateur, quand le concurrent est connu, sous le » même rapport, depuis déjà plus de vingt-cinq ans? Cette » préférence n'indique-t-elle pas que la même médaille » accordée au vénérable Dubos, n'est autre chose qu'une » amende honorable et piaculaire, à la vérité, pour éviter » une réprobation qu'on a pas osé trop affronter? A la » vérité, nous en convenons, le bon patriarche Dubos » manque absolument du *savoir-vivre,* avec lequel, dans » tous les cas, on est toujours sûr d'arriver les premiers. »

Je tenais à rapporter le fait ci-dessus, pris entre mille, pour prouver que Pirolle n'était pas un homme difficile, comme quelques personnes ont cherché à l'insinuer, mais seulement un homme juste, raisonnant et écrivant logiquement, se pénétrant bien de la maxime de Cicéron, à savoir qu'un écrivain ne doit obéir qu'à une loi, à celle qui lui défend d'oser rien dire de faux, mais qui lui ordonne en même temps d'oser dire tout ce qui est vrai.

L'horticulture s'accroît et s'enrichit à mesure que le goût en pénètre dans les différents ordres de la société. Pirolle l'avait bien compris, aussi ses écrits sont à la portée de tous les esprits ; il a su les dégager de cet échafaudage scientifique qui effraie, de ce langage barbare qui rebute, de ces idées systématiques que tant de gens nous donnent pour le tableau de la nature, tandis qu'elles ne sont qu'un sujet de disputes interminables. Au lieu de nous expliquer

Digitized by Google

ces opérations secrètes qui échappent presque à tous nos sens, Pirolle intéresse ses lecteurs, par l'exposition des faits, il les met sur la voie des observations, il excite fortement leur curiosité, par l'exposition des phénomènes qu'il déroule à leurs yeux.

Pirolle avait naturellement dans l'esprit, du feu, de l'élévation et de l'agrément, beaucoup de finesse dans la pensée, assez d'enjouement dans le style, infiniment de noblesse dans les sentiments ; son esprit si vif, si facile à entraîner, si impatient du joug, subissait, sans résister, celui du talent et de la raison, dans l'intérêt de la science agronomique. Dans tous ses écrits, ses expressions sont précises, ses pensées naturelles et brillantes. Quelques personnes peuvent préférer les phrases de certains écrivains agricoles de nos jours, à la netteté des pensées de Pirolle, mais aucun d'eux n'a si bien saisi des tours heureux, des expressions vives et serrées. Son génie horticole avait de la force et de la finesse, son goût était exquis, son érudition profonde, mais surtout, il possédait souverainement l'heureux talent de communiquer ses idées par des images et des expressions qui étaient également à la portée des différentes personnes auxquelles il s'adressait. La servitude et la flatterie, qui traînent toujours à leur suite l'ignorance et les honteux déréglements de la raison, trouvèrent, en Pirolle, une puissante digue. Il s'est distingué partout, par des qualités rares, comme un caractère généreux, un esprit brillant et facile, un courage chevaleresque et une obligeance infatigable. Il ne se contentait pas de mettre son zèle à la disposition de ceux qui lui rendaient un service, il donnait encore son affection en retour de la confiance qu'on lui témoignait. Loin d'avoir fondé sa réputation sur le mépris ou sur l'indifférence des autres agronomes, jamais homme ne prit plus de plaisir à vanter le mérite d'autrui. Il en saisissait les moindres occasions, et il le publiait avec

Digitized by Google

une abondance de paroles que l'esprit ne fournit point, et qui ne peut couler que du cœur.

Il ne fit pas consister la délicatesse du goût à ne rien trouver de bon ; sa colère s'allumait, quand il rencontrait des gens de ce caractère. Comme l'admiration lui paraissait un bien commun, dont le fond était inépuisable, il ne croyait pas que l'on prît rien du sien, quand on distribuait aux autres la part qui leur était due, et l'on avait toujours sujet d'être content du partage d'éloges qu'il savait faire. Sans craindre d'être devancé, il aimait généreusement ceux qui parcouraient la même carrière. Personne ne soutenait plus les jeunes jardiniers studieux, que Pirolle, personne ne stimulait davantage le zèle de ceux chez lesquels il remarquait des dispositions au travail et à l'étude. La mort de son vénérable ami et maître, André Thouin, lui fut très-sensible ; les larmes que lui arracha cette perte étaient l'expression d'une profonde douleur, et toute sa vie, Pirolle, chez lequel la bonté du cœur et la noblesse des sentiments, égalaient la haute intelligence, conserva une pieuse vénération pour cet illustre agronome.

C'est chez Pirolle qu'on trouvait encore les restes de cette existence patriarcale des temps anciens. Loin des sentiments de la plupart des riches, qui regardent leurs domestiques avec plus de mépris que s'ils étaient, non pas d'une condition, mais d'une espèce différente de la leur ; Pirolle ne voyait en eux que des hommes d'autant plus dignes de bonté, qu'ils étaient plus malheureux. Le seul serviteur qu'il pouvait se donner, vivait avec lui ; Pirolle avait pour lui cette noble familiarité d'un père qui se communique à son enfant, et qui cherche bien moins à s'en faire craindre qu'à s'en faire aimer.

Par sa position d'écrivain horticole fort habile, il était souvent consulté par les maîtres afin d'obtenir de bons jardiniers. Il se chargeait très-volontiers de procurer une place

Digitized by Google

à ceux-ci et de bons serviteurs à ceux-là ; mais il ne négligea jamais de recommander aux maîtres que s'ils voulaient être bien servis, ils devaient toujours être prêts à excuser celui qui leur avait manqué et être disposés à pardonner dès qu'on se repentait. « Si nos domestiques sont plus mal élevés et » plus faibles que nous, ce n'est pas un motif d'en attendre » plus de lumières et de sagesse ; que leurs maux nous » touchent, que leurs besoins nous trouvent attentifs, que » leur perte nous afflige, disait Pirolle, nous aurons bientôt » faits d'excellents serviteurs. »

Son amitié fut aussi douce que solide. Il n'avait rien qui ne fût à ses amis. Toujours éclairé sur leurs bonnes qualités qu'il se plaisait à vanter sans cesse, il ne sentait point leurs défauts et, s'il les voyait ce n'était que pour les trouver infiniment plus petits que les siens. Ce n'est pas qu'il ait jamais trahi ses sentiments, ou qu'il ait négligé de remettre dans la voie ceux qui s'égaraient ; mais sincère sans humeur, quand il fallait reprendre, il était complaisant sans mollesse quand il fallait supporter. Il savait distinguer une faiblesse d'un vice ; une saillie d'humeur d'une expression du cœur, et il n'exigeait point des autres, qu'ils missent dans le commerce une perfection qu'il croyait ne pouvoir y apporter lui-même. Comme il ne s'attachait qu'au mérite, il n'aimait pas les personnes selon le degré de leur fonction ou de leur élévation. Si, en public, il suivait sur cela les bienséances, en particulier son inclination et les vertus de chacun réglaient seules le rang. Mais ce qui fait le plus bel éloge de Pirolle c'est que la mort et l'adversité qu'on voit d'ordinaire rompre tous les nœuds qui lient les hommes, resserraient plus étroitement ceux de son amitié. Elle se tournait en religion dès que ses amis étaient malheureux ; aussi personne n'eut plus de respect pour la volonté des morts, elle était pour lui une loi supérieure à toutes les autres. S'il s'y trouvait de l'obscurité, c'était toujours contre

Digitized by Google

lui et de la manière qui convenait à leur réputation qu'elle était expliquée. Pirolle avait une qualité qui devient de plus en plus rare dans notre société travaillée par tant d'instincts égoïstes, livrée à des préoccupations si positives, entraînée par tant d'intérêts d'un matérialisme impitoyable: il était homme de cœur et d'expansion; il savait agir, parler, écrire, se compromettre pour ses amis. S'il a manqué quelquefois de mesure dans ses éloges ou dans ses critiques, c'est quand il a craint de manquer l'occasion d'obliger ou d'être utile à la cause qu'il défendait. Il n'a jamais su s'arrêter lorsqu'il s'est agi de rendre un service à ses amis et il a toujours oublié son intérêt dans cette poursuite généreuse et incessante.

On a dit que l'homme de la nature ne se trouve nulle part, c'est-à-dire l'homme originairement libre de tout lien social, isolé de ses semblables, ou n'ayant du moins avec eux que des rapprochements instinctifs et passagers. Eh bien! Pirolle a passé sa vie dans un isolement à peu près complet; il était fier de son jardin, il aimait à labourer ses plates-bandes, à tailler ses arbres, à greffer ses arbrisseaux, à semer les graines de ses fleurs; il mettait tout son bonheur à suivre le développement d'une graine, à mesurer l'accroissement de la plante, à favoriser l'épanouissement de ses fleurs et à assurer la maturité des semences. C'est là l'occupation la plus pacifique, ayant toujours l'espérance et les bienfaits à sa suite; elle ne coûte ni larmes, ni regrets. C'est le travail le plus digne de notre reconnaissance et de notre considération; il porte avec lui sa récompense; il adoucit les mœurs, il abrite la vertu, il maintient la santé, la vigueur, et quand arrive la fin du voyage, l'homme s'endort paisiblement plein de confiance en une autre vie, comme Pirolle s'est endormi dans ses jardins, car il avait bien rempli sa tâche. Et pourtant ce cercueil qui contenait la dépouille mortelle d'un homme de bien qui avait consacré sa vie entière à être utile à son

Digitized by Google

pays et à ses concitoyens, fut apporté dans le cimetière du Mont-Parnasse par le corbillard des pauvres, et on allait le déposer dans la fosse commune, sans le généreux empressement d'un ami, d'un admirateur du talent du défunt peut-être, qui loua *ad hoc,* pour cinq ans, un emplacement très-modeste, ce qui semble accuser une des lacunes de la civilisation. Mais si les cendres de Pirolle sont éparpillées dans quelques années d'ici, la profondeur des regrets, la durée du souvenir de ses bonnes actions prouveront que l'homme utile et l'homme de bien a des autels dans l'ame de ceux qui savent le connaître et l'apprécier

Digitized by Google

FABLES,

PAR M. D. MACHEREZ.

Le Notaire et le Poète.

Hé bien ! mon cher, que faites-vous de bon,
Demandait à certain poète,
Le plus riche tabellion ?
— Monsieur, je tire de ma tête
Tout ce que me fournit l'imagination,
Dit le favori d'Apollon.
Et vous faites fortune,
Reprit le vieux griffon ?
Fortune ? oh ! non ;
S'enrichir au Parnasse est chose peu commune.
Le mérite des vers n'est plus apprécié,
On en est si rassasié.
Comment ! repartit le notaire,
C'est gratis pro Deo,
Que votre vie entière
Vous vous torturez le cerveau ?
Faites donc comme moi : sans consulter Boileau,
Sans m'inquiéter même où placer la virgule,
En quatre mots, mon cher, j'ai baclé ma formule ;
Le paysan me paye, et c'est là le vrai point,
Sans regarder, je vous assure,
Si mon vers a bien la mesure.

Digitized by Google

Le positif en tout, du reste je fais foin.
Le poète comprit et ne répondit poin.

Je ne sais pourquoi dans le monde
C'est rarement le grand esprit
Qui sait le mieux faire son nid,
Et chez qui la fortune abonde.
Au lieu de la chercher si haut,
Je crois au contraire qu'il faut
Descendre à ce moyen étage
Où l'on trouve tant de nigauds,
Dont par maint tripotage,
On fait aisément ses badauds.
Que de brillants partis ne seraient que des sots
Hors de ce vil maquignonnage.

Les deux Araignées.

Dans la sombre encoignure
D'un sale cabinet,
Une araignée avait étalé son filet,
Et faisait si grande capture
Des faibles moucherons,
Qu'une autre vint des environs
Tout à côté déposer ses pénates.
L'insecte aux longues pattes
Eut bientôt fait et suspendu
Le plus ingénieux tissu.
Puis allant visiter sa nouvelle voisine,
Qui lui faisait assez piteuse mine;
Je viens, dit-elle, sans façon
Vous inviter à voir ma petite maison.
J'espère que mon voisinage,
Ne vous causera nul ombrage,
Et qu'en bonnes sœurs nous vivrons.
Comment! répondit l'envieuse,

Digitized by Google

C'est bien le plus cher de mes vœux ;
Mais au revoir, vivez heureuse ;
Quelque chose appelle mes yeux.
Va, se dit-elle, en exhalant sa haine,
Tu n'auras pas longtemps profité de l'aubaine ;
Et sans perdre de temps,
Le même soir, coupant les filaments
Qui tenaient suspendue
La nouvelle venue,
Celle-ci tombe à plat
Sous la griffe d'un chat.

Oh ! la chose est bien reconnue ;
Gens de même métier,
N'allez point vous loger sur le même palier.

Le Chien et l'Ours.

Un chien voyait dans certain carrefour
Un ours de gigantesque taille,
Danser au son du fifre et du tambour,
Et faisant rire la canaille ;
Car le maître inhumain,
A grands coups de gourdin,
Frappait la pauvre créature,
Et battait ainsi la mesure.
Après la danse, l'ours enfin
Tout meurtri reprit son chemin,
Suivant son maître par derrière.
Le barbet l'accostant,
Pauvre ami, lui dit-il, que je plains ta misère !
J'en ai le cœur touché, vraiment.
Mais comment peux-tu suivre
Cet impitoyable tyran ?
Toi, si fort, si puissant,
Dans les forêts, heureux tu pourrais vivre.

Digitized by Google

Hélas ! répondit l'ours,
C'est ce que j'espère toujours ;
Mais cette muselière
Et cette corde meurtrière,
Comment briser un tel lien ?
Par moi-même je ne puis rien.
Si quelque généreux confrère
Me voulait seulement
Aider d'un coup de dent !
Oui, répondit le chien, cela viendra peut-être ;
Je le souhaite vivement,
Et notre ami de disparaître.

Dans le monde facilement
Vous trouverez des amis pour vous plaindre ;
Il est si facile de feindre ;
Mais dès qu'il faut agir,
Comme on les voit tous déguerpir.
Le malheur dût-il nous étreindre,
Sans nous plaindre vaut mieux souffrir.

Le Hibou et le Rossignol.

Chez maître rossignol, l'oracle du bocage,
Le stupide hibou mit en apprentissage
Un de ses enfants, vrai tocçon,
Comptant en faire un Apollon ;
Car des parents c'est souvent la chimère.
Mais le pauvre maître eut beau faire
Pour en tirer le moindre son ;
Il eut plutôt tiré sang d'une pierre.
Mon cher, lui dit un jour le hibou mécontent,
Ce drôle-là me désespère ;
Parlez-moi donc sincèrement ;
De vos leçons je crois qu'il ne profite guère.
Seigneur, à parler franchement,

Digitized by Google

Répond le rossignol, en faisant mille excuses,
Votre fils, ce me semble, est peu né pour les Muses.
Mon fils est donc un sot,
Reprit le père,
Fort en colère;
J'aurais mis, selon vous, au monde un idiot.
Ah ! seigneur, je vous en conjure;
Moi, vous faire pareille injure !
Allez, dit le hibou, je vous tourne le dos;
Vous êtes à mes yeux le plus sot des oiseaux.

Pauvres instituteurs, que ceci vous instruise
Et vous apprenne en pareil cas,
A modérer votre franchise.
Souvenez-vous que la sottise,
Si vous lui refusez l'honneur des lauréats
Ne vous le pardonnera pas.

L'Édifice, les Arcs-boutants et la Tourelle.

Un édifice somptueux
Etait si décrépit, si vieux,
Que sans quelques piliers qui soutenaient la masse,
Il se fût écroulé, sans qu'il restât en place
Un seul de ses matériaux.
Mais grâce aux modestes arceaux,
La vieille basilique
Relevait fièrement sa couronne gothique,
Et semblait à jamais braver la faux du temps.
Parbleu ! j'admire votre zèle,
Leur dit une tourelle,
Et je vous trouve complaisants.
Quoi ! pour prolonger l'existence
D'une telle pagode en pleine décadence,
Vous demeurez courbés et dans l'ombre enfouis,
Peut-être accablés de mépris.

Digitized by Google

Loin d'avoir cette patience,
Moi de vous, sur-le-champ, je m'en détacherais,
Et l'abandonnerais
A sa triste impuissance.
Eh ! répondit un arc-boutant,
C'est bien aussi ce que je dis souvent ;
Mais le colosse dans sa chûte
Avec lui nous entraînerait ;
Sans quoi de sa culbute
Chacun de nous rirait.

Autour de plus d'un diadème
Que d'arcs-boutants pensent de même.

Digitized by Google

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

DÉCOUVERTES NUMISMATIQUES

FAITES AUX ENVIRONS DE METZ.

Un enfouissement numismatique du quinzième siècle a été découvert aux environs de Metz, à la fin de 1846. Les pièces qui le composaient, appartenant à notre pays, et présentant une certaine variété, j'ai pris note du type et des légendes de celles qui m'ont été présentées; en voici la description sommaire :

LORRAINE.

CHARLES II. Un exemplaire fort bien conservé, de la jolie monnaie publiée par M. de Saulcy, pl. 9, fig. 9*. Cette petite monnaie sortie des ateliers de Sierck, est d'un joli style, et fait honneur aux graveurs de ce règne. Elle présente une épée en pal, ce qui la range dans la catégorie des espèces connues sous le nom de *Spadin;* à la poignée de l'épée est suspendu l'écu aux trois alérions.

* Recherches sur les monnaies des ducs de Lorraine.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE NIORTAISE ET SCIENTIFIQUE

Digitized by Google

RENÉ Ier. (1431-1453). Quarante monnaies environ, formant les neuf dixièmes de celles que j'ai eues sous les yeux, appartenaient à René d'Anjou. On y remarquait trois types différents :

1° RENATI · DVX · BARREN · LOTH · M. Epée, sur laquelle est appliqué l'écu écartelé de Bar et d'Anjou, avec l'écu de Lorraine brochant sur le tout. C'est par suite d'une faute d'impression, que le texte de M. de Saulcy indique ces monnaies comme timbrées dans le champ de Bar, au premier et troisième, et de Lorraine, au deuxième et quatrième. Il faut lire Anjou au lieu de Lorraine.

℟ SIT NOMEN · DNI · BENEDICTV. La légende est coupée en deux par une fleur de lys, et le champ présente la croix double, à branches inégales, dite croix de Lorraine.

2° † RENATI ★ DVX ★ BARREN ★ Z LOh' ★ M ★. Champ écarté de Bar et d'Anjou, et Lorraine brochant sur le tout.

℟ † MONETA ★ FACTA ★ IN ★ S ★ MICHAEL. Epée accostée d'un alérion et d'un bar. Voy. Saulcy, pl. XI, fig. 2.

Outre les pièces identiques à l'exemplaire que je viens de décrire, il s'en trouvait quelques-unes qui n'en différaient que par *le faire*, ou que par des variétés *de points*, non reprises dans *les recherches sur les monnaies des ducs de Lorraine ;* ainsi l'M initiale du titre de marquis, est indiquée dans cet ouvrage comme suivie d'une étoile à cinq branches et d'un signe d'abréviation. Cette étoile n'existe pas dans quelques pièces de la trouvaille ; dans d'autres on la retrouve sans le signe d'abréviation ; enfin une quatrième variété présente le signe d'abréviation sans l'étoile. Un examen attentif des divers spécimen, aurait sans doute fait reconnaître d'autres différences dans les accessoires du type ou de la légende, mais, si ces variétés, en

Digitized by Google

quelque sorte infinitésimales, sont scrupuleusement annotées par les amateurs qui, grâce à elles, augmentent le nombre des unités de leur collection, elles ne méritent nullement l'attention de l'Académie, et prouvent seulement que l'atelier monétaire de Saint-Mihiel, peu actif sous les ducs de Bar, prit, par la réunion de ce duché à celui de Lorraine, une grande importance.

3° Quelques exemplaires d'une monnaie semblable à la précédente, mais frappés à Nancy, et présentant également des variétés de points.

ANTOINE DE VAUDEMONT, prétendant. (1431-1441). Une monnaie de ce prince, beaucoup plus rare que celles qui précèdent, mais fort effacée, faisait partie du trésor. En voici la description :

+ ANTHONIVS × DE × LOTho'Z × C. Bande aux trois alérions, inscrite dans un quadrilatère curviligne. Le C final signifie comte, comme l'M des pièces de René, signifie marquis.

℟ MONETA NOVA FCA VESELI. Epée en pal, accostée d'un A, initiale du nom du prince, et d'un alérion, emblême dans lequel résidait le droit du prétendant. Cette intéressante monnaie était connue de M. de Saulcy; elle appartient à l'atelier de Vezelise.

METZ.

CONRAD BAYER DE BOPPART. (1416-1459).

CORAD·EPS·METE. Evêque crossé et mitré, bénissant de la main droite.

℟ + MONETA • NOVA • DE • MARSAL 8 entre deux grenetis. Diamètre : vingt-deux millimètres. Cette monnaie fort mal conservée, est une variété inédite de celle qui est dessinée sous le n° 78, dans les planches du quatorzième volume des mémoires de l'Académie.

Digitized by Google

VERDUN.

Louis d'Haraucourt. Argent bas; diamètre : vingt-trois millimètres, fruste.

LVDOVICVS ‡ EPS ‡ VIRDVNS. Ecu aux armes de Haraucourt, dans un contour trilobé. Cette famille portait d'or à la croix de gueules, au franc quartier d'argent, au lion de sable armé et lampassé de gueules, couronné d'or.

℟ MONETA ★ VIRDVN. Dans le champ, une croix à branches égales, cantonnée de quatre étoiles. Cette monnaie, rare comme toutes les espèces épiscopales de Verdun, a déjà été publiée.

M. Dufresne a acquis récemment, trois jolies monnaies de billon, de quatorze millimètres de diamètre, appartenant à René I^er^, comme celles que nous avons indiquées plus haut. Ces trois pièces sont inédites, quant aux légendes, et leur type n'était connu jusque-là, que par un dessin du manuscrit de Mory d'Elvange, reproduit dans les *Recherches sur les monnaies des ducs de Lorraine;* pl. X, fig. 14.

1° ✣ RENATVS · DVX BARR'M entre deux grenetis. Dans le champ un écusson écartelé de Bar et d'Anjou et Lorraine brochant sur le tout.

℟ MONETA · S · MICHA; épée entre un alérion et un bar.

2° ✣ Même type, différent seulement par le nom de lieu écrit MICHAEL au lieu de MICHA.

3° RENATI DVX BARR. Champ écartelé de Bar et d'Anjou avec un écu de Lorraine au centre.

℟ MONETA ⁝ S ⁝ MICHA. Cette légende est coupée en quatre parties égales par les branches d'une croix cantonnée,

Digitized by Google

elle-même, d'un bar, d'une croisette, d'un alérion et d'une fleur de lys.

M. Bing a recueilli de son côté un enfouissement numismatique exhumé sur les confins du département de la Moselle et de celui de la Meuse, et composé d'un grand nombre de ces petites pièces d'argent émises en Lorraine et dans l'évêché de Metz, pendant le seizième siècle.

Les espèces lorraines appartiennent aux règnes d'Antoine, de François Ier et de Charles III, c'est-à-dire à la période qui s'est écoulée de 1508 à 1608. On y remarque quatre variétés inédites des rares monnaies de François Ier, décrites par M. de Saulcy, pl. XVII, fig. 3 et 4 ; le nom ducal y est écrit *franciscus* et *franchiscus*, et on y lit alternativement *loto, lotho, nan* et *nanc*. Un fort joli spécimen du règne de Charles III, mérite aussi d'être signalé ; il présente le type du n° 2, pl. XIX, Saulcy, mais l'épée du revers est accostée de deux croix doubles et la légende qui l'entoure présente une inversion : MONETA · FACTA · NOVA · NAN.

Parmi les bugnes messines épiscopales, se trouvaient de jolis exemplaires, à la croix engrelée de Lenoncourt ou aux deux C qui caractérisent l'émission monétaire de Charles Ier.

Un habitant de Vaux, en travaillant dans sa vigne, a trouvé, le 31 mars 1847, une tirelire en terre cuite de très-petites dimensions et dont l'ouverture, extrêmement étroite, ne pouvait donner passage qu'à des pièces du flanc le plus mince. Cette tirelire fut aussitôt brisée et répandit sur le sol trente-trois pièces d'or françaises du quinzième et du seizième siècle, qu'une personne de ma connaissance a examinées attentivement ; elles appartiennent aux règnes de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, savoir :

Digitized by Google

CHARLES VIII. — Un exemplaire. Ecu commun avec la croix fleurie au revers.

LOUIS XII. — Quatorze exemplaires, comprenant: deux écus au porc-épic; un écu écartelé de Dauphiné et de France, et onze écus dits écus au soleil, frappés dans plusieurs ateliers et présentant des variétés de signes et points monétaires assez intéressantes.

FRANÇOIS Ier. — Dix-huit exemplaires présentant des différences analogues.

Toutes ces monnaies étaient bien conservées, mais appartiennent à des types assez communs. Il est à regretter qu'un enfouissement aussi considérable n'ait renfermé aucune de ces raretés numismatiques qui rappellent la prétention de ces trois princes sur l'Italie et qui consacrent leurs conquêtes.

C. R.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

QUELQUES VILLAGES INDIQUÉS DANS L'HISTOIRE DE METZ

Et qui sont maintenant inconnus,

PAR M. CLERCX.

En parcourant les preuves de l'histoire de Metz, les chartes et cartulaires des anciens monastères, on y trouve cités une grande quantité de villages qui n'existent plus et dont il est aujourd'hui fort difficile de retrouver les traces. C'est ce qui m'a engagé à faire des recherches qui pourront, peut-être un jour éclaircir quelques passages obscurs de l'histoire du pays Messin.

Au nombre des lieux cités par les Bénédictins, auteurs de l'histoire de Metz, se trouve un village appelé *Verquiliacum* (Vercly) dont on ne connaissait pas exactement l'emplacement. Des recherches faites dans d'anciens cartulaires, me donnent la preuve que ce village était situé au-dessus du cimetière de l'Est, près la route de Château-Salins.

Une haute-borne, renversée en 1832, lors de la construction du cimetière de l'Est, portait sur une de ses faces, ban de Vercly et de l'autre ban des Treize.

Digitized by Google

D'après toutes les apparences, ce village avait été construit sur les ruines d'une ancienne Villa Romaine, dont les débris, composés de briques et de tuiles à rebords, jonchent le sol. En 1844, en défonçant une pépinière dans cette localité, on trouva à $0^m,50$ sous le sol, les fondations d'une salle ayant $5^m,30$ de longueur sur 4^m de largeur, dont les murs étaient entièrement construits en tuiles romaines à rebords avec assises de briques, revêtus d'un ciment très-solide. Dans les angles de cette salle, étaient placés des conduits de chaleur, en terre cuite comme on en trouve dans toutes les habitations Gallo-Romaines, découvertes dans notre pays; il est à regretter que les fouilles n'aient pas été poussées plus loin.

Quant aux ruines du village de Vercly, elles sont très-faciles à reconnaître; les fondations des maisons étaient construites en pierres du lias, matériaux qui n'ont jamais été employés par les Romains dans leurs constructions. En fouillant le sol, on peut encore très-facilement suivre la direction des rues du village, elles étaient pavées avec des pierres placées en écailles de poisson sans beaucoup de régularité.

Quant à l'époque de la destruction de Verquiliacum, elle est assez difficile à préciser, il existait encore en partie en 1328, car nous le voyons figurer dans une sentence arbitrale du 30 septembre, entre le chapitre de la cathédrale de Metz, et les pauvres clercs de Sainte-Reinette, stipendiés de l'hôpital Saint-Nicolas, à l'occasion de la dîme due par les habitants de Werkeley.

Nous ne le retrouvons déjà plus en 1444, sur la liste des villages ruinés par ordre des magistrats de Metz, lors du siége de Charles VII et de René d'Anjou, duc de Lorraine. Nos chroniqueurs Messins, qui mettent le plus grand soin à citer les lieux occupés par l'armée coalisée, n'en parlent aucunement.

En 1500, le grand conseil de la cité ordonne un dénom-

Digitized by Google

brement de tous les villages, feux et bestiaux du pays Messin, nous y voyons figurer tous les lieux circonvoisins, Bourny, Gregy, la Belle-Stainche, la Haute-Beveu, le nom seul de Vercly ne s'y trouve pas.

Salignac, dans le récit du mémorable siége de Metz par Charles-Quint, donne une longue nomenclature des villages ruinés par ordre de Guise pour ôter toutes ressources à l'armée assiégeante, je n'y trouve pas mentionné le nom de cette localité, qui ne figure pas non plus sur la carte du pays Messin, dressée par Abraham Fabert et offerte à Henri IV, lors de son voyage à Metz en 1603.

En 1712, le 16 de juin, Growestin, commandant un parti de l'armée de Flandre, vient faire une excursion jusqu'aux portes de Metz, il somme M. du Refuge, gouverneur de la place de contribuer pour tout le pays Messin; sur son refus, Growestin en partant de la Haute-Bevoy, où il était campé, fait mettre le feu à Borny, Grigy à la Belle-Tanche. D'après l'ordre de Louis XIV, l'intendant fait dresser un état de tous les lieux qui ont souffert, afin d'indemniser les habitants de leurs pertes. Vercly ne figure pas sur cette liste.

Après avoir recueilli tous les documents qui prouvent la ruine de ce village avant le quinzième siècle, à quelle époque peut-on en faire remonter la ruine entière.

Nos annalistes nous rapportent qu'en 1324, Jean de Bohême, archevêque de Trèves, et Ferry, duc de Lorraine, vinrent mettre tout le pays Messin à feu et à sang. Il est donc probable que ce fut à cette grande catastrophe que le village de Vercly dut sa ruine.

Digitized by Google

EXTRAITS DES REGISTRES

DES

PAROISSES DE LA VILLE DE METZ,

PAR M. EMM. MICHEL.

En parcourant les registres des paroisses de la ville de Metz, destinés à constater les baptêmes, les mariages et les décès, pendant le dix-septième siècle, nous avons trouvé de la main même des curés les annotations suivantes relatives aux événements du temps :

1° *Extrait des registres de la paroisse Saint-Martin.*

« En ceste année 1619, les bourgeois de cette ville furent » fort troublés à raison que les armes de guerre leurs furent » ostés et au mesme an lesdictes armes leurs furent remis » és mains par commandement du Roy de France que Dieu » le veuille garder et donner longue vie. »

2° *Extrait des registres de la paroisse Saint-Martin pour l'année* 1625.

« † Nota. En ceste année 1625, la maladie contagieuse » commensça au moins de Juin de laquelle mourut plu- » sieurs personnes tant ecclésiastique que seculière et à » la mesme année grandes préparation de guerre. | Dieu » nous donne sa paix. »

Digitized by Google

3° *Extrait des registres de la paroisse Saint-Martin pour le mois d'août* 1651.

« Le 19 une partie des bourgeois de cette ville sortis » pour s'opposer à cinq cents chevaux des trouppes de » Lorraine qui pillaient le pays de Metz *de sorte* que les » bourgeois ils y demeurèrent plusieurs en une escarmouche » proche le village de Mayy, entre lesquels furent trouvés » morts M^e^ Jean *Mathieu* archer de la maréchaussée, » MM^es^ Paul *Honnoré* et Estienne *Labarrière* nos parois- » siens. Ledit J. *Mathieu* est enterré en notre église, les » autres en la cimetière. Le 21 fut fait service solennel en » la cathédrale pour le repos de ces pauvres bourgeois, » le 22 à Saint-Sauveur, le 23 à Saint-Thiebault, le 26 à » Sainte-Croix par les sieurs curés de la ville et par toutes » les églises de Metz. »

4° *Extrait des registres de la paroisse de Saint-Simplice.*

« Le seizième jour du moys de septembre 1657, en- » viron les trois heures aprés midy, le Roi Louis XIIII » fist son entrée à Metz accompagné de la Reyne sa mère, » de monseigneur le duc d'Anjou son frère et Monsieur le » cardinal Mazarin et le vingt-huitième jour d'octobre » jour de saint-Jude et de saint-Simon a dix heures » du matin il est partit pour s'en retourner à Paris. Et » le vingt-cinquième jour du mois dudit mois d'octobre, » il est partit de Metz à une heure aprés minuit pour s'en » aller en la ville de Nancy, monsieur le maréchal de la » Ferté estant gouverneur. »

Signé VERDELET, curé de Saint-Simplice.

5° *Extrait des registres de la même paroisse.*

« Aujourd'huy huictiesme juillet 1660 lon a fait des » grands feux de joyes et grandes réjouissances tirés jus- » que a cinquante a soixante coups de canon pour le ma- » riage de notre roy Louis XIIII avec l'infante d'Espagne

Digitized by Google

» en la vingt-quatrième année du curé de Saint-Simplice » soussigné. »

Signé VERDELET, curé de Saint-Simplice.

6° *Extrait des registres de la paroisse Saint-Martin.*

« Mars 1661, un soldat du régiment de Grancey fut » étouffé dans le feu en une maison rue du Quarteau. »

7° *Extrait des registres de la même paroisse.*

« Au mois de mai 1664, le coche de Nancy versa dans » la Moselle au-dessous de Jouy. Une femme de Metz fut » noyée. »

8° *Extrait des registres de la paroisse Saint-Simplice pour l'année* 1670.

« Le dix-septième jour du mois de janvier année pré- » sente 1670 a esté bruslé un juif au Champ-à-Seille tout » vif pour avoir pris et enlevé un enfant à la campagne, » l'avoir tué pour le sacrifier, etc. »

9° *Extrait des registres de la même paroisse.*

« Ce jourd'huy dernier jour du mois de juillet 1673, le » Roy Louis XIV est sorti de notre ville à neuf heures » du matin pour aller en la ville de Nancy, après avoir » prins la ville de Mastricq et demeuré huit jours en cette » ville avec la reine son espouse qui a demeuré en ladite » ville de Nancy l'espace de vingt-quatre jours jusques au » jour de la saint Barthélemy qui est sorti à dix heures du » matin, *me præsente* pour aller à la ville de Brisach et » le huitième de septembre il est rentré dans ladite ville » de Nancy et pendant son séjour la ville de Trèves a esté » prise où sont morts plusieurs braves gens et de la no- » blesse tués. »

10° *Extrait des registres de la paroisse Saint-Simplice :*

« Le vingt-huictiesme jour du moys d'octobre 1673 la » guerre esté déclarée icy dedans Metz à une heure edemy

Digitized by Google

» au sond de quatre tambour entre nostre roy Louis XIV » et le Roy d'Espagne, etc. »

11° *Extrait des registres de la paroisse Saint-Victor, pour les années* 1680-1681 :

Avant 1680, on avait coutume à Metz, après l'enterrement du défunt, d'aller prendre le deuil dans la maison mortuaire.

Le jour indiqué pour le service, dans une des salles de la maison mortuaire, on couvrait une grande table carrée d'un grand drap noir, surchargé d'un drap blanc, avec quatre guéridons aux deux côtés de la table, ou bien deux ou quatre chandeliers ornés de leurs cierges allumés, et, sur un autel guéridon, la croix d'argent.

Le curé revêtu d'aube, étole et chappe, accompagné de ses vicaires, venait prendre le deuil.

A la sortie du logis, on commençait tout haut un nocturne des morts jusqu'à l'église.

La cathédrale ayant aboli cette cérémonie en 1680, messieurs les curés en ont fait de même.

12° *Extrait des registres de la paroisse Saint-Victor:*

« Le 5 avril 1682, je soussigné curé de Saint-Victor » ay reçeu pour matrone ou sage-femme Elisabeth *Brunet* » aprés m'avoir promis et assuré de s'acquitter dignement » de cette charge et en suitte de la permission que luy en » a donné M. le lieutenant-général, elle a presté le ser- » ment accoustumé au pied de l'autel. »

Signé: F. E. JACQUEMIN, curé de cean.

13° *Extrait des registres de la paroisse Sainte-Croix de Metz, pour l'année* 1686 :

« Le 27 may 1686, le sieur Nicolas Le Lorrain a esté » fait archiprêtre. Il y avait deux brigues l'une pour M. Le- » febvre, curé de Saint-Livier, l'autre pour M. Durand, » curé de Saint-Martin. La brigue de Saint-Martin ayant » vu qu'elle ne réussirait pas et que la pluspart des voix

Digitized by Google

» seraient pour M. Lefebvre qui était le plus ancien curé, » elle convint avec le sieur Georges le Lorrain, curé de » Saint-Euquaire, qui était pour le curé de Saint-Livier, » que s'il voulait se détacher avec le curé de Saint-Gen- » goulf de la brigue du sieur Lefebvre, ils donneraient tous » leurs voix audit sieur Nicolas le Lorrain, son frère, et » qu'infailliblement il serait archiprêtre, ce qui fut fait » aussy nonobstant quil neust aucune bulle de la cure de » Saint-Marcel et qu'ainsi il nestoit pas curé, n'estant que » nommé au concours à ladite cure. Ce Lorrain archipres- » tre est néanmoins un homme de bien. Ainsi estant le » dernier, il devint le premier à la confusion des anciens » qui l'ont choisi dont on disait qu'ils n'avoient pu trouver » un honneste homme parmi eux, pour moi je ne suis pas » de leur parti. * »

14° *Extrait des registres de la paroisse de Saint-Gorgon :*

« Le 18 septembre 1692, à deux heures et demy après » midi, un tremblement de terre** qui fist tomber une » image de nostre église.

» *Signé,* GODEFFROY, curé de Saint-Gorgon. »

* On trouve dans l'histoire de Toul, par le capucin Bénoît Picard, page 532, un exemple plus ancien des brigues du clergé dans les élections capitulaires et autres:

« 1437. Les chanoiries entrèrent en chapitre, après la cérémonie » de la sépulture d'Henri de Ville, pour lui donner un successeur. » On y proposa plusieurs personnes de distinction, mais dont *les* » *brigues* avaient tellement partagé le chapitre, qu'on ne put convenir » de personne, pour remplir le siége épiscopal. »

** Le 30 novembre 1444, pendant le siége de Metz, on ressentit vers six heures du matin, une forte secousse de tremblement de terre. (Siége de 1444, page 137.

Les annalistes ont rapporté plusieurs exemples de tremblements de terre, à Metz.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LE CALENDRIER RÉPUBLICAIN ET SUR LES FÊTES DÉCADAIRES,

PAR M. F. MUNIER.

Un demi-siècle s'est à peine écoulé depuis la fondation de la république française une et indivisible, et cependant quelques documents qui datent de cette époque sont déjà devenus tellement rares, qu'il est à craindre que, dans quelques années, ils ne soient tout-à-fait perdus pour l'histoire.

De ce nombre est le calendrier républicain, qui disparut avec le gouvernement éphémère qui l'avait fondé. Depuis lors, d'autres gouvernements, jouets de l'instabilité des choses humaines, se sont violemment succédé, et selon l'expression de Bossuet, sont tombés avec fracas les uns sur les autres. Mais au milieu de ces grandes catastrophes, la nation française est restée debout et a survécu à la tourmente causée par ces terribles bouleversements. C'est qu'un grand peuple a plus de durée et d'avenir que ceux qui se disputent le droit de le gouverner.

L'ère vulgaire fut abolie pour les usages civils, par un décret de la convention nationale du 4 frimaire an II. L'ère républicaine compte de la fondation de la république, qui a eu lieu le 22 septembre 1792, jour où le soleil est arrivé à

Digitized by Google

l'équinoxe vrai d'automne, en entrant dans le signe de la Balance à 9 heures 18 minutes 30 secondes du matin, pour l'observatoire de Paris.

Chaque année commence à minuit, avec le jour où tombe l'équinoxe vrai d'automne.

L'année était divisée en douze mois égaux, de trente jours chacun : après les douze mois suivaient cinq jours pour compléter l'année ordinaire ; ces cinq jours n'appartenaient à aucun mois.

Chaque mois était divisé en trois parties égales de dix jours chacune, qui étaient appelées *Décades*.

Les noms des jours de la décade étaient :

Primedi,	Sextidi,
Duodi,	Septidi,
Tridi,	Octidi,
Quartidi,	Nonidi,
Quintidi,	Décadi.

Les noms des mois étaient :

Pour l'automne : Vendémiaire, Brumaire, Frimaire.
Pour l'hiver : Nivôse, Pluviôse, Ventôse.
Pour le printemps : Germinal, Floréal, Prairial.
Pour l'été : Messidor, Thermidor, fructidor.

Les cinq derniers jours s'appelaient *sans-culottides*.

L'année recevait un jour de plus selon que la position de l'équinoxe le comportait, afin de maintenir la coïncidence de l'année civile avec les mouvements célestes. Ce jour, appelé *jour de la révolution*, était placé à la fin de l'année, et formait le sixième des sans-culottides.

La période de quatre ans, au bout de laquelle cette addition est ordinairement nécessaire, était appelée la *Franciade*, en mémoire de la révolution, qui, après quatre ans d'efforts, avait conduit la France au gouvernement républicain.

Digitized by Google

Pour ne pas laisser en blanc la colonne qui était occupée par des noms de saints, on substitua à ceux-ci des noms de productions naturelles et d'instruments aratoires. Voici ceux des deux premières décades de vendémiaire :

PREMIÈRE DÉCADE.	DEUXIÈME DÉCADE.
Raisin.	Pomme de terre.
Safran.	Immortelle.
Châtaigne.	Potiron.
Colchique.	Réséda.
CHEVAL.	ANE.
Balsamine.	Belle-de-nuit.
Carotte.	Citrouille.
Amaranthe.	Sarrasin.
Panais.	Tournesol.
CUVE.	PRESSOIR.

Le comité d'instruction publique fut chargé de faire imprimer, en différents formats, le nouveau Calendrier, avec une instruction pour en expliquer les principes et l'usage.

Le calendrier, ainsi que l'instruction, furent envoyés aux corps administratifs, aux municipalités, aux tribunaux, aux armées, à toutes les écoles, avec ordre aux instituteurs de l'expliquer à leurs élèves.

« C'est au peuple français tout entier, dit l'instruction, à se montrer digne de lui-même, en comptant désormais ses travaux, ses plaisirs, ses fêtes civiques, sur une division de temps créée pour la liberté et l'égalité, créée par la révolution même, qui doit honorer la France dans tous les siècles. »

L'exemplaire adressé à Metz fut reçu le 16 nivôse an II, et consigné le même jour sur le registre du Directoire du département de la Moselle.

La loi laissait à chaque individu à distribuer lui-même ses jours de travail et de repos, à raison de ses besoins et de

Digitized by Google

ses forces; mais elle ne tolérait de vacances pour les fonctionnaires et les agents publics qu'au dernier jour de la décade.

Pour compléter cette notice et donner un échantillon du style et de l'esprit de l'époque, nous allons reproduire, comme pièce historique, quelques fragments des motifs qui ont déterminé le décret de la convention nationale du 4 frimaire an II. Nous supprimerons toutefois les passages les plus violents et les plus passionnés, afin de ménager la susceptibilité des personnes qui auraient oublié quels étaient alors la fureur des partis et les sentiments de haine qui les animaient.

« La nation française opprimée, avilie pendant un grand nombre de siècles, par le despotisme le plus insolent, s'est enfin élevée aux sentiments de ses droits et de la puissance à laquelle ses destinées l'appellent. Chaque jour, depuis cinq ans d'une révolution dont les fastes du monde n'offrent point d'exemple, elle s'épure de tout ce qui la souille ou l'entrave dans sa marche, qui doit être aussi majestueuse que rapide. Elle veut que sa régénération soit complète, afin que ses années de liberté et de gloire marquent encore plus par leur durée dans l'histoire des peuples, etc..... »

« ..... Les arts et l'histoire, pour qui le temps est un élément nécessaire, demandaient une nouvelle mesure de la durée, dégagée de toutes les erreurs que la crédulité et une routine superstitieuse ont transmises des siècles d'ignorance jusqu'à nous.

» C'est cette nouvelle mesure que la Convention nationale présente aujourd'hui au peuple français; elle doit porter à la fois et l'empreinte des lumières de la nation, et le caractère de notre révolution, par son exactitude, sa simplicité, et par son dégagement de toute opinion qui ne serait point avouée par la raison et la philosophie.

Digitized by Google

» .....

» La révolution a retrempé l'âme des Français ; chaque jour elle les forme aux vertus républicaines. Le temps ouvre un nouveau livre à l'histoire ; et, dans sa marche nouvelle, majestueuse et simple comme l'égalité, il doit graver d'un burin neuf et pur les annales de la France régénérée.

» Tous les peuples qui ont occupé l'histoire, ont choisi dans leurs propres annales, l'événemeut le plus saillant, pour y rapporter tous les autres comme à une époque fixe. Les Tyriens dataient du recouvrement de leur liberté ; les Romains, de la fondation de Rome. Les Français datent de la fondation de la liberté et de l'égalité.

» La révolution française, féconde, énergique dans ses moyens, vaste, sublime dans ses résultats, formera pour l'historien, pour le philosophe, une de ces grandes époques qui sont placées comme autant de fanaux sur la route éternelle des siècles. »

A part l'exaltation du style et les termes peu mesurés des conventionnels Romme, Cordier, Royer-Ducos, Gohier et Reverchon ; à part aussi les citrouilles et les potirons, qu'on avait ridiculement substitués aux noms patronimiques, il faut reconnaître que la division de l'année en douze mois égaux, suivis de jours complémentaires, était plus commode que la division en mois inégaux entre eux. Les Egyptiens et les Chaldéens, peuples les plus éclairés de la haute antiquité, partageaient aussi l'année en douze mois égaux, de trente jours chacun, et ils complétaient l'année en la terminant par cinq jours *épagomènes,* c'est-à-dire surajoutés, qui n'appartenaient à aucun mois, sans tenir compte des six heures. Le retour d'une même saison marquant l'année naturelle, il était naturel aussi de commencer l'année avec l'une de ses saisons. Chaque jour avait pris son nom de la place qu'il occupait dans la dé-

Digitized by Google

cade, et les noms qu'on avait choisis pour désigner les mois, étaient à la fois harmonieux et caractéristiques*. On n'en peut dire autant de *sans-culottides*, dénomination ridicule, exprimant mal son objet, et dérivée d'une autre qui, certes, était loin d'offrir une image noble et gracieuse.

Toutefois, comme l'usage du nouveau calendrier destiné par la Convention à servir de *fanal sur la route éternelle des siècles*, jetait beaucoup de confusion dans les relations avec les autres peuples, Napoléon souffla sur ce fanal, et ordonna qu'à dater du 11 nivôse an XIV, qui répondait au 1er janvier 1806, on reprendrait l'usage de l'ancien calendrier.

Du culte de Robespierre.

Les canonisés ayant été bannis du nouveau calendrier, il fallait inventer un nouveau culte et des fêtes pour suppléer à nos dimanches. Ce fut l'orgueilleux Robespierre qui se chargea de ce soin, et qui s'institua le grand Lama des fêtes décadaires. Il daigna, de prime-abord, faire à

* Néanmoins la décade avait l'inconvénient d'être une prolongation de travail pour les ouvriers, et la nomenclature des mois, d'être en discordance avec tout autre climat que celui de la France. La période de sept jours, qui porte le nom de semaine, a été consacrée par un usage constant et immémorial, chez presque tous les peuples. Les Romains les appelaient du nom des sept planètes, qui étaient pour eux sept divinités supérieures. Le lundi fut consacré à la Lune, le mardi à Mars, le mercredi à Mercure, le jeudi à Jupiter, etc. Bien que les astrologues romains ajoutassent des idées superstitieuses aux noms planétaires, le Christianisme, qui en rejette toute idée mensongère, n'a pu changer ces noms, parce que les Romains avaient l'empire de l'univers, lorsque l'Évangile fut prêché, et que les Chrétiens, ayant été éloignés pendant trois cents ans des emplois civils, furent obligés de suivre, pour le civil, les usages reçus.

Digitized by Google

Dieu l'insigne honneur de le reconnaître, par un décret dont voici les termes :

ARTICLE I. Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'ame*.

ART. II. Le culte digne de l'Être suprême est la pratique des devoirs de l'homme.

ART. IV. Il sera institué des fêtes, pour rappeler l'homme à la pensée de la Divinité, et à la dignité de son être.

ART. V. Elles emprunteront leurs noms, des événements glorieux de notre révolution, des vertus les plus chères et les plus utiles à l'homme, des plus grands bienfaits de la nature.

ART. VII. La république française célébrera, aux jours de décadis, les fêtes dont l'énumération suit :

A l'Etre suprême et à la Nature, au Genre humain, au Peuple français, aux Bienfaiteurs de l'humanité, aux Martyrs de la liberté, à la Liberté et à l'Égalité, à la République, à la Liberté du monde, à l'Amour de la patrie, à la Haine des tyrans et des traîtres, à la Vérité, à la Justice, à la Pudeur, à la Gloire et à l'Immortalité, à l'Amitié, à la Frugalité, au Courage, à la Bonne foi, à l'Héroïsme, au Désintéressement, au Stoïcisme, à la Foi conjugale, à l'Amour paternel, à la Tendresse maternelle, à la Piété filiale, à l'Enfance, à la Jeunesse, à l'Age viril, à la Vieillesse, au Malheur, à l'Agriculture, à l'Industrie, à nos Ayeux, à la Postérité, au Bonheur.

* Nous devons à l'obligeance de M. Michel, conseiller à la cour royale de Metz, la note suivante :

Robespierre n'a pas le mérite d'avoir inventé l'*Être suprême*. Une lettre de cachet du roi Louis XV, datée de Compiègne, du 2 juillet 1738, adressée au parlement de Metz, et ayant pour objet la procession générale du 15 août, selon le vœu de Louis XIII, commence par ces mots :

« Nos amés et féaux, comme le premier et le plus essentiel devoir des souverains est de faire régner dans leurs états l'*Être suprême*, par qui règnent tous les rois de la terre, etc. »

Digitized by Google

Le décret établit des hymnes et des chants civiques pour honorer ces diverses fêtes. Tous les talents dignes de servir la cause de l'humanité sont appelés à la composition de ces hymnes, et invités à contribuer à l'embellissement des fêtes décadaires. Des récompenses sont promises aux meilleurs compositeurs et inventeurs.

On voit que l'adoration est bannie du culte dont Robespierre s'est déclaré l'inventeur et le pontife national, et que l'Etre-Suprême n'assiste que comme témoin dans les solennités décadaires. Aussi ce culte impie et destructif de tout culte n'inspirait-il aucun respect, ne liant pas l'homme à Dieu, il était la risée de la multitude et portait avec lui-même la cause de son avilissement et de sa destruction.

A la suite de la bizarre nomenclature des fêtes décadaires, arrivent les fêtes Sans-culottides : Fête de la Vertu, fête du Génie, fête du Travail, fête de l'Opinion, fête des Récompenses.

Je me souviens d'avoir figuré dans mon enfance à l'une de ces solennités, où nous avait conduits, par ordre, notre instituteur. C'était, je crois, la seconde des Sans-culottides, c'est-à-dire la fête du *Génie*. Le cortège, tambours et musique en tête, se rendit au Temple de la Raison, où l'on fit placer sur une estrade spéciale, la fleur de l'espèce humaine : philosophes, poètes, orateurs, les esprits d'élite en tous genres, en un mot l'aristocratie intellectuelle. Les citoyens et les citoyennes dont l'esprit n'était pas marqué au premier titre, se livraient à une joie tumultueuse et usaient d'une liberté qui approchait de la licence. Ces pauvres gens n'avaient pas même la conscience du rôle dégradant qu'on leur faisait jouer, car ils chantaient à tue-tête, sous la conduite de leurs chefs d'attaque :

Chassez, chassons partout l'esclavage,
Vive, vive l'*égalité*.

Quand les chants eurent cessé, l'officiant préconisa avec

Digitized by Google

une pompe toute nationale ce qui tenait aux inventions et aux opérations créatrices de l'esprit humain; puis les lauréats reçurent l'accolade fraternelle et les couronnes civiques qui leur étaient destinées.

Comme les sots et les imbécilles étaient en grande majorité et ne tenaient pas la première place dans cette mascarade théophilantropique, on pense bien que la fête du Génie devenait pour eux désespérante. Aussi, après avoir chanté d'une voix discordante *vive l'égalité*, se retiraient-ils tristes, mécontents, jaloux, et avec le secret dépit de leur infériorité.

La quatrième fête des sans-culottides était celle de l'Opinion. Dans ce jour s'élevait un tribunal d'une espèce nouvelle; il était permis de railler impunément les magistrats, et de donner son opinion sur leur conduite.

« Tant que l'année a duré, dit Fabre d'Eglantine dans son rapport à la Convention, les fonctionnaires publics, dépositaires de la loi et de la confiance nationale, ont dû prétendre et ont obtenu le respect du peuple, et sa soumission aux ordres qu'ils ont donnés au nom de la loi; ils ont dû se rendre dignes, non-seulement de ce respect, mais encore de l'estime et de l'amour de tous les citoyens; s'ils y ont manqué, qu'ils prennent garde à la fête de l'Opinion.... Dans le jour unique et solennel de la fête de l'Opinion, la loi ouvre la bouche à tous les citoyens sur le moral, le personnel et les actions des fonctionnaires publics; la loi donne carrière à l'imagination plaisante et gaie des français. Permis à l'opinion, dans ce jour, de se manifester sur ce chapitre de toutes les manières. Les chansons, les allusions, les caricatures, les pasquinades, le sel de l'ironie, les sarcasmes de la folie, seront, dans ce jour, le salaire de celui des élus du peuple qui l'aura trompé, ou qui s'en sera fait mésestimer ou haïr. L'animosité particulière, les vengeances privées ne sont point à redouter; l'opinion elle-

Digitized by Google

même fera justice du téméraire détracteur d'un magistrat estimé.

» C'est ainsi que, par son caractère même, par sa gaîté naturelle, le peuple français conservera ses droits et sa souveraineté. On corrompt les magistrats, on ne corrompt pas l'opinion. Ce jour de fête contiendra mieux les magistrats dans leur devoir pendant le cours de l'année, que ne le feraient les lois même de Dracon et tous les tribunaux de France. Cette fête de l'Opinion seule est le bouclier le plus efficace contre les abus et les usurpations de toute espèce. »

C'est fort bien. Mais n'est-ce pas cette opinion qui, mal dirigée, a élevé des autels au sanguinaire Marat?

Aujourd'hui, l'organe tantôt grave et sérieux, tantôt gai et terrible de l'opinion, c'est l'impitoyable presse.

Fabre d'Eglantine termine ainsi son rapport :

« Cette époque, nommée par excellence la *sans-culottide*, est assurément le nom le plus analogue au rassemblement des diverses portions du peuple français, qui viennent célébrer la liberté, l'égalité, et jurer au nom de tous, sur l'autel de la patrie, de vivre et de mourir libres et en braves sans-culottes. »

D'Eglantine, pour ennoblir l'épithète de *sans-culottes*, donne ce nom aux habitants de la partie nord de l'ancienne Gaule. « Une recherche aussi intéressante que curieuse nous apprend, dit-il, que, dès la plus haute antiquité, les gaulois nos aïeux s'étaient fait honneur de cette dénomination. L'histoire nous apprend qu'une partie de la Gaule lyonnaise était appelée la Gaule culottée (*Gallia braccata*); par conséquent, le reste des Gaules, jusqu'au bord du Rhin, était la Gaule non culottée; nos pères, dès-lors, étaient donc des sans-culottes. »

Robespierre avait décoré son culte de toute la pompe et de tout l'appareil des réjouissances mondaines; pour le maintenir, tous les moyens violents avaient été mis à l'ordre

Digitized by Google

du jour sous le règne de la terreur. Un an ne s'était pas écoulé, que Fabre d'Eglantine et Robespierre n'étaient déjà plus; la justice de Dieu n'a pu tolérer plus longtemps leurs outrageants hommages. Tous les deux ont été conduits au supplice sur l'échafaud même qu'ils avaient fait dresser pour punir les infracteurs de leur religion. Le premier y monta quelques décades après son rapport; le second, le cinquantième jour après l'établissement de son culte.

Digitized by Google

EXTRAIT D'UN RAPPORT

SUR

UN OUVRAGE DE M. SCHMIDT, DE TRÈVES,

PAR M. EMMANUEL MICHEL.

Monsieur Schmidt a publié un ouvrage des plus remarquables ayant pour titre : *Baudenkmale der romischen Periode und des Mittelalters in Trier und seiner Umgebung**, c'est la description des monuments de la période romaine et du moyen-âge dans la ville de Trèves et dans ses environs.

Cet ouvrage forme cinq livraisons ; chacune d'elles se compose d'un cahier de texte, in-4°, accompagné de planches in-folio.

La première livraison fait connaître l'église Notre-Dame de Trèves, curieux monument du quatorzième siècle.

Le texte comprend : 1° des éclaircissements historiques par M. Wyttenbach, que l'Académie compte depuis plusieurs années au nombre de ses savants correspondants étrangers ; 2° des remarques architectoniques par M. Schmidt ; 3° des réflexions sur les ouvrages d'art ou de décoration de cette église, par le chanoine Müller, actuellement évêque suffragant de Trèves.

Dix lithographies in-folio accompagnent ce texte.

La seconde livraison comprend la cathédrale de Trèves, si riche en souvenirs ; l'église de Saint-Willebrod à Ech-

* Chez F. Lintz, imprimeur à Trèves.

Digitized by Google

ternach, si célèbre par des processions où des milliers de pélerins, ayant des joueurs d'instruments à leur tête, dansent d'une manière grave et sérieuse, en avançant de trois pas et en reculant de deux; la magnifique église de Saint-Mathias avec son cloître et les ruines de Saint-Materne, dans le faubourg de Trèves.

Dix gravures sur acier accompagnent le texte.

La troisième livraison, aussi accompagnée de dix gravures in-folio sur acier, donne la description de plusieurs églises, d'un hôtel de ville et d'un hôpital.

La quatrième livraison vous fait pénétrer dans l'intérieur d'une habitation romaine; c'est la description d'une maison de chasse construite à Fliessen et remarquable par la beauté de ses mosaïques retracées dans six grandes planches de cuivre, dont cinq sont coloriées.

Dans la cinquième et dernière livraison, on voit la description du palais impérial, de la basilique, du pont sur la Moselle, de l'amphithéâtre, de la porte noire et du monument d'Igel.

Huit gravures sur cuivre accompagnent le texte.

C'est ainsi que l'auteur de cet ouvrage, après avoir traité, dans les trois premières livraisons, des monuments du moyen-âge, a donné dans les deux dernières, la description des monuments de la période romaine.

M. Schmidt, qui a dessiné lui-même (*aufgenommen und gezeichnet*) tous ces monuments, a savamment commenté la partie architectonique de l'ouvrage; il a joint le talent de l'écrivain à celui de l'architecte et du dessinateur habile. Il a été merveilleusement secondé par les artistes qui ont exécuté les planches. Les lithographies, dues au crayon intelligent et pur de B. Wohlmuth et de D. Levy, font honneur à l'établissement des frères Kerr et Niessen, de Cologne. Les gravures sur acier ou sur cuivre, dues au burin de C. Rauch, de W. H. Knopfmacher, de Ch. Amend

Digitized by Google

de Darmstadt, de H. Hügel et de J. P. Schmidt, annoncent des mains très-exercées. Enfin le tirage de toutes ces planches est digne du plus grand éloge. La douceur et l'harmonie de l'impression ont ôté aux détails de l'architecture et aux dessins au simple trait, la sécheresse qui est l'écueil de ces sortes d'ouvrages.

Le texte, nous devons le dire, ne répond pas sous le rapport typographique à la magnificence des planches. Nous regrettons aussi qu'il ne soit pas du moins accompagné d'une traduction française, qui aurait servi à répandre davantage une œuvre méritant à tous égards les honneurs d'une large publicité.

Quoi qu'il en soit, la description des anciens monuments de Trèves et de ses environs, peut dignement prendre place auprès de la splendide description de la cathédrale de Cologne par M. de Boisserée. Les provinces Rhénanes doivent être fières d'avoir donné lieu à deux ouvrages d'une si haute valeur, et on ne peut accorder trop d'éloges à ceux qui n'ont pas reculé devant les difficultés et les dépenses de tels travaux.

La ville de Metz n'offre pas sans doute une foule d'édifices et de souvenirs archéologiques comparables à ceux de la vieille cité de Trèves; mais elle conserve cependant des traces encore imposantes des constructions de l'époque romaine, ainsi que d'admirables monuments de celle du moyen-âge. Ce serait une œuvre patriotique que la description de tous ces monuments.

Digitized by Google

SCIENCES.

PREMIÈRE SUITE

AU

CATALOGUE RAISONNÉ D'OISEAUX DE L'ALGÉRIE,

PAR M. ALFRED MALHERBE.

J'ai publié en 1846, dans le Bulletin de la Société d'histoire naturelle de la Moselle, un catalogue raisonné des oiseaux que j'avais reçus de l'Algérie ; aujourd'hui je viens y ajouter quelques espèces dont deux sont entièrement nouvelles pour les ornithologistes.

AQUILA RAPAX. J'ai reçu un sujet adulte de cette espèce qui paraît peu rare. C'est cette même espèce qui avait été confondue avec l'aigle Bonelli.

AQUILA NOEVIOÏDES. On m'assure que cette espèce n'est pas rare en Algérie, et j'ai vu à Paris deux sujets provenant de cette partie de l'Afrique.

FALCO PUNICUS (*Levaillant,* Explorat. scientif. de l'Algérie, oiseaux, pl. I, 1847).

Cette notice était sous presse lorsqu'on m'a communiqué une des dernières livraisons du bel ouvrage intitulé : Exploration scientifique de l'Algérie, contenant les trois seules

Digitized by Google

planches d'ornithologie qui ait paru jusqu'à ce moment. Aucun texte ne les accompagne. La première planche représente le *Falco punicus* que je ne connaissais point, et que je me contenterai d'indiquer comme différent du *Falco peregrinus* par la taille et par la couleur roux jaunâtre des parties inférieures.

PICA MAURITANICA (*Malh.*, 1843). Explorat. scientif. de l'Algérie, pl. col. 8.

C'est à tort que j'avais cru l'espèce fort rare dans la province de Bône; on m'écrit qu'elle se trouve communément près de Dréan et dans toutes les forêts du vaste pays des Hanninchas. Elle existe probablement dans toute l'Algérie.

MOTACILLA CITREOLA (*Pallas.*). M. Ledoux, officier du génie, m'assure que cette espèce rare, observée jusqu'ici en Crimée, au Bengale et dans le nord de l'Italie, se retrouve aussi dans la province de Bône. Je n'ai pas encore reçu de sujet de cette espèce de bergeronnette.

FRINGILLA SERINUS (*Linn.*). L'espèce que j'avais indiquée comme étant rare en Algérie, se trouve au contraire assez répandue dans diverses provinces, notamment dans celle de Bône.

PICUS NUMIDICUS (*Malh.*, 1842, Mémoires de l'Académie de Metz. — *G. R. Gray*, the genera of birds, 1845, part. XVII.)

Cette espèce se trouve non-seulement dans la province de Bône, ainsi que je l'ai annoncé, mais aussi dans presque toutes les forêts de l'Algérie; elle est toujours en petit nombre. J'en ai vu depuis 1842, deux exemplaires adultes provenant de la province d'Oran; ils ne différaient nullement de ceux que j'ai décrits à cette époque.

Il existe dans la collection ornithologique du museum de Berlin, un pic innommé, identique avec le *Picus numidicus* et indiqué comme provenant de Whampoa, près Canton.

Digitized by Google

Si cette indication est exacte, ainsi qu'on me l'a assuré à Berlin, cette espèce d'Algérie se retrouverait en Chine, fait extrêmement curieux.

CHLOROPICUS (*Malh.*); PICUS (*Linn.*); GECINUS (*Boié*); BRACHYLOPHUS (*Swains.*); VAILLANTII (*Malh.*).

Chlorop. chloropico cano (Linn.) *multum affinis; præcipuè differt*; MAS; *fronte cinerascente nigro variegata; pileo occipiteque coccineis.*

FŒM; *fronte et pileo cineraceis nigro variegatis; occipite coccineo.*

J'ai déjà décrit en 1842, dans les Mémoires de l'Académie royale de Metz, l'espèce de pic (*Picus numidicus*) qui représente en Algérie le *P. major* d'Europe. Aujourd'hui il s'agit du représentant de notre pic cendré (*Chlor. canus*).

C'est ainsi que chaque année, nous reconnaissons que plusieurs espèces annoncées comme communes à l'Europe et à l'Algérie, sont en réalité de nouvelles espèces propres à cette partie du nord de l'Afrique. Le beau pic Levaillant, que j'ai appelé du nom du célèbre naturaliste voyageur qui a longtemps habité Metz, a été tué en 1846 dans les montagnes de l'Edough, cercle de Bône, et vient de m'être envoyé de l'Algérie.

Il diffère principalement du pic cendré d'Europe par les caractères suivants :

1° La moustache noire qui existe chez les deux sexes, sur le côté de la tête, et qui part de l'angle de la mandibule inférieure, est bien plus large et d'un noir plus profond chez le pic Levaillant, et par suite, l'espace blanc cendré du menton est de moitié moins large.

2° Le devant du cou et la poitrine sont d'un vert olive assez vif, au lieu d'être cendré olivâtre comme chez le *Chlor. canus*.

3° Le reste des parties inférieures est d'un jaune olivâtre avec une légère strie brune au milieu de chaque plume vers

Digitized by Google

son extrémité. Ces mêmes parties sont cendré olivâtre chez le *Chlor. canus*. Je dois faire observer que les stries peuvent résulter de l'âge des sujets que j'ai reçus, les deux pennes caudales de chaque côté étant, comme cela a lieu aussi chez les pics cendrés encore jeunes, rayées de bandes transversales brun jaunâtre et de bandes brunes.

4° Le mâle du *Chloropicus Vaillantii* a les plumes du front noires, et finement frangées de cendré olivâtre, à la base grise ; le sommet de la tête et la nuque, d'un rouge vermillon, tandis que le mâle du *Chlor. canus* a sur le front seul une plaque rouge carmin.

5° La femelle de l'espèce algérienne, a le front, le sommet de la tête et moitié de l'occiput, recouverts de plumes noires, finement frangées de cendré olivâtre, et sur la nuque une large bande rouge vermillon, de près de deux centimètres de hauteur, tandis que la femelle du *Chlor. canus* n'a pas de rouge.

	Mâle monté.		Femelle en peau.	
	cent.	mil.	cent.	mil
Longueur totale.....	32	»	30	5
Id. du bec, depuis l'angle de l'ouverture des mandibules...	3	8	4	»
Id. du bec, depuis les narines...	2	6	2	8
Id. de l'aile.....	16	»	16	»
Id. totale de la queue.....	11	»	11	2
Id. de la partie de la queue, dépassant les ailes ployées...	5	8	5	8
Id. du tarse.....	2	7	2	7

Un mâle de cette espèce a été déposé récemment dans les collections du museum de Paris.

Digitized by Google

CAPRIMULGUS ISABELLINUS (*Temm.*, pl. color. 379). *Caprimulgus Ægyptius* (*Licht.*, cat. des doubles du musée de Berlin, n° 610).

Cet engoulevent qui a été reçu de l'Egypte, se retrouve aussi en Algérie. J'ai déposé dans la collection du museum de la ville de Metz, un sujet femelle que j'ai obtenu dans la province de Bône.

ANAS (ERISMATURA, *Bonap.*) LEUCOCEPHALA (*Lath.*; *Temm.*); ANAS MERSA (*Pallas.*). Ce canard, qui était assez rare jusqu'alors et que l'on n'avait observé qu'en Russie, en Sardaigne et rarement sur les marais de la Hongrie, se trouve en grand nombre en Algérie, notamment dans la province de Bône. J'en ai vu plusieurs à Paris, chez M. Parzudhaki, marchand naturaliste; tous provenaient de l'Algérie. Le sujet que j'ai reçu a été tué sur le lac Fetzara.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

LES CARRIÈRES DES ENVIRONS DE METZ

QUI FOURNISSENT

LA PIERRE A CHAUX HYDRAULIQUE,

PAR M. SOLEIROL.

---

1. Après la publication de la carte géologique de la France et les savants travaux que les ingénieurs des mines font dans chaque département, les naturalistes qui s'occupent de géologie, ne peuvent rien faire de bien intéressant sous le point de vue général; car toutes leurs recherches se borneront probablement à prendre note de quelques indices de formation dans des localités de petite étendue, et dont on pouvait souvent pressentir l'existence ; mais habitant constamment dans les mêmes lieux, ils doivent s'appliquer à étudier le terrain dans son organisation intérieure, visiter les carrières, les puits qu'on creuse, les excavations, enfin pénétrer, s'il est possible, dans les entrailles de la terre, et recueillir tout ce qui peut se présenter à leurs investigations.

Alors ils pourront rendre de véritables services à la géognosie, dont l'étude offre tant de charmes, en complétant par des observations qui peuvent durer de longues

Digitized by Google

années, les descriptions faites par ceux qui n'ont pu s'occuper que de décrire la surface.

2. Telle est l'idée qui m'a engagé à rédiger le mémoire que je présente ; il pourra être utile aux géologues et surtout aux industriels, soit pour le forage des puits artésiens, soit pour l'exploitation de la pierre avec laquelle on fabrique la chaux hydraulique des environs de Metz, si connue par ses excellentes qualités.

3. Des descriptions détaillées, faites pour des formations contemporaines, et dans des localités éloignées les unes des autres, pourront peut-être, avec le temps, donner lieu à des raisonnements et à des conséquences qu'il est maintenant impossible de prévoir.

4. Sans discuter les opinions des divers auteurs sur la manière dont on doit classer les étages qu'on remarque dans la formation nommée lias, je dirai que la portion vers laquelle j'ai dirigé mes études, est désignée dans les Éléments de géologie de M. d'Omalius d'Halloy, sous le nom de *calcaire gryphus*.

5. Il existe dans les arts et métiers de l'Académie un mémoire de M. de Fourcroy sur l'art du chaufournier ; les planches présentent le dessin d'une carrière des environs de Metz ; mais cette vue, qui donne une idée des procédés de l'exploitation, n'offre rien de précis sur l'organisation du terrain, lequel est composé de bancs de pierre séparés les uns des autres par des couches d'argile, dans un ordre constant.

6. En visitant les carrières, j'eus l'occasion de causer avec M. Germain, ancien maître chaufournier, qui avait exploité cette roche pendant cinquante ans, et qui me dit avoir remarqué cet ordre de superposition en différents lieux, entre autres près de l'emplacement de l'ancien moulin de Peltre, et qu'il l'avait encore reconnu à Nomeny.

Une loi aussi constante me sembla intéressante à étudier,

Digitized by Google

et dès ce moment je cherchai toutes les occasions de prendre des coupes partout où cela me devint possible.

7. Si cette loi était aussi invariable qu'on me l'assurait, pour deux coupes prises à différentes hauteurs, je devais pouvoir les relier ensemble, et ainsi de proche en proche, arriver à l'épaisseur totale de l'étage: j'ai obtenu ce résultat pour les parties supérieures; mais pour le bas, j'ai été obligé de m'arrêter aux limites de l'exploitation de la pierre qui sert à fabriquer la chaux, attendu qu'en dessous de cette limite les ouvriers n'ont point d'intérêt à creuser au-delà.

8. J'espérais toujours qu'une circonstance heureuse me permettrait d'avoir une coupe qui arriverait jusqu'au terrain keupérien; mais depuis vingt ans que j'ai commencé mes observations, nulle occasion ne s'est présentée, et mon travail pouvant devenir inutile, si je ne le mettais pas moi-même en ordre, j'ai pensé qu'il était prudent de rédiger mon mémoire, laissant à d'autres le soin de le compléter, s'ils en ont la possibilité.

9. J'aurais donc désiré donner, sous le rapport de la science, un ensemble plus complet; mais au moins, sous le rapport industriel, mes observations pourront servir à prédire quels sont les bancs inférieurs qu'on doit rencontrer, lorsqu'on est parvenu à nommer ceux qu'on exploite.

10. C'est surtout à l'exploitation de la pierre à chaux, que je dois l'avantage d'avoir pu composer mon travail; car un terrain aussi facilement décomposable, présente partout ses escarpements recouverts d'une couche d'éboulis et de terre végétale, qui exigerait de grands frais pour mettre la roche à nu.

11. C'est donc en visitant les carrières des chaufourniers, en descendant dans les excavations des puits, des fondations, en dégarnissant, dans les escarpements, les bancs qui se présentent, que j'ai mesuré les épaisseurs,

Digitized by Google

et ce n'est pas sans peines et même sans quelques dangers, que j'ai pu me procurer les documents susceptibles de donner de l'intérêt à ce mémoire.

12. Sans avoir la prétention d'expliquer la manière dont le terrain a été formé, je dirai, pour faciliter sa description, qu'il semble être le résultat de deux causes qui agissaient alternativement: l'une déposait la matière propre à composer un lit de marne, que je désignerai sous le nom de *couche d'argile,* et l'autre, la matière *lithogène,* c'est-à-dire, qui par sa nature, était susceptible de devenir *banc de pierre,* substance à laquelle je réserverai exclusivement le nom de *banc.*

13. Lorsque le dépôt de cette dernière substance n'était pas assez abondant pour former un banc continu, il en résultait des pierres isolées réniformes qui, sans doute, à cause de leur aspect, sont nommées par les ouvriers *Couilleries.* Les couilleries dont l'existence présente une grande analogie avec toutes les formations globulaires qu'on voit dans d'autres terrains, se trouvent placées dans des surfaces sensiblement parallèles aux bancs de pierre, et occupent une position qui paraît constante, relativement à celle des bancs.

14. Dans mes premières observations, comme toutes les personnes qui commencent un nouveau genre d'étude, je me contentais d'indiquer le nombre des couilleries qui existaient dans les couches d'argile; mais depuis, j'ai reconnu qu'en étudiant la loi qui existe dans la disposition des bancs, on ne pouvait se dispenser de faire mention du nombre et de la place des couilleries.

15. Les couches d'argile, les bancs de pierre, et les couilleries présentent des caractères généraux que je dois exposer avant de passer à l'étude des différentes coupes.

Digitized by Google

Couches d'argile.

16. La terre végétale qui reçoit l'action de la culture, est généralement composée de l'argile des couches, et présente la couleur ocreuse; au-dessous on trouve les couches d'argile de la formation, dont la couleur est variable, ordinairement grise, parfois tirant sur le jaune, souvent bleuâtre, et dans certains lieux, bleu d'ardoise foncé; dans ce cas elle est de forme schisteuse et très-dure.

17. En général la couleur bleue ne se présente qu'à une certaine profondeur en contre-bas de la surface du sol; il est rare que l'argile bleue se rencontre avant deux mètres d'excavation. La matière colorante paraît susceptible d'être facilement décomposée: au feu elle disparaît, et l'on serait tenté de penser que les eaux pluviales ou d'autres eaux qui ont recouvert tout le terrain, ont détruit cette matière.

18. Dans certaines couches grises ou jaunes, j'ai trouvé des masses d'argile bleue isolées; les deux teintes étaient tranchées par une ligne quelquefois verticale et sans nuance de fusion.

19. Les couches d'argile renferment les mêmes fossiles que les bancs de pierre.

Bancs de pierre.

20. Lorsque les bancs de pierre sont dans leur gisement normal, leurs épaisseurs sont ordinairement comprises entre 10 et 27 centimètres.

Il faut cependant excepter de cette règle les trois bancs de savon et quelques bancs des parties supérieures de la formation, dont les épaisseurs se réduisent jusqu'à 7 centimètres, et qui conservent néanmoins une puissance régulière.

21. J'ai aussi trouvé un banc d'une puissance de 45 centimètres dans une carrière ouverte sur le bord de la Moselle près du village de Bousse. Malheureusement la coupe que

Digitized by Google

j'ai prise dans cette localité, étant d'une faible hauteur, je n'ai pas pu la classer relativement à la coupe générale.

22. Toutes les fois qu'un banc se présente au-dessous de la surface à une profondeur qui n'excède pas 2 mètres, son épaisseur n'est pas normale, et plus il se trouve près de la surface, moins il est épais ; parfois même il n'est représenté que par des pierres détachées les unes des autres, et dans certaines localités, quoique le terrain n'ait jamais été remué dans la position où devrait exister le banc, on n'en voit aucune trace.

23. Lorsque tous les bancs ont une position inclinée relativement à la forme du sol, on les voit diminuer d'épaisseur en venant aboutir près de la surface, et ne présenter leur épaisseur normale qu'à la profondeur de 2 mètres environ.

24. Doit-on attribuer ce fait à l'action des mers qui couvraient le terrain pendant l'opération, ou après la précipitation? Doit-on l'attribuer à l'action des eaux pluviales? Dans l'une et l'autre hypothèse on peut penser que cette action chimique agissait quand les bancs de pierre étaient encore à l'état pâteux et avant leur consolidation à l'état de pierre.

25. Un banc de pierre, bien que s'étendant régulièrement, ne conserve pas constamment son épaisseur, il éprouve quelquefois dans sa puissance des variations, qui font des renflements et des étranglements de quelques centimètres.

26. Tous les bancs sont divisés par des fissures verticales irrégulières quant à leur contour, et qui facilitent l'exploitation. Ces fissures doivent être le résultat du retrait de la pâte, lorsquelle a passé de l'état mou à l'état solide. Elles forment sur les bancs une espèce de réseau, et dans leurs vides les eaux de filtration circulent; c'est par cette raison que dans certaines localités l'exploitation est à l'abri des eaux, parce que celles-ci trouvent moyen de s'épancher

Digitized by Google

dans des vallées inférieures ; tandis que dans d'autres carrières les eaux abondent parce qu'elles arrivent par les fissures : les exploitations de la côte de Vallières sont dans le premier cas.

27. Le résultat du creusement des puits, par la même raison, est incertain dans cette formation.

28. La section perpendiculaire à la surface des bancs présente la pierre avec des teintes et des propriétés différentes ; la pierre dans son contact avec la couche d'argile qui la recouvre, montre une espèce de crasse de la couleur de l'argile, tendre, décomposable à la gelée. C'est ce que les maçons appellent *bouzin*. En dessous de ce *bouzin* la pierre a de la dureté, mais sa couleur tient encore de celle de l'argile, et cette dernière teinte s'affaiblit peu à peu, jusqu'à ce qu'on voie la couleur franche de la pierre qui est d'un gris bleuâtre.

Les mêmes variations de nuance et de nature chimique s'observent dans la partie inférieure des pierres, mais dans un ordre inverse. Les ouvriers pour faire la chaux enlèvent plus ou moins complétement ces deux croutes jaunâtres, et ne conservent que le *cœur* de la pierre, quand ils veulent obtenir de la chaux de première qualité.

29. Suivant les bancs, ces deux croûtes varient d'épaisseur ; quelquefois la croûte n'a qu'un centimètre d'épaisseur, quelquefois elle en a six.

Couilleries.

30. J'ai déjà indiqué (13) les causes qui semblent avoir déterminé les formes des couilleries ; par suite de ces mêmes causes, leurs positions ne présentent pas la régularité qu'on reconnaît aux bancs.

31. L'épaisseur des couilleries est en général de 5 à 12 centimètres ; quelquefois deux couilleries très-rapprochées se réunissent, leurs éléments se soudent ; il en résulte des

Digitized by Google

ovoïdes plus épais, et d'une plus grande étendue dans le sens horizontal; de là viennent les erreurs qu'on peut commettre en prenant ces couilleries pour des bancs réguliers. C'est surtout dans le creusement des puits qu'on peut se tromper, parce qu'on n'observe pas sur une assez grande étendue.

32. Il arrive par fois que, là où il n'existe pas de couillerie, on voit, par une différence de teinte, la place qu'elle devrait occuper.

33. Les ovoïdes des couilleries ont généralement une croûte très-mince, aussi la chaux qui en provient est-elle très-estimée.

Coupes.

34. Les coupes A, B, D, G, I, ont été prises sur le coteau qui domine la rive gauche du ruisseau de Vallières et où se fait la principale fabrication de la chaux dans les environs de Metz, la localité où ont été prises ces cinq coupes a, au plus, deux kilomètres d'étendue.

La coupe A ayant été cotée avec plus de détails que toutes les autres, j'ai dû la considérer comme le type auquel devait être comparées toutes mes autres coupes.

35. Dans les localités un peu éloignées les unes des autres, si on totalise les cotes qui embrassent sept à huit bancs, on trouve une dimension supérieure ou inférieure à la cote correspondante de la coupe type, et toutes les cotes partielles éprouvent proportionnellement les mêmes variations; cela prouve que la cause qui opérait la précipitation, n'agissait pas partout avec la même énergie, mais qu'elle était pourtant soumise aux mêmes lois.

36. Avant d'entreprendre mes observations, j'avais eu la précaution d'obtenir de M. Germain la nomenclature de tous les bancs, qu'il savait par mémoire; il m'avait même donné approximativement la puissance des bancs de pierre et le

Digitized by Google

nombre des couilleries; ce travail préparatoire, d'après lequel j'avais dessiné une coupe directrice, m'a été extrêmement utile pour me guider quand j'ai été obligé de faire seul mes observations, surtout quand j'ai trouvé ailleurs des bancs que l'exploitation de Vallières ne me présentait pas.

37. J'ai été obligé de laisser sans dénomination ceux qui ne m'avaient pas été désignés par M. Germain, c'est par cette raison que dans la colonne des dénominations il se trouve plusieurs bancs qui ne sont pas qualifiés.

38. Chaque coupe étant désignée par une lettre, et chaque cote par un numéro, la réunion de ces deux signes facilitera la désignation de la cote dont on veut parler.

39. Dans le texte descriptif de la coupe, on a rapporté l'épaisseur du terrain qui recouvre le premier banc; mais comme cette dimension, variable dans des espaces très-restreints, n'apprend rien sur la configuration de la coupe, dans le dessin je me suis dispensé de l'indiquer.

40. Lorsqu'une coupe est dessinée et qu'on veut la classer, en la comprenant avec la coupe qui sert de type, parmi les signes caractéristiques remarquables, on a les trois bancs de savon B 6, B 8, B 10. Les doubles bancs servent aussi de moyens de détermination, ainsi A 8, A 10, et A 26, A 28 pour la région supérieure; A 60, A 62 et A 72 A 74 pour la région inférieure.

41. Dans la région moyenne les quatre bancs A 38, A 40, A 42, A 46, ont une physionomie qui se reconnaît facilement, quand on la rencontre; quelques bancs isolés comme le Mange-Profit A 4 et le banc de la Crasse A 50, peuvent aussi servir de repère, leur isolement étant remarquable dans la coupe générale.

42. Lorsqu'on rencontre plusieurs couilleries de suite sans interpositions de bancs bien réguliers, il est probable que la coupe partielle appartient à la région inférieure.

43. En donnant ci-après le texte descriptif de chaque

Digitized by Google

coupe, je ferai des remarques sur les circonstances qui la rattachent au type.

44. La colonne des dénominations dans la seconde planche est exactement la même que celle de la première planche, en sorte que les coupes de la seconde planche peuvent être facilement comparées à la coupe type, sur laquelle a été tracée la colonne des dénominations

45. A. *Coupe prise le* 5 *août* 1833, *dans la carrière de M. Hennequin père, près Vallières, à quatre kilomètres de Metz.*

1. Couche de terre végétale de 70 centimètres, contenant quelques pierres minces qui appartiennent probablement aux bancs de savon.
2. Blanc-Banc ..... centimètres 9
3. Couche d'argile grise..... 92
4. Banc dit Mange-Profit 12
5. Couche d'argile grise..... 31
6. Couillerie 8
7. Couche d'argile grise..... 48
8. Premier double banc, couche supérieure..... 18
9. Couche d'argile grise..... 14
10. Premier double banc, couche inférieure..... 16
11. Couche d'argile grise un peu bleue..... 32
12. Couillerie 8
13. Couche d'argile grise 18
14. Noir-Banc..... 16
15. Couche d'argile grise 11
16. Couillerie 9
17. Couche d'argile grise..... 14
18. Petit Rouge-Banc..... 18
19. Couche d'argile grise, quelquefois bleue..... 28
20. Gros Rouge-Banc..... 25
21. Couche d'argile grise..... 15
22. Couillerie 7
23. Couche d'argile ordinairement bleue..... 33

Digitized by Google

24. Couillerie ..... centimètres 8
25. Couche d'argile ordinairement bleue..... 12
26. Petit double banc, couche supérieure..... 19
27. Couche d'argile grise..... 12
28. Petit double banc, couche inférieure..... 12
29. Couche d'argile grise, quelquefois bleue..... 40
30. Banc de Souris..... 20
31. Couche d'argile grise..... 18
32. Couillerie dite le gazon du banc de charbon..... 10
33. Couche d'argile grise, parfois bleue..... 24
34. Banc de charbon..... 17
35. Couche d'argile grise..... 18
36. Couillerie..... 8
37. Couche d'argile grise..... 30
38. Gros-Banc..... 23
39. Couche d'argile grise ou bleue..... 30
40. Banc des Orgues..... 24
41. Couche d'argile grise..... 21
42. Beau-Banc..... 20
43. Couche d'argile ordinairement bleue..... 35
44. Jaune-Banc..... 23
45. Couche d'argile bleue..... 44
46. Couillerie..... 12
47. Couche d'argile grise..... 12
48. Couillerie..... 12
49. Couche d'argile grise, dite la crasse..... 64
50. Banc de la Crasse..... 17
51. Couche d'argile d'un gris jaune..... 6
52. Couillerie..... 7
53. Couche d'argile d'un gris jaune, parfois bleue..... 12
54. Couillerie..... 12
55. Couche d'argile, ordinairement bleue, parfois jaune.. 17
56. Couillerie..... 11
57. Couche d'argile d'un gris jaune, parfois bleue..... 8
58. Couillerie..... 10
59. Couche d'argile d'un gris jaune..... 6
60. Double banc d'en bas, couche supérieure..... 27

Digitized by Google

61. Couche d'argile d'un gris jaune, parfois bleue.. cent. 18
62. Double banc d'en bas, couche inférieure..... 10
63. Couche d'argile bleue..... 19
64. Couillerie..... 10
65. Couche d'argile bleue..... 21
66. Couillerie..... 10
67. Couche d'argile bleue..... 5
68. Couillerie..... 10
69. Couche d'argile jaune..... 6
70. Couillerie..... 11
71. Couche d'argile jaune..... 16
72. Dernier double banc, couche supérieure..... 25
73. Couche d'argile jaune..... 8
74. Dernier double banc, couche inférieure..... 15
75. Couche d'argile jaune..... 4
76. Couillerie..... 9

46. Cette coupe qui commence seulement au *Blanc-Banc* A 2, présente dans sa hauteur totale une dimension supérieure à toutes les autres coupes que j'ai prises; c'est par cette raison que je l'ai adoptée pour type, avec d'autant plus de raison qu'elle était confirmée par les coupes B, D, G, I, prises à des distances rapprochées. On y remarque la faible épaisseur du Blanc-Banc qui tient à sa proximité de la surface, caractère qui a été indiqué (22); tandis que dans les coupes B, F, H, K, il se montre dans son épaisseur normale.

47. B. *Coupe prise le* 28 *octobre* 1828, *dans le puits de la maison de M. Bouchaire, de Vallières, laquelle est située sur la côte près du four-à-chaux de M. Hennequin fils, à trois kilomètres de Metz.*

1. Couche de terre végétale et argileuse de $1^{m},40$ d'épaisseur.
2. Banc d'Étoupe..... centimètres 10
3. Couche d'argile grise..... 6
4. Banc de pierre (qui n'est pas nommé)..... 7

Digitized by Google

5. Couche d'argile grise..... 75
6. Premier banc de savon..... 7
7. Couche d'argile grise..... 3
8. Deuxième banc de savon..... 8
9. Couche d'argile grise..... 5
10. Troisième banc de savon..... 11
11. Couche d'argile grise..... 34
12. Blanc-Banc..... 26
13. Couche d'argile grise..... 90
14. Banc dit Mange-Profit..... 24
15. Couche d'argile bleue..... 47
16. Couillerie..... 16
17. Couche d'argile bleue..... 25
18. Premier double banc, couche supérieure..... 20
19. Couche d'argile bleue..... 20
20. Premier double banc, couche inférieure..... 10
21. Couche d'argile bleue..... 38
22. Couillerie..... 8
23. Couche d'argile bleue..... 10
24. Noir-Banc..... 23
25. Couche d'argile bleue..... 10
26. Couillerie..... 9
27. Couche d'argile bleue..... 10
28. Petit Rouge-Banc..... 14
29. Couche d'argile bleue..... 33
30. Gros Rouge-Banc..... 19
31. Couche d'argile bleue..... 16
32. Couillerie..... 10
33. Couche d'argile bleue..... 51
34. Petit double banc, couche supérieure..... 15
35. Couche d'argile bleue..... 13
36. Petit double banc, couche inférieure..... 13
37. Couche d'argile bleue..... 44
38. Banc de Souris..... 14
39. Couche d'argile bleue..... 56
40. Banc de charbon..... 16
41. Couche d'argile bleue..... 18

Digitized by Google

42. Couillerie 8
43. Couche d'argile bleue..... 31
44. Gros-Banc 20
45. Couche d'argile bleue..... 27
46. Banc des Orgues..... 24

48. De toutes les exploitations que j'ai visitées sur la côte de Vallières, la coupe B est la seule qui m'ait présenté les bancs de savon.

La coïncidence qui existe entre les bancs de cette coupe et ceux de la coupe A ne laisse aucun doute sur la dénomination des bancs qu'on y remarque.

49. Malheureusement le creusement du puits a été arrêté au banc B 46. Le propriétaire n'ayant point trouvé d'eau à cette profondeur, s'est découragé ; il paraît que les eaux qui circulent dans les fissures des bancs, s'écoulent dans la vallée du ruisseau de Vallières qui est à proximité, puisque les puits creusés près de la route aux Bordes, conservent de l'eau.

50. Il est à remarquer cependant qu'en 1829 le puits de l'auberge des Bordes, qui avait $8^m,80$ de profondeur, a été approfondi de $2^m,91$ pour obtenir plus d'eau.

51. C. *Coupe prise en* 1827 *dans l'excavation faite entre la gorge de la lunette de Belle-Croix et le chemin couvert du fort, pour exploiter la pierre à chaux.*

1. Couche de terre végétale et argileuse de 1 mètre d'épaisseur.
2. Jaune-Banc..... centimètres 10
3. Couche d'argile grise..... 27
4. Couillerie 11
5. Couche d'argile grise..... 6
6. Couillerie 8
7. Couche d'argile grise 30
8. Couillerie 8
9. Couche d'argile grise dite la Crasse..... 43
10. Banc de la Crasse..... 10

Digitized by Google

11. Couche d'argile grise..... 5
12. Couillerie..... 10
13. Couche d'argile grise..... 12
14. Couillerie..... 10
15. Couche d'argile grise avec taches bleues..... 42
16. Double banc d'en bas, couche supérieure..... 14
17. Couche d'argile grise..... 3
18. Double banc d'en bas, couche inférieure..... 20
19. Couche d'argile grise..... 10
20. Couillerie..... 9

52. Le premier banc C 2 de cette coupe se trouve très-près de la surface du terrain, et sa puissance de 10 centimètres peut faire croire qu'avant la construction du fort Belle-Croix il se trouvait de même peu profond, c'est au moins la conséquence de la comparaison de son épaisseur avec celle du Jaune-Banc A 44 et de l'observation que j'ai consignée (22).

53. La surface du sol, si on en juge à l'œil, ne paraît pas beaucoup plus basse que le sol du coteau de Vallières, tandis qu'en comparant les bancs, on trouve une différence de 9 mètres environ sur la coupe A.

54. Ceci peut faire conclure que l'horizon géologique des bancs va en s'élevant vers le fort Belle-Croix; cette observation concorde avec la présence du terrain keupérien qu'on voit dans le ruisseau de Vallières sous la culée de l'ancien pont romain.

55. Elle concorde aussi avec l'existence de la source qui coule dans la galerie n. 61 du système des mines du fort, et dont les eaux saumâtres prouvent qu'elles proviennent du terrain keupérien.

56. M. Elie de Beaumont me disait il y a plusieurs années, qu'il croyait que la ville de Metz était établie sur un accident du lias; ce qu'on vient de voir serait en faveur de cette idée; en admettant que le fort Belle-Croix a éprouvé

Digitized by Google

lui-même un soulèvement, et que la vallée de la Seille, à son embouchure, n'est qu'une crevasse, résultat du soulèvement.

57. Si on compare les positions de C 10, et A 44 de même C 20 et A 64 on trouve un de ces exemples de contraction signalés (35).

58. D. *Coupe prise le* 16 *juin* 1828, *dans la carrière de M. Hennequin père, à Vallières, à quatre kilomètres de Metz.*

1. L'épaisseur de la couche de terre végétale ou argile qui recouvrait ce premier banc n'a point été mesurée.
2. Banc dit Mange-Profit..... centimètres 10
3. Couche d'argile, où l'on trouve une couillerie..... 90
4. Premier double banc, couche supérieure..... 18
5. Couche d'argile..... 15
6. Premier double banc, couche inférieure..... 11
7. Couche d'argile où l'on trouve une couillerie..... 42
8. Noir-Banc..... 20
9. Couche d'argile..... 32
10. Petit Rouge-Banc..... 20
11. Couche d'argile..... 34
12. Gros Rouge-Banc..... 26
13. Couche d'argile, où l'on trouve une ou deux couilleries 72
14. Petit double banc, couche supérieure..... 16
15. Couche d'argile..... 10
16. Petit double banc, couche inférieure..... 10
17. Couche d'argile..... 44
18. Banc de Souris 17
19. Couche d'argile..... 50
20. Banc de charbon..... 18
21. Couche d'argile où l'on trouve une couillerie..... 56
22. Gros-Banc 25
23. Couche d'argile..... 35
24. Banc des Orgues..... 23
25. Couche d'argile..... 25

Digitized by Google

26. Beau-Banc 24
27. Couche d'argile 40
28. Jaune-Banc 22
29. Couche d'argile où l'on trouve deux ou trois couilleries. 140
30. Banc de la Crasse 19
31. Couche d'argile où l'on trouve de deux à quatre couilleries 78
32. Double banc d'en bas, couche supérieure 16
33. Couche d'argile 10
34. Double banc d'en bas, couche inférieure 20
35. Couche d'argile, où l'on trouve de deux à quatre couilleries 120
36. Dernier double banc, couche supérieure 22
37. Couche d'argile 15
38. Dernier double banc, couche inférieure 14

59. Dans cette coupe qui a été prise dans la même carrière que la coupe A, mais cinq ans avant, on remarque une légère contraction dans son ensemble. Du reste il y a parfaite idendité, les couilleries n'y sont pas indiquées (14).

60. D 2 n'a pas son épaisseur normale (22).

61. E. *Coupe prise le* 24 *octobre* 1832, *dans la carrière ouverte sur le ban de Grigy, près le bois de Borny, à quatre kilomètres de Metz.*

1. Couche de terre végétale et d'argile grise, de $1^{m},25$.
2. Banc de pierre (qui n'est pas nommé)... centimètres 8
3. Couche d'argile grise 3
4. Couillerie 5
5. Couche d'argile grise 4
6. Banc de pierre (qui n'est pas nommé) 17
7. Couche d'argile grise 5
8. Couillerie 9
9. Couche d'argile bleue 19
10. Banc de pierre (qui n'est pas nommé) 10
11. Couche d'argile bleue 15
12. Banc de pierre (qui n'est pas nommé) 18

Digitized by Google

62. Cette coupe n'aurait pas pu être classée, si l'on n'avait pas eu les coupes B, F, H, qui servent d'intermédiaire entre elle et la coupe A. C'est un des premiers résultats obtenus par notre méthode d'observation.

63. La coupe E est donc située au sommet de la formation et l'on doit trouver ses bancs dans tous les environs du village de Grigy.

64. Le terrain de la côte de Vallières va en descendant vers Grigy, par conséquent l'horizon géologique de la formation doit s'incliner dans la même direction.

65. F. *Coupe prise le* 24 *octobre* 1832, *dans la brèche de la digue de l'ancien moulin de Peltre, à sept kilomètres de Metz. Sur la carte de Cassini il est écrit:* Pelte *et* Moulin de Crépy.

1. Couche de terre végétale, d'épaisseur incertaine, ne pouvant être mesurée exactement, à cause des éboulements.
2. Banc, dit de Chigne-Dent ..... centimètres 18
3. Couche d'argile grise..... 57
4. Banc d'Etoupe..... 17
5. Couche d'argile grise..... 5
6. Banc de pierre (qui n'est pas nommé)..... 10
7. Couche d'argile grise dans le haut, très-bleue dans le bas 51
8. Premier banc de savon..... 8
9. Couche d'argile grise..... 6
10. Deuxième banc de savon..... 8
11. Couche d'argile bleue..... 5
12. Troisième banc de savon (n'est pas très-régulier d'épaisseur)..... 7
13. Couche d'argile bleue..... 35
14. Blanc-Banc..... 18
15. Couche d'argile bleue (avec des veines très-dures).... 70
16. Banc, dit Mange-Profit..... 28

66. Cette localité très-intéressante pour mon travail m'avait donné une confirmation de la configuration de la

Digitized by Google

coupe B, plus le banc F 2 dit de Chigne-Dent que je n'avais pas encore vu.

67. On remarque dans l'ensemble de cette coupe une contraction sensible sur l'étendue correspondante de la coupe B.

68. G. *Coupe prise le* 16 *juin* 1828, *dans la carrière de M. Germain, exploitée maintenant par M. Frantz, son gendre, à Vallières, à quatre kilomètres de Metz.*

1.	La couche de terre végétale ou argileuse qui recouvrait le premier banc de pierre n'a pas été mesurée.	
2.	Banc de Souris ..... centimètres	12
3.	Couche d'argile.....	49
4.	Banc de charbon.....	20
5.	Couche d'argile dans laquelle on trouve une couillerie.	50
6.	Gros-Banc.....	23
7.	Couche d'argile.....	30
8.	Banc des Orgues.....	20
9.	Couche d'argile.....	25
10.	Beau-Banc.....	22
11.	Couche d'argile.....	35
12.	Jaune-Banc.....	20
13.	Couche d'argile, où l'on trouve deux ou trois couilleries	140
14.	Banc de la Crasse.....	17
15.	Couche d'argile, où l'on trouve de deux à quatre couilleries.....	80
16.	Double banc d'en bas, couche supérieure.....	18
17.	Couche d'argile.....	10
18.	Double banc d'en bas, couche inférieure.....	22
19.	Couche d'argile, où l'on trouve de deux à quatre couilleries.....	120
20.	Dernier double banc, couche supérieure	20
21.	Couche d'argile.....	15
22.	Dernier double banc, couche inférieure.....	15

69. Cette carrière était située sur la partie du coteau de

Digitized by Google

Vallières qui commence à descendre vers le ruisseau ; aussi les bancs supérieurs n'y existaient pas, et le premier G 2 était le banc de Souris plus mince que dans sa position normale (22).

70. Les couilleries n'ont point été rapportées dans le dessin.

La coupe dans son ensemble présente une légère contraction (35).

71. H. *Coupe prise le* 11 *octobre* 1833, *dans l'escarpement qui est contigu à la brèche de la digue de l'ancien moulin de Peltre, à sept kilomètres de Metz. Sur la carte de Cassini il est écrit :* Pelte *et* Moulin de Crépy.

1.	Couche de terre végétale et argileuse de $1^{m},17$.	
2.	Banc de pierre (qui n'est pas nommé)... centimètres	6
3.	Couche d'argile jaune.....	3
4.	Couillerie	6
5.	Couche d'argile jaune.....	3
6.	Banc de pierre (qui n'est pas nommé).....	15
7.	Couche d'argile jaune.....	9
8.	Couillerie.....	9
9.	Couche d'argile grise.....	25
10.	Banc de pierre (qui n'est pas nommé).....	9
11.	Couche d'argile jaune avec des veines bleues.....	19
12.	Banc de pierre (qui n'est pas nommé).....	22
13.	Couche d'argile bleue.....	58
14.	Banc de Chigne-Dent.....	19
15.	Couche d'argile bleue.....	50
16.	Banc d'Etoupe.....	15
17.	Couche d'argile grise.....	8
18.	Banc de pierre (qui n'est pas nommé).....	9
19.	Couche d'argile bleue.....	49
20.	Premier banc de savon.....	8
21.	Couche d'argile grise.....	5
22.	Deuxième banc de savon.....	8
23.	Couche d'argile grise.....	3

Digitized by Google

24. Troisième banc de savon..... centimètres 14
25. Couche d'argile bleu foncé..... 27
26. Blanc banc..... 19
27. Couche d'argile bleu foncé..... 34
28. Couillerie..... 9
29. Couche d'argile bleu foncé..... 28
30. Banc dit Mange-Profit..... 14

72. En prenant la coupe F, j'avais remarqué un escarpement qui montrait quelques bancs, mais qui devait en contenir d'autres recouverts par les éboulis. L'année suivante j'y retournai avec un ouvrier muni d'outils, et par un faible travail je mis à découvert la coupe H, l'une des plus intéressantes pour mes études.

73. C'est par cette coupe que j'ai pu classer les deux coupes E et J, dont les bancs supérieurs ne sont pas propres à fournir de la chaux de bonne qualité; aussi leur exploitation n'a-t-elle lieu que pour charger les routes ou pour obtenir de la pierre à bâtir.

74. I. *Coupe prise le* 16 *juin* 1828, *dans la carrière de M. Hennequin fils, à Vallières, à quatre kilomètres de Metz.*

1. La couche de terre végétale ou argileuse qui recouvrait le premier banc de pierre, n'a point été mesurée.
2. Premier double banc, couche inférieure.. centimètres 10
3. Couche d'argile..... 50
4. Noir-Banc..... 14
5. Couche d'argile..... 14
6. Petit Rouge-Banc..... 14
7. Couche d'argile..... 20
8. Gros Rouge-Banc..... 23
9. Couche d'argile..... 57
10. Petit double banc, couche supérieure..... 15
11. Couche d'argile..... 8
12. Petit double banc, couche inférieure..... 12
13. Couche d'argile..... 30

Digitized by Google

14. Banc de Souris..... centimètres 17
15. Couche d'argile..... 50
16. Banc de charbon..... 17
17. Couche d'argile..... 50
18. Gros-Banc..... 20
19. Couche d'argile..... 20
20. Banc des Orgues..... 20
21. Couche d'argile..... 27
22. Beau-Banc..... 20
23. Couche d'argile..... 30
24. Jaune-Banc..... 18
25. Couche d'argile dans laquelle on trouve deux ou trois couilleries..... 130
26. Banc de la Crasse..... 20
27. Couche d'argile, dans laquelle on trouve de deux à quatre couilleries..... 70
28. Double banc d'en bas, couche supérieure..... 15
29. Couche d'argile..... 8
30. Double banc d'en bas, couche inférieure..... 20
31. Couche d'argile, dans laquelle on trouve de deux à quatre couilleries..... 113
32. Dernier double banc, couche supérieure..... 22
33. Couche d'argile..... 8
34. Dernier double banc, couche inférieure..... 15

75. Cette coupe est encore une de celles dont le dessin n'indique pas les couilleries (14). Elle montre un exemple remarquable de contraction (35); des lignes ponctuées la font positivement reconnaître pour les bancs supérieurs. Ces lignes vont en s'inclinant à partir de la coupe D, et pour les bancs inférieurs elles vont en montant; c'est le banc I 26 qu'on peut regarder comme étant le point de repère.

76. J. *Coupe prise le* 24 *octobre* 1832, *dans la carrière située dans les terres à gauche du chemin de Magny à Pouilly, à cinq kilomètres de Metz.*

1. Couche de terre végétale, de 1^{m},60.

Digitized by Google

2. Banc de pierre (qui n'est pas nommé)... centimètres 10
3. Couche d'argile grise..... 1
4. Couillerie..... 5
5. Couche d'argile grise..... 9
6. Banc de pierre (qui n'est pas nommé)..... 11
7. Couche d'argile grise..... 10
8. Couillerie..... 7
9. Couche d'argile bleue..... 18
10. Banc de pierre (qui n'est pas nommé)..... 12

77. Cette coupe que le classement m'a fait rapporter aux bancs qui existent dans la plaine des environs de Peltre, doit effectivement se ranger dans cette situation ; car la vallée du petit ruisseau n'est que la continuation de la plaine.

78. K. *Coupe prise le 14 mai 1830, sur le chemin de Magny à Pouilly, au bord du ruisseau qui vient de Peltre, la route étant élevée de quatre mètres environ au-dessus des eaux de la Seille, à cinq kilomètres de Metz.*

1. Couche de terre végétale de 2 mètres.
2. Banc d'Etoupe..... centimètres 11
3. Couche d'argile d'un jaune gris..... 4
4. Banc de pierre (qui n'est pas nommé)..... 15
5. Couche d'argile..... 68
   Cette couche se divise en deux parties: la supérieure de 18^{c} est grise, elle contient dans son centre quelques pierres de couillerie, des globules de pyrite, la pinna-striata et d'autres fossiles ; la partie inférieure de 50^{c} est très-feuilletée et d'un bleu foncé
6. Premier ban de savon..... 7
7. Couche d'argile grise..... 3
8. Deuxième ban de savon..... 8
9. Couche d'argile grise..... 4
10. Troisième banc de savon..... 10
11. Couche d'argile grise..... 35

Digitized by Google

12. Blanc-Banc ..... centimètres 20
13. Couche d'argile bleue 80
14. Banc dit Mange-Profit 10
15. Couche d'argile bleue 30
16. Couillerie 8
17. Couche d'argile bleue 40
18. Premier double banc, couche supérieure 14
19. Couche d'argile grise 30
20. Premier double banc, couche inférieure 9

79. La coupe K, prise dans la partie la plus basse du lit du ruisseau, devait donner la continuation de la coupe J, prise dans un terrain un peu plus élevé et très-rapproché; aussi son classement était-il rendu très-facile par la présence des trois bancs de savon, K 6, K 8, K 10. Un fait remarquable c'est que le banc K 14, dit Mange-Profit est bien moins épais qu'à Vallières.

80. De la forme de cette coupe on peut conclure que le village de Magny repose sur la totalité de la formation et que pour atteindre le banc A 74 il faudrait creuser environ 15 mètres.

81. L. *Coupe prise le 17 octobre 1832, dans la carrière ouverte par M. Aertz, propriétaire de Grimont, sur le banc de Méy, à cinq kilomètres de Metz.*

1. Couche de terre végétale et argileuse, de $1^{m},10$.
2. Banc de charbon ..... centimètres 17
3. Couche d'argile grise 20
4. Couillerie 8
5. Couche d'argile bleue et jaune 28
6. Gros-Banc 20
7. Couche d'argile bleue 30
8. Banc des Orgues 18
9. Couche d'argile bleue 25
10. Beau-Banc 20

82. Cette carrière ouverte momentanément ne serait pas

Digitized by Google

facile à retrouver, mais la coupe que j'ai prise prouve que les bancs et couilleries inférieurs existent dans cette localité.

Si un jour le côteau de Vallières entièrement fouillé ne pouvait plus donner de pierre, le lieu de la coupe L pourrait être exploité avec avantage, une partie des vignes de Vallière présenterait probablement les mêmes ressources.

83. M. *Coupe prise le* 10 *août* 1833, *dans les carrières situées entre la grande route de Forbach et celle qui conduit de Saint-Aignan à Puche, à onze kilomètres de Metz.*

1.	Couche de terre végétale et argileuse de 1^{m},20.	
2.	Premier double banc, couche supérieure.. centimètres	13
3.	Couche d'argile grise.....	13
4.	Premier double banc, couche inférieure.....	10
5.	Couche d'argile grise.....	16
6.	Couillerie.....	10
7.	Couche d'argile grise.....	22
8.	Noir-Banc.....	16
9.	Couche d'argile grise.....	30
10.	Petit Rouge-Banc.....	16
11.	Couche d'argile grise.....	34
12.	Gros Rouge-Banc.....	23

84. Cette coupe comme presque toutes celles qui sont dessinées dans la seconde planche, ont été prises dans des localités qui s'éloignent de Metz; sous ce rapport la constance de la loi de formation prend un plus haut degré d'intérêt.

85. La coupe M se classe facilement; on remarque seulement dans son dessin un effet de construction sensible. Le lieu n'est pas favorable à l'exploitation, les eaux ne s'écoulent pas et s'opposent à l'approfondissement qui serait probablement profitable, car à 4 ou 5 mètres plus bas on tomberait sur les bancs de A 26 a A 44 qui sont très-productifs.

Digitized by Google

86. N. *Coupe prise le* 24 *juin* 1830, *dans la carrière de M. Sturel, au sud de la route de Forbach, sur la côte de Montoy, à cinq kilomètres de Metz.*

1. Couche de terre végétale et argileuse de $1^{m}60$.
2. Banc de Souris..... centimètres 16
3. Couche d'argile grise où l'on trouve quelques pierres de couilleries..... 75
4. Banc de charbon..... 21
5. Couche d'argile grise..... 24
6. Couillerie..... 11
7. Couche d'argile grise..... 24
8. Gros-Banc..... 25
9. Couche d'argile grise..... 40
10. Banc des Orgues..... 24
11. Couche d'argile grise..... 28
12. Beau-Banc..... 20
13. Couche d'argile grise..... 38
14. Jaune-Banc..... 24
15. Couche d'argile bleue..... 45
16. Couillerie..... 9
17. Couche d'argile grise..... 3
18. Couillerie..... 8
19. Couche d'argile grise..... 17
20. Couillerie..... 16
21. Couche d'argile grise..... 40
22. Couillerie..... 10
23. Couche d'argile grise..... 24
24. Banc de la Crasse..... 16
25. Couche d'argile grise..... 32
26. Couillerie..... 11
27. Couche d'argile bleue..... 30
28. Couillerie..... 13
29. Couche d'argile grise..... 7
30. Double banc d'en bas, couche supérieure..... 11
31. Couche d'argile grise..... 4
32. Double banc d'en bas, couche inférieure..... 17

Digitized by Google

33. Couche d'argile bleue..... centimètres 82
34. Couillerie..... 10
35. Couche d'argile grise..... 37
36. Dernier double banc, couche supérieure..... 11
37. Couche d'argile grise..... 26
38. Dernier double banc, couche inférieure..... 16

87. On reconnaît dans cette coupe un exemple de dilatation signalé (35). N12 étant le point de repère avec la coupe type, on voit que les bancs supérieurs vont en s'élevant successivement, tandis que les bancs inférieurs s'abaissent.

88. Le nombre des couilleries diffère.

89. A quelques mètres du point où a été mesurée la coupe, on remarquait dans la position des bancs une perturbation pour les parties inférieures à N28, tandis que les parties supérieures à N28 étaient dans toute leur régularité; cet accident peut être comparé à une faille qui aurait eu lieu avant le dépot de N28, et dont la cause ayant cessé a permis aux couches supérieures de se déposer tranquillement. Si l'explication que je présente était admise, il en sortirait la preuve que ce terrain dans le cours de sa formation a été soumis à divers accidents.

90. O. *Coupe prise le* 19 *août* 1846, *dans le trou creusé au nord du chemin qui conduit de Domangeville à la rivière de Nied, pour reconnaître les bancs de pierre qui peuvent fournir au four-à-chaux de M. de Pange, à quatorze kilomètres de Metz.*

1. Couche de terre végétale de 65 centimètres.
2. Premier double banc, couche inférieure.. centimètres 10
3. Couche d'argile grise..... 33
4. Couillerie..... 8
5. Couche d'argile grise..... 28
6. Noir-Banc..... 13

Digitized by Google

7. Couche d'argile bleue..... centimètres 47
8. Petit Rouge-Banc..... 12
9. Couche d'argile bleue..... 60
10. Gros Rouge-Banc..... 25

91. On voit dans cette coupe une dilatation très-marquée, qui tient à la position oblique et inclinée des bancs; la coupe Q ci-après détaillée, et dont la hauteur est plus grande, rend plus sensible cette dilatation, dont on trouvera l'explication dans la note qui est jointe à cette coupe.

92. P. *Coupe prise le* 10 *août* 1833, *dans la carrière de M. Sturel, au sud de la route de Forbach, sur la côte de Montoy, à cinq kilomètres de Metz.*

1. Couche de terre végétale et argileuse de $1^{m},20$.
2. Banc de charbon..... centimètres 18
3 Couche d'argile grise..... 23
4. Couillerie..... 10
5. Couche d'argile grise..... 40
6. Gros-Banc..... 17
7. Couche d'argile grise..... 38
8. Banc des Orgues..... 21
9. Couche d'argile grise..... 24
10. Beau-Banc..... 16
11. Couche d'argile grise..... 40
12. Jaune-Banc..... 17
13. Couche d'argile grise..... 51
14. Couillerie..... 19
15. Couche d'argile grise contenant quelques pierres perdues. 48
16. Couillerie..... 13
17. Couche d'argile grise, dite la Crasse..... 43
18. Banc de la Crasse..... 15
19. Couche d'argile grise..... 11
20. Couillerie..... 11
21. Couche d'argile grise..... 12
22. Couillerie..... 8
23. Couche d'argile grise..... 23

Digitized by Google

24. Couillerie ..... centimètres 12
25. Couche d'argile grise..... 10
26. Double banc d'en bas, couche supérieure..... 21
27. Couche d'argile, d'un jaune fauve..... 8
28. Double banc d'en bas, couche inférieure..... 19
29. Couche d'argile bleue, avec des nodules de pyrite... 76
30. Couillerie..... 11
31. Couche d'argile grise, dite le Gazon-Blanc, contenant quelques pierres perdues..... 34
32. Dernier double banc, couche supérieure..... 21
33. Couche d'argile grise..... 18
34. Dernier double banc, couche inférieure..... 11

93. La coupe P a été prise dans la même carrière que la coupe N, mais trois ans plus tard. Ces deux coupes se vérifient réciproquement; on voit que P présente une légère contraction sur N, ce qui la rapproche de A.

94. P 14 est un exemple (31) de deux couilleries qui se sont réunies en une seule.

95. Q. *Coupe prise le* 19 *août* 1846, *dans les fouilles faites derrière les jardins de Domangeville, devant le Ru de Gras, pour tirer de la pierre destinée au four-à-chaux de M. de Pange, à quinze kilomètres de Metz.*

1. Couche de terre végétale et argileuse de 90 centimètres.
2. Premier double banc, couche inférieure.. centimètres 18
3. Couche d'argile grise..... 35
4. Couillerie..... 10
5. Couche d'argile grise..... 25
6. Noir-Banc..... 15
7. Couche d'argile grise..... 30
8. Petit Rouge-Banc..... 8
9. Couche d'argile grise..... 18
10. Gros Rouge-Banc..... 26
11. Couche d'argile grise..... 17
12. Couillerie..... 6

Digitized by Google

13. Couche d'argile grise..... centimètres 65
14. Petit double banc, couche supérieure..... 18
15. Couche d'argile grise..... 12
16. Petit double banc, couche inférieure..... 13
17. Couche d'argile grise..... 75
18. Banc de Souris..... 20
19. Couche d'argile grise, où l'on voit les indices d'une couillerie..... 75
20. Banc de charbon..... 27
21. Couche d'argile grise..... 41
22. Couillerie..... 7
23. Couche d'argile grise..... 57
24. Gros-Banc..... 25
25. Couche d'argile grise..... 50
26. Banc des Orgues..... 20
27. Couche d'argile grise..... 33
28. Beau-Banc..... 22

96. La forte dilatation qu'on remarque dans cette coupe, principalement dans le bas, tient à une circonstance de localité qu'il faut expliquer : les bancs étaient très-inclinés ; il m'a bien été possible de mesurer exactement l'épaisseur des bancs, mais la face de l'excavation qui était verticale, ne formant point un plan perpendiculaire à la surface des bancs, il m'a été impossible de mesurer leur écartement, suivant leur plus courte distance ; de là, les dilatations partielles de chaque couche de terre, d'où est résultée la dilatation générale. Malgré cette modification, on peut reconnaître la loi générale.

97. R. *Coupe prise le* 16 *juillet* 1834, *dans la carrière de M. Fontaine, chaufournier à Landremont, ouverte derrière sa maison, à seize kilomètres de Metz.*

1. Couche de terre végétale et argileuse, de $1^{m},55$.
2. Banc dit Mange-Profit..... centimètres 12
3. Couche d'argile grise..... 10

Digitized by Google

4. Couillerie..... centimètres 12
5. Couche d'argile grise..... 47
6. Premier double banc, couche supérieure..... 13
7. Couche d'argile grise..... 18
8. Premier double banc, couche inférieure..... 14
9. Couche d'argile grise..... 50
10. Noir-Banc..... 19
11. Couche d'argile grise..... 26
12. Couillerie..... 7
13. Couche d'argile grise..... 36
14. Petit Rouge-Banc..... 20
15. Couche d'argile grise..... 38
16. Gros Rouge-Banc..... 20

98. Malgré le peu d'étendue de cette coupe, je crois être parvenu à la classer: la distance entre cette carrière et celle de la coupe M, n'étant pas grande, ces deux localités doivent présenter des analogies, c'est ce qu'on peut voir. La seule différence remarquable consiste dans la position des couilleries, mais ce caractère n'est pas assez important pour douter de sa classification. Les doubles bancs R6 et R8 doivent correspondre aux doubles bancs M2, M4.

99. S. *Coupe prise le* 23 *septembre* 1838, *au Sablon, dans l'escarpement où l'on a extrait la pierre pour construire la route de Magny, et situé auprès du nouveau pont de Magny, à quatre kilomètres de Metz.*

1. Couche de terre végétale et argileuse, de $1^{m},50$.
2. Petit double banc, couche supérieure ... centimètres 12
3. Couche d'argile jaune..... 24
4. Petit double banc, couche inférieure..... 13
5. Couche d'argile jaune en dessus, bleue en dessous.... 46
6. Couillerie..... 9
7. Couche d'argile bleue..... 15
8. Banc de Souris..... 21

Digitized by Google

9. Couche d'argile bleue..... centimètres 54
10. Couillerie..... 6
11. Couche d'argile bleue..... 3
12. Couillerie..... 6
13. Couche d'argile bleue..... 8
14. Banc de charbon..... 18
15. Couche d'argile bleue..... 8
16. Couillerie..... 10
17. Couche d'argile bleue..... 14
18. Couillerie..... 8
19. Couche d'argile bleue..... 3
20. Couillerie..... 8
21. Couche d'argile bleue..... 17
22. Gros-Banc..... 24

100. Dans cette coupe que j'ai eu quelque peine à classer, je crois reconnaître dans S 8 le banc de Souris; les bancs S 2 et S 4 seraient les petits doubles bancs, S 6 serait une couillerie qui n'existerait pas à Vallières. Au-dessous se trouve S 14, et les deux couilleries très-rapprochées qu'on voit au-dessus représenteraient la couillerie A 32 qui serait dédoublée.

101. En dessous de S 14 on voit trois couilleries, tandis qu'il n'y en a qu'une à Vallières; ce n'est pas une raison pour douter de la classification, qui me semble confirmée par S 22 dont l'épaisseur indique le Gros-Banc.

102. T. *Coupe prise le* 27 *août* 1838, *dans le puits de la cuisine de la maison de ferme qui appartient à M. de Pange, à Domangeville, à quinze kilomètres de Metz.*

1. Couche d'argile jaune et noire de $1^{m},67$.
2. Troisième banc de savon..... centimètres 9
3. Couche d'argile bleue..... 29
4. Blanc-Banc..... 15
5. Couche d'argile bleue..... 78
6. Banc dit Mange-Profit..... 12

Digitized by Google

7. Couche d'argile bleue..... centimètres 27
8. Couillerie 8
9. Couche d'argile bleue..... 63
10. Premier double banc, couche supérieure..... 17
11. Couche d'argile bleue 16
12. Premier double banc, couche inférieure..... 11
13. Couche d'argile bleue..... 92
14. Noir-Banc..... 15
15. Couche d'argile bleue 20
16. Couillerie..... 13
17. Couche d'argile bleue..... 26
18. Petit Rouge-Banc..... 14
19. Couche d'argile bleue..... 58
20. Gros Rouge-Banc..... 19
21. Couche d'argile bleue..... 20
22. Couillerie 12
23. Couche d'argile bleue..... 66
24. Petit double banc, couche supérieure..... 13
25. Couche d'argile bleue..... 15
26. Petit double banc, couche inférieure..... 13
27. Couche d'argile bleue..... 65
28. Banc de Souris..... 17
29. Couche d'argile bleue..... 26
30. Banc de charbon 25
31. Couche d'argile bleue..... 67
32. Gros-Banc..... 30
33. Couche d'argile bleue..... 35

103. Si dans cette coupe on prend T 30 pour repère, T 24 et T 26 sont les petits doubles bancs; en remontant à partir de ces derniers on reconnaît la loi, mais avec une dilatation très-sensible; elle est expliquée par l'inclinaison de tous les gisements qui existent aux environs de Domangeville. Dans ce puits comme dans la coupe Q je n'ai pas pu mesurer les couches d'argile normalement aux surfaces des bancs, ce qui produit la dilatation.

104. Arrivé à la couche d'argile qui existe sous T 32,

Digitized by Google

on a arrêté le creusement du puits, et par un sondage on a foré jusqu'à 4,40 en contre-bas de T 32. J'avais chargé les ouvriers de prendre note de l'épaisseur des bancs, ce qu'on pouvait faire à peu près par la résistance de l'outil; en dessinant la coupe qui résultait de leurs mesures, j'ai trouvé des épaisseurs très-exagérées tant pour les bancs que pour les couches, ce qui tenait à la position oblique de la surface des couches relativement à la direction verticale de la sonde.

105. L'incertitude de ces mesures et la déformation qui est résultée de l'obliquité, m'ont détourné de compléter le dessin de cette coupe.

106. U. *Coupe prise le* 28 *mai* 1842, *dans l'excavation faite par M. de Pange au sud de la route qui monte la côte située sur la rive droite de la Nied, après le pont de Domangeville, à quatorze kilomètres de Metz.*

1. Couche de terre végétale de 50 centimètres.
2. Petit double banc, couche supérieure .. centimètres. 16
3. Couche d'argile grise..... 11
4. Petit double banc, couche inférieure..... 10
5. Couche d'argile grise..... 73
6. Banc de Souris..... 13
7. Couche d'argile grise..... 18
8. Couillerie..... 14
9. Couche d'argile grise..... 13
10. Banc de charbon..... 18
11. Couche d'argile grise..... 14
12. Couillerie..... 13
13. Couche d'argile grise..... 65
14. Gros-Banc..... 14
15. Couche d'argile..... 8
16. Banc des Orgues..... 20
17. Couche d'argile grise..... 10
18. Beau-Banc..... 23

Digitized by Google

19. Couche d'argile grise. . . . . centimètres 20
20. Jaune-Banc. 15

107. On classe très-facilement cette coupe dans laquelle on remarque que U 14, U 16, U 18 et U 20 sont moins puissants que dans A, et plus rapprochés les uns des autres.

Coupes de détermination incertaine.

108. Les vingt-une coupes classées dont je donne le texte et le dessin dans ce mémoire, ne sont pas les seules que j'aie prises ; mais comme je n'ai voulu consigner que celles qui m'inspiraient une entière confiance dans leur classification, j'ai réservé toutes les autres, jusqu'à ce que j'aie pu acquérir des données plus étendues et plus certaines.

Cependant, comme on pourrait faire des recherches dans des lieux où je n'ai pu reconnaître que trois ou quatre bancs, je vais donner mon opinion sur la dénomination des bancs que j'ai mesurés, sans garantir toutefois mes conjectures.

109. Une donnée qui peut intéresser les propriétaires du quartier Sainte-Croix, c'est le travail de recreusement du puits de la maison place Sainte-Croix, n° 1, qui appartient à M. Auget-Chédeaux.

Ce puits avait $9^{m},35$ de profondeur, mesure prise à partir du sol du magasin qui est, à peu de chose près, le sol de la place. En 1836 on recreusa ce puits, et le 21 mai de cette année, je me procurai les dimensions de la nouvelle excavation. Ne pouvant descendre moi-même dans le puits, j'y fis descendre un ouvrier, et par le moyen d'un cordeau dont je tenais le bout, je notais les différentes épaisseurs chaque fois qu'il appliquait le bout du cordeau contre la séparation des bancs et des couches d'argile ; mais ce moyen peu rigoureux m'a fourni une coupe d'autant plus difficile à classer, que l'ouvrier ne savait pas

Digitized by Google

distinguer les couilleries des bancs ; en sorte que je n'ai pas cru devoir l'insérer dans mon mémoire.

Néanmoins, je présume que le fond du puits, qui a maintenant 23 mètres de profondeur, se trouve dans l'horizon géologique de A 72.

110. Si cette présomption était réalisée, il s'ensuivrait que le sol de la place Sainte-Croix serait environ à 5^m au-dessus de l'horizon géologique de E 2, et que ces 5^m seraient occupés environ 3 ou 4 mètres par le diluvium qui existe en ce point, et le surplus par des argiles.

111. Le terrain sur lequel est construit le fort Belle-Croix contient des bancs dont la connaissance peut être importante pour le travail des mines défensives qu'on aurait à exécuter en cas de guerre.

A l'extrémité de la galerie 25, on voit des excavations qui dépendent d'anciennes galeries en bois construites dans les guerres de 1793. Je crois avoir reconnu dans ces excavations les bancs A 38, A 40, A 42, A 44. La présence de ces bancs qui sont épais et rapprochés, formerait de grands obstacles à la construction de galeries et rameaux en cas de siége.

112. Pendant les travaux du fort Gisors en 1830, on avait creusé à la gorge du fort un puisard dans lequel était placée une vis d'Archimède. J'ai pris une coupe dans ce puisard : sa hauteur trop petite ne m'a pas permis de la classer avec certitude ; mais je crois que les bancs qu'on y voyait se trouvent dans la région de A 20 et A 26.

113. Cette position, comparée avec A 44 et C 2, fait voir que le système général de toute la formation, a une pente qui s'abaisse en allant de l'est à l'ouest, ce qui fait qu'elle s'enfonce sous les côtes oolitiques qui bordent la rive gauche de la Moselle. Ce fait coïncide avec la situation de presque toutes les formations des environs de Metz.

Digitized by Google

114. Une coupe prise dans la berge, rive droite du ruisseau de Colombey, au bas des friches d'Aubigny, m'a présenté des bancs que je n'ai pas pu classer avec certitude ; je crois qu'ils se rapportent de A 44 à A 72. Dans le chemin qui descend la côte pour arriver au ruisseau, on remarque beaucoup de bancs, ce qui me fait penser que cette localité serait avantageuse à une grande exploitation.

115. Dans les berges du ru de la Cheneau, un peu au-dessous de Belle-Tanche, on trouve des bancs qui se rapportent à la région supérieure A 2.

116. Enfin une localité qui serait très-intéressante à étudier, c'est une carrière ouverte sur le bord de la Moselle, près du village de Bousse, un peu en dessous, à 19 kilomètres de Metz.

La coupe que je possède de cette carrière ne peut pas être classée exactement : je pense que sa position s'étend de A 30 à A 60 ; mais des contractions, des dilatations et des variations de puissance, ne me permettent pas d'affirmer ce classement.

117. C'est là que j'ai trouvé un banc de 45 centimètres d'épaisseur, le plus fort que je connaisse. La carrière me semble mal exploitée ; on pourrait creuser plus profondément de plusieurs mètres, sans craindre d'être atteint par les eaux de la Moselle. Il serait facile, par un puits de recherche, de s'assurer s'il existe des bancs au-dessous de celui qu'on vient de signaler, et dans le cas où il en existerait avec des couilleries, on trouverait plus d'économie à s'approfondir plutôt qu'à marcher horizontalement, attendu que les bancs supérieurs sont recouverts par une couche de terrain de transport qui a trois mètres de puissance.

118. La pierre qu'on peut exploiter dans cette carrière, paraît de très-bonne qualité pour fabriquer la chaux hydraulique : on en a déjà fait usage.

Digitized by Google

Description particulière des bancs et qualité de la pierre qu'ils fournissent.

119. Le banc de Chigne-Dent, F 2, est ainsi nommé parce qu'il est fissuré en un grand nombre de pierres ayant souvent la forme de prismes triangulaires, d'où il résulte que dans les escarpements il présente une forme qui ressemble aux dents d'une scie. La pierre en est très-dure et fournit une bonne chaux.

Le banc d'Etoupe B 2, fournit de la pierre terreuse, et la chaux qui en provient, est mauvaise. Je crois avoir reconnu que ce banc se dédouble comme on le voit B 2, F 4, H 16, K 2. M. Germain ne m'a rien dit de cette circonstance.

Premier banc de Savon B 6, avec croûte dessus et dessous, d'un centimètre (28) : il est composé de grandes pierres avec lesquelles on peut faire de belles dalles taillées pour l'intérieur des habitations. Bonne chaux.

Second banc de Savon B 8, de nature terreuse, peut être aussi taillé en dalles, mais il ne convient pas pour les lieux humides. Chaux de mauvaise qualité.

Troisième banc de Savon B 10, avec croûte de 2 centimètres de chaque côté. Ses pierres, de belle surface, peuvent être taillées en dalles qui sont presque aussi bonnes que la pierre de Servigny. Bonne chaux.

Blanc-Banc A 2, avec croûte de 3 centimètres de chaque côté. Il existe souvent dans le milieu une couche de crasse qu'on ne voit qu'après la cuisson. Les pierres de ce banc sont en général de grande dimension, et il y a des morceaux carrés qui ont 2 mètres de côté. Mauvaise chaux.

Banc dit Mange-Profit A 4, ainsi nommé parce qu'il exige un déblai considérable pour être mis à découvert ; croûte de 3 millimètres de chaque côté. Excellente chaux.

Digitized by Google

Couillerie dite du premier Double-Banc A 6, croûte de 5 millimètres de chaque côté. Très-bonne chaux.

Premier Double-Banc, couche supérieure A 8, croûte de 5 millimètres de chaque côté. Bonne chaux.

Premier Double-Banc, couche inférieure A 10, croûte de 5 millimètres de chaque côté. Bonne chaux.

Couillerie A 12, croûte de 5 millimètres de chaque côté. Bonne chaux.

Noir-Banc A 14, croûte de 5 millimètres de chaque côté; le centre seul qui est bleu, se façonne en chaux; entre le centre et la croûte, il y a dessus et dessous une portion qui est d'un bleu tirant sur le jaune, laquelle donne de la chaux moins bonne, c'est par cette raison qu'on doit la séparer.

Quelquefois le centre contient une veine qui donne aussi de la chaux moins bonne, mais on ne peut distinguer cette matière qu'après la cuisson. En général le Noir-Banc donne de la chaux de qualité inférieure.

Couillerie A 16, croûte de 5 millimètres de chaque côté. excellente chaux.

Petit Rouge-Banc A 18, croûte de 10 millimètres de chaque côté; il contient des fossilles. Bonne chaux.

Gros Rouge-Banc A 20, croûte de 2 centimètres de chaque côté; les blocs ont de grandes dimensions; il y a des carrés qui ont un mètre de côté. Chaux de première qualité.

Couillerie A 22, croûte de 5 millimètres de chaque côté. Très-bonne chaux.

Petit Double-Banc, couche supérieure A 26, croûte de 5 millimètres de chaque côté. Chaux passable.

Petit Double-Banc, couche inférieure, croûte de 5 millimètres de chaque côté. Chaux passable.

Banc de Souris A 30, croûte de 3 millimètres de chaque côté. La dénomination de ce banc provient de ce qu'il renferme dans sa partie inférieure une grande quantité de térébratules de 6 à 8 millimètres de diamètre (*terebratula*

Digitized by Google

varians). Quand on casse la pierre, souvent le bord du test demeure engagé dans l'un des morceaux, tandis que le centre de la coquille s'enlève avec l'autre ; après la cuisson, ce bord du test paraît blanc au milieu de la masse qui est jaune, et dans le centre de cette petite auréole blanche on voit aussi la chaux jaune, ce qui ressemble assez à un œil de souris, de là le nom du banc.

La chaux qui provient de ce banc est bonne ; mais il faut ménager le coup de feu pour la cuire.

La couche d'argile A 31, qui existe sous le banc de Souris, contient une grande quantité de gryphées ; sa dureté est telle qu'il faut employer la pince pour l'exploiter.

Couillerie A 32 dite le gazon du banc de charbon. Quand cette couillerie ou gazon est bien formée en banc, alors le banc de charbon est mince, réciproquement celui-ci est épais quand le gazon n'est qu'une couillerie. Exemple U 8 et U 10.

Banc de charbon A 34, croûte de 8 millimètres de chaque côté ; on le nomme ainsi parce que, si on cuit trop fortement la pierre qui en provient, la chaux devient noire ; cependant cette chaux est bonne quand on ménage bien le coup de feu. Ce banc contient beaucoup de gryphées.

Couillerie du banc de charbon A 36, croûte de 3 millimètres de chaque côté. Bonne chaux.

Gros-banc A 38, croûte de 3 centimètres en dessus et croûte de 5 centimètres en dessous. Bonne chaux.

Banc des Orgues A 40, croûte de 3 centimètres de chaque côté ; ce banc qui contient beaucoup de gryphée sest formé de gros blocs qui ont parfois 1 mètre de largeur sur 2 mètres de longueur. Chaux de première qualité.

Beau-Banc A 42, croûte de 3 centimètres de chaque côté. Ce banc, composé de belles pierres, donne de bonne chaux.

Jaune-Banc A 44, croûte de 3 centimètres de chaque côté. Bonne chaux.

Digitized by Google

Couillerie A 46, croûte de 2 centimètres de chaque côté, contient des gryphées. Bonne chaux.

Couillerie du banc de la crasse A 48, sa pierre est la plus dure de toute la carrière, elle contient une grande quantité de gryphées.

Sous cette couillerie il existe une couche d'argile A 49 d'un gris brun, compacte, dure, contenant des rognons isolés et une grande quantité de gryphées ; on nomme cette couche la crasse On y trouve souvent le *plagiostoma giganteum.*

Banc de la crasse A 50, croûte de 2 centimètres de chaque côté ; ce banc est ainsi nommé à cause de la nature de la couche qui le recouvre. Il ne contient presque pas de coquilles.

Lorsque les fissures qui décomposent ce banc en prismes, permettent à ceux-ci d'avoir 50 ou 60 centimètres de côté, on remarque sur la surface du prisme que la couche d'argile est d'un bleu foncé dans le centre et que tout autour du bord des fissures, cette couleur disparaît pour prendre une teinte ocreuse et ferrugineuse pareille à la teinte de la crasse. Bonne chaux.

Double banc d'en bas, couche supérieure A 62, croûte de 5 centimètres de chaque côté ; donne de l'excellente chaux.

Double banc d'en bas, couche inférieure A 62, croûte de 3 centimètres de chaque côté. Bonne chaux.

La masse d'argile qui existe au-dessous de ce banc, est d'un bleu foncé, elle contient trois ou quatre couilleries qui fournissent une chaux de bonne qualité ; ces argiles se laissent facilement attaquer avec le louchet.

Dernier double banc, couche supérieurs A 72, croûte de cinq centimètres de chaque côté. Bonne chaux.

Dernier double banc, couche inférieure A 74, croûte de deux centimètres de chaque côté. Bonne chaux.

Au-dessous de ce dernier banc il existe une couillerie A 76, mais à ce point s'arrêtent les exploitations de la côte de Vallières.

Digitized by Google

120. D'après le dire de M. Germain, au-dessous de cette limite dans une profondeur de 1m 60, on trouve trois couches d'argile de 50 à 60 centimètres qui alternent avec trois bancs de pierre de 8 à 10 centimètres d'épaisseur; on les nomme les trois petits bancs. La chaux qui en provient est d'une bonne couleur; mais à la fusion elle se réduit en sable et ne fait pas corps dans la fabrication des mortiers.

Au-dessous du troisième banc on rencontre une couche d'argile de 70 à 80 centimètres sous laquelle se trouve une couillerie dite Bossue, à cause que ses rognons sont très-arrondis. La chaux qu'on en retire est fort bonne; mais on ne l'exploite pas parce que les trois petits bancs étant de mauvaise qualité, les frais d'excavation deviennent trop considérables relativement au produit de son exploitation.

121. Lorsque je mesurais mes coupes je ramassais les fossiles qui se présentaient; pour les déterminer j'ai eu recours à l'obligeance de notre collègue M. Terquem, qui s'occupe particulièrement des fossiles de nos environs.

La liste que je présente ici, très-incomplète, ne peut servir que de simples renseignements aux personnes qui voudront se charger de continuer mes observations.

Gryphœa arcuata, variétés G. Suilla, G. obliqua (*Goldfuss*)
Plagiostoma giganteum et plusieurs autres espèces.
Terebratula varians.
Spirifer walcotii.
Lima duplicata.
Rotella polita (*Bronn*).
Pleurotomaria anglica.
Diverses Lutraires et pholadomies.
Ammonites spinatus (*d'Orbigny*).
Ammonites Bucklandi (*d'Orbigny*).
Pinna Hartmanni.
Pecten Vimineus (*Goldfuss*) et plusieurs autres.
Plusieurs Pentacrines.

Digitized by Google

Des fragments de lignites.
Quelques vertébres de sauriens.

Lieux d'exploitation.

122. L'exploitation de la pierre qui produit la chaux hydraulique, remonte très-haut; les arches de Jouy témoignent par la dureté de leurs mortiers, que cette chaux a été employée dans leur construction.

Le centre des piles de ces arches est formé de pierres jetées pêle-mêle avec le mortier, et cependant cette masse est tellement compacte, que du côté de la rive gauche on voit dans le lit de la rivière des masses de pile tombées, sans désagrégation, qui ont cinq ou six mètres de longueur.

123. Les constructeurs des tours et de l'enceinte de la ville de Metz avant le seizième siècle employaient aussi la chaux hydraulique.

124. La pierre bleue, depuis la domination des Francs jusque dans le dix-septième siècle, semble avoir été la seule employée pour les constructions publiques et particulières; beaucoup de murs dans les maisons de la ville contiennent cette espèce de pierre qui a le double inconvénient de favoriser le développement de la nitrification et de ne pas se lier avec les crepis.

125. Elle paraît aussi avoir été d'un grand usage pour la construction des pavés qui n'étaient pas soumis à l'action destructive du roulage : aujourd'hui encore on en trouve des exemples dans les rues rapides et dans les trottoirs.

126. A une époque fort ancienne, où le roulage des voitures était probablement peu employé, il paraît que plusieurs rues de Metz étaient pavées avec de grandes dalles de pierre bleue posées de plat et dont plusieurs avaient des surfaces d'un tiers de mètre carré.

127. Lors de la construction du prolongement de la rue

Digitized by Google

de l'Esplanade, pour gagner la place Saint-Martin, on fut obligé de baisser le niveau de la rue des Prêcheresses et on mit à découvert un pavé de cette espèce qui ne portait nulle trace des voitures.

128. On reconnaissait que ce pavé avait été longtemps fréquenté, par l'irrégularité de sa surface, dont quelques points plus durs et arrondis témoignaient l'usure qui résulte de la marche.

129. Une consommation durant tant de siècles a dû nécessairement forcer les chaufourniers à déplacer successivement leurs exploitations.

130. Dans l'affouillement que les eaux de la Seille avaient creusé au saillant du bastion de la porte Mazelle, j'ai reconnu la coupe verticale d'une carrière ayant la même forme que les carrières d'aujourd'hui. Le terrain vierge avait résisté à l'action des eaux, qui pour effectuer l'affouillement, n'avaient pu enlever que les remblais.

131. M. Germain me disait que les terrains de Plantières qui avoisinent la route depuis le fort Belle-Croix jusqu'à l'auberge des Bordes, avaient été exploités.

132. Après avoir épuisé les terrains de Plantières, on s'est porté en avant sur le coteau de Vallières, qui dans l'opinion de M. Germain doit s'épuiser tôt ou tard. « Alors, » disait-il, on sera forcé d'aller loin, parce que pour une » exploitation profitable, il faut trancher le sol sur une » grande hauteur et ne pas être gagné par les eaux. »

133. Mon travail, dans lequel on reconnaîtra une longue persévérance et beaucoup de patience, a besoin de continuateurs pour acquérir un accroissement d'intérêt; le terrain qui contient la pierre bleue, occupe sur le département de la Moselle une large zône qui se prolonge dans le duché de Luxembourg d'une part, et de l'autre dans le département de la Meurthe.

Sur toute cette zône les constructions rurales sont en

Digitized by Google

METZ. Planche I.

Digitized by Google

Digitized by Google

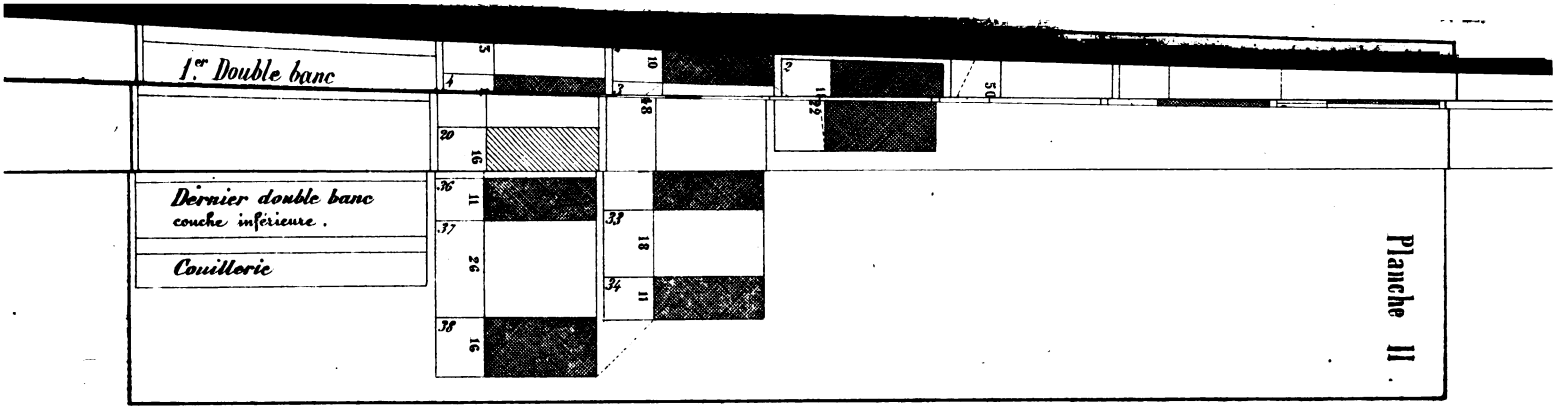

Planche II.

Digitized by Google

Digitized by Google

pierre bleue ce qui exige l'ouverture de carrières nombreuses; on fabrique de la chaux hydraulique à Metzervisse, à Cheuby, à Nomeny; dans le département de la Meurthe, plusieurs localités fournissent de la chaux excellente, qui provient sans doute de la pierre bleue.

C'est dans ces lieux que les géologues pourront vérifier si la loi de superposition se continue; dans tous les cas si, contre mon attente, personne ne voulait se consacrer à ces intéressantes observations, je crois au moins avoir rendu service aux chaufourniers en les guidant sur leurs recherches et surtout en consignant les résultats de la longue expérience de M. Germain, à la mémoire duquel je dois adresser toute ma reconnaissance, car probablement je n'aurais jamais entrepris mes observations sans les instructions de cet honorable industriel.

Digitized by Google

NOTICE STATISTIQUE

SUR LES

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD,

PAR M. ALFRED MALHERBE.

Parmi les documents qui ont été récemment publiés sur les Etats-Unis de l'Amérique du nord, ce demi-continent qui depuis cinquante ans a déjà attiré et s'est approprié plus de trois millions d'européens, il en est quelques-uns qui sont peu connus et qui offrent toutefois un grand intérêt ; tel est notamment le travail que M. Van der Stratten Ponthoz, secrétaire de la légation belge, vient d'offrir à l'académie royale de Metz, et que cette société a bien voulu soumettre à mon examen.

Le voyageur qui voudra explorer la situation des émigrants devra, comme ce diplomate, partir de Washington et se rendre d'abord dans les monts Alleghanys, au milieu des populations allemandes d'émigrants. Il continuera son voyage vers Pittsbourg, Cincinnati et Détroit, ville située au point de jonction du lac Huron avec le lac Erié. C'est de ce côté que se portait, en 1844, la majeure partie de l'émigration européenne. Visitant ensuite les établissements du Michigan, notamment ceux des indiens civilisés qui habitent le nord du Wisconsin, entre le lac Michigan

Digitized by Google

et le lac Supérieur, puis Green-Bay, cette ville toute allemande, on ira explorer les rives du Mississipi.

Arrivé à Jefferson, capitale du Missouri, et après avoir parcouru les colonies de la partie de cet état qu'on appelle le jardin de l'Ouest, ainsi que celles qui se trouvent au confluent de la rivière des Osages et du Missouri, on pourra continuer ses recherches dans les états de l'Illinois, de l'Ohio et de la Pensylvanie.

On obtiendra ainsi des renseignements précieux non-seulement pour les gouvernements, mais aussi pour les nationaux des différents pays, qui s'embarquent dans les ports d'Europe pour aller défricher les terres du nord-ouest des Etats-Unis d'Amérique.

Je dis du nord-ouest, car c'est en effet vers l'ouest et le nord-ouest que se concentrent tous les émigrants, parce qu'il n'existe probablement pas sur le globe de contrée plus favorable que celle-ci aux besoins de la population qui se trouve à l'étroit en Europe.

La topographie en est remarquable : Buffalo, situé à l'extrémité du lac Erié et non loin de la célèbre chute du Niagara, est le point extrême, vers l'est, de la contrée des émigrants ; vers le sud, on rencontre les dernières ramifications des monts Alleghanys et la rivière de ce nom qui coule sous le nom d'Ohio à partir de Pittsburg.

Jusqu'au Mississipi, l'Ohio est la barrière de l'esclavage et la limite sud du pays du nord-ouest.

La frontière du nord enfin est formée par la chaîne des grands lacs Supérieur, Michigan, Huron et Erié, jusqu'au lac Ontario exclusivement.

Cette partie des Etats-Unis, connue sous le nom de N. O., communique par les lacs que je viens de nommer avec le fleuve Saint-Laurent et l'Océan atlantique ; par l'Ohio et le Mississipi elle se lie au golfe du Mexique qui déjà est presque totalement sous la dépendance des Amé-

Digitized by Google

ricains du nord. Elle comprend cinq états de la confédération et deux territoires placés sous la tutelle du congrès fédéral.

A l'ouest de l'état du Missouri et du territoire de l'Iowa, le pays est occupé par les Indiens.

Ce groupe du N. O. comprend une superficie de 395350 milles carrés anglais équivalant au quart de l'Union américaine et ayant la même étendue que celle des Etats-Européens suivants: la France, la Belgique, la Hollande, le Hanôvre, la Prusse, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg et le grand-duché de Bade.

En 1790, la région du N. O. n'appartenait pas aux Etats-Unis; en 1800, elle contenait 50000 habitants; en 1810, 293000 habitants; en 1830, 1212000 habitants; en 1840, 3351000 habitants, et en 1845, 4500000 habitants; chiffre égal à celui de la population de la Belgique.

La production des céréales montre l'extension qu'a prise l'agriculture dans les contrées du N. O. Pendant les cinq dernières années, la moyenne du produit en céréales des cinq états et des deux territoires du N. O. a été annuellement de 200969000 boisseaux anglais, indépendamment de 17088000 de boisseaux de pommes de terre. La récolte moyenne de foin s'élevait à 2870000 tonnes, et à l'époque du recensement de 1840, le pays possédait 3162000 bêtes à cornes.

Le bien-être des habitants du N. O. est une autre preuve des avantages offerts par le pays. En commençant par les industries du foyer domestique, on voit qu'en 1841 la population agricole des cinq états fabriquait des produits à son usage pour une valeur de 5000000 et demi de piastres, environ 28000000 de francs.

Le commerce et les voies de communication se sont développés dans la même proportion que les habitants.

Une ligne de navigation naturelle de 7400 milles de

Digitized by Google

fleuves et de lacs se trouve augmentée en 1845 de 1 085 milles de navigation artificielle et de 328 milles de chemins de fer. L'étranger qui débarque aux Etats-Unis est donc certain de trouver un sol et un climat avantageux, à ces ressources physiques du territoire, la confédération ajoute la protection des lois d'aliénation du domaine fédéral et de naturalisation.

Ainsi tout étranger sans distinction de sexe, libre, n'appartenant pas à la classe des gens de couleur, peut être naturalisé à l'âge de 21 ans. Deux ans au moins avant d'être reçu citoyen, il doit avoir fait la déclaration qu'il a l'intention de devenir citoyen américain et après cinq ans de séjour aux Etats-Unis, l'étranger peut obtenir la qualité de citoyen. La présidence de l'Union est le seul emploi dont la constitution américaine écarte le citoyen naturalisé. La loi de naturalisation n'a pas cessé d'être depuis 1790 un instrument politique dont les ambitions rivales ont voulu régler l'action à leur avantage. Les démocrates n'ont pas manqué une occasion de gagner les étrangers en leur facilitant la naturalisation, tandis que les Whigs qui ne comptaient pas sur leurs votes, se sont efforcés d'en limiter l'exercice.

Ce que la loi de naturalisation est dans l'ordre politique et social, la loi d'aliénation du domaine fédéral l'est dans l'ordre matériel : elle associe l'émigrant au travail et à toutes les industries des Etats-Unis. Ici, Messieurs, l'état peut être libéral, car la terre ne manque pas aux hommes. En effet, l'incertitude de la frontière des Etats-Unis au N. O. (sans nous préoccuper au midi du Texas et des conquêtes entreprises au Mexique) ne permet pas d'assigner un chiffre positif à l'étendue du domaine fédéral. En adoptant la limite du 49^{e} degré à l'O. des montagnes Rocheuses, le seul territoire de l'Orégon contient 218 536 320 acres.

De 1787 à 1845 la vente aux émigrants de terres incultes a compris 104 103 865 acres; et les états organisés renfermaient

Digitized by Google

au 1er janvier 1845, 383 626 543 acres, c'est-à-dire à peu près trois fois l'étendue de la France. Il faut faire observer qu'à l'ouest, les terres données pour retraite aux Indiens ont une étendue évaluée à 500 000 000 acres.

C'est là une vaste réserve sur laquelle la civilisation a déjà pris hypothèque et dont elle se mettra en possession lorsque les besoins de l'émigration le demanderont.

La loi qui règle l'administration et l'emploi du domaine fédéral est une loi fédérale, c'est-à-dire que le domaine est soumis à la juridiction souveraine du congrès et non à celle des états où il est situé.

Tout américain, tout émigrant, dès qu'il en éprouve le désir, peut s'approprier une certaine portion de terres publiques pour y exercer son industrie. Le siége de l'administration des terres publiques est à Washington, chaque district a un inspecteur-général de l'arpentage dont les opérations pour chacun des huit districts sont uniformes. Les plans dressés sont divisés en portions égales de 160 acres, subdivisées en lots de 80 et de 40 acres. Il ne se vend pas de moindre fraction du domaine fédéral, ce système d'arpentage prévient toutes les discussions et facilite toutes les opérations agricoles; les étendues sont constatées officiellement et la répartition des taxes n'offre aucune difficulté. Chaque année, le président des Etats-Unis décide quelle portion de terres arpentées sera exposée en vente publique dans les différents Etats; cette vente a lieu comptant et aux enchères; mais dans toutes les ventes un lot est réservé pour subvenir à l'entretien des écoles de l'Etat où les terres sont situées. On ne vend pas de subdivision moindre que le quart de section, contenant 160 acres, au prix minimum de une piastre un quart, environ six francs vingt-cinq centimes. L'émigrant qui veut acheter des terres se rend chez le conservateur du bureau terrien et indique la terre pour laquelle il désire être inscrit, et alors la vente a lieu de gré à gré; il entre immé-

Digitized by Google

diatement en jouissance et peut revendre sa terre lorsqu'il le juge à propos. Celui qui a défriché une terre antérieurement à l'époque à laquelle la vente en a été ordonnée, a un droit de préemption ou de préférence sur les autres acheteurs pourvu que le terrain n'excède pas 160 acres, et que le propriétaire satisfasse à diverses conditions de naturalisation et d'amélioration du sol.

Telles sont les ressources offertes à tout émigrant qui arrive aux Etats-Unis. La loi du domaine fédéral garantit ses intérêts matériels, puisqu'il peut, le lendemain de son débarquement, recevoir le titre d'une position assurée dans l'industrie agricole du pays de son adoption; tandis que la loi de naturalisation lui prépare après cinq ans la jouissance des droits de citoyen. Aussi n'est-ce qu'aux émigrants qui cherchent avant tout un travail productif et une existence moins laborieuse que la loi promet des ressources assurées, pourvu toutefois qu'ils puissent faire quelques avances de fonds ou s'associer à des émigrants déjà en possession du terrain.

Quelquefois en effet les émigrants participent à des sociétés par action pour se protéger contre les risques de l'émigration; mais la société elle-même est l'origine de ces risques.

L'entreprise de l'émigrant aux Etats-Unis n'est pas une opération difficile pour laquelle il lui faille obtenir des capitaux à crédit, car dans ce pays le bas prix de la terre et des vivres, la fertilité du sol et la simplicité des procédés de l'agriculture, font du travail manuel, le capital le plus considérable de l'opération du défrichement.

Il ne faut ni engrais, ni attirail dispendieux, c'est le caractère distinctif des terres incultes de l'ouest. Les bruyères, les landes, les marais et les terres sèches de l'Europe ne peuvent pas leur être assimilées. En Europe, le défrichement ne peut être tenté que par les capitalistes. Aux Etats-Unis

Digitized by Google

un pauvre est à même de l'entreprendre, s'il sait manier une cognée et conduire des bœufs. Le travail de l'émigrant est avant tout un travail domestique, il se divise dans la famille pour laquelle il est un lien. L'association par actions ajourne au moment de la liquidation le solde des intérêts de chacun, et l'incertitude, qui est pour tous la conséquence de ce genre d'opération, ajoute aux charges du labeur quotidien. Il n'y a pas d'exemples d'associations pareilles qui n'aient été compromises aux Etats-Unis par les difficultés de l'administration, par des discussions intérieurs et par une liquidation ruineuse pour les émigrants.

Quant au chiffre de l'émigration annuelle, à défaut de documents officiels, on peut admettre que d'après les évaluations les plus modérées, le nombre des émigrants a été de plus de 320000 de 1840 à 1845, ce qui donnerait 64000 individus par an, et que le nombre total des émigrants au 1er janvier 1845 était aux Etats-Unis de plus de 2063000.

Aux Etats-Unis il n'y a point de police générale à l'égard des étrangers. Chaque état de la confédération se protége comme il l'entend.

A New-York le débarquement ne peut se faire avant qu'un préposé de la municipalité n'ait constaté la situation des émigrants. Le maire a le *droit* d'exiger des capitaines de navire un cautionnement qui les rend responsables, si, pendant deux ans, aucun des émigrants amenés tombe à la charge de la ville. Habituellement on transige au moyen d'un droit d'environ dix francs par tête.

C'est à New-York, cette ville de 400000 habitants, dont le quart est d'origine étrangère, que débarquent la plupart des émigrants dont le transport peut s'appeler une véritable traite des blancs. Il faut les diviser en deux catégories; ceux qui fondent des établissements et ceux qui étant privés de ressources suffisantes pour s'avancer dans les ré-

Digitized by Google

gions de l'intérieur augmentent le nombre des prolétaires qui souffrent dans toutes les villes principales comme New-York, Philadelphie, Baltimore et la Nouvelle-Orléans; car pour sortir de la misère, s'il faut en Amérique, beaucoup moins de capital qu'en Europe, aussi longtemps que ce capital, quelque minime qu'il soit, manque, la situation est également malheureuse des deux côtés. C'est pour ce motif que la taxe des pauvres dans *l'Etat de New-York* s'élève à plus de 3000000 de francs pour une population de 2714000 habitants; le nombre des indigents étrangers à la charge du trésor étant de 10000 environ pour ce seul Etat.

En Europe on pense généralement que les Etats-Unis doivent donner du travail aux ouvriers sans ressources. Oui, cela était vrai lorsque la grande entreprise des travaux publics s'exécutait dans la confédération, et que la main-d'œuvre du simple maçon était payée un dollar, (plus de cinq francs). Mais après la crise de 1837, la main-d'œuvre tomba beaucoup tandis que l'émigration européenne s'accroissait sous l'influence d'une situation déjà passée. Aussi, bientôt les états de l'est seront obligés de recourir à des mesures pour envoyer dans les terres incultes de l'ouest la population pauvre qui s'amasse chaque jour dans les grandes villes.

Les souffrances de l'étranger pauvre et les pièges qui l'entourent à son débarquement, ont engagé de généreux étrangers que la fortune a favorisés, à former des sociétés philantropiques d'émigration qui s'informent des projets et des ressources de chaque arrivant, lui donnent de l'ouvrage et des conseils, et le protégent jusqu'au lieu de sa destination dans l'intérieur. Aujourd'hui il existe une grande compagnie américaine qui traite avec les émigrants dans les ports de l'Europe et se charge de les conduire jusqu'au lieu de leur destination dans l'intérieur, soit par les bateaux à vapeur, soit par les chemins de fer. Ainsi des milliers de

Digitized by Google

passagers arrivent en remontant le Mississipi, l'Ohio ou la Delaware et les grands lacs, à plus de 1 000 lieues du port de débarquement sans avoir touché terre et à peu de frais comparativement au trajet immense qu'il a fallu parcourir. Ainsi, au moyen du canal Welland qui tourne la chute du Niagara et permet aux vaisseaux de passer du lac Ontario dans le lac Erié, un bateau à vapeur parti de Liverpool peut, onze jours après, entrer dans le Saint-Laurent, remonter rapidement le fleuve et le lac Ontario, arriver au lac Erié par le canal; puis aller débarquer sa cargaison de marchandises et d'émigrants à Chicago, à l'extrémité sud du lac Michigan, c'est-à-dire, à près de 800 lieues dans l'intérieur. Déjà un chemin de fer aux deux tiers en exploitation existe de cette ville à Boston sur un parcours de 840 milles.

Quant à la dépense, en voici un aperçu: un émigrant qui débarque à New-York peut se rendre avec sa famille et ses bagages à Buffalo, près de la chute du Niagara, pour cinq dollars (environ 26 francs 50 centimes), après avoir parcouru 471 milles (environ 185 lieues), en 35 heures, partie en bateau à vapeur sur la rivière du nord, partie en chemin de fer.

Relativement au voyageur qui a des ressources, il prendra à New-York le chemin de fer qui mène directement à Buffalo et peut parcourir seul ses soixante-huit lieues en sept à huit heures; ou bien au moyen des chemins de fer et de la navigation à vapeur il accomplira en sept jours le trajet de New-York à la Nouvelle-Orléans (900 lieues), aisément, sans fatigues et en se donnant quelques heures pour examiner les villes les plus importantes, avec une dépense d'environ 450 francs.

La malle-poste parcourait régulièrement cette distance en sept jours, et cette durée vient d'être réduite à cinq jours comme nous l'apprend M. le major Poussin dans l'ouvrage qu'il a publié à Paris il y a dix-huit mois.

Digitized by Google

Terme moyen, aux Etats-Unis, le prix du fret sur les bateaux de l'Atlantique est de dix à quinze centimes par tonne et par kilomètre; sur les lacs, de six à douze centimes; sur les rivières de l'ouest de deux centimes. Le prix du transport des voyageurs par bateaux à vapeur, la nourriture comprise est de quinze centimes par kilomètre.

Vous le voyez, nous sommes à plusieurs *siècles* de 1807, époque à laquelle Robert-Fulton construisit le premier bateau à vapeur qui ait navigué aux Etats-Unis. Pourvu d'une machine de dix-huit chevaux, ce bateau effectua le trajet d'Albany à New-York, 60 lieues, en dix-huit heures; tandis qu'aujourd'hui il s'accomplit en sept heures.

En 1817 on mettait trois mois pour aller à grands frais de New-York à la Nouvelle-Orléans par l'intérieur; aujourd'hui le trajet peut s'effectuer en cinq jours par la malle-poste, et en cent soixante-huit heures ou sept jours par bateau à vapeur.

Les occasions ne manquent point au voyageur, car des milliers de bateaux à vapeur sillonnent chaque jour les fleuves, les lacs et les côtes des Etats-Unis, si l'on peut toutefois conserver ce nom à ces arches flottantes qui ont trois étages et portent souvent 1200 passagers; à ces colosses, qui, effleurant les eaux comme le ferait une hirondelle, franchissent en trois jours, à la descente du Mississipi, les 700 lieues qui séparent Louisville de la Nouvelle-Orléans.

Ajoutez à cela, que 600 steamers sillonnent ce grand fleuve et ajoutent à ce que la rapidité de ces courses a d'effrayant, surtout lorsqu'on se croise avec des bateaux marchant dans une direction contraire.

Revenant aux émigrants, il faut reconnaître que pour peu qu'ils aient de ressources et de prudence, ils peuvent très-facilement pénétrer dans l'intérieur des Etats-Unis et c'est surtout vers l'ouest que le mouvement tend à se diriger depuis quelques années.

Digitized by Google

Je dois à ce sujet relever une erreur échappée à M. de Tocqueville qui prétend que l'européen qui aborde aux Etats-Unis ne dépasse pas la grande zone industrielle qui s'étend le long de l'Océan.

Les établissements isolés sont les plus malheureux de tous, et on doit conseiller aux émigrants de s'établir au milieu d'émigrants de leur propre pays; car il est assez remarquable de voir les diverses nations de l'Europe représentées par groupes nombreux affectionnant un territoire spécial. Ainsi les belges donnent la préférence à l'Ohio, les allemands au Michigan, les norwégiens et les suédois au Wisconsin, tandis que l'Indiana, l'Illinois et le Missouri sont le refuge ordinaire des français et des suisses.

Je terminerai cette revue statistique en répétant que si l'émigration est considérée comme une entreprise particulière d'Européens qui s'expatrient, elle peut trouver aux Etats-Unis toutes les conditions du succès pourvu qu'elle soit conduite avec beaucoup de prudence; que quant à l'intérêt des états européens, il n'est plus dans l'expatriation de leurs nationaux vers un pays dont l'organisation manufacturière tend à se compléter; qu'il faudrait aujourd'hui se diriger vers d'autres contrées comme l'Amérique centrale du sud ou certaines parties de l'Algérie où le sol et le climat favorisent autant qu'aux Etats-Unis, e travail agricole des Européens; qu'enfin l'agriculture doit être la base de toute entreprise d'émigration pour que les effets permanents de celle-ci puissent donner au pays d'expatriation les avantages que l'Allemagne a retirés de l'établissement de ses émigrants dans l'Amérique du nord.

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR

LE PAUPÉRISME

ET SUR

LES MOYENS D'Y REMÉDIER,

PAR M. DE SAINT-VINCENT.

CHAPITRE I.

Causes du Paupérisme.

Le soulagement des souffrances a toujours été la plus belle mission de l'homme sur la terre, la plus haute expression de l'humanité. Mais si la question du paupérisme est importante dans tous les temps, elle est devenue de nos jours encore plus vitale. Autrefois la religion, jouissant d'un empire incontesté, enseignait aux uns le sacrifice, aux autres la résignation, cette charité du pauvre envers le riche, d'une pratique si difficile et que la religion peut seule enseigner. Le pouvoir politique, entièrement investi du prestige moral et de la force matérielle, laissait peu de prise à la violence des murmures et même à l'indiscrétion de la plainte.

Aujourd'hui, au contraire, tout est discuté, dénié, et

Digitized by Google

chaque principe est surtout proclamé comme signe de ralliement contre un autre principe. Le peuple, sorti de ses langes, plus fort et plus instruit, se trouve dans cet état de transition dangereuse qui, n'ayant plus la débilité de l'enfance, n'a pas encore emprunté à la virilité la force qui se possède et le jugement qui se conduit. Il n'ignore plus ni ses besoins, ni ses droits, science toujours plus précoce que celle des devoirs, ni les moyens de faire valoir ses droits. Armée d'un pouvoir moindre en face de périls plus grands, la société s'agite en sens divers ; l'inquiétude travaille les gouvernements et les classes aisées. Le spectre de l'indigence, à cette heure silencieusement accroupi dans ses haillons, peut, se dressant soudain, briser tout dans sa force brutale et ses convulsions désordonnées.

Toutefois, et malgré ces dangers, je ne sais si l'on ne doit pas remercier la Providence de cette crise salutaire, et s'il n'y a pas à la préférer à ces époques de quiétude, lors desquelles le riche et le puissant, faisant halte dans son abondance, y dormait son sommeil, pendant que les peuples dociles paissaient autour de lui dans une muette obéissance. Oui, certes, si les circonstances font une nécessité de chercher des soulagements pour le pauvre, c'est une douce et heureuse nécessité que celle qui ramène les esprits au but véritable de la religion et de la société humaine, et qui, partant du principe pacifique et vivifiant de l'égalité chrétienne, appelle à la solidarité des souffrances et à la communauté des affections ceux qui invoquent tous un même père, ceux que Dieu a tous également créés à son auguste image.

Ces idées de bienfaisance, grande et juste préoccupation de notre époque, en réclamant toutes les aspirations, tous les dévouements, tous les efforts, font aussi un appel à la science économique et réclament d'elle un puissant et large concours. En tout ce qui touche au paupérisme, il y a

Digitized by Google

une immense distance entre vouloir le bien et le réaliser, et ici la forme importe énormément au fond. L'aumône faite sans discernement est un mal; elle entretient l'oisiveté, perpétue l'indigence et les vices qui en sont la suite; et alors même qu'elle n'a pas ces funestes conséquences, elle n'est qu'un palliatif impuissant et passager pour des maux qu'il faut tarir dans leur source et attaquer dans leur principe générateur. Ce sont les causes du mal qu'il faut surtout rechercher et combattre sans relâche; autrement on pourra augmenter indéfiniment les sacrifices et finir par s'étonner qu'au lieu d'avancer on n'ait fait que reculer.

Or les causes du paupérisme, si elles sont immensément difficiles à extirper, restent au moins d'une constatation simple et facile. Tout le monde conviendra que si un ouvrier a de la moralité, s'il trouve un travail constant et suffisamment rémunéré, s'il est assuré contre les accidents par ses économies et par la prévoyance publique, il pourra, à l'aide de ces trois conditions, se procurer un bien-être et une aisance relatifs. Tout au contraire, son voisin auquel une de ces trois choses manquera, auquel soit le travail, soit la moralité, soit l'économie ferait défaut, est assuré de croupir dans l'indigence, lui et les siens. La moralisation, le travail et sa juste rémunération, la prévoyance contre les accidents, tels doivent donc être les buts incessants, exclusifs de la bienfaisance publique ou privée. Donner pour donner, laisser tomber quelques miettes de la table du riche pour céder aux importunités de la faim, c'est organiser et consolider le prolétariat, c'est constituer en taxe des pauvres une liste civile à l'indigence, et perpétuer héréditairement cette lèpre dégradante de l'humanité. Mais donner pour moraliser, donner pour faire travailler, donner pour rendre économe ou prévoyant, c'est faire un bien qui en amènera d'autres plus grands à sa suite, c'est confier à la terre une bonne semence qu'elle rendra au centuple,

Digitized by Google

c'est travailler en même temps pour le bien-être des malheureux, pour la dignité de l'homme, pour la richesse et la sécurité de l'état.

CHAPITRE II.

De la moralisation des classes pauvres.

Au premier abord quand on parle de moralisation, il semble qu'on emploie un mot dont le sens est tellement étendu qu'il devient sans portée, et qu'on empiète sur le domaine de la religion. Mais il n'en est plus ainsi quand on comprend ce mot dans une acception restreinte sous le double point de vue des classes pauvres et de l'économie publique. En effet, d'une part la science économique, quand elle porte ses regards sur les choses morales, doit évidemment en limiter les aspects aux objets passibles de ses moyens de compréhension, et par conséquent, non pas aux faits particuliers ou abstraits, mais à ceux qui se groupent d'une manière générale et constante, et qui, par leur manifestation tranchée, offrent une assiette à l'appréciation. D'autre part, ainsi qu'une civilisation avancée offre à l'observation du médecin des affections plus nombreuses et plus compliquées qu'une vie simple et agreste, de même dans les classes pauvres où le monde des choses intellectuelles et le composé de la hiérarchie sociale n'interviennent pas avec leur millier d'actions et de réactions qui se croisent, dans ces classes, le vice est plus cru, plus insoucieux de sa nudité, mais aussi plus uniforme dans son mode, plus pareil dans ses allures, plus matériel et plus tangible dans son expression.

La fréquentation des cabarets pour les hommes, la débauche pour les deux sexes, voilà les deux plaies profondes qui ravagent le peuple et dont il faut s'occuper avant tout

Digitized by Google

quand on veut améliorer sa position. Encore est-il vrai de dire, que l'abus des liqueurs enivrantes est peut-être des deux le mal le plus grave, car l'inconduite de la femme et par suite celle des enfants ne sont la plupart du temps que le résultat de l'ivrognerie et du délaissement du mari.

CHAPITRE III.

De l'abus des liqueurs enivrantes.

La misère est la fille de l'ivrognerie. Dès qu'un homme a appris le chemin du cabaret, l'indigence apprend bien vite celui de sa demeure, et vient tôt s'asseoir à son chevet. Certes, ceux qui n'ont pas eu comme nous l'occasion d'en faire l'observation cent et cent fois répétée, ne pourraient s'imaginer combien cette maladie du cabaret est multipliée, et à quel point d'abjection elle peut réduire ses victimes. Que de fois n'avons-nous pas vu des femmes flétries par les privations et les chagrins, en proie à des souffrances physiques, parfois héroïques dans leur courage, fournir par un travail obstiné à leur subsistance, à celle de leurs enfants, et à celle même de leur mari qui, ne travaillant plus, mais buvant toujours, extorque par la violence et la terreur les misérables gains de la femme, ou vend pièce par pièce le chétif mobilier du ménage pour satisfaire sa funeste passion. L'amour maternel lui-même, ce sentiment le plus vif de l'humanité, céderait s'il se trouvait en lutte avec cette triste manie. Villermé rapporte qu'à Lille les pharmaciens ont observé la consommation considérable de thériaque faite les dimanches et les lundis par les femmes d'ouvriers qui emploient ce narcotique pour endormir leurs enfants, et s'assurer ainsi les loisirs du cabaret. « On peut l'affirmer, » dit le même auteur, dans un remarquable ouvrage sur l'état des ouvriers, entrepris à la suite d'enquêtes

Digitized by Google

approfondies, par ordre de l'académie des sciences morales et politiques, « on peut l'affirmer, l'ivrognerie est la cause » principale des rixes, d'une foule de délits, de presque tous » les désordres que les ouvriers commettent ou auxquels ils » prennent part. C'est le plus grand fléau des classes la- » borieuses ; qu'on la prévienne ou qu'on diminue sa fré- » quence, et les ouvriers deviendront tout à la fois moins » pauvres et meilleurs ; ce serait le plus grand service à » leur rendre. »

Il nous a paru utile de chercher à justifier par quelques chiffres officiels ce que M. Villermé émet comme une simple assertion.

Le nombre des morts accidentelles ayant pour cause l'abus du vin ou de l'alcool, a été de 735 pendant les trois années 1842, 1843, 1844, ou de 245 par année. Elle n'avait été, pendant les trois années précédentes, que de 637, ou 212 par année.

Le nombre des suicides dus à la même cause a été de 599 pendant les trois mêmes années 1842 à 1844, ou de 200 par année. Il ne s'était élevé, pendant les trois années précédentes, 1839 à 1841, qu'à 514, ou 171 par année. Il avait été encore moindre dans les trois années antérieures 1836, 1837, 1838, puisqu'il s'était borné à 336, ou 112 par année. On peut donc remarquer d'abord l'élévation de ces chiffres, et en outre leur tendance à s'accroître dans une fâcheuse progression.

Pendant les quatre années 1841 à 1844, le nombre des assassinats commis par ressentiment de rixes de cabaret, a été de 8 chaque année. Pendant la même période, le nombre des homicides commis dans des rixes de cabaret ou de jeu, a été de 307. L'ivrognerie amène donc tous les ans 500 à 600 morts violentes, et la ruine ou la désolation d'autant de familles.

Le nombre des aliénations mentales produites par les

Digitized by Google

mêmes causes s'est élevé en moyenne à 794 par année, pendant la période des années 1837 à 1841.

Mais tout cela n'est pas la centième partie des malheurs produits par cette redoutable passion, qui dans le Nouveau-Monde a détruit et balayé jusqu'au nom de nombreuses peuplades d'indigènes. Qui pourrait dire le nombre des rixes de cabaret qui vont aboutir à la cour d'assises ou en police correctionnelle, le nombre des morts précoces, des séparations de corps, des désordres de toute nature dont cette funeste manie est la cause principale!

On comprendra facilement que pour combattre un état de choses aussi désastreux, on ne saurait faire trop d'efforts et de sacrifices, et qu'un pareil sujet est digne d'attirer l'attention du publiciste et de l'administrateur. Si effrayant que soit le mal on peut espérer, à l'aide de moyens variés, employés simultanément avec zèle, arriver à circonscrire considérablement les ravages de ce fléau dévastateur. Parmi ces moyens on doit signaler ceux qui seraient offerts par les lois fiscales, les réglements municipaux, et par les modifications que peut opérer dans les habitudes populaires l'influence de l'administration ou des chefs d'ateliers.

Je ne parle pas des sociétés de tempérance, leur importation sérieuse ayant été jusqu'à présent impossible en France. Ces sociétés, pour produire leurs miraculeux effets, s'adressent exclusivement à l'enthousiasme des masses. Or, cet enthousiasme est plus facile en Amérique et en Angleterre où le sentiment religieux est dans le peuple plus répandu et plus réfléchi, et où d'ailleurs la chaleur et l'activité de la vie populaire se reproduisent avec beaucoup plus d'énergie que chez nous. Toutefois, on ne doit pas complètement désespérer de ce moyen d'action; car ce qui vit de l'enthousiasme populaire offre plus que toute autre chose des chances à l'imprévu et de la soudaineté dans ses effets. C'est le peuple surtout, qui est primesautier dans son allure, et

Digitized by Google

d'un seul bond s'élance fort avant dans le bien comme dans le mal.

En Angleterre, le père Mathieu, ce grand citoyen, qui a régénéré plus d'hommes que des conquérants n'en ont exterminés, fut amené accidentellement et par la circonstance fortuite d'une sollicitation individuelle, à ouvrir sans y songer la mission qu'il a si glorieusement parcourue.

Il est bon cependant de remarquer qui si ce prosélytisme venait à s'implanter en France, ce ne pourrait pas, ce ne devrait pas être sur les mêmes bases que dans la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Partant du principe vrai qu'il est plus facile de s'abstenir que de se modérer, les *teetotallers* ont proclamé la proscription absolue des liqueurs enivrantes, proscription qui est sans graves inconvénients et peut-être même sage dans ces pays. Le travailleur qui y trouve la viande abondante et de bonne qualité, en fait une consommation beaucoup plus grande que l'ouvrier français, et cet aliment substantiel répare ses forces d'une manière suffisante. D'un autre côté, il se privera sans regret d'un vin dont le prix est loin d'être accessible à la consommation journalière, à moins qu'on ne se contente de fabrications frelatées fort au-dessous de la pire âle qu'on puisse rencontrer. Chez nous, au contraire, où la consommation de la viande est si restreinte, surtout dans les campagnes, la vigne qui entre pour une si grande part dans notre agriculture fournit en même temps une ressource précieuse pour l'alimentation des ouvriers et pour tempérer l'inconvénient qui résulte du prix élevé de la viande relativement aux salaires. La consommation du thé est d'ailleurs nulle chez nous en comparaison de celle de l'Angleterre, et cette consommation n'y aurait pas la même utilité que sous le ciel brumeux et humide de la Grande-Bretagne. Le système du *totalisme* serait donc peu naturel en France. La perspective de combler les caves et de demander exclusivement

Digitized by Google

aux rivières la liqueur qui doit égayer nos tables, ne satisferait ni le fisc, grand préleveur de dîme sur le vin, ni les consommateurs, ni l'agriculture, ni le commerce. La proscription absolue devrait donc se borner à l'alcool; quant au vin il suffirait d'atteindre sa consommation sur place dans les cabarets.

Sur ce pied, et en attendant que le vent des sociétés de tempérance vienne à souffler sur la France, ce qui pourrait se faire encore longtemps attendre, la loi fiscale ou les réglements d'octroi peuvent rendre de très-grands services en frappant d'une surtaxe considérable l'alcool non dénaturé, et en restreignant ainsi forcément sa consommation. Le vin nourrit et fortifie, on doit en user sobrement; l'eau-de-vie, que le spirituel Méry appela si judicieusement *eau-de-mort*, corrode et détruit, on doit donc s'en priver en entier.

« Sans même qu'ils s'enivrent, dit Villermé, en parlant » d'observations faites à Amiens, beaucoup de ces tra- » vailleurs, ainsi que beaucoup d'hommes des autres classes » ouvrières, boivent tous les matins *à jeun*, surtout dans » la ville, un ou plusieurs petits verres d'eau-de-vie; » habitude que les médecins de l'Hôtel-Dieu regardent » comme la cause de maladies de l'estomac très-fréquentes » chez ces buveurs, et dont les autres seraient exempts. »

« Ces maladies, que les médecins désignent sous le nom » de squirrhe, de cancer de l'estomac, paraissent emporter » le vingtième des morts de l'hôpital; il résulterait du moins » de relevés faits dans cet établissement, où l'on ouvre » tous les cadavres pour s'assurer de la cause de la mort, » que pendant cinq années consécutives (1832-1836), » 37 hommes auraient succombé au cancer de l'estomac, » sur 723 décédés, parmi lesquels ne sont pas comprises » les victimes du choléra. C'est 1 sur 19. »

Ajoutons aux observations de ce publiciste que la fabri-

Digitized by Google

cation du vin intéresse grandement notre agriculture, mais que l'alcool ne se fabrique plus qu'en moindre partie avec les résidus du raisin, résidus qui trouveraient d'ailleurs toujours leur emploi pour l'alcool dénaturé réclamé par les arts. Provenant en grande partie de la distillation des pommes de terre et même des céréales, il enlève ainsi au peuple des substances alimentaires précieuses pour les transformer en produits délétères. Cette eau-de-vie de pomme de terre, plus nuisible pour la santé, a d'ailleurs les effets les plus funestes; tout le monde sait, et l'expérience des tribunaux correctionnels en fait foi, que cette nature d'alcool engendre une exaltation forcenée, beaucoup plus féconde en rixes sanglantes que l'ivresse de la bierre ou du vin. Pour remédier à ces graves inconvénients, il serait utile de renouveler les lois qui, de 1816 à 1819, ont proscrit la distillation des pommes de terre et des céréales ou tout au moins de la grever de droits spéciaux considérables. On viendrait ainsi en aide à la santé et à la moralité du peuple, en même temps qu'on favoriserait l'industrie viticole qui, étant éminemment indigène mérite protection.

Malheureusement notre législation a été au rebours de ces principes et à complétement oublié ce point de départ lumineux et concis que M. de Villèle avait posé dans son discours pour la présentation de la loi du 24 juin 1824: *l'eau-de-vie n'est point un aliment comme le vin, et encore moins un objet de première nécessité.* La loi du 12 décembre 1830 a accordé aux alcools un dégrèvement qui dans beaucoup de cas s'élève jusqu'à 33 pour cent des droits antérieurs. Cette réduction, concédée pour apaiser les doléances des propriétaires de vignes, ne leur a aucunement profité; elle n'a fait que développer énormément la distillation des grains et des fécules, au point d'inonder même les marchés du midi et de dominer l'exportation. Par suite, le prix des alcools a graduellement baissé. M. Daru

Digitized by Google

constate, dans son rapport sur la loi du 18 juin 1843, que de 1839 à 1843, ce prix est tombé de 70 francs à 37 francs. Ainsi, le dégrèvement des droits augmenté même depuis par l'affranchissement de taxe des alcools dénaturés, s'est trouvé concourir avec un abaissement prodigieux du prix de la production. Cet état de choses se résume par les résultats suivants, tous également fâcheux : 1° Accroissement énorme de la consommation de l'eau-de-vie, au grand détriment de la santé et de la moralité du peuple, et ce par suite d'une baisse de prix telle que beaucoup de propriétaires donnent à leurs ouvriers de l'alcool au lieu de vin ; 2° préjudice considérable pour l'industrie viticole ; 3° soustraction à l'alimentation d'une énorme quantité de céréales et de solanées enlevées par la distillation ; 4° diminution des droits du trésor et des octrois par suite d'un dégrèvement qu'il eût bien mieux valu pour le peuple faire porter sur la taxe du sel.

Mais la science de l'impôt, science que l'avenir rendra l'un des instruments les plus actifs de civilisation et de moralité, est encore bien neuve chez nous. La fiscalité la plus ingénieuse et la plus productive consisterait à considérer l'impôt comme élément de moralisation. Par là on accroît à la fois la richesse du contribuable et la richesse du trésor. L'impôt doit être progressif, non d'après l'élévation des fortunes, mais d'après la nature des consommations rangées suivant l'échelle de leur nécessité et de leur moralité, car si la consommation est folle ou nuisible, le pauvre a, plus encore que le riche, besoin d'en être détourné ; chaque fois qu'un ouvrier s'abandonne au désordre, il porte un double préjudice au trésor : cessant de travailler et de produire, il dérobe sa quote-part à l'impôt en même temps qu'il devient une charge pour l'état en devenant pensionnaire des bureaux de bienfaisance, des hôpitaux ou des prisons.

Digitized by Google

Tels sont les vrais principes de l'impôt. En s'y conformant, la loi fiscale interviendrait encore avec efficacité de plus d'une manière en ce qui concerne les cabarets. Il importerait d'abord de réprimer sévèrement les mélanges et les sophistications habituels dans ce trafic. Par là, on restreindrait la consommation du vin en en élevant le prix, mais surtout on protégerait la santé de l'ouvrier, altérée par des substances souvent malfaisantes et qui le jettent bientôt dans un hébêtement où il entre peut-être autant de malaise que d'ivresse. Le budget et les octrois municipaux y gagneraient les droits dont le bénéfice est soustrait par cette fraude, et des avantages semblables en résulteraient pour le commerce et l'agriculture, la falsification n'ayant lieu qu'au dépens de la production.

Il serait également utile d'atteindre les cabarets qui se placent aux barrières et à la limite de l'octroi des grandes villes, pour s'affranchir ainsi des droits considérables qui grèvent les entrées. On y parviendrait en soumettant les cabaretiers qui exercent dans un rayon donné de l'octroi des grandes villes à la même patente que les patentes urbaines de même nature, ou même en y élevant quelque peu les droits d'exercice pour profiter au fisc et aux octrois. La franchise des droits assis sur une consommation inutile et dangereuse mérite d'être restreinte le plus possible ; il vaudrait mieux diminuer d'autant les droits qui atteignent les substances alimentaires d'un usage indispensable.

D'ailleurs les cabarets situés hors de l'enceinte, mais ne s'alimentant que par la consommation de la ville limitrophe, ont d'autres inconvénients pour l'ordre public. Outre que la fraude des droits y est plus facile et plus fréquente qu'à l'intérieur, la police du village est impuissante, avec ses moyens bornés d'action, pour réprimer la turbulence des buveurs nombreux ou étrangers à la localité, ou pour surveiller les filles perdues qui viennent fréquemment hanter

Digitized by Google

ces refuges, affranchies des réglements auxquels les assujettit le séjour de la ville.

Enfin, il serait à désirer qu'on pût établir une différence pour les droits fiscaux entre les cabarets où la consommation se fait sur place et les débits d'où le vin serait acheté pour être transporté à domicile et consommé par la famille de l'ouvrier. Le stationnement dans les cabarets est dangereux. Là se croisent des paroles brutales ou obscènes, là se glissent les folles filles des carrefours, là des rixes faciles, un entraînement à boire toujours davantage, et toutes ces choses sans nombre et sans nom qui font de l'entrée dans un cabaret, d'abord un accident, ensuite un goût et une habitude, et enfin un besoin, une passion irrésistible, une manie. Mais quand l'ouvrier rapporte chez lui la modeste provision réservée à son ménage, il a droit à plus de protection. Car si le vice est prodigue autant que personnel, toute consommation qui se fait en famille est d'ordinaire plus économique et sujette à beaucoup moins d'excès. Si l'ouvrier veut consoler et égayer son existence laborieuse par un plaisir fugitif, ce doit être autant que possible au milieu des siens, sous l'œil salutaire de la famille et en le partageant avec elle. Quand au contraire il va occuper ses loisirs dans le voisinage et avec des visages étrangers, il se détache peu à peu du vrai lien de son bonheur et finit par déserter toujours de plus en plus une maison dans laquelle il ne retrouve que des reproches et des fronts soucieux.

Un autre moyen d'action considérable se trouve dans les réglements municipaux qui ont, pour la police des cabarets, une influence plus opportune, plus commode que la loi elle-même, et plus appropriée à la nature des choses. Un maire pouvant chaque jour et à son gré modifier, suspendre ou abréger les réglements de police, il lui est loisible de tenir compte des exigences successives que peuvent

Digitized by Google

amener les époques, les mœurs ou la composition de la population qu'il administre. Il peut aussi entrer dans une foule de détails utiles et essentiels dont la minutie relative serait au-dessous de la dignité du législateur. Enfin, n'agissant que sur une échelle moindre, et pour si peu de temps qu'il lui plaît, il est libre de tenter un essai, sachant qu'il pourra y renoncer sur-le-champ s'il se révèle un inconvénient dans la pratique, et lui donner de l'extension en cas de succès. Les arrêtés des maires et des préfets sont en cette matière le plus sûr moyen d'éclairer, de sonder et de préparer la voie dans laquelle le législateur pourrait entrer, fort de l'expérience conquise par ces précédents.

Le maire de la ville de Metz a donné l'exemple d'une innovation louable et utile en défendant aux cabaretiers de recevoir les mineurs de seize ans, s'ils n'étaient accompagnés de leurs surveillants légaux. Il serait bon aussi de mettre à profit certaines dispositions pratiquées avec succès dans d'autres localités, par exemple d'interdire dans les cabarets les jeux de dés, de cartes ou de hasard, de défendre aux cabaretiers de recevoir en gage ou en paiement les vêtements des buveurs, et surtout leur livret ou passeport, abus donnant lieu à l'arrestation de tant de malheureux qui subissent une longue détention préventive avant que leur identité ait pu être constatée.

Dans les grandes villes on s'occupe avec raison de réglementer les professions des boulangers, des bouchers, et même une foule d'autres intéressant beaucoup moins l'ordre public. On limite le nombre de ceux qui pourront pratiquer ces métiers; on subordonne leur exercice à une admission préalable de l'administration, ou on l'entoure dans l'intérêt public d'une foule d'assujettissements et de restrictions. Il est étrange qu'on oublie presque toujours de s'occuper de la profession des cabaretiers, celle qui peut-être doit le plus éveiller la sollicitude d'une administration vigi-

Digitized by Google

lante. Que de bien à faire, que de malheurs à prévenir sans péril et sans qu'il en coûte la moindre dépense! Combien de malheureux n'avons-nous pas vu jetés à la suite d'une nuit d'orgie sur les bancs de la cour d'assises ou des tribunaux correctionnels, qui seraient peut-être restés irréprochables, si l'autorité remplissant son devoir avait rédigé des réglements sages ou tenu la main à l'exécution de ceux qui existent. Mais on tolère trop dans les campagnes l'oubli des réglements, souvent même leur violation notoire est autorisée. Parfois le maire ou l'adjoint est lui-même cabaretier, ce qui engendre des abus faciles à concevoir.

Une des dispositions réglementaires qu'on pourrait considérer comme la plus utile, serait de prévoir et de prévenir la circulation dans les rues et lieux publics en état d'ivresse notoire. Une réprimande publique et une amende minime pour la première fois, un emprisonnement d'un à trois jours en cas de récidive, sont des peines légères, mais elles pourront suffire pour avertir et arrêter à temps sur le penchant de l'abîme celui qui n'a pas encore contracté l'habitude incorrigible des cabarets. D'ailleurs la sécurité publique y a un tel intérêt qu'on peut s'étonner à bon droit de l'insouciance existante à cet égard; on rencontre dans les rues des hommes chancelants d'ivresse, effrayant les femmes et les enfants, menaçant les passants de leur chute ou de leur contact immonde, les scandalisant par des propos grossiers ou obscènes, exposés eux-mêmes à se blesser ou tout au moins à endommager l'unique vêtement qu'ils possèdent. C'est mal comprendre la dignité de l'homme, ce n'est pas respecter son semblable, que de tolérer sans obstacle le spectacle journalier de cette affligeante dégradation.

Enfin on peut poser comme constant qu'un moyen de combattre l'ivrognerie encore plus efficace que ceux que nous venons d'énumérer, résulte de l'influence que peut donner

Digitized by Google

aux chefs d'ateliers et même, en certains cas, à l'administration sur les amusements, la discipline et les mœurs des ouvriers, une direction éclairée et conforme à d'honorables exemples.

CHAPITRE IV.

De l'occupation des loisirs du peuple.

Les ouvriers prennent les plaisirs qui leur tombent sous la main, n'ayant ni le temps ni le discernement nécessaires pour faire un choix. Il faudrait penser pour eux, et les entourant de la même prévoyance que l'enfant, mettre le bien à leur portée. Sans quoi, s'ils ne trouvent que le mal, ils ne se feront pas scrupule de s'y prendre, faute de mieux, et s'accommoderont de la débauche et du cabaret, tout comme peut-être ils se seraient accommodés d'un autre passe-temps moins funeste, si chemin faisant ils l'avaient rencontré.

Les cabarets, les spectacles et les bals publics nocturnes sont des divertissements populaires également dangereux; nous avons déjà parlé des premiers.

Un observateur attentif, ne marchant qu'à l'aide d'observations positives, a signalé, dans un mémoire soumis à l'Académie des sciences morales et politiques, tout ce que les spectacles avaient de dangereux à Paris pour la classe laborieuse, l'impétuosité avec laquelle les adolescents se portaient à ce plaisir, se procurant par toute espèce de moyens de l'argent pour satisfaire ce penchant, qui bientôt en amenait à sa suite d'autres pareillement funestes. Et pourtant les villes de province s'imposent d'énormes sacrifices pour accorder des subventions aux théâtres, pendant qu'on laisse en souffrance des besoins d'une bien autre importance. Nous n'aborderons pas ici la question de la moralité

Digitized by Google

des spectacles, discussion qui demande beaucoup de sobriété, de ménagement et de sagesse, si l'on ne veut dire que des choses praticables et sensées; si c'en était ici le lieu, nous pourrions démontrer que, même en accordant à l'importance et à l'utilité des arts scéniques une part aussi large qu'on voudra, il existe pour les soutenir des moyens simples, plus sûrs et plus efficaces que des subventions qui ne les empêchent pas de végéter misérablement. Bornons-nous à signaler que ces allocations violent manifestement, si ce n'est la lettre, tout au moins l'esprit des lois si judicieuses, qui regardant les spectacles comme une matière éminemment imposable, les ont frappés de l'impôt du dixième en faveur des hospices communaux. Suivre une marche directement contraire, se charger de cet impôt en le reportant sur les octrois, les grever, en sus, d'une allocation en faveur des directions théâtrales, c'est prendre sur la subsistance nécessaire du pauvre pour exonérer d'autant celui qu'à tort ou à raison le législateur avait entendu imposer.

Pour ce qui est des bals publics nocturnes, des grandes villes ils se sont impatronisés dans les villages et les hameaux. Les nuits d'hiver s'y passent en orgies de toute nature, et l'ivresse y donne la main à la débauche. L'argent manque pour acheter du pain, mais il ne manque pas pour suffire à ces fâcheux désordres, qui portent la désolation dans les familles, en attendant que l'administration veuille bien y porter remède, ce qu'elle peut faire par des réglements administratifs.

Voilà les désordres à éviter; quant aux divertissements qui ont le double mérite de procurer un délassement honnête et d'être sans danger pour les bonnes mœurs, il faut à cet égard se garer de rêves et d'utopies qui auraient l'inconvénient d'être singuliers ou peu praticables. On ne saurait mieux faire sous ce rapport que de s'en remettre

Digitized by Google

aux leçons de l'expérience; d'imiter et de propager ce qui a été tenté avec succès dans plusieurs grands établissements industriels, par exemple à Vesserling, à Mulhouse et à Seraing. Dans plusieurs fabriques on donne à chaque famille d'ouvriers la jouissance d'un petit jardin dont la culture procure une récréation paisible, et en même temps salutaire en amenant à stationner longtemps au grand air celui qui en est trop longtemps privé dans les ateliers. Quelques-uns établissent des bibliothèques pour les ouvriers, des gymnases pour les enfants et les adolescens, ou des jeux adaptés aux mœurs du pays. Il est louable le citoyen qui, s'investissant d'une magistrature populaire, se posant plutôt en ami qu'en maître de ses ouvriers, s'adonne à leur amélioration avec un zèle profitable à la société et digne de la reconnaisance du pays. On ne saurait trop encourager ces efforts, et il est grandement à regretter que le gouvernement ne cherche pas à en propager l'exemple en leur donnant une éclatante approbation.

Ainsi, c'est certainement une grande chose que de réunir dans une exposition quinquennale tous les poduits de l'industrie française et de récompenser publiquement le commerçant le plus actif ou le plus ingénieux. Mais quel bel et digne complément ce serait de cette solennité nationale, si le rapport, à côté des éloges sur la mise en œuvre des matières premières, signalait aussi les améliorations introduites par tel ou tel fabricant dans les mœurs et le bien-être des ouvriers, et les sacrifices faits pour arriver à ce but; si après avoir préconisé l'heureux spéculateur, il louait aussi l'industriel bienfaisant qui s'établissant comme un père au milieu de la famille de ses ouvriers, étend à ses enfants adoptifs une bonne partie des soins que le plus grand nombre réserve pour ses machines et ses produits. J'ose dire qu'une décoration donnée publiquement à ces titres par la main royale ne siérait pas plus mal sur le

Digitized by Google

cœur d'un tel homme que celle qui apporte à d'autres l'honneur en récompense de la richesse.

L'administration pourrait peut-être aussi par un autre côté tenter les résultats. Les écoles lui donnent les mêmes moyens d'action sur les adultes que les ateliers en fournissent à leurs chefs sur les hommes faits. Là par exemple peut se trouver facilement le noyau de bibliothèques populaires. Les écoliers qui ont terminé leurs classes pourraient être admis à fréquenter, pendant les cinq ou six années qui suivent, une bibliothèque établie dans l'école, bibliothèque dont l'instituteur serait le gardien et dans laquelle se trouveraient des livres de morale et aussi des ouvrages utiles aux applications industrielles, ouvrages qui seraient lus sur place ou emportés à domicile. On pourrait même, comme moyen d'émulation, et parce que toute chose qui n'est pas ouverte à tous est plus désirée, n'y admettre que ceux des élèves qui auraient terminé leurs classes avec des témoignages de bonne conduite et d'application. S'il y avait un gymnase ou un préau annexé à l'école, ces anciens élèves pourraient s'y livrer aux jeux ou à la conversation aux heures autorisées pour la fréquentation de la bibliothèque.

Dans les écoles aussi, on peut tirer pour ce but le plus grand parti de la musique; non pas de cette musique qui peuple les orchestres d'artistes faméliques, la scène de choristes dissolues et les carrefours de ménestrels suspects et vagabonds, mais de cette musique vraiment populaire, qui est un noble délassement pour un nombre considérable d'exécutants, comme les sociétés d'harmonie de Belgique et le magnifique établissement de l'Orphéon de Paris peuvent en donner des exemples. Quoi de plus intéressant et de plus beau qu'une nombreuse réunion de peuple, dont une partie exécute d'une manière satisfaisante et avec l'harmonie d'un vaste ensemble des morceaux de musique

Digitized by Google

vocale ou instrumentale, pendant que l'autre partie écoute avec d'autant plus d'intérêt que les exécutants sont les enfants ou les frères des auditeurs, et que la famille se trouvant là toute entière met ses joies en commun. C'est une manière heureuse d'occuper les loisirs sans les mêmes dépenses, les mêmes dangers que les spectacles, et en adoucissant en même temps ce qu'une existence laborieuse et rude peut laisser dans les mœurs d'âpre et de grossier. Il est vrai que nous n'avons pas chez nous ces admirables chants populaires allemands qui enseignent d'une manière si poétique, si touchante, la religion vraie, la pitié pour le plus pauvre que soi, le courage dans le travail, la patience dans les peines et l'attachement au foyer domestique. Littérature du pauvre, plus noble, plus attachante, plus prenant au cœur que le clinquant lyrique, ou les produits désordonnés dont nous dote un orgasme poétique surexcité. Toutefois on peut espérer que ce vide sera en partie comblé, grâce à une auguste princesse qu'un immense malheur a si bien initiée au secret et à la sympathie des souffrances, grâce également à M. de Salvandy, signataire de l'ordonnance qui a ouvert un concours à ce sujet.

CHAPITRE V.

De l'esprit à apporter dans l'amélioration du système pénitentiaire.

Nous venons de rechercher comment on devait répandre la moralité parmi le peuple et se préoccuper même de ses plaisirs et de ses amusements, pour en écarter les occasions de corruption, tout en lui procurant un repos et des distractions qui consolent ses soucis et réparent ses forces. Mais au-dessous de cette couche de misère et d'ignorance, dans le

Digitized by Google

sentier le plus délaissé de la société, il existe une classe nombreuse pour laquelle la lumière morale a cessé de briller, et qui assise dans les ténèbres les plus épaisses, semble faire un monde à part, monde de douleurs et d'abjection. Il reste à parler de ces coupables frappés par les lois, qui, sortis des prisons et des bagnes, rentrent chaque année par milliers dans la société, et y séjournent en ennemis, aigris et repoussés, jusqu'à ce qu'une nouvelle condamnation fasse justice d'un nouvel attentat. Eux aussi sont dignes d'intérêt, car sans examiner si parfois le fardeau n'a pas été trop lourd et si la faiblesse humaine n'a pas dû fléchir sous son poids, on peut dire que là même il y a encore beaucoup à espérer, et que chez eux à force de zèle et de patience on peut retrouver et ranimer ce restant de chaleur morale que recèle le cœur de l'homme le plus perverti. Entre un grand nombre d'exemples, nous nous bornerons à citer les suivants.

Dans une communication à l'Académie des sciences morales et politiques, le célèbre docteur Chalmers rapporte que dans la prison de Newgate, les prisonniers pour dettes n'étaient nourris, ni par l'état parce que le roi n'était pas la partie poursuivante, ni par les créanciers, puisque n'étant pas débiteurs ils n'avaient rien à payer. Quelque respectables que soient les vieilles coutumes de la très-glorieuse constitution d'Angleterre, il paraît néanmoins peu compatible avec la nature de l'homme de vivre sans manger, et ce conflit négatif devait mettre en péril la vie des débiteurs. Mais les criminels de Newgate, plus humains que la loi, se cotisèrent et prélevèrent sur une portion d'aliments insuffisante pour eux-mêmes, de quoi soutenir l'existence de leurs malheureux codétenus, qui ne jouissaient pas du privilége de la nourriture réservé aux seuls malfaiteurs.,

En France, on connaît les prodigieux résultats de la colonie de la Mettray et les restitutions nombreuses opérées

Digitized by Google

à la suite des retraites religieuses dans les maisons centrales. Mais ce qu'on ne peut dire sans en être touché, c'est que les réclusionnaires de Melun, lors d'une retraite prêchée par le respectable abbé Laroque, sollicitèrent comme une grâce de l'administration, la faveur d'ouvrir parmi eux une souscription en faveur des pauvres.

J'ai choisi ces exemples parmi les autres pour montrer combien la bienfaisance et l'humanité ont des attaches profondes dans le cœur de l'homme et quelles ressources on peut en tirer. C'est cette corde qu'il faut solliciter, car c'est là que se retire tout ce qui reste de vie dans le cœur de l'homme le plus corrompu, et chez lequel le sentiment qu'on croit le plus vivace, celui de l'honneur lui-même a entièrement péri. Dans ce sol maudit, qui ne porte plus que des fruits d'amertume et de désolation, la miséricorde et la mansuétude peuvent cependant encore trouver à prendre racine, et parfois à donner une récolte inespérée. C'est par suite de cette conviction et sous l'empire de ces sentiments que les idées suivantes vont être énoncées.

De l'emprisonnement.

Dans notre système pénal, aussitôt qu'elle a été prononcée, la peine reste fixe et invariable. C'est une dette qui est à payer sans augmentation ni atermoiement. Une fois qu'elle a parlé, la loi se retire et se courbe devant son œuvre, ne se croyant plus le droit d'y retoucher. Marquée comme d'un sceau de fatalisme, la sentence s'exécutera, quoi qu'il arrive et dans son entier, sans qu'on puisse y ajouter ou retrancher.

Il est vrai que le droit de grâce existe, mais ce droit suprême de révision et d'annulation par le fait de la chose souverainement jugée, n'est et ne doit être qu'un remède d'un emploi rare et extraordinaire. Il ne peut suivre les criminels dans tous les temps dans tous les lieux, à toute

Digitized by Google

heure, s'identifier à la peine et s'incorporer avec elle. Exercé plus fréquemment que sa nature toute particulière ne le comporte, il donnerait lieu à des inconvénients très-graves que je ne veux pas développer ici. Et pourtant, même dispensé de cette manière, ce remède n'aurait pas encore été assez fréquent ni assez efficace.

L'élasticité de la peine peut seule selon nous réaliser ce but désirable. On y trouverait une grande équité, de grands avantages et de puissants moyens de moralisation. Pour formuler cette pensée, nous proposerions que toute peine d'emprisonnement pût être, pendant sa durée, augmentée ou diminuée d'un dixième au plus, par des arrêtés de commission de surveillance, homologués par le tribunal en la chambre du conseil, le tout conformément à des réglements d'administration publique qui seraient rendus à cet effet.

Rien en cela n'offenserait la plus stricte justice. L'intensité du châtiment ne doit-elle pas être proportionnelle à son efficacité? Si la peine a pour but de moraliser, pourquoi faire abstraction du résultat, et n'établir aucune corrélation entre la cause et l'effet? Les crimes et délit proviennent d'infirmités et de maladies morales qu'il s'agit de guérir ou d'atténuer; or quel médecin arrête à l'avance invariablement son traitement en s'interdisant de tenir compte des éventualités de l'avenir?

Pourquoi le passé, le triste passé, peserait-il seul sur le condamné d'une manière fatale et irrévocable? C'est surtout de son présent et de son avenir qu'on doit l'occuper. Il faut qu'il ait chaque jour à ses côtés pour le contenir l'espérance et la crainte, qu'il sache qu'il dépend quotidiennement de lui d'aggraver ou d'améliorer sa situation. Le châtiment doit être pour ces esprits aveuglés une figure visible de la divine Providence qui nous surveille et nous conduit pas à pas, nous imputant chacune de nos moindres actions à miséricorde ou à justice.

Digitized by Google

Ce serait là un puissant moyen de discipline. Car cette pensée serait à chaque instant présente à l'esprit du condamné que sur dix jours de captivité, il peut en gagner un par sa bonne conduite ou en perdre un par sa faute. En conquérant ainsi heure par heure des jours de grâce qu'il ne devrait qu'à ses efforts, il se releverait à ses propres yeux, et prendrait l'habitude de tourner ses regards vers le bien. Une destinée fixe et irrévocable favorise l'abattement et le désespoir que la captivité n'est que trop propre à engendrer. Un stimulant qui serait à la fois moralisant, favorable à la discipline, et toujours présent à l'esprit du condamné, serait donc un élément de bonne administration dont il n'y a aucun avantage à se priver.

De l'emprisonnement éventuel.

Une idée rentrant dans le système qui vient d'être énoncé serait celle d'admettre un tempérament à la peine d'emprisonnement lorsqu'elle n'excéderait pas un mois de durée.

Dans ces cas, l'emprisonnement a souvent plus d'inconvénients que d'avantages. Une peine aussi courte n'a pas le résultat d'une détention plus longue, qui est de mettre le coupable hors d'état de nuire, de prévenir ainsi de nouveaux délits, et de donner de la sécurité à la société par la disparition durable du malfaiteur. Elle perd alors le caractère préventif pour être exclusivement répressive, et l'on peut dire dans cette circonstance ce que les Romains disaient en général de la peine de la prison: *Carcer non ad continendos, sed ad puniendos homines.*

En outre, alors, la nature du châtiment humilie et démoralise souvent le condamné plus que ne le comporterait une peine aussi peu grave et un délit aussi léger. En effet, une fois que la prison s'est refermée sur un condamné, dans son esprit comme dans celui de ses concitoyens, une

Digitized by Google

partie notable de son honneur a disparu. Il a reçu une sorte d'initiation à la vie des malfaiteurs, et s'est trouvé vivant en communauté avec eux. Ce premier pas franchi, il n'a plus une confiance aussi solide en lui-même, ni une frayeur égale d'un châtiment dont il a avalé la première et la pire amertume. Il rentre ensuite dans sa famille, mais ce n'est plus le même homme, ni à ses yeux, ni à ceux des siens ; car il a vécu avec des criminels, il a franchi ces portes *par lesquelles on va au milieu d'une race perdue,* au seuil desquelles on laisse en entrant son espoir et son honneur. Oh! pitié, pitié pour lui, si vous savez que son âme reste ouverte aux bons sentiments. Dans ce cas, ne le rendez pas pire qu'il n'est, et n'écrasez pas le roseau à moitié brisé. Permettez-lui plutôt de laver sa faute, de racheter le mal par son repentir, et forcez-le par la peur du châtiment à se réfugier plus avant dans le bien pour effacer le souvenir et l'erreur d'un moment.

Je proposerais que, lorsque la peine n'excède pas un mois d'emprisonnement, les tribunaux puissent, s'ils le jugent opportun, ajouter dans le jugement de condamnation que cette peine ne sera exécutée qu'éventuellement. Dans ce cas, l'arrestation ne pourrait avoir lieu que par suite d'un avis du tribunal rendu avant la prescription quinquennale en la chambre du conseil, eu égard à la conduite du condamné depuis le jugement. Si pendant deux années consécutives, cette conduite avait été irréprochable, le condamné serait déchargé de la peine par jugement préparé en chambre du conseil, et prononcé ensuite en séance publique. Il pourrait même, dans ce cas, être réhabilité et la condamnation être réputée non avenue.

Par là, pour les fautes légères, la loi punirait en père qui même en frappant désire épargner ses enfants. La peine serait un remède dispensé avec prudence et réserve, et non plus une exécution sans pitié ni retour possible.

Digitized by Google

La porte du repentir serait tout au large ouverte, et ceux qui s'y jetteraient y trouveraient un asile contre le châtiment. C'est mal connaître le cœur humain que de consacrer l'inflexibilité de la peine, car l'homme s'émeut surtout de l'inconnu, et aussi de ce que sa volonté peut conjurer. Dans certains cas donnés, on le corrigera plus radicalement en le laissant longtemps sous l'influence de l'espoir et de la crainte, qu'en lui infligeant un court châtiment.

D'ailleurs, outre que ce tempérament ne serait accordé par les tribunaux que dans les occasions où ils jugeraient qu'il peut être utile, il ne serait qu'une juste compensation pour les circonstances d'inégalité qui donnent une aggravation particulière aux peines n'excédant pas un mois de prison. En effet, ces peines sont subies dans les maisons d'arrêt où n'existe pas, du moins en fait, la loi du travail, qui à la fois moralise et diminue l'ennui de la captivité. Fatigués et abrutis par une stupide oisiveté, les condamnés passent leur temps dans des conversations d'autant plus fâcheuses qu'ils se trouvent confondus avec les détenus préventivement, c'est-à-dire que les grands criminels y passent deux, trois ou six mois, pendant la durée de l'instruction, et que ce séjour est beaucoup plus dangereux que celui des maisons de correction. Aussi, qu'une jeune fille aille demeurer quinze jours dans un pareil repaire avec des femmes perdues, ce sera miracle si elle n'en sort pas plus pervertie, et si le châtiment n'a pas agi dans un sens directement contraire à son but principal, la moralisation.

Enfin, les condamnés à six mois ou un an de prison peuvent, s'ils se conduisent bien, espérer de la clémence royale une réduction de peine. Mais cet espoir est interdit à ceux dont la peine est trop courte pour qu'on puisse tenir compte de leur conduite et de leur amendement.

J'ajoute que de la mesure proposée résulterait une éco-

Digitized by Google

nomie considérable, car un grand nombre de condamnations prononcées ne seraient pas subies, ces condamnés ayant fait entièrement retour au bien. Du reste, aucun danger ne pourrait résulter de cette innovation, puisqu'elle serait entièrement facultative, et que l'usage en deviendrait plus fréquent ou plus rare, selon qu'on y reconnaîtrait des avantages ou des inconvénients.

Du patronage des condamnés libérés.

Il est effrayant de voir les condamnés après une captivité rigoureuse, jetés brusquement et sans transition dans la société, comme dans un désert où personne ne les accueille et ne les protége; la plupart du temps sans lien moral avec d'autres êtres humains, chargés du fardeau d'une liberté dont ils ne savent que faire, et qui n'est qu'un dangereux instrument pour le mal. La surveillance est un remède stérile, ne servant qu'à les aigrir et à rendre leurs pas plus difficiles au lieu de les aider.

Pour les conduire et les surveiller réellement, il leur faut de toute nécessité une tutelle et un patronage; car ils ont non-seulement à se créer de nouveau une existence, mais encore à désapprendre le passé, et à se décharger du poids douloureux de ses souvenirs et de ses influences. Il leur faut donc une main secourable, mais ferme et solide, sur laquelle ils puissent s'appuyer. Il leur faut, entre la gêne absolue de la prison et l'éblouissement subit d'une liberté indéfinie, une transition, un état intermédiaire qui prépare et soutienne leur convalescence morale.

Pour arriver à ce but, des comités de patronage pourraient être organisés par ordonnances royales. Chaque condamné libéré d'une peine afflictive, ou de plus d'une année d'emprisonnement, serait placé pendant un temps

Digitized by Google

égal à la durée de sa peine, sous la curatelle d'un des membres du comité de patronage.

Ce curateur officieux, devant lequel le condamné serait tenu de se représenter à des époques déterminées, devrait aider le condamné libéré de ses conseils, de sa surveillance et de son appui, pour lui procurer du travail et des ressources. Par là cesserait cet abandon douloureux et absolu du condamné, objet universel de mépris et d'effroi, et marchant seul au milieu de tous sans inspirer de sympathie à personne. Mais le patronage ne serait qu'une conception stérile et sans portée, s'il n'était soutenu par une autorité réelle et efficace. Pour y arriver, le condamné libéré devrait être assimilé, pour la direction de sa personne et de ses biens, au mineur émancipé. Ainsi, au lieu de consommer en quelques journées d'orgies le pécule acquis par le travail de la prison, cet argent lui serait remis en un livret de la caisse d'épargne dont il ne pourrait toucher le capital sans l'autorisation de son patron. S'il se refusait au travail, s'il continuait obstinément à se livrer au vice, il pourrait être détenu comme le mineur sur la provocation du patron, et l'arrêté du comité de patronage homologué par le président du tribunal.

Au moyen de cette triple garantie prévenant toute possibilité d'abus, le condamné n'aurait aucunement à se plaindre, car il est assurément très-légitime d'imposer à titre de peine l'état tutélaire de minorité à celui dont la débilité morale surpasse celle de l'enfance, à celui qui est, beaucoup plus que le mineur, inhabile à se conduire et dangereux pour la société. Il n'y aurait aucunement aggravation de peine, car cet état de dépendance et de liberté précaire ferait lui-même partie de la peine, serait pour le juge un des éléments d'appréciation dans la fixation de la durée de l'emprisonnement, et serait nommément infligé à titre pénal par l'une des dispositions du

Digitized by Google

jugement. La peine se diviserait ainsi en deux périodes, l'une pendant laquelle le condamné serait privé de plein droit de sa liberté, quelque exemplaire que pût être sa conduite; l'autre durant laquelle il pourrait en être momentanément privé après un sérieux examen, et avec les précautions les plus grandes, si cette conduite était intolérable. Il y aurait donc, tant pour la sécurité de la société que dans l'intérêt même du condamné, une époque d'épreuve et d'une transition raisonnable, entre la servitude de la peine et la restitution intégrale des droits appartenant au citoyen irréprochable. Dans l'ordre moral, tout changement considérable doit, pour tourner à bien, être ménagé avec prudence, et devenir l'objet de préparations ou d'initiations successives et graduées.

Comme moyen d'émulation ou de récompense, les comités pourraient disposer de quelques secours en faveur des condamnés, ou les recommander par des certificats, abréger l'état de curatelle légale jusqu'à concurrence de moitié de sa durée totale, par une sorte d'émancipation en cas d'amendement du condamné, et même provoquer sa réhabilitation sous leur garantie avec des formes et une procédure plus simples. Enfin, il serait bon d'utiliser, d'honorer en quelque sorte ceux des libérés qui, par une régénération complète et absolue, seraient devenus des hommes nouveaux et auraient fait preuve d'un zèle véritable pour le bien, changement qui peut arriver plus souvent encore qu'on ne pense dans des âmes fougueuses et passionnées. Il faudrait tendre la main avec bonté à ces ouvriers de la dernière heure. Ceux-là seraient inscrits sur une liste de patronage, dite d'adoption rémunératoire. Ils seraient agrégés au comité et admis à ses séances et avec voix consultative. On ne s'occuperait plus d'eux que pour leur procurer des appuis, leur donner de bons conseils, et pour tirer parti, dans l'occasion,

Digitized by Google

de leurs idées et de leurs bonnes dispositions pour le bien.

De la contrainte par corps pour recouvrement des amendes et frais.

La plus grande partie des condamnés à l'amende est insolvable. Pour un très-grand nombre, cette peine se résout en une contrainte par corps qui coûte beaucoup à l'état et augmente la misère de la famille du condamné, laquelle se trouve privée du travail et de l'assistance de son chef, trop heureux s'il ne sort pas corrompu par le séjour oisif et funeste de la maison d'arrêt. Les contraintes par corps sont d'ailleurs requises par les receveurs de l'enregistrement, de forme et sans le discernement si important en pareille matière. Il arrivera, par exemple, que l'arrestation aura lieu dans les circonstances les moins convenables, comme une maladie du débiteur ou de l'un de ses proches auquel il est indispensable, ou bien plusieurs années après le délit, lorsqu'il est oublié, que le coupable s'est entièrement amendé, et qu'une détention momentanée peut lui faire perdre la position qu'il occupe.

Il serait également avantageux pour les condamnés, pour le trésor et pour l'ordre public que les débiteurs d'amende s'élevant à moins de 20 francs ou de frais de justice criminelle, pussent être admis à acquitter ces frais ou amendes par des journées de travail, soit sur des routes départementales ou communales, soit au service d'établissements publics déterminés, le tout selon des règles et des formes tracées par des ordonnances royales qui pourraient laisser certains détails à la disposition des préfets ou des conseils généraux.

Il y aurait ainsi bénéfice pour l'état qui recouvrerait beaucoup plus d'amendes, bénéfice pour les départements

Digitized by Google

qui auraient à payer moins de journées de prison, et enfin bénéfice pécuniaire et moral pour le condamné et sa famille. L'emprisonnement deviendrait une chose plus grave et de plus de conséquence, n'étant plus prodigué comme moyen fiscal de recouvrement.

Telles sont sur ces points les pensées que m'ont suggérées de longues réflexions et l'étude du cœur humain aussi attentive qu'il m'était donné de le faire. J'ai cru qu'il importait de donner à la justice une âme et des entrailles, même dans l'exécution du châtiment, qu'il fallait rechercher avec soin et ranimer toute étincelle de sentiments généreux dans le cœur des condamnés, les rendre par chaque jour de captivité les ouvriers de leur propre sort, et pouvoir les prendre eux-mêmes à témoin que s'ils souffrent, c'est qu'ils l'ont voulu et parce qu'ils le veulent encore, ayant entre les mains des moyens d'influer directement sur la durée de leur peine. J'ai désiré que chaque fois que le condamné frappe à la porte du repentir, le pardon apparaisse et lui dise: Me voici; que dans certains cas, la réconciliation rende le châtiment superflu, le remplaçant par un effet meilleur et plus durable. La miséricorde et la bonté ne doivent jamais être absentes des lois criminelles. Elles tempèrent et tournent à bien l'effet de la force. Bien plus, elles permettent de déployer sans inconvénients, dans les cas nécessaires, un degré plus grand d'énergie et de rigueur, parce que cet esprit de mansuétude ôte à la force tout caractère de dureté, et ne laisse plus voir qu'une loi de nécessité imposée par celui-là même qui doit la subir. Une fermeté inébranlable, une douceur et une bonté manifestes, c'est ainsi que Dieu gouverne les hommes, et c'est ainsi qu'ils doivent à leur tour gouverner ceux sur lesquels, soit la fortune, soit l'instruction, soit l'autorité, leur ont départi quelque moyen d'influence.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Des devoirs des classes aisées envers les classes pauvres.

Ici je sens que le terrain devient à chaque pas plus périlleux et plus glissant. Si la vérité n'est pas tue, si elle passe le front haut et sans se courber devant aucune idole, alors tout en ayant à cœur de n'offenser personne, on encourt pourtant le blâme commun, et l'on se heurte à toutes les pierres du chemin. Il faut, si l'on veut rester soi et vrai, traverser cet infranchissable défilé dont parle Byron :

The consequence of being of no party
Y shall offend all the parties.

Qu'importe, après tout, et à Dieu ne plaise qu'en un pareil sujet je me cherche moi-même, ou que je rebrousse chemin devant des craintes que j'ai méprisé de concevoir.

Avant d'entrer en matière, on doit cette louange à notre époque que, mieux que celles qui l'ont précédée, elle comprend le pauvre et ses douleurs ; qu'elle s'occupe d'y apporter des soulagements, et que là se porte en grande partie le travail et le courant des esprits. Gardons-nous toutefois de croire qu'il y ait exagération dans ce sentiment, comme on l'entend souvent répéter, même par des personnes raisonnables. Vous voyez bien des gens s'étonner de bonne foi qu'il y ait encore tant de malheureux après tant de sacrifices faits en leur faveur. Ils récapitulent le grand nombre de cotisations par lesquelles on fait appel à leur générosité, ils signalent l'importunité de ces impôts prétendus volontaires, et tout en approuvant le bien qui se fait, ils pensent qu'il y a au fond de tout cela beaucoup d'engouement, comme une sorte d'affaire de mode et de

Digitized by Google

prétention, et que le temps rabattra beaucoup de toutes ces exagérations.

Ces idées sont une erreur. Sans aborder ici la triste et facile démonstration de l'insuffisance des secours comparativement aux besoins, on peut dire que loin de décroître ce mouvement ne fera que grandir, et que tout esprit sage et généreux doit s'empresser de s'y associer. Car, comme l'a dit l'illustre Portalis l'ancien: *Le bien naît du bien.* Plus on aura conquis l'intelligence du pauvre et de ses misères, plus on aura étudié ses besoins et les vices qui en sont la suite, et plus la charité grandira, plus ce vaste embrasement s'augmentera.

Ce mouvement est trop dans la nature et la vocation de l'homme, il a trop sa raison d'être pour cesser d'exister. C'est la sève qui circule, c'est le sang qui cesse de se figer et qui se porte aux extrémités. C'est, en un mot, la volonté de Dieu qui se fait, c'est sa loi qui marche à son accomplissement et c'est nous qui sommes poussés par lui dans cette voie.

Car enfin, suivant le principe posé par le duc de Larochefoucault-Liancourt devant une de nos assemblées politiques, et adopté par elle: *Tout homme a droit à sa subsistance.* J'oserai même aller plus loin et dire: Tout homme à droit à une existence morale et combien n'en ont pas? Combien de vos créatures, ô mon Dieu, nées au milieu du vice et de la pauvreté, fléchissent toute leur vie sous le poids d'un double misère, et n'ont pour ainsi dire qu'une trainée d'opprobres qui sépare leur tombe de leur berceau!

Pour pourvoir à tant de besoins matériels et moraux, les classes riches n'ont pas le seul devoir d'aider les classes pauvres de leur superflu, c'est là on peut presque dire la moindre de leurs obligations. Ce n'est pas assez de faire l'aumône, a dit J.-J. Rousseau, faites la charité. Tous les soins, toute la protection dont on entoure l'enfance sont dus

Digitized by Google

aux classes pauvres. On ne peut pas toujours donner, mais toujours on peut et on doit aider la faiblesse et l'ignorance de ses soins, de ses conseils, de ses exemples et de ses sympathies.

Les dons de la fortune ou de l'esprit ne sont pas, pour celui qui les possède, un bénéfice qu'il ait le droit de disperser au vent de ses désirs et de ses passions. Toutes ces forces sociales départies pour le peuple et à cause de lui, doivent être employées à son profit.

Et c'est là, s'il est permis de le dire, le défaut et la plaie de notre époque. Certes jamais n'ont moins manqué ni les lumières, ni l'activité et les intentions généreuses. Mais les générations qui suivront demanderont compte à la nôtre de l'emploi de ces facultés, et de toutes ces folles discordes qui les neutralisent. Dans chaque parti vous voyez des hommes qui brillent par leur énergie ou leurs talents, user leur vie en efforts incessants pour nourrir une polémique stérile, sans que le peuple recueille rien de tout ce fracas, si même de chaque côté nous ne lui soufflons pas nos passions, et si nous ne cherchons pas à l'enivrer de nos propres colères. Il y a plus que jamais lieu de répéter ces paroles remarquables de Bossuet : *Malheur à la connaissance stérile qui ne se tourne pas à aimer.* On blâme avec raison le moyen-âge, son intolérance religieuse, et sa scholastique aussi intraitable qu'inutile. Je ne sais si ceux qui nous succéderont loueront davantage notre intolérance et notre scholastique politique, ces dissertations sans fin sur la définition et la nature des pouvoirs, ou l'éternel amusement des déclamations du forum et des joutes oratoires de parleurs éloquents.

Et pour la plus grande gloire de toutes ces belles choses, chacun endosse la livrée d'un parti lui engageant son indépendance, ses actions et quasi sa faculté de penser. Dans ce champ stérile, labouré par la discorde, naissent et

Digitized by Google

croissent à l'aise, les exagérations, les aigreurs, les folles visions, et toutes ces pauvretés des partis qui rétrécissent les esprits les plus généreux, faussent les jugements les plus sages et détournent les plus nobles facultés de l'utile emploi qui leur était assigné. Par suite de cet interminable va et vient, de ce flux et ce reflux d'intrigues qui font remonter la lie à la surface avec toutes ces fausses consciences, cette morale large et aisée que se font les partis avides de succès à tout prix, absolvant les moyens par le but, les idées de probité se déplacent, la conscience publique s'égare et le corps social se dissout.

Et c'est là pourtant (cause profonde de découragement pour ceux qui considèrent et qui méditent), c'est là tout ce que le peuple gagne à ces laborieux enfantements, c'est là qu'aboutissent toutes les conquêtes de l'esprit humain, toutes les splendeurs de la civilisation. Il se forme des ténèbres de plus en plus épaisses, une nuit morale s'établit, et les esprits fatigués tombent dans le sommeil du scepticisme, ou les rêves étranges de systèmes fantastiques, trop heureuxsi un réveil funeste et soudain ne viendra pas déceler la chute dans l'abîme ouvert et profond.

Aussi bien, toutes ces disputes s'évanouiront un jour, et tout ce fracas s'éteindra dans le silence. Ils ne plaisent pas également à tous, ces débats si considérables et si vains, beaucoup, n'en doutez pas, sont, sans le témoigner, fatigués de cette atmosphère lourde et épaisse, imprégnée de passions mauvaises, et aspirent à rencontrer un air plus pur, un ciel plus serein. Que ceux-là donc oublient l'enrôlement et l'étroite discipline des partis, leurs rancunes et leurs courroux obligés, qu'ils emploient ce besoin d'activité qui caractérise notre époque, non à poser en acteurs sur la scène politique, mais à rapprocher les esprits, à soulager les misères, à s'instruire des détails sans nombre et pleins d'intérêt que soulève cette véritable science, et

Digitized by Google

surtout à en mettre en pratique les préceptes et les résultats. Le patriotisme n'y perdra pas, car il ne consiste ni dans une orthodoxie exclusive et ombrageuse, ni dans le fractionnement de la grande et commune famille en hordes ennemies. Loin de toute cette préoccupation des formules politiques, creusez plutôt les fondements de l'édifice, asseyez-lui une base large et solide, donnez au peuple une existence laborieuse mais douce et paisible, ingéniez-vous à l'éloigner de la débauche et des excès, enseignez-lui, par les paroles, par l'exemple, par toutes les ressources de votre imagination, la religion, la paix, la droiture et la moralité, et après cela dormez en repos, votre politique sera toute trouvée; vous aurez résolu l'insoluble problème et conquis à la fois l'ordre et la liberté. C'est là le meilleur moyen de relier les classes riches et les classes pauvres, de fortifier la raison commune, de dissiper les préjugés, et de faire apparaître claires et brillantes des vérités méconnues, parce que chaque parti ne les juge que d'après ses illusions d'optique et le mirage trompeur de ses passions.

Tous ne peuvent pas affronter la même politique, conquérir la célébrité et se faire inscrire au nombre des Gracques ou des Coriolans. Mais il n'en est aucun, quelque humble que soit son lot, qui ne puisse sans peine se faire une mesure plus pleine, un rôle plus noble, plus utile et plus indépendant. Certes un homme d'état habile ou heureux, un chef de parti disert ou énergique ont une grande part dans l'admiration publique, mais celui-là est peut-être non moins bon citoyen qui verse le baume d'une parole douce et conciliante sur les blessures des discordres politiques, qui ressent vibrer dans son propre cœur toutes les cordes douloureuses qui s'ébranlent autour de lui, et approche une main qui ne soit pas trop brusque et rude pour soutenir le pauvre chancelant. D'autres

Digitized by Google

sans doute seront plus renommés et plus puissants; mais lui, s'il est resté simple dans sa droiture, fidèle dans son dévouement, si celui qui a franchi tremblant le seuil de sa porte il le renvoie plus aise et le cœur plus léger, s'il a pu sur son chemin sécher quelques larmes, et sur des joues flétries faire renaître un sourire depuis longtemps oublié, il n'aura rien à envier à personne, et il devra préférer une vie obscure à tout le clinquant des tréteaux.

Toutes ces vérités sont simples et communes, mais on ne saurait les proclamer trop haut ni trop souvent. Elles n'ont qu'à gagner à se répéter sous toutes les formes et à solliciter tous les esprits. Leur intérêt est d'ailleurs immense, et je regarde que c'est un des points de vue les plus décisifs de la question du paupérisme. Toutes ces forces énormes que les partis absorbent pour se tenir mutuellement en échec, sont autant de pertes pour la civilisation, autant de vols faits à l'humanité.

Oh ! puisse ! puisse un jour, la patrie en deuil, et si longtemps attardée dans ses misères et ses douleurs, obtenir enfin de ses enfants grâce et pitié de tous ces déchirements et ces débats. Que la trêve de Dieu puisse se glisser dans ces querelles, et le pauvre en recueillera amplement le fruit, et on lui rendra ainsi une faible partie des loisirs et des avantages qu'il nous fait par ses sueurs.

Pour moi, bien souvent, obsédé par ces pensées qui sont en moi une foi profonde et comme une sorte de religion, j'ai ardemment désiré, et en aucun jour je ne cesserai de désirer que des mains plus fortes et plus sûres combattant cette guerre civile des intelligences, et qu'un bras puissant frappant ce dur et immobile rocher, en arrache la source vive et pure qui rafraîchira les cœurs desséchés par le souffle de la passion.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Du travail et de la nécessité d'en procurer les moyens.

Si quelque chose a pu rendre vains les efforts si persévérants et si considérables de la bienfaisance, et augmenter le malaise social, c'est évidemment cette préoccupation générale et constante qui fait de l'aumône le principal et l'unique remède de la pauvreté, qui arrive ainsi à étendre et consolider les besoins au lieu de les diminuer, et à rendre la maladie chronique et incurable en ne lui opposant que de stériles palliatifs. Si toute la somme d'efforts et de sacrifices qu'on a accumulés pour multiplier les secours avait été employée à procurer du travail, évidemment les résultats eussent été plus importants. L'aumône, remède souvent utile et indispensable, est plus souvent peut-être encore un véritable mal, tant parce que ceux qui la méritent le moins sont précisément les plus audacieux et les plus habiles pour s'en assurer le profit exclusif, que parce qu'elle engourdit au lieu de stimuler, et qu'elle ravale à ses propres yeux celui qui la reçoit, au lieu de le relever dans sa dépression. Le travail est pour tout homme un droit et un devoir; c'est l'instrument de sa subsistance. Le travail moralise; il détourne de toutes les pensées mauvaises qui hantent les esprits oisifs; il porte souvent en lui-même son contentement et comme sa récompense. Il importe particulièrement à l'état d'y provoquer tous les citoyens, de le leur faciliter et de le mettre à leur portée, car c'est l'habitude du travail qui peut le mieux détourner du vol, de la mendicité, de l'ivrognerie et de l'abus des secours publics.

Maintenant, par quelle révélation soudaine amènerons-nous la solution tant rêvée du problème de l'organisation

Digitized by Google

du travail? Ajouterons-nous une utopie et une vision de plus à toutes celles dont se sont bercés ceux qui aiment à errer dans les domaines infinis de l'imagination, loin du terrain difficile et ingrat de la réalité? Certes non, et nous laisserons à des inventeurs plus habiles le soin de donner des lois au monde idéal que leur esprit aura créé. Défiez-vous des âges d'or rêvés et promis, et de toutes ces conceptions admirables auxquelles rien ne manque sauf la possibilité d'exister et de vivre. L'homme est condamné à marcher pas à pas; il lui faut dérouler et compter un à un tous les anneaux de la chaîne par laquelle l'expérience le conduit au progrès. Chaque pas qu'il fait lui révèle un horizon nouveau qui est autre que celui que l'imagination la plus sagace aurait désiré ou préconçu. On ne peut lui annoncer ce qu'il trouvera, mais on peut lui dire par avance avec certitude: Marchez et vous trouverez.

Ce qu'il faudrait, c'est qu'au milieu de toutes ces sociétés de bienfaisance si louables et si nombreuses, qui étudient chacune l'une des variétés de la misère pour y porter remède, on crée avant tout et pardessus tout des associations charitables ayant pour but de procurer du travail. Quel homme aura à rougir de demander du travail et d'en recevoir, et que de bien on fera en recherchant avec activité, avec une charité ingénieuse, infatigable, tous les moyens d'en procurer! Toute force sans emploi, si faible qu'elle soit, est une perte à la fois pour le particulier et pour l'état. Donner du travail, c'est donner de l'argent et beaucoup mieux que de l'argent.

Mais l'utilité de ces associations bien comprises ne se bornerait pas aux bienfaits individuels nombreux et considérables qu'elles pourraient procurer. Certes des sociétés semblables, à chaque instant occupées à répondre à des demandes de travail, à s'ingénier et à s'enquérir de res-

Digitized by Google

sources et d'expédients pour y satisfaire, ne pourraient fonctionner longtemps sans découvrir de ces moyens et de ces facilités que révèlent l'expérience, la pratique et la centralisation d'un grand nombre de faits uniformes et semblables. Des essais utiles et heureux pourraient être tentés sans s'égarer dans de vagues illusions, puisqu'on serait toujours en face et aux prises avec la réalité. Non-seulement on saurait dans chaque ville quelles sont les demandes et les offres, mais ces associations en correspondant entre elles pourraient indiquer au travailleur des localités où son industrie aurait plus de chance de succès, et où il arriverait avec une recommandation assurée.

Ce sujet est grave, son étude est importante si ce n'est même forcée. Ne nous endormons pas trop dans la sécurité du repos, le mouvement se fera d'une manière ou de l'autre, soit au profit de la société, soit à ses dépens. La digue s'use, les eaux montent, et vous pouvez d'ici entendre leur voix sourde et orageuse. Si nous dédaignons les charges d'une tutelle bienveillante et affectueuse, l'émancipation se fera brutalement et malheureusement pour tous. Les grèves de l'ouvrier, ses ligues formidables, lui révéleront toute sa force et l'abuseront sur l'étendue de ses droits. Pour n'avoir pas pris la peine de guider sa faiblesse, nous aurons à combattre sa force, force d'autant plus formidable et plus ennemie que les passions politiques lui tendront la main, et c'est ainsi qu'une ruine commune pourra devenir le châtiment mérité du quiétisme des uns, de la violence des autres, et de l'esprit de discorde malheureusement répandu sur tous.

Ce que les associations peuvent faire pour le travail, les particuliers le peuvent aussi dans une mesure sans doute moindre et différente, mais toujours considérable si on attache à ce sujet toute l'importance qu'il a réellement. On croit avoir beaucoup fait quand on se débarrasse d'un

Digitized by Google

pauvre en abandonnant quelque pièce de monnaie à son importunité, tandis que souvent on eût fait mieux encore en gardant son argent et en n'épargnant pas ses soucis et ses démarches pour procurer du travail. J'ai toujours été touché de la conduite d'un magistrat, occupant des fonctions éminentes dans le ministère public, qui employait de préférence des repris de justice dans son exploitation rurale. Car, disait-il sagement, personne ne voulant leur donner d'ouvrage, ils seront forcés de recommencer à voler, tandis que la nature de mes fonctions me garantit que la crainte de la justice leur en imposera plus et les contiendra davantage que s'ils étaient au service d'un autre. Entre toutes les bonnes œuvres, prôcurer du travail est la plus utile, celle que l'on doit le plus prôner et recommander. Elle n'exclut pas l'aumône, elle la rend au contraire plus méritoire et plus exempte de dangers. Car, par exemple, si au lieu de donner une somme à titre d'assistance, on donne ou fait donner à un ouvrier moins valide un prix de journée un peu plus élevé que le salaire insuffisant pour sa subsistance auquel on eût pu le réduire, on aura ainsi un mérite plus grand parce que le bienfait pourra rester ignoré. En outre on aura fait plus de bien, car on aura donné non pour consommer, mais pour travailler et produire ; on aura encouragé au travail, mais non à la fainéantise et à la mendicité.

CHAPITRE VIII.

Des institutions de prévoyance.

La mendicité est interdite par nos lois, mais la profession de mendiant n'a fait que subir une transformation qui la rend plus facile et plus funeste. Excepté que le mendiant prend le titre d'indigent, que l'aumône va le chercher à

Digitized by Google

domicile, au lieu de lui laisser le désagrément de l'attendre sur les places publiques, peu de chose a changé, et le nombre des indigents augmente en proportion des sacrifices qu'on fait pour entretenir l'indigence en lui assurant des priviléges, des immunités et des revenus. De là la condition malheureuse de l'ouvrier actif et laborieux, fier de devoir sa vie au travail de ses mains et non à la charité publique, et subissant toutes les charges sociales, condition qui contraste avec celle de l'indigent volontaire qui dépense journellement tous ses gains, et spécule sur l'excès de son dénuement comme sur un titre pour mettre son entretien à la charge de la société.

Cette voie, dans laquelle on entre de plus en plus, doit motiver des craintes sérieuses. Le nombre des indigents grossit de jour en jour, leur imprévoyance s'augmente et en même temps leurs exigences. Les secours prennent le caractère de contributions forcées que la prudence commande de solder, et qu'accueille peu de reconnaissance. Beaucoup même trouvent commode de considérer les aumônes comme un atermoiement de dette, se complaisant dans des doctrines de communisme, dont la partie la plus claire et la plus digérée se résout en instinct de pillage et de spoliation. Rome et Athènes ont péri par le paupérisme aux gages de l'état, et le même destin nous menace dans un avenir rapproché.

Doublez les secours directs, et le nombre des indigents sera tout simplement doublé ; c'est une eau qui traverse le sable sans s'y arrêter et y porter aucune fécondité. Paul-Louis Courier se consolait facilement de ne plus voir debout le monastère qui distribuait tous les jours trois mille soupes, en songeant qu'avec lui avaient disparu les trois mille écuelles et aussi les trois mille pauvres qui en étaient porteurs. Ce qu'il faut, ce n'est pas entretenir l'indigence, mais au contraire diminuer le plus possible le nombre des

Digitized by Google

indigents, les relever de leur abaissement, pour les ramener à la dignité de l'homme et du citoyen. Or ce but sera principalement atteint par les institutions de prévoyance.

Dans quelque proportion qu'on puisse augmenter les salaires et les aumônes, on n'avance pas de beaucoup si tout est quotidiennement dépensé et tourne au bénéfice des cabarets ; les malades et les vieillards n'en tomberont pas moins à la charge de la charité publique, et la misère produite par les accidents sera d'autant plus pénible qu'elle aura succédé au désordre et à la prodigalité. On doit donc tendre d'une manière particulière à constituer à l'ouvrier un capital, à conserver et immobiliser entre ses mains une part de ses gains, à grossir et encourager ses économies en y reversant une grande partie des secours publics. Cent mille francs ainsi donnés en prime au travail, à l'économie et à la moralité, feront plus de bien qu'un million employé en aumônes. Tout ce qui dispense du travail est dangereux ; tout ce qui l'encourage ou y provoque est utile autant que moral. James Cowe, dans son ouvrage sur l'état des pauvres, affirme qu'en Angleterre les *friendly societies* ont évité le sacrifice de plusieurs millions de livres sterling, qui, sans elles, eussent été distribués en secours publics.

Les institutions de prévoyance peuvent se diviser en trois classes : sociétés de secours mutuels ; caisses de prévoyance ou de pensions ; institutions diverses ayant pour but d'assurer la conservation des capitaux.

CHAPITRE IX.

Des Sociétés de Secours mutuels.

Les sociétés de secours mutuels font, à peu de frais, un bien considérable. Dans celle de Metz, avec une cotisation

Digitized by Google

de dix francs par an, chaque membre est assuré d'avoir pendant ses maladies les soins du médecin, les médicaments de toute nature et une indemnité journalière pour suppléer à l'absence des gains ; et encore sur cette somme de dix francs, il est fait une économie au profit de la caisse des retraites.

Ces résultats non-seulement sont satisfaisants pour les sociétaires, mais encore intéressent considérablement la fortune publique, et sous ce rapport méritent l'attention de l'administrateur. En effet, la santé est le capital principal, souvent l'unique patrimoine de l'ouvrier. Celui qui voit ses épargnes dévorées tout-à-coup par une maladie, s'arriére indéfiniment et tombe, lui et sa famille, dans un état de malaise et de découragement qui va toujours en augmentant. Que si par économie il appelle trop tard le médecin, ou reprend trop tôt son travail, le résultat est encore pire, car il s'expose à une aggravation de maladie ou à de dangereuses rechutes. A la suite de ces accidents, il finira par tomber lui et les siens à la charge de la charité publique, qui, pour lui donner une assistance médiocre et insuffisante, dépensera peut-être dix fois plus qu'il n'en eût fallu dans une société de secours mutuels pour le tirer complétement d'affaire sans rien devoir à personne.

Aussi les hôpitaux auraient un intérêt non-seulement moral et remplissant le but de leur institution, mais encore pécuniaire, à faire quelques sacrifices d'argent pour aider à la fondation de ces sociétés dans les villes, et à l'établissement de médecins cantonnaux dans les campagnes. Une indisposition qui, prise au début, disparaîtrait facilement et presque sans dépense, si elle s'aggrave soit par défaut de soins, soit par les remèdes empiriques qu'un voisin conseillera imprudemment, peut dégénérer en maladie et ruiner une constitution robuste. Il est incontestable que si tous ceux qui peuvent s'imposer une contribution de

Digitized by Google

dix francs par an s'agrégeaient à une société de secours, les dépenses des hôpitaux seraient considérablement réduites et même celles des bureaux de bienfaisance. « Partout, » disait en 1840 le ministre de l'intérieur, dans une circulaire aux préfets, « partout où les associations de secours mutuels » ont été établies, on a déjà pu en apprécier les excellents » effets, sous le double rapport de l'ordre public et de la » diminution du nombre des pauvres admis dans les hô- » pitaux. »

Le délaissement absolu auquel les malades sont exposés est un inconvénient généralement apprécié dans les sociétés de secours, et un de leurs avantages moraux est de tâcher d'y pourvoir. Les visites à ceux que la souffrance retient chez eux sont prescrites comme un devoir aux sociétaires. Je remarque avec plaisir qu'à Lodève, le malade doit même être veillé la nuit par ses confrères chaque fois que cette mesure peut être opportune. Lorsqu'une société de secours renferme des associés libres, il serait bon d'établir que ceux d'entre eux qui s'offriraient pour remplir dans leur quartier cet office désirable et utile, se rendraient eux-mêmes près des malades pour les visiter. Celui qui se sent arrêté par la souffrance est souvent préoccupé d'affaires et de détails au sujet desquels une démarche facile ou même de simples conseils peuvent souvent calmer les inquiétudes. Le titre d'associé ne devient d'ailleurs réel et sérieux qu'autant que des témoignages d'utile affection en forment le lien.

Les sociétés de secours mutuels sont faciles à établir. Leurs réglements sont simples et loin d'exiger pour leur perfection la même science que ceux d'une caisse de retraites. Les statuts de la société de prévoyance de Metz, peuvent, en tout ce qui concerne l'administration générale et les secours aux malades, être donnés avec sécurité comme un modèle consacré par la meilleure épreuve, celle de l'expérience.

Digitized by Google

Je trouve seulement que le paiement mensuel des cotisations expose à des chances trop fréquentes de retards qui se résolvent en amendes usuraires et souvent en arriérés qui ne se libèrent que par un secours de la société ou par la radiation du sociétaire. On diminuerait ces graves inconvénients et on donnerait de plus grandes facilités en encourageant les délégations et les paiements par anticipation.

Les délégations seraient le paiement des cotisations fait directement par le maître ou le chef d'atelier pour le compte de l'ouvrier sociétaire, sauf à se couvrir par une retenue sur le montant des salaires. Les paiements par anticipation seraient inscrits sur un livret jouissant du même intérêt qu'à la caisse d'épargne, et formeraient ainsi au profit du sociétaire une avance sur laquelle les cotisations seraient prélevées à leur échéance. La situation de l'ouvrier est très-variable et inégale ; souvent surviennent pour lui des jours mauvais qui le mettent dans une véritable détresse et lors desquels il lui est très-avantageux d'avoir pris les devants dans un temps de prospérité. Une société de secours mutuels devrait être pour ainsi dire la caisse d'épargne de tous ses membres. On sent même combien il serait commode pour le sociétaire qui pourrait, à une époque quelconque de sa carrière, disposer d'un capital d'environ 200 francs, de se trouver débarrassé du souci mensuel incessant de la cotisation, tout en conservant ce capital dont la jouissance seule serait temporairement aliénée. Ajoutons que, soit les parents, soit les personnes qui veulent rémunérer ou gratifier un sociétaire, pourraient, en versant à son livret, s'assurer ainsi que l'argent, loin d'être dissipé, sera au contraire employé de la manière la plus profitable.

Les sociétés de secours sont une création précieuse non-seulement par leurs résultats directs mais encore par la facilité d'y adjoindre d'autres œuvres utiles qui auraient de

Digitized by Google

la difficulté à exister isolément et qui subsistent aisément avec l'appui d'une société semblable, en même temps qu'elles en deviennent un accessoire utile et profitable. C'est ainsi que la société de prévoyance de Metz a créé des prix pour les enfants des sociétaires qui fréquentent les écoles publiques ou privées, et des livrets de la caisse d'épargne pour ceux de ces enfants qui sont placés en apprentissage, lorsqu'ils ont su les mériter par leur bonne conduite.

Beaucoup d'autres créations utiles pourraient être adjointes à ces sociétés, par exemple des bibliothèques populaires à l'usage des membres, comme en Angleterre dans un grand nombre de *mechanics institutions*. Il serait même possible, comme on l'a fait aussi dans d'autres contrées, d'y annexer des mutualités contre des accidents ou sinistres autres que les maladies; enfin de créer parmi les associés libres un comité pour procurer de l'ouvrage aux sociétaires qui en seraient momentanément dénués ou des secours pour y suppléer.

Enfin, comme nous l'avons dit plus haut, les sociétés de tempérance qui ont eu de si prodigieux succès en Amérique et en Angleterre auront beaucoup de difficulté à s'acclimater chez nous. Elle n'ont peut-être de chances de s'y implanter qu'en se glissant à l'ombre des sociétés de secours mutuels et comme un de leurs accessoires, ayant pour résultat immédiat d'abaisser le chiffre de la cotisation à payer par chaque membre; car, ainsi que nous l'avons établi, les cabarets sont parmi les classes ouvrières la plus grande cause de ruine de la santé et les grands pourvoyeurs des hôpitaux. Des secours spéciaux accordés par l'état ou par les villes, en réduction de la cotisation aux sociétés de secours dont les membres s'interdiraient la fréquentation des cabarets et l'usage de l'alcool, favoriseraient dans le principe l'établissement de ces sortes d'engagements qu'il serait inappréciable pour les classes ouvrières de voir se propager.

Digitized by Google

Dans beaucoup de fabriques une amende ou retenue de salaires a été établie contre les ouvriers qui chôment le lundi, ou arrivent au travail en état d'ivresse. Mais les ouvriers voient de mauvais œil une contribution qui tourne au profit du maître et par suite sont peu frappés des avantages moraux de cette contrainte salutaire. Que si au contraire on commence par fonder une société de secours mutuels comme il en existe dans diverses fabriques, si ensuite on établit que les amendes tourneront au profit de cette société et en déduction des cotisations, la masse des ouvriers touchée d'un intérêt matériel et prochain verra sans mécontentement une contribution en quelque sorte volontaire qui lui profitera, et la mesure deviendra beaucoup plus efficace.

On ne saurait trop appeler l'attention des chefs d'usines et d'ateliers sur tous ces objets. C'est dans les fabriques surtout qu'on peut facilement établir des institutions variées de prévoyance et de moralité et y apporter des innovations utiles ou de sages perfectionnements. L'identité des situations, l'administration et la comptabilité rendues plus simples et plus faciles par une organisation préexistante, l'influence que peuvent donner au maître l'autorité, l'intérêt et l'affection, permettent de faire beaucoup de choses qu'on ose à peine tenter lorsqu'il faut réunir des éléments épars et concilier des volontés lentes ou rebelles, sur lesquelles on n'a aucun moyen d'action.

Il est à déplorer qu'il y ait en France encore si peu de sociétés de secours, tandis que depuis longtemps il en existe des milliers en Angleterre et dans les Pays-Bas ; c'est ainsi que ces contrées ont pu diminuer en partie les maux qui menacent sans cesse des pays manufacturiers et dans lesquels la production est follement exagérée. Il est facile de fonder ces institutions même dans de petites villes, si l'on veut seulement se borner à une société de secours sans y ad-

Digitized by Google

joindre une caisse des pensions. De cette manière les combinaisons des statuts n'ont plus besoin d'être savantes et compliquées, la cotisation annuelle n'est plus que de six à dix francs au lieu du double ou du triple; le placement des fonds ne laisse aucune inquiétude puisque ces sociétés ont droit de verser dans les caisses d'épargne jusqu'à concurrence de six mille francs, et que l'encaisse sera toujours de beaucoup inférieure. D'ailleurs ceux des membres qui voudraient participer au bénéfice de la caisse des pensions, pourraient facilement obtenir d'être agrégés à la société de prévoyance du chef-lieu comme cotisants pour la pension seulement, l'assimilation aux sociétaires non-résidents qui jouissent de cette faculté se trouvant à peu près complète.

Ces sociétés ne comprennent généralement que des hommes, mais il est grandement à désirer que comme à Paris elles s'étendent aussi aux femmes. Dans les villes où l'on ne voudrait pas confondre les deux sexes, le conseil d'administration de la société de secours des hommes pourrait aussi administrer celle des femmes tout en laissant les deux caisses et les deux comptabilités entièrement séparées.

Dans les campagnes, de semblables associations seraient plus difficiles et plus lentes à établir. On peut y suppléer au moins en partie par la création de médecins cantonnaux. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans aucun détail au sujet de cette institution. On se bornera à remarquer que lorsqu'on veut importer dans une localité cette excellente création, il peut être prudent de se borner d'abord au canton du département qui offre le plus de chances de succès par le dévouement et la capacité des médecins qui y résident, la bonne volonté des communes, le zèle et la bienfaisance des particuliers. Le succès bien établi dans un lieu, on peut passer à celui qui offre ensuite le plus de chances de réussite. Mais commencer partout à la fois, sans ressources suffisantes en personnel et en argent, c'est

Digitized by Google

s'exposer à discréditer et à faire avorter une innovation qui, avec plus de prudence, eût été facilement consolidée.

CHAPITRE X.

Des Caisses de pensions.

L'institution des caisses de retraites pour les employés de l'état, produit des résultats éminemment utiles. Mais la société a un intérêt analogue à la création de caisses de pensions pour les ouvriers, car chaque pension décharge la charité publique de la nourriture d'un indigent, indépendamment de ce qu'elle assure une vieillesse tranquille à celui qui autrement, après avoir usé sa vie dans le travail, aurait été réduit à voir arriver la mort comme un bienfait. La société de prévoyance de Metz, à l'instar de laquelle plusieurs autres se sont déjà formées, paie ainsi dix-neuf pensions de deux cents francs chacune à d'anciens sociétaires, auxquels elle continue les soins gratuits pendant leurs maladies, et les secours extraordinaires en cas de besoins particuliers, sans compter les demi-pensions qui sont payées aux veuves, ainsi qu'aux membres que des infirmités ont rendus impropres au travail avant l'âge fixé pour la pension. Les pensions sont assurées par une modique cotisation de dix-sept francs par année imposée aux sociétaires.

Les associations me semblent toutefois dans l'erreur en donnant à la pension un taux uniforme et invariable, quel que soit l'âge des pensionnaires. L'état liquide avec raison la retraite entière du jour où le fonctionnaire cesse son service, parce que dès ce moment il perd l'intégralité du traitement dont il avait joui. Il n'en est pas de même pour l'ouvrier admis à l'âge de soixante ans à une retraite de deux cents francs ; sa condition devient évidemment, pour

Digitized by Google

quelque temps du moins, meilleure que l'année précédente, puisqu'il continue à peu de chose près le même travail, et que son budget annuel se trouve augmenté d'une somme de deux cents francs, au rebours du fonctionnaire pour lequel la retraite se résout, dès le premier jour, en une diminution de moitié dans les recettes. Il serait donc préférable et plus rationnel de donner une pension moindre à l'âge où le travail peut continuer encore, quoique moins lucratif, et plus forte à l'âge où la cessation du travail s'ajoutant aux infirmités accroît les besoins de toutes manières. Dans ce système, au lieu de donner dès l'âge de soixante ans une pension de deux cents francs, la pension serait de cent francs seulement pour la période de soixante ans à soixante-cinq, de deux cents francs pour celle de soixante-cinq à soixante-dix ans, et de trois cents francs pour les septuagénaires.

La constitution de caisses de retraite au moyen de retenues ou cotisations ne saurait être trop recommandée aux compagnies financières assises sur des bases larges et solides et ayant un personnel considérable, telles que les compagnies de chemins de fer, mines et houillières.

On ne peut toutefois se dissimuler que ces institutions n'acquerront tous les développements et toute la sécurité désirables que lorsque l'état lui-même en prendra en main la gestion. En centralisant ce service, l'état serait dispensé de ces encaisses et placements de capitaux accumulés qui sont une source d'embarras et de craintes pour l'administration des sociétés de prévoyance. Il pourrait d'ailleurs étendre le bienfait de l'institution, soit en faisant directement des retenues forcées sur le salaire des ouvriers, soit mieux encore en soumettant chaque maître, chaque fabricant ou chef d'atelier à un impôt fixe annuel pour chaque ouvrier ou domestique qui serait à son service.

Sans doute cette création offrirait de grandes difficultés,

Digitized by Google

mais elles ne devraient pas trop effrayer, car l'expérience est là pour rassurer quelque peu. Lorsqu'en 1673 et en 1709 la vaste conception de la caisse des invalides de la marine a reçu son organisation, et qu'on a assuré des pensions et des secours aux employés de la marine militaire et marchande âgés de plus de cinquante ans, à leurs veuves et à leurs enfants, il a fallu une hardiesse bien autrement grande, si l'on tient compte de l'état d'enfance dans lequel se trouvait alors la science économique, de l'ignorance absolue des lois de la mortalité, enfin de l'absence des moyens de centralisation, d'appréciation et de contrôle qui abondent aujourd'hui.

Mais en attendant des institutions aussi larges qui comportent, je le reconnais, un état transitoire pour éclairer et préparer le terrain, le gouvernement pourrait sans risques et presque sans efforts donner une assistance considérable aux sociétés qui ont rendu le service de marcher à leurs risques et périls dans une voie aussi neuve. Par exemple, en autorisant la caisse des dépôts et consignations à recevoir jusqu'à concurrence d'une somme de dix millions les fonds qui seraient versés par les caisses de pensions, on rendrait un très-grand service aux sociétés qui se présenteraient les premières pour réclamer ce bénéfice. Il serait d'ailleurs facile d'établir que ces sociétés ont beaucoup plus de droit à cette assistance que les caisses d'épargne, et qu'en même temps elles imposeraient un fardeau beaucoup moindre au trésor public. D'abord, l'ouvrier qui dépose temporairement une somme dans une caisse d'épargne pour la reprendre au premier caprice qu'il concevra, se lie beaucoup moins, et fait une chose beaucoup moins utile à la société que celui qui en versant la même somme en abdique pour toujours la disposition et la propriété, affectant le produit à pourvoir à sa subsistance dans sa vieillesse, et diminuant par là la masse des charges auxquelles les se-

Digitized by Google

cours publics auront à pourvoir. D'un autre côté, l'état doit voir avec une sorte de souci plusieurs centaines de millions versés dans les caisses d'épargnes, remboursables presqu'à vue, dette flottante à la merci de la moindre panique, tandis que les capitaux engagés pour constituer des pensions le sont pour un temps très-long, et que les paiements doivent avoir lieu à des échéances et dans un ordre faciles à apprécier par avance dans l'état actuel des sciences économiques.

CHAPITRE XI.

Des institutions ayant pour but d'assurer la conservation des capitaux.

C'est peu de chose que d'augmenter les gains des ouvriers si cette augmentation ne laisse ni traces ni résultat, si elle tourne comme trop souvent au profit d'une consommation abusive et ne fait que donner du développement à l'industrie des cabaretiers. Ce qu'il importe, c'est de constituer à la classe ouvrière un capital durable, permanent, qui augmente le nombre des petits propriétaires, et prépare des ressources pour toutes les éventualités d'un avenir éloigné.

Comme nous venons de le dire, les caisses d'épargne avec leurs réglements actuels ne remplissent pas complétement ce but. A la moindre velléité ou tentation, l'ouvrier peut retirer son pécule et dissiper en un jour le produit péniblement accumulé de plusieurs années de travail. Si une fièvre de spéculations hasardeuses s'empare des esprits, il a sous la main de quoi y succomber, et il est admis à venir jeter son obole dans le gouffre de l'agiotage; si une grève imprudente ou séditieuse le porte à suspendre ses travaux, la caisse d'épargne lui offre les moyens de payer

Digitized by Google

les frais de cette guerre désastreuse pour tous. En un mot, en mobilisant à l'excès la fortune d'une classe qui est surtout accessible à l'imprévoyance, en rendant un livret de caisse d'épargne presqu'aussi disponible qu'un billet de banque, on crée au trésor un passif à vue inquiétant, et aux travailleurs des facilités de se ruiner plus grandes qu'il n'est nécessaire. Si l'amortissement des capitaux est préjudiciable à l'état, leur disponibilité indéfinie l'est peut-être encore plus surtout pour les classes de propriétaires les moins éclairées.

Par une innovation bien facile, bien exempte de danger, les caisses d'épargnes pourraient établir un taux d'intérêt variable en raison de la durée du dépôt, par exemple donner quatre pour cent dans l'état actuel, et quand le retrait peut avoir lieu à toute époque; quatre et demi quand le placement est fait pour une année au moins, et cinq pour cent quand il est fait pour trois ans; on ne ferait ainsi que ce que fait le trésor lui-même, qui paie un intérêt moindre pour la dette flottante et les bons du trésor que pour la dette consolidée, ce que font aussi les banquiers qui allouent toujours un intérêt moindre aux bons de caisse à présentation ou à dix jours de vue qu'à ceux qui ne sont pas exigibles avant l'expiration de l'année. Il est bien entendu que le terme ne constituant de droit qu'à l'emprunteur, rien n'empêcherait la caisse d'épargne de restituer même avant l'expiration du terme, lorsqu'on aurait vérifié que le prêteur a un besoin avouable, urgent et particulier de la somme prêtée, sauf dans ce cas à ne bonifier que l'intérêt alloué pour les placements remboursables à volonté.

Ces placements à long terme pourraient offrir aussi de grands avantages pour les tutelles. Les tribunaux ont introduit comme clause de style dans les ventes de biens de mineurs que les acquéreurs conserveront le prix jusqu'à la majorité des mineurs. Cette clause qui est regardée

Digitized by Google

comme onéreuse détourne généralement les acheteurs, ou les porte à offrir un prix moindre. Ensuite quand la majorité survient au bout d'un long espace de temps, il arrive que le recouvrement ne peut avoir lieu qu'à la suite d'un ordre ou d'une expropriation, ou que l'acquéreur étant décédé, il faut s'entendre avec des héritiers nombreux et éloignés pour le paiement de leur quote-part d'une somme originairement minime, et qu'un ou deux décès ont fractionnée d'une manière encore plus fâcheuse. Il serait bien plus simple que le tribunal pût ordonner le dépôt à la caisse d'épargne en un livret au nom des mineurs, remboursable à leur majorité seulement.

Les institutions de dots aux épouses mariées sous le régime dotal devraient également pouvoir se faire au moyen de livrets de la caisse de prévoyance.

Ce qui importe à l'état ce n'est pas les majorats, les immeubles dotaux, les substitutions, ce n'est pas que la richesse se conserve et se continue dans les mêmes familles, mais c'est que le plus grand nombre de familles possible reste constamment à une distance suffisante de l'indigence, c'est de diminuer les charges sociales en facilitant le plus possible à chaque individu une réserve permanente, qui laisse un intervalle entre la misère et lui, c'est d'augmenter le nombre de ceux qui possèdent quelque chose, parce que ceux-là se préoccupent de conquérir davantage, pendant que celui qui n'a rien ne prend souci de rien, et vit au jour le jour dans une situation qui lui paraît sans issue. Il sait que son extrême pauvreté lui assure des droits aux secours et cela lui suffit, tandis que les secours devraient plutôt être une récompense des efforts faits pour sortir de l'indigence.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Conclusion.

Profitons de l'heureuse neutralité d'un sujet qui fait un égal appel dans tous les partis aux sentiments nobles et généreux, pour revenir en terminant à un point de vue que nous avons déjà traité, et pour conjurer tous les hommes d'activité, de science et de talent de tourner leurs regards et l'emploi de leurs forces vers un but qui satisfera plus leur cœur et leur esprit que ceux dont ils peuvent chercher la réalisation dans les mêlées politiques.

Nous ne prenons mission que de nous pour nous adresser ainsi à tous, parce que nous n'avons dit que des choses simples, qui reposent au fond du cœur de tous. Dans des sujets si graves et si importants, l'homme n'est rien; il doit s'oublier, lui et son obscurité, et on doit l'oublier. La chose est tout, et elle doit être prise pour sa valeur, quand même ce n'est que la voix d'un passant ignoré qui en frappe l'oreille, tout comme quand l'inspiration du génie en grave les mots en lettres de feu.

La charité, la bienfaisance offrent un lien sûr où les hommes de tous les partis peuvent venir se reposer de leurs fatigues, de leurs mécomptes, et de la dure servitude des coteries; là ils peuvent, rencontrant leurs adversaires sur un terrain plus ami, les considérer avec plus de bienveillance, et par cela même avec plus de justice, car il est souvent bien léger le poids qui précipite l'homme dans ses haines les plus fougueuses. La fusion des partis, malheureusement si difficile à espérer, peut venir de là, mais assurément elle ne saurait venir que de là, de la collaboration pacifique à des travaux qui donneront sans peine un emploi utile à toutes les facultés, à tous les caractères et à tous

Digitized by Google

les esprits, Là, peuvent se développer à l'aise l'énergie, l'enthousiasme et l'activité ; là, l'esprit positif, utilitaire, lent et sensé dans ses jugements, rend des services qui ne peuvent être remplacés ; là, toute voix est utile et se compte, toute force s'emploie ; là, il y a place large pour tous, car on y a besoin de tous, riche ou pauvre, ignorant ou lettré. La charité est le lien de l'humanité, le souffle de la vie sociale, le soleil à la chaleur et à la lumière duquel nul ne doit pouvoir se dérober.

Digitized by Google

DU FROID

ET DE

SON ACTION SUR L'ÉCONOMIE ANIMALE,

PAR M. LE DOCTEUR IBRELISLE.

Les anciens ont émis un grand nombre d'opinions sur le froid. Démocrite, Epicure, Aristote et plusieurs autres l'ont considéré comme un être réel ; ils rendaient raison des diverses températures par un combat qu'ils supposaient avoir lieu entre le chaud et le froid.

Plusieurs physiciens, principalement Müschenbröck et de Mairan, ont pensé que le froid était une substance particulière, de nature saline, ayant de la ressemblance avec le nitrate de potasse, flottant sans cesse dans l'air et charriée par le vent, en corpuscules très-ténus, qu'ils appelaient particules frigorifiques *.

Rumfort ** a cherché à établir par une suite d'expériences assez ingénieuses, que le froid était un être distinct de la chaleur. Il disait qu'il y avait égalité de rayonnance calorifique et frigorifique. Mais cette opinion a été victorieusement combattue, et Pictet et Prévot, de Genève,

* Lucrèce chanta les *particules frigorifiques*, et Gassendi les adopta.
** Biblioth. britann., n° 200, Rech. sur la chaleur.

Digitized by Google

ont prouvé que c'est toujours le calorique et non le froid qui rayonne *.

Lavoisier, en distinguant une force de répulsion qui est le calorique, et une force d'attraction, ne donne-t-il pas à penser que cette dernière est le froid, dont les effets sont opposés à ceux de la chaleur ? **

Déjà Descartes regardait le froid comme une qualité négative, c'est-à-dire comme la privation de la chaleur.

D'après l'opinion généralement reçue, le froid n'est pas un être particulier ; c'est une propriété relative qui n'est que la soustraction du calorique des corps ***. Ces derniers sont froids quand ils absorbent la matière de la chaleur à tout ce qui les environne. La sortie du calorique des corps produit la sensation du froid, et la force de cette sensation dépend de la vitesse avec laquelle la chaleur se dégage. La physique explique les lois en vertu desquelles s'opère le refroidissement, mais, toutes choses égales d'ailleurs, un corps se refroidit d'autant plus vite qu'il a moins de capacité pour le calorique et qu'il est meilleur conducteur ****.

Les physiciens modernes ne connaissent aucun corps dans la nature qui soit privé de chaleur ; les corps ne sont froids que relativement à d'autres, plus chauds, auxquels on les compare. Quant aux causes du refroidissement du corps humain, ce sont : 1° le rayonnement (dont les vêtements sont destinés à utiliser les effets) ; 2° le contact permanent et le renouvellement des couches d'air qui en-

* Traité du Calorique rayonnant. Genève 1809.

** Traité élément. de Chimie, t. 1, p. 3.

*** Thomson, Syst. de Chimie, t. II, p. 245.

**** Le refroidissement s'opère par trois principaux moyens : 1° par la faculté conductrice des corps qui se touchent ; 2° par rayonnement des corps environnants ; 3° par des courants, ou l'évaporation.
Grand Dict. des Sc. méd., t. 17, p. 30.

Digitized by Google

tourent le corps ; 3° la soustraction de calorique produite, dans les poumons, par l'air frais qui y est introduit ; 4° la transpiration pulmonaire ; 5° la transpiration et l'évaporation cutanée : cette dernière cause, la plus efficace de toutes et signalée pour la première fois par Franklin, a été démontrée par les expériences de Berger et Delaroche *.

Aujourd'hui l'on reconnaît que la calorification humaine est, en général, en raison directe de l'intensité de la respiration. Cette théorie se démontre dans la série des êtres : ainsi les animaux à sang froid respirent très-incomplétement ; et les oiseaux qui sont, de tous les animaux à sang chaud, ceux qui développent le plus de chaleur, ont aussi une respiration double.

Il reste néanmoins de grandes recherches à faire sur la nature du froid, et nous ignorons ses limites absolues relativement à la chaleur.

Bien que le froid ne soit qu'une propriété relative, on ne trouve cependant pas d'inconvénient à l'envisager comme produisant une sensation absolue dans ses rapports avec les êtres sensibles, et lorsqu'on le considère sous le point de vue hygiénique et médical.

Le froid n'est pas le même dans tous les climats ; plus on approche du pôle, plus il devient considérable. Il dépend encore de l'élévation différente des pays. Sous toutes les latitudes, et même sous l'équateur, le froid s'accroît à mesure qu'on s'élève, d'un degré environ par 200 mètres. Les montagnes du Pérou sont couvertes par des neiges et des glaces éternelles. Le froid est également plus vif dans les régions trop nues et dépourvues de végétation. Les climats sont aussi plus ou moins froids, suivant la nature des terrains ; ainsi les terrains qui contiennent beaucoup

* Achille Comte, Physiolog. de l'Homme, p. 71.

Digitized by Google

de nitrate de potasse et de sel à base muriatique, sont plus froids que les autres; la Chine et la Tartarie chinoise en sont des exemples *.

La chimie moderne est en possession de plusieurs moyens, à l'aide desquels on peut produire un froid considérable; on est même parvenu à la congellation artificielle de substances qui résistent à un grand froid naturel **. Les premières expériences sur cet objet sont dues à Fahrenheit ***. Il résulte des tables qui ont été dressées de ces mélanges frigorifiques, qu'un des plus actifs se compose de trois parties de sulfate de soude et de deux parties d'acide muriatique étendu; un de ceux qui produisent un plus faible degré de froid, mais cependant encore beaucoup au-dessous du zéro des thermomètres, est formé de cinquante parties d'hydrochlorate de potasse, de trente parties d'hydrochlorate d'ammoniaque et de dix parties de nitrate de potasse.

Il existe une foule de degrés et de nuances, depuis le froid modéré jusqu'au froid le plus violent. Il serait fastidieux d'examiner successivement l'influence de tous ces divers degrés sur l'économie humaine; on ne peut que s'attacher à décrire les effets des deux extrêmes, en se bornant, toutefois, aux résultats essentiels les plus généraux.

J'examinerai, 1° l'action physiologique du froid; 2° son action pathogénique, et 3° son action thérapeutique.

I.

On sait que le froid modéré rend la contractilité plus active et augmente la sensibilité ****. Il détermine une con-

* Voyage de Tournefort, lettre XVIII, t. 2, p. 117.

** Thenard, Traité de Chimie, t. I, p. 83, 84.

*** Transactions philosoph. années 1787 à 1801.

**** C'est à l'électricité positive et vitrée qu'on doit attribuer la vita-

Digitized by Google

centration des forces, qui est bientôt suivie de la réaction; il accroît l'intensité des fonctions et donne à l'homme un sentiment vif de ses forces; aussi le caractère et les mœurs sont-ils plus durs et parfois féroces dans les pays du nord et dans les saisons froides. Mais lorsque le froid est excessif, celui qui y est exposé pâlit; l'action musculaire est gênée, comme si les muscles étaient fortement comprimés; le tremblement agite convulsivement les membres. — Le froid violent refoule la vie à l'intérieur et devient bientôt un principe d'extinction et de mort pour les animaux, en éteignant leurs facultés nerveuses. Si les peuples de la plus haute taille et de la plus belle carnation sont ceux des pays froids, on voit le contraire en avançant davantage vers le nord, où l'espèce se rapetisse et n'a qu'une intelligence bornée. Les Lapons, les Kamtschadales, les Groënlandais en sont une preuve évidente. « On conçoit très-bien qu'un froid rigoureux et continu arrête l'accroissement des peuplades polaires et en fait d'éternels enfants de la nature, au moral comme au physique *. »

Les oiseaux, dont la température est plus élevée que la nôtre, ne sont cependant pas capables de supporter de grands froids; il en est peu qui habitent les pays voisins du pôle, on les voit émigrer à l'approche de l'équinoxe d'automne et chercher dans des climats plus tempérés la chaleur qui leur est indispensable. Mais l'habitude, dont l'empire est si puissant, fortifie le corps contre les atteintes du froid; elle tend à rendre la sensibilité plus obtuse. On sait, à cet égard, la différence qui existe entre les peuples du nord et ceux du midi. Les sauvages de l'Amérique du nord s'exposent presque nuds à l'air et ne couvrent que la

lité intérieure que le froid excite dans les êtres organisés. (Grand dict. des sc. méd. t. 17. p. 57.)

* Grand dict. des sc. méd. t. 17, p. 58.

Digitized by Google

poitrine et le ventre. La réponse de l'un d'eux : *nous sommes tout visage,* prouve le pouvoir de l'habitude.

Si le froid exerce une aussi grande influence sur les propriétés vitales, ces dernières, à leur tour, n'ont pas une faible action de résistance. En effet, c'est en vertu de la sensibilité et de la contractilité dont les êtres vivants sont doués, que le corps conserve le même degré de chaleur dans les pays septentrionaux et au milieu des hivers les plus rigoureux *.

Le froid modéré rend la circulation plus rapide et colore légèrement le corps: phénomène qui dépend de la réaction. La respiration devient plus large et plus fréquente par la concentration du principe de vie et par l'air, qui, comme le dit Chaptal, ayant des molécules plus rapprochées, fournit plus d'oxigène sous le même volume. — Le froid léger aiguise l'appétit, facilite la digestion et la nutrition devient plus active. La même action excitante se remarque pour les fonctions de relation; les facultés intellectuelles sont plus libres, les mouvements prompts et répétés, la voix forte et plus sonore. Le froid excessif, au contraire, produit une trop prompte et trop grande concentration des forces et empêche la réaction d'avoir lieu. Le sang, refoulé à l'intérieur, laisse la peau pâle et contractée; le pouls devient petit et serré; la transpiration est suspendue; la respiration, d'abord plus active, devient languissante; la digestion est troublée ou suspendue; enfin, les sécrétions sont notablement lésées par le froid excessif.

Mais c'est surtout sur les facultés intellectuelles que le froid violent exerce une action bien marquée ; il empêche

* La température du corps de l'homme est constamment de 36° centigrades, soit en Sibérie où le froid atteint 70°, soit en Nigritie, où la chaleur s'élève jusqu'à 40° et même jusqu'à 120°, d'après quelques observations récentes. — La température de la plupart des autres mammifères ne varie guère que de 36 à 40°; celle des oiseaux s'élève à environ 42° centigrades. (Ach. Comte, ouv. cit. p. 69).

Digitized by Google

leur développement, les rend nulles et en étouffe en quelque sorte le germe. Dans les pays situés près du pôle, les hommes sont aussi disgraciés au moral qu'au physique. « Les zônes glaciales, dit Tourtelle, sont le fléau de l'intelligence humaine et le tombeau de la nature *.

Le froid excessif provoque le sommeil en diminuant l'intensité de toutes les fonctions. La vie, chez les animaux engourdis par le froid, paraît être un sommeil profond des fonctions de relation; mais cet engourdissement, habituellement hibernal chez plusieurs espèces, est moins défavorable qu'on pourrait le penser à la vie nutritive; et ce mode d'existence, tout extraordinaire qu'il paraît, est d'ailleurs commun à plusieurs espèces du règne organisé. L'homme lui-même partage, jusqu'à un certain point, cette interruption des phénomènes de la vie organique, et l'état d'asphyxie donne, ce me semble, une image du sommeil qui enchaîne les animaux dormeurs. Mais il est un sommeil produit par le froid excessif, qui est perfide, car il est suivi de la mort si on se laisse entraîner à ses douceurs; il est exempt de douleur et d'agitation, et l'on passe de la vie à la mort par des nuances imperceptibles.

N'oublions pas de mentionner l'influence du froid violent sur les organes de la génération, qu'il rend inhabiles à remplir leurs fonctions en retardant et en diminuant leur puissance fécondante **.

Les différents âges rendent plus ou moins capables de résister au froid. Ainsi, dans la jeunesse, on supporte très-bien son action, surtout si on en a contracté l'habitude dès l'enfance. Le jeune homme trouve dans ses propres organes et par un exercice soutenu, la quantité de calorique qui lui est nécessaire. Dans le vieillard, au contraire, les propriétés vitales se concentrent et animent

* Eléments d'Hygiène, t. I, p. 233.

** Montesquieu, Esprit des Lois, liv. XIV, chap. 2.

Digitized by Google

moins les extrémités ; quoiqu'il n'éprouve généralement que des sensations assez obscures, l'homme âgé n'en est cependant pas moins sensible au froid, parce que sa caloricité est trop faible pour réparer sur-le-champ les pertes que les corps environnants lui font faire.

Divers tempéraments rendent aussi l'espèce humaine plus ou moins apte à résister au froid. Le tempérament sanguin*, l'athlétique, le bilieux, sont ceux qui le supportent le plus aisément; les personnes lymphatiques et faibles résistent moins à son action. Le système nerveux est le premier à ressentir l'influence hostile du froid, surtout s'il est intense; tandis qu'il est reconnu que la puissance musculaire, le *vis insita* de Haller, est au contraire augmenté par le froid modéré.

Si l'on observe d'assez nombreux exemples de longévité dans les climats froids, cependant, la durée de la vie est généralement moins longue dans les pays excessivement froids, où les végétaux prennent peu d'accroissement et où tout se ressent de la stérilité de la nature. Les Samoïèdes et les Groënlandais parviennent rarement à l'âge de cinquante ans.

La mort causée par le froid commence par les fonctions de relation, qui s'arrêtent les premières : la contractilité s'éteint avant la sensibilité. Le froid exerce alors son action de la circonférence au centre, et la mort qu'il occasionne offre de la ressemblance avec celle qui arrive par les progrès de l'âge.

Le froid, lorsqu'il persiste avec une certaine intensité, agit même sur les substances organisées mortes ; ainsi, il suspend tout mouvement de décomposition, soit la formation spiritueuse, soit celle acide, soit aussi la putréfaction.

* Le tempérament sanguin est la forme d'organisation la plus commune dans les climats froids ; il exprime l'activité de la chylification et de l'hématose. (Michel-Lévy, Traité d'Hygiène, t. 1, p. 506.)

Digitized by Google

On connaît sa propriété singulière de désucrer les fruits et les légumes et de diminuer sensiblement leur saveur. Tous ces faits divers servent à éclairer la physiologie humaine.

II.

Si maintenant nous passons à l'action pathogénique du froid, nous voyons que les médecins ne sont pas d'accord sur ses effets. Les sectateurs du brownisme prétendent qu'il affaiblit; d'autres pensent tout le contraire. Mais il est facile de comprendre que les effets du froid doivent varier suivant son mode d'action et suivant les individus sur lesquels il agit. D'ailleurs l'action du froid est tellement relative aux habitudes contractées dans chaque climat, qu'une température qui glace un africain ou un asiatique, serait une chaleur étouffante pour un sibérien ou un lapon. On ne peut donc pas établir en principe absolu que le froid est ou *excitant* ou *débilitant*, ainsi qu'on le voit répéter par tant d'auteurs qui se contredisent, faute de bien déterminer les faits.

Le froid modéré, en diminuant d'abord les forces agissantes les concentre, et sous ce rapport sa primitive action est d'affaiblir; mais il épargne l'emploi de ces forces, resserre les fibres, et la réaction qui suit cette première impression doit être regardée comme tonique.

Au premier abord, il semble contradictoire d'avancer que le froid peut être presque en même temps débilitant et tonique; mais ce fait s'explique dès qu'on a égard aux effets primitifs et consécutifs du froid et à la manière tout-à-fait différente dont il agit, suivant qu'il est prolongé ou de courte durée, et aussi suivant son plus ou moins d'intensité. Ainsi l'effet primitif du froid consiste dans une suppression momentanée de la chaleur; mais cet effet dure peu et le froid provoque bientôt après dans la partie qu'il a stimulée, une réaction, en vertu de laquelle le calorique y prédomine.

Digitized by Google

Cette théorie du froid, connue depuis longtemps et adoptée de nos jours dans plusieurs ouvrages sur la matière, a reçu récemment une application thérapeutique érigée en doctrine et qu'on propage sous le nom *d'hydrothérapie*. C'est un moyen utile, sans doute, mais qu'on a trop généralisé ; car les effets salutaires que nous avons mentionnés comme étant le résultat d'un froid modéré, sont loin d'avoir lieu sous l'influence d'un froid excessif, qui, au contraire, a une action éminemment sédative et débilitante dans un grand nombre de circonstances. En règle générale, lorsqu'un froid violent agit longtemps sur le corps, il n'y a aucune réaction et le dynamisme vital finit par s'épuiser. « Ce n'est pas par leur durée illimitée que les bains froids procurent la guérison, » dit Charles Munde *, « mais par l'observation d'un juste rapport entre eux et la somme existante des forces vitales. » En examinant les effets du froid dans deux suppositions qui se réalisent assez souvent, on voit que s'il suit dans son développement une progression croissante, mais graduée, il sera bien mieux supporté, même parvenu à toute son intensité, qu'un degré égal ou même moindre d'un froid qui sera survenu subitement. La force organique s'élevant par les mêmes degrés à cette mesure extraordinaire a pu s'y proportionner et prendre dans sa réaction tous les avantages d'une force habituelle : le *froid* et la *force* ont pu marcher de concert et l'équilibre s'est établi. Mais si le froid subit a suivi une progression à laquelle n'a pu correspondre une réaction assez prompte, il n'a pu s'établir entre eux aucune sorte d'équilibre ; la sensibilité a été saisie et surprise et l'excitabilité a été vaincue avant de pouvoir balancer l'influence du froid par une réaction efficace. Les effets du froid violent ne se bornent pas à resserrer les fibres de la peau et à

* Hydrothérapeutique, p. 9, 1842.

Digitized by Google

diminuer la sensibilité : l'humeur excrémentielle de la transpiration est refoulée à l'intérieur et les sécrétions internes s'accroissent quand les externes diminuent : *cutis rara, alvus densa* *.

Le froid général offre aussi des résultats différents de celui qui est local : l'un engourdit et stupéfie assez promptement, tandis que l'autre stimule vivement et détermine quelquefois des effets analogues à ceux d'un rubéfiant, surtout lorsque ce froid local est excessif. L'extrême et rapide irritation qu'il occasionne entraîne la perte des propriétés vitales et produit la gangrène. On observe plus particulièrement cet effet aux mains, aux pieds, au nez, aux oreilles, où la vie semble moins active qu'ailleurs. Dans l'expérience faite en 1798 à l'école polytechnique pour obtenir la congellation du mercure, le chimiste Pelletier ayant posé sur sa main le métal solidifié, sentit à l'instant une vive douleur semblable à celle d'une brûlure ; ce qui l'obligea à s'en débarrasser promptement **.

Les effets toniques ou débilitants du froid varient encore suivant les individus qui les éprouvent, et on ne peut préciser à quel degré il les produit ; car, tandis qu'il est excitant à un degré déterminé, il est débilitant au même degré pour d'autres individus. Ces variations sont donc alors relatives à la force ou à la faiblesse de la constitution. « *Frigus extremum,* » a dit Sanctorius, « *prohibet perspirationem in debili, in robusto verò auget* ***. »

L'homme éprouve aussi l'action excitante ou sédative du froid selon la nature des passions qui l'agitent. Ainsi, celles qui augmentent l'activité de la circulation, telles que la joie, l'amour, etc., le mettent dans la condition d'un homme robuste ; tandis que la crainte et la mélancolie le

* Hippocrate.
** Richerand, Elém. de Physiol., t. 1, p. 92.
*** Aphor. 68.

Digitized by Google

jettent dans un état de faiblesse qui le rend incapable de supporter les atteintes du froid.

Gianini, médecin à Milan, et qui au commencement de ce siècle traitait nombre de maladies par l'eau froide, a cherché à expliquer, par une comparaison plus ou moins fondée, pourquoi le froid, qui est une propriété négative, pouvait néanmoins produire des effets positifs. « Si la lumière, » dit-il, « a une action stimulante, doit-on accorder aux ténèbres la même propriété ? Non sans doute ; mais après les ténèbres, l'œil rendu à la lumière a acquis par le repos une faculté double pour la sentir. Si la chaleur stimule, le froid débilite ; mais après l'action du froid, soumis de nouveau à la chaleur, nous acquérons pour la sentir une aptitude plus forte *. » Marcard avait déjà parlé de ce phénomène ultérieur et il le considérait comme suffisant pour réparer la soustraction de calorique enlevé par l'application du froid sur le système tégumentaire. Il est bien reconnu qu'une partie qui est demeurée quelque temps dans l'eau froide, devient ensuite beaucoup plus chaude qu'elle n'était auparavant ; mais il arriverait le contraire si la durée de l'immersion était illimitée, parce que la réaction cesserait d'avoir lieu.

Lorsqu'on étudie attentivement les phénomènes de la vie, on trouve qu'ils ont de fréquents et intimes rapports avec les divers degrés de la température atmosphérique ; aussi, les climats fournissent-ils souvent des causes occasionnelles de maladies, en raison de leur trop grand froid, ou par l'excès contraire et par rapport aux changements nombreux et subits de la température.

Arbuthnot rapporte que le froid fut si violent au Groënland, qu'il produisit chez plusieurs voyageurs qui y pas-

* Gianini, de la nat. des fièvres, etc., traduit par Heurteloup, t. 1, p. 6.

Digitized by Google

sèrent l'hiver, la mortification des membres et des gencives, une impuissance totale d'exercer la mastication, des douleurs insupportables dans plusieurs parties du corps, des taches livides, des pustules sur la peau, des vertiges, des coliques violentes, le flux de sang et d'autres affections.

Les climats froids engendrent souvent l'hypocondrie. En Angleterre, par exemple, située entre le cinquantième et le cinquante-cinquième degré de latitude nord et entourée de mers, l'air froid et les brouillards qui règnent une grande partie de l'année dispose singulièrement à la mélancolie. On a remarqué que dans ce pays le nombre des suicides s'accroît beaucoup pendant la durée du vent du nord, ce qui l'a fait nommer le *vent des pendus*. Le Danemarck est l'une des nations européennes où le suicide compte le plus de victimes.

Le froid, suivant qu'il est sec ou humide, agit différemment sur la constitution. Le froid sec occasionne des irritations, des névralgies, des phlegmasies, des hémorragies actives, etc., tandis que le froid uni à l'humidité produit les maladies par atonie et favorise la diathèse lymphatique. C'est pourquoi les peuples qui habitent les pays froids et humides ont de l'embonpoint, un teint blond, une complexion lâche et véritablement humide. Tels étaient les habitants des rives du Phase, dont parle Hippocrate dans son livre *de œre, aquis et locis* *.

Les maladies de l'automne et de l'hiver, dans nos climats, ont presque toujours rapport à la nature débilitante du froid humide. Le rachistime et les scrophules sont plus répandus dans les lieux marécageux, froids et humides, que partout ailleurs. Le croup, dit Pinel, se développe volontiers pendant l'hiver et l'automne, lorsque le froid est réuni à l'hu-

* Traduct. de Coray, t. 1, p. 75.

Digitized by Google

midité. * Le tétanos est souvent produit par les alternatives brusques du chaud au froid; et au rapport de Bajou, il échappe à peine un tiers des nouveaux-nés à Cayenne, où le tétanos est plus commun qu'en aucun autre endroit de l'Amérique.

Chez les adultes et les veillards, les attaques de l'asthme sont plus fréquentes dans les temps froids et humides. Le froid humide dispose aux fièvres intermittentes, aux fièvres muqueuses, au scorbut, à l'odontalgie rhumatique, aux flux de ventre, aux hydropisies essentielles, enfin à toutes les affections catarrhales et lymphatiques. Le goître se remarque aussi davantage dans les pays où le froid est joint à l'humidité. « Les vents du nord, dit Hippocrate **, causent la toux, dessèchent la gorge, resserrent le ventre, occasionnent des difficultés d'uriner, des frissons et des douleurs de poitrine: le vent du *nord-ouest* affaiblit et relâche. »

D'après cet examen, on peut conclure que les effets du froid humide sont plus pernicieux que ceux du froid uni à la sécheresse.

Par rapport aux changements brusques de température, le passage du froid au chaud est, en général, moins dangereux que celui du chaud au froid; pourvu, d'ailleurs, que la température que l'on quitte et celle que l'on acquiert, ne soient pas excessives.

« Le froid, dit Celse, est contraire aux vieillards, aux fluets, aux plaies, à la poitrine, aux intestins, à la vessie, aux reins, aux parties naturelles, aux os, aux dents, au cerveau, etc. Il cause de l'horripilation, il crispe la peau et la rend rugueuse ***. » On sait que le froid vif est le plus grand ennemi du système respiratoire, et que lorsqu'il

* Nosograph. philosoph. t. 11, p. 398, 3e édition.
** Aphor. 3, sect, 3.
*** Lib. 11. profat.

Digitized by Google

vient à supprimer l'exhalation pulmonaire, il en résulte des accidents graves.

Les vêtements trop légers ne conviennent pas, par conséquent, à ceux des habitants des villes qui sont sédentaires et d'une faible complexion; et la mode, dont l'empire est si puissant sur les femmes, concourt souvent à produire de graves maladies, en négligeant de couvrir des parties qui devraient être voilées et en les exposant sans précaution aux changements de température. Cependant, si l'on couvre avec trop de soin les parties du corps qui peuvent être parfois exposées à l'air, on augmente la sensibilité de la peau et par là on la rend plus susceptible de contracter une foule de maladies lorsqu'on vient à la découvrir *. « Il importe que la peau, dit J.-J. Rousseau, s'endurcisse aux impressions de l'air et puisse braver ses effets, car c'est elle qui défend tout le reste **. » Dans son traité sur l'éducation, cet auteur insiste sur l'opportunité de plonger les nouveaux-nés dans l'eau froide au moment de leur naissance, à l'exemple des anciens grecs, qui s'embarassaient peu des accidents consécutifs, persuadés que ceux qui succomberaient n'eussent jamais été des citoyens robustes ***: Néanmoins, et quoiqu'en dise le philosophe genevois, son assertion n'est fondée que jusqu'à un certain point et l'on se tromperait si l'on pensait qu'il faut toujours se servir des applications froides pour fortifier la constitution. D'ailleurs l'habitude du froid ne doit s'acquérir que par degrés. Cette judicieuse remarque de Hallé ****, est surtout applicable à l'enfant nouvellement né, qui sort d'une température de 28 à 30 degrés. A cet égard, on ne doit pas se laisser abuser par des exemples illusoires, et la Samoïède qui roule son

* Bichat, anatom. génér. t. 4, p. 750.
** Emile, t. 1, p. 292, édit, in-12, de 1792.
*** Leclerc, hist. de la méd. liv. 1, chap. 4.
**** Leçons d'hygiène.

Digitized by Google

nouveau-né dans la neige, ne fait pas autorité pour une femme du monde civilisé. Les femmes hottentotes, aussitôt après être accouchées et avoir opéré avec les dents la section du cordon ombilical, se mettent à *lécher* leurs enfants au lieu de les laver.

On connaît l'influence des saisons sur la vie des enfants en bas-âge ; ainsi, sur deux enfants qui meurent en janvier, on n'en perd qu'un seul au mois de juillet. Cette mortalité, plus grande en hiver, diminue de manière à devenir à peu près nulle vers 10 à 12 ans ; et pendant la puberté et les années qui la suivent, la chaleur vitale se développe tellement que c'est plutôt l'action de l'été qui est à redouter. Mais l'hiver recommence à faire sentir sa funeste influence après l'âge de 40 ans, et les effets en sont si sensibles, qu'après l'âge de 65 ans, le froid est aussi à craindre pour les vieillards que pour les nouveaux-nés ; il l'est même davantage après 90 ans, puisqu'il meurt de deux à trois de ces vieillards en hiver, pour un seul au mois de juillet *.

En général, l'impression du froid ne convient pas à l'enfant nouvellement né, encore moins s'il est faible ; et sous ce rapport l'instinct des animaux doit éclairer notre raison. Ce n'est guère qu'après l'époque de la première dentition que, dans nos climats, on peut se permettre de fortifier l'enfant avec les bains froids et toujours graduellement. C'est seulement alors que les vêtements légers, la tête nue, les lotions et immersions d'eau froide peuvent réellement contribuer à fortifier la santé. Galien, qui, à la vérité, n'était pas partisan des bains froids, ne voulait pas qu'on s'en servît dans le premier âge ; il laissait cet usage aux Germains, aux Scythes, aux ours et aux san-

* De l'Influence des saisons sur l'homme, par A. Quetelet, in-8°. Bruxelles, 1832.

Digitized by Google

gliers *. Ne pourrait-on pas appliquer au baptême des nouveaux-nés, ce qui vient d'être dit du bain froid relativement au jeune âge ** ?

On pense généralement que le froid, lorsqu'il vient à supprimer la transpiration, peut donner lieu à des affections graves et même mortelles; à moins cependant que le dynamisme vital ne soit doué de l'activité nécessaire pour produire une réaction salutaire. C'est de cette manière que les partisans de l'hydrothérapie moderne expliquent les succès de cette méthode, dans nombre de cas ***.

Le froid produit aussi des maladies de la classe des suppressions, telles que la constipation, l'aménorrhée et ses fâcheuses conséquences, la cessation de la sécrétion du lait chez les nourrices, etc.

Il occasionne moins de maladies quand on prend de l'exercice que lorsqu'on est sédentaire ; quand on est éveillé que lorsqu'on se livre aux douceurs du sommeil. Son impression brusque est plus dangereuse chez ceux qui ont un tempérament très-prononcé ; ce qui semble expliquer les avantages de la méthode hydrothérapique dans les maladies chroniques ou par atonie.

Les maladies que l'on a déjà éprouvées, peuvent décider celles que le froid occasionne à se développer de préférence sur certaines parties qui ont déjà été affectées.

Enfin le froid favorise le développement des passions tristes, et concourt puissamment avec elles à la production de certaines maladies.

Hippocrate, et après lui Baglivi, Rivière, Landré-Bauvais, ont envisagé le froid sous le point de vue de la Séméiologie ; ils ont laissé des préceptes qui serviront toujours utilement à diriger le jugement des médecins dans nombre de maladies.

* De la Conservat. de la Santé, liv. 3, ch. 4, édit. de Chartier.
** P. Barjavel. Du Baptême au point de vue de la Sant. Paris, 1844.
*** Ch. Munde, ouv. cit., p. 5.

Digitized by Google

III.

Après avoir parlé de l'action physiologique du froid, ainsi que de son influence pathogénique comme cause occasionnelle et prochaine des maladies, nous allons examiner son action thérapeutique, qui, chez les anciens et sous le double rapport de l'hygiène et de la médecine, ne diffère de l'hydrothérapie moderne que dans quelques perfectionnements relatifs à son application.

« Les publications faites depuis l'origine de l'hydrothérapie moderne ont un caractère particulier, » dit M. Scoutetten *; « elles repoussent l'emploi des médicaments ; elles veulent que l'eau soit le remède général et à peu près unique dans toutes les maladies. Cette exagération s'explique par la position des personnes qui ont traité ce sujet. Le plus grand nombre n'avaient pas fait d'études médicales : la reconnaissance, l'enthousiasme et quelquefois l'amour du merveilleux, ont été les motifs de leurs écrits. »

En examinant sans prévention l'influence du froid sur l'espèce humaine, on voit qu'il imprime un changement notable aux diverses fonctions, indépendamment de la vigueur qu'il détermine dans le système fibreux et musculaire ; et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que s'il occasionne des maladies, il est cependant utile pour en guérir quelques-unes, lorsqu'il est employé à propos **.

L'usage du froid en médecine est très-ancien, non-seulement comme moyen prophylactique, mais aussi comme moyen curatif, et sans remonter aux ablutions hygiéniques et religieuses des juifs, des indiens et des mahométants,

* De l'Hydrothérapie, ouv. cit., p. 68.

** Voyez les ouvrages de Grimaud, Hufeland, Amstrong, Guersent, Tanchou, La Corbière, Scoutetten, etc.

Digitized by Google

nous dirons que les médecins de la secte des méthodistes se servaient fréquemment de ce moyen thérapeutique. Alexandre de Trall nous apprend qu'on plaçait les malades dans des appartements peu éclairés et très-frais, tels que ceux exposés au nord, dans des grottes et des souterrains; on les couvrait de lentisques, de vignes, de saules, qu'on arrosait d'eau fraîche. On mettait encore en usage les soufflets et les éventails, en un mot tout ce qui peut rafraîchir l'air, auquel les anciens s'attachaient plus qu'à la nourriture *. On trouve dans tous les livres des preuves de l'usage hygiénique du froid chez différents peuples. Ainsi, Sanchez rapporte que les russes vont se rouler dans la neige en sortant du bain de vapeur qu'ils prennent fréquemment, à la vérité, ils ne font que s'y rouler avec promptitude et y restent à peine une minute. On sait aussi que les romains, après les exercices violents auxquels ils se livraient au Champ-de-Mars, allaient, tout couverts de sueur, se précipiter dans le Tibre qu'ils passaient à la nage.

Suivant Galien, Celse, Lemnius, etc., l'eau froide excite les urines et les sueurs, lorsqu'on en boit plusieurs pintes et qu'on se tient au lit bien couvert **.

Pugnet dit que dans le Saïd, en Egypte, la pratique générale contre toute fièvre continue ou remittente est de se couvrir soigneusement pour provoquer une sueur abondante, et que pour la favoriser, on fait boire beaucoup d'eau froide et du suc de pastèque ***.

Cette méthode n'est-elle pas la même que celle préconisée de nos jours par l'hydrothérapie ?

Brüce, le voyageur, raconte qu'à Mesuals, en Nubie, on guérit certaines fièvres qui seraient promptement mor-

* De Febréb., édit. in-4°, p. 722.

** Mérat et de l'ens. mat. méd., art. eau, t. 3, p. 7.

*** Mém. sur les fiév. de mauv. caractères du Levant et des Antilles, p. 78.

Digitized by Google

telles, en administrant l'eau froide, intérieurement et extérieurement *.

Chardin affirme avoir été traité avec succès par des applications froides, d'une fièvre maligne qu'il contracta à Bender-Abassi, ville du golfe Persique; ce qui prouve qu'en Perse ce moyen était très en usage au commencement du dix-septième siècle **.

Suetone dit qu'Antoine Musâ, médecin romain, guérit Auguste d'une maladie du foie par des fomentations froides ***.

C'est un moyen fort ancien et fort usité à Syracuse, parmi le peuple et les médecins, d'appliquer sur la région lombaire de la femme un sachet plein de neige pour faire reparaître l'écoulement supprimé des lochies ****.

Ces diverses citations serviraient à prouver, s'il en était besoin, l'ancienneté de la méthode qui porte aujourd'hui le nom d'hydrothérapie. On sait d'ailleurs que depuis longtemps l'eau froide a été employée contre les fièvres et même les maladies aiguës, dans les contrées méridionnales de l'Europe. Le nombre des médecins qui se sont occupés d'appliquer le froid est considérable; seulement, ils ont employé ce moyen de diverses manières. Ainsi, parmi les substances gazeuses, l'air frais est recommandé dans plusieurs maladies. Lorsque l'on veut produire localement un grand degré de froid, on préfère l'eau à l'état solide et la glace est alors appliquée sur diverses parties; la neige est préférable pour les frictions. Mais l'eau froide, à divers degrés, a toujours occupé la première place. A l'extérieur, on l'administre sous forme de bains, d'immersions, de fomentations, de douches, de lotions, d'ablutions. On en fait éga-

* Voy. en Nubie et en Abyssinie, etc., trad. de Castera, édit. in-4°, t. 3, p. 28.

** Voyage de Chardin, édit. de Rouen, 1724, t. 9, p. 300.

*** In vitâ Octavii Cœs. Augusti, cap. 81.

**** Observat. de phys. de l'abbé Rosier, t. 13, p. 22.

Digitized by Google

lement un fréquent usage en boisson et en injections et c'est elle qui sert d'excipient à un grand nombre de médicaments. Enfin, les vertus hygiéniques et médicinales de l'eau ont été célébrées de toute antiquité, et les anciens, exagérant ses propriétés, la considéraient non-seulement comme devant s'opposer à la contagion des maladies, mais aussi comme concourant à prolonger les jours et à prévenir les infirmités de la vieillesse. Nous bornant ici aux propriétés de l'eau froide, nous dirons, avec les gens sensés, qu'elle n'est pas un remède universel; qu'il est même des affections où son emploi est formellement contre indiqué, et qu'il doit toujours être subordonné à l'idiosyncrasie des malades.

Nous allons passer succinctement en revue les maladies dans lesquelles le froid, proprement dit, paraît avoir anciennement été employé avec avantage.

Les affections inflammatoires, qui sembleraient d'abord réclamer son emploi, ne demandent cependant généralement qu'un froid modéré; car lorsqu'il y a déjà réaction de la part des puissances vitales, on l'augmenterait encore par l'administration d'un froid trop vif. Nonobstant ce principe rationnel de thérapeutique, les anciens ont employé le froid dans certaines phlegmasies cutanées. Ainsi, Rhazès voulait que l'on entretînt la fraîcheur dans la chambre des malades, pendant toute la durée de la petite-vérole. Il prescrivait dès le commencement l'eau à la glace jusqu'à ce que le varioleux vomît et suât. Puis, changeant avec raison cette médication, il conseillait les fomentations avec l'eau tiède, afin d'entretenir l'éruption.

Sydenham essaya aussi de substituer une médication réfrigérante, au traitement échauffant vulgairement employé dans la variole. D'autres médecins ont également cherché dans l'action du froid, le moyen de changer la forme extérieure de la variole: ils soumettaient tout le corps des varioleux à une température élevée, tandis que le visage et la

Digitized by Google

tête restaient découverts, ventilés et lotionés avec l'eau froide.

Lorsque la syncope était à redouter dans la rougeole, le médecin arabe que nous avons cité, employait les bains d'eau froide pour rappeler l'éruption. Mais il ne faut pas perdre de vue que Rhasès a vécu et écrit dans un pays chaud; il pensait que les boissons froides étaient plus convenables dans la rougeole que dans la variole *.

On a vu en 1807, Kolbany, médecin allemand, préconiser les affusions froides, dans le traitement de la scarlatine: ce qui *est anti-médical et partant fort dangereux,* dit le docteur Kulnholtz **.

Alibert dit que beaucoup de dartres qui résistent aux bains chauds, pourraient être avantageusement combattues par les bains froids ***.

On se fait généralement une idée fausse de l'action du froid, dans le traitement hydrothérapique de certains exanthèmes; tels que la rougeole, la scarlatine: ici, le froid est employé comme moyen de réaction, pour déterminer une élévation de température dans l'organe tégumentaire.

Dans son traité des maladies simples, Galien avait déjà signalé la réaction du froid sur le corps humain. ****

L'usage du froid, à l'intérieur et à l'extérieur, a été anciennement recommandé dans les dyssenteries alors dénommées gastro-bilieuses *****.

Lacase raconte qu'un jeune homme atteint d'une dyssenterie grave, s'étant promené dans la rivière pendant une

* De variol. édit. de Gotting, 1781. p. 62.
** Hist. de la méd. p. 258.
*** Elém. de thérapeut. t. 11, p. 556.
**** De simpl. médicam. etc. lib. 1.
***** Cornélius Celsus, lib. 4, Cap. 15.

Digitized by Google

demi-heure, éprouva le retour des forces dès qu'il en fut sorti et retourna chez lui entièrement guéri *.

Des applications et injections froides, ont aussi guéri d'anciens écoulements blennorrhagiques; mais, en général, ces moyens ne conviennent pas dans les premiers temps d'irritation des membranes muqueuses.

On a vu dissiper des corysas à l'aide de lotions faites avec des linges froids sur la figure. « Les injections d'eau froide dans les fosses nasales, dit le docteur Scoutetten, conviennent parfaitement dans les cas de coryza, ou même d'hémorrhagie. ** »

Plusieurs phlegmasies des membranes muqueuses paraissent s'être heureusement terminées par l'usage du froid.

Dans la phrénésie, les boissons réfrigérantes étaient données en profusion; et les applications de glace sur la tête ont toujours produit d'heureux effets dans les congestions encéphaliques. C'est Aretée, qui le premier a mis ces moyens en usage.

Thomas Bartholin va jusqu'à dire avoir guéri la pleurésie, par des applications de neige ***.

Quand la pneumonie se compliquait de l'hépatite, Sarcôme employait utilement les applications froides et même la glace ****.

On a vu l'application de la glace, diminuer sensiblement la distension de poches anévrismales *****.

Mead s'est servi de pédiluves froids pour remédier à la suppression des lochies: moyen dont l'hydrothérapie moderne s'approprie l'invention.

Windrigius ne trouva d'autre remède pour apaiser les

* Instruct. de méd. p. 105.
** Ouvr. cit. p. 218.
*** De nuvis usu. Cap. 25.
**** Tourtelle, élém. de méd. t. 1, p. 109.
***** Grand dict. des sc. méd. t. 17; p. 73.

Digitized by Google

douleurs de l'ophtalmie, qu'un peloton de neige appliqué sur les yeux. Dans cette même affection, Morgagni faisait laver tout le visage avec l'eau froide, en recommandant cependant de garantir les paupières *.

Des phlegmasies musculaires ont aussi été améliorées par le froid, et Homberg, à l'exemple d'Hippocrate, prétend qu'on guérit le rhumatisme par le bain froid plutôt que par le bain chaud **. Tissot dit également qu'il n'y a pas de meilleur remède contre les affections rhumatismales ***.

Van-Der-Heyden conseille même l'immersion des pieds et des jambes dans l'eau froide, pour remédier au rhumatisme articulaire des extrémités inférieures.

Floyer employa l'eau froide avec avantage, et fut peut-être le premier qui indiqua ce moyen dans quelques maladies chroniques et notamment contre le rhumatisme.

Dans les affections bilieuses, en général, lorsqu'on n'a plus à s'occuper d'arrêter le vomissement ni la diarrhée, il faut, dit Vogel ****, donner abondamment l'eau froide. A Saint-Domingue et aux Antilles françaises, les bains presque froids et les affusions d'eau froide, sont employés avec le plus grand succès dans le traitement du typhus-icterodes *****. Déjà, Hippocrate avait recommandé l'eau froide dans le choléra-morbus.

Dans les fièvres muqueuses, les boissons froides sont souvent convenables, surtout quand la chaleur de l'atmosphère est excessive. En parlant de ces maladies, Boerhaave disait: « *Curatio exigit ærem purum, frigidum, renovatum sœpius.* ****** »

* De sedib. et caus. morb. epistol. VIII.
** Hist. de l'académ. des sc. de Paris. 1770.
*** Avis au peuple, p. 159.
**** Connaiss. et curat. des maladies. sect. 82.
***** Decout. obs. prat. sur la fièvre jaune. Strasbourg. 1808.
****** Aphor. 742.

Digitized by Google

Lind rapporte que dans certaines fièvres de l'Inde, l'emploi du froid avait le double avantage d'apaiser le délire et de fortifier le malade *.

Celse prescrivait l'eau froide dans la maladie qu'il dénommait fièvre ardente; il la laissait désirer et la faisait prendre ensuite à satiété.

Gianini, en Italie, marchant sur les traces de Cyrillo, de Mercuriali, de Vallisneri, de Curri, employait naguère les immersions froides pour combattre les fièvres intermittentes pendant la période de chaleur, les malades étaient plongés dans l'eau, au degré de température de l'atmosphère; on les essuyait négligemment et on les remettait au lit **. Si l'on en croit cet auteur, il a retiré de grands avantages de cette méthode.

Dans la fièvre hectique au premier degré, les anciens employaient l'air frais, les bains et boissons froides ***.

Enfin, qui ne sait que la goutte attaque rarement ceux qui suivent le régime abstême.

L'eau froide à l'intérieur a aussi été employée comme anthelmintique, et notre compatriote feu le docteur Terquem, a obtenu l'expulsion d'un tœnia par ce moyen.

Les lotions froides sont consacrées par de nombreux succès contre la débilité de naissance des enfants, et on les a même employées avec avantage chez les enfants rachitiques les plus délicats ****.

« S'il est bien prouvé que l'usage des bains froids n'est pas indispensable pour rendre les enfants forts et vigoureux, on doit convenir, cependant, que lorsque ce moyen est supporté sans accidents, il contribue à fortifier contre les va-

* Malad. des Européens dans les climats chauds.

** Ouvr. cit. t. 1. p. 126.

*** Aetius hect. febr. curat. p. 267. — Galenus. meth. méd. l. 10. ch. 6.

**** Grand dict. des sc. méd., art. froid.

Digitized by Google

riations de température si souvent nuisibles à ceux qu'on soustrait avec trop de sollicitude à toutes les impressions de l'air *. »

Makensie, dit que le bain froid, en fortifiant les solides et en favorisant la transpiration, est utile pour prévenir le rachitisme, les scrophules, les hernies. La nature semble elle-même en avoir indiqué l'usage aux hommes, tant dans l'ancien que dans le nouveau-monde. Virgile nous apprend que longtemps avant la fondation de Rome, l'usage des bains froids était établi parmi les peuples du *latium* **.

De temps immémorial, les bains de mer ont été regardés comme très-avantageux; on donnait même l'eau de mer en boisson ***; et de nos jours on a non-seulement perfectionné son emploi à l'extérieur; mais on est aussi parvenu à la rendre potable, sans lui enlever ses propriétés salutaires ****.

Willan regarde les bains de mer comme un bon moyen pour guérir les dartres furfuracées *****.

On sait que Celse a conseillé de plonger brusquement dans l'eau froide ou l'eau de mer, les malades atteints d'hydrophobie.

Samoïlowitz a obtenu dans la peste de très-grands succès des applications et des frictions avec la glace; on les faisait depuis les épaules jusqu'à la paume des mains et depuis le haut des cuisses jusqu'à la plante des pieds. Elles étaient moindres sur les hypocondres et très-légères sur la poitrine et le ventre ******.

* Hallé, cours d'hygiène, année 1811.

** Enéide. liv. 9. v. 604.

*** Russel. de usu aquœ marinœ, etc. Oxonn. 1749. — Keraudren. — Assegond.

**** M. Paquier. Eau de mer épurée gazeuse. 1843.

***** Ouv. cit. t. 2. p. 558.

****** Mém. sur la peste de Moscow. p. 178. — 1783.

Digitized by Google

Des Genettes, cite plusieurs cas de peste, en Egypte, guéris par des immersions froides. On sait qu'à Constantinople les porteurs d'eau, baignés par l'eau fraîche qui s'échappe continuellement des outres qu'ils portent sur la tête, sont presque tous à l'abri de la contagion de la peste; parcourant impunément les quartiers de la ville où cette maladie fait le plus de ravages.

Bien qu'Hippocrate ait dit: *frigus nervis inimicum*, et que Humblot et d'autres praticiens aient observé que le froid est aussi nuisible aux facultés nerveuses qu'il est favorable à la puissance musculaire, les applications froides ont néanmoins quelquefois réussi dans les névroses et principalement dans les affections cômateuses. L'apoplexie réclame des boissons réfrigérantes et la glace sur la tête.

Quand les attaques de catalepsie sont fréquentes, le pouls petit et retiré, mais la respiration facile et la physionomie naturelle, Tissot recommandait le bain froid.

Dans l'épilepsie, Celse versait abondamment de l'eau froide sur la tête *, moyen également employé dans le traitement de la folie. Les hydrothérapeutistes modernes ont observé que les bains froids étaient généralement contraires dans l'épilepsie; et j'ai moi-même récemment constaté des accidents graves chez une jeune fille épileptique, soumise aux immersions froides.

Le froid convient cependant dans les névroses de la génération. Pomme a fait voir que l'application du froid remédie aux symptômes de l'hystérie et de la nymphomanie *. Le froid peut dans quelques cas, agir comme sédatif, et l'on a vu des clystères à la glace avoir une action salutaire dans des spasmes nerveux et des migraines opiniâtres.

Un grand nombre de faits attestent l'efficacité du froid

* Rat. med end., cap. 6, p. 5.
* Trait. des affect. vaporeuses.

Digitized by Google

dans les convulsions. Le portugais Velascus, connu pour avoir exercé la médecine à Montpellier au quatorzième siècle, affirme avoir guéri de violentes convulsions par des affusions répétées d'eau froide.

Hippocrate, qu'on trouve souvent occasion de citer, employait l'eau froide dans le traitement du tétanos sans ulcère. « Il faut, dit-il *, que le sujet soit jeune, robuste, et la saison chaude. » Barrère, ancien médecin à Cayenne, a donné avec avantage les douches et les bains froids dans le tétanos des nouveaux-nés **.

Dupuytren conseillait les bains froids dans la chorée ou danse de Saint-Guy.

Le froid a souvent été utile dans la paralysie : on fait des frictions avec la glace ou la neige sur les parties affectées, et on couche ensuite le malade dans un lit chaud. Mais alors, si la puissance de réaction est faible, toute application froide est contre-indiquée.

Le froid a quelquefois été employé avec avantage dans la cardialgie, la passion iliaque. Fréd. Hoffmann, grand partisan de ce moyen dans les maladies aiguës et chroniques, dit avoir vu de très-bons effets de l'usage modéré d'eau fraîche de source, dans les palpitations ***.

On a vu l'application de la glace diminuer sensiblement la distension de poches anévrismales, ainsi que la chaleur trop vive des phlegmons ****.

Vedekind regarde l'eau froide comme propre à faire cesser l'atonie qui est la suite de l'empoisonnement par l'opium *****; et Jackson rapporte que des affusions d'eau froide

* Aphor. 21, sect. 5.
** Journal de méd., t. 27, p. 350.
*** De âq. medicin.-universal.
**** Grand dict. des sc. méd., t. 3, p. 7.
***** Bullet. des sc. méd., t. 3, p. 257.

Digitized by Google

sur la tête, ont remédié aux accidents causés par deux onces de laudanum *.

Portal recommandait les aspersions d'eau froide sur les asphyxiés par le charbon.

L'asphyxie causée par le froid exige des frictions avec la glace ou la neige, ou le bain froid, qu'on réchauffe par degrés, afin de remédier d'abord à l'état de congellation des membres; on place ensuite le malade dans une atmosphère tempérée afin de faciliter ainsi une réaction graduée. Ce moyen est connu dans le nord, où on le pratique de temps immémorial; et ceux de nos compatriotes qui ont fait la campagne de 1812 en Russie, savent combien les frictions avec la neige et la glace ont été utiles à la plupart d'entr'eux **; c'est aussi le moyen dont se servent habituellement les religieux que la Providence a placés sur les cimes du mont Saint-Bernard; et l'un d'eux me disait, en 1809, qu'ils rappelaient à la vie *quatre* individus sur *cinq* des malheureux asphyxiés par le froid, lorsqu'il ne s'était pas écoulé un temps trop considérable.

Le géographe Malte-Brun raconte que les habitants des bords du lac de Cerknitz, en Carniole, où les orages sont très-fréquents, ne connaissent pas de meilleur moyen pour rappeler à la vie ceux d'entre eux qui ont été asphyxiés par la foudre, que de les plonger dans l'eau froide.

On a recours aux lotions d'eau froide et aux applications de glace, de marbre, de métaux froids sur les échymoses et les fortes contusions.

Tout le monde sait que l'application du froid fait cesser immédiatement les crampes des membres.

On connaît aussi l'efficacité de l'eau froide dans les entorses récentes, et ce moyen est devenu populaire.

* Mérat et de Lens, mat. méd., t. 3, p. 7.

** Voy. l'ouv. de M. Mauriceau Beaupré, qui a fait partie de cette expédition.

Digitized by Google

Les applications de la glace ont souvent été utiles pour faciliter la réduction de hernies par engouement; et l'efficacité des douches obliques d'eau froide est constatée dans le traitement des hernies en général *.

Vrignaux ** conseille les frictions avec la neige ainsi que les applications glacées, pour remédier au développement des engelures ou pour le prévenir.

Parmi les maladies qui déterminent des changements dans la nature intime des organes, il en est dans lesquelles le froid est très-convenable. Ainsi, par exemple, Ponteau *** avance avoir guéri des cancers avec l'eau froide. « Quand on saura manier les applications froides, » dit le docteur Tanchou ****, « on retirera les meilleurs effets de cette médication dans les maladies du sein; mais il faut que l'intensité du froid soit mesurée sur celle du mal, c'est-à-dire sur la force de l'inflammation et de la puissance réactionnelle de l'individu ou de la partie sur laquelle on l'applique. »

Mais il est peu de maladies qui attestent autant la puissance curative du froid, que les plaies simples et compliquées, l'inflammation traumatique, mais surtout les hémorrhagies. Les héros d'Homère et les athlètes connaissaient ce moyen *****. Paré, Martel, Theden, Lombard, Laurent, Percy, ont guéri des plaies, même considérables, avec l'eau froide seulement, et les expériences récentes de MM. Breschet, Bérard, Josse, Gerdy, Baudens, confirment les observations des célèbres praticiens que je viens

* Cordier, trait. prat. des hernies, 1842.

** Recherch. sur l'économie animale, p. 67.

*** Ses œuvres, t. 1, p. 85, 105, 131.

**** Rech. sur les Tumeurs cane. du sein, 1844, p. 170. Voy. aussi son Traité de l'Eau sous le rapport hygiénique et médical; ainsi que celui de M. Scoutetten.

***** Iliade, liv. 2.

Digitized by Google

de citer. Tout récemment encore, les mémoires de la société de médecine de Toulouse, mentionnent la guérison d'une hémorrhagie utérine fort abondante, par le *bain froid*. Cette observation est due à M. le docteur Bessières.

C'est principalement dans les hémorrhagies passives qu'il convient de se servir du froid. Il agit alors comme astringent. Dehaen * procura la guérison d'une hémoptysie et d'une hématémèse, en prescrivant l'eau froide. On connaît les avantages de ce moyen, préconisé par Chaussier dans les pertes sanguines de l'utérus ; et quoique Hippocrate ne voulût pas qu'on appliquât le froid sur les parties mêmes d'où le sang coule, on voit néanmoins tous les jours de très-bons effets des injections et des applications froides et astringentes, dans les hémorrhagies de la matrice.

Telles sont, à peu de chose près, les maladies contre lesquelles le froid a été employé avec avantage. Il serait sans doute imprudent de le prodiguer par spéculation ou par esprit de système ; mais il ne faut pas non plus rejeter ce moyen dont l'expérience de médecins recommandables atteste l'efficacité, et sur lequel, il faut le dire, on a trop cherché à verser le ridicule.

Nous terminerons par une citation prise dans l'ouvrage d'un des partisans les plus raisonnables de l'hydrothérapie :

« Il serait à désirer, » dit le docteur Lubanski, « que » les enthousiastes de Priestnitz comprissent la véritable » action des moyens qui constituent la méthode hydria- » tique ; ce n'est que de cette manière qu'ils pourraient » rendre des services réels aux malades dont ils dirigent » le traitement et à la méthode même, qu'ils discréditent » par une coupable exagération **. »

* Rat. medend., cap. 6, p. 5.

** De l'Hydrothérapie et de son application au traitement de quelques maladies chroniques. Paris, 1845.

Digitized by Google

OPÉRATIONS CHIRURGICALES DIVERSES

PRATIQUÉES SANS DOULEUR

AU MOYEN DE L'ÉTHÉRISATION,

PAR M. LE DOCTEUR HÉNOT.

Les opérations chirurgicales pratiquées sans douleur au moyen de l'inspiration de l'éther sulfurique ont appelé récemment en France l'attention du public et la juste sollicitude des chirurgiens : la presse médicale et les journaux politiques n'ont cessé depuis quelque temps de signaler les résultats étonnants de la découverte de Jackson. Le monde médical et le public se sont émus de l'annonce de ce précieux agent chimique, capable de faire cesser la douleur, élément redouté et parfois cruel des opérations de la chirurgie, et en l'absence duquel cet art conservateur de la vie aurait un caractère divin.

Les uns ont accueilli la publicité de cette découverte avec enthousiasme, les autres avec scepticisme. Il était important, dans l'intérêt de la vérité et de l'humanité, de s'assurer par la voie de l'expérimentation quelle était la puissance réelle de l'éthérisation, quelles étaient les opérations chirurgicales qui réclamaient l'emploi de ce moyen, et enfin s'il ne présentait pas de graves inconvénients susceptibles

Digitized by Google

de contre-balancer son utilité. Les chirurgiens français se sont empressés avec une louable émulation, de répéter les expériences tentées sur l'éthérisation en Amérique et en Angleterre ; les faits nombreux qu'ils ont publiés paraissent favorables à l'opinion qui considère ce moyen précieux, comme un bienfait pour l'humanité.

J'ai expérimenté l'éthérisation dans la sphère de ma pratique chirurgicale : il était de mon devoir de m'assurer si cet agent chimique pouvait s'appliquer avec utilité aux malades qui me sont confiés, et les résultats favorables que j'en ai obtenus m'ont paru susceptibles d'intéresser l'Académie.

Lorsqu'une médication active ou un agent chimique énergique dont l'action n'est pas parfaitement connue doit être appliqué à l'homme malade, la prudence impose au médecin d'expérimenter d'abord ces modificateurs de la vie avec ménagement sur l'homme en santé, ou sur les animaux, lorsqu'il s'agit d'une substance vénéneuse.

Les 21 et 22 février 1847, l'éther sulfurique a préalablement été expérimenté sur trois personnes qui se sont soumises de bon gré aux inhalations éthérées. M. V..., adulte d'un tempérament nerveux et impressionnable, fut soumis à l'éthérisation au moyen d'un appareil improvisé composé d'un flacon de six décilitres de capacité environ, muni de deux tubulures traversant son orifice, l'une droite communiquant librement avec l'atmosphère, l'autre courbe destinée à l'inspiration des vapeurs éthérées par la bouche, le nez étant fermé ; ce flacon contenait des fragments d'éponge imbibés d'éther sulfurique. Après quatre minutes d'inspirations de ce gaz, M. V... pâlit, les paupières se fermèrent, les globes oculaires se renversèrent sous les parois supérieures des orbites, le pouls qui jusqu'alors avait été accéléré ne tarda pas à se ralentir, l'habitude extérieure prit l'attitude de résolution propre au

Digitized by Google

repos, la respiration devint haute et profonde, et le sujet de l'expérimentation fut plongé dans un sommeil qui dura deux minutes, pendant lequel on put le pincer et le piquer à la face et aux mains sans qu'il le sentît : revenu à son état normal, M. V... dina et dormit bien, il ressentit seulement une légère céphalalgie et fut incommodé par des éructations éthérées et de la chaleur dans le canal aérien.

Le lendemain cette même personne se soumit à une nouvelle expérience qui eut le même résultat : elle fut faite en présence d'un militaire qui allait subir une opération et qui consentait à se laisser éthériser.

Une autre personne tenta ensuite l'éthérisation, mais elle ne put en supporter l'action à cause de l'astriction qu'elle éprouva à la gorge et de la toux qui survint. Un élève, M. ...., essaya aussi l'éthérisation, mais il éprouva des envies de vomir et de légers mouvements convulsifs qui firent échouer cette tentative.

Ces expériences préalables démontrèrent que chez l'une des personnes qui s'y étaient prêtées, les phénomènes suivants s'étaient manifestés deux fois : suspension des sens et de l'intelligence, insensibilité de la peau, résolution des muscles de la vie de relation, modifications de la respiration et de la circulation, somnolence produite par une sorte d'ivresse ou d'asphyxie passagère pendant laquelle le sujet n'avait plus la conscience de son existence. Sous l'influence de la respiration normale ces phénomènes se dissipèrent promptement et il ne se manifesta aucun accident consécutif sérieux.

Après ces expériences qui confirmaient ce que la publicité avait annoncé sur les effets de l'inhalation de l'éther, je me crus autorisé à employer cet agent chimique dans un but chirurgical.

Les faits pratiques suivants, tous favorables à l'éthérisation, me permettront de présenter quelques considérations

Digitized by Google

générales sur l'utilité de ce moyen précieux qu'un critique spirituel, le docteur Réveillé-Parise, a appelé procédé *supprime-douleur*.

PREMIER FAIT.

Extirpation de loupe enkystée de la face.

M..., alsacien, lymphatique, peu impressionnable, fut soumis, le 24 février, à l'éthérisation au moyen de l'appareil indiqué; au bout de deux minutes, il fut endormi en présentant les mêmes phénomènes physiologiques que M. V....

Pendant ce sommeil je procédai à l'extirpation d'une loupe enkystée occupant le centre de la joue droite; cette loupe, de la grosseur d'une noix, était située dans le voisinage du principal canal salivaire (canal de Stenon) qu'il fallait respecter, et recouverte seulement à son côté interne par la membrane muqueuse buccale dont il était important d'éviter la perforation; je pratiquai d'abord une incision elliptique transversale circonscrivant la peau qui recouvrait le centre de la tumeur: pendant ce premier temps de l'opération, le sujet ne manifesta aucune sensibilité; il semblait que cette incision cutanée était pratiquée sur la joue d'un cadavre; je disséquai ensuite aussi promptement que possible le kyste de la loupe: pendant ce second temps de l'opération, M... poussa quelques sourds gémissements sans se réveiller, comme un homme qui dort sous l'impression d'un cauchemar.

Le malade se réveilla au bout de deux minutes, l'opération était terminée: interrogé sur ce qu'il avait éprouvé pendant son sommeil, il répondit qu'il lui avait semblé qu'on lui avait piqué la joue, puis qu'il avait fait un mauvais rêve.

Digitized by Google

Avant de procéder au pansement de la plaie, je pratiquai un point de suture entrecoupée au centre de celle-ci pour en faciliter la réunion; pendant cette petite opération secondaire, le malade entièrement revenu à lui donna les signes d'une vive douleur ; il n'éprouva aucun accident consécutif à l'éthérisation : la plaie se cicatrisa par suppuration.

SECOND FAIT.

Extirpation d'adénite chronique et suppurée du cou.

B...., âgé de 27 ans, d'un tempérament nerveux impressionnable, atteint d'une tumeur chronique et fistuleuse du cou, formée par des glandes lymphatiques engorgées et suppurées de la région sus-laryngée gauche, fut opéré de cette tumeur après avoir été éthérisé avec succès.

Le malade se prêta de bonne grâce à l'inspiration des vapeurs éthérées, mais les soupapes de l'appareil Charrière jouant mal, les inhalations se firent incomplètement et durent être continuées pendant dix minutes avant que la période d'insensibilité se manifestât.

Les phénomènes de l'éthérisation se développèrent dans l'ordre suivant: ralentissement de la circulation, respiration haute, face pâle couverte de sueur froide, larmoiement, dilatation et immobilité des pupilles, renversement des yeux en haut, occlusion des paupières, peau insensible et froide surtout aux mains, aucune contraction musculaire.

L'opération fut pratiquée en cinquante secondes, pendant lesquelles le malade resta immobile, insensible comme un cadavre, sans manifester la plus légère douleur. Presqu'aussitôt après l'opération, B... revint à lui; ce retour qui chez la plupart des opérés soumis à l'éthérisation est marqué par la surprise, l'étonnement, le fut ici par une excitation

Digitized by Google

cérébrale particulière, une sorte d'extase religieuse: « Vous » croyez, me dit-il, Monsieur, en s'éveillant, que c'est » l'éther qui m'a endormi et empêché de souffrir ; ce n'est » pas cela, c'est un scapulaire, une relique que je porte sur » la poitrine et ma foi en Dieu et à la Sainte-Vierge qui » m'ont fait résister à la douleur de l'opération. » Ce malade portait en effet une petite médaille de la Vierge suspendue à sa poitrine au moyen d'un ruban de soie noire et de plus un petit sac de même étoffe contenant une pièce de 20 francs ; il prétendit d'ailleurs avoir entendu tout ce qui s'était dit autour de lui: et il rapporta exactement en effet plusieurs paroles que j'avais prononcées : il persista à soutenir que c'était à l'intervention divine et non à l'éthérisation qu'il devait de ne pas avoir souffert.

Quoi qu'il en soit de ce mysticisme, B... n'exprima de sensations douloureuses ni par des plaintes ni par des mouvements, tandis qu'il fit la grimace quand on pratiqua deux points de suture pour réunir la plaie après l'opération ; celle-ci se cicatrisa parfaitement par seconde intention.

TROISIÈME FAIT.

Opération de fistule anale.

C..., grenadier, robuste quoique très-impressionnable, âgé de 27 ans, était atteint de fistule à l'anus ; il redoutait beaucoup l'opération indispensable à sa guérison, aussi accepta-t-il avec joie la proposition que je lui fis de l'éthériser : l'appareil de Luer fut employé dans ce but ; au bout de dix minutes de son application les phénomènes suivants se manifestèrent : pâleur de la face, fixité des yeux, dilatation des pupilles sans occlusion des paupières, raideur des membres et légers mouvements convulsifs, ralentissement du pouls, suspension de l'intelligence et des sens,

Digitized by Google

insensibilité de la peau que l'on pince sans que C... en ait la sensation, il ne perçut de même ni l'introduction des instruments, ni l'incision du trajet fistuleux.

L'opération fut pratiquée en une minute pendant laquelle le malade fit entendre des gémissements sourds comme dans le cas précédent.

Cet état de somnolence et d'insensibilité se prolongea encore trois minutes, après lesquelles C... reprit progressivement ses sens : il regardait les assistants d'un œil hagard, avec étonnement, un sourire sardonique errait sur ses lèvres ; il ressemblait à un homme ivre qui s'éveille.

Interrogé sur ses sensations, il répondit : Je n'ai rien senti, j'étais dans l'autre monde où j'ai vu les apôtres saint Pierre et saint Jacques. Il convient de faire remarquer que ce militaire est un corse, bon catholique.

Il ne survint aucun accident consécutif et ce malade obtint sa guérison par cette opération.

Le même jour, deux autres militaires qui devaient être opérés, l'un d'un ongle incarné, l'autre de l'amputation partielle du pouce droit, se refusèrent obstinément à l'éthérisation, bien qu'ils eussent été témoins du succès obtenu chez C....

QUATRIÈME FAIT.

Opération de fistule anale.

D..., musicien, âgé de 40 ans, d'un tempérament nerveux, impressionnable, atteint de fistule anale ancienne, redoutant l'opération nécessaire pour le guérir, fut soumis à l'éthérisation au moyen de l'appareil perfectionné de Charrière.

Après cinq minutes d'inhalation éthérée graduée d'abord puis complète, pendant lesquelles le malade éprouva de la

Digitized by Google

gêne dans la respiration, accompagnée de mouvements de déglutition et d'un peu d'agitation, on reconnut que l'insensibilité était arrivée, à la pâleur de la face, à la fixité des yeux, à la dilatation des pupilles, à la suspension momentanée de la respiration, au ralentissement du pouls et surtout à l'absence de perception du pincement cutané.

Cet état d'insensibilité dura cinq minutes, mais il fut accompagné d'une agitation musculaire violente, caractérisée particulièrement par des mouvements actifs et involontaires des membres inférieurs alternant avec la raideur momentanée de ces mêmes membres : en même temps D... prononçait des paroles incohérentes provoquées par un rêve.

Il fut difficile de fixer le malade dans l'attitude convenable à l'opération ; cependant celle-ci fut faite rapidement et en quelque sorte *suspensâ-manû*.

Revenu à lui, D... déclara qu'il n'avait pas souffert, mais qu'il avait rêvé qu'il s'était échappé de l'hôpital et qu'étant invité par ses camarades à entrer dans un cabaret, il était sur le point d'être saisi par les infirmiers qui le poursuivaient quand il se réveilla.

Ce rêve pénible, analogue à sa situation, explique l'agitation extrême que manifesta cet opéré pendant le sommeil de l'éthérisation. D... est en voie de guérison.

CINQUIÈME FAIT.

Opération de fistule anale.

P... musicien, âgé de 32 ans, d'un tempérament lymphatico-nerveux, atteint de fistule anale ancienne, compliquée de syphilis, fut éthérisé, puis opéré pour cette maladie ; après une minute de l'application de l'appareil Charrière, les inspirations, d'abord lentes, se sont accélérées ainsi que le pouls ; il se manifesta quelques mouvements

Digitized by Google

assez brusques d'extension des membres inférieurs et des signes évidents d'une franche gaieté. Après deux minutes d'inhalation on observa les phénomènes suivants qui indiquaient la période d'insensibilité : fixité des yeux sans renversement de ces organes en haut, dilatation des pupilles, occlusion des paupières ; immobilité complète dans le décubitus latéral gauche ; insensibilité de la peau ; le malade proféra quelques paroles bruyantes et joyeuses, provoquées par le rêve qui l'agitait. C'est alors que l'opération commença ; elle dura un peu moins d'une minute. Pendant son cours, P... poussa quelques gémissements sourds et éprouva une légère agitation ; il revint à lui comme un homme ivre et assura à son réveil qu'il n'avait pas éprouvé la moindre douleur ; tout ce qu'il se rappela, c'est d'avoir fait un rêve fort gai, des particularités duquel il n'avait pas conservé le souvenir. Le malade fut guéri de sa fistule anale en moins d'un mois.

SIXIÈME FAIT.

Opération de fistule lacrymale du côté droit.

D..., âgé de 26 ans, d'un tempérament sanguin, nerveux, éminemment sensible et impressionnable, atteint depuis plus de six mois de fistule lacrymale droite, fut opéré une première fois pour cette fistule par la méthode de la dilatation (procédé de Scarpa). Le malade manifesta pendant cette opération délicate, une excessive sensibilité, exprimée par des plaintes douloureuses, des tremblements involontaires des membres, des mouvements spasmodiques et la congestion de la face. Les jours suivants, il ne put supporter l'introduction, dans le canal nasal, de l'instrument dilatateur ; il fallait renoncer à guérir cette fistule ou recourir à une autre méthode de traitement.

Digitized by Google

Bien que l'éthérisation ne convienne pas en général aux opérations chirurgicales que l'on pratique sur les organes de la vision, je pensais que dans ce cas particulier, eu égard à l'extrême sensibilité du malade, je pourrais utiliser l'éther pour l'endormir, et employer pendant ce sommeil une méthode chirurgicale d'une application prompte et ne nécessitant pas de soins manuels consécutifs, telle que le procédé italien à l'aide de la cautérisation chimique du sac lacrymal et du canal nasal. D... accepta cette seconde opération, car il avait le vif désir de guérir de son infirmité.

L'appareil Charrière ayant été appliqué, on observa successivement la congestion de la face, une loquacité incessante, une sorte d'excitation cérébrale, provoquée par les efforts volontaires que faisait le malade pour supporter et faire réussir les inspirations éthérées; le ralentissement du pouls et de la respiration: à la quatrième minute, la congestion de la face devint plus prononcée, il s'y joignit l'immobilité des yeux avec larmoiement et resserrement des pupilles: à la cinquième minute, la peau conservant sa température normale devint complétement insensible.

L'opération est alors pratiquée en deux minutes: elle consiste dans l'incision du sac lacrymal, l'introduction d'un stylet qui pénètre profondément par le canal nasal jusque dans la narine droite, et le placement d'un petit fragment de nitrate d'argent fondu dans la gouttière lacrymale. Le dernier temps de l'opération fut rendu difficile par les légers mouvements qu'exécuta le malade, bien qu'il parût insensible et qu'il n'exprimât aucune plainte, et par un écoulement sanguin assez abondant, il fallut réitérer trois fois l'introduction d'un fragment de cet agent chimique pour le placer et l'assujettir à l'entrée du canal nasal.

L'opération était à peine terminée, que le malade fut pris de convulsions épilepti-formes, avec congestion considérable de la face et écume à la bouche.

Digitized by Google

Ces contractions involontaires, violentes et désordonnées, pendant lesquelles on contint le malade, durèrent deux minutes. Puis elles se calmèrent, cessèrent, et D... revint à lui en déclarant qu'il n'avait pas souffert et que pendant son sommeil, il avait été tourmenté par la crainte que l'éther ne manquât son effet.

Il ne se manifesta aucun accident consécutif à cette éthérisation remarquable. Les suites de l'opération ont été régulières, et D... est en voie de guérison.

SEPTIÈME FAIT.

Amputation de l'indicateur gauche.

S..., âgé de 25 ans, alsacien, d'un tempérament lymphatico-sanguin, était atteint de fausse ankylose de l'indicateur gauche dans l'articulation de la première phalange avec la deuxième, et d'extension permanente de ce doigt par suite de blessure de la face antérieure de cet organe faite antérieurement par instrument tranchant; ce militaire, incommodé par cette infirmité, demanda l'amputation de ce doigt; elle fut pratiquée et précédée de l'éthérisation : S... inspira l'éther pendant trois minutes à pleine poitrine; la respiration d'abord fréquente devint précipitée, les soupapes de l'appareil jouaient avec célérité comme une machine à vapeur lancée à toute vitesse; bientôt immobilité des yeux, le patient me regarde d'un air fixe et hagard comme s'il voyait un fantôme; dilatation des pupilles; léger larmoiement, pâleur de la face, fréquence du pouls, puis ralentissement de la circulation, insensibilité générale et résolution musculaire; ces phénomènes étaient arrivés à leur apogée en trois minutes; l'amputation fut alors pratiquée rapidement en une demi-minute, pendant laquelle l'opéré resta immobile et ne proféra aucune plainte; deux

Digitized by Google

minutes après, il reprit assez promptement ses sens; il déclara n'avoir rien senti et n'avoir pas rêvé, il montra de la satisfaction et de la gaieté, plaisanta sur sa maîtresse qui lui restera fidèle, disait-il, malgré la perte de son doigt.

La guérison de ce militaire est complète.

HUITIÈME FAIT.

Amputation de l'indicateur droit.

D..., jeune soldat, robuste et sanguin, âgé de 20 ans, se blessa involontairement d'un coup de pistolet à l'indicateur de la main droite: la balle fractura en plusieurs fragments les deux dernières phalanges et dilacéra les parties molles de ce doigt: l'indication urgente de retrancher ce doigt mutilé fut remplie immédiatement: avant de pratiquer l'amputation de cet organe dans la continuité de la première phalange en conservant un lambeau cutané interne pour recouvrir la plaie, le blessé fut soumis à l'éthérisation; après quatre minutes d'inspirations éthérées apparaissent les phénomènes suivants: rougeur de la face; clignottement des paupières qui restent enfin demi-closes; dilatation et immobilité des pupilles, fixité et léger renversement des globes oculaires en haut, respiration accélérée, un peu de fréquence dans le pouls, chaleur normale de la peau sans sueurs; après cinq minutes d'éthérisation la peau a perdu toute sensibilité et l'amputation commence. Pendant l'opération qui dura un peu moins d'une minute, le blessé ne manifesta de douleur ni par des cris ni par des gémissements, mais il éprouva quelques contractions dans les membres, il agita son bras gauche et sembla vouloir s'opposer à l'action de l'opérateur; presqu'immédiatement après l'amputation il revint à lui, le regard était fixe et hagard,

Digitized by Google

le facies hébété ; il déclara ne pas avoir souffert mais avoir entendu le bruit de la scie ; il accusa ensuite une grande douleur lorsqu'on régularisa le lambeau avant la réunion de la plaie : la cicatrisation de celle-ci fut prompte.

NEUVIÈME FAIT.

Amputation de l'indicateur et du médius gauches.

C..., sapeur du génie, âgé de 26 ans, d'une constitution robuste, d'un tempérament sanguin, fut grièvement blessé à la main gauche par la chute d'une masse très-lourde appelée *mouton*, à l'aide de laquelle on enfonce des pieux dans le sol ; les doigts de la main gauche étaient appliqués à plat sur la tête d'un de ces pieux quand le mouton s'abattit trop tôt et vint écraser deux doigts de cette main, l'index et le médius.

La phalangette de l'index était fracturée en plusieurs fragments, l'articulation de la deuxième phalange avec la première était ouverte ; les deuxième et troisième phalanges du médius étaient brisées en nombreux éclats ; enfin les parties molles de ces doigts étaient profondément contuses et déchirées. La dilacération de ces parties s'étendait sur les faces palmaires des premières phalanges de ces doigts jusqu'à la paume de la main, et l'annulaire était aussi intéressé par une plaie longitudinale, mais les parties osseuses de ces organes étaient intactes et on put les conserver : il devint nécessaire d'amputer immédiatement les doigts index et médius dans leurs articulations avec les premières phalanges.

Le blessé fut préalablement éthérisé : après deux minutes de l'application de l'appareil Charrière, pâleur de la face, dilatation progressive des pupilles ; fixité des yeux sans renversement de ces organes en haut, les paupières restent

Digitized by Google

entr'ouvertes et immobiles ; accélération de la respiration et de la circulation ; quelques mouvements involontaires et quelques plaintes incohérentes ; la peau, qui conserve sa chaleur, devient insensible au pincement ; l'amputation des deux doigts est faite immédiatement et dure une minute trente secondes. Celle de l'index passe inaperçue ; le malade s'agite un peu et profère quelques paroles sans suite quand je termine celle du médius.

Revenu à lui, C... manifesta une vive surprise mêlée de satisfaction en voyant que l'opération était terminée ; il assura n'avoir *nullement* souffert. Il dit avoir rêvé qu'on lui arrachait la peau des pieds et avoir été opéré par un petit homme en blouse bleue et armé de ciseaux ; puis il se mit à pleurer involontairement, soit parce qu'il craignait de m'avoir blessé par ses paroles, bien qu'il persistât à dire qu'il avait été opéré par un petit homme en blouse bleue, soit à cause de la perte de ses doigts.

Ce blessé est en voie de guérison.

DIXIÈME FAIT.

Amputation de l'avant-bras droit.

T..., militaire d'un tempérament sanguin, âgé de 25 ans, était affecté de carie de la main droite, maladie pour laquelle il avait déjà subi, six mois avant l'époque actuelle, la désarticulation du quatrième os métacarpien ; la carie ayant récidivé dans les métacarpiens voisins, il fallut recourir à l'amputation de l'avant-bras droit à son tiers inférieur : avant d'y procéder, le malade fut éthérisé. Après quatre minutes et demie d'éthérisation, manifestation des phénomènes suivants : fixité des yeux, dilatation des pupilles, larmoiement, légère pâleur de la face, lenteur du

Digitized by Google

pouls, quelques légers mouvements musculaires, puis résolution de forces et insensibilité complète.

L'amputation fut alors pratiquée en deux minutes. Pendant l'opération, le malade s'inclina légèrement sur son séant et regarda *sans voir* ce qui se passait autour de lui. Pendant les ligatures des artères, il revint à lui, mais il était en proie à une sorte de délire religieux : croyez en Dieu, Messieurs, répéta-t-il plusieurs fois ; il confessa ensuite qu'il m'avait fait un mensonge en me disant que sa maladie était la suite d'un coup de fleuret reçu dans une salle d'escrime, ajoutant qu'elle était la conséquence d'habitudes vicieuses et solitaires (la masturbation), auxquelles un palfrenier de son oncle l'avait amené. Cet état d'excitation morale fort indiscret et en présence de nombreux témoins, dura environ dix-sept minutes. — Pendant le pansement, l'avant-bras amputé resta involontairement contracturé et de légères contractions se manifestèrent dans les membres inférieurs.

Cette éthérisation remarquable ne fut suivie d'aucun accident consécutif, et T... fut guéri de l'amputation en un mois.

ONZIÈME FAIT.

Amputation du bras droit.

M..... 25 ans, tempéramment lymphatico musculaire atteint de carie circonscrite et d'osteite du tiers inférieur du radius droit, compliquées de ramollissement du système médullaire de cet os et d'altération organique avec abcès nombreux des tissus cutané, cellulaire et aponévrotique qui embrassent le poignet, fut amputé à la partie inférieure du bras, près du coude, pour cette maladie ancienne compliquée et incurable, il fut préalablement éthérisé;

Digitized by Google

après une minute quarante secondes d'inhalation précipitée d'éther sulfurique, les phénomènes suivants se manifestèrent: respiration d'abord accélérée puis ralentie; dilatation des pupilles; fixité des yeux; occlusion des paupières; légère pâleur de la face; ralentissement de la circulation; chaleur normale et insensibilité de la peau; suspension apparente de la respiration au commencement de l'opération; pendant celle-ci légère agitation. L'amputation du bras dura deux minutes; le malade y parut insensible, l'insensibilité se prolongea pendant une minute après qu'elle fut terminée.

M..... revenu à lui quatre minutes quarante secondes après le commencement de l'éthérisation déclara d'un air agréable et satisfait qu'il n'avait pas souffert et qu'il avait rêvé qu'il se disputait pendant son sommeil, sans se rappeler les particularités de ce rêve.

Cet amputé touche à sa guérison.

DOUZIÈME FAIT.

Résection du premier métatarsien gauche avec ablation du gros orteil.

F....., condamné militaire, âgé de 26 ans, tempérament robuste, sanguin, atteint de carie de l'extrémité antérieure du premier métatarsien du pied gauche, fut opéré de la résection de cet os, laquelle entraînait la perte du gros orteil correspondant, il fut préalablement éthérisé; les effets de l'éthérisation ont été ceux qu'on observe ordinairement: fixité du regard, dilatation des pupilles, occlusion des paupières, ralentissement de la circulation, seulement la face resta colorée; après trois minutes l'insensibilité paraissait complète, mais le malade éprouvant quelques légers mouvements convulsifs et une sorte de divagation, l'éthéri-

Digitized by Google

sation fut continuée jusqu'à six minutes ; à ce moment l'insensibilité était complète et le patient immobile. La résection fut pratiquée en une minute ; les effets de l'éthérisation se prolongèrent encore trois minutes après l'opération. Le malade ne gémit pas pendant son sommeil ; il ne parut éprouver aucune douleur :

Revenu à lui, il déclara qu'il n'avait rien senti et qu'il avait rêvé qu'il jouait aux cartes avec ses camarades dans un cabaret en Afrique ; il faut noter que ce militaire était de retour depuis peu de cette contrée.

Le malade est en voie de guérison.

TREIZIÈME FAIT. —

Extirpation de cancer du sein droit.

Mme C..... âgée de 69 ans, d'une constitution robuste et replète, était atteinte depuis plusieurs années de cancer du sein droit à l'état de squirre ; cette tumeur commençant à s'ulcérer, l'opération devint nécessaire, elle fut pratiquée et la malade accepta avec empressement l'éthérisation préalable pour se soustraire aux vives douleurs de cette opération.

L'appareil de Luer fut employé, au bout de cinq minutes les phénomènes suivants se manifestèrent : pâleur de la face, immobilité des yeux, dilatation des pupilles ; un peu de larmoiement, occlusion des paupières ; légers mouvements convulsifs des membres, respiration haute et profonde, lenteur du pouls, insensibilité générale. Je profitai de cet état pour pratiquer l'opération à l'aide d'une incision composée, étendue et profonde, comprenant le mamelon et les téguments qui recouvraient la tumeur que je détachai ensuite des parties saines. Cette tumeur squirreuse, ulcérée à sa surface pesait 180 grammes, elle fut enlevée en deux minutes.

Digitized by Google

Pendant cette opération qui ne fut compliquée d'aucune hémorrhagie importante, la malade fit entendre des gémissements sourds comme dans un rêve pénible, un cauchemar. Après cinq minutes de sommeil apparent la malade reprit ses sens : elle apprit avec surprise que l'opération était terminée et n'en fut convaincue qu'à la vue du cancer extirpé. Elle affirma n'avoir rien senti et s'écria plusieurs fois avec effusion, que *c'est beau*, que *c'est admirable !* il fallut avant le pansement pratiquer cinq points de sutures entortillées nécessitées par l'étendue, la profondeur de la plaie et par la flaccidité des tissus ; pendant cette opération consécutive la malade manifesta une vive sensibilité.

Les effets secondaires de l'éthérisation furent plus marqués et plus prolongés dans ce cas que dans les observations précédentes ; ils furent caractérisés par une pesanteur de la tête qui dura vingt-quatre heures ; un goût prononcé d'éther exhalé par la bouche et la transpiration, de l'agitation, de l'insomnie et une exaltation de la sensibilité générale qui se prolongea pendant plusieurs jours.

Aujourd'hui la plaie de cette dame est complètement cicatrisée.

QUATORZIÈME FAIT.

Réduction, au moyen de l'éthérisation, d'une luxation complète du coude gauche en arrière, avec complication de fracture de l'extrémité inférieure du radius correspondant.

M. P....., officier d'infanterie, âgé de 50 ans, musclé et replet, d'un tempérament lymphatico-nerveux, fit une chute dans une excavation de trois à quatre mètres de profondeur : la main gauche, projetée en avant, porta à plat sur un sol inégal et supporta tout le poids du corps augmenté par une impulsion brusque.

Digitized by Google

Cette chute violente détermina par contre-coup les lésions traumatiques suivantes : fracture de l'extrémité inférieure du radius près du carpe simulant une luxation du poignet en arrière ; luxation complète du coude en arrière, caractérisée par la saillie considérable de l'olécrâne dans ce sens ; le relâchement en arc de cercle du tendon du triceps brachial ; la mobilité de l'articulation latéralement ; l'impossibilité de fléchir ou d'étendre complètement l'avant-bras sur le bras ; une douleur locale vive avec épanchement sanguin et tuméfaction considérables.

Je vis le blessé huit heures après l'accident.

La réduction de la luxation du coude était difficile à obtenir, à cause de la fâcheuse coïncidence de la fracture du radius, qui ne permettait pas d'agir à titre de levier sur la main et sur la partie inférieure de l'avant-bras, pour opérer l'extension nécessaire à l'opération indiquée. Cependant deux tentatives de réduction furent faites méthodiquement, mais sans succès. Dans cette circonstance critique qui entraînait la déformation et l'impuissance du membre comme suites inévitables de la non-réduction de cette luxation, je songeai à l'emploi de l'éthérisation que le blessé accepta avec empressement comme un secours inespéré. Une première tentative d'éthérisation fut prolongée sans succès pendant six minutes. Une deuxième fut plus heureuse ; au bout de neuf minutes d'inspiration éthérée, les phénomènes suivants se manifestèrent : délire léger, pendant lequel le blessé exprime le désir de s'échapper, en même temps pâleur de la face, fixité des yeux, dilatation des pupilles, refroidissement des extrémités, ralentissement et irrégularité du pouls, respiration profonde et lente, résolution des forces. Je profitai de ce moment opportun pour réduire la luxation du coude, ce que j'avais tenté déjà deux fois inutilement sans le secours de l'éther. Cette fois je l'obtins immédiatement et sans difficulté. Plu-

Digitized by Google

sieurs assistants entendirent distinctement comme moi, le bruit que firent les surfaces articulaires en reprenant leur position régulière. Je m'occupai de suite de la réduction moins importante de la fracture du radius. Pendant ce moment, le blessé, toujours sous l'influence de l'éthérisation, se raidit brusquement en arc de cercle, et une contraction énergique du muscle triceps brachial reproduisit instantanément la luxation du coude.

Je procédai une seconde fois à la réduction de cette luxation que j'obtins de nouveau, mais avec moins de facilité que la première fois.

La fracture du radius étant complètement réduite, un appareil solide fut appliqué immédiatement sur le membre.

Ces opérations compliquées de réductions successives de luxation et de fracture, durèrent *trois* minutes, pendant lesquelles l'éthérisation se prolongea, M. P...., proférant des paroles incohérentes et des gémissements sourds; à son réveil qui eut lieu douze minutes après le commencement de l'éthérisation, cet officier reprit promptement ses sens, il manifesta sa surprise et sa satisfaction du succès obtenu, il déclara n'avoir pas souffert pendant les efforts de réduction, et ne se rappela pas d'avoir rêvé.

Aucun accident consécutif, soit à l'éthérisation, soit à ces lésions traumatiques graves, ne s'est manifesté, et M. P.... est en voie de guérison.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

En récapitulant les faits d'éthérisation, dont je viens de rapporter les particularités remarquables, ils comprennent :

1 et 2. L'extirpation de deux tumeurs, l'une à la face, l'autre au cou.

3, 4 et 5. Trois opérations de fistules anales dont deux compliquées.

6. Une opération de fistule lacrymale chez un malade très-nerveux.

7, 8 et 9. Trois amputations partielles d'un ou de deux doigts.

10 et 11. Deux amputations, l'une de l'avant-bras droit, l'autre d'un bras du même côté.

12. Une amputation partielle du pied gauche.

13. L'extirpation d'un cancer du sein droit.

14. La réduction d'une luxation complète du coude gauche en arrière, compliquée de fracture de l'extrémité inférieure du radius correspondant.

Dans ces quatorze opérations ainsi que dans deux des expériences qui les ont précédées, le succès de l'éthérisation a été complet sous le rapport de l'insensibilité et de l'abolition de la douleur : un grand nombre de confrères et d'élèves ont été témoins de ces faits et ils ont pu en constater l'authenticité : enfin chez aucun de ces malades il n'y a eu d'accidents consécutifs à l'éthérisation, le plus grand nombre est guéri et le reste est en voie de guérison

Ces faits pratiques, quoique favorables à l'éthérisation,

Digitized by Google

ne me permettraient pas d'en déduire des conséquences générales et positives s'ils n'étaient appuyés sur un grand nombre de faits analogues publiés par la presse médicale, de l'ensemble desquels je me crois autorisé à établir quelques considérations générales que j'exposerai sous les rapports de l'utilité, de l'innocuité, de la sûreté de l'éthérisation ; des phénomènes physiologiques qui la caractérisent, de son mode d'action, enfin des opérations chirurgicales qui la réclament ou l'excluent.

1° *Utilité.*

La découverte du docteur Charles Jackson, des Etats-Unis d'Amérique, ou l'éthérisation, est un fait potitif sur la réalité duquel il n'est plus possible d'élever des doutes, puisque les inhalations d'éther suspendent ou diminuent la douleur, compagne jusqu'alors inséparable des opérations chirurgicales.

C'est à lui et à son confrère Morton que nous devons aussi les premières applications pratiques de cette découverte : ces expériences répétées jusqu'alors en Amérique et en Europe ont eu une constance de succès et de sécurité vraiment extraordinaires. Toutefois d'autres savants chimistes ou médecins (H. Davy, Nysten, etc.) avaient imaginé et même expérimenté le même moyen ou des moyens chimiques analogues dans un but semblable ou dans celui de guérir quelques maladies des organes de la respiration, et depuis plusieurs siècles les chirurgiens cherchaient, avec une active philantrophie, parmi les moyens mécaniques ou médicamenteux un agent qui pût modérer ou supprimer la douleur pendant leurs opérations. L'éther est incontestablement supérieur à tout ce qui a été proposé dans ce but.

Cet agent chimique ingénieux a réalisé par son utilité dès à présent démontrée, dans certaines limites, les espérances qu'il avait fait concevoir à son début. C'est une conquête précieuse de notre époque ; un bienfait pour l'humanité :

Digitized by Google

sous ce rapport c'est une découverte comparable à la vaccine.

De toutes les douleurs qui affligent l'humanité, celles qui accompagnent les opérations chirurgicales sont les plus effrayantes parce qu'elles sont prévues, l'imagination des malades les exagère et cette crainte exalte leur sensibilité quelquefois à un point extrême, on en a vu mourir de peur avant de supporter l'action des instruments *. Or le grand bienfait de l'éthérisation est la suppression, l'abolition de la douleur dans ces opérations si redoutées: c'est le seul but qu'on se propose en l'employant.

2° *Innocuité, sécurité.*

L'éthérisation appliquée prudemment, paraît être sans danger dans l'immense majorité des cas: en effet, la publicité a fait connaître deux ou trois exemples d'accidents mortels, attribués avec vraisemblance à l'éthérisation, sur plusieurs milliers d'observations où ce moyen a été inoffensif; elle joint donc l'innocuité à l'utilité.

L'expérience a indiqué comme condition de succès et de sécurité, les précautions suivantes :

1° Employer de l'éther sulfurique, très-pur (trente à soixante grammes);

2° Se servir d'un appareil de la capacité d'un litre environ, pourvu d'un tube assez large pour admettre un courant éthéré, qui remplisse sans effort les canaux aériens, d'un autre tube d'égale capacité, en rapport avec l'air

* Le professeur Dubois père, a rapporté un exemple funeste de cette influence de la peur sur le système nerveux. Un capucin était venu se faire opérer de la taille dans un hospice de Paris. Le malade placé et contenu, le cathèter introduit dans la vessie, ce chirurgien marqua avec l'ongle de l'indicateur sur la peau du périné la trace de l'incision qu'il allait faire, à l'instant le capucin frappé de terreur, est pris de mouvements convulsifs, on le reporte dans son lit où il expire au bout de deux heures.

Digitized by Google

extérieur, l'un et l'autre munis de soupapes de sûreté ; sous ces rapports, l'appareil de Charrière dont je me suis particulièrement servi, m'a paru bien confectionné ;

3° Faire respirer d'abord la vapeur éthérée, mélangée d'air extérieur, en proportion décroissante, cette vapeur est ensuite inspirée à l'état de pureté et à dose suffisante, pour agir rapidement, les narines doivent être fermées pendant ces inspirations ; les accessoires de l'appareil de Charrière, le robinet et la pince nasale remplissent bien ces indications ;

4° Continuer l'inspiration dans certaines limites (pas au-delà de dix minutes), jusqu'à ce qu'on ait obtenu l'insensibilité complète, arrêter entièrement l'éthérisation ou la suspendre par intervalles pendant l'opération.

La durée moyenne de l'inhalation éthérée, pour produire l'insensibilité dans les seize cas observés (y compris les deux expériences de M. V.....), a été de cinq minutes environ ; les extrêmes de cette durée ont été, dans plusieurs cas, d'une minute quarante secondes et de deux minutes ; dans deux autres, de dix minutes.

La durée moyenne de l'insensibilité a été de trois minutes à peu près, les extrêmes de cette insensibilité ont été, dans plusieurs cas, une minute, et dans plusieurs autres, pas au-delà de cinq minutes ; ainsi, la durée de l'insensibilité a toujours été moindre que celle de la période d'inhalation.

Les courts instants de cette insensibilité suffisent au chirurgien pour pratiquer certaines opérations.

Presque tous ces faits, excepté ceux de M^me^ C.... et de M. P....., ont été observés sur des adultes, lesquels ont été d'autant plus impressionnables à l'éthérisation et agités par des mouvements involontaires et par des rêves, qu'ils étaient doués d'un tempérament nerveux plus prononcé.

On a observé que les enfants sont plus facilement, plus

Digitized by Google

promptement et plus complétement éthérisés que les adultes, tandis que les personnes d'un âge mûr, et à plus forte raison les vieillards, sont moins sensibles à l'action de l'éther.

Jusqu'alors, bien peu de malades ont été entièrement réfractaires à l'éthérisation, cette résistance à l'action de l'éther a rarement lieu, quand cet agent est bien administré, et que les malades, indépendamment de la bonne volonté qui les anime, savent le respirer ; le nombre des malades sur lesquels l'éther est impuissant, est donc très-restreint.

On croit généralement que les personnes adonnées aux liqueurs alcooliques, résistent à l'action de l'éther, ou n'en sont affectées que par une dose très-forte ; cela est probable, l'habitude émoussant l'action de l'alcool qui fait partie intégrante de l'éther.

3° *Phénomènes physiologiques et mode d'action.*

Les vapeurs éthérées absorbées promptement par la large surface pulmonaire, paraissent agir par l'intermédiaire de la circulation sanguine sur les centres nerveux de la vie de relation, sur le cerveau particulièrement, elles modifient ces organes importants d'une manière spéciale et encore inconnue, que l'on a comparée à l'ivresse, au narcotisme ou à l'asphyxie, et qui paraît être plutôt un mélange d'ivresse et d'asphyxie, qu'un assoupissement narcotique.

Les effets immédiats et visibles de cette modification passagère du cerveau, provoquée par l'éthérisation, se développent de la manière suivante :

Les malades ressentent une sensation chaude et pénétrante à la gorge et le long de la trachée-artère, quelquefois un chatouillement au larynx et de la toux, souvent de la gêne dans la respiration, de l'oppression portée parfois jusqu'à la suffocation, il leur faut assez fréquemment une certaine force de volonté, pour surmonter ces premières

Digitized by Google

sensations pénibles ; bientôt le sentiment des impressions extérieures devient d'abord confus, puis obscur ou trompeur; le malade éthérisé croit apercevoir des spectres, des fantômes, ou entendre des bruits insolites ; il est ainsi parfois le jouet d'illusions d'optique ou d'audition.

La face pâlit et perd toute expression d'animation comme dans l'imminence de la syncope ; les yeux deviennent fixes, larmoyants et se renversent ordinairement en haut dans leurs orbites ; les pupilles se dilatent, les paupières supérieures s'affaissent, en même temps les malades paraissent s'endormir profondément et prennent l'attitude propre au repos dans le coucher sur le dos ; les muscles se relâchent tout-à-coup et d'une manière générale ; la mâchoire inférieure s'abaisse, les membres supérieurs sont pendants, les membres inférieurs demi-fléchis et dans la rotation en dehors ; la peau se refroidit, devient insensible aux piqûres et aux pincements ; la face et les extrémités se couvrent d'une sueur froide ; pendant que ces phénomèmes extérieurs se manifestent la respiration devient lente et profonde, quelquefois elle paraît suspendue, elle ne s'exécute plus que par les contractions du diaphragme, les muscles extérieurs de la poitrine et de l'abdomen participant au relâchement général du système musculaire ; le pouls accéléré d'abord se ralentit ensuite d'une manière sensible ; il est rare qu'il reste à l'état normal.

Dans cette forme d'éthérisation qui est la plus ordinaire, on pourrait prendre le sujet pour un cadavre, si les grandes fonctions de la respiration et de la circulation étaient arrêtées. C'est un état vraiment alarmant pour des spectateurs inexpérimentés ou étrangers à la science chirurgicale.

Dans une autre forme d'éthérisation, les malades tombent également dans une sorte d'engourdissement, mais la face et les yeux s'injectent et rougissent, les pupilles se resserrent, les muscles volontaires se contractent instinctive-

Digitized by Google

ment quelquefois jusqu'à l'état convulsif; la peau reste chaude et sudorale quoiqu'insensible aux irritations extérieures; le pouls est fréquent, la respiration accélérée et bruyante.

Cette forme d'éthérisation dans laquelle les malades s'agitent et se raidissent peut être nuisible à la sûreté de certaines opérations.

Dans quelques cas ces deux formes d'éthérisation se confondent, l'immobilité est prédominante, mais il s'y joint passagèrement des mouvements involontaires. Sur les seize faits rapportés il y a eu dix fois éthérisation avec immobilité, quatre fois éthérisation avec contractions musculaires, dans l'un de ces cas convulsions épilepti-formes. Deux fois éthérisation avec immobilité et contractions musculaires intermittentes. Ces formes diverses dépendent essentiellement du tempérament, de l'idiosyncrasie et des dispositions morales des malades au moment de l'opération: peut-être dépendent-elles aussi des différents degrés d'éthérisation dont le *summum* serait caractérisé, par l'insensibilité et l'immobilité complètes?

Quels que soient les phénomènes visibles de l'éthérisation, les malades restent insensibles aux agents et aux impressions extérieurs; dans l'état parfait d'éthérisation, toute sensation est abolie; dans un état moins parfait, ils conservent une vague perception des objets extérieurs, mais le sentiment de la douleur est éteint.

Ces phénomènes d'insensibilité plus ou moins complète, ont été constants dans les seize observations relatées.

Cependant dans plusieurs cas, les malades éthérisés perçoivent, pendant ce sommeil, des sensations pénibles, qu'ils expriment par des gémissements sourds ou des plaintes; seulement ils ne conservent aucun souvenir de ces sensations à leur réveil.

D'autres fois il se manifeste de la loquacité, de la gaîté,

Digitized by Google

un léger délire exprimé par des paroles incohérentes, ou bien les malades font des rêves d'une nature active et très-variée; ordinairement ces rêves sont pénibles, ils ont les caractères du cauchemar; assez souvent ils sont agréables, mystiques, incohérents, étranges; rarement ces rêves sont voluptueux, quoi qu'en aient dit les enthousiastes ou les poëtes.

La nature de ces songes est relative, comme dans l'état normal, à l'âge, au tempérament, aux goûts, aux habitudes, aux passions des malades, à des événements de leur vie, etc.

Le plus grand nombre des malades que j'ai éthérisés, ont fait des rêves rapportés dans leurs observations: quelques-uns de ces rêves ont un caractère d'originalité remarquable; le hasard, sans doute, a imprimé à quelques autres une forme religieuse extraordinaire; l'action des organes des sens externes est suspendue, excepté l'audition qui continue à être perçue dans quelques cas; j'en ai cité deux exemples chez B... et D...

La contractilité musculaire volontaire, est ordinairement abolie, celle des sphincters et des organes internes persiste; j'ai constaté dans plusieurs amputations, que les muscles coupés ne se rétractaient pas après l'éthérisation, comme dans les cas ordinaires.

Ainsi, tous les faits démontrent d'une manière irrécusable, que l'éthérisation modifie ou suspend toutes les fonctions de la vie de relation.

Les effets intimes de l'éthérisation sur les fonctions internes et sur les fluides, n'ont pas encore été complétement étudiés. Les chirurgiens absorbés dans la contemplation des résultats pratiques, n'ont guère eu le loisir de rechercher les modifications profondes des phénomènes de la vie, sous l'influence de l'éthérisation, explications qui resteront longtemps encore un mystère difficile à dévoiler.

Digitized by Google

Quelques-uns ont cru remarquer la coloration noire du sang artériel qui prend l'aspect du sang veineux comme dans l'asphyxie. Cette altération du sang ne m'a pas paru sensible. L'absorption de l'éther est suffisamment démontrée par une forte odeur de ce fluide vaporisable qu'exhalent les malades pendant plusieurs heures et même pendant quelques jours.

Les membres amputés répandent la même odeur, et le chirurgien lui-même en est imprégné pendant plusieurs heures.

Le réveil des opérés est généralement brusque et complet : quelques-uns sortent de leur sommeil comme des hommes ivres, le sourire niais ou sardonique sur les lèvres ; d'autres restent quelques temps appesantis ou en délire, recueillant leurs souvenirs et leurs idées. La plupart expriment la surprise, l'étonnement, la satisfaction d'avoir été opérés pendant leur sommeil ; puis ils manifestent leur reconnaissance pour le chirurgien qui les a délivrés de leurs maux sans douleur.

Les suites de l'éthérisation sont généralement sans importance : les malades éprouvent un sentiment vague de malaise, de la pesanteur dans la tête qui dégénère quelquefois en céphalalgie ; ils sont incommodés plus ou moins longtemps par l'odeur et le goût de l'éther qu'ils conservent dans les narines et dans la bouche et qu'ils exhalent par les transpirations pulmonaire et cutanée et par les urines. Quelques-uns conservent pendant quelques jours une légère irritation bronchique.

Il ont d'abord un peu d'inappétence, mais ils ne tardent pas à demander des aliments quand la fièvre consécutive aux grandes opérations ne s'y oppose pas.

Dans un seul cas, celui de M^me^ C...., j'ai cru remarquer que l'éthérisation avait déterminé une sur-excitation nerveuse qui rendit la malade plus irritable et plus sensible que

Digitized by Google

dans les conditions ordinaires et qui persista pendant quelques jours.

4° *Indications et contre-indications de l'éthérisation, dans les opérations chirurgicales.*

Sous le rapport important des indications chirurgicales de l'éthérisation, son application paraît en général devoir être limitée aux opérations très-douloureuses, et qui, étant réglées, peuvent être pratiquées promptement, telles sont: les amputations, les désarticulations, les résections des os, l'extraction des sequestres dans la nécrôse, les extirpations de tumeurs diverses, peu volumineuses et superficielles, l'ablation de la plupart des cancers, quelques-unes des opérations que l'on pratique sur les organes génito-urinaires, l'amputation du pénis, la circoncision chez les adultes, la castration, certaines opérations d'hydrocèles anciennes et compliquées, pour lesquelles on emploie l'injection vineuse, l'incision ou l'excision, l'urétrotomie, et suivant l'opinion de beaucoup de chirurgiens, la taille ou lithotomie; l'expérience à venir éclaircira certainement tout ce qui peut être encore douteux à cet égard.

Quelques-unes des opérations nécessitées par les maladies de l'extrémité inférieure du tube digestif, telles que les fistules et les fissures anales, les hémorroïdes, le cancer et la chute du rectum.

Certaines opérations d'un ordre secondaire, mais fort douloureuses, peuvent encore être faites avec avantage, au moyen de l'éthérisation : telles que le débridement du panaris, l'ablation des ongles incarnés, l'application du feu ou cautérisation actuelle, dans les maladies articulaires dégénérées, pour les morsures d'animaux enragés ou vénimeux, l'emploi de certaines sutures compliquées et douloureuses, telles que la suture des parois de l'abdomen (gastroraphie), celle du bec de lièvre (cheiloraphie).

En se fondant sur le relâchement musculaire, la réso-

Digitized by Google

lution des forces, la laxité des articulations, que détermine ordinairement l'éthérisation ; on pourra y recourir avec succès, dans quelques opérations non sanglantes, qui n'en sont pas moins douloureuses et d'une grande importance : ainsi, dans le taxis difficile des hernies étranglées, les réductions des fractures et des luxations compliquées. L'observation de M. P..., nous a offert un résultat heureux de cette dernière indication.

On pourra encore l'appliquer, pour reconnaître les maladies simulées par contractions musculaires ; ici, comme dans les cas précédents, le relâchement musculaire provoqué par l'éther, fait cesser ces contractions, et rend aux membres leur conformation régulière.

Dans la pratique médicale, l'éthérisation sera utile pour le traitement des douleurs nerveuses violentes et persistantes (névralgies), des maladies spasmodiques ou convulsives (tic douloureux de la face ; épilepsie, etc.).

Peut-être trouvera-t-elle une application utile au traitement de maladies cruelles presque constamment mortelles, le tétanos, et la rage ou hydrophobie déclarée.

Des essais divers sont à l'étude, pour étendre le champ des indications de l'éthérisation, dans le traitement des maladies internes ; il faut attendre du temps et de l'expérience, des inductions prudentes et positives à ce sujet.

Les cas dans lesquels l'éthérisation peut avoir des inconvénients plus ou moins sérieux, exposer les malades à l'aggravation de leurs maladies ou nuire au succès de certaines opérations, les entraver dans leur cours, constituent les contre-indications.

On devra s'en abstenir chez les personnes qui ont la poitrine délicate ou malade ; chez celles qui sont disposées aux congestions cérébrales ou qui ont une maladie du cerveau. Dans ces cas on pourrait employer l'éthérisation par le rectum, mode d'administration de l'éther qui est en

Digitized by Google

voie d'expérimentation et sur lequel les praticiens ne sont pas encore fixés. L'emploi de l'éther est contre-indiqué dans les opérations où l'intégrité de l'intelligence, de la sensibilité ou de la contractilité volontaire, sont des conditions nécessaires au succès, telles que celles que l'on pratique en grand nombre sur les organes des sens, à la face, dans la bouche et dans la gorge, dans lesquelles les malades, pour concourir à un but utile à l'opération, doivent conserver leur connaissance, sentir et accomplir certains actes, d'après les indications du chirurgien; il en est de même pour le débridement et l'extraction des balles dans les plaies d'armes à feu, dans la lithotritie, ou broiement de la pierre dans la vessie; c'est la sensibilité du malade, qui prémunirait le chirurgien contre le danger de prendre un pli de la vessie, pour un fragment de pierre; il en serait de même encore pour l'arrachement des polypes de la matrice, pour l'emploi du forceps, dans les accouchements laborieux.

L'application de l'éthérisation aux accouchements, est une question beaucoup plus compliquée que celle relative aux opérations chirurgicales; pour ces dernières, il s'agissait surtout de savoir si l'éther prévenait la douleur, et s'il ne suscitait aucun danger, question qui est résolue affirmativement.

Dans les accouchements il faut tenir compte de la durée et des difficultés du travail de la parturition, des douleurs prolongées de l'enfantement et d'un grand nombre d'actions musculaires importantes, instinctives ou volontaires; il est essentiel de déterminer jusqu'à quel point l'éther peut influer sur ce travail, sur ces douleurs et sur ces actes contractiles. Cette question est controversée dans ce moment; l'opinion des célèbres accoucheurs français Dubois fils et Moreau n'est pas favorable à l'inhalation de l'éther dans la pratique des accouchements: son application paraît devoir être limitée à un très-petit nombre de cas dont l'expérience

Digitized by Google

ultérieure permettra de mieux préciser la nature et les indications sous le rapport de l'éthérisation. L'emploi de l'éther est encore contre-indiqué dans les opérations délicates, de longue durée qui présentent parfois de l'imprévu et dans lesquelles il faut sacrifier la promptitude à la sûreté : telles que l'extirpation de tumeurs volumineuses et profondes, les ligatures de la plupart des vaisseaux sanguins, celles des artères nécessitant une dissection minutieuse et prolongée, celles des veines dans les varices des membres inférieurs ou des cordons testiculaires exigeant l'attitude droite des malades ; enfin dans les opérations si délicates et si variées de hernies étranglées.

On a proposé dans la plupart de ces cas l'éthérisation prolongée ou renouvelée à de courts intervalles, mais l'expérience a démontré qu'il ne faut pas provoquer ce sommeil artificiel plus de cinq à dix minutes, il y aurait de graves inconvénients à le prolonger plus longtemps, et peut-être des accidents mortels en seraient-ils la conséquence funeste? Dans la période d'insensibilité ordinaire, l'éther paraît agir spécialement sur les lobes cérébraux, et les phénomènes physiologiques utiles au but qu'on se propose sont obtenus.

Dans une période extrême, résultat d'une éthérisation trop prolongée, la vapeur éthérée portant son activité sur les organes centraux du cerveau, la protubérance annulaire et le bulbe rachidien considérés avec raison comme le *nœud de la vie*, il se manifeste plus ou moins promptement un trouble profond causé par la suspension de l'innervation et par l'asphyxie mécanique ou par cessation des phénomènes musculaires de la respiration et la mort peut en être la conséquence immédiate.

Digitized by Google

CONCLUSIONS.

L'éthérisation est une ressource précieuse pour l'humanité et pour l'art chirurgical : elle pourra être employée avec sécurité dans les opérations indiquées précédemment chez les adolescents, les adultes, pendant l'âge mûr : chez les femmes et chez les personnes éminemment nerveuses : elle sera surtout précieuse chez celles dont l'exaltation nerveuse est telle que la vue ou le contact d'un instrument chirurgical provoque la terreur qui se traduit par un trouble profond de l'innervation et des mouvements convulsifs.

Son application à la pratique de la chirurgie sera plus limitée qu'on ne l'avait supposé à *priori,* soit par les contre-indications que je viens d'exposer, soit à cause des extrêmes de l'âge des malades ; ainsi, chez les enfants, elle ne pourra être employée que par la voie incertaine du gros intestin, et chez les vieillards, les infirmités et les conditions maladives si fréquentes à cette époque de la vie commanderont la plus grande réserve dans l'emploi de ce moyen actif.

Son usage serait dangereux dans une vieillesse avancée ; on aurait à craindre, à cette époque d'affaiblissement vital, l'influence puissante de l'éther sur le cerveau.

Son application sera restreinte encore par la volonté de beaucoup de malades qui aiment mieux souffrir que d'être privés de leur liberté morale, catégorie à laquelle il faut ajouter le petit nombre de personnes qui sont réfractaires à l'éther.

Digitized by Google

Le plus grand nombre des opérations chirurgicales étant douloureuses et surtout effrayantes pour les malades, ceux-ci auront recours avec empressement et confiance à l'ébriété éthérée pour calmer leur imagination et dissiper leurs terreurs : moins de personnes blessées ou malades se refuseront à subir des opérations salutaires, et grâce à l'éthérisation on pourra appliquer avec plus d'exactitude que par le passé, au profit de l'humanité, cet ancien axiôme de l'art chirurgical :

Opérer les malades promptement, sûrement et agréablement ; *citò, tutò* et *jucundè*.

Digitized by Google

Digitized by Google

JOURNAL

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A METZ, PENDANT L'ANNÉE 1846,

PAR M. SCHUSTER.

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	739,66	8,5	740,95	8,4	742,26	8,5	»	»	»
2	749,32	1,8	750,73	2,0	751,40	2,0	»	0,8	9,80
3	758,36	0,2	758,70	1,5	758,90	1,2	»	– 0,3	»
4	754,00	– 4,5	752,23	– 2,5	751,35	– 2,4	»	– 5,3	»
5	747,70	– 3,6	748,45	– 2,5	748,00	– 2,0	»	– 5,0	»
6	753,94	– 4,2	754,70	– 3,5	754,70	– 3,0	»	– 5,2	»
7	757,27	– 3,0	757,70	0,8	757,95	2,0	»	– 3,8	»
8	762,57	0,5	762,70	1,0	762,73	1,6	»	– 0,8	»
9	764,36	3,0	764,30	4,3	763,58	3,5	»	2,5	»
10	761,28	1,8	760,60	2,1	759,00	5,2	»	0,8	»
11	755,80	– 3,0	751,00	– 2,5	754,34	2,8	»	– 3,4	»
12	752,60	– 2,8	751,80	– 2,8	750,85	– 2,0	»	– 3,5	»
13	745,53	– 5,1	744,60	2,0	742,42	5,6	au soleil 12,0	– 6,1	»
14	739,75	1,5	740,54	6,0	740,37	8,7	»	1,0	»
15	744,85	– 1,0	745,10	2,0	745,20	3,5	»	– 2,3	»
16	747,00	– 3,2	747,00	– 0,5	746,30	– 0,2	»	– 3,9	»
17	744,18	1,5	743,40	2,5	745,00	3,5	»	– 1,0	»
18	742,84	1,6	742,80	3,0	742,85	3,5	»	1,5	»
19	740,30	3,5	739,24	4,5	737,74	5,6	»	3,0	
20	739,34	8,5	740,00	8,6	741,30	8,0	»	»	2,10
21	741,26	4,2	740,10	7,5	738,93	7,5	»	»	4,00
22	734,22	13,0	734,60	13,3	735,53	13,5	13,5 à l'ombre	»	22,40
23	734,34	10,3	734,17	12,7	733,90	11,2	»	»	9,55
24	734,46	8,0	734,54	9,5	737,00	9,3	»	»	4,85
25	741,54	8,2	740,07	9,0	738,00	9,8	»	»	20,00
26	731,23	9,5	730,80	10,0	730,40	10,2	»	»	3,90
27	733,70	7,5	735,50	9,2	737,10	11,0	13,0 au soleil.	»	7,30
28	740,93	7,0	739,13	7,5	737,70	7,2	»	»	2,80
29	742,50	7,8	740,60	7,5	739,86	7,2	»	»	18,85
30	745,84	7,5	747,05	8,0	748,40	8,3	»	»	4,00
31	748,73	10,3	748,02	10,5	748,00	10,5	»	»	2,50
Moyenns	746,10	3,0	745,85	4,5	745,85	5,1	13,5	– 6,1	112,05

Plus grande hauteur du baromètre		764,36
Plus petite	id. ...	730,40
Moyenne	id. ...	745,93
Période	id. ...	0,25

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuageux.	O. f.	Tempête vers 3 h. du matin.
	Idem.	O.	
	Idem.	N.	Gelée blanche.
	Voilé en partie.	N.	
5	Voilé.	E.	
	Nuageux.	S. O.	
	Voilé.	S.	
	Couvert et brouillard.	S.	
	Idem.	E. N. E.	
0	Nuageux.	E.	
	Couvert et brouillard.	S.	
	Idem.	E.	
	Très-beau.	N. N. E.	
	Légèrement voilé.	S. S. E.	Gelée blanche.
5	Voilé en partie.	N.	
	Voilé.	S. S. E.	
	Idem.	S. E.	
	Brouillard épais.	N.	
	Pluie fine.	S.	
0	Nuageux.	O. S. O. a. f.	
	Pluie par intervalle.	S. O.	Tempête pendant la nuit.
	Très-nuageux.	O. S. O. violent.	Idem.
	Pluie par intervalle.	O. S. O. t. f.	
	Idem.	S. O.	La Moselle déborde.
5	Pluie.	O. S. O. a. f.	Tempête pendant la nuit.
	Pluie par intervalle.	O. t. f.	
	Nuageux.	O. N. O.	La Moselle déborde.
	Pluie.	S.	Idem.
	Pluie par intervalle.	S.	Idem.
10	Eclaircies.	O.	Tempête pendant la nuit. Id.
	Pluie par intervalle.	O.	

		Vents à midi.		Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	15	Septentrionaux	9	»
Id. de gelée...	12	Méridionaux. .	22	112,05
Id. de tonnerre	»			

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	743,26	8,5	743,70	9,2	743,10	9,7	»	»	2,10
2	738,37	5,6	736,48	10,0	737,00	10,0	»	»	10,20
3	749,43	5,0	749,25	7,0	748,30	7,2	»	»	»
4	747,65	9,0	748,69	10,2	749,44	10,5	»	»	2,00
5	746,25	7,2	744,43	8,9	743,50	8,5	»	»	
6	743,20	2,3	745,10	5,3	746,25	7,0	»	»	20,80
7	749,27	6,2	748,00	8,0	747,00	7,3	»	»	
8	747,30	5,3	746,85	5,0	745,70	4,6	»	»	2,40
9	744,85	1,2	744,53	3,0	744,57	3,2	»	1,0	0,60
10	751,78	— 1,7	752,40	— 1,5	753,00	— 0,5	»	2,6	»
11	750,00	— 5,2	748,66	— 2,5	746,36	— 0,5	»	— 6,8 8 h pl. bas	»
12	748,25	1,5	749,13	4,0	749,30	4,3	»	0,5	»
13	749,44	2,5	749,45	3,0	749,00	3,0	»	»	»
14	748,81	3,0	749,80	4,2	749,20	5,0	»	»	»
15	752,50	3,0	752,45	5,0	752,30	5,5	»	»	»
16	751,20	3,5	751,00	5,5	750,40	5,8	»	»	0,30
17	749,50	6,2	748,90	7,8	748,24	7,6	»	»	»
18	744,45	5,0	744,90	7,0	744,20	7,0	»	»	»
19	747,70	1,0	748,00	5,5	748,24	8,0	au s. 14,0	— 0,5	»
20	751,74	2,5	753,25	6,0	762,65	8,0	au s. 14,5	— 0,5	»
21	753,55	0,4	753,65	5,5	753,75	8,5	au s. 17,5	— 1,5	»
22	754,63	0,4	753,73	5,8	752,50	9,0	»	— 1,5	»
23	750,10	9,2	749,60	11,2	748,40	13,0	»	6,7	»
24	747,10	8,5	746,23	15,0	744,93	15,5	»	8,3	»
25	746,00	7,2	745,28	13,4	746,60	15,0	»	»	»
26	746,20	9,7	746,60	14,5	747,80	16,8	16,8 à l'ombre	»	»
27	742,80	8,5	742,08	17,0	744,24	16,9	16,9	»	»
28	745,08	7,5	746,20	15,5	746,00	13,9	»	»	»
Moyenn[s]	747,81	4,4	747,78	7,4	747,74	8,5	16,9 à l'ombre	— 6,8	38,40

Plus grande hauteur du baromètre			754,63
Plus petite	id.	...	737,00
Moyenne	id.	...	747,78
Période	id.	...	0,07

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Pluie fine par intervalle.	O. violent.	Tempête pendant la nuit du 31 janvier au 1er février.
	Pluie.	O. f.	La Moselle déborde.
	Eclaircies.	S. O.	Idem.
	Nuageux.	O.	Idem.
5	Pluie fine par intervalle.	O. S. O.	Idem. La Moselle diminue.
	Eclaircies.	N. N. O.	Idem.
	Pluie par intervalle.	O. t. f.	Tempête pendant la nuit. Id.
	Pluie fine par intervalle.	O.	Neige le soir.
	Neige par intervalle.	O.	Idem.
10	Nuageux.	E. N. E.	Idem.
	Légèrement voilé.	O.	La Moselle est rentrée dans son lit.
	Eclaircies.	O.	
	Couvert.	O.	
	Eclaircies.	O. S. O.	
15	Nuageux.	N. N. O.	
	Eclaircies.	O.	
	Couvert.	O. N. O.	
	Eclaircies.	O. N. O. a. f.	
	Beau.	N. O.	Gelée blanche.
20	Légers nuages.	O.	
	Beau.	S. S. E.	
	Brouillard.	O. S. O.	
	Couvert.	S.	
	Nuages.	S. S. E.	
25	Nuageux.	S.	
	Nuages.	S. S. E.	
	Nuageux.	S.	
28	Idem.	S.	

				Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	8	Vents à midi.		
Id. de gelée...	7	Septentrionaux	3	»
Id. de tonnerre	»	Méridionaux ..	25	38,40

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	751,48	7,0	751,23	13,5	751,07	15,1/2	»	»	»
2	750,28	7,8	750,70	14,5	750,10	16,5	au s. 3 h. 23,5	»	»
3	752,47	10,0	751,83	14,5	750,07	17,2	au s. 23,5	»	»
4	743,00	9,5	741,48	16,3	740,20	17,0	5,0	5,5	»
5	741,40	9,5	742,26	10,5	741,54	11,4	0,5	»	3,80
6	743,40	7,0	743,05	10,2	744,00	11,2	»	»	4,00
7	745,52	3,5	743,74	9,5	742,25	11,3	»	2,0	»
8	743,40	6,5	744,90	9,4	745,60	9,4	»	»	»
9	750,80	4,0	751,42	7,6	751,77	8,7	»	1,7	»
10	757,82	2,0	757,06	8,2	755,76	9,0	»	0,6	»
11	760,06	3,5	759,00	9,0	758,30	10,2	»	— 0,3	»
12	760,56	7,0	760,36	9,5	759,90	10,2	»	4,0	»
13	759,44	3,0	758,36	8,5	756,57	13,0	»	0,7	»
14	754,40	6,5	752,93	8,0	751,55	8,5	»	»	»
15	746,40	9,0	746,25	9,3	745,07	9,0	»	»	4,10
16	744,40	9,0	742,56	11,5	741,38	14,0	»	»	»
17	736,40	6,7	736,27	6,8	736,27	6,9	»	»	3,00
18	736,10	5,5	736,48	5,6	735,65	8,0	»	»	3,10
19	738,46	2,5	741,30	4,0	741,13	6,0	»	1,5	7,00
20	740,80	6,0	740,00	9,5	738,10	11,0	»	»	»
21	740,64	5,0	741,72	6,5	741,10	8,0	»	»	2,30
22	738,27	6,0	735,87	10,2	735,50	9,4	»	»	15,10
23	735,70	6,5	735,50	9,3	735,00	9,6	»	»	1,90
24	739,20	7,0	738,78	9,5	737,47	11,0	»	»	7,80
25	740,45	8,0	739,60	9,7	738,06	11,5	»	»	7,20
26	740,66	8,0	740,10	10,0	740,80	12,5	»	»	»
27	745,70	7,5	745,40	11,2	745,00	12,8	»	»	17,00
28	738,00	7,6	736,94	8,7	734,00	9,0	»	»	2,55
29	740,60	4,5	741,40	8,0	742,40	8,2	»	1,0	»
30	752,30	3,5	751,53	7,5	750,45	10,7	»	2,5	»
31	743,28	5,5	742,06	13,0	741,16	16,5	»	»	»
Moyenn[s]	745,63	4,3	745,24	9,6	744,43	11,0	17,2	— 0,3	68,85

Plus grande hauteur du baromètre		760,56
Plus petite	id. ...	734,00
Moyenne	id. ...	745,10
Période	id. ...	1,20

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuageux.	S.	
	Légers nuages.	O. S. O.	
	Idem.	S. O.	
	Nuageux.	S.	Petite gelée blanche.
5	Eclaircies.	S.	Pluie le matin.
	Nuageux.	S. S. O.	
	Nuages.	S. S. E.	Gelée blanche.
	Nuageux.	O. N. O.	
	Légers nuages.	N.	Gelée blanche.
10	Nuages.	N.	Idem.
	Beau.	N.	Idem.
	Idem.	E. N. E. a. f.	
	Idem.	N.	
	Couvert.	O. S. O. a. f.	
15	Pluie fine.	O. f.	Pluie le soir.
	Légers nuages.	S. O. f.	
	Couvert.	S. O.	
	Pluie fine.	S.	
	Nuageux.	O. S. O. t. f.	
20	Voilé en partie.	S. O.	
	Eclaircies.	S. O.	
	Idem.	S. S. E.	Pluie le soir.
	Idem.	S. O.	
	Pluie par intervalle.	S.	Pluie le soir.
25	Nuageux.	S. S. O f.	Pluie le soir.
	Idem.	S. O. a. f.	
	Idem.	O. S. O.	
	Pluie.	E. S. E.	Grand vent pendant la nuit.
	Idem.	O.	La Moselle déborde.
30	Nuageux.	N. N. E.	Idem, gelée blanche.
	Eclaircies.	S.	La Moselle diminue.

		Vents à midi.		Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	13	Septentrionaux	7	»
Id. de gelée...	1	Méridionaux..	24	68,85
Id. de tonnerre	»			

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	742,63	10,3	742,54	15,0	742,40	16,8	22,0 s.	»	2,30
2	739,06	12,0	738,10	14,e	737,08	14,3	»	»	4,00
3	740,00	9,8	737,40	11,8	735,28	10,0	»	»	3,65
4	741,00	8,0	741,20	9,8	738,86	9,5	»	»	7,00 28,15
5	732,00	11,0	732,55	14,0	730,35	14,0	»	»	6,95
6	727,92	11,0	727,80	11,8	727,38	13,5	»	»	2,75
7	724,84	5,5	725,34	7,8	725,37	6,5	»	»	
8	726,90	7,5	727,25	9,5	726,20	11,6	»	»	4,95
9	736,93	7,6	738,47	8,7	739,54	9,8	»	3,6	»
10	746,45	9,5	745,90	10,5	745,10	12,7	»	»	»
11	740,22	11,0	738,80	15,7	737,17	17,8	»	»	»
12	739,20	11,4	740,30	12,5	740,80	14,0	»	»	5,10
13	744,35	14,0	745,09	13,3	745,60	11,5	»	»	10,10
14	743,36	11,5	741,85	18,5	740,83	19,0	19,0	»	2,60
15	743,85	11,5	745,05	13,5	745,09	15,0	»	»	
16	746,23	12,0	746,10	15,2	745,90	17,8	»	»	»
17	746,03	12,0	745,23	12,7	744,09	12,0	»	»	6,90
18	739,94	11,5	739,24	13,5	739,03	14,5	»	»	1,30
19	741,80	10,7	742,00	12,0	742,14	12,0	»	»	»
20	744,60	10,5	744,00	11,5	744,00	9,5	»	»	0,60
21	745,90	8,5	745,84	10,8	745,48	10,2	»	5,0	»
22	745,50	7,5	744,48	12,0	744,06	14,5	»	1,5	»
23	741,84	11,5	741,92	14,5	741,36	15,3	»	»	4,40
24	743,90	11,0	744,44	13,5	744,80	13,5	»	»	
25	746,48	12,5	746,00	16,5	743,95	19,0	27,5 au soleil.	»	»
26	740,23	9,5	741,50	10,8	738,85	12,5	»	4,5	6,80
27	740,50	7,3	741,47	9,3	748,70	8,5	»	»	
28	745,85	7,5	745,14	10,5	744,83	13,5	»	0,9	»
29	748,53	8,5	748,70	10,0	748,92	12,5	»	3,5	»
30	754,50	8,3	754,30	11,3	754,04	13,4	»	3,2	»
Moyenne	741,35	10,0	741,27	12,3	740,70	16,50	19,0	0,9	97,55

Plus grande hauteur du baromètre		754,50
Plus petite	id. ...	724,84
Moyenne	id. ...	741,10
Période	id. ...	0,65

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuages.	S. S. O.	
	Pluie par intervalle.	S. O.	Pluie et grésil le soir, orage dans le lointain, tonnerre, gr. vent pend. la nuit.
	Idem.	S. O. tempête.	Orage le soir, tonnerre, pluie et grésil.
	Voilé.	S. O. a. f.	Coup de tonn. à 4 h. La Moselle déborde.
5	Beau.	S. S. O.	La Moselle déborde.
	Pluie par intervalle.	O. a. f.	Idem.
	Idem.	S. O. a. f.	Idem.
	Eclaircies.	S.	
	Nuageux.	O. N. O.	
10	Eclaircies.	O. S. O.	
	Voilé à l'horizon.	S. E.	La Moselle est rentrée dans son lit.
	Pluie par intervalle.	S. O.	
	Idem.	S. O.	Orageux, tonnerre le soir.
	Nuageux.	E.	Pluie le soir.
15	Voilé.	S.	
	Nuageux.	N.	
	Pluie fine.	N.	
	Nuageux.	N.	
	Voilé.	N. E.	
20	Idem.	N. N. O.	
	Nuageux.	N.	
	Idem.	N. N. O.	Gelée blanche.
	Un peu de pluie par int°.	S. E.	
	Couvert.	S.	
25	Nuages.	S. O.	
	Pluie par intervalle.	O. S. O.	
	Nuages.	O. N. O.	
	Nuages blancs.	N.	Forte gelée blanche.
	Nuageux.	N.	
30	Idem.	N. O.	

		Vents à midi.		Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	17	Septentrionaux	10	11,40
Id. de gelée...	»	Méridionaux..	20	86,15
Id. de tonnerre	4			

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	756,20	10,5	755,90	13,8	755,60	13,5	»	»	»
2	754,13	11,0	752,76	16,0	751,60	19,8	»	»	»
3	748,84	14,5	748,27	16,3	746,92	19,0	»	»	»
4	744,57	15,2	743,00	21,5	741,76	23,3	34,0 au s. 4 h.	»	2,55
5	742,00	17,5	741,23	21,4	740,00	22,0	»	»	15,75
6	739,26	13,0	739,00	14,3	738,13	15,2	»	»	
7	742,15	12,8	742,72	14,2	742,23	18,5	»	»	»
8	744,00	15,2	744,26	20,3	744,00	20,3	»	»	»
9	747,08	13,5	746,74	18,5	746,40	20,8	»	»	»
10	746,28	15,0	745,74	21,5	746,13	21,0	»	»	1,15
11	751,07	12,0	750,72	16,2	750,58	18,3	»	»	
12	747,05	12,5	745,68	19,5	743,76	21,0	»	»	»
13	738,41	13,0	738,13	14,5	737,73	12,3	»	»	25,75
14	737,35	10,5	739,00	10,3	739,83	11,5	»	7,5	20,90
15	742,60	10,7	741,92	12,5	740,87	13,5	»	7,5	»
16	736,16	10,6	734,00	13,5	734,33	15,8	»	»	0,45
17	733,64	11,5	733,27	16,7	732,34	18,3	»	»	3,85
18	736,47	11,4	734,88	16,5	734,50	18,5	»	»	
19	742,00	11,8	742,07	16,5	743,30	12,5	»	»	3,30
20	743,45	14,5	742,25	20,0	741,60	18,5	»	»	13,15
21	740,76	14,0	740,60	16,8	740,60	17,0	»	»	
22	743,36	14,8	744,28	18,5	745,00	21,7	»	»	»
23	748,00	15,0	748,40	21,0	749,00	22,0	»	»	»
24	751,40	15,8	750,80	21,6	750,53	22,8	»	»	»
25	750,43	15,7	749,80	21,5	748,70	21,3	»	»	»
26	748,60	18,5	748,50	19,5	748,50	20,5	»	»	»
27	748,70	12,0	747,73	17,5	746,70	19,5	»	8,5	»
28	747,96	12,8	748,57	15,5	748,43	17,5	»	»	»
29	753,37	11,0	753,65	15,9	753,76	16,8	»	6,5	»
30	754,00	12,2	753,09	16,0	752,50	21,0	»	»	»
31	751,33	17,0	750,73	21,5	750,22	25,2	35,8 s.	»	»
Moyenn[s]	745,50	13,4	745,08	17,4	744,70	18,7	25,2	6,5	86,85

Plus grande hauteur du baromètre		756,20
Plus petite	id. ...	737,35
Moyenne	id. ...	745,09
Période	id. ...	0,80

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Parties voilées.	N.	
	Beau.	O. S. O.	
	Nuageux.	N.	
	Légers nuages.	E. S. E.	Pluie le soir.
5	Nuageux.	O.	Coup de tonnerre dans le lointain.
	Couvert.	O.	Pluie pendant la nuit, éclairs et tonnerre dans le lointain.
	Nuageux.	O. S. O.	
	Idem.	O.	
	Idem.	N. E.	
10	Idem.	O. S. O.	Un peu de pluie pendant la nuit.
	Légèrement voilé.	N.	
	Nuages.	N. E.	
	Pluie.	S. variable.	
	Couvert.	E. N. E.	
15	Eclaircies.	E. N. E.	La Moselle déborde un peu.
	Pluie fine.	N.	
	Nuageux.	S.	A 4 h. 1/2, pluie, tonnerre.
	Idem.	S. O. a. f.	
	Pluie par intervalle.	O. S. O. a. f.	
20	Voilé.	S. S. E.	
	Pluie par intervalle.	S. O.	
	Nuages.	N. E.	
	Idem.	N.	
	Idem.	N.	
25	Nuageux.	N.	
	Eclaircies.	O. N. O.	
	Beau, à 11 heures, gros nuages, tourbillons.	N.	
	Légers nuages.	N. a. f.	
	Nuages.	N. a. f.	
30	Beau.	E.	
	Idem.	E.	

		Vents à midi.	Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	12	Septentrionaux 17	25,01
Id. de gelée...	2	Méridionaux.. 14	61,80
Id. de tonnerre	»		

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	750,90	19,5	750,80	23,5	750,30	25,0	s. 36,0	»	»
2	752,00	19,5	751,88	24,5	750,80	27,1	s. 37,5	»	»
3	751,92	20,5	751,60	25,0	750,60	27,5	38,5	»	»
4	750,20	20,5	749,46	25,5	748,50	27,7	»	»	»
5	749,84	21,5	749,34	26,0	748,90	27,8	»	»	»
6	749,10	21,0	749,00	26,0	748,14	26,8	»	»	»
7	748,10	21,0	747,60	26,0	746,84	27,5	»	»	»
8	744,17	23,3	744,05	24,2	742,14	26,5	»	»	20,90
9	742,25	18,5	742,93	22,0	741,00	22,7	»	»	»
10	747,30	18,0	747,86	21,5	748,10	24,5	»	»	»
11	752,52	21,0	752,40	24,5	752,08	26,3	»	»	»
12	752,72	23,0	752,10	25,3	751,74	27,8	»	»	»
13	750,16	22,3	749,86	25,3	749,70	27,7	»	»	»
14	749,80	22,4	749,52	25,8	749,00	28,8	»	»	»
15	748,92	22,3	749,00	25,3	749,60	28,5	»	»	»
16	752,25	21,5	752,10	25,4	752,00	27,8	»	»	»
17	753,50	22,0	753,10	25,7	751,74	27,4	»	»	»
18	753,00	23,5	749,70	26,5	748,77	29,9	»	»	»
19	748,90	23,5	747,67	29,5	746,87	32,5	32,5 à l'ombre	»	»
20	747,50	24,0	747,30	29,0	746,76	29,0	»	»	0,80
21	748,86	23,5	748,28	28,7	748,00	30,6	38,5 s.	»	»
22	746,80	24,0	745,60	29,0	743,60	30,8	41,0 s.	»	»
23	740,80	21,5	739,05	24,8	740,25	26,7	»	»	3,00
24	740,82	16,0	738,10	18,5	736,47	18,5	»	13,5	
25	740,60	15,0	739,20	19,0	739,40	20,0	»	»	»
26	743,45	18,5	742,83	22,0	742,05	23,5	»	11,5	»
27	739,00	21,0	739,45	20,0	740,90	20,0	»	»	6,85
28	747,50	18,8	747,10	21,8	746,64	25,5	»	13,5	5,22 2,85
29	746,34	21,0	746,20	24,5	744,90	28,4	»	»	»
30	747,00	21,5	747,00	25,5	746,70	22,0	»	»	12,70
Moyenn[s]	747,87	20,9	747,33	24,6	746,74	26,5	32,5 à l'ombre	11,5	52,30

Plus grande hauteur du baromètre		753,50
Plus petite	id. ...	736,47
Moyenne	id. ...	747,31
Période	id. ...	1,13

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL. à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Beau.	E. N. E.	
	Idem.	E.	
	Idem.	E. N. E.	
	Voilé à l'horizon.	E.	
5	Nuages rares.	E.	
	Idem.	E.	
	Nuages.	N. E.	
	Eclaircies.	S. S. O.	A six heures, orage, pluie abondante, tonnerre.
	Nuageux.	E. variable.	Quelques gouttes le soir.
0	Voilé à l'horizon.	O. N. O. a. f.	
	Nuageux.	O. N. O.	
	Nuages.	N. E.	
	Idem.	E.	
	Idem.	E.	
5	Idem.	N. E. modéré.	
	Beau.	N. E. modéré.	
	Idem.	E.	
	Nuages.	E.	
	Nuageux.	N. N. O. variable.	Tonnerre dans le lointain, vers le S. E.
0	Idem.	N.	
	Petits nuages.	S. E.	
	Beau.	E.	
	Nuageux, orage à midi.	O. S. O.	
	Quelques gouttes.	S. S. O. f.	
5	Nuageux.	O. t. f.	
	Idem.	S.	
	Pluie par intervalle.	S.	Gros orage le matin, à 3 h. 1/2, tonnerre, pluie.
	Très-nuageux.	S.	
	Beau.	N. O.	
0	Voilé.	S. O.	Pluie abondante, à 5 heures.

			Vents à midi.	Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	6			
Id. de gelée...	»		Septentrionaux 18	0,80
Id. de tonnerre	4		Méridionaux.. 12	5r,50

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	750,00	19,0	750,63	21,5	750,45	24,0	»	»	»
2	751,56	17,5	751,28	20,5	751,00	23,5	»	13,0	»
3	752,50	21,5	752,60	24,5	752,26	27,0	»	»	»
4	752,20	22,0	751,37	26,5	750,40	30,4	»	»	»
5	746,20	23,0	744,43	29,0	742,17	34,0	s. 43,0	»	»
6	744,44	20,7	743,54	21,0	742,35	24,0	»	»	0,60
7	742,67	16,0	743,73	18,5	744,25	21,0	»	»	
8	745,87	19,0	745,00	23,5	744,30	26,5	»	»	»
9	741,05	23,5	741,25	24,0	741,06	25,8	»	»	9,10
10	744,00	21,0	745,00	21,3	743,00	22,8	»	»	15,35
11	747,78	20,0	747,80	23,0	748,08	23,8	»	13,5	»
12	750,76	20,0	750,40	24,5	749,75	25,8	»	»	»
13	749,36	21.2	748,57	25,0	747,55	29,0	»	»	»
14	743,80	20,8	745,05	24,5	743,85	25,5	»	»	1,05
15	746,45	21,2	746,77	25,0	746,13	25,5	»	»	2,15
16	744,50	21,0	743,70	23,8	742,45	25,6	»	»	»
17	736,25	20,6	735,30	21,0	736,00	19,0	»	»	»
18	740,30	18,0	740,23	20,5	739,44	18,5	»	12,0	6,40
19	743,50	21,5	744,00	25,3	744,73	27,5	»	»	»
20	745,00	19,5	746,00	21,0	746,30	21,0	»	»	»
21	749,90	20,5	748,64	23,5	748,15	24,8	»	»	27,10
22	746,57	19,0	747,30	21,4	747,34	22,0	»	»	»
23	747,64	19,5	747,20	23,5	746,00	27,6	»	11,5	»
24	744,00	22,5	744,03	29,2	743,30	32,5	»	»	»
25	745,90	22,8	747,62	20,0	747,40	20,5	»	»	»
26	752,30	17,0	752,15	20,0	752,00	21,5	»	»	0,50
27	754,20	16,8	754,14	21,0	752,80	23,7	»	10,8	»
28	752,50	20,0	752,24	24,5	752,00	26,0	»	»	»
29	746,16	22,0	745,80	27,5	745,40	28,5	»	»	»
30	745,60	21,5	745,20	27,0	744,00	28,8	»	»	»
31	744,80	23,4	744,10	28,8	743,50	32,7	»	»	»
Moyenn^{s}	747,34	20,4	746,61	23,5	746,07	26,1	34,00	10,8	62,25

Plus grande hauteur du baromètre		754,20
Plus petite	id. ...	736,00
Moyenne	id. ...	746,67
Période	id. ...	0,87

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuageux.	O. S. O.	
	Idem.	O.	
	Idem.	O. N. O.	
	Beau.	N. N. E.	
5	Idem.	S. a. f.	Vent très-violent et brûlant dans la soirée.
	Voilé.	O. a. f.	
	Très-nuageux.	O. t. f.	
	Petits nuages.	S.	
	Eclaircies.	S. S. O.	
0	Très-nuageux.	O. S. O. a. f.	A 9 heures et demie du soir, orage, pluie abondante après un violent coup de tonnerre; 15c,75 en 9 minutes.
	Nuages.	O. N. O.	
	Nuageux.	O.	
	Beau.	N. O.	
	Pluie par intervalle.	S.	Orage le soir, tonnerre, pluie, pluie par intervalle.
5	Quelqs gouttes de pluie.	S. O.	
	Nuageux.	O. a. f.	
	Idem.	S. O.	Pluie à 3 heures du matin, tonnerre.
	Voilé.	S. O.	
	Quelques nuages.	O. S. O.	
10	Pluie fine.	S. O.	
	Un peu de pluie par int.	S. O.	
	Nuageux.	O. a. f.	
	Quelques petits nuages à l'horizon.	O. N. O.	
	Beau.	S. S. E.	
15	Voilé.	O.	
	Nuageux.	N. O. a. f.	
	Petits nuages.	O. S. O.	
	Légèrem[t] voilé par partie.	N.	
	Nuages.	E. N. E.	Neuf heures et demie du soir, légères secousses de tremblement de terre.
30	Nuageux.	E. N. E.	
	Idem.	E.	

		Vents à midi.		Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	6	Septentrionaux	4	»
Id. de gelée...	»	Méridionaux..	27	62,25
Id. de tonnerre	4			

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	744,67	24,2	744,20	32,0	743,56	34,8	s. 45,5	»	»
2	743,32	23,0	743,07	24,0	742,70	27,5	»	»	0,80
3	746,45	23,3	746,40	26,0	746,00	30,0	»	»	»
4	747,18	24,5	746,80	29,0	745,90	31,0	»	»	»
5	745,04	26,0	744,35	31,2	743,00	33,8	s. 45,0	»	»
6	743,50	26,2	743,34	31,6	742,80	32,0	s. 33,0	»	2,25
7	742,10	23,8	743,05	22,5	741,54	24,0	»	»	»
8	743,30	21,8	743,30	24,3	743,15	27,8	»	»	»
9	746,60	22,0	746,90	23,0	746,64	25,3	»	»	»
10	749,88	20,0	749,70	22,5	749,08	24,5	»	»	»
11	750,55	21,0	750,13	24,5	749,76	27,6	»	»	»
12	750,40	21,3	750,04	22,0	749,00	25,0	»	»	»
13	746,37	20,8	744,85	24,5	743,92	27,5	»	»	»
14	744,15	18,5	744,65	21,5	744,77	23,5	»	»	»
15	744,20	18,0	742,65	21,5	741,95	26,0	»	12,0	»
16	741,93	20,5	742,05	26,0	741,96	26,0	»	»	2,35
17	744,04	21,0	744,00	25,0	743,40	25,3	»	»	»
18	742,20	21,0	741,50	25,5	740,65	27,5	»	»	2,30
19	743,00	16,0	742,73	21,0	742,30	21,0	»	»	3,50
20	744,45	16,0	744,00	16,0	743,57	21,3	»	»	
21	737,68	15,5	737,13	17,0	735,70	20,8	»	»	13,10
22	742,13	17,0	741,20	21,0	740,86	23,0	»	»	»
23	744,25	19,0	744,36	23,0	744,05	24,5	»	»	»
24	747,00	18,5	746,77	22,2	746,25	23,8	»	»	»
25	747,75	16,5	747,47	24,0	746,84	23,9	»	»	»
26	746,80	19,8	746,16	24,5	745,21	24,0	»	»	»
27	744,10	19,2	744,00	24,5	743,03	25,3	»	»	»
28	742,10	19,0	741,60	22,5	741,00	23,0	»	»	0,76
29	742,33	18,9	742,80	22,6	743,60	24,2	»	»	»
30	744,60	17,0	744,60	21,9	745,30	23,0	»	»	»
31	747,66	18,0	747,50	19,2	747,00	21,5	»	»	»
Moyenns	744,83	20,2	744,55	23,7	744,03	25,6	34,8	12,0	25,06

Plus grande hauteur du baromètre		750,55
Plus petite	id. ...	735,70
Moyenne	id. ...	744,48
Période	id. ...	0,80

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS. à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuageux.	N. E.	
	Quelques gouttes.	N. N. E.	
	Nuageux.	O.	
	En partie voilé.	N.	
5	Beau.	E. N. E.	
	Nuageux.	S. S. O.	
	Pluie, tonnerre.	S. S. E.	
	Nuageux.	O. S. O.	
	Idem.	O. N. O.	
10	Idem.	O. N. O.	
	Idem.	O. S. O.	
	Idem.	O. N. O.	
	Nuages.	O. S. O.	
	Nuageux.	N. O. f.	
15	Beau.	E.	
	Voilé en partie.	O.	
	Nuageux.	O.	
	Voilé en partie.	S.	Pluie pendant la nuit.
	Nuageux.	S. O.	Pluie le soir.
20	Pluie par intervalle.	O.	
	Pluie.	S.	
	Nuageux.	N. a. f.	A 5 heures, orage, tonnerre, un peu de pluie.
	Idem.	N. f.	
	Idem.	S. O.	
25	Idem.	N.	
	Nuages.	E.	
	Idem.	E.	
	Un peu de pluie par int.	N. E.	
	Nuageux.	N. E.	
30	Gros nuages.	N.	
	Couvert, pluie fine.	N.	

		Vents à midi.		Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	10	Septentrionaux	13	1,56
Id. de gelée...	»	Méridionaux..	18	23,50
Id. de tonnerre	3			

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	746,90	17,5	746,80	18,7	746,64	20,3	»	»	»
2	748,16	19,5	749,47	23,8	748,94	25,6	34,5	»	»
3	750,16	20,5	749,80	24,0	749,00	25,7	34,5	»	»
4	749,22	19,0	748,60	24,0	747,40	26,8	35,5	»	»
5	748,40	19,3	747,90	25,3	747,10	27,8	37,0	»	»
6	747,64	19,6	746,83	25,0	746,50	26,5	»	»	»
7	746,74	20,0	745,90	26,2	745,53	26,8	»	»	»
8	746,22	20,5	746,12	25,3	745,62	26,7	»	»	5,65
9	749,00	18,5	748,46	24,5	747,68	26,3	»	»	»
10	752,15	20,7	751,50	25,0	751,00	28,8	s. 37,5	»	»
11	754,00	20,0	753,20	25,0	753,54	26,5	»	»	»
12	753,40	20,0	751,50	24,3	750,05	25,0	»	»	»
13	750,80	15,5	750,10	19,5	749,00	20,3	»	13,5	»
14	750,56	13,8	750,54	17,5	750,90	21,0	»	12,0	»
15	752,33	11,0	752,35	18,0	751,60	21,5	»	8,0	»
16	752,45	14,0	751,97	21,3	751,16	22,7	»	11,5	»
17	749,60	13,2	748,26	20,3	746,60	21,5	»	10,0	»
18	742,46	16,0	741,80	21,5	741,20	22,8	»	13,0	»
19	742,63	11,2	740,90	18,8	738,83	22,2	»	7,5	»
20	735,35	14,5	734,60	23,5	734,55	19,8	»	»	»
21	736,06	18,0	737,83	20,5	737,60	22,0	»	»	1,00
22	739,36	11,8	739,06	18,7	738,90	22,3	»	7,5	»
23	739,43	17,0	739,06	18,1	738,30	19,0	»	»	3,80
24	740,00	17,0	740,02	19,2	740,65	22,0	»	»	9,75
25	744,43	15,0	744,40	17,3	744,50	14,5	»	»	1,55
26	746,62	13,5	746,20	20,0	745,70	21,6	»	»	»
27	747,90	15,0	747,70	19,0	746,60	21,0	»	»	»
28	742,86	17,2	741,54	21,3	739,52	21,2	»	»	»
29	738,42	13,0	737,70	14,0	736,45	13,0	»	»	13,60
30	739,40	13,4	740,35	17,1	741,57	20,0	»	»	»
Moyenne	746,08	16,5	745,68	21,2	745,08	22,7	28,8	7,5	35,35

Plus grande hauteur du baromètre		754,00
Plus petite	id. ...	734,55
Moyenne	id. ...	745,61
Période	id. ...	1,00

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Couvert.	N.	Un peu de pluie fine après 5 heures.
	Petits nuages.	E. a. f.	
	Légèrement voilé.	N. E.	
	Beau.	E. N. E.	
5	Idem.	E.	
	Nuages à l'horizon.	S. E. S.	Tonnerre dans le lointain, du côté du N. O.
	Parties voilées.	S.	Idem du S. O.
	Nuages à l'horizon.	E. S. E.	De 4 heures à 5 heures, orage, pluie, tonnerre.
	Beau.	O.	
10	Idem.	N. N. O.	
	Nuages.	E. N. E.	
	Nuageux.	N. a. f.	
	Voilé en partie.	N. a. f.	
	Beau.	E. N. E. a. f.	
15	Idem.	N.	
	Nuageux.	N.	
	Beau.	N. N. O.	
	Voilé en partie.	O. S. O.	
	Beau.	E. N. E.	
20	Nuageux.	S. S. O t. f.	
	Idem.	O. a. f.	
	Idem.	S. E.	
	Couvert.	S. S. E.	Pluie par intervalle le soir.
	Nuageux.	O. S. O.	De 5 heures à 6 h., orage, pluie, tonnerre.
25	Idem.	S. S. E.	
	Idem.	S. S. E.	
	Idem.	O. S. O.	
	Idem.	S. S. E.	
	Pluie.	S.	
30	Nuageux.	O.	

		Vents à midi.		Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	7	Septentrionaux	15	»
Id. de gelée...	»	Méridionaux..	15	35,35
Id. de tonnerre	5			

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	744,60	8,7	744,17	14,5	743,30	17,6	»	6,5	»
2	742,00	13,0	741,43	15,8	740,72	16,2	»	»	»
3	740,14	14,1	739,80	14,0	739,60	14,0	»	»	4,80
4	742,35	13,0	741,34	16,5	740,23	18,6	»	»	»
5	739,20	14,0	739,56	18,0	739,60	15,8	»	»	5,15
6	743,80	13,5	743,83	16,0	743,72	16,5	»	»	»
7	742,90	12,2	741,91	14,0	741,37	13,2	»	»	6,80
8	740,18	13,0	741,80	14,0	748,55	16,7	»	»	3,65
9	745,85	11,2	745,86	15,3	744,50	17,0	»	»	»
10	744,40	14,0	744,53	18,0	744,55	20,5	»	»	»
11	746,05	12,0	744,15	17,5	742,70	21,0	»	»	5,60
12	740,15	12,3	739,14	14,0	738,48	15,8	»	»	1,45
13	738,60	12,3	739,13	13,0	739,04	11,7	»	10,0	2,15
14	742,16	11,4	739,90	12,8	737,73	13,2	»	»	2,80
15	730,77	12,5	730,60	15,2	730,24	17,5	24,0 au soleil.	»	2,55
16	730,40	12,0	730,80	14,0	730,78	14,0	»	»	1,15
17	735,54	14,0	734,47	16,0	734,50	18,4	»	»	
18	738,60	13,0	739,05	15,0	740,20	15,4	»	»	4,65
19	745,00	11,0	744,45	15,0	743,40	14,2	»	»	
20	741,46	12,5	740,46	15,0	740,00	13,2	»	»	2,75
21	739,60	9,3	737,13	12,0	734,68	11,0	»	8,5	4,95
22	735,00	8,7	736,13	9,0	735,80	10,5	»	»	0,75
23	743,16	8,3	744,16	9,8	744,65	10,5	»	4,5	»
24	744,33	2,0	743,14	5,7	741,12	10,0	»	0,5	»
25	737,25	8,0	737,85	9,3	738,45	10,5	»	»	2,75
26	744,65	7,0	745,20	8,8	745,13	11,0	»	»	
27	748,40	10,0	748,70	10,5	748,86	11,0	»	»	10,90
28	748,77	9,3	747,86	10,0	747,56	10,0	»	»	
29	747,05	8,4	746,20	10,0	745,40	10,0	»	»	»
30	746,85	8,8	746,94	9,8	747,30	10,0	»	»	»
31	750,10	10,0	750,00	10,5	750,00	10,6	»	»	»
Moyenne	741,91	10,9	741,60	13,1	741,16	14,0	21,0 à l'ombre	0,5	62,85

Plus grande hauteur du baromètre		750,40
Plus petite	id. ...	734,47
Moyenne	id. ...	741,56
Période	id. ...	0,75

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuageux.	N.	
	Voilé.	N.	
	Un peu de pluie.	S.	
	Nuageux.	E.	
5	Pluie fine par intervalle.	O. S. O.	
	Pluie fine.	O. S. O.	
	Idem.	S. S. O.	
	Nuageux.	O. S. O.	
	Idem.	S. O.	
0	Beau.	S. O.	
	Légers nuages.	S. E.	Orage le soir, pluie, tonnerre.
	Nuageux.	O. S. O.	
	Idem.	O.	
	Pluie fine par intervalle.	O. S. O.	
.5	Nuageux.	S. variable.	
	Voilé.	S. E.	
	Idem.	N.	
	Idem.	S. O.	
	Nuageux et brouillard.	E. S. E.	
10	Nuageux.	S. O.	
	Voilé.	S. S. E.	
	Un peu de pluie par int.	S. a. f.	
	Nuageux.	O. S. O.	
	Brouillard.	N.	Forte gelée blanche.
15	Nuages.	S. S. E.	
	Légèrement voilé.	N.	
	Pluie fine par intervalle.	N.	
	Couvert.	N.	
	Voilé.	E.	
30	Couvert.	N. N. E.	
	Idem.	O. S. O.	

Nombre de jours de pluie... 17
Id. de gelée... »
Id. de tonnerre 1

Vents à midi.
Septentrionaux 12
Méridionaux.. 19

Pluie recueillie par les vents.
13,55
49,30

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	750,34	8,5	749,65	12,0	748,90	13,5	»	»	»
2	750,37	5,0	750,70	9,0	750,14	8,8	»	»	»
3	752,26	6,0	752,64	8,2	752,54	8,8	»	»	»
4	754,50	4,2	754,24	7,5	753,90	8,3	»	3,4	»
5	754,83	3,5	754,24	5,0	753,90	7,2	»	2,5	»
6	753,60	2,8	753,60	5,0	752,86	5,0	»	2,0	»
7	754,20	2,0	754,65	2,8	754,50	4,0	»	1,5	»
8	755,23	1,8	755,80	2,0	756,14	2,5	»	1,5	»
9	758,36	1,6	758,15	4,0	757,52	4,5	»	0,5	»
10	753,90	4,2	753,10	5,8	751,30	6,5	»	»	»
11	751,00	1,2	750,54	7,5	750,13	8,5	»	– 0,1	»
12	752,90	– 0,3	753,26	5,3	752,60	7,5	»	– 1,8	»
13	753,30	2,8	752,90	6,0	752,80	8,0	»	0,7	»
14	753,64	– 0,7	753,20	3,3	753,10	2,5	»	– 2,0	»
15	751,90	– 0,5	751,00	5,5	750,24	6,0	»	– 1,4	»
16	753,37	0,8	753,00	5,0	752,70	8,0	»	– 0,8	»
17	751,80	0,3	750,90	3,5	749,83	7,0	»	– 2,4	»
18	748,70	7,0	748,48	10,5	747,40	10,0	»	»	7,65
19	747,90	9,8	748,10	11,0	748,45	11,2	»	»	
20	745,50	7,5	743,84	11,0	741,90	11,4	»	»	3,00
21	746,30	9,0	746,36	10,7	745,22	10,8	»	»	
22	739,83	8,8	739,66	9,0	739,06	9,5	»	»	15,35
23	745,45	5,0	745,30	6,0	746,00	7,5	»	»	
24	743,70	10,0	743,35	12,2	742,30	10,0	»	»	19,20
25	742,50	12,5	742,90	13,5	741,40	13,0	13,5	»	8,80
26	737,00	10,5	735,60	11,8	734,36	11,8	»	»	4,80
27	731,34	9,0	731,00	10,0	736,90	8,2	»	2	7,20
28	732,30	8,0	733,20	8,8	733,45	8,3	»	»	8,95
29	739,00	5,0	740,00	7,0	740,40	6,3	»	»	2,75
30	744,00	3,0	741,60	4,2	741,90	4,0	»	»	»
Moyenns	748,31	1,6	748,08	7,3	747,54	8,2	13,5	– 2,4	77,60

Plus grande hauteur du baromètre		758,36
Plus petite	id. ...	730,90
Moyenne	id. ...	747,96
Période	id. ...	0,77

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuageux.	E.	
	Voilé.	E.	
	Couvert.	E.	
	Idem.	E.	
5	Couvert et brouillard.	E.	
	Idem.	E.	
	Idem.	E.	
	Idem.	E. N. E.	
	Voilé.	E. N. E. a. f.	
0	Couvert.	E. N. E. a. f.	
	Beau.	E. N. E.	Gelée blanche.
	Petits nuages.	N. N. E.	Forte gelée blanche.
	Voilé.	N. N. E.	Idem.
	Beau.	N. N. E.	Idem.
5	Voilé en partie.	E. N. E.	Idem.
	Beau.	E.	Idem.
	Idem.	E.	Idem.
	Couvert.	S.	
	Pluie par intervalle.	S.	
0	Légers nuages.	S.	Pluie le soir.
	Voilé.	S.	
	Nuageux.	S.	Pluie le soir, un peu de grêle, vent violent.
	Pluie.	O.	
	Pluie fine.	S. O.	
5	Couvert.	O. S. O.	
	Idem.	S. S. O.	Vent très-fort pendant la nuit.
	Pluie par intervalle.	S. O.	Pluie pendant la nuit.
	Idem.	O. S. O.	
	Nuageux.	O. N. O.	La Moselle déborde un peu.
10	Voilé.	N.	

		Vents à midi.		Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	10	Septentrionaux	18	»
Id. de gelée...	5	Méridionaux..	12	77,60
Id. de tonnerre	»			

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	742,46	– 1,8	741,00	1,0	739,60	1,5	»	– 2,5	»
2	729,90	1,0	728,90	1,5	728,05	1,5	»	0,0	»
3	735,27	– 0,3	736,40	0,5	738,04	0,6	»	– 0,8	»
4	740,90	– 0,6	740,38	1,0	739,66	– 0,8	»	– 1,5	»
5	746,66	– 0,4	746,85	1,0	746,85	0,8	»	– 0,9	»
6	744,34	0,5	742,85	1,5	742,25	1,7	»	– 1,0	»
7	741,53	– 1,0	742,48	0,0	742,00	1,5	»	– 1,5	»
8	753,46	– 1,5	744,90	– 1,0	745,10	– 0,5	»	– 2,0	»
9	748,54	– 0,5	748,30	1,5	747,00	1,5	»	– 1,0	31,55
10	746,40	– 0,6	745,80	0,6	744,00	0,6	»	– 1,4	
11	735,47	1,5	735,15	1,6	735,00	0,6	»	1,4	»
12	734,06	– 3,5	734,30	– 2,8	734,18	– 3,5	»	– 5,9	»
13	739,24	– 8,8	740,76	– 7,5	740,54	– 6,5	soir 10,0	– 12,5	»
14	739,13	– 8,5	738,78	– 4,5	734,27	– 3,5	»	– 10,0	»
15	733,00	– 5,3	733,40	– 3,0	733,28	– 2,8	»	– 5,5	»
16	735,40	– 3,0	735,94	– 2,0	736,60	– 2,3	»	– 3,5	»
17	740,00	– 1,7	739,40	0,0	739,76	– 0,4	»	– 1,7	»
18	747,80	– 9,2	751,10	– 7,5	752,00	– 8,0	»	– 11,8	»
19	750,95	– 8,8	747,65	– 3,5	746,00	– 4,0	»	– 10,0	»
20	748,17	0,2	748,40	2,0	747,70	2,5	»	»	»
21	742,40	2,5	739,36	3,5	735,44	4,0	»	»	»
22	719,40	7,0	718,65	7,2	723,35	3,5	»	»	»
23	718,12	2,5	717,90	7,3	717,25	7,0	7,3	»	9,40
24	726,60	1,5	727,90	2,0	729,60	2,0	»	»	»
25	736,11	– 0,2	736,70	0,0	736,50	0,3	»	– 1,0	»
26	749,54	– 3,5	750,80	– 2,5	750,90	0,2	»	– 3,6	»
27	753,80	– 2,5	753,64	– 2,0	754,25	– 2,0	»	– 3,0	»
28	758,20	– 8,0	757,66	– 3,5	757,30	– 2,8	»	– 8,8	»
29	759,00	– 6,5	758,60	– 3,8	758,80	– 2,5	»	– 7,8	»
30	761,35	– 8,5	761,27	– 5,5	760,56	– 4,5	»	– 9,0	»
31	760,18	10,7	759,25	– 7,5	757,94	– 5,5	»	– 11,5	»
Moyenn[e]	742,17	– 2,6	742,07	0,8	741,88	0,6	7,3	– 12,5	40,95

Plus grande hauteur du baromètre		...	761,35
Plus petite	id.	...	717,35
Moyenne	id.	...	742,04
Période	id.	...	0,29

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Beau.	N. E.	Forte gelée blanche.
	Pluie fine.	N.	Idem.
	Couvert.	O.	
	Voilé.	N. E.	
5	Eclaircies.	N.	
	Nuageux.	S.	
	Légèrement voilé.	S. E.	
	Neige.	N.	
	Couvert.	E. N. E.	Neige pendant la nuit.
10	Idem.	S. O.	Vent fort pendant la nuit.
	Idem.	O. N. O.	Neige pendant la nuit.
	Voilé.	N.	
	Légèrement voilé.	N.	
	Neige.	S.	
5	Voilé.	S.	
	Neige fine.	O. violent.	
	Couvert.	S. O.	
	Beau.	N.	
	Un peu de neige.	S.	
0	Couvert.	S. O.	
	Idem.	S. S. O.	Tempête pendant la nuit.
	Pluie par intervalle.	S. O. f.	La Moselle déborde.
	Idem.	S. O. f.	
	Voilé.	N.	
5	Légèrement voilé.	N. N. E.	
	Beau.	N.	
	Idem.	N.	
	Petits nuages.	N. E. a. f.	
	Eclaircies.	E. N. E.	
0	Beau.	N. N. E.	
	Idem.	N.	

Nombre de jours de pluie... 14
Id. de gelée... 24
Id. de tonnerre »

Vents à midi.
Septentrionaux 16
Méridionaux.. 15

Pluie recueillie par les vents.
6,10
34,85

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à Metz,

PENDANT L'ANNÉE 1846,

PAR M. SCHUSTER.

Le résumé des observations météorologiques faites à Metz, pendant l'année 1846, est représenté en huit parties, contenues dans ce cahier, savoir :

PRESSION ATMOSPHÉRIQUE.

PREMIÈRE PARTIE. — Moyennes mensuelles de la hauteur du baromètre à 0° de température.

Ces moyennes, pour l'année 1846, sont :

	mm
A 9 heures du matin.....	745,41
A midi.....	745,09
A 3 heures du soir.	744,66

La hauteur moyenne, conclue des observations de 9 heures du matin et de 3 heures du soir, est..	745,04
Elle diffère de la moyenne des observations faites à midi, de.....	0,05

Digitized by Google

SECONDE PARTIE. — Oscillations extrêmes du baromètre.

	mm
La plus grande hauteur du baromètre, dans l'année, a été de..... (Elle répond au 9 janvier.)	764,36
La plus petite hauteur a été de..... (Elle répond au 23 décembre.)	717,35
L'amplitude d'excursion, pendant l'année, a été de.....	47,01
La plus grande amplitude mensuelle a eu lieu en décembre, elle a été de.....	44,00
La plus petite en août, elle a été de.....	14,85

TROISIÈME PARTIE. — Dépression moyenne du baromètre, de 9 heures du matin à 3 heures du soir.

	mm
Elle a été de..	0,66

TEMPÉRATURE.

QUATRIÈME PARTIE. — (Thermomètre centigrade). La moyenne pendant l'année a été :

A 9 heures du matin.....	+ 10°,0
A midi...	+ 13°,8
A 3 heures du soir.....	+ 15°,3

CINQUIÈME PARTIE. — Représente les variations extrêmes du thermomètre, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher.

Le maximum de température, qui répond au 1er août, a été de.....	+ 34°,8
Le minimum, au 13 décembre.....	— 12°,5
La plus grande course pendant l'année a été de.....	47°,3

Digitized by Google

SIXIÈME PARTIE. — Donne la quantité de pluie recueillie par mois, le nombre de jours de pluie, celui de tonnerre, et le nombre de jours où le thermomètre a été au-dessous de zéro.

	centim.
La quantité de pluie pendant l'année a été de.....	76,006*
Le nombre de jours de pluie.....	135
Id. Id. de tonnerre.....	23
Id. Id. de gelée.....	49

SEPTIÈME PARTIE. — Donne l'état des vents à midi.

Les vents septentrionaux et méridionaux ont régné dans le rapport de 1 à 2.

HUITIÈME PARTIE. — Donne la quantité de pluie recueillie par les vents ci-dessus.

C'est dans le rapport de 1 à 14.

* Les plus grandes quantités de pluie en 24 heures ont été de :

	cent.		cent.
Du 22 au 23 janvier....	3,195	Du 8 juin.....	2,090
24 au 25 —	2,485	27 au 28 juin.....	1,490
29 au 30 —	2,285	9 juillet.....	2,485
5 au 6 février....	2,080	20 —	2,710
22 au 23 mars.....	1,700	20 au 21 août.....	1,310
28 au 29 —	1,955	23 au 24 septembre..	1,355
4 au 5 avril.....	3,510	29 septembre.....	1,360
13 au 14 —	1,520	22 novembre.....	1,525
5 au 6 mai.....	1,575	24 au 25 novembre..	2,800
13 mai	2,575	Total pour 21 jours ...	43,410
14 —	2,090		
21 au 22 mai.....	1,315		

Digitized by Google

	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.
PRESSION						
Première partie. — Marche						
A 9 heures du matin.	746,10	747,81	745,63	741,35	745,50	747,87
A midi.....	745,85	747,78	745,24	741,27	745,08	747,33
A 3 heures du soir..	745,85	747,74	744,43	740,70	744,70	746,74
Deuxième partie. — Oscillations						
Maximum.....	764,36	754,63	760,56	754,50	756,20	753,50
Minimum.....	730,40	737,00	734,00	724,84	737,35	736,47
Différence.....	33,96	17,63	26,56	29,66	18,85	17,03
Troisième partie. — Période						
De 9 heures du matin à 3 heures du soir.	0,25	0,07	1,20	0,65	0,80	1,13
TEMPÉ						
Quatrième partie. — Marche						
A 9 heures du matin.	3,0	4,4	4,3	10,0	13,4	20,9
A midi.....	4,5	7,4	9,6	12,3	17,4	24,6
A 3 heures du soir..	5,1	8,5	11,0	16,5	18,7	26,5
Cinquième partie. — Variations extrêmes du thermomètre						
Maximum.....	13,5	16,9	17,2	19,0	25,2	32,5
Minimum.....	— 6,1	— 6,8	— 0,3	0,9	6,5	11,5
Différence.....	19,6	23,7	17,5	18,1	18,7	21,0

Nota. Le signe + est sous-entendu devant tous les nombres qui ne

Digitized by Google

JUILLET.	AOUT.	SEPTEMB.	OCTOBRE.	NOVEMBR.	DÉCEMBRE	MOYENNES.	
ATMOSPHÉRIQUE.							
moyenne du baromètre à 0°.							
747,34	744,83	746,08	741,91	748,31	742,17	.....	745,41
746,61	744,55	745,68	741,60	748,03	742,07	.....	745,09
746,07	744,03	745,08	741,16	747,54	741,88	.....	744,66
extrêmes du baromètre.							
754,20	750,55	754,00	750,40	758,36	761,35	Maximum..	764,36
736,00	735,70	734,55	734,47	730,90	717,35	Minimum..	717,35
18,20	14,85	19,45	15,93	27,46	44,00	.....	47,01
descendante du baromètre.							
0,27	0,80	1,00	0,75	0,77	0,29	Moyenne..	0,66
RATURE.							
moyenne du thermomètre centigrade.							
20,4	20,2	16,5	10,9	1,6	— 2,6	.....	10,0
23,5	23,7	21,2	13,1	7,3	0,8	.....	13,8
26,1	25,6	22,7	14,0	8,2	0,6	.....	15,3
centigrade depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher.							
34,0	34,8	28,8	21,0	13,5	7,3	.....	34,8
10,8	12,0	7,5	0,5	— 2,4	—12,5	.....	—12,5
23,2	24,8	21,3	20,5	15,9	19,8	.....	47,3

ont pas précédés du signe —.

Digitized by Google

	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.
SIXIÈME PARTIE. — Quantité de pluie recueillie,						
Pluie recueillie exprimée en centimètres.	11,205	3,840	6,885	9,755	8,685	5,230
Nombre de jours de pluie...	15	8	13	17	12	6
Nombre de jours de tonnerre.	0	0	0	4	2	4
Nombre de jours de gelée...	12	7	1	0	0	0
SEPTIÈME PARTIE. — État						
Septentrionaux.....	9	3	7	10	17	18
Méridionaux.....	22	25	24	20	14	12
HUITIÈME PARTIE. — Pluie recueillie par						
Septentrionaux.....	0	0	0	1,140	2,505	0,080
Méridionaux.....	11,205	3,840	6,885	8,615	6,180	5,150

Digitized by Google

JUILLET.	AOUT.	SEPTEMB.	OCTOBRE.	NOVEMBR.	DÉCEMBRE	TOTAL.
nombre de jours de pluie ; de tonnerre et de gelée.						
6,225	2,506	3,535	6,285	7,760	4,095	76,006
6	10	7	17	10	14	135
4	3	5	1	0	0	23
0	0	0	0	5	24	49
des vents à midi.						
4	13	15	12	18	16	142
27	18	15	19	12	15	223
les vents septentrionaux et méridionaux.						
0	0,156	0	1,355	0	0,610	5,846
6,225	2,350	3,535	4,930	7,760	3,485	70,160

Digitized by Google

Digitized by Google

AGRICULTURE.

FÊTE AGRICOLE DE VILLERS-LA-MONTAGNE.

L'Académie avait été chargée par M. le ministre de l'agriculture de la distribution d'une somme de 1 100 francs pour primes départementales. M. le ministre avait en outre mis à la disposition de l'Académie une somme de 200 francs pour l'achat des médailles qui devaient accompagner les primes accordées.

L'arrondissement de Briey ayant été désigné, comme ayant droit pour l'année 1846, aux primes départementales, l'Académie, secondée par le Comice de cet arrondissement, n'a eu qu'à choisir entre de nombreux candidats, tous méritants.

Dans sa séance du 1er novembre 1846, l'Académie ayant arrêté la liste de ceux qui avaient droit aux primes départementales, avait accompli sa tâche; mais l'examen, tant des titres qui lui avaient été présentés, que des documents qu'elle possédait déjà sur l'arrondissement de Briey, lui avait fait reconnaître que d'importants travaux pour l'amélioration du sol, restaient à couronner. Ces travaux ne rentraient pas

Digitized by Google

dans le programme ministériel ou étaient dus à des propriétaires qui avaient renoncé aux primes. L'Académie résolut donc d'ajouter à la distribution de ces primes, quatre médailles d'honneur en argent, prises sur les fonds accordés par le conseil général.

La distribution de tous ces encouragements à l'agriculture a eu lieu à Villers-la-Montagne, le 12 novembre 1846, dans une réunion générale du Comice de l'arrondissement de Briey, qui avait ouvert des concours et avait aussi des récompenses à distribuer.

M. Emm. Michel, président, et M. Ch. Robert, secrétaire de l'Académie s'étaient transportés à Villers-la-Montagne pour procéder à la distribution des récompenses accordées par M. le ministre de l'agriculture et par l'Académie elle-même, et pour assister à la fête préparée par le Comice de Briey.

Le jeudi 11 novembre, à onze heures du matin, un long cortège précédé des fanfares du 11e régiment d'infanterie légère, partait de la maison de M. le maire et s'acheminait par un magnifique soleil, vers la place de la mairie, où l'attendait un nombreux public, des trophées d'instruments aratoires, entremêlés de verdure, décoraient la place.

Des concours présidés par le Comice eurent lieu, et quand ils furent terminés, l'assemblé se transporta à la mairie, dans une salle fraîchement décorée et ornée de peintures exécutées pour la circonstance. Le bureau fut à l'instant occupé par M. de Lardemelle, président du Comice, par les délégués de l'Académie royale de Metz et par les présidents des commissions cantonales. Après un discours prononcé par M. de Lardemelle, M. Emm. Michel, président de l'Académie, sur l'invitation de M. le président du Comice, prit à son tour la présidence de l'assemblée. Après avoir remercié MM. les membres du Comice, du bienveillant accueil qu'ils faisaient aux représentants de l'Académie,

Digitized by Google

M. Emm. Michel rappela en quelques mots, l'intérêt que cette société avait toujours porté et portait encore à l'agriculture. En insistant sur l'utilité des associations agricoles, il fit remarquer que dans l'industrie manufacturière ou commerciale, souvent le progrès des uns était la ruine des autres; qu'un semblable antagonisme n'existait pas dans l'industrie agricole où le progrès particulier entraînait le progrès général et produisait la prospérité commune. M. Emm. Michel fit sentir l'avantage que les propriétaires des biens fonciers avaient ainsi que les agronomes et les agriculteurs à suivre les travaux des Comices. Leur présence dans ces réunions était non-seulement un encouragement pour les travaux agricoles, mais les propriétaires y puisaient des connaissances qui les éclaireraient sur leurs véritables intérêts. « Lorsque la science agricole sera généralement répandue, a-t-il dit, on ne demandera plus au » fermier qui se présente: combien voulez-vous payer? » mais que savez-vous? parce qu'en effet la science agricole sera désormais la plus grande garantie d'un bon rendement de la terre. »

Des médailles d'argent et de bronze, des primes et des encouragements de toute nature ont été distribués aux bruyants applaudissements du public.

Voici la liste de MM. les propriétaires et cultivateurs auxquels ont été accordées les primes et les médailles distribuées par l'Académie royale de Metz, tant en son nom qu'en celui de M. le ministre de l'agriculture.

Primes départementales.

1° Prime de 500 fr. et médaille d'argent pour l'exploitation la mieux dirigée et entretenant le mieux la plus forte proportion du meilleur bétail, à M. Dominique Hennequin, fermier à Tichémont.

Digitized by Google

2° Prime de 100 fr. et médaille d'argent pour la meilleure disposition des fumiers et notamment l'emploi des engrais liquides ; pour la construction des fosses à purin et pour l'utilisation d'engrais négligés dans le pays, à M. Dominique Baudoin, fermier à Moncel.

3° Prime de 100 fr. et médaille d'argent pour l'emploi des amendements calcaires, etc., suivi de résultats heureux ; marne, chaux, cendres minérales, etc. à M. Pierre Chotin, cultivateur à Rehon.

4° Prime de 100 fr. et médaille d'argent pour la meilleure disposition des étables, bergeries et écuries, et notamment pour leur ventilation par des cheminées d'appel ; pour le carrelage propre à faciliter l'écoulement des liquides dans une fosse à purin, à M. Nô, cultivateur à Briey.

5° Prime de 100 fr. et médaille d'argent pour irrigations, à M. Chotin, cultivateur à Aumetz.

6° Prime de 100 fr. et médaille d'argent pour défrichements, assainissements, mise en valeur de terres incultes, à M. Dominique Lerond, fermier à Grisières.

7° Prime de 100 fr. et médaille d'argent pour perfectionnement apporté dans un art ou dans une industrie agricole, à M. Thomas, constructeur d'instruments aratoires à Moineville.

Les médailles d'honneur accordées par l'Académie ont été décernées :

1° A M. Lallement-de-Mont, propriétaire à Bassompierre et à Sancy, pour création de 36 hectares de prés dans des communes qui en manquaient, et pour des irrigations par des travaux d'art.

2° A M. de Nothomb, propriétaire à Longlaville, pour reboisement de crêtes jusque là incultes et présentant pour la plupart une pente de 25 centimètres par mètre.

Digitized by Google

3° A MM. Aubé et Tronchon, à Herserange, pour avoir transformé en belles promenades et en bonnes prairies, des marais insalubres, traversés par le ruisseau de Moulaine.

4° A M. Bertrand, de Joppecourt, pour des travaux d'art, qui ont fertilisé 20 hectares de prairies sur les bords de la Crusne.

Après ces différentes distributions, un banquet a terminé cette fête agricole, dans laquelle a toujours régné la plus franche et la plus expansive cordialité.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DU 9 MAI 1847.

L'Académie royale de Metz a tenu sa séance publique annuelle à l'hôtel de ville, le 9 mai 1847.

M. E. Michel, conseiller à la cour royale, a lu, avant de quitter le fauteuil de la présidence, l'éloge du maréchal de Belle-Isle, fondateur de l'Académie en 1760.

M. Robert, sous-intendant militaire, secrétaire, a résumé tous les travaux de l'année académique.

M. Alfred Malherbe, juge au tribunal civil, vice-président, a prononcé l'éloge de M. H. Fournel, professeur d'histoire naturelle, membre titulaire de l'Académie, décédé dans le courant de l'année.

M. le docteur Cazalas, professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Metz, a prononcé l'éloge de M. Gasté, ancien membre titulaire, médecin en chef de l'armée d'Afrique, décédé à Alger.

M. le professeur Macherez a lu plusieurs fables nouvelles.

Puis, avant de proclamer les noms des membres qui ont été élus pour composer le bureau pendant la nouvelle année académique, M. le secrétaire donne lecture d'un rapport sur les divers concours ouverts par l'Académie, et indique

Digitized by Google

les récompenses qu'elle a jugé à propos d'accorder. M. le président décerne, au nom de l'Académie, 1° une médaille d'or à M. Victor Pâquet, rédacteur d'un journal d'horticulture à Paris, pour son *Eloge de Pirolle,* horticulteur, né à Metz.

2° Une médaille d'argent à M. Collignon, d'Ancy, auteur d'un *Nouveau mode de Culture et d'Echalassement de la Vigne.*

3° Une médaille d'argent à M. de Gallois, maire de Créhange, pour avoir effectué avec succès des plantations importantes sur des terrains incultes et marécageux.

4° Une médaille d'argent à M. Harnist, auteur de projets et de plans pour la construction d'une église de village.

5° Une médaille d'argent à M. Verronnais, libraire et imprimeur à Metz, auteur d'une statistique du département de la Moselle.

M. le président fait ensuite connaître les questions qui sont mises au concours pour 1848.

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT A L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ,

PAR LA COMMISSION D'AGRICULTURE,

Sur le choix des Candidats présentés par le Comice de Briey pour les Primes départementales.

MESSIEURS,

Le Ministre de l'agriculture et du commerce a mis à la disposition de l'Académie, pour être distribuée en primes départementales, une somme de 1100 fr. divisée comme il suit :

ART. 1er. 500 fr. à l'exploitation la mieux dirigée.
ART. 2. 100 fr. pour la meilleure disposition des fumiers.
ART. 3. 100 fr. pour l'emploi des amendements calcaires.
ART. 4. 100 fr. pour les meilleurs étables, avec ventilation.
ART. 5. 100 fr. pour les irrigations.
ART. 6. 100 fr. pour mise en valeur des terrains auparavant incultes.
ART. 7. 100 fr. pour perfectionnements dans un art ou industrie agricole.

Deux cents francs sont en outre destinés à des médailles d'argent qui devront être distribuées en même temps que les primes.

L'Académie, après avoir scrupuleusement examiné et comparé les droits des candidats de l'arrondissement de

Digitized by Google

Briey, a décidé dans sa séance du 1er de ce mois que les primes seraient réparties ainsi qu'il suit :

ART. 1er. — Prime de 500 fr. et médaille en argent à l'exploitation la mieux tenue, à M. HENNEQUIN (Domin.), fermier à Tichémont.

L'exploitation de M. HENNEQUIN se compose de 100 hectares de terres labourables et 10 hectares de prairies avec irrigations.

Il pratique l'assolement triennal, mais avec beaucoup d'intelligence ; la jachère qui, dans ce système de culture, semble devoir employer 33 hectares ou le tiers des terres, est réduite à huit hectares seulement ; le surplus est cultivé en prairies artificielles, racines et colza.

Il produit chaque année assez d'engrais pour fumer convenablement et successivement les terres qu'il cultive.

Pour arriver à la production d'engrais suffisants, il entretient sur sa ferme 35 chevaux et élèves, dont 4 étalons percherons ; 26 têtes de l'espèce bovine, race suisse croisée ; 18 porcs, race du pays ; et les nourrit au moyen du produit de 10 hectares, prairies naturelles, 14 hectares, luzerne ; 11 hectares, trèfle ; 7 hectares autres fourrages ; 6 hectares en racines ; en tout 48 hectares.

La quantité considérable de terre employée à la production des fourrages et racines démontre jusqu'à l'évidence que la nourriture donnée aux bestiaux est abondante et qu'ils se trouvent dans un très-bon état d'entretien.

L'écurie des chevaux est vaste, celle des bœufs et vaches a besoin d'être agrandie ; les instruments sont perfectionnés, le labour se fait moitié avec des bœufs, moitié avec des chevaux. En un mot, cette ferme est connue dans tout l'arrondissement de Briey, pour l'ordre, la perfection des labours et l'intelligence du fermier.

L'Académie, en conséquence, a décerné le premier prix à M. HENNEQUIN, fermier à Tichémont.

Digitized by Google

La commission signale en outre comme ayant droit à des mentions honorables :

M. de Nothomb, de Longlaville, qui possède une des plus belles exploitations du pays. Elle est de 110 hectares de terre dont 60 en prairies de toute nature. Il entretient de beaux et nombreux bestiaux, et apporte dans tous les détails de l'exploitation les améliorations nouvelles qui doivent avant peu le mettre au premier rang des cultivateurs du pays.

M. de Nothomb vient de faire un voyage en Angleterre pour examiner la culture si perfectionnée de ce pays, et importer chez nous les procédés les plus utiles ; d'autres travaux scientifiques de M. de Nothomb lui ont déjà valu le titre de membre correspondant de l'Académie.

Qu'il reçoive donc encore aujourd'hui comme encouragement la mention honorable qui lui est décernée.

L'arrondissement de Briey renferme un très-grand nombre de cultivateurs éclairés, entrés depuis longtemps dans la voie du progrès, la commission se borne à citer MM. Chotin, cultivateur à Aumetz ; Jacques Michel, fermier à Fleury, et Subert, cultivateur à Convers.

Art. 2. — Prime de 100 fr. et médaille en argent à la meilleure disposition des fumiers et notamment à l'emploi des engrais liquides, à la construction des fosses à purin, etc.

M. de Nothomb, propriétaire à Longlaville, a établi des fosses à purin et confectionné des composts. Ces travaux lui donnaient des droits réels à la deuxième prime ; mais votre commission l'a mis hors de concours pour cette prime comme propriétaire. L'Académie peut lui réserver à ce titre nne récompense spéciale.

Le prix devra être décerné à M. Baudouin (Dominiq.), fermier à Moncel, qui se trouve parfaitement dans les conditions du programme.

Digitized by Google

Mention honorable à M. GUILLEMOT, de Briey, pour l'emploi sur des prés de résidus de brasserie.

ART. 3. — Prime de 100 fr. et médaille en argent à l'emploi des amendements calcaires suivis de résultats heureux : marnes, chaux, cendres, etc.

Prix à M. CHOTIN (Pierre), cultivateur à Rehon, pour avoir commencé le premier, il y a environ vingt ans, à marner ses terres sur lesquelles il répand par année trente voitures de marne.

Mention honorable à M. BAUDOUIN (Dominiq.), fermier à Sainte-Catherine (Moncel).

ART. 4. — Prime de 100 fr. et médaille en argent à la meilleure disposition des étables et notamment à leur ventilation au moyen de cheminées d'appel à leur partie supérieure, etc.

Prix à M. NÔ, cultivateur à Briey, pour avoir fait construire des écuries convenables et dans de bonnes dimensions.

La commission a pensé qu'il convenait de laisser cette prime aux fermiers, à l'exclusion des grands propriétaires : parmi ceux-ci elle aurait cité pour belles constructions d'étables, M. de REDON, à Moncel; et M. de SAINTIGNON, à Baslieux.

Mentions honorables : à M. CHOTIN, cultivateur à Aumetz; PERSON (Remy), cultivateur à Moulinelle, commune de Jarny; FERRY (Jacques-Laurent), à Haucourt; PRUD'HOMME, de Cons-Lagranville.

ART. 5. Prime de 100 fr. et médaille en argent aux irrigations :

Prix à M. CHOTIN, cultivateur à Aumetz, pour avoir créé une prairie de 7 hectares, dont 5 hectares sont arrosés au moyen d'un aqueduc souterrain construit par lui sous propriétés voisines et qui amène sur le pré les eaux d'une source placée sur des terrains plus élevés.

Digitized by Google

Mention honorable à M. Nò, de Briey, pour des travaux destinés à arroser un pré de 75 ares.

ART. 6. — Prime de 100 fr. et médaille en argent aux défrichements, assainissements et mise en valeur des terrains incultes.

Prix à M. LEROND (Dominique), fermier à Grisières, commune de Ville-sur-Iron, pour avoir mis en valeur, après trente ans de travaux, environ 40 hectares de terrains incultes. M. LEROND est un cultivateur distingué qui a obtenu l'année dernière de l'Académie royale une prime de 75 fr. et une médaille pour ses cultures fourragères.

Mentions honorables à M. BERTHELEMY, de Miraumont; M. JUBERT, cultivateur aux Convers.

ART. 7. — Prime de 100 fr. et médaille en argent aux perfectionnements apportés dans un art ou une industrie agricole.

Prix à M. THOMAS, constructeur d'instruments aratoires à Moineville, pour les perfectionnements qu'il apporte journellement dans la construction des instruments d'agriculture et principalemet dans celles des machines à battre.

Mentions honorables, à M. CROSSE (Jacques), cultivateur à Lagrange; GÉRARD (Pierre), cultivateur à Humont.

Digitized by Google

RAPPORT FAIT A L'ACADÉMIE,

PAR LA COMMISSION D'AGRICULTURE,

SUR LES

Travaux de quelques grands propriétaires de l'arrondissement de Briey,

PAR M. ANDRÉ.

MESSIEURS,

Dans le rapport que je viens d'avoir l'honneur de vous lire, toutes les primes ont été décernées à des cultivateurs, à l'exclusion des grands propriétaires; la commission d'agriculture et le comice de Briey ont pensé qu'en agissant ainsi, en encourageant les progrès dans les exploitations mêmes, on stimulerait davantage le zèle des travailleurs; d'un autre côté, les propriétaires, pour la plupart, ont montré eux-mêmes le désir de n'entrer en concours que dans la vue de faire connaître les améliorations qu'ils ont faites, sans en demander d'autre récompense que votre approbation et celle du pays.

Mais, il est des travaux tellement remarquables, par leur importance et leur utilité, que votre commission d'agriculture, d'accord avec la commission des fonds, croit devoir vous proposer de les honorer en accordant une médaille en argent, grand module, à ceux qui les ont exécutés.

Ces récompenses ne peuvent faire double emploi avec les prix donnés au nom du Ministre, car les travaux que nous voulons vous signaler sont en dehors du programme.

Digitized by Google

Si vous approuvez, Messieurs, cette proposition, voici les noms des propriétaires qui paraissent avoir droit à cette distinction :

MM. Lallemand de Mont, propriétaire à Bassompierre;
de Nothomb, propriétaire à Longlaville;
Aubé et Tronchon, propriétaires à Herserange;
Bertrand, propriétaire à Joppecourt.

Il est nécessaire, Messieurs, pour mieux vous faire comprendre les droits de ces propriétaires à la récompense honorable dont la commission d'agriculture les juge dignes, de vous retracer dans une courte notice, les travaux qui ont excité notre admiration.

M. Lallemand de Mont a créé à Bassompierre et Sancy, communes où il existe peu de prairies, environ 36 hectares de prés dans des terrains provenant de bois défrichés.

D'abord 29 hectares à Bassompierre ont été nivelés, ensemencés en bonnes plantes fourragères, puis arrosés par des travaux d'art parfaitement conçus. La dépense s'est élevée à 43000 francs ou 1500 francs par hectare. — Le revenu qui n'était que de 1300 francs par an est aujourd'hui de 5200 francs.

Ensuite, 7 hectares 50 ares à Sancy, ont aussi, par des nivellements et des travaux d'art pour l'irrigation, été convertis en bonnes prairies; ici une partie des eaux du village ont été achetées par ce propriétaire et amenées sur ces prairies. — Le rapport qui n'était que de 375 francs par an est aujourd'hui de 1125 francs.

Non-seulement ces belles créations de prairies ont triplé ou quadruplé le revenu et indemnisé en partie le propriétaire des grandes dépenses auxquelles il a été entraîné, mais encore elles procurent à la localité des fourrages qui lui manquaient, car les cultivateurs des communes environnantes étaient auparavant dans la nécessité d'aller s'approvisionner dans le pays de Luxembourg.

Digitized by Google

M. Lallemand, de Mont, a donc rendu un grand service à la contrée.

Je passe maintenant aux travaux de M. de Nothomb.

Il existait dans sa propriété de Longlaville, des crêtes de montagnes tellement escarpées et arides, que de temps immémorial elles se trouvaient incultes.

M. de Nothomb a eu l'heureuse idée de les reboiser, et pour cela il a préparé le terrain, étudié à l'avance par des essais, les essences d'arbres qui pouvaient le mieux y réussir. Enfin 11 hectares 35 centiares de terres en friche sur des pentes la plupart de 25 centimètres par mètre, se trouvent aujourd'hui plantés en forêts d'une belle et vigoureuse végétation.

Ce sont des travaux si utiles, si remarquables, qu'on ne saurait trop les proclamer; il y a ici en dehors des capitaux employés, de l'étude, des soins et une longue persévérance qui est digne de toute votre approbation.

La commission est heureuse d'avoir à vous citer ensuite MM. Aubé et Tronchon, maîtres de forges à Herserange, qui par des travaux considérables sont parvenus à changer en belles promenades et en bonnes prairies de très-grands marais insalubres, traversés par le ruisseau de Moulaine; ils ont ainsi réuni l'agréable à l'utile en assainissant ces marais et en les mettant en valeur.

Enfin, M. Bertrand, de Joppecourt, a, par des travaux d'art qui ont occupé des ouvriers pendant plus de quatre ans, fertilisé 20 hectares de prairies sur les bords de la Crusne.

Vous le voyez, Messieurs, de pareils travaux sont éminemment utiles: il faut donc les encourager et honorer l'intelligence qui les conçoit et la volonté patiente qui les exécute.

Il n'y a pas longtemps que le Roi, sur la proposition de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, a

Digitized by Google

décoré de la croix d'honneur un agronome d'Epinal, qui a créé des prairies très-vastes sur les graviers stériles des bords de la Moselle ; il est du devoir de l'Académie de signaler au pays et au gouvernement les hommes qui dans notre département ont fait aussi des travaux de premier ordre, par leur importance et leur utilité pour l'assainissement et la prospérité du pays.

Puissions-nous, Messieurs, avoir chaque année, dans chaque arrondissement, de pareilles améliorations à vous signaler ; nous serions heureux de venir vous demander pour elles de nouvelles et dignes récompenses.

L'Académie dans sa séance du 31 octobre, a approuvé à l'unanimité les conclusions de ce rapport.

Digitized by Google

APERÇU

SUR

L'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE,

PAR M. VICTOR SIMON.

MESSIEURS,

L'agriculture, première source de la richesse d'un pays, a été depuis la création de notre société, l'objet constant de votre sollicitude, je crois donc répondre à vos intentions en vous entretenant de cette matière importante à laquelle les populations prennent chaque jour plus d'intérêt.

A l'époque romaine, l'agriculture était très-prospère; à la vue des routes, des chemins, des restes d'habitations, des tombeaux découverts dans des forêts défrichées de nos jours; à la vue des nombreux débris de constructions antiques que nous voyons à l'emplacement de nos villages, on serait tenté de dire que l'agriculture était au moins aussi développée qu'à notre époque. Les auteurs de l'antiquité qui ont écrit sur l'agriculture vantent sa prospérité dans les Gaules ; Pline nous dit qu'il y avait de vastes pays cultivés en blés, et parmi les instruments qu'il décrit, il cite une machine pour couper les blés qui est aussi indiquée par Palladius.

La culture de la vigne était, il paraît, aussi développée

Digitized by Google

qu'aujourd'hui ; nos villages établis depuis les temps antiques sur nos coteaux semblent l'attester, et si nous consultons Ausone, nous voyons que l'état actuel de notre pays ressemble beaucoup à ce qu'il était autrefois.

Au moyen-âge, si notre pays situé sur la frontière éprouva de grands désastres, on ne peut cependant dire qu'il fut plongé dans la barbarie la plus profonde. Nous voyons dès les premiers temps de la monarchie attacher la plus grande importance à la terre ; nous voyons le sol, dans certaines localités, être confié à des mains intelligentes. La plupart des associations religieuses, à cette époque, étaient aussi des associations industrielles ; on exigeait pour entrer dans la plupart d'entr'elles, qu'on exerçât une profession, et nous ne doutons pas que les terres que nos rois détachèrent de leurs domaines pour les donner à des établissements religieux étaient confiées à des mains habiles et non plus à des esclaves accouplés à des condamnés ainsi que cela existait du temps de Pline qui déplorait le sort de la terre de s'être livrée à de tels hommes après avoir été cultivée par des hommes libres.

Sidoine Apollinaire, en parlant de l'Auvergne, au cinquième siècle, nous en présente le tableau le plus riant par le passage suivant :

Taceo territorii peculiarem jucunditatem ; taceo illud æquor agrorum, in quo sine periculo quœtuosœ fluctuant in segetibus undæ : quod industriùs quisque quo plus frequentat, hoc minus naufragat : viatoribus molle, fructuosum aratoribus, venatoribus voluptuosum : quòd montium cingunt dorsa pascuis latera vinetis, terrena villis, saxosa Castellis, opaca lustris, aperta culturis, concava fontibus, abrupta fluminibus, quod denique hujus modi est, ut semel visum advenis, multis patriæ oblivionem sæpè persuadeat. (Lettre 21, liv. IV.)

L'agriculture qui était la source la plus positive des re-

Digitized by Google

venus de nos rois, était aussi le but de leur attention particulière, nous le voyons par le capitulaire de Charlemagne, intitulé de *Villis*, par les soins qu'il prend d'aller visiter ses domaines, de se faire rendre compte par ceux chargés de les administrer.

A l'époque où la féodalité fut dans toute sa puissance, l'état de l'agriculture dut être aussi incertain que l'était la situation des vassaux, et il est évident que cet état de choses ne devait pas en encourager beaucoup le développement; car un peuple qui n'était point maître de ses actions, qui était exposé à chaque instant à des dévastations, était dans une position beaucoup trop précaire pour qu'il pût s'occuper d'améliorations. Si nous nous reportons à des époques plus rapprochées, nous voyons que l'agriculture et l'industrie reçurent de nouveaux et de puissants encouragements, sous François I^er^, Henri IV, Louis XIV et ses successeurs.

De nos jours un progrès immense a eu lieu en agriculture; il est dû aux changements survenus dans notre état social et aux progrès qui ont eu lieu dans les sciences et les arts.

Enumérer ici ce qui s'est fait depuis cette nouvelle ère, serait chose impossible, et cependant nous commençons seulement à entrevoir la lumière. Que de connaissances ne faut-il pas aujourd'hui pour les nombreuses applications dont l'agriculture est susceptible, pour quiconque veut se livrer à l'étude approfondie de cette science.

Dans cet état de choses on est amené à dire que nos cultivateurs doivent chaque jour faire un pas qui les élève au titre d'agronome. Quel vaste avenir l'agriculture n'offre-t-elle pas à notre jeunesse; quelle source de bonheur et de prospérité n'est-elle pas pour tout homme qui prenant la vie au sérieux et voulant assurer son indépendance, passe son existence paisiblement, dans le domaine de ses

Digitized by Google

pères, et se pénètre de plus en plus de cette pensée si vraie de Virgile :

O fortunatos nimiùm, sua si bona norint
Agricolas...

Examinons donc notre sol, et voyons ce qu'il convient de faire pour en assurer la prospérité, pour en augmenter les produits.

La constitution du sol de notre pays, il faut le reconnaître, est une des plus favorables à l'agriculture. La partie occupée par la formation oolitique, par le lias, le keuper et le muschelkalk, sont favorables à la culture des céréales et des prairies artificielles, et les penchants de nos coteaux étaient principalement sur la Moselle, de vastes vignobles et de riches vergers.

Les vallées de la Sarre, de la Nied, de la Seille, de la Moselle, de l'Orne, de la Chiers et de la Crusne, offrent des alluvions, la plupart très-fertiles, couvertes de riches prairies et de riches cultures.

Enfin, les parties de notre département occupées par des formations siliceuses, sont surtout très-favorables à la culture des pommes de terre et du seigle, et ont, dans leurs vallées, de belles prairies, dont une partie est fécondée par des irrigations établies régulièrement .

Jetons maintenant un coup-d'œil sur les différentes parties qui constituent notre agriculture.

Terres.

Ce genre de propriété a acquis depuis un demi-siècle une valeur progressive extrêmement remarquable, qui provient des nouveaux modes d'assolements, d'une plus grande variété dans les produits et des ventes en détail qui ont eu lieu et qui ont amené les habitants des campagnes à être beaucoup plus laborieux et plus économes. Nous pourrions

Digitized by Google

citer plus d'un village qui, il y a quelques années, étaient extrêmement pauvres, et dont les habitants sont aujourd'hui propriétaires de la presque totalité du territoire de leur commune. Combien d'autres merveilles ont eu lieu depuis environ quarante ans : les plaines qui forment le sommet de nos côtes étaient presqu'entièrement incultes, et livrées presqu'en totalité à la vaine pâture ; aujourd'hui, ces terres donnent des céréales et des pommes de terre en abondance ; des champs même à proximité des villes avaient des fourrières très-considérables, venues la plupart, sur des dépôts de pierres qui servaient de retraite au gibier, et que l'on coupait périodiquement ; les terres les plus éloignées des habitations étaient quelquefois laissées friches, des chemins mal entretenus occupaient des largeurs de terrain considérables ; aujourd'hui, ces champs qui étaient ou abandonnés ou couverts de broussailles, se vendent au prix de plusieurs milliers de francs l'hectare. On sait à quelle valeur les baux de fermes sont portés, et il est bien évident que tous n'ont pas atteint leur maximum, car on n'a point encore obtenu partout du sol, ce que l'on peut en tirer. Que sera-ce quand toutes les grandes exploitations seront entre les mains d'hommes éclairés et ayant des capitaux, quand on s'y livrera plus en grand à l'éducation de bétail et de chevaux de meilleure race ; quand à l'exemple de ce qui s'est fait sur les terres de la ferme de Hirps, près d'Aumetz, on utilisera les marnes que le sol présente, notamment dans la formation oolitique, quand des établissements industriels, tels que des distilleries, des brasseries, des fabriques de sucre et même des auberges, seront jointes à certaines fermes ; quand enfin, au lieu de se borner à avoir des chevaux, on introduira les bœufs dans les cultures. Ce dernier point est très-important, car, quels bénéfices ne réalise-t-on pas, quand après avoir acheté des bœufs maigres, et s'en être servi pendant toute

Digitized by Google

la saison des travaux, on les engraisse et on les vend à l'entrée de l'hiver. Il suffit de visiter certaines exploitations des contrées rhénanes, pour avoir des exemples remarquables de ce que j'avance. Les avantages de la culture par les bœufs commencent à être appréciés par quelques personnes de nos contrées, et nous pourrions citer des propriétaires de nos environs, qui se livrent eux-mêmes à la culture de leurs terres, à l'aide de ce genre de spéculation.

Les grands emplacements qu'exigent aujourd'hui les récoltes, amènent à s'occuper de disposer celles-ci en meules. Ce mode d'arrangement qui est nouveau pour notre pays, mérite l'attention des cultivateurs; nous leur conseillons, pour apprendre à bien les établir, à s'adresser à des hommes appartenant à des pays où on en élève depuis longtemps; et dans notre département cela est facile, parce qu'on trouve de ces hommes dans les différents corps qui occupent nos garnisons; nous leur conseillons aussi de placer ces meules sur des plates-formes élevées sur des pieds, de manière à empêcher les souris d'y pénétrer. On peut consulter sur ce sujet, l'agriculture pratique et raisonnée de John Sinclair.

Baux.

Le bail à ferme, ce contrat si important, qui lie le fermier au propriétaire et qui doit être la source du bien-être de tous deux, demande un examen réfléchi. D'abord les baux doivent-ils être d'une très-longue durée. Nous pensons qu'une période de douze années consécutives est suffisante; car il faut que le fermier ait intérêt de contenter son propriétaire. Il ne faut pas qu'il puisse penser que son bail ressemble à une expropriation, en ce sens, qu'il puisse être d'une durée présumée plus longue que l'existence du propriétaire.

Digitized by Google

Une grande révolution s'est opérée dans ces sortes de locations, eu égard aux changements survenus dans les assolements, dont quelques-uns sont même de sept années, au lieu d'être comme autrefois triennaux, avec un tiers en jachère. A cette époque la culture du colza n'était point, comme actuellement, une source de richesse pour le cultivateur dont les terres conviennent à cette sorte de culture. Dans ces temps si peu éloignés de nous, les canons se payaient presqu'uniquement en denrées, aujourd'hui les paiements se font en grand nombre en argent, et il y a lieu d'examiner si, dans l'intérêt de l'économie publique, il n'était pas plus convenable que les canons fussent payés en denrées et déposés sur les greniers des propriétaires qui autrefois alimentaient peu à peu les marchés et les magasins des boulangers.

Le mieux, il nous semble, est de fixer le montant des canons, moitié en denrées et moitié en argent : de cette manière, les chances de gain et de perte sont compensées entre le propriétaire et le fermier.

Quant aux autres conditions, nous nous abstiendrons d'en parler; il nous suffira de dire qu'elles doivent être telles qu'elles rassurent le fermier, qu'elles lui donnent des garanties pour un avenir même éloigné, afin qu'il s'établisse des liens de plus en plus solides entre lui et son propriétaire.

Bâtiments.

Les constructions sont aujourd'hui élevées avec de bons matériaux, mais leur distribution laisse à désirer; les écuries sont trop peu spacieuses; les planchers des écuries sont trop bas, ces lieux sont peu éclairés et humides, et il y règne des courants d'air que l'on ne peut pas régler. De tout cela il résulte de nombreuses causes de maladies pour les chevaux et le bétail.

Digitized by Google

Prairies naturelles.

Chaque jour la quantité des prairies naturelles diminue, et nous le demandons, est-ce un bien? Nous ne le pensons pas; on ne devrait pas perdre de vue que des prairies, même bien entretenues, entraînent à de faibles dépenses et procurent de grands produits. Nous pensons au contraire qu'on devrait tâcher de les conserver et d'y introduire toutes les améliorations possibles. Les prairies devant être prises en grande considération pour l'éducation du bétail, nous voudrions voir établir sur chaque ferme une prairie divisée en plusieurs enclos où l'on pût faire passer successivement les élèves.

Ceci nous conduit à dire un mot sur les irrigations.

Ce procédé si important pour augmenter les produits des prairies est à peine mis en pratique dans notre département, excepté dans la contrée occupée par les terrains siliceux, et encore combien ces irrigations ne laissent-elles pas à désirer si on les compare à celles des Vosges et surtout à celles de Saint-Diez. Cependant, avant de pratiquer des irrigations, il importe d'examiner la nature des eaux dont on peut disposer, car il en est qui ne sont point convenables et les autres ne sont point toutes fertilisantes au même degré. Ainsi que le fait observer M. Boussingault, ce que certaines sources amènent continuellement de matières salines bienfaisantes, à la surface du sol, est vraiment remarquable: à l'appui de cette observation, ce savant chimiste cite le puits de Grenelle dont l'eau, d'après l'analyse de M. Payen, est cependant d'une grande pureté et entraîne annuellement avec elle environ 60,000 kilog. de carbonate de chaux. Nous dirons pour notre département ce que M. Boussingault dit pour toute la France, qu'à l'époque où l'on s'occupe sérieusement de l'irrigation, une

Digitized by Google

étude chimique des diverses eaux sous le rapport agricole serait de la plus grande utilité.

Prairies artificielles.

Les prairies artificielles ne doivent pas moins être l'objet de toute la sollicitude du fermier. L'on peut dire que généralement elles sont bien tenues et d'un bon produit, car outre les fourrages on obtient des semences que l'on vend avec avantage.

Les prairies résolvent la question la plus importante en agriculture, car avec leurs produits, s'ils sont abondants, on peut élever beaucoup de bétail et beaucoup de chevaux; dès-lors le fermier peut en vendre et la quantité de fumier qu'il obtient lui permet de multiplier avec succès ses cultures.

Bétail.

On a souvent varié sur le choix des races de bétail à introduire dans notre département. Ces variations ont amené des conséquences fâcheuses, et l'on a reconnu qu'il était nécessaire d'introduire des taureaux qui fussent plus en rapport avec la taille et la corpulence de nos bestiaux, et avec les produits agricoles de nos contrées.

Nous croyons devoir appeler ici l'attention sur la race ovine, et demander que l'on s'occupe des moyens de l'améliorer et d'augmenter ses produits.

Chevaux.

Nous reproduirons, pour les chevaux, les observations que nous avons présentées pour la race bovine. Nous possédons une race de chevaux fort belle et très-agile, et qui résiste fort bien au travail, nous devons tâcher de l'amé-

Digitized by Google

liorer, de lui donner un peu plus de taille par des croisements bien combinés. Les cultivateurs ont beaucoup trop varié dans le choix des chevaux avec lesquelles ils ont voulu croiser cette race. Cette grande confusion a abâtardi la race du pays qui a disparu en grande partie. Il importe donc aujourd'hui de tâcher de conserver et d'améliorer ce qui reste de pur sang ; mais il importe aussi que le régime pour les jeunes chevaux vienne en aide à ce perfectionnement, surtout en les élevant dans les prairies et en ne les attelant pas trop tôt.

Engrais.

Les engrais doivent être l'objet de l'attention toute spéciale du cultivateur. Il doit mettre à profit tous les moyens qui sont à sa disposition, afin de s'en procurer le plus possible ; il doit les préparer et les mélanger convenablement et les employer avec discernement, suivant la nature du sol, suivant l'assolement qu'il a adopté et suivant les espèces de plantes qu'il a l'intention de cultiver.

Dans l'état actuel de l'agriculture, c'est donc pour le cultivateur une première règle de faire consommer sur sa ferme toutes ses pailles et autres fourrages. Les soins principaux à donner à ses fumiers consistent à ne les point laisser dessécher, à ne les point laisser inonder par les eaux pluviales, à les disposer de manière qu'ils ne soient point détériorés, surtout par les volailles, et qu'ils ne soient point un foyer d'infection pour les bâtiments voisins.

Les limites que nous nous sommes imposées dans cet aperçu très-succinct, ne nous permettant pas d'entrer dans de plus grands détails sur ce sujet, nous renvoyons aux auteurs qui ont traité cette matière, et surtout à la brochure publiée en 1844, par M. J. Girardin, ayant pour titre : *Des Fumiers considérés comme engrais.*

Digitized by Google

Domestiques.

On a souvent objecté que les progrès en agriculture sont difficiles, parce qu'on ne peut pas obtenir des domestiques tout ce qu'on désire ; ces observations sont généralement bien fondées, mais on pourra remédier à plusieurs des inconvénients que l'on signale, si, au lieu d'employer des jeunes gens, on a pour valets des hommes d'un âge mûr et mariés qui, fixés dans une localité, aient intérêt de contenter leur maître, pour conserver leur emploi. Il faut, si l'on est dans un lieu isolé, construire des habitations pour y loger ses domestiques et leur famille, ainsi que l'a fait M. Félix Villeroy, pour son exploitation du Rittershoff, près Sarrebrück. Il faut, en un mot, si l'on veut être bien servi, s'occuper d'abord de créer un bien-être à ses serviteurs, et ensuite ne point trop exiger d'eux.

Nous recommandons la lecture de l'ouvrage intéressant, que notre confrère, M. Pelte, a publié sur cette matière importante.

Economie domestique.

Sans doute, il est dans les fermes des services qui ne peuvent point être rendus aussi efficacement par des domestiques habitant au dehors, et dans certaines fermes, il est des économies importantes qui ne peuvent être faites que sous les yeux et sous la direction constante et immédiate de la maîtresse du logis, tels sont : les produits par la volaille, le laitage ; mais nous n'entendons parler ici que des domestiques pour l'exploitation des terres. Une servante soigneuse et active, bien dirigée par sa maîtresse, suffit pour subvenir à tous ces soins d'intérieur qui, d'ailleurs, sont plus spécialement dans les attributions des enfants du fermier.

Digitized by Google

A l'occasion du sujet dont nous vous entretenons, nous appellerons votre attention sur une industrie fort intéressante qui s'exerce près de Metz, et qui, nous croyons, ne vous a point encore été signalée ; nous voulons parler des nombreuses quantités de volailles en tout genre que l'on élève dans les environs de Sorbey, canton de Pange. Rien n'est plus intéressant que les soins que les habitants de ce pays donnent à ces sortes d'éducations.

Instruments aratoires. — Machines et Outils.

Il n'est pas, en agriculture, de matière qui ait été plus controversée que celle concernant les instruments employés dans les exploitations rurales, et disons-le, il n'est arrivé que trop souvent, que certains instruments ont été vantés par des hommes inexpérimentés, ou par des hommes qui se faisaient de ces sortes d'innovations, un sujet d'amour-propre ou de spéculation. Sans doute, nous sommes bien loin de nous poser en adversaire des inventions nouvelles, mais nous disons que tout doit être éprouvé, tout doit être mis longtemps en usage, avant que l'on conseille de l'introduire dans la pratique. En effet, l'homme qui cultive la terre dans tel ou tel pays, a fini par adapter à son travail, à sa culture, certains instruments devenus pour ainsi dire, pour lui, des membres très-bien appropriés à ses besoins ; de même que les animaux ont une organisation en rapport avec les lieux dans lesquels ils sont destinés à vivre.

Parmi les améliorations importantes, nous citerons l'araire de Roville, qui convient très-bien dans les terres légères, la herse en fer, très-utile pour les terrains argileux et ceux contenant beaucoup de chiendent, l'extirpateur, la machine à battre ; mais nous conseillons de ne point quitter la charrue à avant-train, pour la culture des terrains où le soc de cet instrument est exposé à dévier.

Digitized by Google

Plantations.

Les plantations, dans les propriétés, surtout dans les censes, sont à nos yeux, d'une haute importance, et assurent des capitaux considérables, pour un avenir plus ou moins éloigné ; elles limitent convenablement les propriétés, leur servent d'abri à certaines expositions. Pour que ces arbres acquièrent de la valeur, il faut avoir soin de les élaguer au rez du tronc ; par ce moyen, il ne se forme jamais aucune loupe à la surface des écorces, et les plaies sont bientôt recouvertes. Toutefois, dans ces sortes de plantations, on doit éviter d'employer des arbres qui tracent, car si la charrue ou un autre instrument en coupe des racines, il se forme à l'extrémité de celles-ci, des bourgeons qui nuisent au produit des terres.

Les plantations des arbres sur le bord des ruisseaux sont, à notre avis, les plus importantes, car là elles ne nuisent à aucune récolte, elles n'occupent point de terrains qui auraient pu être utilisés autrement.

Parmi les plants les plus convenables, nous indiquerons l'aune, dont la croissance est rapide, et dont toutes les parties sont utilisées par l'industrie ; mais malheureusement la vaine pâture est un grand obstacle à ces sortes de plantations, et c'est la cause pour laquelle on est obligé de préférer celles de saules. On objectera que les fermiers sont les ennemis des plantations, et cette observation est généralement fondée ; mais enfin il suffit d'établir des usages, pour qu'ensuite on les respecte. Ne voyons-nous pas dans la partie de notre département qui est voisine de la frontière de Prusse, de très-beaux arbres plantés au milieu des champs, et qui même, étant fruitiers, peuvent donner lieu à des maraudages plus ou moins nuisibles. Ne voyons-nous pas que l'usage des plantations d'arbres fruitiers existe

Digitized by Google

dans divers pays de grande culture ; et dans les Vosges, les rives des ruisseaux ne sont-elles pas en partie cachées par les arbres qui les bordent.

Rassurons-nous, quand le fermier verra que les arbres lui donneront périodiquement des quantités plus ou moins grandes de fagots, il sera intéressé à la conservation et à l'entretien des arbres.

D'ailleurs on peut insérer dans le bail la clause que le fermier sera tenu de fournir et de planter chaque année, à ses frais, un nombre déterminé d'arbres et de remplacer ceux manquants. Il est évident qu'une telle clause, dont on exigera l'exécution, suffira pour rendre le fermier plus soigneux et empêcher les dégâts qui pourraient être commis par ses bestiaux ou par ses domestiques.

Vignes.

Dirons-nous quelques mots sur la culture de la vigne? Cette culture ne doit pas être considérée comme étrangère à l'exploitation d'une ferme, car il en est beaucoup qui ont des vignes qui en dépendent. D'abord nous ferons observer que l'on s'attache trop maintenant à avoir des produits abondants sans se préoccuper assez des qualités des espèces de vignes que l'on cultive ; cela serait tout au plus admissible dans une exploitation rurale où l'on ne cultive principalement la vigne que pour la boisson des gens de service.

Nous dirons aussi qu'il est à regretter que l'on ne s'attache pas assez aux amendements pour améliorer les terrains dans lesquels la vigne végète ; qu'on n'adopte pas l'usage de la greffe de la vigne en grand et qu'on se montre peu difficile sur le choix des engrais.

Quant au mode de fixer les pieds de vignes nous considérons aussi les échalas comme un sujet beaucoup trop

Digitized by Google

grand de dépense, et sans nous prononcer ici sur les avantages et les inconvénients des procédés qui ont été proposés pour les remplacer, nous saisissons cette circonstance pour payer aussi notre tribut de reconnaissance aux hommes généreux qui se sont occupés de cette question importante d'économie.

Nous nous bornerons à ces seuls réflexions sur la culture de la vigne, et nous nous abstiendrons de vous entretenir de la fabrication du vin, ce sujet étant beaucoup trop vaste pour être traité dans cet aperçu très-sommaire et ne rentrant pas d'ailleurs positivement dans le but que nous traitons.

Vergers.

Les vergers dans notre pays n'ont pas encore été suffisamment l'objet de la préoccupation des habitants, et cependant quelles immenses ressources ne présentent-ils pas. Un savant économiste a dit avec raison que la population devenue plus nombreuse il faudrait rehausser les cultures d'un étage, et sans doute cela ne peut s'entendre que des arbres fruitiers. En effet, en Allemagne, les pommes, les poires, les pruneaux sont servis comme légumes avec de la viande, sur les tables des personnes les plus riches, tandis que chez nous la plus grande partie est consommée à l'état de crudité et en peu de temps.

Ces sortes de plantations ont de l'importance dans quelques villages des environs de Metz, mais cependant on voit à regret qu'on en prenne trop peu de soins. En général on ne laisse pas assez de distance entre les arbres, on ne les élague pas, on ne les émonde pas, et les produits, surtout ceux des mirabelliers qui sont une source de revenu important pour plusieurs de nos communes, sont loin de donner les qualités qu'on pourrait en attendre.

Digitized by Google

Cultures diverses.

Les terrains d'alluvion qui existent notamment dans la vallée de la Moselle et au Sablon, doivent fixer d'une manière toute spéciale, l'attention de nos économistes et de nos agronomes. Sans doute, déjà les cultures dans ces terrains donnent des produits très-variés, mais cependant le jardinage devrait y prendre plus de développement; peut-être conviendrait-il aussi de se livrer davantage à des cultures qui se rattachassent plus immédiatement à l'industrie. Parmi ces cultures, il en est une sur laquelle M. Chedeaux appela spécialement l'attention de l'Académie. Cet honorable membre lui exposa que la France était tributaire de l'étranger pour des sommes considérables, qu'elle employait en achats de garance. L'Académie, frappée de ces observations, exprima le désir que des renseignements fussent pris : entr'autres documents que nous nous sommes procurés, nous avons appris que M. Drouin, agronome très-distingué, avait cultivé cette plante en grand dans une pièce de terre de sa ferme, au Sablon, qu'elle avait très-bien réussi, et l'on nous fit voir que des pieds de garance existaient encore sur ce sol, bien que M. Drouin eût cessé depuis longtemps l'exploitation de sa ferme aujourd'hui réunie à celle de la Grange-aux-Ormes. On nous a dit aussi qu'on en avait cultivé avec succès aux environs de Nancy. En un mot, les renseignements que nous avons recueillis ont tous été favorables à la culture de cette plante qui joue un rôle si important dans l'agriculture de l'Alsace.

Parmi les cultures à encourager, nous rangerons encore celle du mûrier qui a le mérite particulier de végéter dans des terrains peu convenables pour d'autres plantations et qui peut être la source d'une nouvelle branche d'industrie pour notre département. Cette industrie, que l'on devrait

Digitized by Google

s'efforcer de propager, n'est plus une question à résoudre pour notre pays. Il est actuellement reconnu que par les diverses expériences faites sur la fin du siècle dernier, et surtout à notre époque, notamment par M. Adam, à Moulins-lès-Metz, que l'on peut facilement y élever des vers à soie et que les produits qu'on en obtient ont été jugés d'une qualité supérieure.

Les arbres fruitiers de nos jardins ne doivent pas moins être l'objet de notre attention. Nous devons tâcher de multiplier et de conserver les bonnes èspèces et de répandre de bons principes sur l'éducation des jeunes arbres et la taille des espaliers qui laissent encore tant à désirer. Nous devons aussi nous livrer à l'examen des divers légumes cultivés dans notre pays, propager davantage les espèces les plus avantageuses et introduire celles dont l'usage dans d'autres pays démontre l'utilité.

Défrichement des terres.

Le département de la Moselle posséde, principalement dans la partie occupée par la formation oolitique, des terrains qui sont sans valeur et qui ne peuvent être améliorés par des travaux ordinaires. Il importerait qu'ils fussent abandonnés, pour un long terme, à des habitants qui les défonceraient pour en extraire la pierre. Nous avons vu dans diverses localités, notamment de l'arrondissement de Briey, obtenir, au moyen de ces défrichements, d'excellents résultats dans les terrains les plus improductifs. On extrayait la pierre à une profondeur d'environ trois mètres, on la vendait; les pierres trop petites pour être employées dans des constructions étaient jetées au fond; on les recouvrait d'autres plus petites, et celles-ci à leur tour étaient recouvertes de marne et de terre dont l'épaisseur était de plus d'un mètre. Ces terrains donnent aujourd'hui de très-bons produits.

Digitized by Google

On conçoit que l'on ne peut se livrer à ces sortes de travaux que quand on les exécute soi-même dans des temps où l'on ne peut se livrer à d'autres occupations, et dès-lors ces sortes de spéculations doivent être abandonnées à des manœuvres.

Pour encourager de telles entreprises, il serait aussi à désirer que le gouvernement suivît l'exemple donné par Louis XV, qui, pour encourager les cultivateurs, donna un arrêt par lequel il exemptait de toutes tailles et impositions, pendant l'espace de dix ans, tous ceux qui entreprendraient à l'avenir de défricher les terres incultes et les mettraient en valeur de quelque manière que ce fût.

Sans doute il est des terrains qui, à cause de leur pente trop abrupte et du peu de ressources qu'ils offriraient à la végétation, ne peuvent être défrichés; mais ne pourrait-on pas à l'exemple de divers propriétaires et notamment de M. Lia, décédé maire d'Auboué et l'un de vos cultivateurs agrégés, les utiliser par des plantations d'arbres fruitiers ou forestiers.

Quant au défrichement des forêts, nous avons, dans un rapport lu à l'Académie en 1835, exprimé positivement notre opinion contre ces autorisations que l'on accorde beaucoup trop facilement pour ne pas dire trop imprudemment, et l'Académie a adhéré à nos conclusions dans les termes les plus positifs; nous pensons donc devoir nous abstenir de revenir sur ce sujet. Mais nous insisterons sur ce point, qu'avant d'accorder l'autorisation de défricher, l'on devrait avant toutes choses examiner bien attentivement les conditions géologiques dans lesquelles les bois dont on demande le défrichement sont placés, afin de ne pas permettre à des hommes peu éclairés sur leurs propres intérêts, de livrer à l'agriculture un sol qui ne pouvait produire que du bois.

Digitized by Google

Communications.

Les chemins sont pour les peuples une des conditions les plus essentielles de prospérité ; en les multipliant on porte partout la vie, on active et même l'on crée les relations commerciales et sociales.

A en juger par les nombreuses routes et les nombreux chemins qui existaient dans nos pays dans les temps antiques, on voit que les anciens étaient bien pénétrés de cette vérité et l'on a bien lieu d'être étonné qu'après un état si prospère on n'ait pas senti combien il était nuisible aux intérêts du pays de le laisser perdre ses différentes voies de communications, ou au moins de les laisser gravement détériorer. Nous avons tous vu combien autrefois l'état de nos chemins vicinaux était déplorable. Dans cet état de choses il était impossible aux cultivateurs de communiquer dans la mauvaise saison avec les villes et les villages voisins et de tirer tout le parti possible de leurs produits.

Aujourd'hui, grâce à notre nouvelle législation et au concours actif de l'administration, ce funeste état de choses a changé presque complétement, et chaque jour on s'occupe de créer de nouvelles voies de communication et d'améliorer les anciennes.

Outre les avantages immenses que l'agriculture et les villes retirent de cet ordre de choses, quelle influence ces améliorations importantes n'exercent-elles pas aussi sur la civilisation, sur le bonheur des peuples, et combien cela ne contribue-t-il pas à la conservation des races d'animaux de trait en leur épargnant des fatigues excessives qui bientôt les épuisaient ainsi que les hommes chargés de les diriger.

Ce serait ici le lieu d'examiner la question de l'influence des chemins de fer sur l'agriculture ; mais un sujet si im-

Digitized by Google

portant et si vaste ne peut être traité dans une revue si abrégée : seulement nous pensons que l'on peut prévoir qu'eu égard à la facilité avec laquelle les relations commerciales s'établiront, certains produits n'étant plus uniquement consommés dans le pays, cela pourra donner lieu à un développement plus grand de certaines branches de l'agriculture, du jardinage, de l'élève du bétail. Peut-être même que la possibilité pour quelques pays de se procurer du combustible par les houillères et par des forêts qui, précédemment, étaient beaucoup trop éloignées, fera disparaître les inconvénients qui ne permettent pas aujourd'hui d'autoriser les défrichements.

Réformes importantes.

Nous ne devons point passer ici sous silence des réformes importantes demandées depuis longtemps.

Nous pensons être l'interprète des sentiments de l'Académie, en disant que nous devons unir nos vœux à ceux qui ont déjà été manifestés, si généralement, contre les désordres qui règnent dans les cabarets et contre la vaine pâture, qui sont deux sources de démoralisation des domestiques : car la fréquentation des cabarets les rend ivrognes, joueurs et souvent paresseux, et l'usage de la vaine pâture les porte journellement à ne point respecter la propriété d'autrui. Que peut-on donc attendre avec de pareils germes de dépravation ?

Le troisième vœu que nous formons et qui l'a déjà été depuis longtemps, surtout par des conseils généraux, est que l'on embrigade les gardes champêtres, et que, rendus plus indépendants dans leurs fonctions, ils soient cependant soumis à une surveillance plus sévère ; enfin nous demandons que des dispositions législatives facilitent les irrigations entre les propriétés voisines.

Digitized by Google

Messieurs, il est aussi une autre réforme que nous considérons comme très-importante. Dans nos villes on ne s'occupe ordinairement que de placer des enfants dans des fabriques où ils sont exposés à un air malsain, quelquefois infect, et où ils peuvent être en butte à toute espèce de corruption; il importerait, le plus possible, de verser cette jeune population dans les campagnes, surtout quand les enfants sont d'une faible constitution : car, devenus plus grands, ils ne se sentent pas la force de se livrer à un travail actif, et ils contractent tous les vices qui existent dans les classes malheureuses des grandes villes.

Ces réflexions, Messieurs, s'appliquent principalement à ces jeunes enfants qui, séduits par le mauvais exemple, ont eu le malheur de succomber, et qui ont été déclarés par les tribunaux avoir agi sans discernement. Il serait à désirer que ces enfants, au lieu d'être enfermés dans des établissements où ils développent peu leur physique, fussent élevés à la campagne, et qu'au besoin un droit de tutelle ou de patronage pût être exercé à leur égard, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint un certain âge.

Sans doute nous savons qu'il y a une tendance vers ce but; nous savons que, par une circulaire très-récente qui vient d'être envoyée à MM. les Préfets, ces magistrats ont, sur ce sujet, une grande latitude; mais nous voudrions que des dispositions législatives réglassent d'une manière plus complète tout ce qui se rattache à la position de ces jeunes enfants et à celle de tous les enfants envoyés dans des établissements de charité. Il serait aussi à désirer que tous ces établissements fussent placés dans les campagnes, où les enfants seraient stimulés par l'exemple d'hommes laborieux et sobres, et où ils se fortifieraient en se livrant de bonne heure à des travaux manuels et en respirant un air sain.

Tel est, Messieurs, l'aperçu bien sommaire que nous

Digitized by Google

avons pensé devoir vous soumettre sur notre agriculture ; puisse ce faible essai avoir pour résultat de provoquer un travail plus complet sur cette matière si vaste et si importante.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

DONNÉS A L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ,

SUR LES

CULTURES DE L'ARRONDISSEMENT DE BRIEY,

PAR M. ANDRÉ.

MESSIEURS,

Dix-neuf cultivateurs se sont présentés pour concourir, cette année, aux primes départementales, et ont adressé au Comice de Briey, pour vous être transmis, les renseignements que vous avez demandés sur leur exploitation; ces renseignements sont certifiés par les Maires des communes.

On peut classer ces cultivateurs au nombre de ceux qui sont dans les meilleures voies du progrès, et sous ce rapport il peut être intéressant de les considérer dans leur ensemble, pour chercher à tirer quelques inductions applicables à l'arrondissement de Briey, c'est ce qui donne lieu au travail statistique ci-après :

Les dix-neuf exploitations réunissent ensemble 1393 hectares de terre, dont 178, terres fortes ou argileuses, 13 pour cent; 552, terres légères, pierreuses ou siliceuses, 39 pour cent; 663 terres mêlées, 48 pour cent; 195 hectares de prairies, dont 147 irriguées, ou 75 pour cent; 48 non irriguées, ou 25 pour cent.

Digitized by Google

L'assolement triennal est généralement suivi, mais avec réduction successive de la jachère dans laquelle on cultive les fourrages artificiels et les racines. Voici comment les cultures se divisent dans les 1 593 hectares :

Quatre cent soixante-trois hectares en céréales d'hiver, ou 33 pour cent; 17 hectares en colza, ou 1 1/4 pour cent; 444 hectares en céréales de printemps, 31 3/4 pour cent; 260 hectares en fourrages artificiels, ou 19 pour cent; 51 hectares en racines, ou 4 pour cent; 157 hectares en jachères, ou 11 pour cent.

Ainsi, la jachère qui occupait autrefois 33 pour cent des terres, est réduite à 11 pour cent, par suite de la culture des prairies artificielles et des racines.

Récoltes.

Quelques cultivateurs seulement ont indiqué les produits, voici la moyenne :

Le blé a donné, par hectare, 11^{h},62 de grain; l'avoine a donné, par hectare, 24 hectolitres; le trèfle, fourrage vert et sec, 6 000 kilogrammes par hectare; la luzerne, fourrage vert et sec, 5500 kilogrammes par hectare; les pommes de terre, 135 hectolitres par hectare.

Instruments.

Les instruments employés à l'agriculture, se composent de six charrues de Roville, cinq charrues belges, soixante-seize charrues du pays (dix sont conduites par des bœufs), dix-neuf machines à battre, dix-huit hache-paille, deux coupe-racines, trois scarificateurs, sept houes à cheval, deux semoirs, deux rayonneurs, quatre buttoirs.

Chaque exploitation se trouve avoir une machine à battre et un hache-paille, ce qui en prouve l'utilité reconnue.

La charrue de Roville, plus perfectionnée que celle du

Digitized by Google

pays, n'entre dans la culture, que dans le rapport de six sur quatre-vingt-sept.

Parmi les autres instruments perfectionnés, c'est la houe à cheval et le buttoir qui semblent être préférés ; il y a sept exploitations qui ont la houe à cheval, et seulement quatre qui ont le buttoir.

On peut conclure que la perfection et l'économie dans la culture de l'arrondissement de Briey, sont encore loin d'être au niveau de quelques exploitations des environs de Metz, qui emploient tous les nouveaux instruments.

Etables.

La première qualité des étables, est d'être assez spacieuses pour donner, aux animaux qui y sont renfermés, une certaine quantité d'air ou d'espace, sans lequel il ne peuvent vivre en santé ; on compte qu'il faut, pour un cheval ou un bœuf, un espace d'au moins trente mètres cubes.

Sur vingt-deux écuries de chevaux, dont nous avons les dimensions, il y en a six à l'état normal et au-dessus, cinq qui offrent de 25 à 30 mètres cubes par tête, trois qui offrent de 20 à 25 mètres cubes par tête, trois qui offrent de 15 à 20 mètres cubes par tête, cinq qui offrent de 10 à 15 mètres cubes par tête.

Il y en a donc seulement onze ou la moitié, qui sont dans des conditions convenables.

Sur vingt-une étables pour la race bovine, il y en a trois à l'état normal et au-dessus, trois qui offrent de 20 à 25 mètres cubes par tête, six qui offrent de 15 à 20 mètres cubes par tête, neuf qui offrent de 10 à 15 mètres cubes par tête.

Dans celles-ci, il n'y en a que six ou moins du tiers, qui soient dans de bonnes conditions, et quinze dont l'étendue est tout-à-fait insuffisante.

Il est constaté que dans une exploitation dont les écuries

Digitized by Google

n'offrent que 12 mètres cubes d'espace, quatre chevaux sont devenus aveugles dans le cours de l'année, par suite de la fluxion périodique. Cette maladie a dû être causée par l'air vicié de l'écurie.

C'est ici le cas de rappeler aux cultivateurs qu'il est indispensable d'établir dans les écuries trop petites des cheminées d'aérage ou d'appel, pour renouveler l'air intérieur (Voir à ce sujet le Bulletin des Comices du département de la Moselle, article hygiène.)

Race chevaline.

Il existe vingt-cinq étalons, dont sept percherons, dix ardennais, deux belges, six du pays.

Il semble donc que les races ardennaise et percheronne sont préférées par les cultivateurs de l'arrondissement de Briey, la première semble prévaloir.

Race bovine.

Il y a vingt-trois taureaux, dont trois suisses, deux Durham, cinq de Birkenfeld, treize du pays.

La question de l'amélioration de cette race par les types reproducteurs, paraît être encore à l'état d'examen dans cette contrée, puisqu'il n'y a pas moitié des cultivateurs qui ont adopté les races étrangères à l'arrondissement.

Nombre des animaux.

Il existe dans les exploitations :

334	Têtes,	espèce chevaline.....	334
346	—	espèce bovine.....	346
370	—	espèce ovine, dix pour un...	37
289	—	espèce porcine, dix pour un..	30
		Total.....	747

Digitized by Google

Pour que les terres en culture soient suffisamment fumées, cultivées et ensemencées tous les ans, on évalue qu'il faut nourrir sur la ferme autant de têtes de gros animaux, qu'il y a d'hectares cultivés.

Nous avons 1393 hectares, le nombre des animaux est de 747 têtes, déficit 646 ou près de moitié.

On peut donc affirmer que l'agriculture, dans l'arrondissement, ne donne en ce moment, qu'environ la moitié des récoltes qu'elle pourrait produire.

Il y a encore quelques autres remarques à faire : ainsi, cinq exploitations emploient le purin, huit emploient la marne, une emploie les composts.

Enfin, il y a quelques faits intéressants à constater sur les pertes d'animaux, dans l'année.

Sur 334 chevaux, cinq entiers sont morts : deux par indigestion, un par effort, un par chute, lors de la monte, un par fluxion de poitrine, une jument morte, cause non indiquée. Quatre poulains morts : un par indigestion, un par fracture, un en naissant, un, cause inconnue.

Il est probable que toutes les pertes n'ont pas été indiquées, car le nombre en est faible ; on voit que le défaut de régularité dans la ration a causé le plus de pertes, en produisant des indigestions mortelles. Dans une exploitation bien régulière, le fourrage doit être bottelé et pesé.

Il y a eu dans une seule exploitation, trois juments qui ont avorté ; il est probable qu'une même cause a amené cette perte ; je crois pouvoir l'attribuer à la débilité causée par les fourrages verts, car je remarque qu'ils sont seuls employés dans cette exploitation, durant tout l'été.

Sur 346 têtes de la race bovine, on a seulement indiqué la perte de quatre, dont deux météorisées, une par accident, une par fracture, deux veaux, dont un par le charbon, l'autre en naissant.

Il est peut-être utile de rappeler ici, que la météorisation

Digitized by Google

dans la race bovine, n'est point une maladie mortelle. Tout cultivateur doit savoir qu'avec le trocard, instrument dont se servent les vétérinaires, ou avec un couteau, on perce le flanc gauche de l'animal météorisé, à environ quinze centimètres de la dernière côte et de l'épine dorsale; les gaz s'échappent par l'ouverture, et l'animal est sauvé; le même moyen est employé avec succès pour la race ovine.

L'Académie, en continuant chaque année les calculs et les comparaisons que je viens de faire, pourra porter un jugement sur les progrès de l'agriculture, et en même temps donner aux cultivateurs des enseignements utiles.

Digitized by Google

SUR LA CULTURE

ET LA

MALADIE DES POMMES DE TERRE,

PAR M. ALTMAYER.

L'intérêt immense qui s'attache à la pomme de terre a donné lieu à de nombreux écrits sur la maladie qui, depuis deux ans, a détruit en partie la récolte de ce précieux tubercule.

Selon les uns, la pomme de terre a dégénéré. Cette dégénérescence serait due soit à une mauvaise culture, soit à l'affaiblissement général des parties constitutives de la plante, provenant de l'altération ou de la fatigue des organes de la reproduction, par suite de la propagation non interrompue par les tubercules.

Selon d'autres, la maladie ne peut être attribuée qu'aux intempéries atmosphériques, à des miasmes insaisissables dont l'atmosphère aurait été imprégnée;

A une invasion de cryptogames ou d'insectes;

A des émanations délétères issues des profondeurs du globe.

On s'est demandé si la maladie était contagieuse ou épidémique; si les tentatives que l'on pourra faire pour arrêter ce fléau deviendront inutiles, parce que les germes

Digitized by Google

invisibles des parasites seront toujours (malgré tous les moyens dont l'homme peut disposer) transportés par l'air, et s'établiront partout où ils trouveront le terrain propice à leur développement, c'est-à-dire les tiges et les feuilles des végétaux sur lesquels la nature a voulu les faire vivre;

Si le temps sera le seul remède qui fera disparaître la maladie comme il l'a amenée, sans que la science ni les efforts de l'homme y contribuent en rien;

Enfin si les ravages de cette maladie que le peuple de nos campagnes désigne sous le nom de choléra, ont quelque ressemblance dans leur marche avec le terrible fléau asiatique. Ces ravages sont-ils plus ou moins intenses, selon telle ou telle nature de sols, suivant l'âge de leur formation, leur plus ou moins grande perméabilité. *

Plus on réfléchit sur les causes diverses attribuées à cette maladie, par des agronomes distingués et des observateurs habiles et consciencieux, plus on est disposé à penser avec M. Malingié, cultivateur à la Charmoise, que l'état actuel de nos connaissances ne peut nous faire apprécier tout ce qui se passe dans les secrets de la végétation; que l'homme, si avancé dans les sciences, si orgueilleux de son savoir et des prodiges qu'il enfante à l'aide de sa divine intelligence, est obligé de s'humilier devant les phénomènes les plus ordinaires de la nature.

* Lors de l'invasion du choléra, M. Nérée Boubée avait annoncé que la maladie sévirait sur les terrains post-diluviens, tertiaires et secondaires supérieurs, que, parmi les terrains secondaires inférieurs, les formations du grès rouge et du grès bigarré surtout, seraient à l'abri de cette cruelle maladie.

J'ignore si cette prédiction a été justifiée partout; mais ce que je puis affirmer c'est qu'aucun cas du choléra ne s'est présenté dans nos localités qui font partie du groupe désigné par le géologue, malgré la fréquentation des habitants avec les lieux attaqués.

Deux personnes atteintes du choléra, à Metz, sont venues mourir à St-Avold, sans que d'autres personnes aient été attaquées.

Digitized by Google

Jusqu'à ce qu'il nous soit permis de pénétrer dans le mystère secret des fléaux qui viennent détruire les espérances des cultivateurs et le fruit de leurs travaux, nous ne pouvons qu'enregistrer les faits et constater leurs résultats.

Les caractères de la maladie des pommes de terre sont suffisamment connus. Ces caractères sont à peu près uniformes. Les résultats sont différents selon les sols où la pomme de terre a été cultivée. Dans les uns, la pourriture qui avait atteint les tubercules dans les champs, a continué ses effets dans les caves et les silos, et détruit presque la totalité de la récolte.

Dans les autres, la maladie qui, à juste titre alors, peut être désignée sous le nom de gangrène sèche, a cessé ses progrès après l'arrachage de la pomme de terre, et a carbonisé, si je puis me servir de cette expression, les tubercules fortement atteints, sans attaquer les tubercules sains mélangés avec les malades.

M. Decaisne (Histoire de la maladie des pommes de terre) reconnaît que la culture, au muséum, dans un terrain calcaire, mais très-perméable à l'humidité, n'avait donné, en 1845, que des pommes de terre saines; qu'aux environs de Paris la récolte des variétés tardives, qui a été complètement nulle dans une foule de localités, en Hollande, en Belgique et même en France, a été sinon abondante, mais en général de bonne qualité dans les terrains légers et perméables.

Les observations faites à Paris ont été pleinement confirmées par les faits que nous avons eus sous les yeux dans la partie sablonneuse du département de la Moselle, en 1845 comme en 1846.

La maladie ayant paru dans les champs par places différentes, on a remarqué que c'était principalement dans les bas-fonds où l'humidité avait séjourné, ou bien dans les

Digitized by Google

parties argileuses des champs, là où la couche superficielle de la terre avait formé croûte, et porté obstacle soit à l'introduction de l'air atmosphérique, soit à l'évaporation des gaz ou de l'humidité exubérante du sol.

J'ignore les causes qui ont pu produire la maladie en 1845; mais je ne puis attribuer sa réapparition en 1846 qu'à l'humidité du sous-sol.

Car, si en 1846 les symptômes ont été les mêmes qu'en 1845, bien qu'à un moindre degré, on doit observer que la température constamment humide de l'hiver dernier et du printemps, au moment même de la plantation, a dû contribuer, en 1846, au progrès de la maladie, bien que l'année, à partir des derniers jours de mai, ait été constamment sèche.

Les pluies de l'hiver et du printemps ayant pénétré le sous-sol à une grande profondeur, cette humidité a dû trouver un obstacle à son évaporation, alors que les sécheresses prolongées avaient durci la couche supérieure de la terre. *

Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est qu'en 1846 comme en 1845, la maladie a exercé peu de ravages dans les terres légères, sablonneuses, poreuses et perméables à l'air et à l'humidité, et que, dans ces mêmes terres, la maladie n'a sévi avec quelque intensité que dans les parties basses où le sol était plus compacte, et sur celles où l'argile dominait par bandes ou couches.

* On a pu remarquer que, malgré la température constamment élevée de l'été dernier, les plantes à racines pivotantes, la luzerne surtout, ont conservé, pendant toute la saison, une végétation très-belle; ces remarques ont été faites sur presque tous les sols, même sur les terrains crétacés de la Champagne.

Le sous-sol ayant conservé son humidité très-longtemps, la pomme de terre même a présenté, pendant tout le cours de l'été, une apparence de végétation herbacée étonnante, vu la prolongation et l'intensité des chaleurs.

Digitized by Google

J'avais soumis, en 1845, au Comice de St-Avold, une notice pour la récolte de la graine de pommes de terre; j'en avais moi-même récolté une provision assez forte que j'ai partagée avec M. Huot, conseiller à la cour royale de Metz.

Les semis de M. Huot, effectués aux environs de Metz, lui ont présenté beaucoup de jeunes tubercules attaqués, tandis que les miens, faits en terre légère et sablonneuse, n'ont pas présenté un seul tubercule atteint.

Plusieurs cultivateurs de ce pays, entr'autres M. Villaume, de Longeville, ont remarqué comme moi que la plantation de tubercules atteints de la maladie avait donné de bons résultats dans les terres légères, et que celle faite en terrain argileux ou calcaire compacte avec des pommes de terre saines, avait offert une grande quantité de tubercules malades.

Des plantations faites par des habitants de St-Avold et de Valmont, sur le sommet de nos côtes, au point de superposition du muschelkalk au grès bigarré, ont présenté des résultats différents, selon l'époque de la plantation.

Le terrain en question est argilo-siliceux. Les plantations précoces, alors que la terre était fortement imbibée d'eau, ont eu les plus mauvais résultats; tandis qu'au contraire les plantations tardives faites à une époque où la charrue a brisé la croute superficielle, déterminée par les premières sécheresses, ont donné une récolte sinon abondante, dumoins bonne et sans altération.

L'époque des cultures et des récoltes, hormis celles faites dans les terrains argilo-siliceux, ainsi que les espèces différentes de pommes de terre, n'ont eu que peu d'influence, à quelques exceptions près, sur la marche et les progrès de la maladie.

L'état seul du sol paraît y avoir contribué. Plus il était ameubli par les cultures préparatoires, plus il laissait accès

Digitized by Google

à l'air et sortie à l'humidité surabondante; plus enfin il était perméable, et moins graves étaient les atteintes de la maladie.

On a observé en outre que les terrains qui avaient reçu une fumure modérée en automne, offraient moins de traces de la maladie que ceux qui avaient reçu une fumure au moment de la plantation, et que la trop grande abondance de fumier avait été plutôt nuisible qu'avantageuse.

L'obscurité qui règne jusqu'ici sur les causes, la nature et les effets de la maladie commande la plus grande réserve dans les conclusions à prendre, mais n'ôte point l'espoir de voir ce fléau disparaître subitement ou s'éteindre graduellement. Il en sera de lui sans doute comme des maladies épidémiques ou contagieuses, qui, de temps à autre, déciment les populations ou le bétail de nos campagnes, et qui, après leur disparition, font encore de loin en loin des victimes.

L'importance de la pomme de terre, pour l'alimentation de l'homme et la nourriture du bétail, a donné une grande extension à sa culture. Les fabriques de fécules, les distilleries ont contribué surtout à donner un immense développement à cette branche de l'agriculture.

Partout où le terrain a paru plus ou moins propice à la pomme de terre, cette plante a remplacé la jachère: cependant, parmi les terrains cultivés en pommes de terre il en est beaucoup de défavorables, je ne dirai pas à la production, mais à la qualité des produits.

Ces produits, souvent assez abondants par une bonne température, sont néanmoins d'une qualité inférieure, moins riches en fécule, et par conséquent moins propres à l'alimentation. Les féculiers et les ditillateurs comprennent parfaitement la différence qui existe entre le produit des divers sols.

Il ne doit donc point paraître étonnant que l'altération

Digitized by Google

du tubercule ait eu lieu précisément dans les terrains où il est plus aqueux et moins riche en fécule, et où, sous un poids égal à celui des tubercules provenant d'autres terrains, il existe dans les produits en fécule des mêmes variétés une différence notable, à l'avantage de ces derniers.

Ne serait-ce point à cette nature différente des sols que l'on devrait attribuer les deux effets différents de la maladie désignée par M. Michel Greff, sous les noms de putrilage et de gangrène sèche?

Ce qui se passe pour la pomme de terre a lieu pour beaucoup d'autres productions.

Ainsi, les terres sablonneuses, éminemment favorables à la culture du seigle, peuvent à la rigueur produire du froment, mais le rendement en grain est ordinairement inférieur à celui des terres plus fortes, et la mesure de ce grain offre toujours une différence considérable en poids. Ce n'est que lorsque le cultivateur dénature la qualité du sol sablonneux par l'addition d'amendements calcaires ou argileux, qu'il parvient à rendre ce sol plus favorable à la production du froment.

Parmi les procédés indiqués aux cultivateurs pour remédier aux funestes effets de la maladie, il n'en est pas que l'expérience ait fait reconnaître comme efficace. En dernier lieu, on a proposé la culture hibernale *.

* J'aime à lire volontiers les opinions contradictoires sur une question et ne puis résister au désir de transcrire ici quelques lignes de M. le marquis de Travanet (*L'Avant-Garde agricole*, février 1845):

« Il y a un an ou dix-huit mois, un agriculteur, dans le but sans doute de mystifier la presse agricole de Paris, prétendit dans un de ses journaux, avoir obtenu et cultivé avec le plus grand succès la pomme de terre en hiver, en un mot avoir fait une récolte en pommes de terre hibernales.

» Cette nouvelle fut accueillie par l'agriculture parisienne comme une bonne fortune.

Digitized by Google

Cette culture, préconisée par quelques agronomes, entr'autres par M. Georges Johnson *, horticulteur anglais, qui regarde le contact de l'air sur les tubercules comme une cause de leur altération (tandis que d'autres agronomes recommandent un prompt arrachage des tubercules aussitôt après la maturité et leur exposition à l'air). Cette culture, dis-je, deviendrait difficile, sinon impossible, dans un climat comme le nôtre.

Il faudrait, pour l'entreprendre en grand, modifier entièrement nos systèmes d'assolements, car dans l'usage habituel de nos cultures les terrains destinés aux pommes de terre ne reçoivent les fumiers et façons préparatoires que depuis la fin de l'automne jusqu'au printemps, et les terrains où la récolte a eu lieu sont immédiatement ensemencés en céréales.

On conseille en outre de laisser les pommes de terre dans le sol pendant tout l'hiver, pour les extraire au fur et à mesure des besoins. Ce mode d'arrachage peut convenir à l'Angleterre, mais non à notre climat, où les gelées sont plus fortes et de plus longue durée. Des observations, fréquemment faites à la suite des hivers doux, m'ont convaincu que les pommes de terre oubliées en terre n'avaient point pris d'accroissement pendant l'hiver mais étaient res-

» Tous les journaux se l'arrachèrent; pendant six mois, ils régalèrent périodiquement leurs abonnés d'un plat de pommes de terre hibernales, assaisonnées à toutes sauces.

» Et cependant, s'il est quelque chose au monde de contraire, je ne dirai pas aux principes (ils n'ont rien à faire dans cette question), mais au plus simple bon sens, n'est-ce pas une semblable baliverne.

» Quoi! pendant l'hiver, d'octobre en mars, alors que tout sommeille dans la nature, une plante seule aurait la miraculeuse propriété de végéter, de fructifier même, et cette plante serait la solanée Parmentier, originaire de l'Amérique du sud, et qui dans nos climats grille de peur aux premières gelées blanches! »

* *Journal d'agriculture pratique*, novembre 1846.

Digitized by Google

tées parfaitement saines. Depuis l'invasion de la maladie, on a reconnu sur d'autres points que lorsque la prompte extraction des tubercules n'était pas exécutée immédiatement après la maturité, la maladie continuait en terre des progrès rapides.

Malgré ces observations contradictoires, persuadé que la conservation dans les champs des pommes de terre destinées à la reproduction offrirait l'avantage d'éviter la fermentation dans les tas et la trop prompte germination, je crois que l'essai pourrait être fait sans inconvénient en ayant soin de couvrir la superficie du champ d'une couche abondante de litière.

Semis.

Je ne pense pas que le semis soit un moyen efficace de régénération, ou plutôt de préservation contre la maladie ; l'expérience faite par M. Huot prouve que dans certains sols les semis sont également attaqués.

Mais le semis est un moyen d'obtenir de nouvelles variétés et de remédier à la disette de la semence ; la graine étant facile à récolter, peut remplacer au besoin les tubercules. Les procédés, pour la récolte de la graine et le semis, se trouvent détaillés dans le mémoire de M. Greff, et dans une notice publiée en 1845, dans le Moniteur de l'industrie, par M. de Hocoulogе. Cet expérimentateur a reconnu que dans l'année même du semis, le produit avait fourni des pommes de terre propres non-seulement à la reproduction, mais même à l'alimentation. Dans quelques années favorables, j'avais déjà obtenu les mêmes résultats.

Parmi les moyens de remédier à la rareté de la semence, il en est un qui m'a toujours parfaitement réussi, lorsque je me proposais de multiplier rapidement une nouvelle variété, c'est la propagation par œilletons ou boutures ; il conviendrait, dans ce cas, de planter la moitié de la

Digitized by Google

pièce avec des tubercules entiers, et de laisser vide l'autre moitié qui recevrait les mêmes cultures que la partie plantée; lorsque les tiges seraient suffisamment développées, on prendrait les boutures sur les pieds les mieux fournis, ces boutures seraient plantées immédiatement dans la partie réservée. Cette plantation ne devant être effectuée que lorsque la terre est fraîche et par un temps couvert; des arrosements légers avant et après le repiquage ne peuvent qu'être utiles.

Je conseillerais même aux personnes qui manqueraient de semence, de réserver les pelures des pommes de terre qui servent à l'alimentation de leurs familles. Il m'a été affirmé que ce mode de reproduction avait souvent donné de passables produits, et même qu'on s'était servi avec quelque succès des germes développés dans les caves.

L'avis aux cultivateurs publié par les soins du Ministre de l'agriculture contient, ainsi que le mémoire de M. Greff, les conseils les plus sages, sur la manière de traiter les champs.

Il blâme, à juste titre, l'usage de planter les petites pommes de terre, qui ne résultent ordinairement que d'une formation imparfaite et tardive, et offrent moins d'énergie vitale aux plantes qui en proviennent.

Il blâme également le mode de plantation par morceaux et par yeux.

Cependant ce dernier mode me paraît infiniment préférable à l'emploi des petites pommes de terre, et je suis entièrement, à cet égard, de l'avis de M. Greff.

Il offrira, surtout cette année, l'avantage d'économiser la semence, l'extraction des yeux par l'emporte-pièce permettra en outre le choix des pommes de terre saines.

Ce procédé mis en usage depuis longtemps chez nos voisins de la Prusse rhénane, a été imité par M. Serard, de Ditschwiller, et d'autres cultivateurs du département.

Il y a quelques années, me trouvant chez M. Turck, à

Digitized by Google

Sainte-Geneviève, je désirai emporter une variété de pommes de terre, dont les ouvriers de M. Turck étaient occupés à extraire les yeux, au moyen de l'instrument décrit par M. Greff. Soixante litres de ces yeux m'ont permis de planter seize ares de terrain, dont le produit a été avantageux.

Jusqu'à présent, je n'étais point partisan de ce mode de reproduction, je n'ai donc fait aucun essai comparatif.

Dans les années abondantes, où la pomme de terre conserve un prix ordinaire, je ne pense pas qu'il y ait avantage à recourir à ce moyen.

Ce n'est qu'avec une sorte d'hésitation, que je soumets les observations qui précèdent, à l'appréciation de l'Académie. J'ai l'espoir qu'avec de bonnes cultures, une température favorable, la pomme de terre continuera à nous offrir les ressources dont nous comprenons surtout le prix, après les deux malheureuses années qui viennent de s'écouler.

Digitized by Google

SUR LA CULTURE

ET SUR

LA MALADIE DES POMMES DE TERRE,

PAR M. L. GÉNOT.

MESSIEURS,

Ce n'est qu'avec hésitation que j'ose vous donner quelques notes sur les observations que j'ai été à même de faire sur la culture des pommes de terre.

Beaucoup de personnes plus capables et plus expérimentées que moi ont déjà traité ce sujet longuement et avec talent ; mais personne n'ayant encore pu, jusqu'à ce jour, nous indiquer quelles ont été les causes précises qui ont fait naître la maladie qui a détruit depuis deux ans une si grande quantité de ce précieux tubercule ; je crois que le peu d'observations que je pourrai joindre à toutes celles qui sont déjà connues, pourront peut-être aider d'autres observateurs à découvrir les causes de cette maladie et par suite à en arrêter les ravages.

Propriétaire d'une distillerie, je cultive annuellement trente-cinq à quarante hectares de pommes de terre. En 1845 la récolte de cette racine a peu souffert chez moi de la maladie, qui ne s'est déclarée que quelques mois après l'arrachage, c'est-à-dire dans les sillos ; ne m'attendant pas à cet accident, je les avais emmagasinées indistinctement,

Digitized by Google

et je n'ai pu savoir si celles provenant de telle ou telle nature de terre ont plus souffert les unes que les autres.

En 1846, j'ai fait divers essais lors de la plantation, dont voici les résultats :

J'ai choisi pour la plantation de cinq hectares toutes les plus grosses pommes de terre que j'avais et j'en ai extrait la partie qui présente le plus d'œilletons. (Le morceau extrait au moyen d'une petite cuillère avait à peu près trois centimètres de diamètre.)

J'ai planté en avril, dans un terrain sablonneux, et quelques jours après la plantation, il est tombé des pluies en si grande abondance que j'ai dû croire ma plantation perdue. Malgré mes craintes tous ces petits morceaux de pommes de terre ont parfaitement germé et la récolte a été de deux cent vingt hectolitres à l'hectare de pommes de terre qui se sont très-bien conservées pendant tout l'hiver. Celles qui se sont tachées ne l'ont été que dans la proportion de quatre à cinq pour cent. Par ce moyen l'on obtient abondance de récolte et grande économie dans la plante.

Dans une autre pièce de terre de même nature, où j'avais planté également des morceaux de pommes de terre extraits de la même manière que les derniers, et que j'avais chaulés avec à peu près un pour cent de chaux vive et de sel marin, les pommes de terre n'ont généralement pas levé et n'ont produit que quatre-vingt-dix hectolitres à l'hectare.

Il sera donc bien à l'avenir que les cultivateurs se mettent en garde contre le chaulage qui, à ce qu'il paraît, détruit non-seulement la semence du botritice qui est adhérente à la pomme de terre, mais encore le germe de celle-ci. Cependant je dois dire que les tubercules obtenus de cette plante chaulée étaient bons et ne laissaient apercevoir aucune trace de la maladie.

Digitized by Google

Dans une troisième pièce, j'ai planté de petites pommes de terre entières, toujours dans un terrain sablonneux ; la récolte en a été abondante ; mais les ayant arrachées à la fin d'octobre, après les pluies du mois de septembre, elles se sont moins bien conservées que les autres, et les quantités tachées dès l'arrachage étaient déjà dans la proportion de douze à quinze pour cent, et plus tard dans les sillos de vingt-cinq à trente.

Enfin, dans une quatrième pièce dont le sol est humide et le sous-sol très-argileux, la récolte a été presqu'aussi abondante que dans les autres pièces, mais les pommes de terre étaient presque toutes tachées, et huit jours après les avoir rentrées, j'ai été obligé de les faire distiller.

J'ai semé en avril 1845 quelques graines de pommes de terre qui, dès la première année, m'ont produit des tubercules de la grosseur d'une noix. Trois sur quinze ont été tachés, je les ai tous plantés en avril 1846 et j'ai obtenu soixante-dix pommes de terre de différentes grosseurs, lesquelles se sont toutes très-bien conservées, bien qu'une partie ait été produite par des racines malades. Je les planterai de nouveau cette année afin de savoir s'il sera possible de régénérer cette plante par les semis ; si toutefois l'on peut attribuer sa maladie à sa dégénérescence.

Je conclus donc de ces différents essais que la maladie si regrettable de la pomme de terre peut être attribuée en partie à des circonstances atmosphériques ; que l'on doit pour la plante prendre des morceaux des plus gros tubercules, parce que ce sont ceux qui ont atteint le plus haut degré de maturité ; qu'il faut s'abstenir de planter cette racine dans des terres trop argileuses, jamais dans celles à sous-sol humide, et qu'enfin l'on ne doit pas abuser de sa rusticité comme beaucoup de cultivateurs le font, en la plantant dans des terres mal cultivées, mal fumées et envahies par des plantes parasites.

Digitized by Google

Depuis deux ans que je la cultive sur une assez grande échelle et dans des terrains généralement sablonneux, qui ont reçu des engrais et des cultures en suffisance, mes récoltes ont été sinon entièrement à l'abri de la maladie, au moins atteintes que dans une faible proportion.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

PLUSIEURS JOURNAUX D'AGRICULTURE,

PAR M. VICTOR SIMON.

MESSIEURS,

Après vous avoir présenté un aperçu bien succinct et sans doute incomplet sur l'agriculture de notre département, qu'il nous soit permis de jeter un coup-d'œil rapide sur les journaux d'agriculture que vous avez bien voulu confier à notre examen, et de vous indiquer les articles sur lesquels nous croyons devoir appeler plus spécialement votre attention.

La Revue agricole, 89e livraison (1846), entr'autres articles en contient un intitulé : *Constitution du Lait des Carnivores,* par M. Dumas, qui fait connaître quelles sont les quantités, en eau, beurre, matières extractives et sel, et en caséum, que l'on a obtenues en raison de la nourriture que l'on a donnée à plusieurs chiennes.

M. Bounnebault a fait des recherches pour connaître les effets du phosphate ammoniaque magnésien comme engrais.

La 90e livraison contient entre autres un article sur la culture du mûrier. L'auteur expose combien cet arbre est capable de résister dans nos climats, et même en Russie et en Suède; ainsi il a résisté en France à l'hiver mémorable

Digitized by Google

de 1709, et à celui de 1836 à Moscou. Au commencement de ce siècle, on voyait encore près de Montelimart un mûrier dont la tradition faisait remonter l'existence jusqu'au règne de Charles VIII. L'auteur préfère les mûriers à haute tige, et indique les motifs de préférence qu'il donne à ces arbres. Entre autres motifs, il dit que les éducations sont d'autant plus assurées, que la substance donnée à l'insecte est plus saine, plus oxigénée, et qu'elle ne présente pas les inconvénients redoutables de la feuille cueillie aux sujets devenus arbustes trop rapprochés de la terre où elle nage en quelque sorte au milieu des vapeurs et des gaz méphitiques plus pesants que l'air, et qui se succèdent à sa surface.

Ce que dit M. Boussingault sur le sol de la Touraine qui convient au mûrier, peut très-bien s'appliquer à notre pays. « Le mûrier, dit-il, comme la vigne, se plaît de préférence » dans les terrains siliceux, pierreux, et sur les plateaux » exposés à une ventilation suivie. Où trouve-t-on ces » conditions plus souvent réunies que dans notre pays ac- » cidenté, incessamment coupé par des vallées et par des » pentes beaucoup plus propres à des plantations à demeure » qu'à devenir des terres arables ? Tout concourt donc chez » nous à accroître cette sorte de culture, avantageuse sur- » tout au propriétaire qui ne conduit pas lui-même sa char- » rue, intéressante par les occupations agréables qu'elle » procure à la campagne, et qui remplacerait si bien les » vignes épuisées, dont la multiplication a rendu, de nos » jours, le rapport si problématique. » (Voyez page 72.).

Cet article est suivi d'un autre article intitulé : *De l'Influence des Femmes en ce qui concerne les progrès de l'industrie de la soie.* Cet article, extrait d'un mémoire anonyme, cite plusieurs dames qui ont fait des plantations dans leurs propriétés, où elles se livrent à des éducations séricicoles, et des établissements religieux dans lesquels on a aussi créé des plantations de mûriers et fait des édu-

Digitized by Google

cations de vers à soie. Les principales de ces localités sont Jujurieux, département de l'Ain, les environs de Bourg, Trévoux.

Un article concernant l'ouvrage de M. le marquis de Chambray, intitulé : *Traité pratique des Arbres résineux, conifères, à grandes dimensions,* que l'on peut cultiver en futaie dans les climats tempérés, fait connaître sommairement quels sont les précieux documents que l'on peut obtenir de cet ouvrage ; l'auteur décrit la culture de huit espèces d'arbres résineux qui sont : le sapin argenté et le sapin picéa, les pins sylvestres maritimes, laricio et de lord Veymouth, le mélèze d'Europe et le cèdre du Liban.

M. de Chambray cite aussi douze autres espèces à grandes dimensions, mais ces espèces n'étant point encore suffisamment acclimatées pour qu'on puisse en espérer des produits utiles, il se borne à donner des notions assez étendues pour guider les amateurs qui voudraient en suivre la culture.

Au sujet de cet article, je citerai des plantations d'arbres verts qui ont été faites aux environs de Metz, et en premier ordre, celles très-remarquables de M. Tschudy, à Colombey, dans le lias inférieur. La belle croissance et la variété des espèces que l'on voit dans ce domaine, donnent une idée exacte des produits que l'on pourrait obtenir en ce genre, dans nos contrées. Des plantations faites dans des terrains moins favorables, ont aussi réussi : je citerai celles faites sur le sommet de la côte d'Ancy, il y a trente-cinq ans environ, celles de notre confrère le colonel Bouchotte, à Jaumont, près Saint-Privat-la-Montagne, et celles de M. Jaunez, à Béva, ban de Corny.

J'ai observé à Béva, un fait que je crois devoir vous communiquer ; le terrain sur lequel se trouve la plantation d'arbres verts, étant en pente, les pluies entraînèrent à

Digitized by Google

la partie inférieure, la terre la plus légère, des feuilles et des semences de pin et de sapin; celles-ci se trouvant dans des conditions très-favorables à la végétation, produisirent un grand nombre de jeunes plants. Ces circonstances m'ont paru intéressantes, parce qu'elles indiquent à l'homme ce qu'il doit faire pour obtenir de semblables résultats.

Le numéro 97 des mémoires de la Société d'agriculture, etc., du département de l'Aube, contient, entr'autres articles, l'extrait du rapport fait sur le concours ouvert pour un manuel d'hygiène des animaux domestiques, à l'usage des cultivateurs du département de l'Aube. Persuadé comme la commission qui a été chargée de ce rapport, qu'il existe plus de moyens certains de garantir les animaux des maladies, que de moyens certains de les guérir, nous nous empressons d'appeler l'attention de l'Académie sur un sujet d'une si haute importance, et qui peut exercer une influence si marquée sur la fortune de nos cultivateurs. Nous ne doutons pas qu'avec le concours des vétérinaires distingués que notre ville possède, on obtiendrait ce travail qui serait d'une si grande utilité pour notre agriculture.

Ce même cahier contient des *aphorismes d'agriculture,* extraits d'ouvrages sur l'agriculture. Ces principes présentés en quelques mots, méritent toute l'attention de l'Académie, et nous pensons qu'il conviendrait de les reproduire pour notre département, ainsi que M. Boitard les a extraits du Moniteur agricole, pour les agriculteurs du département du Cher.

Le numéro de mars 1846, du Journal d'agriculture, etc., rédigé par un des membres de la Société royale d'émulation de l'Ain, contient deux articles, l'un intitulé: *Des dispositions légales nécessaires pour faciliter les irrigations,* mérite d'être consulté par les personnes qui s'occupent de cette matière; l'autre article intitulé : *Comment le plâtre agit-il sur la végétation,* n'est pas moins digne

Digitized by Google

d'intérêt ; il se subdivise en plusieurs autres questions que nous ne croyons pas devoir reproduire dans ce court exposé.

Ce même journal, dans son numéro du mois d'avril 1847, contient un article fort intéressant de M. Boussingault, intitulé : *Recherches sur le développement de la substance minérale, dans le système osseux du porc.* Nous recommandons la lecture de cet article.

Le quatrième cahier (1846) du Cultivateur, journal des progrès agricoles, contient entr'autres un article sur les gelées du printemps, sur leurs causes générales, leurs causes particulières, l'effet des gelées printanières, les moyens d'y remédier.

Le n° 1 (1846) de la Revue agricole et industrielle, contient un article dans le but d'appeler l'attention sur l'utilité que l'on peut retirer du prunellier ou épine noire ; on peut, dit l'auteur, employer les fruits qui croissent en abondance, pour en faire une boisson qui serait plus agréable et moins malsaine que l'eau, et pour en obtenir une liqueur, que l'auteur dit avec raison, être bien préférable à l'eau-de-vie de marc. Vous savez, sans doute, que ces fruits sont employés dans nos contrées, de la manière qui vient d'être indiquée, mais je dois dire que je fus surpris de la bonté de la liqueur obtenue par une personne de notre pays, à l'aide de la distillation de ces fruits.

Le journal d'agriculture pratique et d'économie rurale, pour le midi de la France (février 1846), contient un article de M. de Gasparin, ayant pour but d'exprimer le vœu que l'on s'occupe des valets de ferme ; suivant l'auteur, l'adoption des livrets combinée avec un tarif de la quotité des gages à payer pour chaque mois de l'année, tarif qui devrait être arrêté dans chaque pays, selon le travail de chaque saison, préviendrait toutes les difficultés, et rendrait la sécurité aux chefs de travaux agricoles qui, craignant toujours de voir leurs ateliers abandonnés au moment

Digitized by Google

des travaux les plus pressants, sont souvent réduits à compromettre leur autorité, par les complaisances, que le défaut de moyens faciles de faire exécuter leurs conventions, les oblige à avoir pour tous les caprices et les exigences de leurs ouvriers.

Le numéro d'avril du même journal, indique un nouveau piége à taupes, très-simple dans sa forme; il consiste en un tube en brique, long de vingt-quatre centimètres, son orifice a un peu plus de quatre centimètres de diamètre, à l'entrée est placée une sorte de soupape fort mobile, que l'animal soulève en entrant dans le tube et qui se referme sur lui; fermé à l'autre extrémité, le tube offre néanmoins une petite ouverture d'un centimètre, qui sollicite l'introduction de la taupe, par l'air et la lumière qui y trouvent passage; l'instinct de l'animal le porte à aller réparer cette altération de son ouvrage. Le piége devra être posé sur un plan légèrement incliné au milieu de la taupinière, l'orifice fera face au passage souterrain de la taupe; il faudra le dégager de la terre qui pourrait mettre obstacle à son entrée. Ces instruments placés à distance le long des passages ne tardent pas à procurer d'abondants résultats. Les chances de réussite seront sans doute augmentées s'ils sont établis dans les angles ou embranchements du passage aux galeries.

Un autre article contenu dans le même cahier et intitulé: Précautions pratiques pour le soufrage des tonneaux, indique les précautions à prendre avant de les soufrer. Pour vaincre l'obstacle que présente l'acide carbonique à la combustion et changer l'état de l'air dans le vaisseau, on a, dit M. Leclerc, auteur de cet article, conseillé de le rincer d'abord pour emporter l'acidité, puis de le laisser égoutter pendant douze ou vingt-quatre heures, le trou de bonde ouvert et renversé sur le sol; cette position permet au gaz acide carbonique de s'échapper au

Digitized by Google

fur et à mesure que l'air pénètre dans le tonneau. Mais il regarde comme insuffisant le délai de vingt-quatre heures indiqué pour reprendre les tonneaux et les soufrer ; il faut quelquefois trois jours, surtout lorsque les tonneaux ont contenu du vin généreux.

Parmi les articles contenus dans le Bon Cultivateur de Nancy, 1846, nos 1, 2 et 3, je citerai un article de M. Boussingault, intitulé : Valeur nutritive comparée des fourrages verts et secs ; l'auteur expose qu'il a été reconnu qu'il faut 1 kil. 50 de foin, de trèfle ou de luzerne pour remplacer 4 kil. des mêmes fourrages verts dans la nourriture des béliers. D'un autre côté les cultivateurs que M. Boussingault cite ont constaté, pour leur pratique, que dans le fanage, en y comprenant la fermentation au fenil, les pertes accidentelles, 100 kil. de trèfle ou de luzerne se réduisent en moyenne à 23 kil. de foin. Nous renvoyons à cet article pour les autres détails et observations qu'il contient.

Un autre article du même journal fait connaître que dans quelques districts viticoles on propage aujourd'hui les vignes par des yeux. On enlève du haut en bas, avec un couteau bien affilé, les yeux les plus gros en leur laissant de chaque côté douze à quinze millimètres de bois (on ne laisse aucune inégalité aux deux extrémités). On plante ces yeux obliquement dans une plate-bande, on les couvre de quinze millimètres de terre. Cela fait, on arrose un peu copieusement et on couvre soit avec des branchages soit avec un léger paillasson. Cette méthode de propager la vigne se recommande particulièrement à l'égard des espèces rares dont on ne peut se procurer plusieurs boutures ou à l'égard de celles que l'on veut multiplier promptement en grande quantité.

Tels sont, Messieurs, les articles que nous avons pensé devoir signaler d'une manière plus spéciale à votre attention.

Digitized by Google

NOTICE

DE M. ANDRÉ,

SUR UNE EXPÉRIENCE DE PLANTATION DE POMMES DE TERRE.

Le Comice agricole de Metz a fait deux expériences de plantations de pommes de terre en 1846, l'une dans des terres argilo-siliceuses, à Plantières, chez MM. Simon-Louis frères; l'autre dans des terres siliceuses au Sablon, chez M. Génot, de Saint-Ladre. Toutes deux bien fumées dans l'année précédente, avec des immondices de la ville; voici un aperçu des résultats :

Première expérience à Plantières.

1° Les labours profonds ont donné plus de produits en nombre et en poids, et moins de pommes de terre malades; la proportion de celles-ci est d'environ une sur cinquante.

2° La maladie ne paraît pas être héréditaire, car un petit tubercule ou rejet pris sur une pomme de terre entièrement gâtée, ayant été planté, a donné quatorze pommes de terre saines, et seulement une malade.

3° La plantation de pommes de terre entières a donné plus que la plantation par moitié, celle-ci plus que la plantation par quart, dans cette proportion moyenne :

	NOMBRE.	POIDS.
Une entière a donné.....	20	1^k,55
Une demie.....	17	1^k,05
Un quart.....	15	$»^k$,96

Ceci est applicable à l'espèce ronde, jaune ou rouge.

Digitized by Google

La plantation des cornes a donné un résultat opposé :

	NOMBRE.	POIDS.
Une entière	20	^{k},65
Par demie	29	^{k},71
Par quart	26	^{k},58

4° La semence venant d'une autre exploitation, a donné plus de produits.

Deuxième expérience au Sablon.

1° La maladie existant au plus haut degré dans la semence, n'a donné que des produits sains, et pas une seule malade.

2° Il n'y a pas eu de différence dans les produits, soit que les pommes de terre semence aient été lavées ou non à la chaux.

3° Le fumier placé sur les tubercules-semences, lors de la plantation, a été favorable au produit des rondes, jaunes et rouges, et nuisible aux cornes, qui ont été là, plus petites que partout ailleurs.

4° Le produit est en raison du poids de la semence, c'est-à-dire qu'une pomme de terre entière a donné plus que la moitié, et celle-ci plus que l'œilleton.

Résumé.

1° Le produit est en raison du poids de la semence.

2° Il est plus grand dans les terrains défoncés.

3° La maladie n'est ni contagieuse, ni héréditaire.

4° Le changement de semence est favorable à la production.

5° Les circonstances de la végétation des grosses pommes de terre jaunes sont différentes de celles des cornes ou parmentières.

Digitized by Google

RAPPORT

DE M. BOURNIER

SUR UN MÉMOIRE PRÉSENTÉ A L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ,

PAR M. DE NOTHOMB.

Dans plusieurs contrées de l'Europe et de l'Amérique, les cultivateurs font usage, depuis longtemps, de chambres à vapeur destinées à ramollir, à adoucir et à cuire les substances végétales qui servent à la nourriture des animaux herbivores, telles que le foin, les pailles de toute espèce, les tubercules et les graines.

M. de Nothomb, l'un de nos correspondants, et agronome aussi zélé qu'instruit, nous a envoyé la description et le plan d'une de ces chambres à vapeur, qui a été construite en Prusse sous ses yeux, et dont les résultats avantageux sont sanctionnés (suivant lui) par une longue expérience.

Cette chambre, dit l'auteur précité, doit être en rapport, par ses proportions, avec la quantité de bétail qu'on désire nourrir; elle peut être de forme cylindrique, si l'on veut en faire la dépense; mais celle dont il donne la description a les quatre angles de la chambre à côtés parallèles, de $2^{m},30$ de largeur en tout sens, et $3^{m},25$ de hauteur. Les parois de cette chambre sont tapissées en tablettes de pierre de taille d'environ $0^{m},15$ à $0^{m},16$ d'épaisseur, et à la hauteur d'environ $0^{m},90$ se trouve un double fond à claire-voie

Digitized by Google

ou grille, composé de barres de fer écartées d'environ 0m,20. Au-dessus, il existe une ouverture carrée de 0m,45 de côté, servant à introduire le fourrage, tandis que vers le tiers inférieur et à fleur de la grille est pratiquée une autre ouverture de même dimension, servant à l'en retirer, après qu'il a subi l'action de la vapeur : ces deux ouvertures sont fermées hermétiquement par deux portes en tôle s'y fixant à pression, pour qu'il ne s'échappe point de vapeur. On introduit la vapeur dans la chambre, au moyen d'un tube d'environ 0m,5 à 0m,6 de diamètre, qu'on fait circuler dans la partie inférieure : ce tube est percé de plusieurs trous pour laisser échapper la vapeur, qui, se répandant divisée dans toute la partie vide du bas de la chambre, monte plus également dans la masse des fourrages soumis à son action. Le même tube est aussi fixé, à l'autre extrémité, à une chaudière qui doit être d'une capacité proportionnée à la quantité de vapeur qu'elle doit laisser échapper, quantité qui est elle-même en harmonie avec la masse des fourrages qu'on veut préparer. Cette opération peut durer cinq à six heures, et quelquefois plus ; l'évaporation qui en résulte peut être évaluée à environ mille litres d'eau.

Dans le cas le plus commun, de la construction de chambres carrées, on laissera, dans les angles, des espaces vides, au moyen de planches percées de trous rapprochés, ce qui formera des conduits auxiliaires par lesquels la vapeur se répandra encore avantageusement dans la masse du fourrage.

Préparation de la matière, et usage de la chambre à vapeur.

Environ douze à dix-huit heures avant de placer dans la chambre à vapeur les fourrages qu'on veut y ramollir, ajoute M. de Nothomb, il faut les découper, s'ils sont en longs brins, au moyen du hache-paille ou du couteau à

Digitized by Google

levier, puis les humecter ; après ce temps ils sont portés dans la chambre que l'on ferme hermétiquement, on y introduit ensuite la vapeur, qui a besoin, pour opérer, d'une cuisson de cinq à six heures, et quelquefois d'un temps plus long, selon le degré de dureté des fourrages.

Dès qu'on s'aperçoit que la cuisson ou du moins le ramollissement s'avance, ce que l'on peut reconnaître en retirant un peu de fourrage ; on ralentit le feu, la vapeur qui s'est condensée pendant l'opération, tombe en gouttelettes dans le fond de la chambre, et cette eau coule et arrive dans une rigole ménagée à l'un des angles, pour s'échapper ensuite par un trou qu'on débouche après l'opération.

On ne donne d'autre issue à la vapeur, qu'une soupape de sûreté qui se trouve adaptée à la chaudière, et qui joue avec facilité ; mais elle sert rarement, parce que, comme je le répète, on ralentit le feu, quand on s'aperçoit que la cuisson s'avance.

J'ajouterai, Messieurs, à ce que vient de vous exposer M. de Nothomb, que depuis longtemps on fait usage de la cuisson pour ramollir et changer la nature des aliments à donner aux bestiaux. Les Romains préparaient pour l'hiver de grandes provisions de feuilles d'orme, de frêne, de peuplier, qu'ils faisaient cuire pour l'alimentation du bétail ; cet usage s'est perpétué en Italie, surtout dans les contrées où les prairies sont rares.

C'est avec la même nourriture qu'on entretient les vaches laitières dans plusieurs villages de la Savoie ; dans les Cévennes, c'est avec des feuilles cuites d'orme, de charme, de bouleau, etc., qu'on engraisse les porcs.

Querbrat Calloet parle, dans son ouvrage publié en 1666, d'une machine propre à piler les rameaux des divers végétaux ligneux et épineux, pour servir à l'alimentation du bétail, après avoir été cuits ; il est d'ailleurs reconnu,

Digitized by Google

par une longue expérience, que les facultés nutritives augmentent par la cuisson des aliments.

L'action de la cuisson peut avoir lieu avec ou sans addition d'un liquide; elle est plus complète par la vapeur, et c'est de cette dernière que je désire encore vous entretenir un instant. La cuisson ne se borne pas à changer la texture des substances végétales, car sous l'influence du calorique et de la vapeur aqueuse, leurs principaux éléments sont changés; l'oxigène, l'hydrogène et le carbone, éprouvent dans leurs proportions respectives, des transmutations de principes, qui les dénaturent entièrement.

Par cette action, ce qui contenait peu de principes d'assimilation peut en acquérir davantage; ce qui résistait aux forces digestives, peut devenir d'une digestion facile; ce qui était rejeté par les animaux peut devenir de leur goût: d'ailleurs, ces végétaux ramollis par la cuisson exigent peu ou point de mastication, et malgré les contradicteurs, il est certain que la digestion en est plus facile.

La pratique de la cuisson des fourrages, par la vapeur, est usitée depuis longtemps dans les Etats-Unis d'Amérique. Les Anglais, les Flamands font usage de cette méthode, et il y a de grandes fermes dans lesquelles on construit des fourneaux spéciaux pour ces préparations.

En Suisse, dans le canton de *Vaud,* en France, dans la *Bresse,* dans le *Lyonnais,* dans le département du Nord, on commence à employer cette méthode, qui a été simplifiée pour la petite exploitation; on se sert dans ce cas, pour cette cuisson, de caisses en bois ou de tonneaux, dans lesquels on met les fourrages, les balles des graines, la paille et les siliques de colza; ces caisses ou ces tonneaux sont percés de trous dans le fond, pour permettre l'introduction de la vapeur provenant d'une chaudière placée en dessous. Cette manière d'opérer est très-simple et présente, quand elle est bien dirigée, des avantages écono-

Digitized by Google

miques qui compensent largement les frais que l'on peut faire.

Je me refuse à croire, contrairement à l'opinion de M. de Nothomb, que, lorsque des fourrages, des pailles, des grains seront moisis, rouillés et décomposés, on puisse jamais rendre à ces matières végétales, au moyen de la vapeur, leur saveur primitive et les éléments constitutifs d'une bonne qualité. Ce résultat me paraît improbable, pour ne pas dire impossible.

Tout en approuvant les réflexions que contient le mémoire qui vous a été soumis, je crois qu'on peut simplifier l'appareil à vapeur qui vous a été donné comme modèle à suivre.

Dans les départements où le combustible est cher, où la main-d'œuvre est difficile à se procurer, un appareil à vapeur monté suivant la description qu'en donne l'auteur occasionnerait beaucoup de frais, et l'on ne pourrait s'en servir avec avantage qu'autant que l'exploitation agricole posséderait de nombreux bestiaux; d'où je dois conclure qu'il est plus avantageux pour les cultivateurs du département de la Moselle, d'user de préférence de caisses ou de tonneaux, comme mode le plus simple, le moins coûteux et produisant les mêmes résultats.

Digitized by Google

SUR UN NOUVEAU MODE

D'OPÉRER

LES BOUTURES DE LA VIGNE.

M. le duc Decaze s'étant adressé à l'Académie royale de Metz, afin d'obtenir la collection des vignes cultivées en grand dans le département de la Moselle pour la joindre à la belle collèction de vignes qui existe dans le jardin du Luxembourg, M. le colonel Charles Bouchotte, délégué par l'Académie, a réuni une collection de boutures prises sur les divers ceps cultivés dans nos vignobles. Il a en outre accompagné cet envoi d'une nomenclature de ces vignes et de quelques notes relatives à leur produit, considéré sous le rapport de l'abondance et de la qualité des vins. Cet honorable membre y a aussi ajouté la description d'un procédé employé avec beaucoup de succès par M. de Chazelles (le plus grand propriétaire de vignes du département), afin de planter les vignes par boutures.

Voici ce procédé : Il taille les boutures en bec de flûte à trois ou quatre centimètres au-dessous d'un œil ; il enlève, sans entamer le bois, l'écorce qui se trouve entre cet œil et l'œil immédiatement supérieur ; il fait tremper dans l'eau, pendant trois ou quatre jours, les boutures ainsi préparées ; puis il les plante à vingt ou vingt-deux centimètres de profondeur, en ayant soin de laisser plusieurs boutons hors de terre.

M. de Chazelles assure que par ce procédé il ne manque presque pas de boutures et que des plantations ainsi faites vont aussi vite que celles provenant de plants enracinés et coûtent beaucoup moins.

Digitized by Google

PROGRAMME

DES PRIX A DÉCERNER EN 1848,

PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ.

L'Académie décernera, s'il y a lieu, en 1848, les prix suivants :

AGRICULTURE.

1° **UNE MÉDAILLE D'ARGENT** à celui qui, par des expériences et des analyses relatées dans un mémoire, aura résolu la question suivante :

La composition chimique du sol éprouve-t-elle quelques modifications pendant la jachère et jusqu'à nouvel ensemencement ; quelles sont ces modifications ?

2° **UNE MÉDAILLE D'ARGENT** à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

Quelles sont les conditions les plus favorables pour l'établissement d'une ferme modèle ?

Indiquer, à proximité de la ville de Metz, les localités qui réunissent le mieux ces conditions.

3° **UNE MÉDAILLE D'ARGENT** à l'auteur de la publication agricole la plus utile, faite en 1847, dans le département de la Moselle.

4° **UNE MÉDAILLE D'ARGENT** à l'auteur de la

Digitized by Google

meilleure statistique agricole de l'un des arrondissements du département de la Moselle.

5° UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

Quelles sont dans les races de l'espèce bovine celles qu'il conviendrait d'élever ou de multiplier dans le département de la Moselle ?

6° UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

Quelles sont les plantes nouvelles ou les variétés de plantes actuellement cultivées qui pourraient être introduites avec avantage dans la culture du département de la Moselle ?

7° UNE MÉDAILLE D'ARGENT au propriétaire qui aura établi, dans le département de la Moselle, depuis le 1er janvier 1847, sur au moins trois hectares, le système d'irrigation le plus avantageux, eu égard à la situation des lieux.

HISTOIRE MESSINE.

1° UNE MÉDAILLE D'OR DE 300 FRANCS à l'auteur du meilleur résumé de l'histoire de Metz, depuis la constitution de la commune en ville libre jusqu'à la révolution française.

Ce travail ne devra pas excéder 300 pages in-8°.

2° MEDAILLE D'ARGENT à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

Quel était dans nos contrées l'état des populations, des sciences et des arts à l'époque romaine ?

3° MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

Les constitutions de Metz, ville impériale libre, ont-

Digitized by Google

elles plus d'affinité avec celles de l'Allemagne qu'avec celles du droit public français?

4° **UNE MÉDAILLE D'ARGENT** à l'auteur du meilleur éloge historique de l'un des hommes, aujourd'hui décédés, qui ont appartenu à la ville de Metz, par leur naissance, ou par des services éminents rendus à la cité, et qui se sont illustrés soit dans la carrière civile ou dans la carrière militaire, soit dans les sciences, les lettres ou les arts.

ARCHÉOLOGIE, ARCHITECTURE.

1° **MÉDAILLE D'ARGENT** à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

L'art chrétien, dans le Nord-Est de la France, a-t-il un caractère qui lui soit propre? En admettant l'affirmative, quel serait ce caractère? Se rapproche-t-il de l'élément germanique ou de l'élément français?

2° **UN PRIX DE 200 FRANCS** à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

Quel est le style d'architecture religieuse qui convienne le mieux à notre époque, eu égard aux ressources des communes?

3° **MÉDAILLE D'OR** à l'auteur du meilleur système de plans et devis d'églises, pouvant s'appliquer, quant au style et à la dépense, au plus grand nombre de communes du département?

ASTRONOMIE.

1° **UNE MÉDAILLE D'ARGENT** à l'auteur d'un mémoire qui aurait pour objet de calculer pour Metz, les circonstances principales de l'éclipse annulaire de soleil qui aura lieu le 9 octobre 1847, en tenant compte de l'aplatissement de la terre.

Digitized by Google

On poussera l'approximation des dimensions de l'anneau jusqu'à la précision des dixièmes de seconde.

L'auteur devra donner un dessin ou une représentation graphique de l'éclipse.

Nota. Le mémoire, ainsi que le dessin graphique de cette éclipse, devront être envoyés au bureau de l'Académie, avant le 15 septembre 1847.

ACOUSTIQUE.

1° UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

1° Les systèmes de tonalité adoptés par les différents peuples, notamment les tétracordes des Grecs, les tons du plain-chant, et notre gamme moderne peuvent-ils être rapportés à un seul et même type pris dans la nature ou dans une théorie mathématique?

2° Les nombres rationnels admis par les physiciens pour exprimer les rapports des nombres de vibrations des sons de notre gamme majeure, à l'un d'eux pris pour unité, sont-ils tous exacts? Dans le cas de la négative est-il possible d'assigner une autre série de nombres rationnels plus conformes à la pratique?

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Ces prix seront décernés dans la séance publique qui se tiendra au mois de mai 1848.

Les mémoires seront adressés au secrétariat de l'Académie avant le 31 mars 1848, excepté celui sur l'astronomie qui devra être remis avant le 15 septembre 1847.

Suivant l'usage, les concurrents ne devront pas se faire connaître ; chaque mémoire portera une devise qui sera

Digitized by Google

reproduite dans un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix, un encouragement ou une mention honorable.

Cependant pour tout ce qui a besoin d'être confirmé par des expériences, les concurrents pourront se nommer, afin que l'Académie soit à même de constater les résultats obtenus.

D'après l'article 23 du réglement de l'Académie, aucun membre résident n'a droit aux prix proposés.

Il ne s'ensuit pas qu'il leur soit interdit de traiter les questions qui ont été posées ; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres correspondants ou les associés non résidents peuvent concourir.

Digitized by Google

LISTE

DES

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1846-1847.

Ouvrages publiés par des Membres de l'Académie.

Antiquités de Vichy-lès-Bains, par M. Beaulieu; seconde édition. Paris, 1846.

Application des propriétés des vitesses virtuelles aux différentes conditions de stabilité des voûtes et des revêtements; seconde édition, par le général comte de Lambel. Paris, 1846.

Cacologie méthodique ou exercice de Syntaxe et de construction, par F. Munier; quatrième édition. Metz, 1846.

Carte agronomique du Calvados, par M. de Caumont. 1834.

Catalogue raisonné d'oiseaux de l'Algérie, comprenant la description de plusieurs espèces nouvelles, par M. Alfred Malherbe. Metz, 1846.

Considérations politiques et militaires sur les travaux de fortifications exécutés depuis 1815 en France et à l'étranger, par P. Ardant, député de la Moselle.

Damon et Pythias; Eponine et Sabinus, par M. le comte du Coëtlosquet. Nancy, 1846.

Digitized by Google

Découvertes de monnaies du moyen-âge, par Ch. Robert. 1845.

De l'origine des cordons placentaires dans la famille des légumineuses, par M. Godron. Nancy, 1847.

Description de dix espèces nouvelles du genre *Picus*, par M. Alfred Malherbe. (Revue zoologique, 1845.)

Description du buste d'une amazone, découvert à Trèves, par M. de Blorancourt.

Description monumentale des périodes romaine et du moyen-âge de Trèves et de ses environs, par C.-G. Schmidt; dix planches. Trèves, 1836.

Des notations scientifiques à l'école d'Alexandrie, par A.-J.-H. Vincent. Paris. (Revue archéologique. 1846.)

Eclectographie, ou Méthode d'écriture dite française, par M. A. Dembour, planches gravées par Raimond; édition illustrée. Metz, 1846.

Eloge historique de François de Riguet, grand prévôt de l'église collégiale de Saint-Dié, par Aug. Digot. Nancy, 1846. (Mémoires de la Société royale de Nancy.)

Excursion dans le département du Gard; les grottes de St-Marcel d'Ardèche, par M. O. Terquem. Metz, 1846.

Henri, fils du comte Conrad I, a-t-il été comte régnant de Luxembourg? par Aug. Néyen. 1846.

Histoire naturelle des écoles primaires, par Ad. Lasaulce; troisième partie, minéralogie. Metz, 1847.

Inondations de la Loire et de ses affluents, 1846, par M. de la Chauvinière. (Extrait du Cultivateur.)

Journal des usines, par J.-B. Viollet. Paris; février à décembre 1846, janvier à avril 1847.

La Bible, traduction nouvelle avec l'hébreu en regard, etc., par S. Cahen. Paris, 1846. Tome 13, les hagiographes; tome 1, psaumes.

Leçons de géométrie industrielle, par L. Vincenot. Metz, 1844.

Digitized by Google

Lettre à M. B*** sur l'exposition de 1846, par M. Beaulieu. Mars, 1846; Paris.

Lettre à M. Letronne sur un abacus athénien, par A.-J.H. Vincent. Paris, 1846.

Lettre à M. Rossignol sur le vers dochmiaque, par A.-J.-H. Vincent. Paris, 1846.

Mémoire sur le Gisement du sel gemme dans le département de la Moselle et sur la composition générale du terrain de Muschelkalk en Lorraine, par M. J. Levallois. Nancy, 1846.

Mémoire sur la distribution de l'or dans la plaine du Rhin et sur l'extraction de ce métal, par A. Daubrée. Paris, 1846.

Messager (le) de la Moselle. Metz; mars à décembre 1846; janvier à mai 1847.

Note sur le dianthus virgineus de Linnée, par D.-A. Godron. Nancy, 1846.

Notes sur les essais dont les matières azotiques sont actuellement l'objet, par M. Piobert (Comptes-rendus de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France. 1846, v. 23.)

Notes sur les dangers présentés par les chemins de fer, et sur quelques questions auxquelles il est indispensable de donner une solution, par M. Piobert. (Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France; tome 22e. 1846.)

Notes géologiques, par M. Victor Simon. (Mémoires de la Société d'histoire naturelle.)

Notice sur l'oxide rouge employé à l'extérieur dans plusieurs formes de maladie de la peau, par le docteur J. Ibrelisle. Metz, 1846. (Mémoires de la Société des sciences médicales de la Moselle, 1845.)

Notice sur les anciennes salines de Moyen-Moutier, par M. Auguste Digot. Nancy, 1846

Digitized by Google

Notice sur un tiers de sou de Mauriac, par M. Ch. Robert. Metz.

Observations critiques sur l'inflorescence considérée comme base d'un arrangement méthodique des espèces du genre *silene*, par M. Godron. Nancy, 1847.

Observation sur les roches et les fossiles, par M. Victor Simon. Metz, 1847.

Quatrième rapport sur le service des aliénés de l'asile public de Fains (Meuse), par M. L.-F.-E. Renaudin. Bar-le-Duc, 1845. (Revue clinique.)

Rapport sur les travaux d'encaissement d'une partie de la Moselle, exécutés par MM. Dutac frères, d'Epinal, par M. le baron Ladoucette. Paris, 1846.

Rapport sur un bati à essieux convergents pour locomotives et wagons des chemins de fer, présenté par M. Sernet de Tournefort; rapporteurs, MM. Morin et Piobert. (Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences de l'Institut; tome 19e. 1844.)

Recherches sur la formation journalière du minérai de fer, des marais et des lacs, par A. Daubrée. Paris, 1846.

Remarques critiques sur les bélemnites du département de la Moselle, par M. Θ. Terquem. (Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de la Moselle. 1846.)

Revue des trèfles de la section *chronosemium*, par MM. Soyer-Willemet et Godron. Nancy, 1847.

Sur le traitement des fièvres intermittentes de l'Algérie, par M. le docteur Maillot.

Sur le mot ψαός, par A.-J.-H. Vincent.

Sur une méthode proposée par Ampère pour extraire les racines des fractions, etc., par A.-J.-H. Vincent. Paris. (Annales de mathématiques, 1846.)

Sur une méthode pour extraire les racines des fractions. — Décomposition des fractions en facteurs. — Application

Digitized by Google

à la théorie de la gamme, principalement chez les grecs, par A.-J.-H. Vincent, 1846.

Tablettes historiques de l'Auvergne, par J.-B. Bouillet. Clermont-Ferrand. N^os 1, 2, 3, 4, 1846; n° 1, 1847.

Traité de matière médicale et de thérapeutique, précédé de considérations sur la zoologie et suivi de l'histoire des eaux naturelles, par S. Dieu; 2 vol. Metz, 1845.

Traité d'hygiène publique et privée, par M. le docteur Michel Lévy; 2 vol. Paris, 1845.

Un mot aux électeurs, avant le 2 mars 1839, et avant le 1^er août 1846, par M. de la Chauvinière. Paris, 1846.

Envois divers.

Actes de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. Premier et second trimestre 1846.

Analyse chronologique des circulaires, instructions et décisions émanées du ministère de la justice depuis le 12 janvier 1791 jusqu'au 1^er janvier 1840, par M. Gillet. Nancy, 1840.

Annales de la Société d'agriculture de La Rochelle. Année 1845.

Annales des sciences physiques et naturelles d'agriculture et d'industrie publiées par la Société royale d'agriculture de Lyon; tome 8^e. 1845.

Annales de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire. Tours. Juillet-décembre 1845.

Annales de la Société séricicole. Paris, 1846.

Annales des haras et de l'agriculture. Paris. Février-décembre 1846; janvier-mai 1847.

Annales agricoles, littéraires et industrielles de l'Arriège. Foix. Mai et juillet, septembre et novembre 1846; janvier, mars et mai 1847.

Digitized by Google

Annales scientifiques, agricoles et industrielles du département de l'Aisne. Saint-Quentin. Deuxième série; tome 3. 1845.

Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne. Clermont-Ferrand. Année 1846; janvier-avril 1847.

Annales de la Société d'agriculture de la Gironde. Bordeaux. 1re, 2e, 3e, 4e livraison, 1846.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges; tome 5. 3e cahier, 1845. Epinal.

Annuaire de l'Institut des provinces et des Congrès scientifiques. Paris, 1846.

Annuaire du département de la Moselle, par Verronnais, libraire. Metz, 1847.

Annuaire de l'arrondissement de Falaise. 10e année, 1845. Falaise.

Annuaire de la Société philotechnique. Paris. Année 1846.

Athénée des arts. Paris. Procès-verbaux des séances publiques, 1846. Compte-rendu des travaux de la session 1845-1846.

Bon (le) cultivateur de Nancy. Décembre 1845; janvier-août 1846.

Bulletin de la Société centrale d'agriculture et des Comices agricoles du département de l'Hérault. Montpellier. 33e année, 1846; 34e année, janvier et février 1847.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse. N° 92, 1845; nos 93, 94, 95, 96, 1846.

Bulletin de correspondance des Sociétés savantes du royaume et des Congrès scientifiques. Caen. Janvier 1847.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Amiens. 1845 et 1846; n° 1, 1847.

Bulletin de la Société archéologique de Sens. 1846.

Bulletin des séances de la Société royale et centrale d'agriculture. Paris. Nos 4, 5, 6, 1846.

Bulletin des séances de la Société d'agriculture et de com-

Digitized by Google

merce du département du Var. Draguignan. Janvier, février, mars, juillet, août et septembre 1846.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du Mans. Le Mans. Quatrième trimestre 1844.

Bulletin de l'Athénée du Beauvaisis. Beauvais. Premier et second semestre 1846.

Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier. Moulins, 1846.

Bulletin de la Société académique, agricole, industrielle et d'instruction de l'arrondissement de Falaise. Falaise, premier, second et troisième trimestre 1846.

Bulletin du Cercle pratique d'horticulture et de botanique du département de la Seine-Inférieure. 1846.

Bulletin de la Société industrielle du département de Maine-et-Loire. 1845, Angers.

Bulletin de la Société d'agriculture du département du Cher. N° 36 et 38, tome 6, 1846. Bourges.

Bulletin de la Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure. Rouen. Tome 2, quatrième cahier de la pomologie, 1846; tome 3, 1847.

Bulletin des séances de la Société libre d'agriculture du Gard. Nismes. N^os^ 42 et 43, 1846.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle. Troisième cahier, 1845-1846. Metz.

Bulletin de la Société d'horticulture de la Moselle. Metz. N^os^ 1 et 2. Troisième année 1846.

Bulletin des séances de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. Tome 4; 1^re^, 2^e^, 3^e^, 4^e^ livraison, 1846.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Le Mans. Premier trimestre, 1847.

Bulletin de la Société d'agriculture du département de Loir-et-Cher. Blois. N° 10, 1846; n° 11, 1847.

Bulletin des travaux de l'Académie des sciences, agricul-

Digitized by Google

ture, arts et belles-lettres d'Aix. Premier semestre, 1845; premier et deuxième semestre, 1846.

Bulletin agricole d'Eure-et-Loir. Chartres. N° 3. 1846.

Bulletin trimestriel de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var. Toulon. N^os 1, 2, 3 et 4, 1846.

Cinq cachets inédits de médecins oculistes romains, publiés et expliqués par le docteur Sichel. Paris, 1845.

Comice agricole de l'arrondissement de Chartres. Concours du 1^er juin 1846.

Compte-rendu des travaux de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy, en 1845, par le docteur Simonin. Nancy, 1846.

Compte-rendu des travaux de l'Académie royale du Gard, le 20 août 1845, par M. Nicot, secrétaire perpétuel. Nismes.

Compte-rendu des travaux de la Société de médecine de Nancy, pendant les années 1843-1844 et 1844-1845. Nancy, 1846.

Compte sommaire des opérations de la caisse d'épargne et de prévoyance de Metz, en 1845. Metz, 1846.

Congrès central d'agriculture, à Paris. Troisième session, mai 1846.

Concours agricole à Creully, opéré par la Société royale d'agriculture et de commerce de Caen. 1846.

Cultivateur (le), journal des progrès agricoles. Paris, 1846. Janvier-mai 1847.

Des principes, ou Philosophie première, par L.-D. Crousse. Seconde édition. Paris, 1846.

Dessins d'objets antiques trouvés à Remennecourt, à Venise, écart de Varney (Meuse), à Serupt (Marne).

Des subsistances militaires, par M. Hausmann, sous-intendant militaire. Metz, 1847.

Discours de M. Thiers, sur les députés fonctionnaires, pro-

Digitized by Google

noncé dans la séance de la chambre des députés, le 17 mars 1846. Paris.

Discours sur l'agriculture en général, par M. F.-H. Philippar. Versailles, 1845. (Société royale d'agriculture et des arts de Seine et-Oise.)

Distribution solennelle des prix, par la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. Juillet, 1846.

Distribution des prix à l'Institut des sourds-muets de Nancy. Dix-neuvième année. 1846.

Du patronage ou de l'influence par la charité, par le président de la Société royale d'émulation d'Abbeville. 1846.

Du reboisement des montagnes de France, par L. Grandvaux. Auch, 1846.

Eloge d'Alexandre Choron, par L.-E. Gautier. Caen, 1845.

Eloge du contre-amiral Dumont-d'Urville, par M. Roberge. Caen, 1843.

Ephémérides de la Société d'agriculture du département de l'Indre. Châteauroux. Seconde partie, 1845; première partie, 1846.

Essai sur les mollusques terrestres et fluviatiles des Vosges, par Esnest Puton. Epinal, 1847.

Expériences sur le sel ordinaire employé pour l'amendement des terres et l'engraissement des animaux, par M. le baron Daurier. Nancy, 1847.

Exposé des travaux de la Société des sciences médicales du département de la Moselle. Année 1845. Metz.

Extrait des séances de la Société royale d'agriculture et de commerce de Caen. Années 1842, 1843, 1844, 1845.

Galeries historiques de la Société de statistique universelle. M. Piroux, 1846. Paris.

Haras et remontes, par le comte Joseph de Turenne. Paris, 1844.

Histoire naturelle-agricole des animaux domestiques. Onzième livraison. 1846. Paris.

Digitized by Google

Illustrationes plantarum orientalium, ou Choix de plantes nouvelles ou peu connues de l'Asie occidentale, par M. le comte Jaubert et M. E. Spach, avec une carte géographique nouvelle, par M. le colonel Lapie. Paris. Dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième, vingtième livraison. 1845. Offert par le gouvernement.

Investigateur (l'), journal de l'Institut historique. Paris. Tome sixième, deuxième série, cent quarante-sixième livraison. 1846.

Journal de la Société de la morale chrétienne. Paris. Troisième série, tome 5, n° 3. 1846.

Journal du génie civil, etc. M. Corréard, directeur. Paris. Juin-décembre 1846; janvier 1847.

Journal des haras. Mars-décembre 1846. Janvier mai 1847. Envoi du gouvernement.

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France. Toulouse. Février-décembre 1846; janvier-mars 1847.

Journal d'agriculture, lettres, sciences et arts du département de l'Ain. Bourg. Janvier-juillet, octobre-décembre 1846; avril 1847.

Journal des travaux de la Société française de statistique universelle. Paris. 1846; janvier-mars 1847.

La cathédrale de Cologne, par le baron de Roisin. (Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.) Amiens, 1845.

La poésie des troubadours, par Frédéric Diez, traduit de l'allemand et annoté par le baron de Roisin. Lille, 1845.

L'art de tremper les fers et les aciers, par M. Camus. 1846.

Le congrès archéologique de France à Trèves; juin 1846, par M. le baron de Roisin.

Le roi des français; nouvelle neustrienne, par M. Marie Dumesnil. Seconde édition. Paris, 1846.

Digitized by Google

Lettre de M. F.-H. Philippar, à M. le docteur Desaive, relative à quelques plantes parasites. Versailles, 1843.

Les pommes de terre régénérées, ou Recherches sur les causes des maladies des pommes de terre, par Michel Greff. Metz, 1846.

Les romans en prose des cycles de la Table-Ronde et de Charlemagne, par J.-W. Schmidt, 1825, traduit de l'allemand et annoté par M. le baron F. de Roisin.

Le Tournoi, journal des concours, scientifique, littéraire et musical. Paris. Janvier-février 1847.

L'Indicateur des poids et mesures métriques, par M. V. Pâquet. Seconde édition. Caen, 1840.

Mémoire sur le morcellement, par M. Ad. Maizière. Rheims, 1846.

Mémoire sur la nécessité d'un enseignement, par J.-N. Boulard. Châlons-sur-Marne, 1846.

Mémoire sur les solutions singulières des équations différentielles, par Timmermans. (Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles, t. 15.)

Mémoire sur quelques monnaies champenoises du moyen-âge, par Emile Jolibois.

Mémoires de la Société philomatique de Verdun. Tome 3. 1846.

Mémoires de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. Troisième série, tomes 2, 3. 1846.

Mémoires de l'Académie royale du Gard, 1845-1846. Nismes, 1847.

Mémoires de la Société séricicole. Paris. Neuvième année. 1 volume, 1846.

Mémoires de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Tome 2, première livraison. 1846.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Tome 6. 1846.

Digitized by Google

Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. Premier trimestre, 1846. Troyes.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France. Toulouse. Tome 5, sixième livraison, août 1845; septième livraison, juin 1846.

Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy, 1845.

Mémoires, rapports, analyses et notices de la Société d'agriculture de Melun. 1846.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences naturelles et arts du Doubs. Besançon, 1845.

Mémoires de la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. 1844.

Moniteur de la propriété et de l'agriculture. Paris. Février-décembre 1846; janvier-mai 1847.

Moniteur des arts. Paris. Tome 4, n° 36; octobre 1846.

Note sur la convergence des séries, par A. Timmermans. (Bulletins de l'Académie royale de Belgique, t. 13.)

Note sur une extension d'un théorème de M. Cauchy, par M. Timmermans. (Bulletins de l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, tome 13.)

Notice nécrologique sur le lieutenant-général comte Roguet, pair de France. Paris, 1847.

Notice sur la maladie qui a affecté les pommes de terre, par M. F.-H. Philippar. Paris, 1845. (Annales de l'agriculture française.)

Nouveau mode d'échalassement de la vigne, par T. Collignon, avec trois planches. Metz, 1847.

Petite méthode de géographie élémentaire, par F. Farochon. Amiens, 1846.

Pompe funèbre, célébrée le trentième jour du mois d'élul, 5846 (ère vulgaire, 20 septembre 1846), à la mémoire de F. Fournel. Metz, 1846.

Digitized by Google

Procès-verbal de la séance du 3 décembre 1846, de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Rodez.

Procès-verbaux des délibérations du conseil général du département de la Moselle. Metz, 1846.

Programme des questions proposées pour le concours de 1847, par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Bruxelles, 1846.

Projet de loi sur l'exercice de la médecine et de la pharmacie, par le docteur Alph. Loreau et M. Aug. d'Arragon, avocat. Paris, 1847.

Publications de mai 1843 à mai 1844, de la Société d'agriculture, sciences et arts de Meaux.

Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg. Première année. Luxembourg, 1846.

Quelques observations sur un dernier ouvrage de M. Dézeimerès, par J.-H. Boulard. 1847. Sainte-Menehould.

Rapport et pétition concernant le chemin de fer de Paris à Cherbourg. Falaise, 1845. (Société académique de l'arrondissement de Falaise.)

Rapport sur le Traité pratique des arbres résineux conifères de M. de Chambray, par M. F.-H. Philippar. Paris, 1845.

Rapport sur la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture, par M. Philippar. Paris, 1845. (Bulletin de la Société royale et centrale d'agriculture.)

Rapports faits par M. Philippar sur un nouvel engrais désigné sous le nom d'engrais perazoté concentré, présenté par M. Moisson, et sur le résultat du concours pour la construction des machines à battre les céréales. Paris, 1845. (Société d'encouragement pour l'industrie nationale.)

Rapport sur le concours ouvert pour l'éloge de Choron, par M. l'abbé Daniel. Caen, 1845.

Rapport sur l'impôt du sel, par M. Mathiot, Besançon, 1846.

Digitized by Google

Rapport sur le congrès de Naples, par M. le baron d'Hombres-Firmas. Naples, 1845.

Rapport sur un mémoire de balistique de M. le commandant Didion, par M. Duhamel. Mars 1846. Paris.

Rapport de M. Maurin sur le concours ouvert par l'Académie royale du Gard, sur cette question : De l'influence que l'application des circonstances atténuantes au grand criminel a exercée sur la bonne administration de la justice. 1846.

Rapport de M. Gervais sur la coupe dite de Guillaume-le-Conquérant. Caen, 1846.

Rapport sur un ouvrage de M. Eugène Gayot, intitulé : Etudes hippologiques, par J.-B. Boulard. 1847. Châlons-sur-Marne.

Recueil de l'Académie des Jeux floraux. Toulouse. Année 1846-1847.

Rapport à M. le Maire de la ville de Nancy sur la situation de la bibliothèque publique, au 1er janvier 1845, par M. Gillet, juge à Nancy.

Recherches sur la situation des émigrants aux Etats-Unis de l'Amérique du nord, par M. le baron A. Van der Straten Ponthoz. Bruxelles, 1846.

Recueil agronomique de la Société des sciences, agriculture et belles-lettres du département de Tarn-et-Garonne. Mars-août, novembre-décembre 1846; janvier-avril 1847. Montauban.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts, de l'Eure. Evreux, 1845-1846.

Résumé de la question des haras et des remontes, par le comte Joseph de Turenne. Paris, 1844.

Résumé des principales opérations du mont de piété de la ville de Metz en 1845. Metz, 1846.

Revue (la) agricole. Paris. Janvier-avril, juillet-août 1846; janvier-mai 1847.

Digitized by Google

Séance publique du 7 juin 1846 de la Société de prévoyance et de secours mutuels de Metz.

Séance de l'Institut des provinces de France. Orléans, 1846.

Séance publique du 29 octobre 1846, de la Société d'agriculture, du commerce, des sciences et des arts de Boulogne-sur-Mer.

Séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Années 1845-1846. Châlons.

Séance publique de la Société archéologique de Béziers, du 21 mai 1846.

Séances de la Société royale d'agriculture et de commerce de Caen. 1846.

Séances et travaux de l'Académie de Rheims. 1845-1846.

Société hâvraise d'études diverses. Résumé des travaux de la onzième et douzième année, par M. J.-B. Millet-Saint-Pierre. Le Hâvre, 1846.

Société d'agriculture, sciences et arts de Meaux. Mai 1844, mai 1845, et compte-rendu du Congrès agricole de 1846.

Société d'émulation du Jura. Lons-le-Saulnier, 1844, 1845.

Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Travaux du Comice horticole de Maine-et-Loire. Angers; n° 25, 1846; n° 26, 1847.

Société d'agriculture et de commerce du département du Var. Janvier-juin, octobre-décembre 1846. Draguignan.

Société d'agriculture et des arts de l'arrondissement de Dole. N° 1, 1846.

Société libre d'agriculture du Gard. Nismes. Quarantième et quarante-unième bulletin, 1845.

Sur les styles architectoniques germano-roman et de transition au Moyen-Rhin, par le baron de Roisin. Caen, 1845.

Sur le parallélogramme des forces, de Simon Stévin, par

Digitized by Google

A. Timmermans. (Bulletins de l'Académie royale de Belgique, t. 13.)

Sur les avantages de la presse hydraulique dans la fabrication du cidre, par M. Berthellemy. Caen, 1846.

Traité complet de la culture ordinaire et forcée des plantes potagères dans les quatre-vingt-six départements de la France, par M. Victor Paquet. Paris, 1846.

Traité de la conservation des fruits et des meilleures espèces d'arbres fruitiers à faire entrer dans un jardin, par M. Victor Paquet. Paris, 1844.

Traité de la culture des plantes de terre de bruyère, par M. Victor Paquet. Paris, 1844.

Vue du pont de Thionville, inauguré le 1er novembre 1846. Don de M. Verronnais, libraire à Metz.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1847-1848.

Président : M. Alfred Malherbe.

Vice-Président : M. Robert.
Prés.-Hon. : M. Em. Michel.
Secrétaire : M. Auguste Prost.
Secr.-Archiv. : M. Clercx (Joseph).
Trésorier : M. Munier.

Legout, agent de l'Académie, place de la Cathédrale, 2.

Titulaires :

DATE de l'admission.

MM.

1844. ANDRÉ, agent principal de la compagnie française du Phénix ; rue Saint-Thiébault, 1.

1830. BLANC, rédacteur du Courrier de la Moselle ; rue du Faisan, 9.

1837. BOUCHOTTE (Emile), correspondant du conseil supérieur d'agriculture ; rue des Prêcheresses, 6.

1825. BOUCHOTTE (Charles) ✱, ancien colonel d'artillerie, ancien député ; place Royale.

1843. BODIN, artiste-mécanicien à l'école d'application ; rue du Faisan, 10.

1822. CAILLY O. ✱, ancien élève de l'école polytechnique, ancien lieutenant-colonel d'artillerie, rue du Haut-de-Sainte-Croix, 9.

Digitized by Google

1819. CARRÉ (CASIMIR-ALEXIS) *, docteur en médecine, membre de l'Académie de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale; de la Société française de statistique universelle; de la Société royale de médecine de Toulouse, et de la Société des sciences médicales de la Moselle; rue des Clercs, 2.

1846. CAZALAS, docteur en médecine, professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Metz, rue Sous-St-Arnould, 7.

1819. CHAMPOUILLON, professeur de langues anciennes; place de la Comédie.

1843. CLERCX (JOSEPH), bibliothécaire de la ville de Metz; rue Châtillon.

1840. DESVIGNES, directeur de l'école municipale de musique de Metz; rue des Clercs, 3.

1847. DIEU, pharmacien-major, professeur d'histoire naturelle des médicaments, à l'hôpital militaire d'instruction de Metz; place Chappé, 1.

1843. DUFRESNE, homme de lettres; rue du Porte-Enseigne.

1847. EMY *, capitaine en premier d'artillerie, professeur de sciences naturelles à l'école d'application; rue des Précheresses, 14.

1831. FAIVRE, peintre en miniature; rue du Four-du-Cloître, 13.

1819. GERSON-LÉVY, libraire, ancien professeur de langues orientales; quai Saint-Pierre.

1846. HÉNOT *, chirurgien principal de première classe, professeur de clinique chirurgicale à l'hôpital militaire d'instruction de Metz.

1846. IBRELISLE, docteur en médecine; rue Serpenoise, 8.

1843. LASAULCE, directeur de l'école normale; rue Marchant.

1819. MACHEREZ (DOMINIQUE), professeur de langues; rue des Jardins, 32.

1840. MALHERBE (ALFRED), juge au tribunal de première instance; rue Saint-Marcel.

1836. MARÉCHAL (FÉLIX), docteur en médecine; quai Saint-Pierre, 23.

1843. MICHEL (EMMANUEL) *, conseiller à la cour royale de Metz; rue Marchant, 2.

Digitized by Google

1819. MUNIER, professeur de langue française, rue des Récollets, 4.
1847. PROST (Auguste), rentier, rue des Clercs.
1846. ROBERT, ancien élève de l'école polytechnique, adjoint de première classe à l'intendance militaire; rue de la Garde, 6.
1844. SAINT-VINCENT (de), substitut du procureur du roi; rue des Prisons-Militaires, 20.
1828. SCOUTETTEN ✱, chirurgien principal attaché à l'école d'application, rue des Clercs, 11.
1836. O. TERQUEM, ancien pharmacien, rue des Jardins, 6.
1845. VINCENOT O. ✱, lieutenant-colonel, chef du génie de la place de Metz; à la Citadelle.
1847. VINCENOT, professeur de mathématiques aux écoles municipales; place d'Austerlitz, 6.
1847. VIRLET, capitaine en premier d'artillerie, adjoint au professeur d'artillerie, à l'école d'application; rue du Grand-Cerf, 15.
1846. WOIRHAYE, avocat à la cour royale; rue du Palais.

Associés-Libres, résidants :

MM.

1839. BOURNIER ✱, ancien inspecteur-vétérinaire des armées; rue du Haut-Poirier, 14.
1829. COETLOSQUET (le comte du) ✱, ancien sous-préfet, rue du Grand-Cerf, 9.
1828. COLLE ✱, ancien capitaine d'artillerie, correspondant du conseil supérieur d'agriculture; rue des Murs, 1.
1827. DUPUY, directeur de l'école municipale des Arts, place Sainte-Croix, 5.
1836. DURUTTE, ancien élève de l'école polytechnique; au Palais-Français.
1821. GARGAN (de), ancien élève de l'école polytechnique, ancien ingénieur des mines; rue Nexirue, 9.
1843. GERMEAU C. ✱, préfet du département de la Moselle.
1841. HUART (le baron d'), rue des Prêcheresses, 2 bis.

Digitized by Google

1833. HUGUENIN jeune, ancien élève de l'école normale, professeur d'histoire au collége royal de Metz; rue de la Crête.

1831. LEJOINDRE, ingénieur en chef des ponts et chaussées; rue de la Haye, 14.

1836. MARÉCHAL ✱, peintre d'histoire; rue des Clercs, 5.

1838. MARÉCHAL (l'abbé), professeur d'écriture sainte, de langues orientales et d'astronomie; au grand séminaire.

1838. MÉZIÈRES ✱, recteur de l'Académie universitaire; au collége.

1837. PANGE (le marquis de) ✱, pair de France; à Pange.

1824. SIMON (Victor) ✱, vice-président du tribunal de première instance de Metz, inspecteur des monuments historiques pour le département de la Moselle; rue du Haut-Poirier, 10.

1830. SOLEIROL ✱, ancien élève de l'école polytechnique, chef de bataillon du génie en retraite, ancien professeur de constructions à l'école d'application; rue des Clercs, 38.

Associés-Libres, non-résidants :

MM.

1822. BARDIN ✱, ancien élève de l'école polytechnique, ancien directeur des études à l'école centrale des arts et manufactures; à Paris.

1837. BÉGIN (Emile), docteur en médecine; à Paris.

1831. BERGÈRE C. ✱, maréchal-de-camp, membre du comité des fortifications; à Paris.

1832. CAIGNART DE SAULCY, ancien élève de l'école polytechnique, membre de l'Institut (académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du musée d'artillerie; à Paris, place Saint-Thomas-d'Aquin, 3.

1824. CULMANN O. ✱, ancien élève de l'école polytechnique, colonel directeur d'artillerie; à Strasbourg.

1836. DESAINS, ancien élève de l'école normale, professeur de physique au collége Louis-le-Grand; à Paris.

Digitized by Google

1827. DIDION ✱, chef d'escadron d'artillerie, professeur d'artillerie; à Paris.

1828. GOSSELIN ✱, ancien élève de l'école polytechnique, lieutenant-colonel du génie, chef du génie; à Châlons-sur-Marne.

1843. JACOB, capitaine d'artillerie, sous-inspecteur des études à l'école polytechnique.

1835. LA BASTIDE, ancien élève de l'école normale, proviseur au collége royal de Nancy.

1840. LAPÈNE O. ✱, colonel d'artillerie; à Toulouse.

1837. LAPOINTE (Eug.), agronome; à Imspach, près Tholey (Prusse).

1831. LE MASSON ✱, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées; à Paris.

1840. LIVET ✱, capitaine du génie; à l'île de Mayotte.

1837. LUCY, ✱, receveur général du département de la Côte-d'Or.

1836. MORIN ✱, ancien élève de l'école polytechnique, lieutenant-colonel d'artillerie, membre de l'Institut (académie des sciences), professeur de mécanique au Conservatoire des arts et métiers; à Paris, rue de l'Arcade, 9.

1844. MAILLOT ✱, médecin principal à l'hôpital militaire de Lille.

1843. PLASSIARD ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Ajaccio (Corse).

1820. PONCELET O. ✱, ancien élève de l'école polytechnique, colonel du génie, membre de l'Institut (académie des sciences), professeur de mécanique physique et expérimentale à la Faculté des sciences; à Paris, rue Saint-Guillaume, 36.

1843. PUYMAIGRE (le comte de); à Inglange, près de Thionville.

1836. REVERCHON, ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur des mines; à Troyes.

1837. RODOLPHE ✱, chef d'escadron d'artillerie, commandant l'artillerie, à Thionville.

1837. VANDERNOOT, architecte; à Vallières, près Metz.

Digitized by Google

Agrégés-Artistes :

MM.

1834. DEMBOUR, graveur, place Saint-Louis, 8.
1845. GAY, ancien garde du génie; Metz.
1820. GLAVET aîné, constructeur de machines; rue Paille-Maille, 12.
1834. HUMBERT, horloger-mécanicien; place Napoléon, 10.
1838. NOUVIAN, imprimeur et lithographe, rue de la Chèvre.
1830. SCHUSTER, chef d'administration chargé des observations météorologiques à l'école d'application de l'artillerie et du génie.
1839. VINCENT, agent général des écoles municipales de Metz; rue Jurue.

Agrégés-Cultivateurs.

MM.

1830. DEXIVRY, propriétaire; à Ludelange.
1830. HENNEQUIN, cultivateur; à Tichémont.
1829. LEROY, de Château-Bas, près d'Augny.
1843. PELTE, cultivateur; à la Grange-d'Envie.
1830. SÉRARD, propriétaire; à Ditschwiller.
1830. SIMON (François), pépiniériste; à Metz, rue d'Asfeld, 8.
1830. SIMON (Louis), pépiniériste; à Metz, rue d'Asfeld, 8.
1830. STEFF, propriétaire; à Hautconcourt.

Membres Honoraires :

MM.

1822. ARAGO C. ✱, membre de l'Institut; à Paris, à l'Observatoire.
1823. BALSAC (le baron de) O. ✱, ancien préfet de la Moselle; à Rodez.
1823. DUPIN (le baron Charles) O. ✱, officier supérieur du génie maritime, membre de l'Institut, etc.; à Paris, rue des SS.-Pères, 6.

Digitized by Google

1820. MOLARD ✱, membre de l'Académie des sciences; à Paris, rue de Charonne, 47.

1827. RIVADAVIA (BERNARDINO), ancien président des provinces unies du Rio-de-la-Plata; à Paris.

1819. SILVESTRE (le baron) C. ✱, membre de l'Académie des sciences; à Paris, rue Taranne, 13.

1828. SULEAU (le vicomte de) O. ✱, ancien préfet de la Moselle; à Paris.

1819. TOCQUEVILLE (le comte de) O. ✱, ancien préfet de la Moselle; à Paris.

1819. TURMEL (de) O. ✱, ancien maire de Metz, rue Mazelle.

Correspondants :

MM.

1842. ADAM, propriétaire; à Moulins-lès-Metz.

1823. ADRIAN, docteur ès-lettres; à Francfort-sur-Mein.

1821. ALTMAYER (NICOLAS), agriculteur; à Saint-Avold.

1833. AUDOY C. ✱, maréchal-de-camp du génie; à Paris.

1845. BACH, propriétaire, cultivateur; à Boulay.

1829. BALBY (ADRIEN de); à Paris, rue du Colombier, 19.

1836. BARD (JOSEPH), inspecteur des monuments historiques du département de la Côte-d'Or; à Beaune.

1845. BARRAL, professeur au collége de Ste-Barbe; à Paris.

1843. BARUEL-BAUVERT (le victe), agronome; en Amérique.

1841. BEAULIEU, vice-président de la Société des antiquaires de France; à Paris.

1845. BEAUPRÉ, vice-président du tribunal civil; à Nancy.

1838. BEDFORD, directeur de l'atelier des fusées de guerre; à Vincennes.

1824. BENOIST, ancien professeur de l'école centrale des arts et manufactures; à Paris, rue d'Enfer, 31.

1832. BONAFOUS ✱, docteur en médecine, directeur du jardin royal d'agriculture; à Turin.

1835. BOUILLET (J.-B.), membre de plusieurs sociétés savantes; à Clermont-Ferrant.

Digitized by Google

1837. BOUILLÉ (A), ancien magistrat; à Lyon.
1820. BRACONNOT *, professeur d'histoire naturelle, correspondant de l'Institut; à Nancy.
1846. BRANDEIS, docteur en médecine; à Tours.
1831. CAHEN (Samuel), membre de plusieurs sociétés savantes; à Paris, rue Pavée, 1.
1840. CARMOLY, ancien grand-rabbin.
1845. CARPENTIN, capitaine-commandant au 6e hussards.
1846. CARRIÈRE (Désiré), homme de lettres; à Saint-Mihiel.
1821. CAUMONT (de), recteur de l'Académie de Nancy.
1826. CAUMONT (de), correspondant de l'Institut, directeur de la Société française pour la conservation des monuments.
1837. CÉSAR (Lambert), ancien élève de l'école polytechnique, lieutenant-colonel du génie; à Saint-Cyr.
1843. CHAMPIGNEULLE, propriétaire; à Thury (Moselle).
1822. CHANLAIRE (de), régent de rhétorique au collége de Thionville.
1841. CHAUVINIÈRE (de la); à Paris, rue Taranne, 10.
1826. CHENOU *, ancien élève de l'école normale, professeur d'astronomie à la Faculté des sciences de Bordeaux.
1841. CLOUET bibliothécaire; à Verdun.
1833. CRESSANT, agronome, directeur de la ferme expérimentale d'Arfeuille (Creuse).
1843. CUSSY (le vicomte de); à St-Mandé, banlieue de Paris.
1841. DAUBRÉE, ingénieur des mines, professeur à la Faculté des sciences; à Strasbourg.
1845. DÉGOUTIN, juge au tribunal civil; à Briey.
1820. DELARUE, pharmacien; à Evreux.
1821. DELCASSO, professeur d'éloquence; à Strasbourg.
1835. DELMAS, censeur du collége royal de Rheims.
1835. DENIS, ancien maire de la ville de Commercy.
1842. DENIS, médecin; à Toul.
1823. DEVÈBE, capitaine d'état-major; à Nancy.
1845. DIGOT, avocat; à Nancy.
1828. DOUMERC, naturaliste; à Paris, rue du Bac, 89.
1845. DUMONT, homme de lettres; à Saint-Mihiel.
1821. DUPRÉ, docteur en médecine; à Bar-sur-Aube.

Digitized by Google

1829. ENGELPACH-LARIVIÈRE, ingénieur des mines; à Bruxelles.

1820. FABRÉ-PALAPRAT *, docteur en médecine, directeur général de la Société médico-philantropique; à Paris, quai de l'École, 20.

1837. FALLOT DE BROIGNARD, capitaine d'état-major, membre de l'Académie et de la Société de statistique de Marseille.

1832. FÉE, pharmacien-major et deuxième professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg.

1845. FISTIÉ (Joseph), cultivateur à Grosbliderstroff (Moselle).

1844. FLOQUET, membre correspondant de l'Institut, homme de lettres; à Paris.

1846. FLORENCOURT (de), président de la Société des recherches utiles; à Trèves.

1837. FONTENELLE (de la), membre correspondant de l'Institut; à Poitiers.

1837. FRANCK, docteur en médecine, agrégé de la Faculté de Montpellier.

1843. GAÉTAN REGAZZONI (l'abbé), professeur; à Strasbourg.

1845. GENOT, propriétaire; à Saint-Ladre, près Montigny.

1846. GALOUZEAU DE VILLEPIN, avocat à la cour royale; à Paris.

1836. GÉRARD, employé de la préfecture; à Metz.

1829. GLOESSENER, professeur de physique; à Louvain.

1829. GOLBÉRY (de), procureur-général, correspondant de l'Institut.

1845. GIRAUDET, docteur en médecine; à Tours.

1837. GIGAULT D'OLINCOURT, ingénieur civil, membre de plusieurs Sociétés savantes; à Bar-le-Duc.

1845. GODRON, docteur en médecine; à Nancy.

1837. GRATTELOUP, président de l'Académie de Bordeaux.

1838. GRELET-WAMMY, membre de la Société pour l'amélioration des prisons de Genève; à Carouge, près Genève.

1837. GRELLOIS, docteur en médecine; à Alger.

1839. GUERRIER DE DUMAST, ancien sous-intendant militaire et homme de lettres; à Nancy.

Digitized by Google

1838. GUIBAL, juge de paix; à Nancy.
1843. GUILLAUME (l'abbé), curé; à Blénod-lès-Toul.
1820. HALDAT (de), docteur en médecine, secrétaire de l'Académie de Nancy, correspondant de l'Institut.
1834. HALPHEN, docteur en médecine; à la Nouvelle-Orléans.
1827. HENRION, avocat à la cour royale de Paris, rue de Vaugirard, 64.
1829. HEYFELDER, docteur en médecine; à Hohenzollern-Sigmaringen.
1845. HUOT (PAUL), avocat, sous-bibliothécaire; à Versailles.
1819. KIRKOFF, médecin en chef de l'hôpital militaire d'Anvers.
1844. KONTSKY (de), numismate polonais; à Paris.
1831. JULIA, docteur en médecine et professeur de chimie; à Narbonne.
1822. JULIEN, directeur de la Revue encyclopédique; à Paris, rue d'Enfer-Saint-Michel, 18.
1846. LACOUR (de), maître des requêtes, sous-directeur au ministère de la justice; à Paris.
1821. LADOUCETTE (le baron) O. ✱, ancien préfet, député de la Moselle; à Paris, rue Saint-Lazare, 5.
1845. LADOUCETTE (CHARLES), auditeur au conseil d'état; à Paris.
1820. LALLEMAND O. ✱, de Metz, membre de l'Institut, ancien professeur de clinique chirurgicale et ancien chirurgien en chef de l'hôpital de Montpellier; à Paris.
1825. LAMBEL (le comte) O. ✱, maréchal-de-camp en retraite; à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 37.
1828. LARCHE, docteur en médecine; à Paris.
1836. LASAUSSAYE (de), membre de l'Institut; à Paris.
1840. LAURENT, conservateur du musée d'Épinal.
1822. LEGUEVEL DE LA COMBE, chirurgien-major.
1828. LELOUP, docteur en philosophie, professeur au gymnase royal de Trèves.
1844. LEPAGE (HENRI), homme de lettres; à Nancy.
1844. LEREBOULLET, docteur en médecine; à Strasbourg.
1831. LESAUVAGE, professeur à l'école de médecine de Caen.
1837. LE VALLOIS ✱, ingénieur en chef des mines; à Nancy.

Digitized by Google

1822. LÉVY jeune, professeur de mathématiques; à Rouen.
1843. MALLE, docteur en médecine; à Alger.
1826. MALO (CHARLES), littérateur, membre de plusieurs académies; à Paris, rue des Grands-Augustins, 20.
1843. MANSUY, médecin-vétérinaire; à Frouard (Meurthe).
1828. MARIE-DUMESNIL; à Maubeuge.
1841. MERCY (de), docteur en médecine; à Paris.
1821. MERGAUT, docteur en médecine; à Mirecourt.
1838. MERSON (M. L.), capitaine de cavalerie, commandant le dépôt de recrutement de réserve de Loir-et-Cher.
1833. MICHAUT, officier au 10e de ligne.
1824. MICHELOT, ancien élève de l'école polytechnique, chef d'institution; à Paris, rue de Vaugirard.
1841. MINARET, médecin; à Lyon.
1820. MONFERRIER (le marquis de); à Paris, faubourg Poissonnière, 38.
1830. MOREAU (CÉSAR), ancien vice-consul de France à Londres, directeur de l'Académie de l'industrie; à Paris.
1839. MOURE, secrétaire de la société linnéenne de Bordeaux.
1822. NANCY *, colonel d'artillerie; à Paris.
1843. NEYEN (AUGUSTE), docteur en médecine; à Luxembourg.
1837. NICOLAS, professeur de théologie protestante; à Montauban.
1824. NICOT, recteur de l'Académie de Nîmes.
1819. NOEL, professeur de sciences physiques et mathématiques, principal de l'athénée royal de Luxembourg.
1838. NOEL, avocat et notaire honoraire; à Nancy.
1846. NOTHOMB (de), propriétaire; à Longlaville (Moselle).
1838. ODART (le comte), propriétaire; à la Dorée.
1820. OLIVIER, ancien élève et répétiteur de l'école polytechnique; à Paris, rue d'Enfer, 31.
1822. PAIXHANS C. *, lieutenant-général, député de la Moselle; à Paris, rue du Cherche-Midi, 21.
1838. PASCAL, médecin en chef de l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg.
1840. PEROT, principal du collége de Phalsbourg.
1844. PERREY (ALEXIS), professeur; à Dijon.

Digitized by Google

1820. PERRIER, professeur de littérature; à Paris, rue de Verneuil, 7.
1825. PIÉRARD ✱, chef de bataillon du génie en retraite; à Verdun.
1836. PIOBERT O. ✱, ancien élève de l'école polytechnique, colonel d'artillerie, membre de l'Institut; à Paris.
1841. PIROUX, directeur de l'Institut des sourds-muets; à Nancy.
1820. PONCE ✱, graveur du roi; à Paris, impasse des Feuillantines, 10.
1837. PONÇOT ✱, ancien sous-intendant militaire; à Besançon.
1845. POULMAIRE, propriétaire, cultivateur; à Beauregard, près Thionville.
1826. RAUCH, ancien officier du génie, directeur de la société de fructification générale; à Paris, rue Basse-du-Rempart, 52.
1846. REICHENBERGER, conseiller de justice; à Trèves.
1824. REISTELHUBER, docteur en médecine; à Strasbourg.
1844. L. F. E. RENAUDIN, docteur en médecine, directeur et médecin en chef de l'asile départemental de Fains (Meuse).
1843. REYNAL, vétérinaire en chef au sixième lanciers.
1840. RICHARD, bibliothécaire de la ville de Remiremont.
1846. SCHMITT, membre de la Société des recherches utiles; à Trèves.
1839. SCHONBERG (de), archiâtre de S. M. le roi de Danemark.
1837. SELIS LONGCHAMP (de), membre de plusieurs sociétés savantes; à Liége.
1837. SERS (le baron), conseiller d'état, ancien préfet du département de la Moselle, pair de France, préfet du département de la Gironde.
1826. SOMERHAUSEN, docteur en philosophie, traducteur juré et libraire; à Bruxelles.
1826. SOYER-VILLEMET, bibliothécaire en chef de la ville de Nancy, rue des Dominicains, 29.
1841. STIÉVENART, doyen de la Facultés des lettres de Dijon.
1825. TASTU (Mme Amable), de Metz, membre de la Société linnéenne de Paris; à Paris, rue de Vaugirard, 38.

Digitized by Google

1822. TERQUEM, bibliothécaire du dépôt central de l'artillerie à Paris, place Saint-Thomas-d'Aquin.

1841. THIERRY, banquier; à Toul.

1825. THOMAS (le baron) O. ✱, maréchal-de-camp en retraite; à Ars-Laquenexy.

1830. TRÉLAT, docteur en médecine; à Paris.

1826. VARAIGNE, agent de la république de Buénos-Ayres, rédacteur de la Revue européenne; à Paris, rue Saint-Nicolas-d'Antin, 2.

1824. VARLET, docteur en médecine; à Saint-Dié.

1838. VILLENEUVE-TRANS (le marquis de), membre correspondant de l'Institut; à Nancy.

1829. VILLEROY (Félix); au Rittershoff, commune de Hassel (Bavière).

1826. VINCENT, professeur de mathématiques au collége royal de Saint-Louis, membre de la Société philomatique; à Paris.

1842. VIOLLET, ingénieur civil; à Paris, rue Saint-Louis-au-Marais, 79.

1828. VITRY (Urbain), architecte en chef, ingénieur de la ville de Toulouse; rue des Paradoux, 36.

1838. WITHWEEL, ingénieur civil; à Londres.

1825. WITTENBACH, professeur et directeur du gymnase de Trèves, bibliothécaire de la ville, chevalier de l'Aigle-Rouge, et membre de plusieurs sociétés savantes.

1819. WORMS (Eugène), de Metz, professeur à Strasbourg.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

SÉANCE PUBLIQUE.

Discours de M. Emmanuel Michel, président..... 1
Compte-rendu des travaux de l'année 1846-1847, par M. C. Robert, secrétaire..... XXIX

MÉMOIRES DE 1846-1847.

LETTRES.

Notice sur Dominique-Henri-Louis Fournel, professeur d'histoire naturelle, par M. Alfred Malherbe..... 1
Éloge de L. F. Gasté, médecin en chef de l'armée d'Afrique, par M. le docteur Cazalas..... 8
Dissertation sur le cantique de Débora, par M. l'abbé Maréchal..... 29
L'apothéose de Napoléon, par M. B. Faivre..... 58
Éloge historique de Louis-Joseph Pirolle, horticulteur français, né à Metz en 1773, et mort à Paris en 1845. 67
Fables, par M. D. Macherez..... 94

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Découvertes numismatiques faites aux environs de Metz... 100
Mémoire sur quelques villages indiqués dans l'histoire de Metz et qui sont maintenant inconnus, par M. Clercx. 106
Extraits des registres des paroisses de la ville de Metz, par M. Emm. Michel..... 109

Digitized by Google

Notice sur le calendrier républicain et sur les fêtes décadaires, par M. F. Munier..... 114
Extrait d'un rapport sur un ouvrage de M. Schmidt, de Trèves, par M. Emmanuel Michel..... 125

SCIENCES.

Première suite au catalogue raisonné d'oiseaux de l'Algérie, par M. Alfred Malherbe..... 128
Mémoire sur les carrières des environs de Metz qui fournissent la pierre à chaux hydraulique, par M. Soleirol. 133
Notice statistique sur les États-Unis de l'Amérique du nord, par M. Alfred Malherbe..... 178
Recherches sur le paupérisme et sur les moyens d'y remédier, par M. de Saint-Vincent..... 186
Du froid et de son action sur l'économie animale, par M. le docteur Ibrelisle..... 246
Observations chirurgicales diverses pratiquées sans douleur au moyen de l'éthérisation, par M. le docteur Hénot. 277
Journal des observations météorologiques faites à Metz, pendant l'année 1846, par M. Schuster..... 313
Résumé des observations météorologiques faites à Metz, pendant l'année 1846, par M. Schuster..... 339

AGRICULTURE.

Fête agricole de Villers-la-Montagne..... 347
Séance publique du 9 mai 1847..... 352
Rapport fait à l'Académie royale de Metz, par la Commission d'agriculture, sur le choix des Candidats présentés par le Comice de Briey, pour les primes départementales..... 354
Rapport fait à l'Académie, par la Commission d'agriculture, sur les travaux de quelques grands propriétaires de l'arrondissement de Briey, par M. André..... 359
Aperçu sur l'agriculture du département de la Moselle, par M. Victor Simon..... 363

Digitized by Google

Renseignements statistiques donnés à l'Académie royale de Metz, sur les cultures de l'arrondissement de Briey, par M. André..... 385
Sur la culture et sur la maladie des pommes de terre, par M. Altmayer..... 391
Sur la culture et sur la maladie des pommes de terre, par M. L. Génot..... 402
Rapport sur plusieurs journaux d'agriculture, par M. Victor Simon..... 406
Notice de M. André, sur une expérience de plantation de pommes de terre..... 413
Rapport de M. Bournier, sur un mémoire présenté à l'Académie royale de Metz, par M. de Nothomb..... 415
Sur un nouveau mode d'opérer les boutures de la vigne.. 420
Programme des prix à décerner en 1848, par l'Académie royale de Metz..... 421

Liste des ouvrages adressés à l'Académie pendant l'année 1846-1847..... 426
Tableau des membres de l'Académie..... 442

FIN DU VOLUME.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE NIORT (D.S) ET SCIENTIFIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

13 6199

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

U.C. BERKELEY LIBRARIES
C035609557

Digitized by Google

Digitized by Google